


00038506S







HISTOIRE

POLITIQUE, RELIGIEUSE ET LITTÉRAIRE

DU MIDI

DE

LA FRANCE.

TOME I.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

Mœurs du Quercy, 2 vol. in-8°.

Bertrand de Born, tableau politique, littéraire et guerrier du XIIe siècle. 2 vol. in-8°.

Les troubadours ont-ils connu l'antiquité? brochure in-8°.

Formation de la nationalité française, brochure in-8°.

Tableau historique et comparatif de la langue parlée dans le midi de la France et connue sous le nom de langue romano-provençale; ouvrage couronné par l'Institut. 1 vol. in-18.

IMPRIMÉ PAR BÉTHUNE ET PLON, A PARIS.

HISTOIRE

POLITIQUE, RELIGIEUSE ET LITTÉRAIRE

DU MIDI

DE LA

FRANCE,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS,

PAR

M. MARY-LAFON,
Membre de la Société royale des Antiquaires de France, etc

TOME PREMIER.

PARIS.
PAUL MELLIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
11, PLACE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS,
LYON,
GUYOT PÈRE ET FILS, LIBRAIRES,
39, GRANDE RUE MERCIÈRE.
M DCCC XLV



HISTOIRE

POLITIQUE, RELIGIEUSE ET LITTÉRAIRE

DU MIDI

DE

LA FRANCE.

TOME I.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

Mœurs du Quercy, 2 vol. in-8°.

Bertrand de Born, tableau politique, littéraire et guerrier du XII[e] siècle. 2 vol. in-8°.

Les troubadours ont-ils connu l'antiquité? brochure in-8°.

Formation de la nationalité française, brochure in-8°.

Tableau historique et comparatif de la langue parlée dans le midi de la France et connue sous le nom de langue romano-provençale; ouvrage couronné par l'Institut. 1 vol. in-18.

IMPRIMÉ PAR BÉTHUNE ET PLON, A PARIS.

HISTOIRE

POLITIQUE, RELIGIEUSE ET LITTÉRAIRE

DU MIDI

DE LA

FRANCE,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS,

PAR

M. MARY-LAFON,

Membre de la Société royale des Antiquaires de France, etc.

TOME PREMIER.

PARIS.
PAUL MELLIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
11, PLACE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS,
LYON,
GUYOT PÈRE ET FILS, LIBRAIRES,
39, GRANDE RUE MERCIÈRE.

M DCCC XLV


BIBLIOTHECA · BODLEIANA ·

INTRODUCTION.

Jusqu'ici nous n'avons pas eu d'histoire de France [1].

La France, comme chaque état de premier ordre, est un grand corps dont les membres ont été soudés après coup les uns aux autres, tantôt par force, tantôt par ruse.

Sous ce nom de France, trop absolu dans le sens historique, se trouve une réunion de pays divers qui tous ont un passé antérieur à la venue des Franks, qui tous ont des chroniques particulières, dans lesquelles, jusqu'en 1300 [2], ces derniers n'appa-

1. « Je sens en moi la conviction profonde que nous n'avons pas d'histoire de France. » (Augustin Thierry, *Lettres sur l'histoire de France.*) — « Nous n'avons pas d'histoire nationale. » (Ch. Le Normand, *Cours d'histoire.*)

2. « L'Aquitaine sous les Romains étoit une province distincte de la Gaule, ainsi qu'on le peut voir dans Ausone et dans Vitruve. La même distinction subsista sous nos rois, et les peuples qui, sur les monnoies de Pepin, sont nommés Aquitanii, se regardoient sous la seconde race comme des peuples séparés des François. Il n'en faut point d'autres preuves que la manière dont ils datoient leurs actes. Après que Charles-le-Simple eut été prisonnier, et que les François eurent élu Raoul en sa place (Capitul., t. II,

raissent que pour laisser, comme les Nordmans, des traces de violence.

Or, pour écrire l'histoire de cette *collection de pays*, qui ne fut, du XIIIe siècle à l'Assemblée constituante, qu'une vaste fédération rattachée au trône par des traités et des pactes conditionnels[1], que fallait-il faire?

Remonter d'abord à l'origine de chacun des membres de la fédération pris séparément, et former de leurs annales réunies une large et première assise sur laquelle se serait ensuite élevé l'édifice commun.

Ce n'est pas ainsi qu'on a procédé.

Oubliant qu'il avait existé une nation gauloise, mêlée plus tard de Grecs, de Romains, de Goths, et grande dans les fastes des peuples avant que les

fol. 1534), *actum anno... quo infideles Franci regem suum Karolum inhonestaverunt et Rudolfum in principem elegerunt*, il est bien évident qu'ils ne se comprenoient pas sous le nom de Franci, puisqu'ils les regardoient comme des rebelles à leur légitime roy. »

(Leblanc, *Traité des monnoies.*)

1. « Le roy ne règne pas sur toutes les provinces au même titre : en Normandie, en Bretagne, en Guienne, en Languedoc, en Provence, en Franche-Comté, dans les pais unis, dans les pais conquis, diverses conditions règlent l'obéissance. En Béarn, le premier article de la coutume est le serment du roy d'en respecter les priviléges. »

(*Remontrances du parlement de Paris*, 4 mai 1787.)

« Ne vous offensez pas, Sire, de ce que l'on ose dire librement en présence de votre Majesté que la province de Dauphiné ne lui doit aucunes tailles; car la vérité est telle. Votre Majesté la tient à cette condition, laquelle ne peut s'effacer sans mettre le tout à néant; ainsi tous vos prédécesseurs l'ont déclaré et ont juré de l'observer, et l'ont fait; car il ne se trouvera que jamais les deniers du Dauphiné soient venus dans les coffres de l'épargne où les tailles doivent tomber. »

(*Harangue d'Antoine Rambaud, défenseur du tiers-ordre* N. Chorier, *Histoire du Dauphiné.*)

tribus nomades de la Thuringe eussent passé le Rhin, on n'a jamais considéré notre histoire qu'au point de vue français. A part quelques monographies isolées et sans portée suffisante, tous les travaux d'érudition avaient tendu, de Grégoire de Tours aux écrivains contemporains, à représenter le pavois de Clovis comme point de départ, comme pivot unique et immuable. De cette manière tout ce qui précède les Franks, tout ce qui s'est passé sans eux a été omis à dessein et rejeté dans un lointain fabuleux et barbare.

Il s'agit donc aujourd'hui de recommencer l'œuvre historique dans un système opposé. C'est la tâche patriotique et difficile que j'entreprends pour le Midi [1]. De toutes les contrées sacrifiées le Midi de la France actuelle est sans contredit la plus importante à étudier, la plus curieuse à connaître. A lui seul le Midi forme la moitié du faisceau national :

1. Tous les païs qui sont entre ceste rivière de Loyre, la mer de Bretaigne et océane, et les monts Pyrénées, c'est Aquitaine.

(Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, page 2.)

« Aquitania obliquo cursu Ligeris fluminis qui ex plurimâ parte terminus ejus est, in orbem agitur; hæc à circio Oceanum habet qui Aquitanicus sinus dicitur, ab occasu Hispanias, à septentrione Lugdunensem, ab euro et meridie Narbonensem provinciam contingit. »

(Ptolémée, liv. II, ch. 7, et Orose, liv. I, ch. 2.)

« Après les Romains, l'Aquitaine reçut successivement les noms de Gothie (M. de l'Ac. des inscriptions et belles-lettres, t. XX), Romania (Vie de la Vierge Odilie et Édit de Clotaire), Provence (Matthieu Pâris), Langued'Oc (Cazaneuve), Occitania (G. de Nangis). Or toutes ces appellations, qu eurent, quelquefois en réalité, quelquefois approximativement, la même si gnification territoriale, équivaudront toujours à notre expression moderne de *Midi*. »

vingt générations avant l'arrivée des hommes du Nord, les hommes du Midi s'étaient rendus célèbres par le courage, les grands travaux, l'intelligence. Les forêts d'outre-Loire n'étant pas encore abattues, trois cents cabanes de roseaux composant encore toute Lutèce, la mère de cette ville immense où j'écris maintenant, les temples de marbre, les amphithéâtres, les arcs triomphaux décoraient le sol du Midi. Long-temps avant que d'humbles pirogues fissent bouillonner la Seine, le lacydon de Marseille enfermait des milliers de navires. Dans cette cité phocéenne, à Toulouse, à Cahors, les disciples accouraient en foule apprendre la poésie et l'éloquence, tandis que la barbarie n'avait pu dépouiller au nord la première écorce celtique. Après la chute de l'empire, c'est encore au Midi que se réfugia l'admirable civilisation romaine chassée par les Huns. Et il y a six cents ans à peine, toute la littérature, toute l'intelligence du progrès social, toutes les idées n'étaient-elles pas exclusivement le partage du peuple d'Oc? Jamais pays n'offrit un passé plus beau, plus riche en faits éclatants, merveilleux, poétiques, un passé plus noblement rempli, plus honorable à la famille humaine, et cependant plus inconnu.

Ce qu'il y a deux cents ans déplorait Hauteserre dans son latin énergique est vrai aujourd'hui comme alors. « L'Aquitaine est ignorée, même des Aqui- » tains.

» Ce serait, ajoutait-il, une sainte et digne pen- » sée, une résolution vraiment nationale que d'ar-

» racher aux ténèbres de l'oubli cette perle de l'em-
» pire romain et de la rendre à sa lumière [1]. »

Voilà mon dessein.

Reprenant avec soin toutes les époques appréciables, je vais raconter la vie sociale, politique, religieuse et littéraire du Midi depuis les Celtes et les Ibères jusqu'au jour présent.

Comme ce récit est un acte non de réaction contre le Nord, mais de réparation mûrement méditée, de justice historique envers le Midi, l'individualité méridionale y dominera franchement. Les lignes de démarcation tracées sur le sol par les divers envahisseurs, les barrières élevées entre les enfants de la vieille Aquitaine, qu'elles soient surmontées du léopard ou du drapeau fleurdelisé, ne seront que des *accidents* [2]. Cette antique nation, qui, bien que morcelée sur le papier en trente-sept départements [3], ne forme comme autrefois qu'une seule famille de quatorze millions de frères parlant tous la même langue, ayant tous mêmes

1. « Aquitaniam penè Aquitanis ignotam è latebris eruere et pulcherrimam olim orbis Romani, tenebris ævi obsitam, suæ luci restituere, opere pretium est, dignum sanè Aquitano consilium. » (Dadinus Altaserra, *Rerum Aquitanic. libri quinque*, t. I, p. 1.)

2. « Dans l'enfance de la civilisation, au milieu de l'ignorance et de la barbarie, en l'absence de ces vastes et fréquentes relations qui unissent les hommes par la communauté des idées et la réciprocité des intérêts, *l'unité des grands états est impossible;* elle peut être momentanément l'œuvre de la force ou le fruit de l'ascendant d'un homme supérieur, mais ni la force ni l'ascendant d'un homme supérieur ne sont des puissances à qui appartienne la durée. »

(Guizot, *Essais sur l'histoire de France.*)

3. « La division par langues est fondée sur la nature, celle des départements et des provinces est purement arbitraire. »

(L'abbé de S., 1656, d[re] Mundi.)

Les *traditions populaires*,

La *philosophie nouvelle*.

J'entends par philologie comparée, la connaissance radicale des langues [1] dans leurs rapports entre elles et l'art étymologique dégagé de son bandeau puéril [2]; différant en cette opinion de celle de Vico [3], qui accorde, ce me semble, trop d'extension à la science philologique.

La biblionomie est pour moi la lecture minutieuse de tous les écrits laissés sur mon sujet, et la collection préliminaire de tous les matériaux inédits.

Sous le nom de traditions populaires je comprends ces vagues récits de batailles contés de génération en génération dans les veillées d'hiver, ces chants étranges qui éclatent comme la voix funèbre des aïeux quand le vin rougit les tables de chêne, ces poétiques superstitions des campagnes qui ont survécu au paganisme; ces grands coups d'épée de nos pères, empreints encore sur les tours bâties par les Anglais [4].

1. « La connaissance philosophique des langues est une science très-vaste, une mine riche de vérités nouvelles et intéressantes. » (Turgot.)

2. « L'art étymologique ne doit point passer pour un objet frivole, ni pour une recherche vaine et infructueuse. Il fait partie essentielle de la science et peut être d'un grand secours pour éclaircir l'origine des nations et d'autres points également obscurs par leur antiquité. » (*Mercure* de 1776.)

3. « I parlari volgari debbon esser i testimoni piu gravi degli antichi costumi de' popoli, che si celebrarono nel tempo, ch' essi si formaron le lingue. » (Vico, *Principj di scienza nuova*.)

4. « Le tradizioni volgari devon avere avuto publici motivi di vero, onde nacquero e si conservarono da intieri popoli per lunghi spazj di tempi. » (Vico, *in eodem*.)

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

Mœurs du Quercy, 2 vol. in-8°.

Bertrand de Born, tableau politique, littéraire et guerrier du XIIe siècle. 2 vol. in-8°.

Les troubadours ont-ils connu l'antiquité? brochure in-8°.

Formation de la nationalité française, brochure in-8°.

Tableau historique et comparatif de la langue parlée dans le midi de la France et connue sous le nom de langue romano-provençale; ouvrage couronné par l'Institut. 1 vol. in-18.

IMPRIMÉ PAR BÉTHUNE ET PLON, A PARIS.

HISTOIRE

POLITIQUE, RELIGIEUSE ET LITTÉRAIRE

DU

MIDI DE LA FRANCE.

PREMIÈRE PARTIE.

PREMIERS PEUPLES.

Le plus ancien des historiens connus, Timagène[1], nous a laissé un fragment bien précieux pour nous aider à éclaircir la nuit qui couvre le berceau de nos pères. On assure, dit-il sur la foi des monuments les plus vieux de son temps, que les premiers habitants de la Gaule furent des *indigènes* appelés Celtes; et des Doriens qui, suivant les pas d'un ancien Hercule, vinrent peupler les bords de la mer. Avec ces deux lignes il est possible d'arriver à une connaissance à peu près complète : appliquons-les exclusivement à ce pays qui, descendant des Pyrénées à la Garonne, s'allonge de ce dernier fleuve à la Loire, et se développe entre les Alpes et la mer sur les deux rives du Rhône. On trouve d'abord toute la partie

1. « Ambigentes super origine primâ Gallorum scriptores veteres notitiam reliquêre semi-plenam. Sed posteà Timagenes, et diligentiâ Græcus et linguâ, quæ diu ignorata sunt collegit ex multiplicibus libris : cujus fidem secuti, obscuritate dimotâ, eadem distinctè docebimus. Aborigines primos in his regionibus quidam visos esse firmarunt *Cellas* nomine. » (S. Bochart, *Phaleg et Canaan*, p. 659. — Excerpta Amm. Marcellino, lib. xv.)

située entre la frontière ligurienne à l'est, la Garonne au midi, le plateau des monts Arvernes à l'ouest et au nord, hérissée d'épaisses forêts : des peuples chasseurs comme les Helwirs, vigoureux comme les Arvernes, libres comme les Ruddènes, les remplissent et portent le nom générique de Celtes, habitants des forêts; voilà une des deux premières races primitives, la race celto-cynésienne[1].

Mais cette large plaine qui du *Canigou* à la mer serpente au pied des petites Cévennes, bordée par la Garonne et le *Tarn* jusqu'à Bordeaux, par qui était-elle habitée? Par la race ibère ou basque[2]. Le type de l'individu, la langue du peuple le démontrent encore. Ces hommes légers, adroits de la main, au front basané, aux formes grêles, à la parole vive, ces *Ausks* furent à coup sûr les Auscii[3]. Leur capitale s'appelait *Cliberri :* demandez aux chênes de Bouconne qui avait bâti *Hungunberri ;* demandez à la Garonne qui lui a donné ce nom de rapide, *Garw?* Dès les premiers temps historiques cette famille Escualdunac a occupé la plaine : c'est elle dont Strabon notait l'individualité quand il la nommait plus tard aquitanique.

Il reste les émigrants tyriens de Timagène; et ici

1. Hérodote, liv. II et IV, ch. 33 et 49.

2. Denys Périégète, *Voyage autour du monde*, et récemment MM. Amédée Thierry et de Humboldt.

3. « Populorum *tria* summa nomina sunt, terminanturque fluviis in gentibus. Nam à Pyrenæo ad Garumnam *Aquitani*, ab eâ ad Sequanam *Celtas*, indè ad Rhenum pertinent *Belgæ*. *Aquitanorum clarissimi sunt Ausci*, Celtarum *Ædui* (Hedui), Belgarum *Treveri*. » (Pomponius Mela, lib. III, cap. II.)

les preuves abondent. Si on remonte aux Phéniciens, on voit que, quinze siècles avant notre ère, il s'opéra un étrange mouvement de transition d'Asie en Europe. Les Orientaux, suivant la route du soleil, s'en allèrent chercher des terres nouvelles. De Tyr, le foyer de la colonisation occidentale, partirent successivement des milliers de vaisseaux. Dans les îles de l'Archipel et de la Méditerranée, sur les côtes d'Afrique, d'Espagne et d'Italie, ils jetèrent des colonies. « Alors, dit l'historien de Biblos, un essaim de jeunes gens sortis de Dora s'embarqua pour Gadir et fut conduit par Magusan sur les côtes des Aquitains [1]; » ce Magusan, comme le prouve sa statue découverte à West-Kapel, étant l'Hercule conducteur des anciens, pas un doute ne peut s'élever sur la vérité du récit de Timagène. On achève de se convaincre en rapprochant de ce fait la tradition connue des Celtes, qui l'attesta toujours, et en se souvenant que cet Hercule fut déifié sous le nom d'Ogmion, le dieu-guide.

Il y avait ainsi deux éléments de population principaux dans la région que les Phéniciens baptisèrent Ar-Mor-Raike [2], les hommes de la montagne et ceux de la plaine, les Celto-Cynésiens et les Ausks [3], les

1. « Le temps auquel les Phéniciens venus de Dora en Gaule ont passé d'Espagne dans les Gaules, est absolument inconnu; mais on sait parfaitement celui de leur transmigration de Phénicie en Espagne : c'est l'an du monde 2555, c'est-à-dire, selon l'ère vulgaire, 1500 ans avant Jésus-Christ. » (D. Jacques Martin, *Histoire des Gaules*, t. I, douzième dissertation historique, p. 136.)

2. Contrée maritime. (Plin. *Hist.* lib. IV, cap. XVII.)

3. « Les druides racontent qu'une partie de la population est indigène,

uns et les autres si distincts, si divers d'organisme et de langue qu'aujourd'hui même, à trente siècles de distance, malgré l'épouvantable pêle-mêle qui s'est fait sur ce sol, les deux caractères primitifs se sont conservés presque intacts. Voyez le peuple du Cantal, de la Dordogne, de la Vienne, du Lot, rude, fort, demi-sauvage comme ses monts, à côté de ces peuplades sveltes, douces, vives, du bassin de la Garonne et de l'Adour. Regardez ces têtes du pays tolosate, avec leur coupe antique et les lignes harmonieusement uniformes de leur profil dorien, et vous reconnaîtrez le beau sang de l'Ibère et de la Tyrienne[1].

Les nouveaux venus, qui n'avaient pour but que le négoce, établirent leurs premières relations chez les Ausks. L'histoire nous les montre trafiquant de la résine recueillie au pied du sapin des Landes, et achetant la poudre dorée que les Ligors ramassaient sur les bords de leur fleuve. A ces commencements d'échange succéda le commerce des pelleteries avec les Celto-Cynésiens; ce fut ensuite l'exploitation des

mais qu'une autre partie est étrangère et venue des îles éloignées et des pays d'outre-Rhin, fuyant devant la guerre ou devant les flots de l'Océan.» (Ammien Marcellin, Liv. XV, c. IX.)

1. Champollion a remarqué que bien que le costume des *Namou* (race blanche à cheveux noirs) varie sur les monuments égyptiens, cette race est toujours caractérisée par le teint basané, l'œil noir, le nez aquilin et la barbe touffue. L'homme blond ou *Tamhou*, au contraire, se distingue par le teint blanc, les yeux bleus et la barbe blonde ou rousse. (Lettre XIII.)

« Ainsi, dit M. Moke (*Histoire des Franks*, vol. Ier, p. 317), les deux *espèces* de peuples blancs que croyaient distinguer les prêtres de Thèbes avaient pour caractère spécial les traits qui distinguent les deux familles qui se sont rencontrées et mêlées en France. »

mines de fer, d'argent, de plomb cachées dans leurs montagnes. Enfin les indigènes et les étrangers se familiarisant de plus en plus, ceux-ci, qui déjà se liaient, par leurs vaisseaux, à la Bretagne, à la Corse, à l'Italie, ouvrirent une route monumentale pour communiquer avec l'Espagne. Dès lors s'entame une ébauche de civilisation. Le mouvement commercial, de la Méditerranée à l'embouchure du Garaph ou Garw (Garonne), de Gadès [1], entrepôt de l'Afrique, aux comptoirs de Magala [2] et de Cazer [3], passe et repasse au milieu des Celtes et des Ausks comme une colonne lumineuse. Les premiers émoussent leur rudesse native au contact des colonies; les autres y perdent la simplicité de leurs mœurs pastorales : peu à peu les siècles s'écoulent, les trois peuples vont se mêlant toujours et finissent par se confondre à vue historique; on ne distingue plus que la différence ineffaçable des deux races.

C'est à ces époques de fusion générale que se rapporte probablement le mélange de la langue indigène avec la langue de Tyr [4]. Les Phéniciens traduisirent tous les sentiments moraux et physiques de ces populations au berceau par leurs idées plus avancées. Les Ausks adoraient *Egouskia* [5] et la blanche *Hilarguia* [6]. Les Phéniciens leur apprirent à appeler le dieu *Bel*, le soleil, et la déesse *Belisama*,

1. Cadix. — 2. Maguelonne. — 3. Cazères.
4. « Gallicum sermonem priscum Phœnicio in multis fuisse similem. » (S. Bochart, *Phal. et Can.*, p. 660.)
5. Le soleil. — 6. La lune.

la reine du ciel. Les dieux des Celtes, le tonnerre et l'être vigoureux par excellence, se personnifièrent sous les noms de *Tarem*, le feu céleste, et d'*Hizzus* [1], le dieu fort.

Cette mission remplie, les Phéniciens s'effacent; des invasions, ou plutôt des déplacements indigènes, ont lieu sur les bords de la Garonne: Ibères et Celtes s'y rendent de points opposés; et un nouveau mélange est amené par le temps, qui s'empreint, en se naturalisant sur la terre du soleil, d'une forte couleur armorike. Tous ces éléments de nationalité ainsi fondus et constitués vécurent en bloc à peu près deux cents ans. Parcourons rapidement le triple cercle de leur existence religieuse, politique et sociale.

ÉTAT SOCIAL.

Sur toute la surface de l'Ar-Mor-Raike s'élevaient des villes dont le nom poétique, s'il faut en croire de savants étymologistes, trahit encore aujourd'hui l'origine [2].

1. Voir pour tous les mots d'origine punique: Lucain, livre II; — Adam de Brême; — T. Live, liv. XXVI; — Philon de Biblos, citation de Sanchoniaton; — Julien, citation de Jamblique, dans l'*Hymne au Soleil*; — Hérodien, liv. VIII; — Ausone, *de Profess.* et les Inscriptions de Gruter.

2. C'étaient, dans les régions montagneuses, la cité des Rochers, *Segoldun* (Rodez); la ville haute, *Uheldun* (Uxellodunum); la ville de la fontaine, *Duiona* (Cahors); l'habitation d'Isis, *Issidour* (Issoire); celle de la plaine fertile, *Eborolaith* (Ebreuil); celle du temple, *Nemetmag* (Nîmes); les villes au long pont, *Brigar* (Brives); la ville des parents, *Carantomag* (Villefranche); la ville vieille, *Caërkoz* (Pic-de Coz, Tarn-et-Garonne); la

De l'embouchure du Garw et du Tarn, en remontant à gauche vers la pyramide de neige du Canigou, puis descendant à droite jusqu'à Bordeaux et au fleuve roulant, toute la plaine se partageait entre quatre peuples principaux : les *Ausks* mêlés de Phéniciens, les *Volkes* issus du dieu celtique *Teutsagen*, les *Volkes* de la vallée *Arcwmikes*, et les émigrants ibères d'en bas, *Ligors*.

Prise séparément, chacune de ces tribus est distinguée par la divergence de climat et de race; mais réunies, elles offrent le même ensemble d'instincts et de coutumes.

Les cantons habités par elles présentent également un coup d'œil uniforme.

Partout se rencontrent à chaque pas d'immenses forêts vierges de bouleaux et de chênes. L'urus aux vastes cornes, le bison, l'alcée, et jusqu'au féroce

fontaine des tombeaux, *Besona* (Périgueux); la ville au mil, *Limodun* (Poitiers); la montagne du soleil, *Beldun* (Verdun).

On trouvait dans les basses terres : la ville des naufrages, *Metinès* (île à l'embouchure du Rhône); la ville semblable à une harpe, *Telo* (Toulon); celle de la plaine au fleuve, *Artole* (Toulouse); celle de la fontaine, *Fynmag* (Castelnau d'Estretes fonts); la ville des marécages, *Arlait* (Arles); du bac, *Badar* (Baziéges); des limites, *Cœrcassi* (Carcassonne); du champ humide, *Cessero* (Frontignan); du confluent, *Condate* (Condat); du pont blanc, *Albrig* (Albi); du lieu fertile, *Ebromag* (Bram). La lisière pyrénéenne, habitée par des Ausks purs, avait la ville neuve, *Illiberri* (Elne); l'habitation, *Cocoliberri* (Collioure); la ville baignée d'eau, *Ruscino* (près de Perpignan), la ville d'en bas, *Beterri* (Béziers). Le fleuve rapide, *Garaph* (la Garonne), le fleuve profond, *Dourdon* (la Dordogne); le torrent des montagnes, *Tarn* (le Tarn); le paresseux, Arar, Araur, et enfin *Eravus* (l'Hérault); le vieux, *Olt* (le Lot); le boueux, *Leidec* (le Lez); l'oiseau, *Ader* (l'Aude); le fleuve roulant, *Rhedeg* (le Rhône : Adrien de Valois le dérive à tort de Rodanos), et l'*Avon* (l'Avenne), arrosaient en tous sens ces

loup cervier [1], errent sous leurs arbres diluviens. Dans les campagnes, sur les rives des fleuves, se précipitent au son du *carno* des troupeaux de porcs aussi sauvages que le pasteur qui les rappelle.

Au bord du fleuve, sur le mont, ou dans le champ fertile, sont construites les cabanes des Armorikes. Leurs murs, toujours de chaume et d'argile grossièrement pétrie, soutiennent un toit conique de roseaux. La porte, large et jusqu'au toit élevée, tient lieu de fenêtre. A côté est creusée la caverne où se déposent les provisions d'hiver. Les fidèles chiens du maître défendent le seuil.

Grands et vigoureux, les hommes des duns se distinguent par leurs longs cheveux et par leur air farouche. Ils sont tatoués avec les lignes bleues du

belles contrées, qui n'étaient bornées que par le fleuve qui divise, le *Lieris* (la Loire).

Les cultivateurs de mil, *Limones* (Poitevins et Limousins); les enfants du Garw, *Arvernes* (tous ceux qui formèrent le noyau de la confédération arverne); les peuples libres, *Ruddènes* (Ruthenois); ceux des hauts lieux, *Ucheles* (habitants du Velai); les chasseurs, *Helwirs* (du Vivarais); les habitants des pierres, *Craïonci* (Quercinois), et les *Ausks* non mélangés occupaient soit les sommets couverts de pins des *Byrren* ou Pyrénées, soit la crête froide et boisée des monts *Keben* (Cévennes), soit la chaîne inégale et caillouteuse qui serpente en longeant le Tarn de Rodez à Bordeaux, soit enfin les monts élevés de la cité du temple, ou de la ville au froment, *Icidmag* (Issengeaux).

(S. Bochart, *Geographia sacra seu P. et C.*, t. I, p. 660, 661. — Astruc, *Mémoires pour servir à l'histoire du Languedoc*, t. I — Genesius, *Monumenta Phœniciæ*. — Plutarque πέρι πόταμων, p. 23, et Philip. Jacobi Maussaci notæ, p. 43. — Camden in Danmoniis, p. 136. — Usheri Arcamani lib. De primordiis britannicarum ecclesiarum. — W. de Humboldt, *Prüfung der untersuchungen über die urbewohner hispaniens, vermittelst der vaskischen sprache*, in-4°.)

1 Rhaavi (Pline, liv. VIII, ch. XIX).

glass. Ils couvrent leur tête du demi-bonnet rond de Memphis; par-dessus leur *saye* rayée de bandes d'écarlate, ils portent la peau noire et velue de l'ours. C'est parmi eux que vivent les Wargin aux jambes rouges plus connus sous le nom de voleurs du Cantal.

Une taille moins haute mais plus élégante, des membres plus souples forment le caractère particulier des peuplades inférieures. Leurs yeux noirs, leur teint basané accusent la double origine d'Erria [1] et de Tyr.

La saye, retenue autour du corps par une ceinture [2] rouge, est plus courte que celles de leurs voisins; le brak roulé en spirales enveloppe leurs jambes: celui des rics [3], peint de diverses couleurs, est quelquefois émaillé d'or.

Les uns et les autres portent des colliers, des anneaux, des bracelets d'or et d'argent. Les femmes en ont aux bras, aux mains, au cou, sur la poitrine. Il n'en existait pas de plus belles que les femmes armorikes, celles des plaines surtout : les étrangers qui les avaient vues nous en rendent un témoignage fanatique, et ils ajoutent comme dernier éloge que du Garw au Rhedeg on n'aurait pu trouver

1. Nation basque.

2. Euriza.

3. Chefs. (Fortunatus, lib. VIII).

(Athénée, liv. IV; Marcellus Empiricus; Isidore (Origines); Diodore de Sicile; C. Sidonius Apoll., epist. IV, lib. VI.)

une des filles au tablier rouge avec sa linna [1] sale ou déchirée.

Les habitudes de la vie commune étaient celles de tous les peuples primitifs. Au lever du soleil [2] l'Armorike allait poursuivre à travers les bouleaux les alcées ou l'eurus, ou il semait le lym [3], ou il pêchait l'alose [4] dans les flots de l'Arar. Le produit de la chasse et de la pêche, cuit au retour dans le feu allumé près du banc de chêne à trois pieds, composait tous les mets de ses repas avec la bouillie nationale. La cervoise [5] leur servait ordinairement de boisson. Mais les jours de fête ils amoncelaient sur leur table des tas de viandes, le saumon rôti au vinaigre, les alouettes, et de larges rayons de miel sur des corbeilles de bois. Des flots de zyt [6] versé dans les cornes d'urus ou le crâne de l'ennemi arrosaient le festin.

C'est à la suite de ces orgies solennelles qu'étaient célébrés les mariages. Lorsque le barde avait fini de chanter *Teut* et la guerre, la porte de la cabane s'entr'ouvrait tout à coup; on voyait cesser le tumulte, et une jeune fille, vêtue de sa plus blanche saye, les cheveux retombant de chaque côté du front en deux

1. Saye fine.
2. Bel.
3. Mil.
4. Colac.
5. Corma.
6. Liqueur de grains.

(Athénée, liv. IV; Marcellus empiricus; Isidore (Origines); Diodore de Sicile, liv. V.)

longues tresses, venait, toute rouge, apporter la coupe d'eau à celui qu'elle choisissait pour époux.

Les Armorikes exploitaient avec succès les mines de fer, de plomb, d'argent et d'or découvertes par les Phéniciens dans les veines de leurs montagnes. L'histoire fait une mention spéciale de leur adresse à polir les métaux. Elle ne s'étend pas moins sur leur aptitude à cultiver les arts qu'ils avaient appris des émigrants de Tyr, tels que la poterie, la fabrication des étoffes de lin, la sculpture, l'architecture et le commerce.

Ce dernier surtout s'était fortement implanté dans les mœurs de la nation : aussi le dieu à qui une ancienne croyance en attribuait l'importation dans l'Armoraïke recevait-il une grande partie des hommages publics. Le quatrième jour de la semaine lui était consacré : c'était celui du négoce. L'Arverne ne vendait ses lames de fer, l'Ausk sa résine, le Limone son maïs, l'Helwir ses peaux, le Craïouci son lin et sa poterie, le Ligor sa poudre dorée et ses olives que le jour de Mercure, *di-mercher*[1].

ÉTAT POLITIQUE.

Les Armorikes étaient partagés en trois classes : les chefs, *rics*, marchaient les premiers ; après venaient les druides, puis le peuple. Au printemps, chaque canton élisait son ric. Tout habitant avait

1. Aujourd'hui *di-mecrès*.

droit de suffrage [1]; le chef ne se distinguait de ses soldats que par l'or qui brillait sur son brak et par sa longue barbe. Une magistrature annuelle, appelée vergobret, investissait le premier élu de l'autorité souveraine; là paraît avoir principalement résidé le pouvoir exécutif : les druides se tenaient dans une sphère plus haute, et, à travers les nuages religieux qui planaient entre eux et la foule, ils lui montraient du doigt la route qu'elle devait suivre [2]. On consultait aussi quelquefois les senas : ces vierges couronnées de laurier lisaient dans l'avenir les destinées de la nation. Les événements les plus indifférents suffisaient, du reste, pour décider les plus grandes entreprises; et dans ces occasions, comme toute affaire importante était soumise à la délibération générale, il régnait une coutume barbare qui peint très-naïvement les idées imitatives de nos ancêtres. A l'exemple des grues qui déchirent la retardataire le jour de la migration, ils tuaient celui qui se faisait attendre et arrivait trop tard à l'assemblée publique [3].

Dans ces temps primitifs où le droit ne semblait qu'une question de force, la guerre devait être la loi vitale du pays. Aussi, depuis sa naissance, la nationalité armorike s'élève-t-elle au bruit des armes. L'épée (*spatha*), le javelot, le bouclier, le char furent

1 Dom Jacques Martin, *Histoire des Gaules*, t. I.

2. César, VI, XIII.

3. Diodore de Sicile, *De Gallis*, lib. V.

(Isidore; Lactance, *Divinæ institutiones*.)

le premier code. Fallait-il partir pour une guerre ou pour une émigration; comme les alouettes qui s'envolent en troupes, ils se rassemblaient de tous les cantons confédérés. Les corps formés ainsi s'appelaient caterva, et passaient sous le commandement des rics qui les menaient à l'ennemi. Si le dieu Hizzus [1] leur était favorable, ils se partageaient le butin sur le lieu du combat et revenaient en triomphe dans leurs burgs traînant avec eux les esclaves et portant pendues au cou de leurs chevaux les têtes sanglantes des vaincus. On avait soin d'embaumer celles des chefs pour les montrer aux étrangers [2].

ÉTAT RELIGIEUX.

La religion, tutrice de tous les peuples mineurs, exerça une influence sans bornes sur l'esprit des Armorikes, les plus superstitieux des hommes.

Hâtons-nous cependant de le proclamer, jamais elle ne se présenta au monde sous une forme plus simple, plus séduisante, plus majestueuse. Les idées vagues d'un être tout-puissant, infini, inconnu, d'une force au-dessus de tout niveau humain ; la reconnaissance des bienfaits que les astres éternels versent sur la terre, remontant de la terre au ciel, sortaient du cœur de ce peuple adolescent formulées en symboles sublimes ou ravissants de poésie.

1. Le dieu fort.
2. Allans.
(Isidore ; Lactance, *Divinæ institutiones*, lib. I.)

La nature presque vierge encore, le firmament, les montagnes, les grands lacs, les forêts séculaires, voilà le seul temple de leurs dieux : trois pierres sur le dun, un vieux chêne au fond des bois, voilà les autels où ils viennent adorer *Teut*[1], *Ogmion*[2], *Hizzus*[3], *Taramis*[4], et surtout *Belenus*[5] et *Bélisama*[6]. Des vieillards, aux longs cheveux blancs, couronnés de feuilles de chêne, à la tunique blanche rayée de lignes de pourpre, quand le soleil a fourni la moitié de sa course, quand la lune brille à minuit, élèvent mystérieusement vers eux les prières de la nation aux murmures de la harpe d'or. Voyez ce sombre bois de chênes dont les troncs moussus éclatent de vieillesse ; trois druides y marchent à la lueur des étoi-

1. Le Dieu père : le Theos des Grecs ; Dis, Tus, Deus des Latins.
2. L'Hercule conducteur des migrations ou *Macusan*.
3. L'Hizzus (phénicien), le Dieu fort ; en d'autres termes, *Mars*.
4. Le dieu tonnant.
5. Nom sous lequel on vénérait généralement le soleil dans la Gaule C'était, du reste, la divinité principale des peuples du Midi. Les Phéniciens l'appelaient *Elgabal;* les Perses, *Amanus;* les Palmyréniens, *Malachbelus;* les Égyptiens, *Ammon*, *Osiris;* les Assyriens, *Bel*. La terminaison de son nom variait quelquefois : c'était *Belen*, *Abellio*... Entre autres preuves historiques de ces dernières terminaisons, il nous reste une inscription trouvée près de Comminges et rapportée par Gruter :

DEO
ABELLIO
NI
MINUCIA
JUXTA
V. S. L. M.

6. La reine du ciel, la lune. De même qu'en Égypte, elle était adorée sous le nom d'*Isis* et de *Dercelo*. Dans ces dernières années un habitant du Couserans découvrit sa statue avec une inscription nominative au bas, *Belisama*, que *Latour-d'Auvergne*, antiquaire plus zélé qu'instruit, s'empressa d'interpréter ainsi : *C'est ici Bel*.

les : le premier qui s'avance, courbé sous les années, a les pieds nus, la tunique retroussée jusqu'aux genoux, et de larges bracelets d'or. Le deuxième, nu de la ceinture en haut, porte sur ses épaules un sanglier les pieds tournés vers les astres. Le troisième, plus jeune, les suit à quelques pas, et tient le couteau sacré pour égorger la victime, et l'olla pour recueillir ses entrailles. C'est le sacrificateur avec ses deux victimaires qui va accomplir la cérémonie nocturne de *Teut* [1].

Ainsi s'honorait la divinité. Le sang humain a bien rougi quelquefois les dolmens; mais alors le couteau sacré ne frappait que les criminels. Gardés cinq ans dans les fers, au terme de cette première expiation on les attachait en croix aux branches des chênes; ou plutôt, en l'honneur de Teut, ils étaient liés au poteau d'un bûcher couvert des prémices de tous les fruits : les Armorikes croyaient que, purifiées par le feu, ces âmes coupables s'envolaient dans le ciel.

Une autre coutume, inspirée par cette foi à l'immortalité de l'âme, régnait dans les basses terres. Si le corbeau [2] avait jeté son cri funeste au-dessus des bois sacrés, si l'air se chargeait de vapeurs léthifères, le peuple s'alarmait et demandait une victime pour apaiser les dieux. Le plus riche ou le plus pauvre du burg était alors remis aux druides, qui le nourrissaient avec soin pendant un an. Puis, vêtu

1. Le père Montfaucon, *Antiquité expliquée*.

2. Lug. (Plutarque, περὶ ποταμῶν αραρ., p. 23.)

de la robe blanche, le front ceint de verveine, et chargé de tous les crimes du canton, il était précipité du haut des duns.

Rien de plus doux maintenant, rien de plus gracieux que ce culte des champs et des bois coloré de toute la naïveté, de toute la fraîcheur, de toute la poésie des premiers âges.

Aussitôt que, le sixième jour de la lune, les deux taureaux blancs avaient été immolés au pied du chêne, au *gui*, les druides proclamaient l'an neuf.

La jeunesse se rassemblait alors et courait les burgs avec ce chant :

« Nous sommes arrivés, nous sommes arrivés
» A la porte des rics.
» Dame, donnez-nous l'étrenne du gui!

» Si votre fille est grande
» Nous demandons l'étrenne du gui!
» Si elle est prête à choisir l'époux,
» Dame, donnez-nous l'étrenne du gui!

» Si nous sommes vingt ou trente,
» Nous demandons l'étrenne du gui!
» Si nous sommes vingt ou trente bons à prendre femme,
» Dame, donnez-nous l'étrenne du gui [1]. »

Puis, le soir, quand les familles étaient réunies autour de la table patriarcale, une voix timide se faisait entendre à la porte, murmurant deux vers sup-

1. *Keysler* a écrit qu'en Guienne il n'y avait guère plus de 80 ans que la coutume d'aller demander des étrennes en criant : *Au gui l'an neuf!* était abolie ; il s'est trompé. Cet usage existe encore. Les strophes qu'on cite se retrouvent mot à mot dans une chanson populaire de Tonneins. (Voir Mone, *Die druidischen neujahrgebraüchle*, t. II, p. 379.)

pliants, et la femme s'empressait de sortir et de porter une part du festin aux pauvres.

C'était, au reste, le signal des joies publiques ; on se masquait avec la robe des femmes, avec les peaux velues des faons : emprunter les cornes de l'urus, la tête de la génisse, et dresser la table la plus splendide, passait pour un gage de bonheur futur.

Les autres fêtes suivaient la marche des saisons en les réfléchissant à mesure dans leurs rites naïfs.

Ainsi, l'arrivée des hirondelles donnait le signal de la fête aux mauvais génies.

Par les matinées les plus riantes du printemps, au penchant fleuri des duns, à travers les bouleaux des chemins, apparaissaient tout à coup les prêtres d'Hizzus portant sur leurs épaules des statuettes couvertes d'un long voile blanc et couronnées de feuillages. Le vieux *barde* chantait des hymnes en leur honneur, tout le peuple accourait en dansant sur leur passage; et le cortége, au milieu des vœux et des chants, traversait les vertes campagnes.

L'été, la première branche de fruit qu'avait mûrie le soleil, on l'apportait aux druides. Ils la coupaient huit fois, sur chaque morceau gravaient des marques, puis ils les jetaient pêle-mêle dans une robe blanche. L'eubage, les yeux au ciel, invoquait Teut pendant ce temps, et, sa prière achevée, retirant, comme des bulletins, les morceaux de la branche ; sur le rapport que le hasard donnait

entre elles aux marques hiéroglyphiques, il prédisait l'avenir.

Une recherche entourée par les *saronides* [1], d'un appareil plus mystérieux et pleine de terreur, signala long-temps les jours caniculaires. Une multitude de serpents s'assemblaient, disaient ils, poussés par l'haleine de feu du soleil. Entrelacés un mois, ils produisaient avec des sifflements affreux, et sur une place couverte d'écume verdâtre, un œuf magique diapré de taches de sang. Celui qui avait l'audace de le ramasser à cheval au milieu des reptiles, et le bonheur d'échapper à leur rage, possédait un talisman souverain. En mettant cet œuf dans son sein, il était sûr de réussir dans toutes ses entreprises et de gagner tous ses procès [2].

C'était ensuite la cérémonie si bizarre de la *belinuncia* [3].

Dans les temps arides, et lorsqu'il fallait de la pluie pour sauver le lym, on réunissait toutes les filles du burg ; la plus jeune, qui devait être vierge, quittait sa tunique, et toute nue allait à la tête des autres cherchant la jusquiame. Dès qu'on l'avait trouvée elle arrachait la précieuse plante avec le petit doigt de la main droite, et l'attachait au bout d'un cordon lié à ses pieds. Alors ses compagnes, coupant chacune un rameau dans les aubiers [4], condui-

1. De saron, vieux chêne (Hesychius).
2. Pline.
3. Υσχύαμον Γαλλοί βιλινῦντιαν. (Dioscorides, lib. IV, cap. 67, Burchard.)
4. Albarela.

saient la vierge qui traînait la jusquiame à la rivière et l'y faisaient entrer jusqu'aux genoux : là, plongeant leurs rameaux dans les flots, elles l'aspergeaient tour à tour ; et quand l'eau, ruisselant de ses cheveux, inondait son sein et ses épaules, on la ramenait au burg à reculons [1].

Mais rien n'est comparable aux scènes étranges que l'imagination de nos aïeux voyait se jouer la nuit sur les gazons. Tantôt la déesse Néhalénia avec sa robe blanche et flottante, avec ses souliers d'or, descendait des nuages et glissait mystérieusement sur la lisière des forêts. Les feuilles des bouleaux frémissaient soudain sur son passage, ses deux torches l'entouraient d'un croissant de lumière, et on entendait hurler ses deux chiens noirs.

D'autres fois les fées, *fadas*, endormies au bord de leurs fontaines ou dans leurs cabanes de pierre, s'éveillaient en sursaut. Elles écoutaient le bruit de la source, puis, y trempant leurs pieds, se rendaient cueillir la sélago [2] ensemble et furtivement comme s'il s'agissait d'un vol.

Mais voici que la clarté des étoiles allait pâlissant peu à peu. Aux trois branches d'un carrefour tombaient les génies du mal avec un sourd battement d'ailes ; de tous les coins de l'Armorike, les *stries* accouraient au rendez-vous. *Bentsozia* se mettait à la tête de ces monstres à forme de femme, et la troupe lugubre prenait son vol dans les airs. A cette heure,

1. Apulée, *De virt. herber.*
2. Sabine.

les femmes qu'un pacte liait aux génies, sortant du lit de leurs époux, allaient rejoindre l'olda et traversaient les nues avec elle. Malheur à l'homme[1] égaré dans la nuit; s'il était aperçu de la troupe infernale, elle plongeait sur lui comme un vautour, ouvrait sa poitrine, mangeait son cœur, et renvoyait le corps animé d'une vie factice.

Souvent, dans les pelouses éclairées d'une lueur blafarde, on les voyait parmi le *dicone*, l'*halus*, le *laginum*, la *rhodora*, chercher la plante cabalistique. L'avaient-elles trouvée, elles se transformaient au même instant et devenaient des *dracs*[2]; ou elles faisaient sortir les morts de leurs tombes, ou elles forçaient la lune de descendre du ciel pour écumer sur l'herbe. Voilà pourquoi, tremblant devant ces fantômes, le peuple leur avait élevé dans toutes les campagnes des chapelles grillées où l'on venait, pour les fléchir, allumer des flambeaux, immoler un porc[3], et murmurer des paroles magiques.

Que si nous sortons du cercle d'or de ces fictions trop merveilleuses pour nos temps modernes, dans les plus tristes réalités de la vie nous trouverons, ou des illusions consolantes, ou les vertus de la famille fortement enracinées aux cœurs des Armorikes.

1. Quintilien, *Institutiones*.

2. C'est vraiment une chose intéressante et curieuse que de retrouver toutes ces antiques superstitions vivantes encore dans nos campagnes. On y craint aussi vivement qu'il y a trente siècles les *dracs* et les *stries*, les uns sous le même nom, les autres sous celui de *fathchillieras*, génies femelles à qui l'on attribue à peu près les méfaits des stries et des fadas.

3. Sic.

Ils étaient persuadés que l'existence de la terre n'est qu'une transition à celle du ciel [1], et que les âmes des bons s'envolaient dans la lune. C'est dans cette croyance qu'en brûlant les morts ils avaient soin de déposer sur le bûcher une note de leurs affaires, pour aider dans l'autre monde les mémoires paresseuses. On n'enterrait jamais ceux qui tombaient sur le champ de guerre sans leur remplir les mains de baume destiné à guérir leurs blessures.

Une statue de Teut, aux joues peintes, l'une en blanc, l'autre en noir, gardait la plaine des tombeaux. C'étaient de simples fosses creusées avec l'*ascia* qu'on sculptait ensuite sur le couvercle, ou des caveaux en pierres brutes de trois pieds de grandeur. Lorsqu'il avait quelque temps flotté au vent dans les draps mortuaires, on y descendait le cadavre, ou ses ossements calcinés, ou simplement l'urne qui renfermait ses cendres.

Les rics y ajoutaient une figurine assise sur un fauteuil de joncs et pressant un enfant dans ses bras, avec ces mots gravés en relief : IS PORON ISTILLU.

La figurine voulait dire, dans le style symbolique des druides, qu'après avoir reçu le corps de son fils la terre conservait son esprit ;

Et l'inscription, que celui-là avait payé le tribut. Réflexion profondément mélancolique qui, transmise

1. Θανατοῦ χαθαφρονῆταί διελπίδα ἀναβιώσεως (Appien d'Alexandrie).

de siècle en siècle, comme un écho des tombes de nos pères, sort encore aujourd'hui des lèvres de leurs enfants toutes les fois qu'ils entendent la cloche des morts [1] !

GRECS.

Un navigateur des îles Ioniennes, appelé *Euxène* [2], aborda à une époque très-reculée aux rivages de l'Armorike. Le palais de Nant, ric de la tribu maritime, s'ouvrit pour lui et pour ses compagnons; et la belle Gyptis, la fille du ric, entrant pendant le festin offert aux étrangers, présenta la coupe d'eau à Euxène. Celui-ci, devenu son époux, établit sous la puissante protection des Ségobriges une colonie phocéenne [3].

Traitée en sœur tant que Nant vécut, la nouvelle cité fut à sa mort l'objet des jalouses craintes des hommes du sol. Ils la comparèrent à la chienne qui demande humblement un asile au berger pour y déposer ses petits, puis qui refuse de sortir quand ils sont grands et forts. Et comme les défiances ne couvaient pas long-temps dans l'âme de ces peuples sans y engendrer des desseins violents, ils résolurent d'étouffer leur ennemie dès sa naissance. Au milieu d'une fête, ils introduisirent dans le burg des chars couverts de feuillages et pleins de guerriers armés.

1. A pagat é diben.
2. Εὐσεβίου τοῦ παμφίλου χρονικῶν λόγος.
3. « Massiliam verò à Mercatore conditam quidam veterum prodiderunt; item quod non omittendum, priùs conditam à Phocæensibus, interjecto tempore, aliam coloniam Phocæensium accepisse. » (Joseph Scaliger.)

Par malheur, une Ségobrige amoureuse d'un Phocéen avait livré le secret; tous ses compatriotes, surpris à leur tour, furent massacrés. A peine échappée à ce péril, la colonie eut à soutenir le choc de ses voisins, qui pressaient vivement ses flancs jeunes encore, lorsque les armes de Bellovèse lui conquirent l'indépendance.

Plus tard, c'est-à-dire cent vingt ans avant la bataille de Salamine [1], d'autres émigrants ioniens fuyant le despotisme d'Harpale, lieutenant de Cyrus, vinrent s'y réfugier [2], et de leur arrivée date véritablement la fondation définitive et l'importance de Phocée connue désormais sous le nom de Massalia [3].

Une admirable intelligence, à partir de ce moment, prépare les destinées de la ville grecque. Les Massaliotes pressentirent le rôle qu'ils étaient appelés à jouer parmi ces nations demi-sauvages; ils virent que l'exploitation du continent par le commerce devait rigoureusement tomber dans leurs mains, et toute leur habileté, tous leurs efforts tendirent à ce but. La position de Massalia était excellente par elle-même, il ne s'agissait que de la rendre inexpugnable aux ennemis intérieurs et extérieurs : ce fut là leur premier soin.

1. Timée. — 2. Ammien Marcellin (Harpocration).

3. Qu'on remarque déjà l'adoucissement phonique des radicaux primitifs. De Mag, ville, habitation, les Grecs font Maz, mot qui est venu et resté sans altération. Maz-Salia, habitation *salienne*. Toutes les autres racines celto-cynésiennes, auskes, phéniciennes vont se teindre successivement d'une couleur hellénique.

La ville, bâtie en amphithéâtre sur des rochers et sur une langue de terre ferme, se trouva bientôt environnée de tours. De hautes murailles l'enfermèrent avec son port dans une ceinture formidable. Hors d'atteinte du côté de la terre par ses fortifications et sa citadelle, maîtresse de la mer par son lacydon [1] et ses vaisseaux, elle put mettre en œuvre l'idée première de sa fondation avec toute latitude.

Mais pour que cette idée de monopole universel ne s'effaçât jamais de l'esprit de leurs enfants, les Ioniens imaginèrent de la rendre vivante par la constitution politique. Six cents familles nobles envoyaient, avec force brigues, chacune un membre au conseil souverain de l'État [2]. Cette assemblée des Timouques en choisissait quinze dans son sein pour présidents et pour ministres. Le pouvoir exclusif était délégué, par les suffrages de tous, à trois d'entre eux [3]. Le peuple divisé en tribus ne comptait pour rien ; il avait seulement la faculté de lire les lois des Timouques affichées sur la place publique [4]. La concentration de l'autorité produisit néanmoins les plus heureux effets : l'unité de vues qui en résulta d'abord ouvrit un immense sillon de prospérités et de richesses devant les Ioniens. Ils s'emparèrent de toutes les voies déblayées autrefois par les Phéniciens ; et les deux roses de Tyr, si vermeilles

1. Le port.

2. Οἱ γαρ μὴ μέτεχωντες τῶν ἀρχῶν γίνουν εὼς μετέλαβον οἱ πρεσβύτεροὶ προτέρον ἀδέλφων. (Aristote, *Politique*, liv. v.)

3. Strabon. — 4. César.

encore sur les rives de l'Armorike, furent forcées de fleurir à l'ombre de la citadelle massaliote!

En s'attachant comme clientes *Rhodos* et *Rhodanoussia*, les Ioniens détruisaient la concurrence de ces deux places de commerce, et s'emparaient du même coup des clefs du *Rhedeg* et de la côte. Aussi, après avoir occupé ces deux points principaux, traçant un demi-cercle dans les terres, ils les lièrent à la métropole par une chaîne de colonies. On vit s'élever successivement la ville de la Victoire, *Nikaia* [1]; la Sentinelle, *Antipolis* [2]; la Nouvelle-Athènes, *Athenopolis* [3]; l'Heureuse, *Olbia* [4]; la Bonne, *Agathè* [5]; la Marchande de sel, *Alonis* [6]; la ville du Taureau, *Tauroentiom* [7]; la fille du Taurion, *Trézène* [8]; la Harpe, *Kitharista* [9]; les villes du marché et de l'étang, *Emporion* et *Stomalimné* [10]; celle du continent, *Abarnos* [11].

Trois vieilles cités celtiques, *Kabellion*, *Aouenion*, *Arelaith* [12], passèrent même sous leurs lois; et la dernière échangea son nom contre celui plus moderne de *Théliné*, la ville aux coquillages. Un commerce actif et quotidien s'établit entre les colons et les naturels du pays : des comptoirs jetés de toutes parts resserrèrent encore ces relations, et bientôt les

1. Νικη (Nice).— 2. Antibes.— 3. Agaï. — 4. Eoubo.— 5. Agde.

6. Αλς ωνεω (Ile de Maguelonne). Le père Baudrand la confond avec Alicante. — 7. Tarento. (Scylax.)

8. Le fleuve Taurion baignait Trézène. On trouve aux environs de l'ancienne abbaye de Grandmont un ruisseau portant le même nom

9. Ceyreste. (Baron Walckenaer, *Géogr. anc. des Gaules*.)

10. Ampurias, Estouma. — 11. Αβαρις, du continent, qui n'a point de vaisseau. — 12. Cavaillon, Avignon et Arles.

Massaliens parvinrent à se faire les entreposeurs de la Bétique, de la Gaule, de la Bretagne et de l'Italie.

Pendant cette période de l'établissement ionien à l'intervention romaine, l'histoire coule presque toujours dans le même lit. La cupidité grecque se déploie sans mesure, et rançonne impitoyablement les tribus celtiques d'en haut et les pasteurs des plaines. Comme les négriers de nos jours avec les sauvages, les Massaliotes abusent de leur supériorité morale jusqu'à solder leurs trafics en pièces fausses recouvertes d'une feuille d'or ou d'argent.

Sur les mers, Massalia est presque reine. Une seule fois la puissante Carthage a voulu les lui disputer, mais les têtes d'airain des liburnes grecs ont brisé les galères puniques, et depuis ce temps le taureau massaliote vogue sans rival. Lui seul a le monopole du corail et de cet ambre jaune que les femmes du Garw attendent avec tant d'impatience. Au seul entrepôt du Lacydon se rendent ces mules qui dans trente jours apportent l'étain d'Uxisama (Ouessant).

La constitution politique ne contribuait pas peu, du reste, à développer la prospérité commerciale. Par leur sévérité, les lois tenaient continuellement les esprits en éveil ; et il arrivait qu'au lieu de songer à les éluder ou à les combattre, le peuple ne cherchait qu'à leur rendre hommage et à les fléchir quelquefois à force de vertu. On doit citer comme exemple, avec cette rouille antique dont le glaive de la justice était couvert, le beau trait de Zénothémis.

Son ami Ménécrate, convaincu d'avoir injustement jugé, venait d'être déclaré infâme et de perdre tous ses biens comme le voulait la loi. Le revers était grand, mais ce qui le rendait encore plus cruel au cœur du magistrat, c'était son amour et sa tendre sollicitude pour sa fille, pauvre créature horriblement disgraciée et même épileptique; un jour il ne put s'empêcher de confier toute sa douleur à Zénothémis; mais celui-ci, lui prenant la main : « Rassurez-vous, dit-il, les dieux ont trouvé un époux à votre fille. » Aussitôt il lui donna une dot de vingt-cinq talents, et, ayant fait préparer dans sa maison un splendide festin nuptial, aux dernières libations il présenta la coupe d'eau à Ménécrate et le força de l'accepter pour gendre. Cette union fut bénie du ciel, et un fils de la plus rare beauté étant né à Zénothémis, celui-ci l'apporta, vêtu de deuil aux pieds des Timouques, qui, touchés de son dévouement, rendirent à l'enfant les richesses et l'honneur de son aïeul[1].

Voilà donc quel était alors l'état de l'Armorike : trois grandes zones principales coupaient son territoire en y dessinant trois familles aussi distinctes que les raies diversicolores du sag (vêtement national). La première, qui bordait la côte, comprenait les colonies avec leurs maisons de plâtre et de chaume, leurs magasins couverts de tuiles, leurs murs de pierre blanche. Comme avant-postes, se rangeaient

1. Lucain, *De amicitiâ*.

dans la mer les cinq îles *Stoichades*, Prote [1], Mésea [2], Hypæa [3], Planassie [4] et Léron [5], dont le temple se mirait dans les flots. Les navigateurs voyaient de loin les colonnes de marbre du temple de Vénus sur le promontoire Aphrodision [6], le cap de Leucate [7] et le temple de Diane [8], se détacher sur des vagues aussi bleues et un ciel aussi pur que la mer d'Ionie, que l'horizon azuré d'Athènes. Ils abordaient au Lacydon, où flottait toujours une forêt de mâts encadrée par les remparts et les tours de Massalia, haletante au soleil. Les fanaux massaliotes les guidaient, pendant la nuit, aux bouches périlleuses du Rhodanos [9].

Tous les arbres précieux de la mère-patrie avaient été transplantés sur ce sol : on y trouvait le figuier aux larges feuilles, le citronnier aux pommes d'or, et l'aloès. Les collines étaient ombragées de verts oliviers, la vigne serpentait sur les flancs des rocs, et dans les vallées se courbaient de riches moissons [10].

Les bassins du *Garw*, de *l'Ator* et de *l'Arar* [11] enfermaient la seconde zone composée de tous les peuples que nous avons déjà nommés : çà et là s'élevaient des établissements massaliotes : à l'exemple des étrangers, les Ausks-Armorikes plantaient la vigne, commençaient à semer le blé et à clore leurs

1. Porquerolles. — 2. Portecroz. — 3. Ile du Levant. — 4. Saint-Honorat.

5. De Sainte-Marguerite, dite de Léron, à cause qu'il y avoit un temple en l'honneur d'ung certain petit roytelet d'Afrique, appelé Léry. (Thevet.)

6. Cap de Creus. — 7. Cap de Saint-Loup. — 8. A l'embouchure du Rhône. — 9. Le radical indigène Rhedeg est hellénisé à partir de ce moment. — 10. Salvien, Pline le-Jeune. — 11. Garonne, Adour, Hérault.

burgs de murailles [1]. Sur les anciennes chaussées phéniciennes roulaient avec activité les chariots des colons. Partout où ils s'arrêtaient pour vendre leurs marchandises, les Ausks à la rouge ceinture, les Tectosagen au brack peint, les rusés Ligors s'attroupaient autour d'eux et leur demandaient d'où ils venaient, le nom et les usages de leur pays et de leurs pères [2].

La troisième s'étendait des monts Kèben, Byrren, Cantal, à l'Océan et à la Lierris. Le sArvernes, dispersés sur ce vaste plateau, éprouvèrent aussi l'influence des relations grecques. Défrichant leurs forêts, traçant des routes, ils ouvrirent passage aux chariots des marchands. Ceux-ci leur apportèrent l'étain d'Uxisama en échange de leur plomb et de leur fer : ils leur enseignèrent à pousser la charrue, à bâtir avec le ciment, et à substituer les lits au gazon et aux peaux de loup qui jonchaient leurs cabanes [3].

On conçoit le changement que dut produire dans les mœurs des Armorikes ce commerce de tous les jours et de tous les instants, et quelles améliorations vinrent à la suite : la rudesse native du peuple indigène s'adoucit progressivement dans ses rapports avec le peuple civilisé; la langue dépouilla ses écailles celtiques pour se plier à la douce euphonie massaliote. A force d'entendre parmi eux l'idiome étranger, Ausks et Arvernes le bégayèrent dans les

1. Merula (Géographie générale). — 2. Polybe, Vopiscus. — 3. Strabon.

comptoirs, et une foule de mots restèrent sur leurs lèvres.

La religion aida encore au rapprochement par ses puissants prestiges. Les Grecs avaient trouvé la fête du solstice d'été, souvenir lointain de Tyr ou de Memphis. Ils la fondirent dans une célébration commune avec leurs lacphries. La première nuit de l'été, tous les burgs, toutes les villes, tous les pens des campagnes étincelaient de feux. Les Armorikes voyaient dans ces flammes l'image du renouvellement de l'année, les Grecs un hommage à la déesse d'Éphèse; mais, en criant *Johnan* et *Diane*, les uns et les autres dansaient le red-an-dro[1] autour du bûcher, et scellaient leur amitié nouvelle par les plus joyeuses acclamations.

Prise de ce point de vue, l'Armorike se présente maintenant sous une face neuve. Tout y revêt une forme hellénique ou s'y baptise d'un nom ionien; or, comme sur cette première couche s'est superposé le badigeon romain, il importe à la vérité et à l'exactitude historiques de la conserver intacte. Par ce moyen on suivra facilement la physionomie nationale à travers toutes ses transformations.

Dans les commentaires sur Eusèbe-Pamphile, Scaliger nous a laissé le mot d'une énigme bien difficile à deviner sans son secours. Il nous a appris que l'Armorike était primitivement divisée en nomes semblables à ceux d'Égypte dont le nom disparut plus

1. Lucilius

tard sous la qualification de *civitates*. A l'aide de cette donnée et des vieux géographes, on peut reconstruire tout l'ancien édifice politique et social tel qu'il était, à peu de chose près, au temps de la colonisation grecque.

NOMES PRINCIPAUX [1].

Massalia.

Le nome de Massalia rangeait sous ses lois les terres comprises entre le golfe qui portait son nom, le Var et une partie du Rhône.

Nemaoussom [2].

De Nemaoussom ressortissaient Vindomagos [3], Ouienna [4], Magalo [5] et tous les villages des Volces arécomikes.

Andéridon [6].

Andéridon appartenait aux Gabaloi : Tasta et Datia [7] formaient les limites de ce nome assez restreint.

Cliberri [8].

Dans celui de Cliberri, les Auskioi occupaient Hungumberri [9], Lacura [10], Comacina [11], Elusa [12] et une grande partie de la rive gauche du Garw appelée par les Grecs Garon.

1. Στεφανος περὶ πολέον, εκ τῆς Ητολεμαιού γεωγραφίκης ὔφηγησεως.

2. Nîmes, appelée, comme on s'en souvient, *Nemet-mag* par les peuples antérieurs.

3. Vendemiase. — 4. Vienne. — 5. Maguelonne. — 6. Anterrieux. — 7. Tasta près de Conques (Testet *sur la Daze*). — 8. Auch. — 9. Ville détruite près de la forêt de Bouconne. — 10. Lectoure. — 11. Ville perdue. — 12. Eause.

Aginnom [1].

Aginom était la métropole des tribus Nitiobriges.

Cossiom [2].

Cossiom dominait sur le pays vasate et les plaines sablonneuses des Boïes.

Bourdigala [3].

Les Bitourigues Vibisques composaient le nome de Bourdigala, borné par les Santones et l'Océan. Ils avaient pour seconde ville Noviomagos et Segosa [4].

Anatilia [5].

Anatilia était le chef-lieu de la confédération des Ligors, formée des Oxybes, des Déciates, des Anatiliés et des Avatiques. Kitarista [6], Agitna [7], Azania [8], Catoluca [9], villes principales.

Arrosiom [10].

Dans cette circonscription on comptait les Kaouaroi [11], disséminés entre Arrosiom, Akousciom [12] et Aeria [13].

Tarouscom [14].

Les Saliès tenaient dans ce nome tout le pays qui s'étend de Tarouskom à Glanom [15], Arelatom [16], Ernaginon [17], Ouassiom [18].

1. Agen. — 2. Bazas. — 3. Bordeaux. — 4. Royan, Escorsé (Landes). — 5. Ville située vers le pont Saint-Esprit. — 6. Ceyreste ou le cap Cepet. — 7. Port de Theoulé. — 8. Azillanet. — 9. Ville perdue. — 10. Orange. — 11. Les Cavares. — 12. Notre-Dame *d'Aigu*. — 13. Auriac. — 14. Tarascon. — 15. Saint-Rémy. — 16. Arles. — 17. Saint-Gabriel. — 18. Vaison.

Dinia [1].

Dinia et son-district prolongé le long des côtes d'Agathè [2] à Blaskon [3] et à l'île Léron paraissent avoir été habités par les Bodiontikoi, peuple mêlé de Grecs et de Ligors.

Tolosa [4].

Tolosa, capitale des Volces Tectosages, commandait à Narbon [5], Kepero [6], Karkasso [7], Baitarrai [8]. Son autorité était reconnue dans le bassin de l'Ator et sur le versant purement auske d'Illiberri [9], Cocoliberri, Rouskinom à la mer.

Mediolanion [10].

Le nome des Santones dessinait l'extrémité du golfe Galate. Outre sa capitale, on y voyait Sassumina [11] et le port Siccor [12], à l'embouchure de la Liéris.

Liminom [13].

Les Limnikoi se partageaient en deux branches : la première, mélangée de Pictones, couvrait en deçà de la Liéris [14] le territoire qui confine aux Santones, aux Avarikes et aux flots de la Crosa [15]; Liminom donnait le nom à son nome, et Argantomagos [16] le limitait au nord.

1. Digne. — 2. Agde. — 3. Château de Brescou. — 4. Toulouse. — 5. Narbonne. — 6. Saint-Tibéri. — 7. Carcassonne. — 8. Béziers. — 9. Elne, Collioure, Perpignan. — 10. Saintes. — 11. Ville perdue. — 12. Trace philologique remarquable : *Sichor* signifie en phénicien rivière (Réland). — 13. Poitiers. — 14. Loire. — 15. Creuse. — 16. Argenton.

Ratiaton [1].

La seconde branche des Limnikoi remontait le plateau Arverne et, s'arrêtant à la Dourdon [2], formait le nome de Ratiaton. Villes secondaires : Toula [3], Briga, Cassinomagos, Aguista, Jougondiakos, Solemniagos et Tiblosa [4].

Vesuna [5].

Vesuna était le nome des Pétrocorioi.

Néméton [6].

Deux nomes principaux classaient, à ce qu'il paraît, la population Arverne ; à celui de Néméton obéissaient Brioua [7], Bruguèzia [8], Thigurna [9] et Eborolakos.

Gergovia [10].

A celui de la cité des montagnes Icidmagos [11], Iciodura et Ouiolvassion.

Doukona [12].

Les Cadourkoi en comptaient aussi deux : le premier, resserré d'abord dans les vallées de l'Oltis [13], se développait peu à peu sur les mille dunes du Craig [14], et s'arrêtait à la forêt baignée par l'Avario [15]. Doukona en était le siége ; Ouelloduna [16], le boule-

1. Limoges. — 2. Dordogne. — 3. Tulle, Brives, Chassenon, Ahun, Mont-Jouy, Solignac. — 4. Ville perdue. — 5. Périgueux. — 6. Clermont. — 7. Brioude. — 8. Ville perdue. — 9 Thiers et Ebreuil. — 10. Ville au sud de Clermont. — 11. Issengeaux, Issoire et Volvic. — 12. Cahors. — 13. Le Lot. — 14. Les crêtes granitiques qui bordent les vastes groupes de terrain quartzeux de Figeac à Saint-Afrique. — 15. L'Aveyron. Cette forêt est la Grésigue. — 16. Uxellodunum.

vard. Villes secondaires : Cosa [1], Diolinda, Moasan.

Albriga [2].

Le second nome des Kadourkoi suivait le Tarn jusqu'au pays Tolosate, et, côtoyant les rochers Routanites [3], venait finir à Carantomagos [4]. Son siége était Albriga.

Segadounom [5].

Le district de Segadounom comprenait tout le territoire des Routanoi;

Rouessiom [6].

Et celui de Rouessiom, le territoire des Ouellenes [7], qui terminait de ce côté le plateau Arverne.

Cette distribution du pays en nomes représentait, dans son ensemble, une vaste fédération pivotant aux deux extrémités sur deux centres de pouvoir rivaux. Autour des Arvernes se groupaient, à titre de sœurs, la famille Celto-Armorike et la famille Ausk-Armorike. Les colonies étaient ralliées au lion massaliote. Assez long-temps l'élément national et l'élément étranger, malgré la haine sourde qui les divisait, vécurent sans choc, côte à côte. Il y avait bien par intervalles des querelles de frontières entre les Ligors et les Grecs; mais ces différends bientôt apaisés ne franchissaient jamais la ligne de démarcation que les Gésates étaient payés pour maintenir, ou pour la retracer avec leur sang. Massalia et Gergovia,

1. Cos (entre Montauban et Moissac), Debiliac, Moissac. — 2. Alby. — 3. Les habitants du Rouergue. — 4. Villefranche. — 5. Rodez. — 6. Saint-Paulian. — 7. Ceux du Velai.

quoique mutuellement jalouses de leur puissance, et déjà se mesurant d'un œil hautain, n'en étaient point venues aux hostilités. L'occasion se présenta dans l'année cent cinquante-quatrième avant Jésus.

Massalia, depuis la soumission de Rhodos[1], n'avait plus trouvé que Carthage pour lui disputer l'empire des flots et le monopole du commerce. Mais trop faible pour saisir corps à corps le colosse africain, on doit sentir avec quelle joie elle vit Rome engager la lutte.

Dès lors, seconder les Romains, accabler les Carthaginois, partager leurs dépouilles et régner sur tous les marchés sans rivale et sans concurrence, tel devait être son plan dans les guerres puniques, et tel fut son rôle d'alliée. Constamment du côté des Romains, elle les servit jusqu'à la journée de Zama, comme amie, comme auxiliaire, comme espion. Son or, ses arsenaux, ses galères, les javelots de ses Gésates, elle leur prodigua tout; aussi, quand succomba Carthage, l'exploitation de l'Orient échut aux Massaliotes, et Rome paya magnifiquement les services rendus. Les vaisseaux partis du Lacydon purent entrer, francs de tous droits, dans les ports de la république; les oligarques purent venir s'asseoir dans les arènes à côté de ses sénateurs.

Mais le but convoité par la haute ambition de Massalia n'était pas encore atteint. Du côté des Armorikes, elle pressentait de vigoureuses résistances;

1. Rose.

presque reine sur la mer, elle ne jouissait dans les terres que d'un territoire toujours contesté. Pas de repos pour ses Timouques, pas de sécurité pour ses colonies, pas de garanties de durée pour sa puissance même, tant que vis-à-vis d'elle s'élèverait la forte confédération arverne. L'attaquer seule était impossible, la mettre aux prises avec Rome, rancuneuse dans son cœur et dans son orgueil des balances de *Brenn* et des flammes du capitole, semblait le parti le plus habile. Ce fut celui qu'elle adopta, dans l'espoir que la tactique employée contre Carthage aurait le même succès contre Gergovia.

Un de ces combats périodiques que se livraient leurs mercenaires avec les Ligors servit de prétexte: battus et assiégés dans la ville de la victoire, les Massaliotes eurent l'art de jeter entre eux et leurs ennemis la morgue de l'ambassadeur de Rome qui, rudement repoussée par ces derniers, compromit en effet les Romains.

Le consul Opimius reçut ordre de marcher au secours de Massalia.

ROMAINS.

Parvenus au plus haut degré de puissance après la ruine de Carthage, ils avaient une surabondance de force militaire qu'ils précipitèrent avec empressement sur l'Armorike, appelée par eux *Aquilania*[1]. Auxiliaires d'abord, ils ne tardèrent pas à devenir envahisseurs et conquérants. Dans cette œuvre san-

1 Le pays des *eaux*.

quoique mutuellement jalouses de leur puissance, et déjà se mesurant d'un œil hautain, n'en étaient point venues aux hostilités. L'occasion se présenta dans l'année cent cinquante-quatrième avant Jésus.

Massalia, depuis la soumission de Rhodos[1], n'avait plus trouvé que Carthage pour lui disputer l'empire des flots et le monopole du commerce. Mais trop faible pour saisir corps à corps le colosse africain, on doit sentir avec quelle joie elle vit Rome engager la lutte.

Dès lors, seconder les Romains, accabler les Carthaginois, partager leurs dépouilles et régner sur tous les marchés sans rivale et sans concurrence, tel devait être son plan dans les guerres puniques, et tel fut son rôle d'alliée. Constamment du côté des Romains, elle les servit jusqu'à la journée de Zama, comme amie, comme auxiliaire, comme espion. Son or, ses arsenaux, ses galères, les javelots de ses Gésates, elle leur prodigua tout; aussi, quand succomba Carthage, l'exploitation de l'Orient échut aux Massaliotes, et Rome paya magnifiquement les services rendus. Les vaisseaux partis du Lacydon purent entrer, francs de tous droits, dans les ports de la république; les oligarques purent venir s'asseoir dans les arènes à côté de ses sénateurs.

Mais le but convoité par la haute ambition de Massalia n'était pas encore atteint. Du côté des Armorikes, elle pressentait de vigoureuses résistances;

1. Rose.

presque reine sur la mer, elle ne jouissait dans les terres que d'un territoire toujours contesté. Pas de repos pour ses Timouques, pas de sécurité pour ses colonies, pas de garanties de durée pour sa puissance même, tant que vis-à-vis d'elle s'élèverait la forte confédération arverne. L'attaquer seule était impossible, la mettre aux prises avec Rome, rancuneuse dans son cœur et dans son orgueil des balances de *Brenn* et des flammes du capitole, semblait le parti le plus habile. Ce fut celui qu'elle adopta, dans l'espoir que la tactique employée contre Carthage aurait le même succès contre Gergovia.

Un de ces combats périodiques que se livraient leurs mercenaires avec les Ligors servit de prétexte: battus et assiégés dans la ville de la victoire, les Massaliotes eurent l'art de jeter entre eux et leurs ennemis la morgue de l'ambassadeur de Rome qui, rudement repoussée par ces derniers, compromit en effet les Romains.

Le consul Opimius reçut ordre de marcher au secours de Massalia.

ROMAINS.

Parvenus au plus haut degré de puissance après la ruine de Carthage, ils avaient une surabondance de force militaire qu'ils précipitèrent avec empressement sur l'Armorike, appelée par eux *Aquitania* [1]. Auxiliaires d'abord, ils ne tardèrent pas à devenir envahisseurs et conquérants. Dans cette œuvre san-

1 Le pays des *eaux*.

quoique mutuellement jalouses de leur puissance, et déjà se mesurant d'un œil hautain, n'en étaient point venues aux hostilités. L'occasion se présenta dans l'année cent cinquante-quatrième avant Jésus.

Massalia, depuis la soumission de Rhodos[1], n'avait plus trouvé que Carthage pour lui disputer l'empire des flots et le monopole du commerce. Mais trop faible pour saisir corps à corps le colosse africain, on doit sentir avec quelle joie elle vit Rome engager la lutte.

Dès lors, seconder les Romains, accabler les Carthaginois, partager leurs dépouilles et régner sur tous les marchés sans rivale et sans concurrence, tel devait être son plan dans les guerres puniques, et tel fut son rôle d'alliée. Constamment du côté des Romains, elle les servit jusqu'à la journée de Zama, comme amie, comme auxiliaire, comme espion. Son or, ses arsenaux, ses galères, les javelots de ses Gésates, elle leur prodigua tout; aussi, quand succomba Carthage, l'exploitation de l'Orient échut aux Massaliotes, et Rome paya magnifiquement les services rendus. Les vaisseaux partis du Lacydon purent entrer, francs de tous droits, dans les ports de la république; les oligarques purent venir s'asseoir dans les arènes à côté de ses sénateurs.

Mais le but convoité par la haute ambition de Massalia n'était pas encore atteint. Du côté des Armorikes, elle pressentait de vigoureuses résistances;

1. Rose.

presque reine sur la mer, elle ne jouissait dans les terres que d'un territoire toujours contesté. Pas de repos pour ses Timouques, pas de sécurité pour ses colonies, pas de garanties de durée pour sa puissance même, tant que vis-à-vis d'elle s'élèverait la forte confédération arverne. L'attaquer seule était impossible, la mettre aux prises avec Rome, rancuneuse dans son cœur et dans son orgueil des balances de *Brenn* et des flammes du capitole, semblait le parti le plus habile. Ce fut celui qu'elle adopta, dans l'espoir que la tactique employée contre Carthage aurait le même succès contre Gergovia.

Un de ces combats périodiques que se livraient leurs mercenaires avec les Ligors servit de prétexte: battus et assiégés dans la ville de la victoire, les Massaliotes eurent l'art de jeter entre eux et leurs ennemis la morgue de l'ambassadeur de Rome qui, rudement repoussée par ces derniers, compromit en effet les Romains.

Le consul Opimius reçut ordre de marcher au secours de Massalia.

ROMAINS.

Parvenus au plus haut degré de puissance après la ruine de Carthage, ils avaient une surabondance de force militaire qu'ils précipitèrent avec empressement sur l'Armorike, appelée par eux *Aquitania*[1]. Auxiliaires d'abord, ils ne tardèrent pas à devenir envahisseurs et conquérants. Dans cette œuvre san-

1 Le pays des *eaux*.

quoique mutuellement jalouses de leur puissance, et déjà se mesurant d'un œil hautain, n'en étaient point venues aux hostilités. L'occasion se présenta dans l'année cent cinquante-quatrième avant Jésus.

Massalia, depuis la soumission de Rhodos[1], n'avait plus trouvé que Carthage pour lui disputer l'empire des flots et le monopole du commerce. Mais trop faible pour saisir corps à corps le colosse africain, on doit sentir avec quelle joie elle vit Rome engager la lutte.

Dès lors, seconder les Romains, accabler les Carthaginois, partager leurs dépouilles et régner sur tous les marchés sans rivale et sans concurrence, tel devait être son plan dans les guerres puniques, et tel fut son rôle d'alliée. Constamment du côté des Romains, elle les servit jusqu'à la journée de Zama, comme amie, comme auxiliaire, comme espion. Son or, ses arsenaux, ses galères, les javelots de ses Gésates, elle leur prodigua tout; aussi, quand succomba Carthage, l'exploitation de l'Orient échut aux Massaliotes, et Rome paya magnifiquement les services rendus. Les vaisseaux partis du Lacydon purent entrer, francs de tous droits, dans les ports de la république; les oligarques purent venir s'asseoir dans les arènes à côté de ses sénateurs.

Mais le but convoité par la haute ambition de Massalia n'était pas encore atteint. Du côté des Armorikes, elle pressentait de vigoureuses résistances;

1. Rose.

presque reine sur la mer, elle ne jouissait dans les terres que d'un territoire toujours contesté. Pas de repos pour ses Timouques, pas de sécurité pour ses colonies, pas de garanties de durée pour sa puissance même, tant que vis-à-vis d'elle s'élèverait la forte confédération arverne. L'attaquer seule était impossible, la mettre aux prises avec Rome, rancuneuse dans son cœur et dans son orgueil des balances de *Brenn* et des flammes du capitole, semblait le parti le plus habile. Ce fut celui qu'elle adopta, dans l'espoir que la tactique employée contre Carthage aurait le même succès contre Gergovia.

Un de ces combats périodiques que se livraient leurs mercenaires avec les Ligors servit de prétexte: battus et assiégés dans la ville de la victoire, les Massaliotes eurent l'art de jeter entre eux et leurs ennemis la morgue de l'ambassadeur de Rome qui, rudement repoussée par ces derniers, compromit en effet les Romains.

Le consul Opimius reçut ordre de marcher au secours de Massalia.

ROMAINS.

Parvenus au plus haut degré de puissance après la ruine de Carthage, ils avaient une surabondance de force militaire qu'ils précipitèrent avec empressement sur l'Armorike, appelée par eux *Aquitania* [1]. Auxiliaires d'abord, ils ne tardèrent pas à devenir envahisseurs et conquérants. Dans cette œuvre san-

1 Le pays des *eaux*.

quoique mutuellement jalouses de leur puissance, et déjà se mesurant d'un œil hautain, n'en étaient point venues aux hostilités. L'occasion se présenta dans l'année cent cinquante-quatrième avant Jésus.

Massalia, depuis la soumission de Rhodos[1], n'avait plus trouvé que Carthage pour lui disputer l'empire des flots et le monopole du commerce. Mais trop faible pour saisir corps à corps le colosse africain, on doit sentir avec quelle joie elle vit Rome engager la lutte.

Dès lors, seconder les Romains, accabler les Carthaginois, partager leurs dépouilles et régner sur tous les marchés sans rivale et sans concurrence, tel devait être son plan dans les guerres puniques, et tel fut son rôle d'alliée. Constamment du côté des Romains, elle les servit jusqu'à la journée de Zama, comme amie, comme auxiliaire, comme espion. Son or, ses arsenaux, ses galères, les javelots de ses Gésates, elle leur prodigua tout; aussi, quand succomba Carthage, l'exploitation de l'Orient échut aux Massaliotes, et Rome paya magnifiquement les services rendus. Les vaisseaux partis du Lacydon purent entrer, francs de tous droits, dans les ports de la république; les oligarques purent venir s'asseoir dans les arènes à côté de ses sénateurs.

Mais le but convoité par la haute ambition de Massalia n'était pas encore atteint. Du côté des Armorikes, elle pressentait de vigoureuses résistances;

1. Rose.

presque reine sur la mer, elle ne jouissait dans les terres que d'un territoire toujours contesté. Pas de repos pour ses Timouques, pas de sécurité pour ses colonies, pas de garanties de durée pour sa puissance même, tant que vis-à-vis d'elle s'élèverait la forte confédération arverne. L'attaquer seule était impossible, la mettre aux prises avec Rome, rancuneuse dans son cœur et dans son orgueil des balances de *Brenn* et des flammes du capitole, semblait le parti le plus habile. Ce fut celui qu'elle adopta, dans l'espoir que la tactique employée contre Carthage aurait le même succès contre Gergovia.

Un de ces combats périodiques que se livraient leurs mercenaires avec les Ligors servit de prétexte: battus et assiégés dans la ville de la victoire, les Massaliotes eurent l'art de jeter entre eux et leurs ennemis la morgue de l'ambassadeur de Rome qui, rudement repoussée par ces derniers, compromit en effet les Romains.

Le consul Opimius reçut ordre de marcher au secours de Massalia.

ROMAINS.

Parvenus au plus haut degré de puissance après la ruine de Carthage, ils avaient une surabondance de force militaire qu'ils précipitèrent avec empressement sur l'Armorike, appelée par eux *Aquilania*[1]. Auxiliaires d'abord, ils ne tardèrent pas à devenir envahisseurs et conquérants. Dans cette œuvre san-

1 Le pays des *eaux*.

quoique mutuellement jalouses de leur puissance, et déjà se mesurant d'un œil hautain, n'en étaient point venues aux hostilités. L'occasion se présenta dans l'année cent cinquante-quatrième avant Jésus.

Massalia, depuis la soumission de Rhodos[1], n'avait plus trouvé que Carthage pour lui disputer l'empire des flots et le monopole du commerce. Mais trop faible pour saisir corps à corps le colosse africain, on doit sentir avec quelle joie elle vit Rome engager la lutte.

Dès lors, seconder les Romains, accabler les Carthaginois, partager leurs dépouilles et régner sur tous les marchés sans rivale et sans concurrence, tel devait être son plan dans les guerres puniques, et tel fut son rôle d'alliée. Constamment du côté des Romains, elle les servit jusqu'à la journée de Zama, comme amie, comme auxiliaire, comme espion. Son or, ses arsenaux, ses galères, les javelots de ses Gésates, elle leur prodigua tout; aussi, quand succomba Carthage, l'exploitation de l'Orient échut aux Massaliotes, et Rome paya magnifiquement les services rendus. Les vaisseaux partis du Lacydon purent entrer, francs de tous droits, dans les ports de la république; les oligarques purent venir s'asseoir dans les arènes à côté de ses sénateurs.

Mais le but convoité par la haute ambition de Massalia n'était pas encore atteint. Du côté des Armorikes, elle pressentait de vigoureuses résistances;

1. Rose.

presque reine sur la mer, elle ne jouissait dans les terres que d'un territoire toujours contesté. Pas de repos pour ses Timouques, pas de sécurité pour ses colonies, pas de garanties de durée pour sa puissance même, tant que vis-à-vis d'elle s'élèverait la forte confédération arverne. L'attaquer seule était impossible, la mettre aux prises avec Rome, rancuneuse dans son cœur et dans son orgueil des balances de *Brenn* et des flammes du capitole, semblait le parti le plus habile. Ce fut celui qu'elle adopta, dans l'espoir que la tactique employée contre Carthage aurait le même succès contre Gergovia.

Un de ces combats périodiques que se livraient leurs mercenaires avec les Ligors servit de prétexte: battus et assiégés dans la ville de la victoire, les Massaliotes eurent l'art de jeter entre eux et leurs ennemis la morgue de l'ambassadeur de Rome qui, rudement repoussée par ces derniers, compromit en effet les Romains.

Le consul Opimius reçut ordre de marcher au secours de Massalia.

ROMAINS.

Parvenus au plus haut degré de puissance après la ruine de Carthage, ils avaient une surabondance de force militaire qu'ils précipitèrent avec empressement sur l'Armorike, appelée par eux *Aquitania*[1]. Auxiliaires d'abord, ils ne tardèrent pas à devenir envahisseurs et conquérants. Dans cette œuvre san-

1 Le pays des *eaux*.

glante et difficile, les Massaliotes les aidèrent pendant près d'un siècle. Mettant au service de ces dangereux alliés toute leur intelligence du pays et des peuples, et toute la perfidie du caractère grec, ils ne furent occupés, durant quatre-vingts ans, qu'à semer la trahison au profit des Romains sur cette terre hospitalière. Fidèles aux vils instincts des peuples commerçants, ils n'envisageaient qu'une idée de gain, et ne songeaient qu'à la pressurer avec rapacité et bassesse. Nous allons les voir à la queue des armées romaines comme les lixes et les goujats ; et, quand les légions auront vaincu, eux viendront sur le champ de bataille pour dépouiller les morts.

Quintus Opimius battit les Ligors, prit Ægitna, et suivant la coutume de sa nation envoya tous les habitants au marché des esclaves. Cette première invasion se concentra dans le nome d'Anatilia : les Oxybes, les Déciates, les Anatilies, les Avatiques, n'ayant pu soutenir le choc de l'armée consulaire, perdirent leurs armes et une partie de leurs terres : Opimius posa des camps au milieu d'eux pour marquer la prise de possession de Rome, et les Massaliotes s'enrichirent des vallées qu'on leur enleva.

Après les Oxybes ce fut le tour des Saliés. Les Grecs sollicitèrent contre eux l'intervention romaine et l'obtinrent facilement de l'amitié intéressée du sénat. Fulvius fut envoyé avec une nouvelle armée : écrasés sous le nombre, les peuples du nome de Tarouskom eurent le sort de leurs voisins d'Anatilia,

il fallut rendre les armes aux Romains, et céder tout le territoire maritime aux Massaliotes.

Mais il n'entrait pas dans les desseins de Rome de se faire l'instrument de conquête de son alliée : Rome ne paraissait embrasser une cause étrangère que pour mieux soutenir la sienne : et ici, la politique des Timouques se vit bientôt débordée par le système largement spoliateur des pères conscrits. Le successeur de Fulvius débuta par le mettre en pratique. Quand il eut soumis tout le pays des Ligors, quand il eut vendu à l'encan la partie la plus brave de la population, au lieu de reprendre avec ses soldats la route d'Italie, Calvinus Sextius hiverna sur la terre conquise. Au premier soleil du printemps la population massaliote et les indigènes mandés à son camp y furent témoins d'un étrange spectacle.

Non loin de Massalia [1], dans un site magnifique, arrosé par des sources fumeuses et des ruisseaux d'eau vive, le général romain avait fait creuser une fosse. Il y jeta les prémices de toutes les choses nécessaires à la vie, avec une poignée de terre prise aux bords du Tibre. Puis, guidant une charrue traînée par une génisse et un taureau blanc, il enfonça le soc d'airain dans le sol jusqu'à ce qu'il eût tracé l'enceinte d'une ville. Aux endroits où il voulait faire les portes, du côté de l'Italie surtout, les centurions prenaient la charrue dans leurs bras afin d'interrompre la tranchée. Les soldats suivaient le général :

1. Cassiodore.

les uns répandant des fleurs et des feuillages dans les sillons, les autres les couvrant de terre. Cette première cérémonie accomplie, sur un autel élevé au centre de l'enceinte, le victimaire sacrifia à Jupiter le taureau et la génisse. On se rendit de là dans les champs que la légion divisa en parties égales : chaque soldat planta des bornes en les entourant avec soin de cendres, de charbon et de poterie cassée : un second victimaire passa ensuite, versa de l'huile sur tous les termes, les orna de couronnes, et, s'enveloppant la tête d'un voile, immola un bouc aux divinités des campagnes. Alors les Massaliotes et les Ligors apprirent que Rome venait de prendre possession de l'Aquitaine, que ces tranchées parsemées de fleurs étaient les fondements d'une ville baptisée du nom du consul et de celui du lieu, *Aquæ sextiæ* (Aix), et que par ses termes la nouvelle colonie s'était partagé le territoire.

Il n'en fallait pas moins pour éveiller les craintes des Arvernes. Leur roi Bitric chercha un prétexte de guerre, et comme le chef des Saliés, son ami, avait été précédemment détrôné par Sextius, il fit demander son rétablissement au consul Domitius. Sur le refus de celui-ci, les Arvernes se lèvent en masse, accourent au Rhône, et attaquent tumultueusement, selon leur coutume, les Romains conduits par Fabius. La victoire aurait peut-être été le prix de leur courage, car la ligne de fer des légions s'ébranlait déjà devant l'impétuosité de leur choc ; mais tout à coup le général romain lança sur eux les

éléphants, et la vue inaccoutumée de ces animaux les glaça d'un tel effroi, qu'ils prirent la fuite. Les eaux du Rhône furent rougies du sang des morts. Bitric était parvenu à gagner les Cévennes ; mais une perfidie du proconsul Domitius le jeta dans les fers, d'où il ne fut tiré que pour orner la pompe triomphale et mourir à Albe. Tandis que le sénat s'instituait le tuteur de son fils, le consul et le proconsul parcouraient, sur des éléphants, le théâtre de leur gloire; et deux tours de pierre blanche, surmontées des armes prises dans la bataille, s'élevaient fastueusement pour rappeler aux Arvernes : *le malheur aux vaincus!*

Trois autres années donnèrent aux successeurs de Fabius les nomes de Rouessiom et de Nemaoussom. Après cette dernière conquête, toute la partie de l'Aquitaine soumise au sénat fut réduite en province romaine, et eut une armée consulaire affectée à sa garde.

Mais le jour était venu où Rome solidement établie pouvait se passer des services de son alliée : Massalia n'étant plus utile devint suspecte. Tous les avantages de ce mouvement commercial qui reversait dans ses murs les richesses de l'univers furent convoités par les Romains ; et leur adroite politique ne tarda pas à trouver le moyen de s'en emparer. Sur la proposition d'un membre de la famille Martia, ils envoyèrent une colonie à Narbon. Crassus, qui avait choisi la position, éleva un centre de puissance et d'activité assez fort pour neutraliser et attirer à

lui toute l'influence de Massalia. Quoique bâtie à douze milles de la mer, par un de ces travaux de géants que le bras seul des Romains pouvait exécuter, Narbon fut transformée en ville maritime[1] : la flotte qui surveillait la province stationna dans son port ; les vaisseaux partis de tous les points de la république y vinrent aborder sans s'arrêter au Lacydon, et bientôt le taureau massaliote céda à l'aigle du Capitole l'empire de la mer.

Dans l'intérieur des terres, ce fut pis encore : Narbon, placée entre les Aquitains et les Grecs, intercepta impérieusement les communications des deux peuples.

Il fallut, dans toute la Provincia, désapprendre la langue ionienne pour parler la langue de Rome, se plier aux mœurs de Rome, adopter ses lois, s'agenouiller aux pieds de ses dieux[2]. Mais ce brusque amalgame d'hommes divers, d'intérêts ennemis, de passions rivales, de haines, de vengeances, étroitement uni sous la vigoureuse main du sénat, ne pouvait se consolider qu'à force de temps et de despotisme. Rome, qui l'avait senti, brisait donc de tous ses efforts les résistances des Aquitains, lorsque des flots de Barbares vinrent donner une secousse terrible à sa puissance.

Les Kimri et les Teutons, accourus du fond de la Baltique, se précipitèrent sur la Provincia. Ils passèrent sur le ventre à deux armées romaines, et

1. Pline-le-Jeune.— 2. Fréret.

bientôt à la place des camps proconsulaires furent plantées leurs tentes de peaux. Les Aquitains saisirent cette occasion d'attaquer leurs premiers vainqueurs en se liguant avec les Barbares. Tolosa donna le signal ; elle égorgea la garnison que les Romains avaient introduite par surprise dans ses murs, et se déclara indépendante. Malheureusement, elle comptait des traîtres parmi ses enfants ; ils ouvrirent les portes au consul, et ce fut une nuit de pillage et de sang. Cépion osa même s'emparer des trésors que les anciens Tectosages avaient jetés dans le lac du Tor en l'honneur de leur dieu Belen. Il y trouva, dit-on, quinze mille talents[1] ; mais ce sacrilége lui devint funeste. Attaqué avec son collègue Mallius, il vit tomber 80,000 Romains, et s'échappa presque seul sur l'immense amas de cadavres, d'hommes et de chevaux, traîné pêle-mêle par les Barbares dans les flots du Rhône. Cette influence fatale l'accompagna à Rome ; il perdit ses biens par suite d'une accusation, le bourreau déflora ses filles, et lui-même fut exilé. C'est en vue d'une destinée si étrange, qu'on dit de l'homme malheureux : *Il a pris l'or de Tolosa.*

Les Teutons étaient maîtres de toute la Provincia ; Rome tremblait pour ses temples, et l'Italie aurait revu peut-être les journées d'Allia et de Cannes, si elle avait eu dans son sein un grand homme de moins. Mais le farouche Marius se chargea du salut public. A la tête des légions, il vint opposer une

1. 82,500,000 francs.

barrière d'airain à cet océan de Barbares. C'est encore au bord du Rhône qu'il les attendit, et qu'à l'abri des tranchées appelées depuis de son nom *Fossæ Marianæ*, il prépara ses soldats à la victoire par une discipline sévère.

Elle s'était relâchée entre les mains de ses prédécesseurs, au point d'exiger pour en renouer les liens toute la vigueur et toute l'inflexibilité de son caractère. Mais le consul ne s'y épargna pas, et un exemple pris dans sa propre famille, en prouvant sa haute équité, acheva de courber les volontés les plus rebelles. C. Lucius, son neveu, un des bons soldats de l'armée, en proie à ce vice infâme qui gangrenait les mœurs romaines, sollicitait depuis long-temps le jeune Trébonius. Toujours repoussé avec horreur, il l'envoya chercher une nuit sous prétexte des besoins du service, et, dans sa tente seul à seul, il essaya d'employer la violence. Trébonius, se sentant trop faible, tira son glaive et le tua.

Ceci se passait en l'absence de Marius. A son retour, il fit comparaître le meurtrier devant son tribunal, et là, comme mille se présentaient pour l'accuser et pas un pour le défendre, Trébonius raconta lui-même d'une voix assurée les poursuites honteuses du mort, et comment il avait été forcé de verser le sang pour sauver son honneur. Ce qu'entendant Marius, il se fit apporter une couronne de gazon, et la lui posa sur la tête en le comblant de louanges[1].

1. Plutarque

Mais les Kimri et les Ambro-Teutons qui, passant comme un torrent sur la Provincia, s'étaient répandus dans l'Ibérie, franchirent de nouveau, un an après, le col d'Ibanèta; et le partage du butin fait entre les trois nations, ils se divisèrent en deux masses : la première, formée uniquement de Kimri, dut se diriger sur l'Italie par le pays des Noriques[1], et culbuter Catulus qui défendait ce passage. La seconde, composée des Ambro-Teutons, se chargea de pénétrer par les Alpes, en filant le long de la mer, et balayant en chemin l'armée de Marius. Celle-ci ne tarda pas à se trouver en présence des légions. Avec des hurlements féroces qui jetaient la terreur dans l'âme des soldats, les Ambrons déployèrent leur multitude dans la plaine, et dressèrent leurs tentes vis-à-vis des tentes romaines. Là, ils entouraient le camp ennemi, et, secouant leurs têtes horriblement hideuses, ils provoquaient les Romains, leur reprochaient la lâcheté des chefs, et, pour les forcer au combat, brûlaient, pillaient, saccageaient tout dans la campagne, souvent même ils assaillirent les retranchements. Les légions bouillonnaient en vain d'impatience; Marius les tenait dans ses lignes et attendait qu'elles fussent familiarisées avec la vue des Barbares. Il les laissait regarder du haut des murs l'incendie et les ravages qui dévastaient le pays pour irriter de plus en plus leur courage et les remplir du désir de la vengeance.

1. Entre Saltsbourg et Oldenbourg.

Ce moyen lui réussit merveilleusement : de jour en jour la fureur croissait dans le camp ; de toutes parts on entendait dire : « Marius nous juge donc » bien lâches pour nous empêcher de combattre? Il » nous regarde donc comme des femmes pour nous » tenir ainsi sous clef? Montrons que nous sommes » des hommes, et allons lui demander s'il attend » d'autres soldats pour défendre l'Italie, et s'il ne » nous croit bons qu'à détourner la rivière ou à » creuser des fossés; car voilà les grands travaux » qui ont lassé deux ans nos bras. Craindrait-il le » sort de Carbon et de Cépion?... Et ne sait-il pas » qu'il est, lui, plus illustre et plus brave, et qu'il a » de meilleurs soldats? Encore vaudrait-il mieux » être battu en essayant de battre les Barbares, que » de rester oisifs pour voir la ruine et le saccage- » ment des nôtres [1].

A ces discours que Marius écoutait avec plaisir, il répondait en louant leur courage et en montrant la pythonisse, qui devait dire l'heure de la victoire. Car, pour relever plus promptement le moral de l'armée, il avait en effet une syrienne dont l'emploi mystérieux était de nature à frapper les esprits. Toujours cachée dans une litière, elle n'en sortait que pour assister aux sacrifices, et alors sa double robe de pourpre aux fermoirs d'or, sa lance entourée de festons, de flammes et de fleurs, pénétraient les soldats d'une sorte d'effroi religieux. Cette inaction de

1. Plutarque, *Vie de Marius*.

Marius fatiguait cependant les Teutons; plusieurs fois ils tentèrent d'emporter les retranchements d'assaut; mais, forcés de se retirer sous une grêle de traits, ils prirent le parti de continuer leur route vers l'Italie. Pendant six jours, les Romains les virent défiler devant le camp; six jours ils essuyèrent les injures et les railleries de toute cette multitude. Quand les derniers rangs furent passés, Marius les suivit et les observa des hauteurs jusqu'à la ville de Sextius.

Arrivés à ce point si voisin des Alpes, la bataille ne pouvait plus s'éviter; aussi Marius s'empressa-t-il de mettre les premières chances de son côté. Tandis que ses ennemis couchés pêle-mêle dans la plaine, ou plongés dans les eaux chaudes, ou gorgés de vin, ne songeaient qu'à se reposer des fatigues de la marche, il fortifiait son camp sur la montagne, puis, lorsque ses soldats dévorés de soif lui demandèrent de l'eau, il leur répondit en montrant celle du Cœnus : « Allez l'acheter avec votre sang. » Les Lixes descendirent donc armés d'amphores, de haches, de lances, et, en voulant puiser de l'eau, engagèrent l'action. Bientôt les légions se précipitèrent avec impétuosité sur les Barbares, les culbutèrent dans le Cœnus, remplirent la rivière de morts, et poussèrent jusqu'aux chariots qu'ils auraient pris sans l'énergie des femmes teutones.

L'armée romaine coucha sur la place; mais toute la nuit se passa de sa part dans l'anxiété et la terreur. Elle s'attendait à tout moment à une attaque

dans les ténèbres, et les plus hardis étaient glacés d'effroi en entendant les Teutons, qui ne cessèrent de pousser des gémissements et des lamentations funèbres sur la défaite de leurs frères. Les bois et les vallées frémissaient de ce mugissement surhumain qui troubla Marius lui-même; et toutefois, ni cette nuit, ni le jour suivant, ils ne se présentèrent. Marius profita de cette espèce de trêve pour regagner son camp et dresser une embuscade dans les bois oü ils s'appuyaient : les Teutons enterrèrent leurs morts.

Le second jour, à la vue de la cavalerie romaine qui venait escarmoucher sur leur front, ils prennent tumultueusement les armes et courent attaquer Marius dans son camp. Mais refoulés par le choc des légions descendues en masse de la montagne, et chargés à dos par les trois mille hommes de l'embuscade, ils furent écrasés après une résistance terrible et qui dura plusieurs heures. Marius laissa la plaine encombrée de cadavres. A cause de l'immense putréfaction qui s'ensuivit, les habitants d'Aquæ-Sextiæ la surnommèrent Campi-Putridi. Et les Massiliens, dont toutes les idées tournées vers le gain exploitaient jusques aux morts, quand les pluies eurent dissous ces corps, quand les vautours eurent achevé ces chairs corrompues, vinrent ramasser les ossements pour enclore leurs vignes!

Les querelles de Marius et de Sylla ne sont point de notre sujet; toute la part qu'y prit la Provincia se borna à quelques rencontres entre les lieutenants

des deux partis. Massalia, fidèle à son instinct aristocratique, s'était déclarée pour Sylla. De cette époque, à l'arrivée de César, il n'y eut de remarquable dans l'Aquitaine que l'expédition de Pompée aux Pyrénées. Une tribu indépendante, reste des anciens Ausks, vivait pour ainsi dire à l'état sauvage sur les roches neigeuses d'Altabiçar. De ce quartier-général, se répandant sur les deux versants, ses bandes infestaient le territoire ibérien et les plaines du Lapurdum ; les débris de l'armée de Sertorius se réfugièrent dans ses rangs, et, grossie en outre de tous les déserteurs romains des deux pays, elle résista si vivement à Pompée, qu'il fut forcé de traiter avec elle. Il lui donna des terres sur le territoire arékomike, et en forma une colonie appelée Convène, dont tous les membres eurent droit de citoyen romain [1].

César qui, pour fonder la tyrannie sur la gloire, avait entrepris la conquête des Gaules, venait d'attaquer la Celtique. Mais la sourde fermentation de l'esprit national lui faisant craindre un soulèvement en Aquitaine et une invasion dans la Provincia, il y envoya Crassus, un de ses lieutenants. Celui-ci, rendu prudent par les défaites de Manilius, qui peu d'années auparavant avait laissé ses bagages sur cette terre, et de Preconinus, qui y avait laissé la vie, agit avec toute la sage précaution de son maître. Il établit des camps pour s'assurer les vivres et les communications avec la Provincia, appela autour de ses ai-

1. Origine des peuples de l'ancien comté de Comminges.

gles les alliés de Tolosa et de Carcasso, et les colons de Narbon, et les mena d'abord contre les Sotiates [1]. Ce peuple, dont la force principale consistait en cavalerie, au premier bruit de la marche des Romains, accourut à leur rencontre et engagea un combat, dont l'issue fut long-temps douteuse. Forcés cependant de céder le terrain, les Sotiates se replièrent sur leur ville [2], que le lieutenant de César investit immédiatement et tenta de prendre d'assaut. Mais, repoussé à son tour, Crassus forma un siége en règle. La défense dut être vigoureuse, car on voit les Romains user tous leurs moyens de stratégie devant ces murs, et ce n'est qu'à la dernière extrémité que les assiégés parlent de se rendre. Tandis qu'on apportait les armes, le *ric Adcantuan*, à la tête de six cents soldenars, entreprit de s'ouvrir un chemin à la pointe du Gisa; mais, ayant affaire à toute l'armée romaine, il fut rejeté dans Soz, où il obtint par son courage une honorable capitulation.

Crassus marcha ensuite contre les Vocates [3] et les Tarusates [4], qui sous les ordres de vieux chefs formés à l'école de Sertorius, suivirent de point en point la tactique du fameux proscrit. Interceptant toutes les communications, coupant les vivres, écrasant les partis ennemis qui s'éloignaient du gros de l'armée, ils étaient partout pour attaquer, et, lorsque Crassus voulait prendre l'offensive, il les trouvait à couvert

1. Les Armagnacs.— 2. Lectoure.— 3. Bazas.— 4. Le Tursan.

dans leur camp. Par ce moyen, en refusant le combat, ils diminuaient tous les jours le nombre des Romains, tandis que leurs forces croissaient de plus en plus.

Crassus, convaincu du danger de sa position, sentit qu'il ne pouvait en sortir que par un coup de vigueur, et il se porta sur le camp. Les Tarusates se défendirent avec toute la bravoure que donne l'avantage du terrain et le salut de la patrie mis en jeu. Comme à Soz, les Romains arrosèrent les lignes de leur sang, et l'aigle s'y serait peut-être brisée, sans la négligence des chefs aquitains qui avaient laissé la porte Décumane presque dégarnie de troupes : quatre cohortes de cavalerie pénétrèrent par là dans les retranchements, et cette surprise donna la victoire à Crassus. Elle amena en même temps la soumission des Tarbelli [1], des Bigerriones [2], des Preciani [3], des Vocates [4], des Tarusates [5], des Elusates [6], des Garites [7], des Auscii [8], des Sibutzates [9], des Cocosates [10] et des Garumni [11].

Mais cette soumission ne fut probablement que nominale. Tout porte à croire que les succès de Crassus eurent pour seules conséquences la cessation des hostilités et une alliance avec ces peuples. Le fait, du reste, semble nous être attesté encore par ce chant national, dernier et lointain écho des guerres romaines :

1. Près d'Aqs.— 2. Bigorre.— 3. Peuple perdu.— 4. De Bazas.— 5. Le Tursan.— 6. D'Eause.— 7. De Lectoure.— 8. Les Ausks.— 9, 10, 11. Peuplades gasconnes.

Les étrangers Romains
Entourent la Biscaie; et
La Biscaie élève
Le chant de guerre.

Le Romain est
Seigneur du monde,
Lecobidi [1]
Seigneur des Biscaiens.

Du côté de la mer,
Du côté de la terre,
Nous embrasse
Le siége.

Les plaines brûlées
Sont à eux,
A nous les bois de la montagne,
Les cavernes.

Dans un poste favorable
Retranché,
Chacun de nous a un robuste
Courage.

Imperceptible frayeur
Au manier des armes;
Arche au pain
Mal pourvue.

Si lourdes cuirasses
Ils portent eux,
Nos corps sans défense
Sont plus agiles.

Cinq ans
Jour, nuit
Sans aucun repos
Le blocus dure.

1. Chef basque célèbre.

Des nôtres un
S'ils tuent
Quinze d'entre eux
Sont écrasés.

Mais eux sont nombreux
Et nous petite troupe,
A la fin nous faisons
Amitié.

Des grands chênes
La vigueur s'use
Quand y grimpe perpétuellement
Le pic [1].

Il se leva cependant chez les Arvernes un défenseur de la liberté nationale, digne de tenir tête à César : un jeune Vercingetoric [2] engagea avec le proconsul une lutte terrible, et dont nous regrettons de ne pouvoir retracer les vicissitudes, resserrés que nous sommes dans notre cadre tout spécial. César avait mis le siége devant Gergovia, le Vercingetoric le força à plier ses tentes; mais investi lui-même dans Alésia, après la plus valeureuse et la plus brillante défense, le noble chef se dévoua pour le salut des siens. Seul et sans armes il vint se livrer à César, qui, incapable d'un mouvement généreux, le fit jeter dans les fers jusqu'au jour du triomphe.

Le Vercingetoric pris, Alésia rasée, il ne restait presque plus d'ennemis en armes, lorsque deux compagnons du héros arverne essayèrent de relever le drapeau des Gaules. Retirés dans les montagnes,

1. W. Humboldt (Prüfung) a donné ce chant celtibérien dont nous rétablissons le sens. — 2. Chef de guerre.

des Caïrouçi, Drapès et Lutheric, avec les débris des troupes confédérées, arrêtèrent quelque temps le lieutenant de César, Caninius. Mais l'heure de la nationalité aquitanique avait sonné, il fallut la laisser mourir et s'enfermer pour voir son agonie dans les remparts d'*Uxellodunum*. Le *pech d'Issolud*[1], aujourd'hui si morne et si désert, peut seul nous raconter ces dernières scènes historiques. Ces pierres noircies par dix-neuf siècles et cachées à moitié sous la mousse furent les murs, les tours, les cabanes de la ville haute. César, accouru du pays des Carnutes avec deux légions et toute sa cavalerie, plaça le camp dans cette plaine : voilà la butte de Bel-Castel, où il fit dresser une tour en bois à dix étages remplie d'archers et de frondeurs qui défendaient aux assiégés l'approche de la fontaine. Sur ces roches escarpées ont rebondi les tonneaux de suif et de bitume lancés contre la tour pour y mettre le feu. Il semble qu'on entend encore les trompettes des cohortes que César envoya menacer les murs pour rappeler les Caïrouçi prêts à détruire ses ouvrages. On cherche la tranchée ouverte dans le roc, et qui détourna la source de la fontaine. Involontairement on se sent saisi de tristesse à la vue de ces ruines funestes! N'est-ce pas à la même place que les *Uxelènes* se sont rendus à discrétion?.. N'est-ce pas cette terre qui fut baignée de sang? Si on la fouillait à nos pieds, on trouverait peut-être encore ces quatre mille mains

1. Il faut n'avoir pas vu les lieux pour placer, comme M. Champollion, Uxellodunum à Capdenac.

que le barbare vainqueur fit couper aux Caïrouçi; on découvrirait peut-être la tête du brave Lutheric qui, venant pleurer sur la mutilation de ses soldats, fut trahi par Espanact et livré aux bourreaux. Mais la terre a été fouillée, et l'on n'a déterré que des glaives romains, que des médailles consulaires, et l'avarice qui dispute un peu d'or à la rouille a brisé sous la pioche les plus glorieux ossements de nos pères! Puis le temps qui entraîne toutes choses a jeté l'oubli le plus profond sur ce dun d'Issolud où se débattit le dernier destin de la Gaule. Les ruines furent relevées en partie par l'évêque Frotaire de Gourdon pour arrêter les Normands. Le roi Raoul les donna dans la suite aux religieux de Tulle, et aujourd'hui elles sont désertes et muettes. La Dordogne seule les réflète encore dans ses eaux vertes. Un misérable débris de portique conserve le nom de Rome qui n'est plus, et la ville victorieuse, morte comme la ville vaincue, ne vit maintenant que dans les traditions confuses des montagnes [1].

La guerre civile ébranla bientôt le monde romain : chaque pays, suivant l'impulsion de ses intérêts ou de ses haines, prit parti pour le beau-père ou pour le gendre. César, représentant de la force militaire, eut pour lui la majorité des plébéiens, et recueillit en quelque sorte l'héritage de Marius, tandis que Pompée, agissant au nom du sénat, rangea sous ses drapeaux tous les clients de la noblesse. L'Aquitaine épuisée d'hommes, et gisant encore sanglante sur le champ de bataille, ne put se mêler de la querelle;

mais Massalia, fidèle au système aristocratique des Timouques, s'empressa d'embrasser le parti de Pompée. Les vieilles bandes de César s'étaient présentées à ses portes et les avaient trouvées fermées, il fallait un châtiment sévère. César assiégea la ville, la prit, et dès lors toutes les perfidies commises au profit de Rome furent punies par Rome. Malgré les lamentations du rhéteur Cicéron, son image captive orna le triomphe de César, et fut traînée au Capitole par le même chemin où ses trahisons avaient jeté Bitric et le Vercingetoric.

Après la soumission des Massaliens toute indépendance nationale s'éteint dans l'Aquitania : la Gaule entière plie sous le joug. Les peuples qui avaient combattu quatre-vingts ans pour leur liberté, semblent l'abdiquer sans retour, et eux qui ont douze cents villes se laissent enchaîner par douze cents hommes.

Période de civilisation.

TRAVAUX PUBLICS.

Les Romains suivirent toujours un double système de conquête merveilleusement entendu : lorsqu'ils avaient brisé à coups d'épée la nationalité d'un peuple, ils s'empressaient de rompre les liens physiques et moraux qui enchaînaient depuis des siècles ce peuple au sol où il était né. De larges routes détruisaient l'isolement des tribus éparses; des communications continuelles adoucissaient leur sauvagerie ;

les édifices à la grande architecture, surgissant tout à coup au milieu d'elles, détachaient leurs idées de la hutte primitive : puis, forcé dans ses rapports quotidiens d'apprendre la langue des conquérants, d'obéir à leurs lois, de se plier à leurs mœurs, ce peuple vaincu ne tardait guère à se trouver transporté peu à peu sur le terrain de la civilisation romaine. C'était un immense service que Rome lui rendait alors : en versant sur lui, dans un but d'égoïsme, les bienfaits du progrès social développé dans son sein, elle soldait un arriéré de plusieurs siècles, et l'élevait sans travail, sans bruit, ni secousses, à son propre niveau.

Ne nous plaignons pas de la manière dont elle arrivait à cette inoculation morale; pour qu'elle fût bonne, il la fallait rude et faite avec le fer. Voici donc comment procédèrent les Romains à l'égard de la Gaule méridionale, qu'ils se plurent à considérer, après la conquête, comme une annexe de l'Italie. Le jour où les légions quittèrent le glaive, elles prirent la pioche. L'aigle les conduisit dès-lors à des travaux plus pacifiques; les marais furent comblés, les vieux chênes abattus, les duns aplanis, et bientôt sur cette vaste surface hérissée de forêts ou impraticable à force de montagnes et de fondrières, les voies latines étendirent et entrecroisèrent leurs rayons au solide ciment. La plus fréquentée, partie de Burdigala, se déroulait ainsi jusqu'à Arelate :

De Burdigala [1] à Vasates [2], une couchée.
Elusa [3] idem.
Auscius [4], une couchée.
Tolosa [5] idem.
Nonum [6], mutatio, un relai.
Vicesimum [7], mutatio, un relai.
Elusione [8], mansio, une couchée.
Sostomago [9], mutatio, un relai.
Hébromago [10], vicus, le bourg ou relai.
Cédros [11], mutatio, relai.
Castellum [12], couchée.
Tricensimum [13], mutatio, relai.
Hosuerbas [14], mutatio, relai.
Civitas [15], couchée.
Civitas [16], mutatio, relai.
Cesarone [17], mansio, couchée.
Foro Domiti [18], mutatio, relai.
Sostantione [19], mutatio, relai.
Ambrosio [20], mutatio, relai.
Nemauso [21], couchée.
Ponte Ærario [22], mutatio, relai.
Arelate [23], [24].

Comme on le voit, sur les radicaux celtiques po-

1. Bordeaux. — 2. Bazas. — 3. Eause. — 4. Auch. — 5. Toulouse. — 6. A la distance de 9 milles. — 7. De 11 milles de plus. — 8. Bastide-d'Anjou. — 9. Castelnaudary. — 10. Bram. — 11. Villesèque. — 12. Carcassonne. — 13. Trèbes. — 14. Tourousèle. — 15. Narbonne — 16. Béziers. — 17. Saint-Tibéri. — 18. Frontignan. — 19. Substantion. — 20. Pont-Ambroix. — 21. Nîmes. — 22. Un village vis-à-vis Beaucaire. — 23. Arles. — 24. Tables de Peutinger.

lis à moitié par les hellénismes, voici qu'il se superpose une nouvelle couche étrangère. L'élément romain envahit le langage, efface les vieilles traces des Galls et des Grecs, et teint de sa couleur majestueuse tous les mots tombés des lèvres du peuple de la Provincia, en commençant par les noms des contrées et des villes. Jaloux de conserver autant que possible le caractère particulier à chaque époque d'invasion, nous considérerons scrupuleusement cette période de notre histoire de son point de vue latin.

Les deux autres routes principales étaient celle d'Arelate à Narbonne et celle de Tolosa à Lugdunum.

La première passait par Nemausum [1].
Ambrussum [2].
Sextationem [3].
Forum Domiti [4].
Arauram,
ou Cesseronem [5].
Beterras [6].
Narbonem [7].

La seconde, sortant du bassin de la Garumna, traversait la couche arénacée des collines des Cadurci [8], tournait sur les pics des Rhuteni [9], et, se développant sur la pente des monts Arvernes, arrivait à Lugdunum [10].

1. Nîmes. — 2. Pont-Ambroix. — 3. Substantion. — 4. Frontignan. — 5. Saint-Tibéri. — 6. Béziers. — 7. Narbonne. — 8. Quercinois. — 9. Peuples du Rouergue. — 10. Itinéraire d'Antonin; Bergier, *Histoire des grands chemins de l'empire*.

Ces voies provinciales s'embranchaient en outre avec les voies romaines qui venaient directement d'Italie : ainsi la voie Domitia, coupant le pays qui tirait son nom de Narbonne, entrait en Espagne par le Summum Pyrenæum [1], tandis qu'une voie militaire, allant de Narbo à Tolosa, se croisait au départ avec la domitienne [2]. Dans ces travaux se révélait déjà la main puissante de Rome. Chaque route était fondée sur une triple assise de pierre cimentée ; de larges fossés la bordaient; de mille pas en mille pas des colonnes cylindriques hautes de six pieds sur deux de diamètre, avec une corniche arrondie, indiquaient la distance par une inscription où brillait le nom de César [3]: ce furent les milliaires d'Auguste; plus tard on doit reconnaître ceux de Tibère à leur forme raboteuse et carrée, et ceux de Claude et d'Antonin, à leur inscription gravée dans le cadre et entourée d'un rebord.

A partir de ce moment, la haute pensée qui dominait au Capitole ne cessa d'être écrite en pierre et en marbre sur le sol aquitanique.

Suivons-la dans la forme monumentale où elle se manifesta le plus largement, s'imposant aux peuplades soumises par les mœurs d'abord et ensuite par la religion, comme nous allons le voir tout à l'heure.

Nemausus, la première ville qu'on rencontre toutes les fois qu'il s'agit des prodiges de l'art, ouvre d'abord

1. Col de Perthus. — 2. Polybe. — 3. Nomen Cesareum nitet columnis (Sidonius).

son amphithéâtre haut de soixante-dix pieds et large de quatre cent huit [1] : l'ordre toscan règne dans la partie supérieure; au-dessous brille l'ordre dorique La foule y monte par des escaliers de quatre pieds de large, et quand elle a franchi neuf gradins elle trouve le vomitorium [2] et se répand dans l'enceinte. Vient ensuite Arausio [3], dont le cirque doit ses élégantes colonnes à l'ordonnance corinthienne, et qui est moins fameux encore par son mur de face aux dix-sept arcades que par ses bas-reliefs. Parmi ces trophées d'armes, prisonniers et captives conduits en triomphe, combats à cheval, labara frangés, entremêlés de rostra, de tridents, de masques, d'instruments de sacerdoce, attirent et flattent les yeux par la finesse de la sculpture. Les Romains lisent sur le bouclier les noms triomphaux de *Caïus Bodnacus* et de *Marius*. Narbo, Augusto-Nemetum [4], Tolosa, Mediolanum, Nemausus, Apamiæ [5], se couronnaient en même temps de capitoles.

Les travaux publics furent néanmoins dirigés vers un but plus réel d'utilité : et, si l'orgueil de la victoire se trahit encore dans les arcs de triomphe, si le marbre à Carpentoracte [6] porta dans les airs les

1. « A Verona la somma lunghezza era piedi 450; la somma larghezza di 360, l'altezza 100. A Nîmes, 408 piedi in circa, l'altezza di 70. »
(MAFFEI.)

2. « Chaque gradin avait 15 ou 18 pouces d'élévation et le double en largeur. Ils étaient interrompus par des escaliers alternés à chaque rangée. Les portes par lesquelles le peuple entrait ou sortait en foule, soit dans l'orchestre (*cavea*), soit sur les gradins, étaient appelées *vomitoria*. »
(GOBERT, *De l'exécution dramatique*.)

3. Orange.— 4. Clermont.— 5. Pamiers.— 6. Carpentras.

trophées de Marius, si Vasio [1] érigea son monument à l'invincible Gallien, et si enfin le nom de Mémorius étincela au milieu du centaure et du lion, des griffons et des sphynx d'Arelate, les ponts, les canaux, les aqueducs attestèrent les vues éclairées des colonisateurs.

Trois rangs d'arcades unirent les montagnes que baignait le Vardo [2], une seule suffit pour traverser l'Elaver [3] à Brivas [4]. Les vieilles roches détachées de la chaîne celtique rapprochèrent à Cadurcum [5] les rives de l'Oltis [6]. Tarasco s'enorgueillit de son pont entretenu aux frais du public, et le pont Septime, parti de l'Atax (Aude), plongea pendant un mille ses piliers dans un étang, et apparut à travers les campagnes, déroulant encore ses arceaux trois milles plus loin.

Chaque cité eut son aqueduc pour alimenter ses fontaines ou ses thermes : parmi ceux où éclata principalement la puissance de l'art architectural, on dut compter les aqueducs de Tolosa, Forum Julii, Cadurcum, Cemelion [7], Lemovices [8], Augustonemetum [9], Vesuna [10], Mediolanum [11] et le monument de Vencium [12], au célèbre sarcophage. Aux angles supérieurs d'une conque, ornée d'un buste d'homme et de femme, deux tritons sonnent du buccin, et deux génies tiennent encore le masque comique.

1. Vaison. — 2. Le Gard. — 3. L'Allier. — 4. Brioude. — 5. Cahors. — 6. Le Lot. — 7. Cimiez. — 8. Limoges. — 9. Clermont. — 10. Périgueux. (Nous en avons vu de nouvelles ruines qu'on déblayait encore au mois de mars 1834.) — 11. Saintes. — 12. Vence.

Arelate offrait son amphithéâtre et ses souterrains disposés pour la préparation des artifices dramatiques, et pour faire rafraîchir les spectateurs [1]. Un jour, en l'honneur de Constantius, on y célébrera des jeux magnifiques [2]. Voyez le cirque de Forum Julii, bâti par Castor, ceux de Burdigala, de Limonum, de Vasio, de Vesuna, de Divona, de Narbo! Sur le proscenium [3] de ces divers théâtres, Jupiter, avec un pallium cramoisi doublé de blanc; Mars, avec un manteau couleur de feu; le Soleil, avec son colpoma [4] orange; Junon, avec sa tunique bleue; et Vénus, drapant avec grâce sa robe blanche, descendent tour à tour de l'Olympe, et viennent poser devant les mortels. Les Roscius y font retentir les vers tragiques du fond de leur masque d'airain; les habits jaunes et les danseurs y plaisent à la foule. Entendez-vous les hurlements de ces lions et de ces tigres? Entendez-vous le choc bruyant des armes? Les gladiateurs s'égorgent, l'arène, répandue avec soin, boit le sang qui coule, et Rome, en faisant signe à l'Aquitaine étonnée, d'applaudir, lui verse dans l'âme un torrent d'idées et de passions nouvelles.

DIVISIONS TERRITORIALES ET POLITIQUES.

Du temps de César le midi de la Gaule se découpait en deux zones distinctes; la première, tournée

1. Guis.— 2. Ammien Marcellin.— 3. Scène.— 4. Sorte de manteau à manches courtes.

au sud-ouest, portait le nom d'Aquitania; on appelait Provincia celle qui tirait vers le sud-est : à cette dernière était aussi appliquée la dénomination de Braccata, la contrée du Brac [1], par opposition aux autres parties du pays gaulois dites comatæ ou chevelues. Sous Auguste ces circonscriptions changèrent; une ligne passant au milieu de l'Aquitania la partagea en deux : la première descendit du nord au midi depuis Bitturiges [2] jusques à Cadurcum; la seconde se déploya à l'ouest de celle-ci sur les côtes de l'Océan. Le bassin de l'Atur [3] et de la Garumna fut appelé de ses neuf peuples Novempopulanie; et entre les Alpes, les Pyrénées, les Cévennes et le Rhône, la Narbonnaise dans l'ancienne Provincia tailla ses trois provinces.

Soixante et quinze peuples habitaient ces contrées :

Arverni, les peuples d'Auvergne.
Anatilii, ceux du Pont-St-Esprit.
Ausci, d'Auch.
Atacini, de l'Hérault.
Bazabocates, de Bazas.
Belandi, des Landes.
Begerri, de Bigorre.
Bituriges-Cubi, de Bourges.
Bituriges-Vivisci, de Bordeaux.
Beneharnenses, de Béarn.
Boii, du Bordelais.
Cadurci, de Cahors.
Camatullici, de Toulon.
Cavari, de Cavaillon.
Cambiovicences, de Chambon (Auvergne).
Cempsi, des Pyrénées.
Cenicences, de l'Hérault ou du Gard [4].
Cynetæ, du Roussillon.
Clabilci, de Vaison.

1. On ne se douterait guère de la controverse que le sens de ce mot a soulevée : Isidore, saint Jérôme, saint Ambroise et le grand Alcuin ont prétendu qu'il signifiait des braies; Tacite et Diodore de Sicile, qu'il voulait dire un sayon. Nous pensons, nous, que le brac était ce pantalon court et serré que les montagnards écossais appellent les trews : ils ont conservé la chose et nous le mot, *brago*.

2. Bourges.— 3. Adour.

4. Il a été trouvé récemment, entre Nîmes et Montpellier, un autel votif dédié par Audemax, à Cœniceus, dieu tutélaire du pays.

Consuarini, limitrophes des Cynetæ.
Consorani, du Conserans.
Deciates, du territoire marseillais.
Desuviates, de Tarascon.
Ecolismenses, de l'Angoumois.
Esubiani, de la frontière provençale.
Eburiates, du pays ligurien.
Garites, de Lectoure.
Gabali, du Gévaudan.
Garumni, de Gascogne.
Helvii, de l'Ardèche.
Ligauni, de Grasse.
Lactoractes, de Lectoure.
Ligures, entre le Rhône et les Alpes.
Lemovices, du Limousin.
Medulli, du Medoc.
Memini, de Carpentras.
Massilienses, de Marseille.
Nitiobriges, d'Agen.
Oratelli, d'Aix.
Oscidates, de Navarre.
Oxubii, de Fréjus.
Petrocorii, du Périgord.
Pictones, du Poitou.
Reii, de Riez.
Ruteni, de Rodez.
Salyés, du pays marseillais.
Sardones, du Roussillon.
Segalauni, des bords du Rhône.
Santones, de la Saintonge.
Sibillates, du pays basque.
Sibutzates, d'Aix.
Sotiates, de l'Armagnac.
Succasses, de Gascogne.
Suelteri, de Draguignan.
Tricorii, de Gap.
Tricastini, de la Drôme.
Tolosates, de Toulouse.
Tarbelli, de Tarbes.
Tasconi, de Tarn et Garonne.
Tornates, de Bigorre.
Tylangii, de la Durance.
Umbranici, de Nîmes.
Vellavi, du Velai.
Vasconnes, de Comminges.
Vasarii, de Bazas.
Volcæ Arecomici, de Nîmes.
Vocontii, de Vaison.
Vulgii, de Cavaillon.
Volcæ Tectosages, de Toulouse.

On a perdu les traces des Datii, des Andecamulenses, Bercorcates, Bipedimni, Onobrisates, Venami, et de quelques autres sections des groupes précédents.

Outre la forte place de Narbonne [1], qui pesait au-dessus des nations méridionales comme clef de voûte de la conquête, les Romains avaient pourvu à la sûreté du pays par les colonies et les soldats vétérans. La huitième légion veillait à Fréjus, la seconde à Orange, la septième à Béziers, la sixième à Arles, et la dixième à Narbonne [2].

1. « Propugnaculum istis ipsis nationibus oppositum et objectum. » (Cicéron.) — 2. Pomponius Mela.

On y comptait soixante cités.

Acqs.	Cahors.	Javols.	St-Lizier.
Agen.	Cavaillon.	Lescar.	Seillans.
Aire.	Chorges.	Lectoure.	Senez.
Aix.	Clerm.-Ferrand.	Limoges.	Sisteron.
Alby.	Comminges (St-Bertrand de).	Lodève.	Tarbes.
Angoulême.		Marseille.	Toulouse.
Apt.	Cimiez.	Narbonne.	Trois-Châteaux.
Arles.	Die.	Nîmes.	Uzès.
Auch.	Digne.	Oloron.	Vaison.
Avignon.	Eause.	Orange.	Vence.
Antibes.	Embrun.	Périgueux.	Viviers.
Bayonne.	Fréjus.	Poitiers.	Vienne.
Bazas.	Gap.	Riez.	Valence .
Béziers.	Genève.	Rodez.	
Bordeaux.	Glandèves.	Saintes.	
Bourges.	Grenoble.	St-Paulian.	

« Ce mot n'indiquait pas seulement l'enceinte et » le territoire de la ville, désignée par le nom propre » auquel il s'appliquait : il désignait encore l'éten- » due entière du pagus, pays, diocèse, district com- » pris dans l'enclave de la cité, et qui formait » presque toujours un vaste territoire peuplé de » villes, de bourgades, de hameaux [2]. »

INSTITUTIONS MUNICIPALES. LIBERTÉS.

Toute cité était considérée comme une république à part, quant à l'existence sociale; indépendante, quant à son gouvernement. Ceux qui naissaient dans ses murs ou dans un de ses bourgs, ou même seulement dans son rayon, lui appartenaient de

1. Notice d'Honorius d'après D. Bouquet.
2. Raynouard, *Histoire du droit municipal*.

droit[1]. Ils demeuraient toute leur vie attachés au sol qui les avait produits. Ce sol, représentant le premier fonds des colonies romaines, la première terre conquise, était en quelque sorte inaliénable. Possédé exclusivement par une classe privilégiée de citoyens, il donnait à ce corps le nom de curie ou d'ordre.

Les membres de la curie s'appelaient curiales ou décurions.

Ce titre passait par l'hérédité à leurs enfants;

Par la naissance aux fils de sénateurs;

Par l'élection aux candidats.

L'assemblée électorale formée au moins des deux tiers de la curie élisait membres :

Les propriétaires de plus de vingt-cinq journaux de terre[2], qui avaient atteint l'âge de vingt-cinq à cinquante ans seulement. La loi permettait difficilement de décliner l'honneur du décurionnat. Le préfet était d'ordinaire présent, mais il ne pouvait que présider l'assemblée, et son rôle sagement circonscrit se bornait à conseiller tout au plus les choix dans un cas grave; sous aucun prétexte il ne lui était permis de les diriger[3].

Les citoyens de la curie se partageaient en deux classes distinctes, les électeurs et les élus. Ces derniers formaient le conseil local qui, sous le nom

1. « Qui e vico ortus est eam patriam intelligitur habere cui reipublicæ vicus respondet. » (Ad municipalem.)

2. « Ultra viginti quinque jugera privato dominio possidens. » (Code Théod.)

3. « Sed si præses in ordine fuerit, magis videtur consilium dedisse quis sit creandus quam ipse constituisse. (L. si quidem.)

de sénat-minor, administrait les affaires de la cité.

Les décurions étaient forcés de résider dans le chef-lieu de l'ordre; ils ne pouvaient vendre leurs biens de campagne ou de ville, sans avoir exposé au magistrat les motifs qui les strangulaient [1], et sans en avoir reçu la permission d'aliéner, permission qu'il n'accordait que lorsque la nécessité lui paraissait bien évidente.

Affermèr les propriétés passait pour une infamie que la loi punissait rigoureusement.

Les élections municipales avaient lieu aux calendes de mars.

Chaque curie élisait pour un an deux duumvirs, magistrats subalternes de la cité, espèce de suppléants de paix du préfet; pour quinze ans, dix principaux, conseil exécutif et permanent chargé de l'édilité, de la répartition, de la collecte et du versement des impôts; pour deux ans, un curateur ou défenseur de la cité, dont l'office consistait à surveiller l'administration des premiers, à se mettre entre le peuple et le préfet toutes les fois que celui-ci voulait abuser du pouvoir, et à protéger ses concitoyens contre toute injustice. Il avait droit d'appel à l'empereur.

Après quinze ans d'exercice dans les charges municipales, les décurions passaient dans une section plus haute et plus illustre, appelée sénat. Le sénat se composait donc de l'élite des curies, des nobles, des vieillards honorés par le sacerdoce, et quelquefois des créatures de l'empereur. Son action se con-

1. « Causas quibus strangulatur exponat. » (Cod.)

fondait dans celle de la curie, et le seul privilége qu'il possédât, c'était d'inscrire les noms de ses membres les premiers, sur l'album de chaque curie.

Les Romains, qui portèrent si haut la science politique, avaient fait du pouvoir un réseau assez vaste pour couvrir à la fois toutes les parties de leur immense empire, et assez fort pour mettre sous la main de l'empereur toute la masse gouvernée.

Tous les citoyens exerçant art ou métier étaient réunis en corporation :

Cette agrégation d'individus, formée par la loi, portait le nom de collége.

Les colléges étaient héréditaires, c'est-à-dire que le fils devait forcément continuer l'art ou le métier de son père.

Protégés par un défenseur, leur élu, ils avaient le droit de s'assembler pour délibérer sur leurs intérêts.

De plus, le Code exemptait des charges publiques, trop lourdes, les colléges :

Des arpenteurs.
De leurs aides.
Des infirmiers.
Des médecins.
Des bahutiers.
Des maîtres ès arts.
Des fossoyeurs.
Des vétérinaires.
Des architectes.
Des pilotes.
Des constructeurs de vaisseaux.
Des constructeurs de balistes.
Des vitriers.
Des forgeurs de flèches.
Des chaudronniers.
Des constructeurs de cabestans.
Des carrossiers.
Des ouvriers en bardeaux.
Des fourbisseurs.
Des fontainiers.
Des faiseurs de trompettes.
— de clairons.
— d'arcs.
Des plombiers.
Des forgerons.
Des tailleurs de pierre.
Des chaufourniers.
Des fendeurs de bois.

Des charbonniers.	Des libraires.
Des bouchers.	Des écrivains des dépôts.
Des victimaires.	Des notaires.
De leurs aides.	Des adjoints aux appariteurs.
Des boutiquiers.	Des écuyers.
Des cultivateurs.	Des embaumeurs de morts.
Des gardes des armes.	Des crieurs publics.
Des grammairiens.	Et des trompettes.

A la tête de ces colléges marchait celui des nautes ou négociants par eau. « La faveur que les Romains » accordaient à ce genre de commerce mit ceux qui » l'exerçaient dans une grande considération. Par ce » nom de nautes, on entendait un corps de per- » sonnes illustres. On y comptait des décurions, » des sevirs-augustaux, des duumvirs, des chevaliers » romains, des questeurs. Ils reconnaissaient des » chefs appelés curateurs [1]. »

Enfin, en dehors et des curies et des colléges, se trouvait l'armée de l'empire, divisée en cohortes et répandue dans les cités. Elle était aussi héréditaire. Les cohortales se transmettaient leurs armes de père en fils, et, à très-peu d'exceptions près (car les empereurs y autorisaient rarement), personne ne pouvait quitter l'état militaire pour la vie civile.

Tous ces éléments, ainsi classés, vécurent en parfaite harmonie sous la domination romaine qui les laissait se gouverner eux-mêmes, car le pouvoir de ses agents, soit qu'on les nommât préteurs ou préfets, se réduisit toujours à une sorte de surveillance générale.

1. Michel Félibien.

Le pays de nos pères fut donc entraîné cinq cents ans dans le mouvement civilisateur de l'empire : il y gagna une liberté plus large cent fois que celle que nous possédons aujourd'hui. Maîtresse du pays par droit de conquête, Rome pouvait imposer toute forme de gouvernement à son gré. Voici comment elle parla:

« Ceux qui désirent le pouvoir pour eux, et la » servitude pour les autres, se cachent derrière la » liberté, et ne manquent jamais d'invoquer les noms » les plus séduisants.

» Guerres et discordes ont rempli la Gaule jus» qu'au jour où vous avez accepté mes institutions. » Quoique tant de fois harcelée par vous, je n'ai pris » dans le droit de la victoire que ce qu'il m'a fallu » pour assurer la paix. Car point de repos pour les » nations sans les armées, point d'armées sans » solde, point de solde sans tributs. Tout le reste » est en commun. Vous commandez à la plupart de » mes légions; vous gouvernez votre pays et les pro» vinces étrangères : aucune différence ne nous sé» pare, vous n'êtes exclus de rien; aimez donc et » chérissez cette paix et ces droits que le vaincu pos» sède au même titre que le vainqueur [1].

» Ainsi, en associant le pays méridional à ses ins» titutions, Rome légitima la victoire qui l'avait sou» mis [2]. »

Durant toute cette période de cinq siècles, ses codes s'élargirent incessamment pour enregistrer des dispositions favorables aux gouvernés. Pleine de

1. Tacite, liv. IV.— 2. Raynouard, *Droit municipal*.

respect pour leurs droits, elle décréta successivement dans la personne de ses empereurs :

Que chaque cité qui voudrait envoyer des députés pour se plaindre d'un tort en aurait la faculté; que trois élus de la province pourraient apporter les demandes qu'elle avait à former.

Que si quelqu'un offrait la preuve qu'un juge, un comte, ou tout autre employé avait agi injustement dans l'exercice de ses fonctions, l'empereur lui donnerait audience avec empressement, punirait le prévaricateur, et récompenserait en dignités et en largesses celui qui aurait découvert et rendu palpable l'injustice. Trop grande ensuite pour pervertir par de honteux moyens la morale publique, et voyant les choses de trop haut pour introduire la trahison dans le corps gouvernemental, Rome donna une remarquable leçon à tous les pouvoirs qui l'ont suivie. En maintenant scrupuleusement dans leur intégrité les libertés municipales, elle posa en principe que *les agents du gouvernement ne pourraient jamais être éligibles*.

Indépendamment des assemblées locales particulières, il y en eut de générales toutes les fois qu'il fallait discuter sur un objet qui intéressait les cinq provinces. Cet usage, fortement enraciné dans le sol gaulois, n'en fut pas arraché par les vainqueurs; ils se contentèrent d'en régler la forme [1], tout en ayant soin d'exclure les préfets, et de leur défendre de gêner ou de retarder les délibérations utiles à la chose publique [2].

1. En 338, 380, 382, 395. (Voir le Code Théodosien.) — 2. Ibidem.

Enfin, en 418, les assemblées représentatives des Gaules furent rétablies dans leur périodicité annuelle; et le premier délégué de l'empereur, le préfet du prétoire, reçut cet édit d'Honorius et de Théodose-le-Jeune.

« Sous l'administration de ta magnificence, con-
» vaincus des améliorations que réclame l'état de
» la république, nous avons résolu de décréter, pour
» nos sept provinces [1], une mesure très-utile, qui ne
» sera plus abrogée, et qu'elles avaient droit d'at-
» tendre. Car les besoins de la propriété et les
» difficultés des fonctions publiques accrus par ces
» temps difficiles, exigeant, ou que les honorés af-
» fluent à ton prétoire, ou que des députés y soient
» envoyés, non-seulement des provinces, mais en-
» core de toutes les cités, nous jugeons utile et
» opportun que, selon l'ancienne coutume, les sept
» provinces tiennent désormais une assemblée an-
» nuelle dans notre ville métropolitaine d'Arles.

» D'abord, afin que par le concours des meilleurs
» citoyens délibérant sous ton illustre présidence,
» si la situation des affaires l'exige, on puisse re-
» cueillir des avis salutaires sur toute chose. En-
» suite, pour que les mesures qui auront été agitées
» ou prises après mûre discussion soient portées à
» la connaissance de toutes les provinces, et que les

1. Ces provinces méridionales étaient : la Viennoise, la première et la seconde Aquitaine, la Novempopulanie, la première et la seconde Narbonnaise, et les Alpes maritimes. Quelquefois on réunissait, pour n'en compter que cinq, les deux Aquitaines et les deux Narbonnaises.

» griefs de celles qui n'auraient pas de représentants
» obtiennent la même justice. Nous pensons qu'ou-
» tre les besoins de la chose publique, cette assem-
» blée annuelle que nous rétablissons ne servira pas
» peu à donner du liant aux mœurs, et de la faci-
» lité aux relations. Déjà l'illustre préfet Pétro-
» nius avait essayé de remettre en vigueur cet usage
» que nous ressuscitons aujourd'hui, et qui fut trop
» long-temps interrompu par le malheur des temps
» et l'incurie des usurpateurs. Ta magnificence aura
» donc à faire exécuter perpétuellement notre vo-
» lonté, qui est, que tous les ans aux ides d'août,
» les honorés, les propriétaires et les juges des pro-
» vinces se réunissent dans la cité d'Arles. Toutefois,
» quant à la Novempopulanie et à la seconde Aquitaine
» qui sont un peu plus éloignées, si les juges y
» étaient retenus par leurs occupations, nous leur fai-
» sons savoir qu'elles aient à envoyer des députés selon
» la coutume. Nous croyons par cette mesure faire
» une chose utile et agréable aux provinces, et ajouter
» à la splendeur de notre cité d'Arles, dont nous
» n'avons cessé de nous louer. Que ta magnificence
» sache enfin que le juge qui ne sera pas arrivé à l'é-
» poque fixée doit être frappé d'une amende de cinq
» livres d'or, l'honoré ou le curiale de trois livres[1]. »

Telle fut la situation politique du midi de la Gaule sous les empereurs. Il nous reste à retracer maintenant l'état religieux et littéraire, depuis César jusqu'à l'arrivée du christianisme et des barbares.

1. « Saluberrimâ magnificentiæ tuæ..... »

DEUXIÈME PARTIE.

MOUVEMENT DES IDÉES ET DES FAITS JUSQU'EN 711.

LITTÉRATURE.

Pour retrouver le berceau de la littérature aquitanique, il faut revenir dans les forêts. Les temps primitifs du celte furent les seuls temps poétiques : ce n'est que sous les vieux chênes, sous les bouleaux de Néhalénia, au bord des fontaines de la fée, ou entre les dolmens parés de fleurs et les rudes blocs des montagnes ; ce n'est qu'aux doux rayons de Bel qu'on vit la poésie éclore et développer mystérieusement ses formes nationales. La religion, la fraternité et la guerre [1], voilà le triple sujet de ses chants : honorer les dieux, s'aider mutuellement, combattre, voilà le triple but des clans celtes et les trois idées fondamentales que les bardes exaltaient dans leurs vers.

Il y avait ensuite un quatrième genre de poésie dont il faut constater l'existence, car nous le retrouverons à mesure que nous avancerons dans la vie sociale : c'est le genre *parasite*. Au-dessous des bardes, qui suivaient les guerriers au combat, et des vieillards accoutumés à célébrer la divinité et les vertus civiques, paraissent avoir été placés

1. « Bardi fortia virorum illustrium facta heroicis composita versibus cum dulcibus lyræ modulis cantitarunt. » (Ammien Marcellin, *Rerum gestarum*, lib. XV.)

d'autres poètes qu'on ne saurait désigner plus exactement qu'en les appelant les flatteurs du chef. De tous les temps la paresse, corrompant les nobles facultés dans le cœur des hommes, les mena à l'avilissement, à l'oubli de leur dignité. Ceux dont nous parlons vivaient oisifs dans les tribus, grâce à la dîme levée sur l'orgueil des rics, et c'est avec un sentiment pénible qu'on les voit courir, hors d'haleine et la larme à l'œil, à côté du char de leurs maîtres, et s'écrier avec enthousiasme, *que les roues en sillonnant la terre font jaillir l'or et les bienfaits sur les mortels*, lorsque leurs maîtres, comme Louerric, daignent leur jeter une bourse [1].

Heureusement la fierté de l'âme et l'indépendance [2] inspiraient mieux les bardes. Voyez ces débris découverts sous les traditions et à demi effacés par la rouille des siècles :

« *L'écho est la voix des aïeux!*

» *Le ciel est un arbre divin aux menues feuilles d'argent clair*;

» *La mort vient sur un cheval grand, maigre et noir, dont les pieds, si doucement qu'il marche, bruissent comme s'il foulait l'herbe et les feuilles sèches* [3]. »

1. Ετι ὁ ποσυδώνιος......
Αθηναιοῦ, δείπνοσοφιστων. (Liv. IV.)

2. Le barde loue les bons et *diffame* les mauvais. (Diodore de Sicile.)

3. Le dialecte, même actuel de l'Auvergne, revêt ces idées d'une sorte d'harmonie sauvage, inimitable avec la langue française : *Tshavaï nigre, maigre e beï doun lous pé creidoun ta dapas què vastchoun coma sé patschikavoun de fullias o de pfy.*

Ces définitions magnifiques ne respirent-elles pas la pureté, le calme, la méditation solitaire et libre de la première époque? Elles appartiennent aux druides arvernes, et caractérisent avec assez de justesse la tournure vigoureuse et le sublime plein de mélancolie des idées celtiques. Voici maintenant un chant ibérien qui, tout en fournissant un sujet de comparaison entre la littérature primitive des deux races, nous reporte à l'un des événements les plus profondément gravés dans la mémoire des peuples.

I.

« Oiseau [1], chantre délicieux du pays, où fais-tu entendre à présent ton ramage? Depuis long-temps je prête en vain l'oreille à a voix mélodieuse : il n'est point d'heure dans ma vie où tu ne sois présent à ma pensée.

II.

» Un soir, il passa au pied de nos montagnes, l'étranger africain, avec une foule de soldats étrangers, et il dit à nos vieillards « que nous, leurs enfants, nous étions braves (comme cela » est vrai), et qu'il ne venait pas contre nous, mais qu'il pour- » suivait les Romains, nos ennemis. »

III.

» Et alors les jeunes lui répondirent : « Annibal, si tu dis vrai, » nous marcherons devant toi et nous nous mêlerons à tes soldats » étrangers. Les Romains ont voulu soulever les Gaules contre

1. Chori cantatzate eigena,
Non othe hiz cantatzen?
Aspaldian hire botzic
Nic er diat ent zuten.
Ez orenic ez menrentic
Ez diat igaraiten
Non chitzaitan.
. . . .

» nous et ils n'ont pas réussi. Nous te suivrons au bout du
» monde. »

IV.

» Et nous sommes partis pendant que les femmes dormaient tranquillement, sans réveiller les petits enfants qui dormaient sur leur sein; et les chiens qui pensaient que, suivant la coutume, nous reviendrions avec le jour, n'ont pas aboyé.

V.

» Et bien des jours, bien des nuits ont passé, et nous ne sommes pas revenus. Courageux Cantabres, au jarret souple, au pied léger, nous avons suivi l'étranger africain, nous avons traversé les Gaules comme un trait, nous avons franchi le Rhône plus furieux que l'Adour, les Alpes plus droites que les Pyrénées.

VI.

» Et, partout vainqueurs, nous sommes descendus dans la belle Italie où il y a des campagnes fertiles, des villes dorées et des femmes belles. Mais tout cela ne vaut pas nos montagnes, nos mères, nos sœurs et nos bien-aimées.

VII.

» Ils disent que dans un mois nous entrerons dans la capitale des Romains et que nous y amasserons de l'or à pleins casques. Moi je leur réponds : « Je ne veux pas ; c'est assez ; j'aime mieux
» revenir dans mes montagnes et revoir celle qui possède mon
» cœur. Le pays est loin d'ici, et il y a long-temps ! »

VIII.

» Oiseau, joli chanteur, chante doucement ! Je suis le plus malheureux qui soit au monde. J'ai quitté la montagne sans faire mes adieux et je m'abreuve de larmes [1].

1. . . . .
Chori, cantari cigerra,
Canta eçac ez lite;
Malerousic mundiala
Ez tu sorthu ni baiçi.
Adioni erran gabe.

Après la conquête, les bardes, ployés sous les faisceaux romains et la tête baissée devant l'aigle, ne chantent plus; ou, s'il leur échappe encore quelques accents nationaux, c'est à voix basse et avec amertume qu'ils les murmurent :

Prends garde, fier Pétrocorien,
Réfléchis avant de prendre les armes,
Car si tu es battu
César te fera couper les mains [1] !

La science elle-même portait chez les druides une forte empreinte poétique. Nul doute que dans leurs colléges si célèbres une flamme idéale et philosophique ne brillât au milieu des mythes de la Grèce et de l'Inde. Les druides enseignaient l'immortalité de l'âme : autant qu'on peut le voir à travers les ténèbres de ce passé si loin de nous, ils connaissaient la médecine, car la sorte d'obligation religieuse de cueillir des plantes est un indice des propriétés curatives qu'ils observaient en elles. Mais, soit qu'ils voulussent instruire leurs disciples, moraliser le peuple ou guérir ses maux, se retirer dans les secrets de leur vie contemplative ou célébrer les actions héroïques des guerriers, toutes leurs idées, rendues

Phartitu niz birriti
Nigarrez arinis bethi.

Le texte, dont nous ne donnons que le premier et le dernier couplet, a été copié le 7 octobre 1821, dans la bibliothèque du couvent des capucins de Fontarabie. La tradition en a conservé les principaux passages qu'on chante dans les montagnes.

(Extrait d'une Histoire inédite des établissements des Basques sur les deux versants des Pyrénées.)

1. Refrain traditionnel des villages du Périgord qui touchent au Quercy.

par des symboles, peignaient admirablement, ainsi que le prouve le peu qui nous en reste, le merveilleux simple et beau et la grande pensée des premiers âges.

Mais avec les mœurs celtiques mourut la poésie. La civilisation massaliote les tua du même coup. Ce grand bruit des marchés étrangers couvrant la voix des druides, de nouveaux instincts, des besoins nouveaux, des passions inconnues se sont développés dans le cœur de cette nation qui sort de son heureuse enfance.

Alors commence la deuxième période intellectuelle. Elle a naturellement pour foyer le centre commercial du pays, Massalia. Notons bien les progrés qu'amène la civilisation. Avant l'établissement de la colonie grecque, la poésie était dans tout et ne songeait qu'à faire naître des sentiments religieux, des actions nobles et courageuses. Elle répandait même ses reflets gracieux sur les sciences utiles, qui durent être exercées avec désintéressement chez ces peuplades pauvres. Mais, en greffant son rameau d'or sur le chêne au gui, la civilisation changea toutes les tendances morales.

Il y eut brusque transition de la poésie, science naturelle et spontanée, aux sciences positives, lesquelles ne furent considérées, à cette seconde époque, que sous le rapport de l'utilité égoïste, c'est-à-dire des moyens qu'elles pouvaient fournir pour étendre et généraliser l'action du commerce.

Ainsi, Massalia n'eut pas d'abord de poètes; mais, à la tête des hommes distingués qui s'élevèrent dans

ses murs, nous rencontrons deux mathématiciens. Le premier, dont l'antiquité vanta souvent avec raison les connaissances astronomiques, est le créateur de la géographie. Avant Pythéas, les peuples vivaient dans une ignorance profonde les uns des autres. Les navigateurs allaient à tâtons le long des côtes d'une mer, débarquant au moindre signe de bourrasque, et oubliant le lendemain le pays visité la veille. Cet état de choses ne pouvait durer. Dès que Massalia, délivrée de ses embarras intérieurs, voulut disputer les flots à Carthage, elle sentit le besoin d'acquérir les notions qui manquaient à ses pilotes sur la configuration du globe. Alors, et 325 ans avant notre ère, Pythéas fut envoyé à la découverte. Voguant de cap en cap, il longea toute la partie orientale de l'Ibérie, pour entrer dans ce bras de la Méditerranée qui la sépare de l'Afrique à Gibraltar en joignant l'Océan. Une fois hors du détroit, il remonta vers le Nord en côtoyant la Lusitanie et l'Espagne, et se dirigea, sans perdre de vue l'Aquitaine et les pens celtiques, vers la Grande-Bretagne, qu'il doubla par la Manche jusqu'à Thulé [1]. Dans ce voyage, ou un peu plus tard, il explora la Baltique, et du recueil de ses observations composa le premier ouvrage écrit en Occident, et intitulé : *le Tour de la Terre* [2].

1. L'une des Orcades.

2. Γῆς περίοδος.

Cet illustre géographe fut fort maltraité par Polybe, que Strabon s'empressa de croire et d'imiter sur parole, et vigoureusement défendu par Era-

Dans le même temps, Euthyménès, son compatriote, exécutait un voyage semblable au Midi, et visitait avec soin l'Égypte et l'Atlantique. L'ouvrage qu'il donna après son retour a été critiqué par Sénèque, qui en jugeait la partie physique défectueuse. Mais tout en justifiant Euthyménès d'un reproche qui ne saurait l'atteindre, car il n'avait fait que reproduire les idées de Thalès, on doit remarquer que le philosophe romain ne proposa pas un système meilleur. Ce qui semblerait du reste prouver en faveur d'Euthyménès, c'est qu'au bout de huit cents ans l'on puisait encore dans ce livre et dans ses Chroniques. Un demi-siècle plus tard, Ératosthénès, suivant ses traces, fit l'histoire des Gaulois [1]. Cet ouvrage, cité par César et par Étienne de Bysance, était, à ce qu'il paraît, très-étendu, et, quand on songe aux précieux détails dont il devait abonder sur des temps qui sont restés pour nous dans un lointain si obscur, on n'en peut déplorer trop vivement la perte. Ces trois hommes représentent avec vérité, par le caractère utile et sérieux de leurs œuvres, la nouvelle ère qui s'ou-

tosthénès, Hipparque et Pline. Dans les temps modernes, Bayle a répété les injures de Polybe, qui, mot à mot copiées par les bénédictins (Histoire littéraire), viennent de reparaître textuellement dans l'ouvrage de M. Ampère fils. Nous nous contentons d'opposer à Bayle, Nicolas Sanson, Olaus Rudbek, Mannert, Ukert, d'Anville, Bougainville, Gassendi, Keralio, qui ont su rendre justice à Pythéas, et d'écrire à côté du nom de M. Ampère fils celui du dernier défenseur de cet homme extraordinaire, l'illustre Joachim Lelewel.

1. Γαλατικῶν.

vrit en Aquitaine sous l'influence des lettres grecques. Après eux, en effet, vinrent immédiatement les rhéteurs, et l'empire que Massalie avait perdu sur les mers, elle le reconquit dans ses écoles, de florissante renommée. A la tête des grammairiens qui attiraient à leurs leçons toute la jeunesse des Gaules et d'Italie, se placent trois de ses enfants Teucer, Jachus et Choréas. Il est probable que l'enseignement se faisait en grec; mais Rome ayant fondé des écoles rivales dans la ville [1] qu'elle avait élevée pour supplanter Massalie, la langue latine dut suivre la progression de la conquête romaine, et prévaloir en même temps. A peu de distance, en effet, des guerres de César, deux des plus célèbres rhéteurs massaliens abandonnèrent leur patrie pour aller enseigner à Rome. Celui qui partit le premier y fut accueilli avec enthousiasme : un concours prodigieux d'auditeurs se pressait constamment autour de sa chaire [2]. Tous les amateurs des belles-lettres allaient apprendre de ce barbare à parler latin, et un maître en l'art de bien dire [3] appelait Lucius Plotius l'*orateur insigne par excellence.*

Gnypho n'eut pas moins de succès que Plotius. Pauvre orphelin abandonné, et devant toute son instruction à lui-même et à la pitié d'un citoyen massaliote, c'est une grande présomption en faveur de son talent que de le trouver tout à coup professant dans le palais de Jules César : il laissa des recher-

1. Narbonne.— 2. Cic., *Fragment.*— 3. Quintil., *De arte oratoria.*

ches très-curieuses sur les fenêtres des temples. Son fils Hermas, de son côté, composa avec Atteius, autre Aquitain, une vaste encyclopédie divisée en huit cents livres, et non sans motif intitulée *Hylè*[1].

Cet enseignement soutenu, cette culture si exquise et si littéraire devaient finir par produire des fruits. On les voit mûrir sous la dictature de Sylla, dans les ouvrages de Valerius Cato. Valerius, surnommé la sirène latine, est le résumé de cinq siècles de civilisation et le type le plus parfait que la fusion græco-latine ait créé. Son nom forme la date de la troisième phase littéraire, qui ne ressemble en rien aux deux autres. Ainsi la poésie druidique avait déjà brillé d'un éclat sauvage et sublime comme la nature qui l'inspirait; les sciences, filles de la Grèce, venaient de grandir pendant trois siècles sur le sol aquitain; avec la domination romaine et les rhéteurs devait paraître et parut une littérature toute de réflexion et d'art. Ces deux qualités classiques, qui ne sont données aux nations qu'après un laborieux enfantement, caractérisent surtout les poésies de Valerius Cato. Ses vers sont pleins d'harmonie et de grâce. Ils ont été revus avec le goût le plus pur, et l'antiquité offre peu de poëmes aussi achevés, aussi élégants, que ces malédictions contre les soldats de Sylla qui l'avaient chassé de son héritage.

1. Ὕλη, toute matière.

Battarus, répétons en vers les invocations de Médée [1].
Chantons cette demeure et ces terres qu'on nous a ravies,
Ces terres sur lesquelles nous allons lancer des vœux impies.
Les chevreaux emporteront les loups, le veau timide poursuivra
[les lions,
Les dauphins fuiront devant les poissons, les aigles devant les
[colombes.
Et ce bouleversement de la nature deviendra plus grand encore,
Avant que ma muse abdique sa liberté.
Aux monts et aux forêts je dirai tes destinées funestes, ô Lycurgus!
Que les joies de la Sicile soient taries pour nous,
Que les champs de mes pères demeurent stériles,
Que les moissons cessent d'y mûrir, les collines de s'y couvrir de
Les arbres de fruits, le pampre de raisins : [pâturages,
Que les feuilles ne parent plus les bois, que les sources ne jaillis-
[sent plus des montagnes.
Répétons donc de nouveau, Battarus, les invocations de Médée.
Puissent les sillons garder dans leurs flancs les germes avortés de
Puissent les prairies altérées jaunir sous les feux du soleil, [Cérès.
Puissent les fruits qui chargent les branches tomber avant leur
[maturité,
Que les arbres n'aient plus de fraîcheur et les fontaines plus d'ondes
[pures,
Mais que toujours de nos pipeaux s'échappent ces malédictions!

1. Battare, cytæas repetamus carmine voces,
Divisas iterùm sedes et rura canamus,
Rura quibus diras indiximus impia vota.
Antè lupos rapient hædi, vituli antè leones,
Delphini fugient pisces, aquilæ antè columbas
Et conversa retrò rerum discordia gliscet
Multa priùs fuerit quàm non mea libera avena.
Montibus et sylvis dicam tua fata, Lycurge,
Impia. Trinacriæ sterilescant gaudia nobis,
Nec fœcunda senis nostra felicia rura,
Semina parturiant segetes; non pascua colles,
Non arbusta novas fruges, non pampinus uvas,
Ipsæ non sylvæ frondes, non flumina montes,
Rursùs et hoc iterùm repetamus, Battare, carmen. ..
(Diræ... ed. Burman (Leyde, 1731).

Que sur ces guirlandes fleuries et si variées de Vénus,
Que sur ces champs peints de couleurs purpurines,
Les doux zéphyrs, les suaves brises de la plaine
Portent des ardeurs pestifères et des venins contagieux !
Que rien d'agréable n'y frappe les yeux ni l'oreille :
Telle est ma prière !
Et toi qui fus si souvent le sujet de mes vers,
Toi la plus belle des forêts avec tes frais ombrages,
Tu vas voir tomber tes voûtes verdoyantes, et plus tes rameaux
Ne frémiront doucement agités.
Et mes malédictions, ô Battarus, ne s'éteindront
Que lorsque la main impie du soldat
Fera tomber sous le fer ces ombrages ravissants.
Les bois fortunés de l'ancien maître,
Tant de fois en vain maudits dans ces tablettes,
Seront dévorés par le feu du ciel. Jupiter lui même,
Jupiter les a fait croître, il faut qu'il les fasse périr.
Que les tourbillons de Borée soufflent sur eux un épouvantable [ravage,
Que l'Eurus y précipite une nuée sulfureuse,
Que le vent d'Afrique les menace d'un déluge
Lorsque la forêt resplendissante dans son horizon d'azur,
Lorsque Lydia qui s'achemine vers l'Érèbe auront reconnu la voix [de leur maître.
Que les flammes dévorent les vignes,
Que les moissons en feu volent dans les airs
Au-dessus des arbres, que les arbres soient brûlés comme les [moissons,
Que la mesure coupable qui a divisé mes champs,
Que mes anciennes limites soient réduites en cendre.
Rivière, qui baignes de tes flots les bords de ma villa,
Bords heureux qui les rafraîchissez de vos brises douces,
Écoutez mes accents! que Neptune lance ses ondes dans mes champs
Et les couvre d'un lit de sable,
Qu'il ne trouve que de l'eau dans mes sillons le laboureur étranger,
Le laboureur étranger qui s'enrichit toujours du crime des guerres [civiles !
Exilé, dépouillé, pauvre, j'ai été chassé de mon héritage
Pour qu'un soldat reçût la récompense d'une guerre fatale.

J'irai donc maintenant dans les forêts : les collines arrêteront
[mes pas,
Les montagnes m'arrêteront et je ne pourrai plus revoir mes
[campagnes.....
Adieu, ô champs bien aimés, et toi, Lydia, plus chère encore !

Avec l'obole de ses leçons publiques et de ses vers, le malheureux Valérius s'était racheté une petite villa près de Tusculum, où il aurait sans doute donné des frères aux poèmes gracieux de *Diana* et de *Lydia*, mais ses créanciers, non moins barbares que les soldats du dictateur, ne lui en laissèrent pas le temps. Chassé de nouveau sans pitié, il alla cacher sa vieillesse dans une misérable retraite où il supporta, lui, le *maître unique*, l'*illustre grammairien*, l'*excellent poète* [1], toutes les rigueurs de la pauvreté avec la constance de Zénodote [2].

A la même époque, par un jeu cruel du hasard, Roscius, un autre Aquitain, gagnait cent deniers par jour à déclamer des vers ; dédaignant pendant dix ans de toucher sa pension, il donnait une somme énorme à la république [3]; et, comme pour constater l'étrange dissemblance de ces deux destinées en les rapprochant de la sienne, ce même Sylla, qui avait tout enlevé au poète, comblait de dons et d'honneurs le comédien!

Les sciences ne laissaient cependant pas d'être cultivées avec honneur : les deux jumeaux de Mas-

1. Unicus magister, summus grammaticus, optimus poeta.
2. M. Furius Bibaculus.— 3. 600,000 fr.

salie, Télon et Gyarée, s'adonnaient en même temps à l'astronomie et aux mathématiques, et pour que leur fortune fût pareille à leur nature, leur amitié et leurs études, ensemble ils soulevaient les Massaliens contre César, et périssaient dans le même combat naval sous les aigles de Pompée. Pendant cette lutte civile, brillait dans les travaux historiques Publius Terentius Varro l'Atacien [1]. Son récit de la guerre des Sequani [2], ligués avec les Germains et les Arvernes contre les Eduens, mérita de passer à la postérité. Les anciens en disaient autant de ses élégies et de ses poëmes qui, par le reflet d'hellénisme dont ils sont colorés, montrent combien était puissante encore l'influence grecque. Mais comme poëte, Varro fut éclipsé par Cornélius Gallus, la gloire de Forum-Julii [3], l'intime de Virgile, le favori d'Auguste, et un écrivain né dans le pays des Voconces [4] le fit oublier comme historien. Trogus Pompeius, qui avait passé par les charges publiques avant d'arriver aux lettres, était un de ces hommes dignes et graves qu'il faut aux peuples pour raconter leur vie. Soutenu par une *audace herculéenne*, il osa embrasser l'univers dans son plan et entreprendre de raconter les gestes des rois et des nations depuis le commencement des siècles. Son histoire, qui formait quarante volumes, reproduisit effectivement dans toute son étendue ce coup d'œil général. Trogus, prenant les sociétés à

1. Né sur les bords de l'Aude.— 2. Peuples des Vosges. — 3. Fréjus.— 4. A Die.

l'état d'enfance et sous la tutelle des rois, décrivit d'abord les monarchies des Assyriens, des Mèdes et des Perses. Des chroniques des Scythes il passa ensuite avec les plus grands détails aux révolutions de la Grèce, et quand il eut dit tout ce qu'on savait des luttes intestines de ces républiques, de leurs combats glorieux contre les monarques persans, il suivit Alexandre en Asie et l'accompagna de victoire en victoire jusqu'à sa tombe. Le conquérant mort, Trogus se tourna vers Carthage, et raconta sa naissance et son prodigieux développement qui le conduisit à peindre l'origine et la grandeur de sa rivale. Entre ces deux colosses de puissance qui se partageaient le monde, l'historien fit surgir les Juifs, les Égyptiens, les Gaulois, les Parthes, et ranimant les passions, les intérêts, les actes tragiques, les douleurs de chacun de ces peuples, il les ressuscita tous dans son livre. Cette histoire, qu'il avait intitulée les *Philippiques*, est le premier ouvrage vraiment remarquable, vraiment important de l'antiquité. Elle éleva son auteur à ce rang illustre où se placèrent successivement Salluste, Tite-Live et Tacite, et lui valut des éloges que deux d'entre eux ne méritèrent pas en faisant dire : que Trogus Pompeius était un narrateur *très-sévère* [1] et l'homme de la vieille éloquence [2].

Sous Tibère et sous Caligula l'art oratoire eut de nobles interprètes à Massalie et à Narbonne. Oscus,

1. « Est ipse auctor severissimus. » (Pline l'ancien.)
2. « Vir priscæ eloquentiæ. » (Son abréviateur.)

né dans la première de ces villes, orateur abrupte, fier et mordant, déchira long-temps avec sa parole aiguë le manteau hypocrite dans lequel les patriciens drapaient leur pensée et leurs vices. Plein de souplesse et de mélodie, l'avocat Némausien Agrotas charma, au contraire, le Forum par les délicatèsses de sa faconde ionienne. Votienus Montanus illustrait les chaires narbonnaises lorsqu'il fut relégué dans les îles Baléares, pour avoir dit de Tibère ce que tout le monde en pensait. Julius, son frère, passait à la même époque pour le plus doux et le plus gracieux des poètes. Et cette réputation était méritée si nous en croyons ce fragment bucolique arrivé jusqu'à nous entre un éloge de Sénèque et d'Ovide.

Phébus commence à lancer ses flammes ardentes,
La lumière vermeille s'épand; déjà la triste hirondelle
Revole chargée de nourriture à son nid
Et la distribue doucement avec son bec à ses petits [1].

Un autre écrivain du même prénom, Julius Græcinus, de Forum-Julii (Fréjus), se distingua dans le genre didactique. Ses loisirs de sénateur furent employés à la composition d'un traité d'agriculture dont on citait le style élégant et poli. Les lettres romano-aquitaniennes comptent encore dans cette période un empereur parmi leurs favoris. Germanicus avait déjà tenté de mêler à ses lauriers les pal-

1. Incipit ardentes Phœbus producere flammas,
Spargere se rubicunda dies; jam tristis hirundo
Argutis reditura cibos immittere nidis
Incipit et molli partitos ore ministrat...

mes de la poésie. Claudius, né sur les frontières de la Provincia et nourri de lait hellénique, entra franchement dans la carrière et continua de s'y tenir même quand il porta la pourpre. Malgré la difficulté qu'il éprouvait de s'exprimer, il réussit dans l'éloquence : son talent comme grammairien était connu, et, outre l'histoire de sa vie, on lui devait des annales romaines depuis la mort de César jusqu'à son règne, et les histoires de Carthage et de Tyr. Après lui deux rhéteurs, Quirinalis (d'Arles) et Surculus de (Tolosa), jetèrent le plus grand éclat, par leur enseignement, à Massalie et à Rome. Le vieux poète Antonius Primus revint jouir de sa réputation à Tolosa, sa patrie, et Agricola (de Forum-Julii), le beau-père du prince des historiens, ferma la liste des historiens de ce siècle. Massalie cependant n'avait pas renoncé à ces sciences exactes qu'elle cultiva la première en Aquitaine : Démosthénès, Crinas et Charmis soutinrent dignement l'antique honneur de l'art hippocratique. Tous les trois arrivèrent à une réputation immense, et ramassèrent d'énormes richesses en pratiquant trois systèmes opposés : le premier commençait par la recherche des causes morbides, et traitait ensuite le malade : ses trois livres sur les affections des yeux étaient très-estimés ; le second pratiquait la médecine planétaire, et la réglait sur le cours des astres : ce fut le plus riche, il légua un million pour les fortifications de sa patrie ; Charmis, le troisième, guérissait avec des bains froids.

Les vices des princes ont coutume de réagir d'une manière funeste sur les mœurs publiques. Sous les règnes des quatre successeurs d'Auguste, l'effroyable corruption qui remplissait le palais impérial déborda au dehors avec violence, et souilla tout. Alors, comme dignes représentants de cette société immonde, apparurent successivement le Massalien Petronius Arbiter, Domitius Afer de Nemausus, et l'hermaphrodite Phavorinus qu'Arelas avait vu naître. Petronius peignit avec des couleurs assez éclatantes cette vie molle et abandonnée des Romains fléchissant sous le triple poids de la dégradation morale, du luxe et des débauches. Son festin de Trimalchio est une allégorie admirable. Dans ce vieillard chauve et débile que portent quatre esclaves, et qui fait passer sur les tables de son triclinium aux murs dorés tous les produits du monde, pouvait-on méconnaître le peuple romain? — Une symphonie mélodieuse ne cessait de retentir dans la salle; des chanteurs habillés de blanc desservaient, en mêlant leurs voix au son des instruments; le falerne de cent ans coulait à flots opîmes; des animaux rôtis tout entiers laissaient échapper de leurs flancs l'oiseau du Phase et les colombes; mais, pendant que Trimalchio s'enivrait de son monstrueux sensualisme et de ses richesses, pendant que les chœurs légers de ses danseurs enlevaient les derniers plats d'argent, et rejetaient du pied dans les ordures ceux qui s'étaient échappés de leurs mains, l'image de la mort circulait comme un hochet parmi ses

convives, l'odeur de cette foule d'esclaves entassés dans le triclinium suffoquait le vieillard. Et la sentinelle philosophique, placée auprès de l'horloge, lui disant d'heure en heure avec sa trompette ce qu'il avait perdu de vie, lui annonçait que sa fin était proche.

Dans cette satire, Petronius fit un portrait immortel de la décrépitude et de l'énervement du peuple romain. Ses autres ouvrages, pleins du souffle impur de son époque, n'offraient qu'une certaine élégance de style jetée sans imagination et sans verve comme un voile doré sur de la boue.

Les mêmes causes pervertirent plus profondément encore le talent du Némausien. Domitius Afer qui, dans des temps ordinaires eût été un grand orateur, devint un type d'infamie sous Tibère. Employant l'éloquence au vol et au crime, l'avocat de Nîmes se fit le délateur impérial, parce que le quart des biens des condamnés récompensait la délation. Plaideur inépuisable, il fatigua, jusqu'à l'extrême vieillesse, les murs de la curie du bruit de sa parole que ranimait seule l'ardeur du gain, et mourut d'un excès de table, après avoir été l'ami de Tibère, de Caligula, de Claude et de Néron.

C'est au spectacle de ces mœurs, c'est devant de tels hommes que Phavorinus prit la plume. Aussi un fiel long-temps contenu et corrosif, une amère et sanglante ironie s'épanchent de son âme. L'eunuque se venge, et tout abrutie qu'était la société romaine,

elle dut comprendre en l'entendant faire l'éloge des pires fléaux et de la peste.

De l'expression littéraire des idées, passons maintenant à l'expression religieuse.

POLYTHÉISME.

Comme nous l'avons déjà vu, le polythéisme romain était arrivé dans l'Aquitaine à la suite de la conquête. Il s'y établit avec d'autant plus de facilité, qu'il ne froissait aucune croyance et reconnaissait même les divinités étrangères. Par l'effet de cette tolérance habile et de la disposition bien connue des Aquitains à se porter vers les choses nouvelles, on vit régner parmi eux trois cultes principaux qui, en inspirant un égal respect, traçaient néanmoins des lignes de démarcation distinctes entre les trois peuples amalgamés sur ce sol. Les Gallo-Romains continuaient à se presser sous les chênes des druides; et, si les sacrifices sanglants avaient cessé devant la défense des empereurs, les obélisques de Bel et de Bélisama, les larges tables de pierre n'en étaient pas moins entourés par une foule fidèle à l'ancien culte. L'attachement à la religion des aïeux n'ayant point empêché cette même foule d'adorer la Diane et l'Apollon des Grecs, dans lesquels elle retrouvait ses deux divinités favorites, rien ne s'opposa plus tard à ce qu'elle adoptât avec les peuplades d'origine ionienne les dieux de Rome qui, sous d'autres noms, étaient encore les siens. Il résulta donc de

cette tolérance mutuelle et des rapports qu'elles offraient entre elles, que les trois religions se confondirent. Le polythéisme latin, qui avait déjà absorbé l'hellénisme, devint dès lors dominant.

Avec la nomenclature de ses principaux édifices et des lieux consacrés, on peut se rendre compte de son influence. Il y avait :

A *Narbonne* (Narbo-Martius) : Un temple de Jupiter tonnant; un temple de Mercure; de Bacchus; d'Esculape; de Vulcain.

A *Toulouse* (Tolosa) : Un capitole dédié à Jupiter; un édifice [1] de Pallas.

A *Nîmes* (Nemausus) : Un temple de Diane.

A *Arles* (Arelas) : Un temple de Mithra.

A *Usez* (Usetia) : Une fontaine consacrée aux Nymphes (fons Nympharum); un temple de Mars.

A *Apt* (Apta Julia) : Un autel des Nymphes; de Mars; une statue de Minerve.

A *Vaison* (Vasio) : Un autel de Gallien.

A *Fréjus* (Forum-Julii) : Un Panthéon.

A *Port-Vendres* (Portus Veneris) : Un fanum [2] de Vénus.

A *la jonction du Rhône et de l'Isère* : Un délubre [3] de Mars; d'Hercule.

1. On appelait *ædes* les temples non consacrés.

2. Par *fanum* on entendait un espace réservé et consacré aux dieux, mais où n'existait aucun édifice.

3. Le *délubre* était un temple devant lequel coulait une fontaine destinée à purifier ceux qui venaient rendre hommage au dieu. « Delubrum à deluendo dicitur, quia in fonte qui propter templum erat lavabantur homines et deluebantur. »

(Schurzfleisch, *De Templ. antiquitatibus, disput.* 53.)

Près de *Riez* (Reii) : Un temple d'Apollon.

A *Théopolis* (près de Saint-Geniez) : Un édifice de Mercure.

A *Aix* (Aquæ-Sextiæ) : Un temple d'Auguste; de Cybèle; des autels de Junon; de Neptune; de Minerve; de Jupiter; de Mercure; des Muses (ara Camenarum).

Auprès de *Foz* (Fossæ Marianæ) : Un délubre de la Victoire.

Au cap de *Creus :* Un aphrodision ou temple de Vénus.

A *Limoges :* Un temple de Jupiter; d'Isis; des autels des Furies; de Saturne.

Sur les montagnes du Limousin (Lemovices[1]) : Des temples de Pluton; de Mars; des autels de Minerve; d'Apollon pythien; d'Hercule; des déesses Maires.

Dans le territoire des Cadurques (Cadurci) : Des temples de Minerve; de Jupiter; de Mercure; de Bacchus; d'Apollon; une chapelle de la Lune[2].

Chez les Santons (Santones) : Un capitole de Jupiter olympien à Mediolanum (Saintes); un édifice d'Auguste et de Rome au confluent de la Charente et de la Seugue.

1. Bellac et Saint-Yrieix.

2. La chapelle *Sacellum* était un temple sans toit (Festus). « Locum parvum et sacratum cum arà », disent Aulu-Gelle et Trébatien le jurisconsulte.

A Parsac, sous Aubusson (chez les Lemovices) : Un temple de Mercure.

A Périgueux (Vesona) : Un temple de Vénus ; un édifice de la déesse tutélaire.

A Chancelade (Cancellata) : Un édicule (petite chapelle couverte).

Au Puy (Civitas Vellaunorum) : Un temple de Diane.

A Batresse (chez les Pictones) : Un autel dédié à Apollon, à Mars, à Hercule et à Mercure.

A Poitiers (Limonum) : Un temple de Janus.

A Bordeaux (Burdigala) : Un temple de la déesse tutélaire ; la fontaine *Divona*.

Près du Mont-d'Or (chez les Arvernes) : Un Panthéon.

A Clermont (Augusto-Nemetum) : Un temple de Vas dédié au Soleil[1] ; une statue colossale de Mercure faite par le fameux Zénodore, qui mit dix ans à la tailler[2].

Dans les Landes : Le temple et le bois sacré de Pan.

Auprès d'Auch (civitas Ausciorum) : Un temple d'Apollon.

A Eause (Elusa) : Un temple d'Hercule et d'Apollon.

A Marseille : Temple de Diane ; de Minerve.

1 *Vas* veut dire tombeau, ce qui semblerait indiquer que le temple était consacré à Mercure. D'autre part, l'édifice rappelle par son nom ionien l'emplacement du temple de Phigalie, Βᾶσσαι, *ravin situé au milieu d'une forêt*, et dans ce cas, comme nous le pensons, Bel aurait été le dieu tutélaire.

2. « Verum omnem amplitudinem ejus generis statuarum vicit ætate nostra Zenodorus. » (Pline, liv. XXXIV.)

A Lectoure (civitas Lactoratium) : Plusieurs autels tauroboliques, plusieurs autels votifs aux génies et aux divinités locales.

Au col de Perthus (Summum Pyrenæum) : Un autel de César.

Auprès de Perpignan : Un temple de Vénus.

A Rodez (Segodunum) : Un temple de Rhut, divinité aquitanienne et tutélaire[1].

A Vienne (Vienna) : Des temples de l'Apollon romain et de l'Apollon celte Belenus; un édifice de Mars et de la Victoire ; une statue d'Hercule.

Près de Grenoble : La Fontaine ardente, qui est une des sept merveilles du Dauphiné, dédiée à Vulcain.

A Die (Dea) : Un temple de Junon ; de Vesta ; d'Auguste.

A Grenoble (Gratianopolis) : Des autels d'Isis et de Diane.

A Mont Vendres (Mons-Veneris) : Un temple de Vénus.

A Ouls : Un temple de Mars.

A Bourges (Avaricum) : Un temple de Jupiter ; de Bacchus.

Tous ces édifices resplendissants de marbre et d'or, et accompagnés d'une multitude de cancels[2], d'édicules, d'autels votifs, donnaient à la religion

1. Ce temple ne pouvait appartenir qu'à l'époque romaine, bien que *Rhut* paraisse une divinité locale, car les Gaulois (et l'auteur des *Essais historiques sur le Rouergue* aurait dû s'en souvenir) n'adoraient point d'idoles. « Nulla simulacra, nullum peregrinæ superstitionis vestigium ibi videre licet. » (Tacite.)

2. Chapelle.

une forme extérieure magnifique. En même temps, par le soin habile qu'avaient eu les législateurs de mêler partout à l'idée des dieux l'idée de la patrie, du sénat, des césars, toutes ces choses étaient devenues inséparables dans la foi et le respect du peuple. Il était d'ailleurs impossible de faire un pas sans toucher quelque emblème de la divinité ou du pouvoir; on ne pouvait songer à un objet sans être ramené immédiatement à ces deux principes. Toutes les parties de la création étant divinisées présidaient à la vie sociale et en réglaient le mouvement.

Le Soleil donnait son nom au premier jour de la semaine : *dies Solis*.

La Lune, sa sœur, au second : *dies Lunæ*.

Mars, au troisième : *dies Martis*.

Mercure, au quatrième : *dies Mercurii*.

L'astre doré de Jupiter illustrait le cinquième jour : *dies Jovis*.

La douce Vénus suivait son père : *dies Veneris*.

Et Saturne achevait la septième révolution, *dies Saturni*.

La même pensée religieuse et politique se manifestait dans l'ordre et les noms des mois.

Le premier était appelé *januarius*, parce que le dieu à deux visages caractérisait d'une manière heureuse ce mois qui voit fuir l'année écoulée et arriver l'année nouvelle. *Les februa*, ou sacrifices expiatoires, désignaient pieusement le second. A Mars était consacré le troisième, en mémoire de l'ancienne coutume qui, le plaçant le premier de l'année, avait dû

lui donner pour patron le père présumé de Romulus. Le printemps s'ouvrait sous les auspices de Vénus, *apirilis*[1]; venaient ensuite après celui-ci le mois des aïeux (*majorum*), et le mois de la jeunesse, *junius*. Le septième conservait le souvenir de Julius Cesar et le huitième le nom d'Auguste. Les quatre derniers rappelaient par leurs radicaux empruntés aux noms de nombre que l'année avait autrefois commencé en mars.

Comme toutes les institutions, le culte retraçait dans ses rites le but que s'étaient proposé les fondateurs de la société romaine en la constituant sur une base religieuse.

Jetez en effet un regard sur les cérémonies et les fêtes.

Le mois sacré commence, les autels sont couverts d'un nuage d'encens brûlé aux dieux Lares, les nouveaux magistrats et les grands à la robe de pourpre entrent en fonctions. Mais voici février, qui ramène les lupercales, les sacrifices expiatoires; et mars, les cérémonies saintes, instituées en l'honneur des guerriers; ce sont, après le mois de Mavors, les solennités des nones caprotines, pendant lesquelles la *stola*[2] des matrones couvre leurs esclaves; ce sont les jeux apollinaires, les mystères de Cybèle; les ides de mai et d'auguste, dédiées à Diane et à Mercure. On a déjà célébré les féries du solstice et ce jour régifuge, ce jour d'allégresse pour les Romains, où

1. Ausonii, Edyllia.— 2. Robe traînante et sacrée.

les tyrans furent chassés de la ville. Avant les rites de la déesse Opis, arrivent les saturnales, fêtes des esclaves, qui voient les maîtres servir à leur tour. Les neptunales leur succèdent; ce double culte, qui réunit le dieu des mers et Consus, le dieu des bons conseils, est solennisé en commun avec des vaisseaux et des quadriges par les Romains et leurs alliés. Le jour de Vulcain ouvre l'automne, Minerve a son quinquatrus, Hercule son jour natal, Isis ses actions de grâces, et les dieux étrangers reçoivent l'hommage de leurs adorateurs. On court ensuite aux floralies, joies d'un théâtre lascif que tout le monde veut voir et que personne ne veut avoir vues. Plus tard on célèbre les jeux équiriens et les mystères de Bacchus. Les édiles plébéiens et les édiles curules renouvellent les cérémonies sigillaires, et les gladiateurs ferment l'année en apaisant par leur sang, à la fin de décembre, le fils du ciel armé de sa faux[1].

Pour desservir tous ces temples et suffire aux besoins du culte, il fallait un clergé nombreux et opulent. Les prêtres gallo-romains se divisaient en trois classes, représentées par trois colléges hiérarchiquement établis : le premier était le collége des pontifes, sorte de sénat religieux investi d'un contrôle supérieur, d'une autorité souveraine; le second, celui des augures; les aruspices formaient le troisième. A un degré inférieur se plaçaient ensuite les quindecimvirs, les épulons, les frères des champs

1. Ausonius, *De feriis romanis*.

(*fratres arvales*), les curions, les fecials, les sodals, les sevirs augustaux, les flamines, prêtres des divinités particulières, les flamines municipaux et provinciaux, les victimaires. Les trois colléges supérieurs étaient composés de patriciens et l'ordre sacerdotal tout entier indissolublement lié aux familles nobles, afin que la religion fût toujours entre les mains de celles-ci le grand gouvernail politique. Il résultait de là que l'intérêt du clergé païen, se confondant sans cesse dans les intérêts de la constitution, il la soutenait avec la tendresse d'un père et veillait près d'elle comme une sentinelle infatigable[1].

CHRISTIANISME.

Les choses étaient ainsi dans la Gaule méridionale lorsque de lointaines rumeurs venues de Rome apprirent qu'une secte avait surgi qui prêchait ouvertement le mépris des dieux et le renversement des temples. Ces athées, disait-on, repoussent comme impie la religion des Romains;

Parlent d'un roi appelé Christ avec lequel ils doivent tous régner;

Refusent de prier pour le salut de César;

De lui donner le nom de seigneur[2];

De jurer par son génie[3].

C'est une race ténébreuse et lucifuge, muette en

1. Beugnot, *Histoire de la destruction du paganisme en Occident*, t. I.
2. Tertullien, *Apologet.*, cap. XXX.
3. Τύχην μὲν τοῦ βασιλέως... (Origénès.)

public, pleine de paroles dans les coins obscurs. Ces hommes, coupables de tous les crimes, ennemis de la nature entière, ne connaissent pas le mariage, se plongent dans d'infâmes débauches, et, ce qui est horrible à dire, vivent de chair humaine[1] ! Malgré la peine de mort portée contre tous ceux qui tiennent des conventicules nocturnes, ils se réunissent le soir du jour du soleil pour initier leurs prosélytes. Cette initiation est un sacrifice aussi connu qu'abominable. Un enfant couvert avec soin pour tromper les yeux de ceux qui ne connaissent pas ces mystères est placé devant l'initiateur. Le prosélyte, frappant aveuglément, tue cet enfant sans le savoir. Alors, ô crime épouvantable! ces tigres altérés boivent son sang, se partagent ses membres, et, scellant leur pacte avec le meurtre, se garantissent mutuellement le silence par la complicité du crime[2]?.. Rien n'a égalé jusqu'ici la barbarie de ces sacriléges; rien n'approche de leurs banquets dont tout le monde parle. Le jour du soleil, ils s'assemblent secrètement avec leurs esclaves, leurs mères, leurs sœurs; là tous les âges et tous les sexes sont mêlés; là, dès que le festin s'échauffe et que la ferveur de l'ivresse allume les mauvais désirs, un chien attaché au candélabre, et qu'on excite en lui jetant des morceaux de viande, éteint en sautant la lumière. Aussitôt ces ténèbres impudiques engendrent au hasard de monstrueuses voluptés... [3]. Voilà pourquoi

1. Théophile, Φασχοντων ως κοίνας απαντων οὔσας τας γυναῖκας...
2 Minutius Félix, Cœcilius. — 3. Idem.

ils s'efforcent de cacher avec tant de soin, de dérober à tous les yeux la divinité qu'ils honorent; voilà pourquoi ils n'ont pas de temples, point d'autels, point de simulacres visibles; voilà pourquoi ils se gardent bien de parler en public et de se réunir au grand jour [1].

Ce n'est pas seulement une idole qu'ils adorent, mais un *mort*, Christ qui, après une fin ignominieuse, a été fait Dieu [2]. Aussi, la croix est pour eux un objet sacré, c'est l'autel de tous les hommes perdus qui encensent ce qu'ils méritent. Fascinés par un aveuglement inouï, et animés d'une incroyable audace, ils oublient les peines présentes pour ne songer qu'à celles qui doivent arriver après la mort, que par une étrange inconséquence ils ne craignent pas néanmoins. Ils ajoutent à ces chimères insensées une foule d'autres visions de vieille femme. Ainsi tous disent qu'ils ressusciteront après la mort, et que des cadavres sont déjà revenus à la vie. Ils défendent de brûler les morts comme si, en dérobant le corps aux flammes, on empêchait les années de le dissoudre dans la terre;

Ils ne veulent pas mettre de couronnes sur les tombeaux;

Ils fuient les spectacles et les festins publics et ont horreur des mets consacrés et des libations;

Ils ne peuvent souffrir ni fleurs sur leurs têtes, ni parfums sur leurs corps, et gardent tout l'encens pour les funérailles;

1. Jacob Huldrich, *De calumniis in primævos christianos sparsis.*
2. « Ne idolum quidem sed mortuum colunt. » (Celsus)

Contempteurs des dieux, ils maudissent leur culte et vont prier sur les tombes des suppliciés [1];

Ils exercent la magie. De quelques forfaits qu'un criminel soit souillé, s'il vient à eux et se confesse, ils répandent sur lui un peu d'eau, et soudain ce criminel est pur [2];

Vil ramas d'apprêteurs de laine, de cordonniers, de foulons, sortis du fond le plus infime de la plèbe [3], les *chrétiens* (ainsi s'appellent ces hommes) sont flétris de tous les opprobres, et se déclarent audacieusement les ennemis des dieux, de César, des mœurs, de la nature entière [4] !

Qu'on se figure le sentiment de stupéfaction et d'effroi que dut produire une définition semblable sur la société païenne de l'Aquitanie; elle s'émut comme un seul homme, et voua d'avance toute sa haine, tout son mépris, à ces *ennemis publics*, *l'exécration du genre humain* [5].

Il ne pouvait pas en être autrement; car les chrétiens ne se bornaient pas à blesser Rome dans ses croyances et ses usages religieux; ils attaquaient la constitution, et marchaient droit au renversement de la république [6]. Cela explique les deux

1. Libanius.

2. « Quicumque corruptor, quicumque homicida, quicumque impurus aut abominabilis, confidens accedat, hâc enim aquâ lavatum illicè purum dabo. » (Julien.)

3. « Lanarii, sutores. » (Celsus.) « Fullones... hebetes, stolidi, fatui... » (Arnobius, lib. I.)

4. « Homines omnium scelerum reos, deorum, imperatorum, legum, morum, naturæ totius inimicos. » (Tertullien, *Apologet.*, c. II.)

5. « Odium generis humani. »

6. « Rempublicam evertebant. » Inscription de Diocletianus. (Gruter, t. I.)

sortes de haines et de mépris qu'ils excitèrent à leur apparition. La multitude, dont le jugement s'arrête toujours aux objets extérieurs, ne vit en eux que les ennemis de ses idoles et de ses prêtres ; elle crut sincèrement tout ce que lui disaient ces derniers, et détesta les chrétiens comme impies, comme incestueux, comme vivant de chair humaine. Mais tandis qu'elle ajoutait la foi la plus robuste au sacrifice de l'enfant, aux incestes nocturnes, au chien du candélabre, à l'adoration de la tête d'âne, et que sa colère s'exaltait au récit de ces prétendues infamies, les patriciens, qui avaient, pour ainsi dire, le monopole de l'intelligence, étaient préoccupés plus sérieusement. Maîtres de la société, et accoutumés à la guider en aveugle par la religion, c'est avec de vives alarmes qu'ils durent voir se lever des hommes qui proclamaient la fausseté de cette religion, et en démontraient l'absurdité. D'un coup d'œil, l'aristocratie entrevit les conséquences du christianisme. Elle comprit avec promptitude que ces idées nouvelles amèneraient tôt ou tard une lutte d'extermination entre elle et les masses, et résolut de les étouffer au berceau. Ce qui l'irritait le plus dans la perspective de ce péril, c'était *que des hommes de la plèbe*, sans étude, sans lettres, étrangers à tout art qui n'était pas un vil métier, osassent penser autrement que les patriciens. Et lorsque cette lie populaire, bonne seulement à travailler et à se battre pour eux, refusa de suivre les nobles aux autels, de brûler de l'encens devant leurs

dieux, de prier pour le salut de César [1]; lorsque, par ses discours et par sa vie, elle fit la critique la plus amère de la société romaine, et rompit d'une manière éclatante avec les vœux et les sympathies de la république telle qu'elle était constituée, la guerre s'engagea, une guerre à mort.

Il faut remarquer que la situation qui rendit ce conflit inévitable n'était pas spontanée. Tout se tient dans l'histoire des hommes. Indépendamment des causes surnaturelles qu'on ne doit jamais jeter dans la balance de ce monde, il existait une foule de causes physiques bien suffisantes pour amener une révolution morale. Rome avait conquis les deux tiers de l'univers connu : en faisant de la conquête un instrument de civilisation, dans un but égoïste sans doute, mais qui n'en fut pas moins utile aux nations conquises, elle avait en quelque sorte obtenu le pardon de sa victoire. Mais, poussée par ce besoin de luxe et de plaisirs qui tourmente fatalement les peuples du Midi, Rome, en prenant l'indépendance et la liberté des nations, leur prit leurs richesses, et, partant, tous les vices qu'elles engendrent. De plus, comme la république reposait sur la base la plus inégale, comme les citoyens étaient partagés en deux classes entièrement distinctes, les nobles et les plébéiens, l'aristocratie et le peuple, il arriva que, dans le partage de l'or étranger et des dépouilles opimes, tout échut aux puissants, rien aux

1. Spanheim apud Leclerc.

faibles. La première classe domina dès lors la seconde par le prestige de sa noblesse, de ses dignités, de sa fortune, et la réduisit peu à peu à un degré d'avilissement inouï. Toutefois, quelque petite que fût sa place dans la constitution, le peuple, lorsqu'il se trouvait quelque homme de cœur dans ses rangs, ou lorsque l'ambition déçue des patriciens venait y remuer les ferments de haine, le peuple protestait violemment contre la tyrannie des nobles. Mais après la chute de la république toute protestation généreuse s'éteignit. Le sénat avait d'abord repoussé avec énergie l'établissement du pouvoir absolu qui n'était qu'une usurpation sur son pouvoir aristocratique; mais, du moment où les empereurs furent sur le trône, une transaction eut lieu de patriciens à patriciens, et, comme toujours, elle s'accomplit aux dépens du peuple. Celui-ci, perdant le peu de liberté qui lui restait encore (car les empereurs s'emparèrent de l'autorité des tribuns et s'investirent de tous les droits que les plébéiens avaient arrachés au sénat avec tant de peine), tomba dans l'inertie de l'esclavage. D'un autre côté, les patriciens ne gouvernant plus qu'en seconde ligne, et se trouvant réduits souvent à l'oisiveté [1] par les ombrages ou le caprice du maître, se détachèrent insensiblement des affaires et ne songèrent plus qu'à remplir la brèche faite dans leur vie politique à l'aide des ressources de leur im-

1. « *Nam cum otio langueremus* et is esset reipublicæ status ut eam unius consilio atque curà gubernari necesse esset. »

(Ciceron, *De nat. deorum*, lib. I.)

mense fortune. Le luxe prit aussitôt un essor effrayant, et précipita l'aristocratie dans les excès d'un matérialisme dont aucune époque n'avait offert l'exemple.

Le rouge monte au front en laissant tomber un regard sur cette société perdue.

Labienus vend ses jardins pour acheter des esclaves aux longs cheveux[1];

Themison a une sœur et n'a point de femme[2];

Celui ci compte dans son sérail soixante esclaves des deux sexes[3];

Ammiana donne à son fils le nom de frère[4];

Cantharus ne se croit jamais assez caché[5];

Callistratus épouse publiquement un Africain. On célèbre l'hyménée selon les rites ordinaires, les flambeaux, le voile de pourpre, la dot, rien n'est oublié[6];

Hommes et femmes se baignent pêle mêle dans les thermes;

L'empereur envoie chercher l'une après l'autre les plus illustres patriciennes, et ni pères ni maris ne peuvent sauver leur pudeur;

Enfin, on est descendu si bas dans la corruption qu'il y a chez la plupart des grands un client ou un esclave chargé de conserver la race noble, qui se meurt d'épuisement[7].

Un pareil débordement devait donc créer tôt ou

1. M. Val. Martialis, epig., lib. XII. — 2. Idem, lib. XII, epig. 20. — 3. Idem, lib. XII.— 4. « O quam blandus es Ammiane matri.» (Idem.) — 5. Idem.— 6. Idem, liv. XII, epig. 52.— 7. Juvénal, sat. IX.

des hommes plus fermes que des colonnes, capables, non-seulement de soutenir le choc que préparait l'ennemi, mais de le provoquer et de s'offrir volontairement à tous les opprobres, à tous les supplices, à tous ces bourreaux qui nous entouraient. Or, le peuple proférait mille clameurs et mille injures contre nous qui regardions ses outrages comme des louanges et attendions patiemment en nous laissant accabler de coups et de pierres le sort que nous préparait sa rage insensée. Peu de temps après, obéissant à ses cris, le tribun et les premiers citoyens de la ville firent traîner nos frères en prison d'où ils ne sortirent que pour paraître devant le président. Celui-ci nous traita si inhumainement que les expressions manquent pour peindre les raffinements de sa cruauté. Il y avait parmi les nôtres Vectius Epagathus, qui gardait une charité si parfaite devant Dieu et si pure devant les hommes, et offrait une vie si irréprochable, que malgré sa jeunesse il était préféré aux vieillards les plus sages. Ce digne adolescent, plein d'un zèle divin et de la ferveur de l'esprit, voyant les tortures qu'on préparait aux serviteurs de Dieu, ne put retenir son indignation et demanda à nous défendre devant le sénat et à prouver que nous n'étions coupables d'aucun crime. Il comptait en effet parmi les plus nobles et les plus instruits de la cité; mais sa demande fut rejetée et le juge se contenta de s'informer s'il était lui-même chrétien. *Oui, je suis chrétien*, répondit-il d'une voix éclatante. Le président commanda aussitôt qu'on l'enchaînât avec

les autres. Cet exemple animant le courage des saints, ils fortifiaient avec joie leurs cœurs dans la liberté et la foi. Malheureusement la même faveur ne fut pas accordée à tous, une dizaine environ se trouvèrent faibles, et, fléchissant sous la terreur des supplices préparés, ils nous laissèrent par leur chute dans une grande tristesse et abattirent le courage de beaucoup d'autres que la foi d'Epagathus avait enflammés. Nous demeurâmes accablés de cette défection, non par la crainte des tourments qu'on semblait rendre plus cruels, mais à cause de l'incertitude où nous tombions sur l'issue de la confession, car la faiblesse de nos frères nous déchirait plus douloureusement que la peur des bourreaux. On arrêta sur ces entrefaites nos esclaves païens, et ces malheureux, par l'inspiration du démon et la frayeur des tortures qu'ils nous voyaient souffrir, témoignèrent tout ce que des soldats leur avaient dit de témoigner. Ils nous accusèrent de renouveler le repas sanglant de Thyeste, les nuits incestueuses d'Œdipe et d'autres crimes qu'il ne nous est permis ni de dire ni de penser, mais tellement infâmes que nous ne croyons pas qu'ils aient jamais été commis par des hommes. Lorsque cela fut connu au dehors, nous devînmes l'objet de l'exécration publique. Nos propres parents, qui inclinaient avant vers l'indulgence, nous prirent en horreur. Il n'y eut plus qu'une voix, qu'un frémissement contre les chrétiens. Tous étaient enflammés d'une haine furieuse; et alors nous vîmes s'accomplir cette parole du Seigneur : *Il viendra un temps où*

tout homme qui vous ôtera la vie croira se rendre agréable à Dieu.

» Les supplices ne se firent donc pas attendre. Juge, bourreau, soldats, artisans, tous s'acharnaient avec une fureur particulière sur le diacre Sanctus de Vienne, sur Maturus qui, bien que simple néophyte, était un des plus fermes dans la patience et dans la foi, sur Attalus de Pergame, noble pilier de notre Église, et sur Blandina, faible femme dans laquelle le Christ se plut à montrer que les choses prises en mépris par les hommes sont élevées en grande gloire par la main de Dieu, et que sa bonté rend souvent bien forte une nature fragile. Nous tremblions tous, et sa maîtresse dans ce monde, qui était au nombre des martyrs, craignait vivement qu'elle ne cédât à la douleur, et que ce corps débile ne pût résister aux tourments de la *confession*; mais elle déploya une énergie telle, que les mains des bourreaux qui se succédaient pour rassasier la barbarie du juge retombèrent lassées. Depuis le lever du soleil jusqu'au soir ils l'avaient torturée en inventant sans cesse de nouveaux supplices; à la nuit ils s'avouèrent vaincus et parurent stupéfaits de voir que la vie animait encore ces lambeaux humains. Quant à cette bienheureuse, dès qu'elle se retrouva avec nous et qu'elle put parler : *Je suis chrétienne*, s'écria-t-elle, et toutes les fois qu'elle prononçait ces mots elle semblait reprendre des forces.

» Le diacre Sanctus, de son côté, en butte à la furie toujours plus ingénieuse des bourreaux, eut à souffrir

un genre de tourments inconnu jusqu'alors, et qu'il supporta avec une fermeté et une énergie qui ne sont pas dans notre nature mortelle. Plein de l'esprit de Dieu, il riait de leurs cruautés, et l'on avait beau le briser impitoyablement sous les douleurs de la question en lui demandant sa naissance, son nom, son pays, à toutes ces interrogations il se contentait de répondre : *Je suis chrétien!* le christianisme est mon nom, ma famille, ma patrie ! et sa réponse jetait les bourreaux dans une démence incroyable ; ils frémissaient d'épuiser leurs peines infernales sans pouvoir parvenir à lui arracher même son nom. Enfin ils se mirent à lui appliquer sur la peau des lames d'airain rougies au feu, et à lui percer les membres avec des fers ardents. Ses chairs brûlaient et coulaient sous les flammes, et cependant, immobile, ferme, serein, il semblait les éteindre avec les rosées célestes de Jésus. Bientôt il fut martyr dans tout son corps, bientôt il ne fut plus qu'une horrible plaie. La forme humaine disparut en lui, et dans ces débris palpitants les bourreaux eux-mêmes n'auraient pu reconnaître leur victime.

« Quelques jours se passèrent; mais les gentils, se persuadant que s'ils rouvraient de nouveau par la question ces plaies gonflées encore, et qui ne pouvaient même supporter le plus léger attouchement, ou l'impiété triompherait de l'un des deux, ou en expirant dans les tortures ils frapperaient les autres de terreur, le supplice recommença. Mais cette espérance fut déçue : armés du courage céleste, ils ré-

sistèrent à l'épreuve comme si elle leur eût apporté des forces nouvelles. Et lorsque Biblias, l'une des faibles, fut livrée aux bourreaux, elle parut se réveiller en sursaut et ne cessa de crier au peuple : « Vous êtes dans une grande erreur, ô ci-
» toyens, en croyant que ceux qui s'abstiennent
» même de viande mangent la chair des en-
» fants.

» Le Christ, ayant enfin pitié de ses soldats, réunit toutes les cruautés de leur martyre et les offrit à son père comme une couronne formée de fleurs diverses, afin qu'ils montassent recueillir auprès de lui la récompense éternelle du combat. Maturus, Sanctus, Attale et Blandina furent apportés dans l'arène où se pressait pour voir ce spectacle une foule immense; là tout recommença comme si rien n'eût été fait. Les tourmenteurs, furieux de leur constance et animés par les vociférations de la multitude, épuisaient les tortures. Mais l'approche de la mort redoublant leur courage, les heures du spectacle s'écoulèrent sans qu'ils fussent ébranlés. Mis à la fin sur des siéges de fer chauffés à blanc, ils eurent la tête tranchée, et leurs âmes infatigables montèrent dans les cieux.

» Blandina, pendant ce temps, avait été attachée en croix à une potence et destinée à devenir la proie des lions; mais ils l'épargnèrent, et elle fut rapportée dans la prison invincible et victorieuse en attendant de nouveaux supplices.

» Sur ces entrefaites, le peuple demanda à grands

cris qu'on amenât Attale. C'était un homme de grande noblesse, et, ce qui vaut mieux, de grande foi. Quand il parut dans l'amphithéâtre, la populace se mit à frémir et à pousser des cris de mort; mais le président, entendant dire qu'il était citoyen romain, le renvoya en prison et s'empressa d'écrire à César pour savoir ce qu'il devait faire. César ayant répondu peu de temps après de punir ceux qui persistaient et d'élargir les autres, le juge choisit ce jour solennel où toutes les provinces se réunissent à Lyon pour le commerce, et, montant sur son tribunal au milieu d'un concours immense, il fit amener les martyrs. Les tortures reprirent donc leur cours. On tranchait la tête aux citoyens romains, le reste était abandonné aux bêtes. Celles-ci n'ayant pas voulu d'Attale qu'on leur avait livré au mépris des ordres de l'empereur, il fut placé sur les siéges ardents et là confondit encore les païens.

» Le dernier jour on rapporta Blandina et un enfant de quinze ans à peine, appelé Ponticus. Déposés au milieu du cirque et sommés d'adorer les dieux, ils répondirent qu'il était impossible d'adorer ce qui n'existait pas. Le peuple entra aussitôt en furie, et n'étant ému de pitié ni par l'âge de cet enfant, ni par la faiblesse de cette femme, il réclama les tourments les plus atroces. Ponticus, soutenu par sa courageuse compagne, confessa le Christ jusqu'au dernier soupir. Et Blandina ne tarda pas à le suivre. Après avoir souffert tout ce que la cruauté avait inventé de plus affreux, elle fut jetée dans un filet

devant un taureau sauvage qui la perça de coups et la traîna en la foulant aux pieds d'un bout du cirque à l'autre. Elle respirait encore....., ils l'achevèrent à coups d'épée, en avouant malgré leur impiété que jamais femme n'avait montré pareil courage. Quelques jours plus tard, son cadavre et ceux de ses compagnons qu'il n'avait pas été permis d'ensevelir furent brûlés et les cendres dispersées dans le Rhône[1].»

Ces horribles spectacles donnés à la foire de Lyon devant deux ou trois cent mille personnes, sous les feux du soleil d'août et face à face de cet autel célèbre où tous les députés des provinces venaient sacrifier à Auguste, durent frapper les esprits d'une émotion profonde. Le récit qu'en firent au retour dans leurs cités les témoins oculaires confirma sans doute l'idée que les païens avaient déjà du christianisme, et contribua à présenter sous des couleurs plus sombres l'impiété prétendue de ces hommes et les abominables calomnies dont on les flétrissait. Ceux-ci, regardés comme des anthropophages, accueillis de tous côtés par le mépris et l'exécration, ne se décourageaient point cependant, et à peine échappés aux tortures, allant de ville en ville à l'apostolique, ils disaient aux Aquitains :

Vos temples dorés ne sont que des sépulcres[2], vos dieux, que de vains simulacres de métal et de bois. Tous ont vécu ainsi que vous, tous sont morts

1. Ευσεβίου τοῦ παμφίλου ἐκκλησιαστικῆς ἱστορίας, λογ. πεμ.
2. Georges d'Alexandrie.

laissant une mémoire honteuse. Votre Hercule, qui a parcouru et purgé la terre, n'était-il pas souillé de crimes? N'a-t-il pas porté dans toutes les familles le désordre, le déshonneur, l'infamie? Vous lui avez décerné les honneurs divins, et pourquoi? Parce qu'il a tué un lion et un sanglier, abattu des oiseaux à coups de flèches, nettoyé l'étable d'un roi, vaincu une virago, massacré des chevaux féroces? Mais ce sont là les œuvres d'un homme et non celles d'un dieu. Jupiter son père n'était-il pas mauvais fils, roi débauché et frère incestueux? Nous ne parlons ni de Mercure, qui protège les voleurs, ni de cette prostituée appelée Vénus; adultère non-seulement avec les dieux, mais encore avec les hommes. La nourrice du fondateur de l'empire que vous adorez, vous, Romains, sous la figure d'une louve, c'était la courtisane Larentina. Et ne connaît-on pas la vie de Faula et de Flora, devenues aussi des divinités? Vous honorez la pâleur et la peur, la nielle et la fièvre; votre encens brûle devant tous les vices, et il n'est pas un symbole dans votre culte que vous n'ayez flétri d'avance, en y mêlant une idée obscène ou ridicule, comme la virginité de Vesta sauvée par les braiments d'un âne [1].

A ces discours, les païens répondirent en se jetant sur les athées, et Saturninus, qui probablement venait d'en tenir de semblables à Toulouse, ayant osé passer devant le Capitole, les prêtres pous-

1. Firmiani Lactantii, op., t. I.

sèrent le cri fatal[1] et le peuple le saisit. Sommé de sacrifier aux dieux, il refusa. Les victimaires l'attachèrent alors par les pieds à un taureau indompté amené pour le sacrifice, et, après avoir long-temps irrité l'animal avec des dards, on le lâcha dans les rues. Il s'y précipita furieux et sema partout le sang et les membres du chrétien. La corde ayant cassé, ce qui restait du corps fut laissé tout le jour au bord d'un cloaque, et ce n'est qu'au milieu de la nuit que deux femmes courageuses purent l'ensevelir[2].

Martialis ne fut pas plus heureux chez les Lémovices. Frappé de verges pour avoir touché aux idoles, tout porte à croire qu'il scella sa confession de son sang[3].

Il se rencontrait quelquefois des magistrats indulgents qui essayaient de ramener les chrétiens au respect de la constitution et des lois, et cherchaient à prévenir par la douceur les désordres qu'ils allaient être forcés de réprimer.

On conduisit un jour devant le préfet de Vésone (Périgueux) Frontasius, Severinus, Severianus et Silanus, disciples de Fronto.

« D'où êtes-vous, leur dit-il, et comment vous appelez-vous ? Non-seulement vous ne sacrifiez point aux dieux, mais vous voulez même empêcher ceux qui sacrifient, et vous détruisez les temples. En vérité, je ne sais qui vous autorise à faire ces choses.

1. Mort aux athées! — 2. Surius, *De probatis sanctorum vitis*. — 3. Labbe, Fleury et F. Bosquet, *Histoire de l'église gallicane*.

— Préfet, répondit Frontasius, pourquoi nous interroges-tu, toi qui ne connais pas la vertu divine et qui proscris la vérité? — Commence par te demander qui a fait ton âme et ton corps, et tu la comprendras. Les idoles des nations sont l'œuvre des hommes. Elles ne peuvent ni se protéger elles-mêmes ni secourir les autres.

— Je vois, reprit le préfet Squiridon, que vous comptez sur la faconde qui vous a été apprise par votre maître.

— Cette faconde est la seule vraie, ô préfet. Toutes les idoles ne sont que des métaux sourds, muets, vains et consacrés au diable.

— Tenez, dit Squiridon, si vous sacrifiez, je vous fais grâce.

Mais Frontasius s'écria : — Notre grâce, c'est de vivre et de mourir dans le Christ.

Le préfet se tournant alors vers Silanus qui savait chanter, jouer de la cythare et de la lyre : — Jeune homme, lui dit-il, pourquoi ne sacrifies-tu pas?

— Je sacrifie, répliqua Silanus, à Jésus-Christ mon Seigneur, qui par la grâce de son baptême a lavé mes souillures et m'a rendu pur.

— Comment a-t-il fait cela? demanda encore Squiridon?

— En disant à ses disciples : Allez par l'univers et prêchez; baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Celui qui croira et recevra le baptême sera sauvé; celui qui refusera de croire sera

condamné. Donc, toi, préfet, si tu veux croire au Christ, tu seras sauvé. Si tu refuses de croire et que tu rejettes le baptême, ta condamnation est certaine.

A ces paroles, le préfet irrité ordonna qu'on les menât dans une prairie située sur les bords de l'Ille..... Tous les quatre se mirent à genoux et leurs têtes tombèrent [1].

Vers les mêmes temps, Austremonius, chez les Arvernes; Ursinus, à Bourges; Ausonius, sur les bords de la Charente; Vincentius, auprès d'Agen; Clarus, à Lectoure, moururent de la mort des saints en répandant la foi [2].

1. Joannis Bollandi Act. sanctorum, t. I.

2. Grégoire de Tours et Sulpice Sévère croient que la Gaule ne doit point être comptée, avant le milieu du troisième siècle, parmi les nations soumises à Jésus-Christ. Les églises qui attribuent leur origine aux premiers hommes apostoliques sont obligées de descendre jusqu'à cette époque pour trouver les successeurs de ceux qu'elles se donnaient pour fondateurs; et c'est ce long intervalle qui a déterminé plusieurs savants à retarder la publication de l'Évangile chez les Gaulois; mais on peut dire avec beaucoup de vraisemblance que la religion chretienne, quoique établie chez ces peuples dès sa naissance, n'y fit que peu de progrès pendant les deux premiers siècles : c'était le sentiment des sept évêques qui écrivirent à sainte Radégonde. Et ces prélats méritent plus de croyance que les prétendues traditions d'un grand nombre d'églises qui se glorifient d'avoir été florissantes dès le temps des apôtres ou de leurs disciples. Si l'on devait ajouter foi aux traditions, il faudrait croire que saint Martial de Limoges, saint Saturnin de Toulouse, saint Gatien de Tours, saint Front de Périgueux, saint Austremoine d'Auvergne, saint Ursin de Bourges, saint Paul de Narbonne, saint Eutrope de Saintes, ont été envoyés dans les Gaules par saint Paul ou par saint Clement, et qu'ils ont établi dès le premier siècle de florissantes églises. Mais il en est de ces traditions comme de celles de plusieurs peuples sur leur origine, et des prétentions de différentes familles sur l'ancienneté de leur noblesse. Les Actes des saints que nous venons de nommer sont autant d'armes pour combattre l'opinion qu'on veut éta-

La persécution dioclétiane s'exerça principalement sur les deux rives de la Garonne. Dacianus, l'exécuteur des mesures impitoyables en Aquitaine, s'étant établi dans la cité des Nitiobriges, en fit le théâtre de ses exécutions. Peu de temps après, les cryptes, où se cachaient les chrétiens, étaient pleines des corps des martyrs, et leur apôtre Caprasius descendait de sa montagne pour mêler son sang à celui de la jeune et noble Fides [1] qui l'avait précédé dans le combat.

Les empereurs ne se contentaient pas de lancer contre les chrétiens des édits sévères et de les frapper par la main des magistrats; toutes les fois qu'ils trouvaient l'occasion d'ajouter au châtiment l'éclat de l'exemple, ils la saisissaient avec empressement.

« Victor brillait comme une étoile parmi les justes de Massalia, ville plongée dans les superstitions et les sacriléges, et cruelle ennemie des chrétiens, lorsque Maximianus Herculius y arriva. Cette bête inhumaine et sauvage avait acquis la plus sanglante célébrité dans la Gaule par sa barbarie envers les saints, et surtout par le massacre de l'illustre légion thébéenne. Toujours altéré de sang, il s'empressa dès son arrivée de déclarer la guerre au Christ et ordonna de faire périr dans les supplices tous ceux qui adoraient son nom. Cet arrêt consternait les nôtres alors accablés d'un orage de maux. Victor,

blir par leur autorité. (Le Clergé de France, par l'abbé Hugues du Temps, docteur de Sorbonne.)

1. Sainte-Foy, J. Baiole, *Histoire sacrée d'Aquitaine*.

qui sentit le besoin qu'ils avaient d'être fortifiés, se mit à leur tête et ne laissa plus passer une nuit sans visiter le camp des saints et sans aller de maison en maison raffermir le cœur des serviteurs de Dieu en leur prêchant l'amour de l'autre vie et le mépris de cette mort charnelle.

» Un tel ministère ne pouvait s'exercer impunément ; bientôt découvert, il fut conduit aux juges. Ceux-ci, usant d'abord de clémence, cherchèrent à lui persuader de revenir aux autels des dieux, et de ne pas sacrifier sa charge dans la milice ni l'amitié de César au culte d'un mort. Mais lui, armé de la force de l'Esprit saint : Ceux que vous appelez des dieux, s'écria-t-il, sont des démons immondes : je suis soldat du Christ, et ne veux point de l'amitié de l'empereur ni des dignités de la milice s'il faut outrager mon *Roi*[1] pour les conserver. Quant à Jésus, le fils très-haut de Dieu, il est vrai qu'épris de l'amour du genre humain il s'est fait mortel et a été violemment mis à mort, mais par sa puissance divine il est sorti du tombeau le troisième jour et remonté au ciel.

» Une clameur immense s'éleva à ce discours. La foule qui entourait le tribunal couvrit Victor d'injures et de huées ; mais, comme c'était un homme de grande noblesse et de haut rang, les magistrats

1. Βασιλεία προσδοκῶντας. (Justin.)

« Christum *regem* dici et à suis pro *rege* coli id incredibile dictu est quam malè istam gentem habuerit.... » (Gruner.)

n'osèrent prendre sur eux de le condamner et le renvoyèrent devant César.

» Maximianus, enflammé de colère en apprenant ces choses, le fit amener sur-le-champ à son tribunal, et, comme il refusait de sacrifier, cette âme féroce commanda de le garrotter en forme de boule et de le rouler dans toute la ville. Mille bras exécutèrent aussitôt la sentence, et ce ne fut que lorsque cette multitude insensée eut assouvi jusqu'au bout sa cruauté et sa colère, qu'elle traîna le martyr tout sanglant au prétoire. Là, pendant qu'il reprenait ses esprits, les juges, pensant que la douleur et les ignominies auraient brisé son courage, s'efforcèrent de nouveau de le gagner par la douceur. Ils lui disaient qu'après la terrible expérience qu'il venait de faire, ce serait folie d'outrager encore la république et l'empereur; qu'il y aurait plus que de la démence à sacrifier la faveur des dieux et de ces princes invincibles qui l'avaient comblé de gloire, d'honneurs, et de tout ce qu'on désire dans la vie, à perdre la vie elle-même, et à s'attirer volontairement l'exécration des dieux et des hommes, pour quelqu'un qu'il n'avait jamais vu ; qu'il songeât aux larmes de ceux qui lui étaient chers avant de courir à une mort affreuse; qu'on ne devait jamais oublier sa raison ni mépriser les dieux dont la majesté resplendissait dans les temples, dont les bienfaits étaient sentis par tout le monde ; que cette antiquité si vénérée adorait les dieux; que les empereurs étaient leurs pontifes ; que leur sourire créait le bonheur sur la

terre, dont l'existence tenait à eux seuls; qu'il fallait renoncer à celui qui, en vivant toujours pauvre et malheureux, et en mourant ignominieusement, avait prouvé son impuissance; que, s'il adoptait ce parti, les bourreaux s'éloignaient et il ne tardait pas à s'élever, par la faveur intime de César, au faîte des honneurs, tandis qu'en persistant dans son aveuglement il se livrait lui-même aux plus horribles tortures et allait devenir un objet d'opprobre et d'abjection.

» Le martyr, qui n'avait rien perdu de son énergie, leur répondit :

» Si l'on m'accuse d'outrager César et la république, je dirai que je n'ai jamais nui ni à la république ni à César, et que jamais personne n'a rempli plus scrupuleusement ses devoirs de citoyen. Tous les jours je sacrifie avec zèle pour le salut de l'empereur, j'immole tous les jours pour la stabilité de l'empire des victimes spirituelles. La démence dont vous m'accusez consisterait seulement, selon moi, à préférer un objet qui plaît à un autre cent fois meilleur. Que serait-ce donc si cet objet préféré était indépendant de nos désirs, s'il ne pouvait être possédé sans crainte et si, malgré les inquiétudes dont il accable, nul ne peut se flatter de le conserver? L'objet qui vaut le centuple au contraire, quand on le veut, est dans vos mains : quand on le tient on en jouit avec sécurité : il ne vous fuit et ne vous manque jamais, et les violences les plus grandes sont impuissantes à le faire perdre. L'expérience des

sages nous apprend que la faveur des princes, le bonheur du monde, la gloire, les honneurs, l'amour des siens, la vie, ne dépendent pas de nos vœux, et que nous n'en pouvons jouir ni sans alarmes, ni long-temps. Toutes ces choses doivent donc être sacrifiées aux joies de la vie éternelle, aux embrassements du Dieu créateur qui donne tout en se donnant à nous et qui reste toujours.

» Comparez ce Dieu avec les vôtres : qui ne connaît les adultères et les parricides du grand Jupiter ? qui ignore la cruauté de la reine des dieux et son hymen incestueux avec son frère ? l'implacable férocité de Mars, l'obscénité épouvantable de Priape, la turpitude de cette luxurieuse Vénus ne sont-elles pas publiques ? que vous dirai je de ces fièvres, de ces maladies dont vous avez fait des troupeaux de divinités ? Je rougis de rappeler ces dieux stercoraux, ces déesses cloacines et mille autres pareils simulacres qui imposent à leurs adorateurs le culte infect des cloaques et des fumiers.

» De quel amour maintenant, de quelle vénération n'est-il pas digne celui qui, bien que nous fussions ses ennemis, nous a chéris le premier, nous a découvert tant de fraudes honteuses, et, pour nous empêcher de continuer à les accepter, sans affaiblir son caractère divin, a revêtu notre fragile humanité, d'immortel s'est fait mortel, de maître de l'univers le plus pauvre des hommes ! Les paroles qu'il a laissées sur la terre ne sont-elles pas un exemple continuel de vertu et de probité ? oh ! quelle opulente et

magnifique pauvreté que celle dont vous lui faites un reproche et qui pouvait à son gré remplir d'un mot les barques de poissons et apaiser la faim de cinq mille hommes! oh! quelle énergique faiblesse que celle qui guérit tous les maux des siens! oh! quelle mort puissante qui ressuscita tant de trépassés! Réfléchissez-donc, illustres citoyens, et vous dont le jugement est mûr, vous qui êtes puissants par la raison et les lumières, écartez ces préventions insensées, et, ne ployant plus le genou devant les démons, obéissez au très-grand, au très-saint, au très-clément Créateur, votre ami, dont l'humilité, si vous venez à lui, vous élèvera, dont l'indigence vous rendra riches, dont la mort vous donnera l'immortalité! »

Dès que le martyr eut parlé : Tu ne cesseras donc pas de philosopher, Victor? lui dirent les juges. — Il ne te reste qu'à choisir entre le sacrifice et les tourments. — Puisqu'il en est ainsi, répondit-il, je méprise vos dieux et je confesse le Christ. Alors les tortures recommencèrent, et pendant trois jours il souffrit. Le quatrième, ce funeste Maximianus, ayant eu des nouvelles de sa constance, le fit ramener à son tribunal; mais, le retrouvant dans les mêmes dispositions, il fut saisi d'une nouvelle fureur et s'emporta avec rage contre l'intrépide soldat du Christ. Les instances, les menaces, les malédictions furent employées de nouveau et en vain. Tout à coup Maximianus demanda un autel de Jupiter : on apporte l'autel, le prêtre sacrilége le tient dans ses

mains et attend : « Victor, s'écrie l'empereur, brûle de l'encens, apaise Jupiter et deviens notre ami. » A ces paroles, le martyr, animé d'un saint zèle, réunit toutes ses forces, car il pouvait se soutenir à peine, et, s'approchant comme pour prendre l'encens, il renversa l'autel d'un coup de pied. Cette action irrita si fort l'empereur qu'il ordonna qu'on lui coupât le pied sur-le-champ et qu'il mourût broyé par une meule [1].

Ainsi, depuis Néron jusqu'à Diocletianus inclusivement, dix empereurs, Domitianus, Trajanus, Hadrianus, Antonius Pius, Marcus Aurelius, Severus, Maximinus, Decius, Valerianus, employèrent tous les moyens de répression pour étouffer le christianisme [2]. Ce fut en vain, l'idée évangélique se trouva plus forte que leur pouvoir; et après trois siècles de supplices, après l'avoir poursuivie et frappée presque sans relâche partout où elle s'était montrée, il fallut retirer le glaive des flancs tout meurtris de l'Église. L'âme avait vaincu la matière, la plus grande autorité qui ait dominé le monde fléchissait devant une conviction, et pour la première fois les maîtres de Rome faisaient la paix après une défaite.

C'est un beau spectacle et une leçon bien éclatante pour les pouvoirs que ce triomphe des idées chrétiennes. Nées dans les derniers rangs du peuple et n'ayant eu que des cavernes pour berceau, elles sont flétries en paraissant au jour des calomnies les

1. Acta Martyrum sincera. (T. Ruinart, t. I.)
2. Sulpitii, S. *Sacræ historiæ.*

plus infâmes. On les attaque avec une colère d'autant plus ardente que de persécution en persécution leur influence s'accroît, le danger qu'elles apportent se dévoile ; et, toutefois, on a beau les calomnier, les charger de fers, les noyer dans le sang, elles grandissent dans les calomnies, la prison et le cirque, et finissent par désarmer les plus implacables de leurs ennemis.

Il n'est rien qui montre mieux que le préambule de l'édit de Galerius[1] tout le chemin qu'elles avaient dû faire pour obliger le possesseur de tant de titres fastueux à s'abaisser, dans sa clémence, jusqu'à cette plèbe infime qualifiée naguère l'exécration et le mépris du genre humain.

A force de courage et de persévérance, les chrétiens aquitains obtinrent donc la liberté de professer leur culte au commencement du quatrième siècle. On les vit abandonner les cavernes et les cimetières où ils avaient caché Dieu jusqu'alors, et tenir publiquement leurs conventicules sous la surveillance des magistrats. La religion nouvelle contrastait singulièrement par sa simplicité avec la pompe et l'éclat des cérémonies païennes. On se réunissait en commun le jour du soleil (dimanche), parce que c'était ce jour-là que Dieu avait créé le monde. De ferventes prières pour soi et pour les hommes en général étaient d'abord adressées au ciel. Les prières finies, on se saluait par des baisers mutuels, ensuite

1. Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Γαλέριος Οὐαλέριος Μαξιμῖνος.....

celui qui présidait les frères présentait le pain et la coupe pleine d'eau et de vin. Après avoir rapporté à Dieu le père la gloire et les louanges de toutes choses, il offrait au nom du Fils et du Saint-Esprit l'*eucharistia*, c'est-à-dire la *reconnaissance* pour les grâces que les chrétiens avaient reçues de leur bonté. A la fin tous les frères témoignaient leur approbation en criant d'une commune voix : Amen! Les diacres distribuaient le pain et le vin consacrés et en portaient aux absents avec les quêtes faites pour les pauvres [1].

Nous avons dit de quels éléments s'était d'abord formé le christianisme : la prédication primitive n'avait germé que dans les derniers rangs du peuple [2]. Par sa doctrine de liberté, d'égalité et de réhabilitation, l'Évangile groupait autour de la croix toute cette classe nombreuse que l'aristocratie tenait à si grande distance dans l'oppression et la misère. Le lendemain des dix persécutions et lorsqu'ils regardèrent autour d'eux pour se compter, les chrétiens se trouvèrent au fond de la société païenne et ils y restèrent. Pendant la lutte ils avaient été forcés de se rallier étroitement pour s'entendre, se porter secours et résister avec ensemble : or cette organisation qui était toute démocratique, ils la conservèrent quand ils jouirent de la tolérance. Les chrétiens se divisaient, selon le nombre et les lieux, en petites associations ou *églises*. Chaque église obéissait à un pasteur élu par la majorité des frères : plusieurs de ces

1. Saint Justin.— 2. « Ecclesia Christi de vili plebiculà congregata est. » (Saint Jérôme.)

églises s'entendaient souvent pour constituer une fédération qui nommait un chef commun, *Épiscope* ou Évêque. En général ces sortes de fédérations étaient calquées sur les divisions territoriales de l'empire et ne sortaient pas des limites de la province, de la préfecture ou du diocèse. Les pasteurs et les épiscopes en étaient les magistrats spirituels, magistrats républicains dont la décision souveraine dans les matières religieuses devait bientôt s'étendre avec la même autorité aux matières civiles [1].

Dès ce moment il y eut deux sociétés en Aquitanie : la société antique, composée des nobles, des magistrats, des sénats des villes, du clergé païen, des corporations, société nationale qui, occupant le haut de l'empire, possédait tout et avait pour couronne vivante l'empereur ; et la société nouvelle, humble phalange recrutée chez les plébéiens romains, dans les populations rurales, parmi ces races celtes et ibériennes, toujours prêtes à briser le joug, société proscrite, qui, reléguée au bas de l'échelle, ne possédait rien et avait pour couronne symbolique l'instrument du supplice, une croix ! toutes les deux ennemies, et se livrant un combat d'extermination, car la première voulait conserver sa position suprême, et la seconde n'aspirait qu'à l'en faire descendre. Laissons la plus haute s'abaisser peu à peu et la plus basse monter d'un degré tous les jours, afin d'atteindre à la main que va lui tendre Constantin,

1. Villers.

et rentrons dans le mouvement des faits politiques.

Après la mort de César, l'Aquitaine avait essayé de reconquérir l'indépendance; mais deux fois vaincue par Agrippa et le consul Valérius, elle fut contrainte de s'incorporer de nouveau au monde romain. Ce monde ayant été audacieusement partagé par trois hommes, elle échut à celui qui sut s'emparer des trois lots. Auguste, son maître, vint en prendre possession aussitôt qu'il eut fermé le temple de Janus, et au vif déplaisir des Aquitains, qui s'indignaient en se sentant esclaves et en voyant leurs têtes, leurs familles et leurs biens, devenir le domaine de l'héritier de César [1]. Il fit dresser une statistique générale du pays, comprenant : les peuples, les cités, les bourgs, les villages, avec le nombre, l'âge, la condition, le métier, la fortune des habitants. Ce dénombrement, appelé *bréviaire,* en même temps qu'il offrait un tableau à peu près exact des forces et des ressources de l'empire, était destiné à fournir la base de l'impôt. C'est dans le premier de ces voyages qu'Auguste établit les divisions territoriales dont il a été parlé plus haut : la fondation de plusieurs monuments publics, entre lesquels l'histoire distingue surtout le temple dédié au vent Circius [2], qui désolait la Narbonnaise, remonte à la même époque. Auguste convoqua à Narbo

1. Mézeray, *Histoire de France avant Clovis.*— « Hæc sunt notæ captivitatis. » (J. Lipsi, *De magnitudine romana*, lib. II.)— Tertullien, *Apologet.*, ch. XIII.

2. Σχίρον.— Mistral.

l'assemblée générale des Gaules, et soit par reconnaissance de quelques bienfaits impériaux, soit pour rendre hommage à cet immense pouvoir de fait concentré dans sa personne, Nemausus, Narbo, Beterris, le divinisèrent. D'autres cités briguèrent la faveur de porter son nom; celle des Auscii s'appela Augusta-Ausciorum; celle des Albigenses, Augusta-Alba, Augustine la Blanche; celle des Tarbelliens, l'Augustine des eaux Tarbelliques; celle des Arvernes, l'Augustine du Temple, Augusto-Nemetum; celle de Boiës, le bourg de Jules, vicus Julii. Enfin, en revenant à Rome, il vit le magnifique temple que soixante peuplades celtiques élevaient en son honneur sur la montagne de Lyon. L'Aquitanie ne s'aperçut qu'elle avait changé de tyran que par l'aggravation des impôts devenus écrasants sous Tibérius, et par le bruit de la révolte de Sacrovir, qui expira sur ses frontières. Caligula, son successeur, avait passé les Alpes avec le projet de piller la Narbonnaise et l'Espagne. Mais, n'ayant pas osé le mettre à exécution, il rançonna les deux provinces en détail et les rendit cruellement responsables, toutes les fois qu'il joua aux dés, de la mauvaise humeur de la Fortune. L'indolent qui succéda à ce furieux, Claudius, se souvenant qu'il avait vu le jour à Lyon, combla au contraire les contrées aquitaniques de faveurs. Toute la Narbonnaise, déclarée libre et franche d'impôts, et les portes du sénat ouvertes comme sous Jules César aux enfants des ric s au brak doré, attestent le sentiment de pieuse af-

fection que lui inspirait la terre natale. Malgré l'auréole de sang qui luit autour de cette lugubre figure, et que dix-huit siècles n'ont point effacée, on doit être juste envers Néron : il aima l'Aquitaine, et chercha libéralement à réparer les malheurs publics. Le pays lui prouva sa reconnaissance lors de la défection de Vindex en refusant de le trahir, et l'armée son attachement en massacrant le traître. De Galba à Pertinax, le joug impérial pèse légèrement sur les Aquitano-Romains : sauf la bienveillance toute filiale d'Hadrianus qui embellit le sol némausien d'édifices, on n'aperçoit poindre nulle part l'influence du gouvernement césarien. Severus Septimus commença par ensanglanter les bords du Rhône en foulant son rival Albinus aux pieds de son cheval; ensuite, lorsqu'il eut jeté ses membres écartelés dans le fleuve et brûlé Lyon, il passa dans l'Aquitaine, et se plut à la parer, entre autres monuments somptueux, du pont qui garde son nom, et qu'on admirait auprès de Narbo. L'odieux Caracalla sembla, en lui succédant, prendre à tâche de faire expier aux Narbonnais les sympathies de son père. Venu dans la province en pillard, il tua de sa main le proconsul de Narbo, bannit tous les honorés qui voulurent s'opposer à son despotisme, et viola comme à plaisir les droits des curies et les priviléges de toutes les corporations. Il passait sur l'Aquitaine avec la même cruauté que Severus à cheval sur le corps de son concurrent, et l'écrasait d'une tyrannie si intolérable, qu'à la fausse nouvelle de sa mort l'allégresse se

manifesta bruyamment des Pyrénées à la Garonne. Sa convalescence fut un deuil public. Malheureusement ce deuil devait durer long-temps. Pendant une période de moins de quarante années, le trône fut ensanglanté dix-huit fois : dix-huit empereurs disparurent égorgés dans le tourbillon rapide du pouvoir. La pourpre, dans ces jours néfastes, apparaît comme un linceul, d'où ne sortent plus ceux qui s'en couvrent. L'usurpation arrive à ses dernières conséquences. Le sénat avait enlevé l'autorité au peuple, les césars la prirent au sénat, l'armée la reprend aux césars : par la puissance de cette loi inexorable qui ramène tout à son principe, la république, arrachée de sa base primitive et artificiellement élevée sur des étais oligarchiques d'abord et ensuite autocratiques, finit par retomber de tout son poids dans la démocratie. Or cette démocratie étant l'armée, l'armée ignorante de ses droits et dressée à la violence par ceux même qu'elle renversait, ce déplacement de l'autorité s'opéra comme une explosion de force brutale, d'autant plus impétueuse qu'elle avait été plus durement comprimée. Mais tandis que les légions, regardant l'empire comme leur patrimoine (ce qui était vrai relativement à l'empereur souverain, par la seule souveraineté de leurs armes), vendaient cet empire au plus offrant, et massacraient tour à tour les acheteurs; en l'absence du gouvernement permanent, stable et fort qu'il fallait à cette vaste société, il s'établit un désordre effroyable. A la tête de l'empire un chef que l'ambition du pouvoir y

avait jeté, et qui s'y trouvait tout à coup seul entre un sénat débile et secrètement ennemi ; une plèbe énervée et des légions féroces dont les passions montaient toujours ; des institutions décrépites et méprisées, des finances taries; partout la corruption, l'égoïsme, la licence, voilà le tableau que présentait Rome. L'Aquitaine, déjà désolée par quatre pestes qui sous Marcus Aurelius, Commodus, Gallus et Galba, avaient emporté la moitié de la population, gémissait sous un fléau plus cruel encore. Cette nuée de fonctionnaires dont elle était couverte, ne se sentant plus retenue par le frein du gouvernement central, profitait de l'anarchie pour amasser de l'or et pressurait ces malheureux peuples avec la plus âpre avidité. Leurs exactions furent poussées si loin, qu'il vint un jour où des milliers d'hommes, dépouillés de tout par les procurateurs du fisc et les mauvais juges, n'eurent plus ni champ, ni asile sous le ciel de leurs pères. Proscrits, errants, au milieu de ces brigands publics qui flétrissaient impitoyablement les calamités qu'ils avaient faites [1], réduits au désespoir par l'excès de la misère et des persécutions, ces infortunés se réfugièrent dans les forêts et s'y associèrent sous le nom de Bagaudes [2]. Ces premiers rassemblements, recrutés sans cesse des victimes des publicains, et des chrétiens poursuivis par les présidents, devinrent bientôt des armées; alors les

1. Papirii Massoni, *Hist. calamit. Gall.*

2. *Bagad*, attroupement. Aurélius Victor dérive ce mot de *Bag-gaud*, habitant des bois.

Bagaudes sortirent des bois. De toutes parts les curies embrassèrent leur cause; des cités les accueillirent; une foule immense d'esclaves accourut grossir leurs rangs, et sous le commandement d'Elius et d'Amandus, deux officiers des troupes romaines, l'insurrection acquit un développement formidable. Le but des Bagaudes, but qu'ils annonçaient hautement, était l'indépendance du pays, et l'on doit bien croire qu'une vieille réaction nationale poussait dans cette circonstance les hommes du sol contre les hommes de la conquête, car tout paraissait tendre au renversement de cette dernière. Au bruit de leurs progrès Diocletianus s'alarma, et envoya au plus vite Maximianus-Herculius contre les insurgés. Ceux-ci furent battus et momentanément dispersés. Mais la ligue qu'ils venaient de former laissait dans les cœurs d'immortelles racines. Nous la verrons reparaître désormais de siècle en siècle avec son même cri de ralliement : le droit et la liberté !

BARBARES.

La société ancienne marchait ainsi vers une dissolution inévitable : les éléments épars qui devaient constituer la nouvelle se rapprochaient et s'aggloméraient tous les jours davantage : de la négation des idées religieuses les chrétiens avaient passé à la négation des faits politiques, de la résistance aux prêtres des dieux à l'insurrection contre les magistrats de César. La lutte était engagée des deux côtés avec acharnement et le terrain disputé pied à pied :

si les forces étaient inégales, de part et d'autre se montraient une même constance, une même inflexibilité, une volonté aussi ferme de ne rien céder. Les incertitudes du combat se seraient probablement prolongées long-temps sans l'intervention soudaine des barbares [1]. Il ne faut pas s'imaginer, comme l'ont cru des hommes de grande science, que les peuples refoulés vers le nord [2] par la pression de l'immense pouvoir romain soient revenus au midi lors de l'affaiblissement de ce pouvoir. Aucune nation du sud de l'Europe n'avait changé de place : c'était le contraire qui était arrivé partout. Les tribus germaniques, restées indépendantes dans leurs forêts et dans leurs glaces, n'avaien tcessé à toutes les époques de se rapprocher du soleil. Malgré les cinquante châteaux qu'Auguste avait élevés sur les bords du Weser, de la Meuse et du Rhin, malgré les neuf *marches* ou frontières fortifiées dont il avait couvert le cœur de l'empire et qu'il fallut doubler dans la suite, les frères des Kimri et des Teutons s'efforçaient continuellement de suivre leurs traces. Poussés en avant par la faim, dès que la bise sifflait dans les chênes, que la neige obstruait leurs cavernes, que le givre chargeait leurs tentes, que les roues de leurs basternes pouvaient sillonner la glace compacte des

1. Beugnot, *Histoire de la destruction du paganisme*, t. II.

2. « Ces essaims de barbares qui sortirent autrefois du nord, ne paraissent plus aujourd'hui. Les violences des Romains avaient fait retirer les peuples du midi au nord. Tandis que la force qui les y soutenait subsista, ils y restèrent; quand elle fut affaiblie, ils se répandirent de toutes parts. » (Montesquieu, *Grandeur et décadence*, ch. XVI.)

marais et des fleuves, ils s'élançaient au-delà du Rhin. Presque sans interruption, d'Auguste à Diocletianus, les armées romaines avaient été occupées à les repousser dans la Germanie d'où ils sortaient toujours. En 258, ces incursions en Gaule jusqu'à ce moment temporaires, et qui se réduisaient ordinairement à un pillage, prirent un caractère de gravité effrayant. Plusieurs bandes de Franks, de Germains et d'Alemanes, ayant forcé la barrière, se précipitèrent sur les terres gallo-romaines et les traversèrent du nord au midi comme une avalanche. Tel était l'oubli de l'ancienne gloire et l'abandon où Mars laissait les aigles latines, qu'un misérable avantage d'Aurelianus fit tressaillir l'empire de joie et suffit pour inspirer un chant de triomphe. Mais quoiqu'il eût tué *mille Franks*, le nombre des envahisseurs, loin de diminuer, s'accrut sur tous les points. Les troubles et la confusion du dedans semblaient retentir au dehors et les appeler. Chaque révolution intérieure donnait le signal d'une invasion. Lorsque les légions mutinées eurent massacré Galianus et mis le Gaulois Posthumus à sa place, les Vandales arrivèrent à leur tour. Grossis par des hordes de Suèves, d'Alemanes, de Franks, ils entrèrent sous la conduite de leur chef Chroch dans la Provincia. Une terreur superstitieuse volait devant ce barbare. Avant de partir, disait-on, il avait demandé à sa mère, qui était une fée druidique, comment il pourrait illustrer son nom, et la vieille *Fada* lui avait répondu, de renverser tous les monuments,

de brûler toutes les villes, de massacrer tous les Romains qu'il trouverait sur son passage. Chroch suivit ce conseil à la lettre. Après avoir incendié deux florissantes cités du nord [1], il se jeta sur l'Aquitaine, ravageant tout, détruisant tout dans sa course rapide. Des montagnes des Gabali [2] qu'il laissa pleines de ruines, il courut chez les Arvernes et rasa jusqu'aux fondements ce magnifique temple d'Augusto-Nemetum [3], appelé *Vas* ou *Bass* et dédié au soleil [4]. De là il était descendu vers Arles, qui aurait éprouvé le même sort s'il n'eût été pris par un brave soldat nommé Marius et décapité. Cependant l'empire penchait de plus en plus, le pouvoir était déchiré par toutes les mains, un moment trente tyrans en eurent un lambeau chacun; la pourpre tombait sur les épaules d'un forgeron, de ce Marius qui avait battu le barbare, et Tetricus la ramassait dans le sang à Burdigala pour la quitter ridiculement quelques mois après aux pieds d'Aurelianus. En vain cinq grands hommes, Claudius, Aurelianus, Tacitus, Probus et Diocletianus, avaient essayé de relever le pouvoir et de faire reculer les barbares; le partage de l'autorité ne l'avait pas rendue plus forte, et les Germains avançaient toujours. Dans ce péril qui

1. Mayence et Metz.— 2. Ceux du Gévaudan.— 3. Clermont.

2. « Il avait été fait avec un art admirable. Sa double muraille était construite intérieurement de petites pierres et à l'extérieur de grands blocs carrés. Un placage de marbre le recouvrait partout; des dalles de marbre formaient le pavé, et le plomb seul brillait sur le dôme.»

« Miro enim opere factum fuit atque firmatum....» (Grégoire de Tours, *Hist. des Fr.*, liv. I.)

s'augmentait d'année en année, le collègue de Diocletianus avait établi le siége impérial dans les Gaules, à Trèves, afin de concentrer toutes les forces vers la frontière, et Constantius Chlorus ou le Pâle y avait été installé avec le titre d'Auguste et la mission de défendre les marches. Il remplissait vaillamment son office, lorsque l'abdication des vieux empereurs Maximianus et Diocletianus lui donna, en 304, avec la pourpre, la Gaule, la Grande-Bretagne et l'Ibérie. Aussitôt Constantius, politique non moins habile que bon général, cherche un point d'appui solide pour lui et les siens dans la popularité. Par une indulgence très adroitement ménagée lors de la persécution dioclétiane, il s'était déjà acquis l'amour et la reconnaissance des chrétiens. Ceux-ci, qui formaient un groupe puissant dans l'empire, se serrèrent avec empressement autour de leur protecteur. Outre que ce prince était le premier qui ne les eût point repoussés, ils se sentaient attirés vers lui par une sorte de conformité de croyances, car, ainsi que tous les patriciens éclairés, Constantius adorait en secret un seul Dieu [1]. A cette tolérance religieuse le nouveau César joignit une grande douceur dans le gouvernement. Les impôts furent diminués, les exacteurs punis, on amnistia les Bagaudes, et, grâce à ce changement de système, les deux classes hostiles de la république se trouvèrent insensiblement

1. Τον μὲν οὖν ποιητην καὶ πατέρα, τοῦδε τοῦ παντός εὑρεῖν τὸ ἔργον. Καὶ εὑρόντα εις πάντας ἀδύνατον λέγειν. (Platon, *Timée*.)

la délibération fut longue, les titres des dieux du Capitole firent l'objet d'un mûr examen et la préférence de Constantinus ne se détermina que par des motifs purement personnels. Car, se disait-il, en prenant ce parti, « mon père qui adora un seul Dieu » jouit d'un bonheur constant jusqu'à la fin de sa » vie, tandis que les empereurs qui en reconnais- » saient plusieurs, après avoir éprouvé de grandes » infortunes, sont morts misérablement. Afin de » vivre comme lui j'imiterai donc mon père et je » m'attacherai au culte d'un seul Dieu. » La croix lumineuse qu'il vit briller dans les airs lorsque son armée marchait contre Maxentius, et le *Labarum* que Jésus lui montra dans un songe et qui le guida à la victoire, ayant complété sa conviction, il se fit chrétien et publia, en 312, un édit en faveur de ses nouveaux frères.

Par cet édit et ceux qui suivirent, la liberté des cultes était proclamée et plus solidement garantie que dans le rescrit mortuaire de Galerius. L'empereur ouvrait lui-même une large et irréparable brèche au corps de la constitution : les idées nouvelles s'y précipitèrent et, à dater de cette mesure, l'unité politique, qui survivait encore à la rupture de l'unité sociale, fut brisée à son tour. Le monde romain, soumis bientôt tout entier au même maître, offrit alors ce spectacle nouveau d'un César, qui, du haut de la puissance suprême, donnait publiquement la main aux classes opprimées et conspirait à la tête d'une faible minorité la ruine de la société païenne.

Constantinus, soutenu en ses desseins par l'ardeur de réaction qui emportait les chrétiens malgré eux, et poussé en avant avec plus de violence encore par les résistances qu'il rencontrait et les outrages dont il était accablé du côté du paganisme, mesura son énergie sur les obstacles à vaincre et foula tout aux pieds.

Rome eut beau frémir de colère, il refusa de célébrer les jeux auxquels elle attachait la conservation de l'empire; la Victoire disparut des monnaies; les dieux furent jetés hors du palais ouvert à deux battants aux confesseurs et aux évêques ; un Christ tissu en fils d'or sur le labarum [1], mena désormais les légions à la victoire. Chassé enfin de cette capitale de l'univers par les malédictions d'une foule immense, il lui ôta son antique couronne et, en emportant toute l'activité en Orient, il abandonna l'Occident aux barbares. Cette révolution, dans laquelle Constantinus avait déployé toute la hauteur dure, froide et implacable du Romain, n'avait pu s'accomplir sans blesser au vif le parti national encore tout-puissant dans l'empire. A sa mort, les haines, qu'on ne prenait pas même la peine de cacher, éclatèrent avec fureur ; tous ses parents furent massacrés dans les légions, et le sang jaillissait à flots sur la pourpre lorsque ses trois fils se la partagèrent.

L'aîné avait eu la Gaule méridionale, mais s'y trouvant trop à l'étroit il essaya d'y ajouter l'Afrique

1. Christus purpureum gemmanti textus in auro
Signabat labarum...
(PRUDENTIUS.)

et l'Italie qui appartenaient au jeune Constans. Or à ce jeu fratricide il perdit la vie et l'Aquitaine; elle échut par le droit de la victoire à celui qu'il voulait dépouiller. Lorsque Constans y vint, le gouvernement lui fut facile : tout y conservait encore la forte impulsion donnée par son père; les chefs barbares en passant la frontière tremblaient de retomber dans l'amphithéâtre de Trèves, et les factions intérieures, frappées de terreur, semblaient toujours avoir devant les yeux le cadavre de Maximianus Herculius pendu lugubrement à une poutre dans ce même palais de Massalie où il avait condamné Victor. Ce calme dura huit ans; au commencement du neuvième, les esprits étant revenus de leur surprise, le désordre recommence; les vieilles légions païennes, qui n'osaient plus mettre la main sur l'empereur depuis le dernier massacre, reprennent leur vieille audace, chassent Constans et l'égorgent à Illiberri (Elne). La guerre civile s'engage aussitôt entre Constantius, son successeur, et Magnentius, son meurtrier. Celui-ci, qui personnifiait l'opposition nationale contre les Césars chrétiens, se ligua avec les Saxons et les Franks. A la tête de toutes les troupes de l'Ibérie et de la Gaule renforcées de ces courageux auxiliaires, il marcha contre Constantius. La victoire fut disputée avec acharnement. Plus de trente mille hommes, vieux soldats, tombèrent de chaque côté, et, quoique le champ de bataille restât à Constantius, cette lutte, qu'on ne peut considérer que comme la suite du combat que se livraient depuis quatre siècles les idées

anciennes et les idées nouvelles, cette lutte dura trois ans dans la Gaule méridionale et ne finit que par une sanglante tragédie qui rappelle les premiers temps de l'empire. Battu, trahi, sur le point même d'être livré par ses soldats, Magnentius tua de sa main ses meilleurs amis et sa mère et se frappa ensuite au cœur. Decentius, son frère, qui lui amenait du renfort, suivit froidement son exemple. Ce triomphe cependant avait épuisé Constantius : les meilleurs soldats étaient morts; les légions démoralisées, à moitié détruites, semblaient abandonner la Gaule; les Germains entraient de toutes parts, et l'empereur, ne se croyant plus en sûreté à Trèves, reculait devant eux jusques à Arles, la ville efféminée, et envoyait Julianus disputer le Rhin aux barbares.

Julianus était un débris de cette famille impériale massacrée par les légions sur le cercueil de Trachala[1]. Comme échappé par miracle avec son frère Gallus, il avait eu jusqu'alors à défendre preque tous les jours sa vie contre les inquiétudes et les soupçons de Constantius; son frère venait d'être assassiné par les ordres de ce tyran, à qui l'avenir faisait peur, et lui-même aurait péri depuis long-temps si une main invisible n'avait sans cesse écarté le poignard de son sein. L'impératrice Eusébia, le couvrant de cette vigilance si active et si tendre dans la femme qui aime, lutta avec la réserve que lui commandaient ses devoirs, mais avec une persévérance infatigable,

1. *Au long cou*, c'était le surnom grec de Constantin.

contre les mauvais desseins de l'eunuque Eusèbe qui gouvernait son mari et le poussait au crime. Après le meurtre de Gallus, elle l'éloigna du danger par un exil en Grèce, pays qu'il chérissait; et quand elle fut parvenue à désarmer et assoupir un moment la haine de Constantius, elle en profita pour obtenir qu'il fût créé César, et envoyé dans les Gaules. Une influence d'un grand poids encore dans les conseils de l'empereur avait secondé en cette circonstance les efforts d'Eusébia et décidé peut-être le succès dont ils furent couronnés. Le parti païen tout entier, c'est-à-dire l'élite et la majorité de la société romaine, fondait en effet les plus hautes espérances sur Julianus, et s'occupait sans relâche de le porter au pouvoir. Guidé par un rhéteur, ce jeune homme avait reçu à l'école philosophique de Proæresius, d'Ecébole, de Nicoclès, de Libanius, l'éducation la plus propre à le rendre un instrument aveugle de la réaction que méditait le paganisme. On l'avait imbu avec soin de toutes les idées des sophistes, qu'il adopta sincèrement dans l'enthousiasme irréfléchi de la jeunesse. A ces premières semences les païens mêlèrent habilement les ferments de la vengeance et de l'ambition; et enfin, lorsqu'ils furent certains de manier selon leurs vues cette âme façonnée de leurs mains, ils lui laissèrent entrevoir leurs projets. Julianus s'y étant associé comme le voulaient ses maîtres, avec le dévouement d'un disciple et la ferveur des convictions qu'ils lui avaient inspirées, devint césar, et sous ces auspices partit pour la Gaule, où son en-

trée fut saluée par ces paroles prophétiques sorties des lèvres d'une vieille aveugle de Vienne :

Celui qui passe relèvera nos temples.

Julianus n'avait alors que vingt-trois ans ; et il n'est pas sans intérêt d'apprendre de sa bouche comment il évita les piéges mortels multipliés à dessein autour de lui :

« Je reçus, dit-il, au commencement de l'hiver, l'ordre de partir avec 360 soldats pour les Gaules, où des troubles s'étaient manifestés, moins pour y commander les armées que pour obéir aux généraux de ces provinces. Il leur était expressément enjoint, et par écrit, de me surveiller plus que les ennemis, afin que je ne formasse aucune entreprise. Constantius, qui avait fixé mon départ au solstice d'hiver, me fit alors accepter son char, pour que je portasse son effigie avec moi ; car il avait dit, et même écrit d'avance, qu'il allait envoyer aux Gaulois, non un souverain, mais quelqu'un chargé de porter l'effigie de sa personne impériale.

» Au printemps je marchai contre les Germains : après cette première année, où l'expédition fut aussi heureuse que pouvait le permettre le peu de soin qu'on avait pris pour en assurer le succès, je rentrai à Vienne, quoique j'y demeurasse exposé à mille dangers. En effet, on m'avait défendu de lever des troupes, et un autre que moi était chargé de cette mesure. Je me trouvai donc reclus avec un très-petit nombre de soldats : encore me vis-je bientôt

forcé de les envoyer aux villes voisines qui réclamaient des secours; en sorte que je demeurai tout à fait isolé.

» Sur ces entrefaites, Constantius, ayant conçu quelques soupçons contre le général en chef de cette armée, le rappela, et lui ôta le commandement, dont il le jugeait d'ailleurs incapable; quant à moi, je ne passais pas dans son esprit pour un chef habile et expérimenté, parce que j'avais montré de la douceur et de la modération. En effet, je n'avais opposé aucune résistance aux projets une fois arrêtés, et je ne m'étais jamais écarté du plan qui m'avait été tracé, si ce n'est dans quelques circonstances où il eût été dangereux, soit de négliger une mesure urgente, soit d'en suivre une tout à fait contraire au but: et bien qu'à cet égard j'eusse plus d'une fois rendu quelques services aux chefs, j'avais cru devoir pour leur honneur les laisser ignorés; je bornais mes prétentions à paraître revêtu du manteau de pourpre et à porter l'effigie du chef de l'empire; personne du moins ne pouvait me contester ce droit.

» Plus tard, Constantius, croyant m'accorder peu et n'imaginant pas que les affaires de la Gaule fussent susceptibles de grands changements, me confia la conduite de l'armée; le printemps commençait, et lorsque j'entrai en campagne les blés étaient déjà grands. Une multitude de Germains campaient impunément autour des villes gauloises qu'ils avaient couvertes de ruines. Le nombre des cités démantelées pouvait monter à quarante-cinq, sans y com-

prendre les citadelles et les petits forts. L'étendue du terrain qu'occupaient ces barbares en deçà du Rhin égalait l'espace compris entre les sources de ce fleuve et les bords de l'Océan. Ceux qui nous avoisinaient le plus près s'étaient cantonnés à trois cents stades du Rhin ; encore avaient-ils laissé entre eux et nous un désert trois fois plus grand par des dévastations telles, que les Celtes ne pouvaient y mener paître leurs troupeaux. D'autres villes, quoique plus éloignées de ces barbares, n'en étaient pas moins dépeuplées.

» Ayant trouvé les Gaules dans ce triste état, je repris d'abord Cologne, sur le Rhin, ville dont l'ennemi s'était emparé depuis environ dix mois. J'emportai également une forteresse située presque au pied des Vosges. Ce ne fut point sans livrer d'heureux combats. Les dieux firent même tomber en mon pouvoir le roi des ennemis ; mais je n'enviai point à Constantius l'honneur du triomphe, qu'il s'en attribua. Cependant j'avais le droit de mettre à mort mon prisonnier ou de le traîner à ma suite dans toute la Gaule en me jouant de son malheur. Peu tenté de rien faire de semblable, je l'envoyai à Constantius, qui reçut à ma place les honneurs du triomphe.

» Dans la seconde et la troisième année qui suivirent, la Gaule entière fut purgée de barbares ; la plupart des villes furent rebâties, et un grand nombre de navires, tirés de l'Armorique occidentale, mouillèrent dans les ports de mon gouvernement.

Je veux vous épargner le long récit de mes quatre années d'exploits militaires dans ces contrées ; en voici le résumé. N'étant encore que césar, je traversai trois fois le Rhin et je ramenai d'au-delà de ce fleuve 20,000 prisonniers faits par les barbares. Un siége et deux batailles me valurent la prise de 1,000 hommes de bonne milice, et dans la fleur de l'âge. J'envoyai à Constantius quatre cohortes de fantassins choisis, trois autres de cavalerie d'élite, et deux superbes légions. Je réduisis sous ma puissance près de quarante villes, et fus bientôt maître de toutes.

» J'ose ici prendre Jupiter et tous les dieux tutélaires des villes à témoin de mon dévouement et de ma fidélité envers le prince : ils savent que j'eus pour lui les mêmes égards que j'aurais voulu qu'un fils eût pour moi ; et certes, aucun césar avant Julianus n'avait poussé plus loin la déférence pour le chef de l'empire. Cependant il avait placé, afin de me perdre, auprès de ma personne, Lupicinus, Pentadius Paulus et Gaudentius, auxquels ne tarda pas à se joindre Florentius, dont j'avais voulu réprimer la cupidité. »

Il faut dire à ce sujet qu'il avait eu de violents démêlés avec ce préfet du prétoire lors du règlement de la capitation. Exacteur habile, Florentius assurait qu'il tirerait encore de nouveaux tributs de la Gaule. Mais Julianus, qui voyait les plaies incurables faites aux provinces par ce brigandage, protesta qu'il perdrait plutôt la vie que de le souffrir. Le préfet s'écriant alors que l'homme de confiance de

Mais je ne pouvais seul lutter contre tous, et d'un autre côté les dieux, qui avaient leurs desseins sur moi, excitèrent le zèle des soldats et fléchirent mon esprit. Vers la troisième heure, je me décidai à me décorer du collier qui me fut offert par l'un des soldats, et je fis mon entrée dans le palais en soupirant du plus profond de mon cœur : les dieux en furent témoins! Sur ces entrefaites, les affidés de Constantius, profitant d'une panique qu'ils avaient jetée dans le palais, ourdissent une trame perfide et répandent l'argent parmi les soldats pour les séparer de mes intérêts. Le premier avis de ces odieuses intrigues me fut transmis par un officier de ma femme, qui vit bien que j'en faisais peu de cas. Mais lui, comme éclairé par une soudaine inspiration, s'élança dans la place publique, et se mit à crier :

« Braves guerriers, et vous étrangers, citoyens,
» trahirez-vous votre empereur? »

» A sa voix, une ardeur nouvelle électrisa les soldats : tous se précipitent en armes dans le palais, où m'ayant trouvé sain et sauf, ils se livrent aux plus vifs transports de joie. Vous les auriez vus se presser autour de moi, me serrer dans leurs bras et m'enlever sur leurs épaules. Cet imposant spectacle offrait le caractère du plus grand enthousiasme [1]. »

Julianus diminua d'un tiers les charges publiques. Toutefois il eut l'idée de retenir cet arriéré des con-

1. Lettre de Julien au peuple et au sénat d'Athènes.

tributions, appelé *indulgences;* car il n'ignorait pas que l'abandon du fisc profitait seulement aux riches, les pauvres payant toujours les premiers.

Voilà quelle fut l'action de ce jeune empereur sur la Gaule pendant les sept années qu'il y resta : les bandes ultra-rhénanes dispersées, les villes rebâties, la paix donnée aux sept provinces, l'administration remise dans les voies de l'équité, l'ordre rétabli partout, telles sont les marques éclatantes de son passage. Le reste de sa vie échappe à notre appréciation : dès qu'il eut passé les Alpes, ses actes n'atteignirent plus la Gaule romaine que d'une manière générale; elle partagea comme tout l'empire les bienfaits de son gouvernement modéré et tolérant[1]. Mais il est douteux que la réaction qu'il méditait en chassant le christianisme du pouvoir et en essayant de ramener la société nouvelle vers l'ancien culte, y ait produit une perturbation très-grande. C'est à peine d'ailleurs si l'on eut le temps de sentir la fumée de ses sacrifices, et d'entendre les cris plaintifs de cette multitude de victimes qu'il égorgeait lui-même pour matérialiser de nouveau les croyances religieuses[2]. En vingt et un mois

1. En montant sur le trône il s'était empressé de confirmer la liberté des cultes et de rappeler les évêques de l'exil.

« Even faction, and religious faction, was constrained to acknowledge the superiority of his genius, in peace as well as in war; and to confess, with a sigh, that the apostate Julian was a lover of his country, and that he deserved the empire of the wordld. »

(Edward Gibbon, *History of the decline and fall of the roman empire,* chap. XXII.)

2. Superstitiosus magis quàm sacrorum legitimus observator.

(Amm. Marcellin, lib. XV.)

l'Aquitaine apprit que ce disciple fanatique des sophistes, que ce dernier gladiateur du polythéisme venait d'expirer glorieusement sur des drapeaux teints du sang des Perses.

Jovianus, élu auprès de la tente mortuaire par un petit nombre d'officiers, ne sembla avoir été mis à la tête de l'armée que pour conduire le deuil et apporter pieusement à Tarse le corps de l'empereur. La vie du tribun Valentinianus, qui lui succéda par le libre suffrage des légions, s'usa avec rapidité à repousser les invasions de jour en jour plus rapprochées, plus désastreuses des Germains. Tout annonçait la dernière heure de l'empire : comme un char lancé sur une pente désespérée, le pouvoir romain volait à sa ruine, renversant violemment ses guides et écrasant sous ses roues à Andrinople, Valens; à Lyon, le jeune Gratianus, qui laissa sur un mur, où il voulait se retenir, l'empreinte de sa main sanglante; à Aquilée, le vaillant Maximus; à Vienne, le frêle pupille d'Arbogast, Valentinien II; aux Alpes noriques, Eugenius. Théodose ne l'arrêta un instant qu'afin de l'abandonner aux mains débiles d'Honorius, qui devait le laisser aller se briser dans la Gaule méridionale contre les barbares du Nord.

GOTHS ET BURGONDES.

Avant d'aborder cette terrible péripétie, il est indispensable de se faire une idée bien nette de la situation du pays. On vient de voir qu'il était di-

visé en sept provinces : ces provinces avaient sept métropoles, d'où ressortissaient dans l'ordre suivant les autres cités municipales :

Province Viennoise.

Métropole ou Capitale : Cité des Vienniens[1],
Cité des Genaviens.
Cité Gratianopolitaine.
Cité des Albensiens.
Cité des Diens.
Cités de Valentiniens.
Cité des Tricastiniens.
Cité des Vasiens.
Cité des Arausiques.
Cité des Cabelliques.
Cité des Avenniques.
Cité des Arlésiens.
Cité des Massiliens.

Province Aquitanique première.

Métropole : Cité des Biturriges[2]
Cité des Arvernes.
Cité des Rhutènes.
Cité des Albiens.
Cité des Cadurques.
Cité des Lémovices.
Cité des Gabales.
Cité des Vellaves.

Province Aquitanique seconde.

Métropole : Cité des Burdigaliens[3].
Cité des Agéniens.
Cité des Ecolimiens.
Cité des Santons.
Cité des Pictaves.
Cité des Petrocoriens.

1. Civitas Viennensium, Vienne; Genevensium, Genève; Gratianopolitana, Grenoble; Albensium, Viviers; Deensium, Die; Valentinorum, Valence; Tricastinorum, Trois-Châteaux; Vasiensium, Vaison; Arausicorum, Orange; Cabellicorum, Cavaillon; Avennicorum, Avignon; Arelatensium, Arles; Massiliensium, Marseille.

2. Civitas Biturigum, Bourges; Arvernorum, Clermont; Rutenorum, Rodez; Albiensium, Albi; Cadurcorum, Cahors; Lemovicum, Limoges; Gabalum, Javols; Vellavorum, Saint-Paulien.

3. Civitas Burdigalensium, Bordeaux; Agennensium, Agen; Ecolismensium, Angoulême; Santonum, Saintes; Pictavorum, Poitiers; Petrocoriorum, Périgueux.

Province Novempopulane.

Métropole : Cité des Elusates [1].
Cité des Aquensiens.
Cité des Lactorates.
Cité des Convennes.
Cité des Consorans.
Cité des Boates.
Cité des Benarniens.
Cité des Aturiens.
Cité Vasatique.
Cité Turda, ou camp Bigorre.
Cité des Ellonoriens.
Cité des Ausciens.

Province Narbonnaise première.

Métropole : Cité des Narboniens [2].
Cité des Tolosates.
Cité des Béterriens.
Cité des Némausiens.
Cité des Lutéviens.
Château Uzétien.

Province Narbonnaise seconde.

Métropole : Cité des Aquiens [3].
Cité des Aptiens.
Cité des Reïens.
Cité des Foro-Juliens.
Cité des Vapinciens.
Cité des Segestériens.
Cité Antipolitaine.

Province des Alpes maritimes.

Métropole : Cité des Ebroduniens [4].
Cité des Diniens.

1. Civitas Elusatium, Eause; Aquensium, Acqs; Lactoratium, Lectoure; Convenarum, Saint-Bertrand de Comminges; Consoranorum, Saint-Lizier; Boatium, Bayonne; Benarnensium, Lescar; Aturensium, Aire; Vasatica, Bazas; Turba, Tarbes; Ellonorensium, Oloron; Ausciorum, Auch.

2. Civitas Narbonensium, Narbonne; Tolosatium, Toulouse; Beterrensium, Béziers; Nemausensium, Nimes; Lutevensium, Lodève; Castrum Uceciense, Usez.

3. Civitas Aquensium, Aix; Aptensium, Apt; Reiensium, Riez; Foro-Juliensium, Fréjus; Vappincensium, Gap; Segesteriorum, Sistéron; Antipolitana, Antibes.

4. Civitas Ebrodunensium, Embrun; Diniensium, Digne; Rigomagensium, Chorges; Solliniensium, Saillans; Sanitiensium, Senez; Glannatina, Glandèves; Cemelenensium, Cimiers; Venciensium, Vence.

(*Notitia provinciarum Honorii temporibus condita ex t. 1, Conciliorum Galliæ*, J. Sirmond.)

Cité des Rigomagiens.
Cité des Salliniens.
Cité des Sanitiens.
Cité Glannatine.
Cité des Cemelleniens.
Cité des Vinciens.

Ces soixante villes libres, auxquelles on peut joindre Castellane, Maguelonne et Briançon, se gouvernaient donc elles-mêmes sous l'autorité nominale du préfet du prétoire des Gaules [1], qui était représenté dans les sept provinces par un vicaire résidant à Vienne.

Ce magistrat avait pour délégués : dans la Viennoise un consulaire, et dans les Alpes maritimes, les deux Aquitaines et les Narbonnaises, six présidents.

L'illustre comte des largesses sacrées de l'empire entretenait un préposé aux trésors à Nîmes.

A Arles, un préposé aux œuvres des *Brambaricarii*, ou orfèvres; un préposé aux trésors; un procurateur des monnaies; un procurateur des fabriques.

A Toulon et à Narbonne, deux procurateurs des teintures.

L'illustre maître de la cavalerie dans les Gaules était investi du commandement supérieur de l'armée [2].

Après lui venaient ensuite dans le pays méridional,

1. « Quales apud dictatores magistri equitum, tales demùm fuêre præfecti prætorio apud Cæsares. A parvis ortis crevit auctoritas... »
(Andr. Dominici Flocci Florentini, *De potestatibus Romanorum*, lib. II, cap. XXIII.)

« Ejus postea auctoritas aucta ergà forenses causas cœpit. »
(Pomponii Læti, *De magistratibus romanis*, lib. I.

2. « Ut dictatori summum jus in populum fuit, ità in omnes milites et accensos magistro equitum fuisse traditum est. »
(And. Dom. Flocc. Florent., lib. II, cap. XI.)

divisé en deux provinces militaires (la Viennoise et la Novempopulanie) :

Le duc du Tractus armorique, dont le cercle embrassait les côtes de l'Aquitaine et le maître des présentales.

A ce dernier obéissaient les préfets des flottes stationnées à Vienne, ou à Arles et à Embrun ;

Le tribun de la première cohorte Flavienne ;

Le préfet des soldats muscularienes[1], cantonnés à Massalie ;

Le tribun de la cohorte Novempopulane, campée à Lapurdum (Bayonne) ;

Le préfet des Letès Suèves, fixés à Clermont dans la première Aquitaine ;

Le préfet des Sarmates et des Taïfales, établis à Limonum (Poitiers) ;

Et le préfet des Sarmates, entretenus sur les bords du Rhône, vers Arles[2].

Toute la milice se composait ainsi de corps mobiles appelés *presentales*, destinés à se porter sur les points que menaçait l'ennemi, et des corps sédentaires qui, sous le nom de ripuaires ou *limitaniens*, étaient postés pour les défendre, aux bords des fleuves et aux frontières.

Un impôt spécial, l'annone militaire, était affecté à leur entretien. Cette taxe, créée par Auguste, se

1. Les soldats qui se mettaient à couvert sous la galerie de siége afin de combler les fossés.

2. Notitia dignitatum imperii per Gallias antequàm eas Burgundiones, Gothi et Franci occuparent.

formait du vingtième prélevé sur les héritages et les donations, du vingt-cinquième pris sur les ventes des propriétés, et du centième que payaient les marchandises [1].

La nature des autres tributs répondait à la condition des provinces : c'était une imposition indirecte ou générale, selon que la province s'appelait *vectigale* ou *stipendariée* [2] ; dans le premier cas, qui était celui de la Narbonnaise, les peuples ne devaient que les droits de péage des marchandises, des métaux, de la poix, du sel, droits affermés par les publicains ; dans le second, ils étaient frappés d'un impôt invariable et périodique.

Ce dernier se divisait lui-même en deux branches principales qui portaient deux noms différents, la taille agraire et la contribution personnelle.

La taille agraire consistait dans le dixième des terres en friche, et dans une redevance due pour celles qui avaient été cultivées avant la concession.

Primitivement, la base de cette contribution avait été assise avec une équité dont le fisc ne conserva pas long-temps l'habitude.

« Je veux, avait écrit Servius Tullius, *que tous les*

1. Suetonius in Caligula. (Justi Lipsi, *De magnitudine romanâ*, lib, II.)

2. « More romano aliæ provinciæ fuerunt vectigales, aliæ stipendariæ ; vectigales erant quæ vectigal pensitabant, quale est portorium vectigal rerum venalium.... Stipendium erat vectigal certum et ordinarium : tributum, incertum et extraordinarium quod pro ratione rerum et temporum indicebatur. Galliam Narbonensem etiam fuisse vectigalem insinuat M. Tullius, pro Fonteio. » (Dadinus Altaserra, *Rerum Aquitanicarum*, lib. v.)

La contribution fixe s'appelait *canon*. (Naudet, *Des changements opérés dans toutes les parties de l'administration de l'empire sous Dioclétien*, t. I.)

biens payent le cens, lequel sera déterminé en proportion de la richesse de chacun. J'estime qu'il est juste et utile à la république que *ceux qui possèdent beaucoup payent beaucoup*, et *peu, ceux dont les facultés sont petites*[1]. »

Le blé, l'huile, le vin, les fruits rentraient dans la taille agraire qui était perçue pour les premiers objets par dixième, et pour les figues, pommes, noix, par cinquième. Ces deux modes de perception étaient nommés la *Dîme* (Decumas) et la *Quinte* (Quinta).

Au tribut agraire se rattachait encore *l'écriture*[2]; lorsque les Romains, en effet, s'emparaient d'un pays, la perche, succédant dans leurs mains à l'épée victorieuse, partageait une partie du territoire. Ils y plantaient aussitôt leurs aigles, distribuaient les terres cultivées à des colons[3], et les friches qui ne devaient pas manquer après la guerre, les bois, les pâturages, ils les donnaient à bail, moyennant la

1. « Volo omnium bona censeri et unumquemque pro censu facultatum suarum conferre. Ut justum autem et reipublicæ utile existimo, ut qui *multa* possident, *multa* conferant; qui verò tenuibus sunt facultatibus, *pauca*. » (S. T. in Dionysio Halicarnassio.)

2. Les pasteurs tant de gros que de menu bétail payaient un certain droit, pour chaque espèce, appelé *scriptura*, parce que le publicain mettait les troupeaux en écrit.

(Chassipol, *Traité des finances et de la fausse monnoie des Romains*.)

3. « Romani nunc hos, nunc illos Italiæ populos superando ac subjiciendo, partem agriis auferebant atque oppida et *colones* condebant; aut si oppida opportunè sanè condita, hos inducebant. *Agri* igitur quod cultum erat *colonis ferè adsignabant* : quod incultum (ut multa per bellum) id aliis cupientibus elocabant, *parte decimâ* fructuum sibi retentâ in agris sativis; in plantariis aut arboretis, quintâ; in pastionibus autem, certum pretium definiebant in capita minoris pecoris majorisque. » (Appianus in Justo Lipsio, *De magnitudine romanâ*, lib. II, chap. I.)

quinte et une certaine redevance en argent par chaque tête de bétail.

La durée des baux était de cinq années. Quelquefois ils y établissaient des colons avec lesquels ils partageaient et qui, pour cette raison, s'appelaient *partiaires*.

Les terres incultes se prenaient à long bail ; à l'expiration, les anciens fermiers obtenaient de droit la préférence en offrant le prix de l'adjudication : « Car, avait dit Honorius, dans des conditions égales, il est juste de préférer les premiers adjudicataires aux nouveaux [1]. »

Toujours soigneuse d'écarter les fonctionnaires des affaires d'argent, où leur influence n'aurait pu qu'être nuisible aux intérêts des citoyens, Rome interdisait sévèrement à tout officier de l'empereur, et en particulier aux employés des finances, *de figurer dans les adjudications en leur nom ou sous le nom de tiers* [2].

Quant aux ventes qui étaient faites après la victoire d'une partie des biens conquis, le domaine se constituait responsable et garantissait les engagements avec la religion la plus sainte.

« Je rougirais, proclamait Severus dans son édit,

1. Æquitari congruit ut veteres possessores fundorum publicorum novissimis conductoribus præferantur, si facta per alios augmenta suscipiant.

2. Nullus palatinorum qui in officio rei nostræ privatæ militant, conductionis nomine vel per *se, vel quamlibet personam*, possessionum hujusmodi conducendarum facultatem, cum neque militi neque curiali hoc permittamus.

que le fisc inquiétât un légitime acquéreur du domaine[1]. »

Celui-ci avait le droit d'affranchir les esclaves attachés au fonds vendu. Toutes les terres domaniales étaient sujettes à la taille et autres charges extraordinaires, telles que réparation des voies, ponts et chaussées de l'empire[2].

Personne n'était exempt du premier de ces impôts. On évinçait même de leurs possessions les palatins ou officiers de l'empereur, et les membres du clergé qui ne payaient point[3].

Dans ce dernir cas, le fisc procédait à la vente des biens, versait la somme exigible au trésor et rendait le surplus à l'évincé.

Un très-grand nombre de personnes et de cités payaient la taille par abonnement[4].

Elle était imposée par les censeurs, les répartiteurs et les inspecteurs[5].

Ces décurions prenaient pour guide dans leurs opérations le livre du cens qui contenait les noms des fermiers et des propriétaires avec le plan des propriétés, et, en regard, la nature et la valeur de chacune d'elles[6].

Ils avaient le droit de faire des diminutions dans

1. Gravissimum verecundia mea duxit, ut cujus rei pretium, cum bonâ fide esset addictâ semel fiscus acceperit ejus controversiam referat.

2. Chassipol.

3. L. VIII, Cod., *De exact.*

4. Ulpien, lib. I, *De censibus.*

5. Censitores, peræquatores, inspectores.

6. Cod., *De censibus et censitoribus.*

les années malheureuses, de disposer à leur gré des terrains vagues et abandonnés, et d'établir l'équilibre de l'impôt de telle sorte que la fertilité d'un champ compensât la stérilité d'un autre [1].

Deux agents du fisc les secondaient dans le recouvrement.

Tous les ans, les infortunés contribuables voyaient arriver le canonicaire charger de presser les rentrées, et après un mois de grâce l'inflexible persécuteur, qui *contraignait* de payer, condamnait à l'amende, et mettait ses frais de voyage et de séjour à la charge des retardataires.

Le tribut personnel était cette capitation que les Aquitains subissaient si impatiemment parce qu'ils la regardaient comme une marque d'esclavage, bien qu'elle ne portât que sur les hommes libres [2]. Les hommes la payaient depuis quatorze ans [3], et les femmes depuis douze jusqu'à soixante-cinq ans. Et il n'est peut-être pas d'exemple, dans l'histoire, qu'un impôt ait été repoussé avec une pareille unanimité et une énergie plus constante. C'est qu'on ne blesse jamais impunément la dignité humaine, et que Rome rouvrait sans cesse la blessure en exi-

1. Lib. IV, Cod., *De censibus.*

2. « Servi caput non habere scribitur. »
(Justi Lipsi, *De magnitudine romanâ*, lib. II.)

3. « Imò alibi, non ante vigesimum annum obligatos lego. » (*Idem.*)

D'après l'évaluation de Velleius Paterculus, qui donne le chiffre le plus haut, la capitation, dans toute la Gaule méridionale, ne pouvait dépasser *trois millions.*

geant tous les ans un tribut qui ne représentait, au fond, que le rachat de la servitude.

Nous venons de montrer les grosses sources du revenu public, mais sans parler des subsides locaux fixés par les décurions, des confiscations et des amendes; l'argent coulait par une foule d'autres canaux dans le coffre avare du publicain.

On payait le *vectigal* et les *portoria*, c'est-à-dire les droits de douane, non-seulement dans les ports, mais sur les rives des fleuves et les routes;

On payait le vingtième du prix des esclaves vendus ou affranchis;

Le vingt-cinquième de la valeur des comestibles;

Le quart du revenu des mines.

Dès que l'empire eut remplacé la république, et à mesure que les besoins du luxe se développèrent, ces tributs devinrent insuffisants; alors le fisc Protée, sans pudeur et sans entrailles, extorqua l'argent sous toutes les formes. On le vit tous les quatre ans à la porte des lieux infâmes réclamant le droit mis par Caligula sur chaque journée de courtisane; il fouilla dans les haillons des mendiants, arracha leur denier baigné de sueur aux portefaix, et fit acheter la permission d'enterrer les morts.

On ne put se marier, plaider, allumer du feu, couvrir les maisons, sans contribuer de nouveau. Enfin, suivant toujours la progression ascendante, le fisc en vint, sous Constantinus, jusqu'à promulguer le *chrysargire*, qui imposait la nature dans ce

qu'elle a de moins libre et taxait les excréments[1] !

C'était là le plus étrange mais non le dernier mot des publicains. Après avoir acquitté toutes ces charges, il en restait encore d'autres qui, périodiques et variables, pesaient continuellement comme un joug et une menace sur les propriétaires fonciers ; dans ce nombre on peut ranger principalement l'annone de la milice, les tributs des travaux publics et l'or coronaire.

Les possesseurs des fonds de terre étaient tenus de fournir gratuitement le blé, la viande, le vinaigre, le vin, les fourrages et les habits dont la milice avait besoin.

Les plus rapprochés de ces étapes militaires (mansiones), qui bordaient les voies ou des camps, y transportaient ces tributs en nature, lesquels, mis en magasin sous la garde des actuarii, étaient distribués tous les jours, depuis l'édit de Constantius, de la manière suivante :

Pendant deux jours les soldats recevaient le pain, *buccellatus* ou biscuit ; le troisième on leur donnait du pain ordinaire, du vin un jour et l'autre du vinaigre, un jour du lard et deux jours de suite du mouton.

Les habits devaient être livrés du 1er septembre au 1er avril. Vingt chefs de famille fournissaient un habit.

1. « Chrysargirum sustulit (Anastasius) quod erat ut omnes viri, fœminæ, pueri, servi, liberi argentum nomine stercoris et urinæ fisco darent. »
(Constantin Manassès.)

A cette contribution qui pouvait se payer en argent se rattachait le logement des soldats de passage et des principaux officiers de l'empereur auxquels il fallait en outre des chars et des chevaux.

Les peintres, les médecins et les artistes en étaient seuls exceptés.

La construction et réparation des monuments donnait encore lieu à des levées de deniers extraordinaires, à des corvées que l'ordre seul des sénateurs ne supportait pas.

On avait entendu, dans le principe, par la troisième redevance, les couronnes d'or que les cités et les provinces envoyaient en présent aux empereurs. Mais comme les précédents sont dangereux en matière de finances, il arriva que les Césars, ne se lassant point de recevoir ce que les cités se seraient probablement dispensées d'offrir, convertirent ce don gratuit en impôt normal, tout en lui conservant, par une sorte d'ironie, sa qualification d'offre volontaire.

A côté de ces abus, nés de la corruption du gouvernement despotique, s'élevaient cependant de loin en loin, comme des chênes dans la clairière, quelques grands débris de la législation primitive[1].

Toute erreur commise au préjudice de l'imposé était réparée sur une simple réclamation et même punie si elle ne semblait pas justifiable[2].

Si un publicain avait négligé la perception d'un

1 Dig., lib. XVI. — 2. Ibid.

péage, son successeur ne pouvait le rétablir sans un décret de l'empereur. A moins d'un rescrit impérial, ni président ni curateur n'avait la faculté de toucher aux impôts [1].

Telle était l'équité rigoureuse de la loi, que ceux qui supposaient des exemptions couraient le risque d'être brûlés vifs [2].

Ce vaste système financier, tout en embrassant pour ainsi dire l'univers, roulait sur un mécanisme des plus simples.

Au mois d'auguste l'empereur envoyait au préfet du prétoire des Gaules un état des sommes qu'il lui fallait pour l'année suivante : l'illustre préfet dressait sur cet état une délégation ou répartition proportionnelle entre les diverses provinces et la transmettait à son honorable vicaire de Vienne, lequel la faisait tenir au consulaire et aux présidents des sept provinces, qui eux-mêmes la transmettaient aux dix premiers de la curie. Ceux-ci élisaient aussitôt les censeurs, les répartiteurs, les exacteurs et s'occupaient de la levée des tailles, dont ils répondaient personnellement [3] et qui étaient payables par trimestre, le 1er septembre, le 1er janvier et le 1er mai.

L'argent perçu arrivait ensuite à l'empereur en remontant la même échelle. Versé d'abord dans l'arche des *susceptores* ou receveurs, qui étaient au nombre de deux en chaque cité [4], il passait, après la

1. Dig. lib. x, *De publicanis.*—2. Liv. ii, C. *De immunit. nemini conced.* — 3. Lib. final. *De muneribus et honoribus.*— 4. Leur ressort était appelé *metrocomia*.

quittance longuement libellée des *chartulariens* [1], chez les trésoriers des métropoles qui s'empressaient de le transmettre aux préposés ou préfets des trésors d'Arles et de Nîmes [2]. En traversant cette triple filière il se divisait : une partie restait dans le pays pour subvenir aux charges locales, une autre dans le prétoire de l'illustre délégué de l'empereur pour les besoins de l'administration, la troisième, un peu affaiblie dans le voyage, parvenait seule au comte des largesses sacrées.

Passons maintenant de l'impôt à la propriété qui le rendait, et considérons-la un moment sous son aspect romain.

La propriété était partagée en quatre grandes zônes :

Les biens du domaine,

Les biens des citoyens,

Ceux des cités,

Et les colonies des Lètes.

La terre, subdivisé entre ces quatre classes principales de possesseurs, avait été mesurée et limitée avec un soin admirable. Tous les champs portaient les noms de leurs maîtres écrits sur la première borne. On lisait ainsi autour de Nîmes :

Campagne [3] d'Armatus, d'Avianus,

1. Lib. I, C. *De apochis*.

2. Lib. VII, *De ærar. publici persequend.*

« Præpositi seu præfecti thesaurorum qui ex singulis provinciis exactam pecuniam separatim conservabant donec ad largitionum comitem mitteretur. » (*Commentarium Pancinaroli in notitiam dignitatum imperii.*)

3. Armati-ager.

Campagne	de Bolanus,	de Veranius,
	de Bagradæus,	d'Appalius,
Vallée des	Bagradiens,	d'Albutius,
Campagne	de Cæsar,	de Bassius,
	de Dassius,	de Carvilius,
	de Gallus,	de Domitius,
	de Marinus,	de Fuscius,
	de Marius,	de Montanus,
	d'Acilius,	de Martinius,
	d'Auzilanus,	de Mauritius,
	de Soter,	de Cereus,
	de Savinius,	de Tescius[1].

Dans toutes les autres parties de la Gaule méridionale les noms des quarante quatre familles patriciennes et des plus remarquables entre celles des plébéiens désignaient les champs, les bourgs, les villæ de la conquète.

Malgré les ravages des invasions étrangères et le poids des tributs, une exubérance de prospérité et de richesse circulait dans les sept provinces. L'opulence publique, absorbée par la haute classe, se reverse encore à flots, pendant tout le quatrième siècle, sur les cités, les métropoles et les campagnes.

Arles, la ville illustre, ouvre deux ports hospitaliers : Arles, la Rome des Gaules, brille entre Narbonne, Martiane et la florissante Vienna. Les flots du Rhône la divisent, mais un pont de bateaux la réunit,

1. Ces *noms étaient* gravés sur des lames de cuivre incrustées dans la borne. (Dureau de la Malle, *Economie politique des Romains*, t. I, p. 173.)

et ces mêmes flots impétueux amènent dans ses murs le commerce du monde, qu'elle répand ensuite, en le fécondant, sur le vaste sein de l'Aquitaine [1].

Non moins belle apparaît Tolosa, au milieu de l'immense contour de ses murs de briques et sur les bords de cette Garonne délicieuse qui lui baigne les flancs. Son nom, honoré depuis les neiges des Pyrénées jusqu'aux montagnes couvertes de pins des Cévennes, est prononcé avec respect par les Aquitains et les Ibères : et, malgré les quatre villes sorties de son sein, toujours forte et remplie d'une population nombreuse, elle presse avec amour dans ses bras les colonies qu'elle a fait naître.

Narbonne présente à son tour un empire qui s'étendait des frontières des Allobroges et des sommets escarpés des Alpes, jusqu'aux glaciers pyrénéens, au Rhône fougueux, au Léman, aux Cévennes et aux limites des Tectosages, autrefois nommés Bolkes [2]. La première dans les Gaules, Narbonne, Martiane, avait eu l'honneur des faisceaux et le privilége prétorien. Qui pourrait peindre ses ports, ses lacs, ses montagnes? Qui entreprendrait de décrire cette population diverse de mœurs et de lan-

1. Ausonius, Claræ urbes.

« Arelatum super mare situm est quod ab omni mundo commercia suscipit. » (Anonyme grec. 347.)

«Quidquid enim dives Oriens, quidquid odoratus Arabs, quidquid delicatus Assyrius, quod Africa fertilis, quod speciosa Hispania, quod fortis Gallia potest habere præclarum, ita illic affatim exuberat quasi ibi nascantur omnia, quæ ubique constat esse magnifica.» (418, *Constitution d'Honorius.*)

2. Remuants, inquiets.

gage? Comment parler de ce magnifique temple en marbre de Paros que n'eût point dédaigné celui qui éleva le faite doré du Capitole. Les mers lui portent les trésors de l'Orient et de l'Ibérie; c'est pour l'enrichir que les vaisseaux de l'Afrique et de la Sicile déploient leurs voiles; et tout ce qui flotte et se croise dans le monde sur les rivières et les flots entrera dans son port.

Burdigala étale son enceinte quadrilatère, fermée de remparts et flanquée de tours, dont les créneaux semblent entrer dans les nuages; la Garonne, refoulée par l'Océan, ne cesse de lui apporter des vaisseaux qui suivent, avec leurs marchandises, le vieil itinéraire des Phéniciens, et les étrangers, que l'on compte par milliers à ses écoles, hésitent, dans leur admiration, entre le temple de Bacchus, l'édifice du dieu tutélaire de la cité, la célèbre fontaine et le majestueux amphithéâtre de Galianus.

Le luxe n'éclate pas avec moins de profusion dans les *villæ* patriciennes dont les tours s'élèvent sur toutes les collines, dont les toits dorés étincellent au fond de tous les vallons.

Arrêtez-vous devant ces demeures fastueuses : une montagne escarpée s'élève tournée vers le couchant; deux chaînes de collines qui s'allongent comme ses deux bras à droite et à gauche d'une vallée, viennent mourir au pied des murs de la villa. Un large portique la décore. Sa double façade regarde à la fois le septentrion et le midi. Du côté de l'occident on aperçoit les thermes, adossés à une

roche qu'ombragent des bouquets de bois : les arbres qu'on y coupe roulent jusque dans la fournaise. La salle des bains est carrée ainsi que la salle des parfums, dont la sépare seulement l'hémicycle de la cuve, où filtrent au signal des flots d'eau tiède et douce.

La lumière inonde les murs éclatants de blancheur; la piscine pourrait le disputer en capacité aux piscines publiques; elle est couverte par un dôme environné de quatre flèches; deux fenêtres, percées à la naissance de la voûte, laissent admirer le goût qui a présidé à sa construction.

Quand le maître est païen, des peintures obscènes tapissent les murailles : partout s'offrent aux yeux, entre les nudités des scènes érotiques, ces lutteurs que le fouet du gymnasiarque est si souvent forcé de rappeler à la décence; s'il croit en Christ, quelques vers seulement se lisent sur les murs de marbre.

L'eau s'écoule dans un immense réservoir qui défend la villa des ardeurs du soleil et qu'alimentent les sources des montagnes voisines, amenées par des canaux et épanchées en nappes écumeuses de la gueule de six lions.

Vis-à-vis s'ouvrent le triclinium des femmes et la cellule aux provisions; l'atelier où l'on fait la toile n'en est séparé que par un léger mur. Sous le vestibule commence le criptoportique, galerie étroite et longue dont le fond qui n'a aucun jour est plein d'une agréable fraicheur. Là, aussitôt que le maître s'est retiré pour chercher le sommeil, le chœur ba-

billard des clientes et des nourrices fait retentir la voûte de ses chants.

Le criptoportique touche au triclinium d'hiver, qui donne entrée dans une salle à manger d'où l'on découvre la campagne et le lac. On monte à la terrasse qui les couronne par une rampe large et douce. Cette élévation présente un coup d'œil délicieux. On voit errer dans le lointain les troupeaux épars, et glisser sur le lac les barques silencieuses des pêcheurs.

Un frais diversorium, ou cabinet de repos, termine au septentrion la villa, et enfin entre le lac et les bois une pelouse l'environne de sa verdoyante ceinture émaillée de marguerites [1].

C'est dans ce séjour qu'il faut suivre pas à pas la vie voluptueuse des patriciens.

L'été méridional a commencé, le soleil monte à grands pas vers le cancer, tout est en feu. La glace fond sur le sommet des Alpes, la terre crevassée s'ouvre de toutes parts, les gués n'ont plus d'eau, un limon jaunâtre rétrécit le lit des rivières, des torrents de poussière salissent les haies et la campagne : à peine si les sources les plus abondantes coulent encore. L'eau n'est pas tiède, elle est bouillante. Pendant que le colon, courbé sur la charrue depuis le lever du jour arrose la terre de sueurs, le maître s'éveille aux cris de l'hirondelle. Les clartés matinales l'éblouissent : « Debout, esclave! du linge,

1. C. Sollii Sidon. Apoll. Epistolarum, liber II.

» mes sandales, une toge, que je me lève; de l'eau » de fontaine pour ma tête et mes mains, que je » m'habille. »

La toilette finie, il brûle de l'encens aux dieux, fait une libation sur le gazon de leurs autels, et envoie l'esclave porter dans les villes voisines des invitations à ses amis. Lorsque le soleil marque la quatrième heure, Sosie consulte sa clepsydre et sert le dîner. Les esclaves fléchissent sous le poids des plats d'argent où sont accumulés des mets plus copieux que variés. Mollement couchés sur leurs lits, les convives mangent beaucoup et vite. En buvant, l'un d'eux raconte, pour exciter le rire, quelque histoire plaisante. Les esclaves se tiennent auprès de chaque lit avec un éventail. Si le festin est solennel, des musiciens placés sur une estrade au fond de la salle jouent des airs mélodieux, et huit gladiateurs viennent mêler au son des instruments le fatal cliquetis de leurs armes. Quelquefois l'un de ces malheureux, à demi renversé, et qui sent le glaive à la gorge, implore avec des cris déchirants la pitié des convives; tous les pouces se courbent à la fois, et le vainqueur, enfonçant le fer, fait jaillir jusque sur la table une gerbe de sang!

Le repas fini, l'on descend dans le diversorium, qui, orienté au septentrion, ne voit jamais le soleil et conserve une température ravissante de douceur. Là c'est une volupté d'entendre à midi le chant retentissant des cigales et le bruit criard des cygnes sur le lac.

Après le sommeil du jour, tout le monde va jouer à la paume sous les tilleuls, et quand l'ombre commence à dépasser leurs branches, les hommes se reposent à leur ombrage en jetant les dés. Quant aux femmes, pour égayer l'oisiveté profonde où elles sont plongées, elles surveillent les métiers de leurs esclaves ou filent, et plus souvent encore essaient d'oublier les heures aux échecs et en regardant la *saltation* si libre des bouffons [1].

Pendant ce temps les agents du gouvernement, s'efforçant de monter à ce degré d'opulence, pressuraient les curies, qui, malgré la nouvelle institution de leurs principaux [2], s'appauvrissaient et s'affaiblissaient tous les jours davantage : la misérable condition de la plèbe allait en empirant [3]. Exclue des emplois, repoussée des honneurs, écrasée de misère, brisée par un travail sans fruit pour elle-même, elle traînait une existence honteuse, et ne possédait rien que la vie, laissée encore à la merci des patriciens [4]. La seule ressource qui lui restait était de se réfugier dans les forêts pour y périr ordinairement de faim avec les Bagaudes.

L'état des esprits retraçait fidèlement cette inertie molle qui régnait au sommet de la société, et l'im-

1. Pline-le-Jeune, liv. VII, lettre XXIV.

2. Cod. Théod., l. CLXXI. Savigny, *Gesch. des Rom.*

3. Georg. Vauchop., *Comparatio statûs optimatum et plebeiorum. De magist. vet. pop. roman.*

4. Elle était regardée comme si peu de chose, qu'un évêque, *Sidoine Apollinaire*, trouvant des malheureux qui creusaient par mégarde une fosse sur la place où était enterré son aïeul, ne put s'empêcher de les tuer en passant.

patience dans laquelle s'agitaient les classes opprimées.

Les païens, énervés comme leur civilisation, s'endormaient au moment le plus périlleux, et si le son rauque et lointain de la corne des barbares venait à les réveiller en sursaut, ils se retournaient en fermant les yeux sur le pulvinar de pourpre, ou couraient oublier au cirque l'agonie de l'empire. Les chrétiens, au contraire, pleins d'espoir, redoublaient d'activité et de courage. Repoussant du pied l'ancien monde, ils marchaient droit à la conquête du monde nouveau : d'une main on les voyait combattre leurs ennemis intérieurs, et de l'autre frapper les idoles, ruiner les temples.

Ainsi, tandis qu'une rude bataille était livrée aux doctrines d'Arius, dont les dissidences tendaient à placer le christianisme sur une base purement philosophique; Martinus, qui mérita bien dans sa longue carrière l'auréole des saints, parcourait en tous sens le pays des Pictons, attaquant Jupiter, et répandant la semence évangélique.

La défaillance de Rome, le déclin des idées, se réfléchissaient avec une clarté douloureuse dans la littérature. Là, le paganisme régnait en maître, et lui communiquant son affaiblissement moral, ne songeait qu'à rajeunir par la forme cette littérature vieillie qu'il regardait non sans raison comme une branche de la religion. Les deux siècles précédents avaient vu éclore les œuvres de Paulinus (de Forum Julii), ami de Pline-le-Jeune et de Martial : un

duumvir de Vienne, Trebonius Ruffinus, s'était rendu célèbre par son éloquence. L'empereur Titus Antoninus, le Némausien, cultiva honorablement les lettres, et l'Arverne Fronto dut au Forum une haute réputation. Orateur éloquent et grave, Cornelius Fronto devint l'ami de Marc-Aurèle, et assista lui aussi à son immortalité, en voyant élever sa statue sur le théâtre de ses triomphes. On lui attribue l'ouvrage publié sous le pseudonyme de Minutius Félix, dont nous avons déjà cité les principaux passages.

Il ne faut point oublier cette lettre des martyrs de Lyon qui plaisait tant à Scaliger, et qu'on découvre au fond de ce pâle horizon comme une étoile radieuse.

L'époque suivante avait été marquée par une pénurie réelle d'écrivains. Un géographe, Titianus, un poète que l'admiration peut-être suspecte de ses sujets appela sur le marbre l'*orateur le plus puissant de son temps* [1], et un modeste sténographe nommé Saint-Genès; voilà tout ce que nous trouvons de 177 à 320.

Le quatrième siècle, en revanche, porte une brillante couronne littéraire.

Minervius, le Bordelais, conquit la première palme de l'éloquence et de l'enseignement. Sa parole coulait avec la rapidité du Gave, roulant dans ses flots mille paillettes d'or et jamais du limon. Il possédait au suprême degré ce que Démosthène appela par trois fois la faculté la plus utile à l'orateur.

1. L'empereur Numerianus, de Narbonne.

Non moins grave dans les luttes du Forum, et plus harmonieux dans ses écrits, le Nitiobrige Alcimus Alethius recueillit la double gloire des lettres latines et des lettres grecques.

Léontius, le grammairien, né sous les piliers de Tutèle, enseigna dans sa patrie avec éclat, et laissa une réputation d'excellent professeur et d'homme probe. Il avait un collègue, Ammonius, venu de chez les Pictons, dont la tombe ne couvrit pas le nom tout entier.

Arborius, de Tarbes, Exuperius et Marcellus, de Bordeaux, remplirent du bruit de leurs cours les chaires de leur métropole et de Toulouse. Le rhéteur Sedatus arriva dans cette dernière ville à une illustre renommée, et quand il mourut après une longue et opulente vieillesse, Bordeaux redemanda le corps de son fils à la cité de Pallas. La Garonne, qui avait si long temps entendu sa voix en passant, le descendit probablement à son tombeau.

La même époque vit fleurir l'Auscien Staphylius, qui connaissait *la raison de toute science*, avait une âme d'or, une parole persuasive, un débit calme et mesuré; Dynamius, l'enfant de Bordeaux, qu'une accusation d'adultère exila sur le sol ibérien, où il devait mourir caché auprès de sa belle Espagnole, sous le nom de Flavinius; et Glabrio, son compatriote, dont la fin prématurée fut un deuil public[1].

1. Primus Burdigalæ columen dicère Minervi
Alter rhetoricæ Quintiliane togæ.....

Mais de tous ces hommes célèbres, aucun ne s'éleva aussi haut que le fils du médecin de Bazas. Julius Ausonius, également distingué et comme adepte d'Hippocrate et comme helléniste, eut à Bordeaux, de sa femme Eonia, un enfant dont la naissance le combla de joie. Arborius, son beau-père, qui était très-versé dans les sciences occultes, s'empressa d'interroger les astres, et de chercher dans l'avenir les destinées de cet enfant. Il vit son étoile rayonner dans le ciel le plus pur, et monter successivement de la questure au prétoire, et du prétoire au consulat [1]. Le vieillard garda son heureux secret, et

Nec me nepotes impii silentii
Reum ciebunt, Alcime.
Palmæ Firensis et Camenarum decus
Exemplar unum in litteris.....
Tu meæ semper socius juventæ,
Pluribus quamvis cumulatus annis,
Nunc quoque in nostris recales medullis,
Blande Leonti.....
Bis meritum duplici celebramus honore parentem
Arborium arborio patre et avo Argicio.....
Relligio est, tacitum si te, Sedate, relinquam,
Quamvis docendi munus indeptus foris.
Communis patria est tecum mihi.....
Externum sed fas conjungere civibus unum
Te Staphyli genitum stirpe novem populis.....
Aurea mens, vox suada tibi, tum sermo quietus
Nec cunctator eras, nec properante sono... .
(Ausonii professores.)

1. Tu cœli numeros et conscia sidera fati
Callebas, studium dissimulanter agens.
Non ignota tibi nostræ quoque formula vitæ :
Signatis quam tu condideras tabulis.
Prodita non unquàm : sed matris cura retexit...
Dicebas sed te solatia longa fovere :

l'horoscope s'accomplit. Maître de grammaire à l'âge de trente ans, le jeune Ausonius ne tarda pas à occuper une chaire de rhétorique, et après un assez court exercice il s'acquit une telle réputation, que l'empereur Valentinianus le fit venir à Rome et le chargea de l'éducation de Gratianus son fils. Ausonius, doué de beaucoup de tact et d'adresse, parvint promptement à entrer dans les bonnes grâces de Valentinianus et de son impérial élève, et, comme la littérature était alors la porte des honneurs, il obtint tout ce qu'il voulut[1]. Malgré le vers satirique de Juvénal, le rhéteur devint consul; puis, quand ses cheveux furent blancs, et que Maxime eut massacré son disciple chéri, quittant ces portiques de Rome qui ne lui montraient plus que des images de deuil, il reprit la route de Bordeaux, et alla finir sa vie à sa campagne de Novère[2].

Le talent d'Ausonius est comme un limpide cristal où toute son âme se réfléchit : aimant et bon, il s'abandonne avec une sorte de délice aux impressions douces, aux sentiments de la famille et de l'amitié. Ses premiers chants sérieux sont consacrés aux siens : les *Parentales* expriment sous une forme pleine de délicatesse et de charme, l'émotion qu'il éprouvait au souvenir de ceux qui étaient liés à lui

Quod mea præcipuus fata maneret honos.
Sentis quod quæstor, quod te præfectus et idem
Consul honorifico munere commemoro.
(Ausonii Parentalia.)

1. Lives of the roman poets by Lewis Crusius. — 2. Les Nouliers.

par le sang, et le bonheur que leur attachement lui donnait. Ses maîtres lui revinrent ensuite en mémoire : l'hommage le plus affectueux que puisse inspirer la reconnaissance, il le dépose sur leur tombe. Ces devoirs du cœur remplis, il suit dans ses *Edyllia* la pente d'une fantaisie poétique, toujours dirigée vers un but agréable et moral. Là il se plaît à décrire les origines des jours, des mois, des fêtes romaines. Là sa vie d'homme paisible et ami des campagnes est peinte au naturel et du premier jet. On le voit jouir de l'oisiveté au milieu de ses vignes vigoureuses, des plaines de ses colons, de ses prés où se déploie une riche verdure, de ses bois au feuillage ondoyant. Que les événements le jettent sur les bords de la Moselle pendant que les barbares entonnent à deux pas de lui leur chant de guerre, vous croyez qu'il va écouter et pâlir, vous connaissez peu Ausonius : tandis que les rouges chevelures des Sarmates se hérissent pour le combat, le pacifique consul oublie toge, épée et licteurs, et, suivant délicieusement le cours du fleuve, il chante ses coteaux accidentés et riants, ses ondes transparentes, le frais gazon qui émaille ses rives, les peupliers argentés qui les ombragent et les nombreux poissons qui se jouent à ses pieds. Et cette naïveté de sentiment n'est pas exceptionnelle dans Ausonius ; on la retrouve au fond de toutes ses actions, en toutes les circonstances de sa vie. Qui pourrait s'empêcher de sourire en l'entendant avouer tout bas avec une bonhomie charmante que sa femme prend un air rail-

leur lorsqu'elle lit par-dessus son épaule les vers adressés à une Dionée imaginaire? Ce naturel, impressionable jusqu'aux larmes, explique bien honorablement les transports exagérés de sa reconnaissance à l'annonce de sa nomination au consulat[1]. Être élevé à la plus haute dignité de l'empire par un disciple bien aimé qui vous écrit : *J'ai payé ce que je devais et cependant je dois encore*, voilà ce que personne ne supporterait froidement. Ausonius, qui était d'une sensibilité extrême, en fut ému jusqu'au fond de l'âme et remercia Gratianus avec toute l'effusion de sa joie d'enfant. Chez lui, du reste, l'homme ne se sépara jamais du poète. La vocation poétique étant le premier but où tendait son esprit, il ne chercha pas à remonter le courant, et sur le siége curule du prétoire comme dans sa chaire, entre les faisceaux dorés du consul comme sous les ormeaux de sa villa, Ausonius ne songea qu'à une chose et ne prit au sérieux qu'une affaire, la poésie. Aussi, cette foi littéraire vraie et profonde étendit-elle son talent au delà des limites posées par ses prédécesseurs. Ausonius n'a rien à leur envier du côté de la pensée, qui est toujours gracieuse ou juste; rien pour le style, qu'on trouve irréprochable; et aucun d'eux, sans en excepter Virgile, n'a répandu au même degré dans ses œuvres la lumière douce et calme, les admirables demi-teintes qui colorent les vers du poète bordelais.

1. Un rhéteur vient d'en faire le sujet d'une raillerie qui semblerait prouver qu'on a tort de confier le haut enseignement aux âmes sèches.

Paulinus, son élève, eut beaucoup de ses qualités; à moins d'abondance, toutefois, il joignit une forme plus austère et où percent plus distinctement les idées chrétiennes [1].

Ausonius et Paulinus sont les deux grands littérateurs du quatrième siècle; avant il n'avait paru que des grammairiens et des rhéteurs; après eux il ne resta plus que des panégyristes. Le panégyrique, impudente flatterie, glorification souvent menteuse, énorme couronne de lauriers et de fleurs qu'un homme osait porter pendant trois heures au front d'un autre homme, sans que le premier rougît de tant de bassesse et le second de tant d'orgueil; le panégyrique, venu en Occident lors de la décadence de l'empire, est l'œuvre caractéristique et principale de l'époque; il compléte à merveille l'histoire de l'esprit public pendant cette longue période d'avilissement qu'amena l'usurpation des Césars. Alors nul encens n'est trop fort, nulle louange trop pompeuse, nulle parole d'adulation trop crue et pour celui qui parle et pour celui qui écoute. Alors le plus remarquable par le talent de ces thuriféraires

1. Non reor hoc sancto sic displicuisse parenti
Mentis ut errorem credat sic vivere Christo.
. . . .
Inque tuo tantus nobis consensus amore est
Quantus est in Christo connexâ mente colendo.

Ces vers, extraits des Épîtres de saint Paulin, ont encore l'avantage de prouver d'une manière irréfutable le christianisme d'Ausone, mis en doute par Vossius et quelques autres critiques.

impériaux, Latinus Pacatus, trace en ces termes le plan de son oraison à Théodose :

Exorde. Entre tous ses sujets de crainte, l'orateur ne peut se voir sans trouble, lui, Gaulois rustique, obligé de parler à la face de l'empereur, du sénat et de Rome. Il va cependant louer Theodosius, car il a fait pour cela un long voyage, et son éloge est d'autant plus libre, que le prince n'en a pas besoin.

Distribution. Éloge de la vie privée de Théodose et de sa vie publique.

Première partie : Théodose, associé à l'empire dans des jours difficiles, soutient la république, qui penchait vers sa ruine. La splendeur de sa noblesse, les victoires de son père, la beauté de sa personne, son âge exempt d'infirmités et mûr pour l'empire, sa patrie, tout atteste qu'on ne pouvait en élire un plus digne. Des dons de la fortune on passera aux qualités de l'âme. On peindra son habitude des camps, où depuis l'enfance il se préparait à régner un jour; ses exploits, sa modestie en refusant la pourpre, son gouvernement paternel, son économie en retranchant le luxe inutile du palais, sa prévoyance dans ses lois, dans le choix de ses conseillers et des magistrats, sa prudence : fidélité à ses amis, exactitude religieuse à tenir sa promesse, sa douceur singulière avec les solliciteurs que le petit nombre des emplois vacants l'empêchait de satisfaire.

Deuxième partie : De ses vertus publiques. Combien il se montre bon et doux en admettant tous les

réclamants dans son palais, et en daignant prêter l'oreille à leurs plaintes. De son visage, qui n'est pas moins connu des citoyens que des ennemis. On rappelle ses victoires sur les Goths, les Huns, les Scythes et les Perses; ses rapides succès contre le tyran Maxime, meurtrier de Gratianus : l'usurpateur n'échappe pas au châtiment que méritait son crime. Exemple futur de la vengeance qu'on tire tôt ou tard de la tyrannie, il périt misérablement par le glaive. Haute clémence du vainqueur, bien différente de la clémence de Sylla, de Marius et de César. Entrée de Theodosius à Rome. Lois sagement remises en vigueur.

Fin. L'orateur s'applaudit d'être venu des Gaules jusqu'à Rome pour voir de si grandes choses. Avec quelle allégresse il sera reçu par ses concitoyens lorsqu'il les leur racontera! comme la foule va se presser autour de lui! quels sujets magnifiques il pourra donner aux orateurs et aux poëtes!

Ce plan fut exactement suivi. Pacatus feignit d'abord la terreur sacramentelle des écoles. En présence d'un empereur si auguste, d'un sénat si attaché à son empereur, personne, à l'entendre, n'a tremblé comme il tremble :

« Outre ces honorés qui m'écoutent, les Caton, les Cicéron, les Hortensius, qui assistent, dit-il, à cette solennité dans la personne de leurs descendants, redoublent encore mes craintes. Une nouvelle épouvante, une palpitation subite me saisissent au

moment de parler. Avant ce grand jour, bien longtemps et bien souvent j'ai pressenti ces angoisses; mais l'admiration de tes vertus, auguste empereur, m'ayant amené, pour te contempler et t'adorer, de cette plage de la Gaule où le soleil tombe dans l'Océan, j'ai craint de perdre par mon silence le fruit de ces rudes fatigues. Ainsi, tout en expliquant mon audace, tout en continuant de penser que la joie ne peut rester muette, je m'aperçois que je réunis deux choses bien opposées, la témérité et la crainte. Ce qui, du reste, m'enhardit à parler, c'est que ma parole est libre. Ni le discours ni le silence ne sont forcés maintenant: il y a autant de sécurité à louer le prince qu'à ne rien dire. Je veux donc jouir, en parlant de la liberté qui nous est rendue, et je le veux par ce motif même que nul n'est mieux placé pour louer l'empereur que celui qui n'y est contraint par aucune nécessité.»

Après cet exorde, travaillé à l'athénienne, Pacatus entre dans l'énumération minutieuse des vertus privées du prince; et venant ensuite à ses vertus publiques, il trace d'une main vigoureuse un tableau de la Gaule méridionale sous le règne de Maxime, tableau qui vaut la peine qu'on essuie sa vieille poussière latine.

« Quel peuple pourrait comparer ses malheurs aux nôtres, qui avons eu un tyran? Rappellerai-je les cités abandonnées de leurs municipaux, les solitudes pleines de nobles? Les biens des hommes les plus illustres vendus à l'encan, ces têtes consu-

laires abattues, ce glaive menaçant que les honorés n'écartaient qu'à prix d'or? J'ai vu les dignités abolies, les consulaires dépouillés de la trabée [1], des vieillards qui survivaient à leurs désastres, des enfants, souriant, hélas! sous le fer. Accablés du poids de ces maux, nous étions forcés de simuler le contentement, et, après avoir dans le secret de nos familles confié furtivement nos larmes à nos femmes et à nos seuls enfants, nous paraissions en public avec le visage d'une autre fortune. Là, vous auriez entendu le délateur dire à son complice : Pourquoi est-il triste, celui-ci? Serait-ce parce que de riche il est devenu pauvre? Il ne s'estime donc pas heureux de vivre encore? d'où vient qu'il fatigue ainsi nos regards avec ses vêtements de deuil? je crois qu'il pleure un frère.—Mais il a un fils.—Ainsi, l'on n'osait regretter les morts tant on craignait pour les vivants. Nous nous efforcions de faire rayonner sur nos fronts la sérénité des âmes tranquilles, et comme ceux qui, empoisonnés par l'herbe des Sardes, meurent avec le rire aux lèvres, nous affections la joie, le désespoir dans le cœur. C'est une grande consolation cependant que de pouvoir pleurer quand on souffre, et de livrer passage aux soupirs

1. « Prætextæ trabeam meritò subjiciemus, quia ab instar prætextæ fuit, non in imà solum orà, sed per totum purpuræ fasciis, virgisque latioribus veluti trabibus transversis distincta undè et trabea nomen invenit, non quod ex pluribus purpureis pannis assutis constaret, sed ut Turnebus ait, intextis ut nempè subtemen purpureum, stamen album vel coccineum esset.» (Octavius Ferrarius, *De re vestiariâ, in Thesauro antiquitatum romanorum*, t. VI.)

dont notre poitrine est remplie. Aucune peine n'égale celle qu'il faut cacher en la souffrant. Nous, n'avions-nous nulle espérance de satisfaire ce brigand? Contre l'ordre habituel de la nature, l'excès ne produisait point la satiété; de jour en jour la faim devenait plus cruelle, et, de même que les liquides irritent la soif des malades, que les combustibles augmentent l'ardeur du feu au lieu de l'étouffer; de même cet amas de richesses aiguillonnait l'avidité de son âme.

» Il se tenait debout; et, couvert de la pourpre auprès des balances, et là, pâle d'attention, respirant à peine, il suivait constamment des yeux le mouvement des plateaux. On ne cessait pendant ce temps d'apporter à ses pieds les dépouilles des provinces, les épaves des exilés, l'héritage des victimes. Ici brillait l'or arraché des mains des femmes, là les boules dorées que portent au cou les enfants, plus loin étaient pendus des vases d'argent teints encore du sang de leurs maîtres, partout on entendait tinter la monnaie, accumuler l'airain, briser les vases. On n'eût pas pris ce lieu pour le palais d'un César, mais pour la caverne d'un voleur. Il ne songeait pas, comme la plupart des princes, à chercher les métaux précieux dans les entrailles de la terre. Non, l'or que recèlent les veines des montagnes et les sables de nos fleuves [1] n'avait aucun prix à ses yeux.

1. Le Tarn (Tar) et l'Ariége (Auriejo), appelée par les Espagnols l'*Aurigera*. « Autrefois l'or que tiraient les orpailleurs de l'Aurièje, et qu'ils faisaient passer à la monnaie de Toulouse, était estimé 80,000 fr.» (Gensane, *Hist. nat. du Languedoc.*)

Celui que les larmes avaient arrosé lui paraissait plus pur que les paillettes lavées par l'eau des rivières; celui qu'il ramassait dans le sang des patriciens égorgés resplendissait avec plus d'éclat que l'or arraché du sein de la terre. Aussi, comme nous vivions sans cesse sous le style et le glaive du tyran, nous avions fini par désirer la pauvreté et par appeler de nos vœux le délateur, afin d'échapper au bourreau.

» Que si quelqu'un de ceux qui m'écoutent pensait que j'exagère sa cruauté, je le prie de se souvenir du meurtre de Balio et de Mérobaud, dont l'un, après avoir été honoré des premières magistratures et de la pourpre consulaire, fut contraint de se tuer de ses propres mains; dont l'autre, pris de force derrière les portes brisées de sa maison, périt d'une mort honteuse par le lacet des satellites bretons! Mais cette barbarie ne fléchira même point si des hommes je passe aux femmes. Certes, il faut l'avouer, Maxime avait des motifs graves pour condamner au dernier supplice la veuve d'un illustre poète! On lui reprochait, en effet, l'ardeur de son zèle religieux et son trop grand attachement à la divinité. Que pouvait dire de plus l'accusateur chrétien [1]? On vit alors,

1. Vers 380, un homme de grande érudition et d'une illustre naissance, appelé Priscillianus, essaya de réformer les abus qui, pareils à l'ivraie, étouffaient déjà le bon grain dans les sillons du christianisme. On renouvela sur-le-champ contre lui les accusations portées contre les premiers chrétiens. Chose remarquable, à quatre cents ans de distance, des évêques dont il censurait la conduite licencieuse retirèrent de l'oubli, pour les lui appliquer, les reproches d'incestes et d'orgies nocturnes que les païens

on vit surgir une race nouvelle de délateurs : ces hommes, qui portaient le nom de pontifes, et qui méritaient beaucoup mieux celui de satellites et de bourreaux, non contents d'avoir expulsé une foule de malheureux de leurs patrimoines, préparaient la mort par la calomnie, et finissaient par verser le sang de ceux dont ils tenaient les biens. Ensuite, lorsqu'ils venaient de prononcer la peine capitale, lorsqu'ils avaient bien rassasié leurs regards des tortures des condamnés, qu'ils avaient touché les armes des licteurs, les chaînes des victimes, l'oreille pleine encore de gémissements, la main souillée de ce contact funeste, ils retournaient à leurs autels et profanaient matériellement les mystères qu'ils avaient déjà souillés dans leurs âmes. Ces hommes étaient les amis de notre Phalaris : il les avait continuellement auprès de lui et dans ses bras.

» Un Dieu eut enfin pitié de nos maux et regarda l'Occident. Aussitôt l'impie sentit s'allumer dans son cœur une fureur insensée, il viola le traité et marcha contre toi.

avaient faits aux néophytes du premier siècle. Un homme que Sulpice Sévère (l. II, p. 152) appelle un mauvais prêtre, audacieux, effronté, grand parleur, aimant la bonne chère et le luxe, Ithacius, après l'avoir poursuivi à outrance et fait condamner au concile de Bordeaux, demanda sa tête à Maxime et l'obtint, malgré l'énergique opposition de Martinus, l'apôtre de Poitiers. Euthrocia, veuve du célèbre Delphidius, fut aussi punie du dernier supplice, et une pauvre femme de Bordeaux, nommée Urbica, lapidée à l'instigation d'Ithacius, que tout ce qu'il y avait de grand dans l'Église (les saint Martin, les saint Ambroise, les saint Paulin) repoussa avec horreur depuis cette malheureuse affaire. Le cri public s'éleva si haut contre lui, qu'il fallut le déposer; mais néanmoins, comme l'observe saint Paulin, « sancta Patrum gravitas nimiùm vilescere cœpit debita blanditiis. »

» S'il en eût été autrement, aurait-il conçu le projet d'en appeler aux armes et de courir au-devant de la mort, lui qui la craignait tant qu'il ne put même se la donner après sa défaite? — Tu n'avais besoin, auguste empereur, pour raffermir la république et fixer la victoire que de te présenter, de paraître seul. Car si des maîtres, ayant autrefois à combattre des esclaves rebelles, jettèrent le glaive et les dispersèrent à coups de verges, n'aurais-tu pas renouvelé ce triomphe du droit?

» Aurait-il pu rester devant toi et soutenir tes regards, ce fils d'une servante, qui servit lui-même dans ton palais? — Le rapprochement de sa naissance et de la tienne ne l'aurait-il pas écrasé sur le champ? — Ne se serait-il pas dit que tu étais le fils d'un père honoré du triomphe, et qu'il ne connaissait pas le sien? Que tu descendais d'une des plus nobles familles et lui d'un client? Que depuis longtemps tu commandais les armées romaines et protégeais la liberté, tandis qu'il était éloigné, et, pour ainsi dire, chassé de sa patrie? Que tu venais d'être élu au centre de la république par le suffrage unanime des armées et le consentement des provinces, tandis que lui, caché à l'extrémité de l'univers, à l'insu des légions, malgré le vœu des provinces, avait dérobé comme un larron ce titre de tyran? Ne se serait-il pas avoué enfin que de ton côté était la foi, du sien la perfidie; avec toi le droit, avec lui l'usurpation; avec toi la justice, avec lui le crime; avec toi la clémence, l'honneur, la religion, avec lui l'im-

piété, la débauche, la cruauté, et tout un cortége de forfaits? Non, plus on pèse ces choses, moins on doute du parti qu'il aurait pris en te voyant.

» Et cependant, bien que tu vinsses contre ce misérable ennemi plutôt pour le châtier que pour le combattre, tu ne négligeas, dans ta rare prudence, aucune de ces précautions qui assurent le succès. On eût dit que tu allais lutter contre les Perses, contre un nouveau Pyrrhus, ou un autre Annibal. Tu commences d'abord par resserrer les liens de l'alliance qui nous unit aux rois des frontières de l'Orient, et tu reçois de nouveaux gages de leur fidélité, afin d'être sûr que la paix ne sera point troublée dans l'empire, tandis que tu porteras tes armes au dehors. Tu fais ensuite trois corps de ton armée pour frapper de terreur, pour envelopper l'ennemi, et consens enfin à ouvrir les rangs des légions à cette multitude de barbares qui demandent à soutenir ta cause.

» O mémorable événement! ce barbare qui hier encore était l'ennemi des Romains marche sous les drapeaux de Rome, il suit ces enseignes contre lesquelles il était rangé, il remplit comme défenseur ces villes de la Pannonie, qu'il avait ravagées naguère. Le Goth, le Hun, l'Alain, répondent à l'appel, montent alternativement la garde, et font le service avec une exactitude admirable. Aucun désordre, aucun tumulte parmi ces bandes, aucun pillage de leur part. Quoique la disette se fît sentir quelquefois dans le camp, elles supportaient tout avec patience, et ne réclamaient pour salaire que la gloire de te servir.

» Tu vis bientôt, auguste empereur, des marques de leur zèle. La cité de Syscia fut témoin du brillant combat de la Save, si l'on peut appeler combat cette impétueuse attaque qui mit en fuite les ennemis publics : ni leur nombre, ni la profondeur d'un grand fleuve, ni la fatigue d'une longue marche n'arrêtent tes soldats. Ils lancent dans les flots leurs chevaux haletants et couverts de poussière, passent à la nage, abordent malgré les rebelles et les culbutent de toutes parts. L'action dura moins que ce récit. Sitôt qu'elle eut franchi le fleuve, ton armée tint la victoire ; sitôt qu'elle vit l'ennemi, il fut battu. Ces troupes infidèles subissent le châtiment qui leur était dû. Leurs cohortes roulent dans le sang ; les campagnes sont jonchées de cadavres : ceux qui se réfugient vers la ville comblent les fossés de leurs corps, le fleuve en engloutit des milliers dans ses eaux sanglantes et la mer dévore jusqu'au vexillaire [1] de cette faction sacrilége.

» Dirai-je maintenant le triomphe qui t'attendait à Hémona [2] ? Quand on apprit la chute du tyran, toute la ville accourut au-devant de son empereur. Le peuple dansait, chantait, faisait retentir les crotales, déclamait des vers contre Maxime, et se livrait aux plus violents transports de joie. Toute la noblesse sortit de la ville ; les sénateurs en toges blanches, les vénérables flamines municipaux avec leurs robes de pourpre, les saints pontifes aux cheveux tressés, se ha-

1. Andragathius, le meurtrier de Gratianus.
2. Lambach.

tèrent de t'apporter leur hommage. Les portes étaient couronnées de vertes guirlandes; dans les rues et les places publiques flottaient de superbes tapisseries; partout des flambeaux prolongèrent ce jour heureux. Tu n'avais pas encore achevé de vaincre et tu triomphais du vaincu.

» Celui-ci, fuyant sans se retourner, lorsque toute espérance l'abandonna, voulut s'ôter la vie, mais la fortune affaiblit son bras et empêcha le fer de pénétrer dans sa poitrine. Peut-être, ô vénérable Gratianus, tu lui apparus alors suivi des furies vengeresses; peut-être ton ombre menaçante secouait-elle à ses yeux les torches enflammées des enfers pour qu'il ne pérît pas en homme de cœur, et que tu ne fusses pas même redevable de son trépas à Maxime.

» Saisi noyé de sang, les yeux à moitié fermés par la mort, on arrache le diadème de son front, la pourpre de ses épaules, les sandales d'or de ses pieds. Ce ravisseur public est dépouillé publiquement, ces mains rapaces portent des chaînes, ce captif est jeté tout nu à tes pieds, comme il convenait que le vaincu parût devant le vainqueur, l'esclave devant le maître, le tyran devant l'auguste. Trop clément pour les criminels, tu n'aurais pas consenti à ce qu'il souillât tes regards s'il ne s'était agi de le forcer à démentir les accusations qu'il avait semées. Telle est l'autorité de ta voix, qu'au premier mot l'aveu de ses impostures sortit de sa bouche. Il avoua, sans pouvoir hésiter, qu'il n'était parvenu à séduire ses troupes

qu'en se servant de ton nom et en se parant de ta faveur.

» Et après cet aveu, tu n'ordonnas pas de le crucifier, de le coudre dans le sac de cuir, de l'écarteler, de lui extirper jusqu'à la racine cette langue infâme qui t'avait calomnié! Bien loin de là, tu commençais à t'attendrir, tes yeux se baissaient vers le coupable, la rougeur colorait ton front, tu lui parlais avec pitié. Il est heureux que tu ne sois pas tout-puissant. Les tiens te vengèrent malgré toi, et se jetant tout à coup sur le tyran, ne laissèrent plus qu'un cadavre à ta clémence[1]! »

Ainsi se déroulait le panégyrique, en offrant souvent, comme l'œuvre de Pacatus, dans ses ondulations flatteuses de belles images et de magnifiques pensées. Par ce dernier degré littéraire on descend aux beaux arts et au luxe.

Jamais chez aucun peuple les arts ne s'élevèrent aussi haut dans la perfection que chez les Romains pendant la période impériale. Il y avait dans la constitution de la société tout ce qu'il fallait pour les développer outre mesure : le despotisme et d'immenses richesses. Sous un gouvernement absolu, en effet, les esprits ne sont entraînés que par un seul torrent, celui des jouissances matérielles, et ils s'y livrent avec d'autant plus d'abandon, qu'ils semblent puiser dans l'excès même de ces jouissances un dédommagement de la liberté ravie. D'un autre côté, le calme

1. Latini Pacati Drepanii panegyricus Theodosio Augusto. (In panegyricis veteribus illustratis interpretatione et notis Jacobi de la Beaune.)

qui plane sur toutes les parties de l'empire lorsqu'une volonté souveraine le conduit devient très-favorable aux méditations des artistes. Ajoutons à ces deux causes principales que dans le système romain le gouvernement, devant se manifester extérieurement aux peuples, de manière à commander leur admiration et leur respect, soit par les monuments d'utilité publique, soit par les monuments religieux, tenait sans cesse les arts en haleine et leur inspirait les grandes choses.

C'est ainsi que s'élevèrent ces superbes amphithéâtres dont les arceaux grands et sveltes laissaient apercevoir avec tant d'élégance et de noblesse le ciel azuré du midi. C'est ainsi que les montagnes et les marais furent franchis, que les voies impériales étendirent de toutes parts leur ciment indestructible, que les temples couronnèrent les villes de leurs coupoles dorées et multiplièrent si splendidement leurs formes octogones longitudinales ou hexastyles. Alors, les fortunes privées luttèrent de magnificence avec la fortune publique. Des portiques, soutenus par deux cents colonnes, décorèrent les demeures des patriciens[1]; pavées en marbre ou en dalles de bronze, elles n'eurent plus que des portes d'airain où les coquillages incrustés brillèrent à côté des pierres

1. Atria. . . . .
Purpureis effulta columnis.
(STATIUS.)

Et tua centenis incumbunt tecta columnis,
(MART., lib. V, épig, XIII.)

précieuses [1]. Dans les palais, on ne vit plus que des lits d'argent massif, des tables d'argent ou de citronnier, soutenues par des pieds d'ivoire, des tables étincelantes d'émeraudes, des lits dorés que paraient des couvertures de pourpre et de drap d'or [2]. Lampes, vases, candelabres, coupes, tout fut d'argent ou d'or, tout dût être orné de diamants. Sous les colonnes de marbre rose prodiguées pour la seule ornementation [3], des piédestaux composés de plusieurs pièces soutenaient partout des statues, et des tableaux gardés par des chaînes. Des jets d'eau rafraîchissaient les salles lambrissées d'ivoire, les platanes couvraient les cours de leur ombrage chéri, et les arbres même des jardins étaient forcés de plier leurs branches aux caprices de l'art [4]. Les myrtes et tous les arbres nains, sous les ciseaux du topiaire, devenaient des hommes, des vaisseaux, des tours et de vertes cellules.

Devant ces palais aussi vastes que des villes, dont Auguste avait limité la hauteur à soixante-dix pieds et que Trajanus fit descendre à soixante, des milliers de clients se pressaient le matin pour saluer le mai-

1. . . . . . . foribus testudinis Indi
Terga sedent, fulvo maculas distincta smaragdo.
(LUCANUS, lib. X.)
Nec varios inhiant pulchrâ testudine postes.
(VIRG., Georg. II.)

2. « Lecti aurei, purpureis auratis, imò aureis toralibus tecti, mensæ citreæ.... » (Stanislas Kobierzycki, *De luxu Romanorum*.)

3. « Quantùm statuarum, quantùm columnarum est nihil sustinentium, sed in ornamentum positarum impensæ gratiâ. » (Seneca, epist. 86.)

4. Vitruvius, lib. V, cap. VIII.

tre. Tandis qu'ils dévoraient la sportule avec leurs femmes pâlies par le besoin [1], le noble revêtait mollement une tunique de ce lin blanc né et tissé à Cahors, ou sa tunique à palmes, ou bien sa tunique vert pâle. Après avoir noué sa ceinture, il passait la trabée rayée transversalement par des lignes de pourpre ou la toge aux clefs sénatoriales, et allait aux affaires entraînant à sa suite ces flots mal repus de clients. Pendant ce temps, l'eunuque chargé d'agiter l'éventail auprès du lit éveillait sa maîtresse. Elle se levait et voyait aussitôt accourir :

Le foulon,	Le fripier,
Le brodeur,	Le linger,
L'orfèvre,	Le cordonnier,
Le marchand de laines,	Le ravaudeur,
Le patagiaire [2],	Le strophiaire [5],
Le chemisier,	Le ceinturier,
Le flammiaire [3],	Le rubanier,
Le fleuriste,	Le passementier,
Le teinturier,	Le bahutier,
Le tailleur,	L'enlumineur,
Le murrobatharien [4],	Et le safraneur.

1. . . . . . Sequiturque maritum
Languida vel prægnans et circumducitur uxor.
(JUVENALIS, sat. I)

2. Celui qui vendait le patagium. Le patagium, d'après Guédeville, était une bande d'étoffe parsemée de feuilles ou petites pièces d'or ou de pourpre dont les matrones ornaient leurs habits : cousue au haut de la tunique, vers les épaules, elle descendait des deux côtés jusque sur le sein.

3. Le marchand de voiles.

4. Le parfumeur de souliers.

5. Tailleur de collerettes.

Dès que la noble matrone avait donné ses ordres, ils cédaient la place aux cinéraires qui apportaient les fers de la toilette et aux ornatrices habiles à construire l'élégant édifice de ses cheveux [1]. Tantôt ils devaient tomber en deux tresses sur ses épaules nues, tantôt elle les voulait relevés et noués comme Diane; aujourd'hui l'écaille de Cyllène les couronnait, demain leurs boucles flottantes allaient ondoyer sur son sein. Quelquefois l'ornatrice les teignait en rouge, les trempait dans la couleur jaune, cachait les nattes brunes de la Romaine sous la blonde chevelure enlevée aux esclaves Germains, et parsemait celle-ci de poudre d'or [2]. Ce premier soin rempli et les cheveux attachés avec la *villa*, que les patriciennes avaient seules le droit de ceindre, elle prenait l'indusium ou tunique intérieure, et l'esclave apportait :

La régille [3], l'impluviata,

1. « Quamvis auro, veste, gemmis omnique cætero mundo exornata mulier incedat, tamen nisi capillum distinxerit, ornata non possit videri. » (Apuleius II.)

2. « Nunc tibi captivos mittet Germania crines. » (Ovid.)

3. La *regilla* était une petite tunique; l'*impluviata*, une sorte de châle qui enveloppait tout le corps; la *ralla*, la tunique rase; la *spissa*, la tunique fourrée; le *linteolum cæsitium*, le tour de gorge, ou, d'après M. Naudet, le linon à franges; la *calthula*, la tunique jaune souci; la *crocotula*, une petite jupe jaune safran; la *rica*, le suaire; la *basilique*, une robe superbe; la *cumatile*, une tunique bleue; la *plumatile*, une tunique ornée de panaches; la *carine* et la *meline*, des tuniques couleur de cire et de miel; les *laconiques*, des peignoirs pour les thermes.

PERIPHANES.

Tunicam rallam, tunicam spissam, linteolum cæsitium,
Indusiatam, patagiatam, caltulam aut crocotulam,
Subparum, aut subnimium, ricam, basilicum, aut exoticum,

La ralla,	La basilique,
La spissa,	L'étrangère,
Le cæsitium,	La cumatile,
Le patagium,	La plumatile,
La calthula,	La carine,
La crocotula,	La melline,
La rica,	Et les laconiques.

Son choix fait et ces diverses parures disposées avec grâce, elle prenait la stola de pourpre dont les plis majestueux tombaient jusqu'aux talons, et, jetant par-dessus le pallium broché d'or, entrait dans sa litière. Là, négligemment couchée sur un pulvinar de soie embaumé de roses [1], et portée par six beaux Germains aux cheveux blonds ou par des Mèdes dont l'œil noir faisait crier le satyrique, elle suivait toutes les rues d'Arles ou de Narbonne. Les tisserands précédaient sa litière la verge à la main : aux deux côtés marchait le noir bataillon de la cuisine ; toute la domesticité venait ensuite pêle-mêle avec les clientes et les oisifs du voisinage, et une multitude d'eunuques au teint livide, commençant aux enfants et finissant par des vieillards, terminait le cortége [2]. En repas-

Cumatile aut plumatile, cerinum aut mellinum :
Cani quoque etiam ademptum est nomen.

ÉPIDICUS.

Qui ?

PERIPHANES.

Vocant laconicum.

(M. Accii Plauti, Epidicus,)

1. Cicero, *In Verrem*.

2. « Per latera civitatis cuncta discurrunt... juxtà vehiculi frontem omne incedit textrinum : huic atratum coquinæ adjungitur ministerium, deindè totum promiscuè servitium. » (Ammianus Marcellinus, lib. XIV.)

saint avec leurs femmes les barrières de leurs palais, les patriciens se délassaient quelque temps dans les thermes, et puis, le corps inondé de parfums, le front ceint de couronnes de lavande fleurie, entremêlées de roses, ils entraient dans le triclinium orné de tapisseries représentant les sommets ardus du Niphate et du Ctésiphon, où l'aiguille avait dessiné des chasses rapides. Les bêtes féroces couraient sur la toile, des blessures figurées avec l'écarlate semblaient irriter leur fureur, le sang coulait de leurs flancs, on voyait voler les flèches, le Parthe y voltigeait avec adresse sur son coursier docile. Du lin plus blanc que la neige couvrait la table entourée de festons, de laurier, de lierre et de pampres verdoyants. Le cytise, l'amelle, le souci, les fleurs les plus odoriférantes, étaient répandus sur la table de citronnier et les reposoirs d'argent [1]; ils s'y couchaient et aussitôt de nombreux esclaves servaient le porc troyen et le sanglier, les coqs engraissés

[1] « Peregrina det supellex
Ctesiphontis ac Niphatis
Juga texta belluasque
Rapidas, vacante panno,
Acuit quibus furorem
Bene ficta plaga cocco
Jaculoque seu plorante
Cruor incruentus exit.....
It equo reditque telo
Simulacra bestiarum
Fugiens fugansque Parthus.
Nive pulchriora lina
Gerat orbis atque lauris.....

(C. Sollii Sidon. Apoll., *Epistolarum*, lib. IX.)

avec de la pâte pétrie dans le lait et les foies de canard. Les becfigues, les grives, les flammants, les faisans, les autruches, les rossignols, les cigognes remplaçaient ce premier service. On apportait plus tard les poissons parmi lesquels apparaissaient dans les plats d'or le murène, l'alose, le mulet et le scare; alors le vin vieux rougissait les coupes incrustées de pierreries, alors la neige des Pyrénées, des Alpes ou du Cantal rafraîchissait ses flots limpides. C'était le moment de la joie, les flûtes murmuraient leur molle et langoureuse mélodie, et les danseuses de Cadix venaient exécuter devant les convives leur saltation obscène [1].

Or pendant que toute la masse des richesses s'engloutissait dans le même gouffre, pendant qu'il restait souvent à certains patriciens, *malgré le malheur de la guerre*, quatre mille esclaves, trois mille six cents paires de bœufs, deux cent cinquante mille têtes de bétail [2], les deux tiers de la population dépérissaient dans la misère, dans les forêts ou dans la servitude. Le client, fatigué de sportule, attendait du pain; le Bagaude, le droit de vivre avec ses bras; l'esclave, celui de s'appartenir. Cette attente durait depuis long-temps; de longs siècles s'étaient écoulés, et le sort du client, du Bagaude et de l'esclave n'était pas meilleur. Le christianisme lui-même n'avait

1. Forsitan expectas ut Gaditana canoro
Incipiat prurire choro, plausuque probata
Ad terram tremulo descendat clune puella.
(JUVENALIS, sat. II.)

2. Plinius, lib. XXXIII, cap. X.

pas osé attaquer le mal sur la terre [1]; il se bornait à montrer le ciel aux victimes et à leur promettre la compensation éternelle de l'avenir. Mais cette monstrueuse inégalité, cette exploitation impie, insolente, infâme du genre humain, que le paganisme consacrait au profit de quelques familles, devait finir par disparaître devant les plaintes et les gémissements des opprimés : l'excès de l'abus et, à l'insu de ceux qui les prêchaient, les idées chrétiennes hâtèrent la chute. Le dernier décembre de l'année 406, ces malheureux esclaves parés comme des femmes, et auxquels il n'était pas permis de devenir hommes, veillaient après le banquet l'ivresse immonde de leur maître [2], lorsqu'un grand bruit de chevaux battant la terre retentit dans le lointain. Des cris confus se firent entendre avec un bruit d'armes toujours plus éclatant, toujours plus rapproché. Bientôt, des torches étincelèrent comme un incendie, et à leur immense lueur, les patriciens, réveillés tout à coup, virent les barbares et leurs esclaves qui accouraient au-devant d'eux, et les accueillaient comme des libérateurs.

DERNIERS MOMENTS DE L'EMPIRE.

Depuis quelques années, des trombes, des météores, des éclipses de soleil [3], frappaient l'esprit si

1. « Servi non inflentur, verùm ad gloriam Dei plùs serviant ut potiorem libertatem à Deo consequantur. Non cupiant à communi donari libertate, ne servi inveniantur cupiditatis. » (Ignatii Litteræ.)
2. Seneca, epist. 47.
3. Prosperi Aquitani chronicon.

enclin à la superstition des Aquitaniens, et semblaient présager cette invasion et la ruine de Rome. Il faut entendre la parole brève et voilée des contemporains, pour se représenter la terreur qui pesait sur toutes les âmes et le grand découragement où elles étaient tombées :

« Je dirai peu de mots de nos misères, écrit le célèbre Hieronymus à son amie, d'innombrables nations sorties d'entre les plus barbares ont envahi la Gaule. Toutes les contrées qui s'étendent des Alpes et des Pyrénées à l'Océan viennent d'être dévastées par les Quades, les Wandales, les Sarmates, les Alains, les Gépides, les Hérules, les Saxons, les Burgondes, les Alemanes et, ô malheureuse république! par les Huns eux-mêmes! L'Aquitaine, la Novempopulanie, la Narbonnaise, à l'exception de quelques villes qui échappèrent par miracle ont tout perdu. La faim dévore maintenant ce que n'a pas détruit le fer. Je ne puis sans verser des larmes me rappeler Toulouse, que les bienfaits du saint évêque Exuperius ont sauvée du saccagement. L'Espagne tremble sans cesse, et s'attend à périr en se souvenant des Kimri. Ce que les autres n'ont souffert qu'une fois, elle le souffre tous les jours dans ses angoisses. Je tais le reste pour ne pas paraître désespérer de la Providence. Depuis trente ans que les barrières du Danube sont rompues, on combat au centre de l'empire. Hélas! nos yeux se dessèchent à force de pleurer. Sauf un petit nombre de vieillards, la plupart de nos citoyens nés dans la

captivité ou pendant les siéges ne regrettent pas une liberté qui leur fut inconnue. Qui le croira, qui osera l'écrire ? — Rome combat dans ses murs non pour sa gloire, mais pour son salut ! Elle ne combat même pas, elle se rachète, Rome se rachète au poids de l'or ! Voilà où nous a conduits la trahison de ce demi-barbare Stilicho, qui attire ses pareils avec l'appât de nos richesses.... Ah ! ma voix s'éteint, et les sanglots m'empêchent d'en dicter davantage [1]. »

En présence de ces désastres, les païens s'écriaient de leur côté :

« L'apparition des chrétiens dans le monde a déchaîné tous les fléaux contre les hommes. Les dieux ne s'occupent plus de leur tâche immortelle, ils laissent flotter au hasard les rênes célestes, et l'ordre de l'univers est renversé. Furieux des outrages dont on accable leurs autels, ils suscitent pour nous punir des pestes, des sécheresses, des invasions, des grêles, des famines qui désolent et tuent l'empire [2]. »

La décomposition rapide que cet empire subissait était encore accélérée par les divisions de jour en jour plus profondes, plus implacables des esprits : toute l'activité, toute l'énergie se dépensaient dans les querelles religieuses, et, quand le danger éclatait et qu'il fallait lui tenir tête, les païens ne voulaient

1. Hieronymus ad Ageruchiam... « Præsentium miseriarum pauca percurram. Innumerabiles et ferocissimæ nationes Gallias occuparunt, » etc., etc.

2. « Postquàm esse in mundo christiana gens cœpit terrarum orbem periisse » multiformibus malis affectum esse genus humanum. . . (Arnobius, Adr. gent.)

point suivre le Christ du Labarum, et demandaient qu'on remît la Victoire sur son autel et sur les vieux drapeaux de Rome, et les chrétiens marchaient avec répugnance contre les barbares qui adoraient la croix, avec horreur dans les rangs des idolâtres qui la blasphémaient. Ainsi, nul lien moral ne rattachant au gouvernement cette société scindée en deux partis irréconciliables, elle ne pouvait tenter aucun effort vigoureux, et, par sa désunion même, demeurait livrée pieds et poings liés aux barbares. Un homme véritablement supérieur, Stilicho, le maître de la cavalerie qui régnait derrière la pâle effigie d'Honorius, comprit où était le seul espoir de salut, et entreprit de rapprocher les deux factions ennemies en concentrant leurs sympathies dans sa famille. Pour ne pas s'aliéner la cour de Ravenne et diriger de sa main le christianisme, il affecta un grand zèle contre le vieux culte, profana les temples et se compromit avec les patriciens jusqu'à brûler les livres sibyllins[1]; en même temps, il avait poussé adroitement son fils, Eucherius, au milieu des païens, et celui-ci, blâmant publiquement son père et sacrifiant avec ardeur, s'efforçait de gagner leur affection. Mais il arriva le contraire de ce que Stilicho avait préparé.

[1] Quò magis facinus diri Stilichonis acerbum
Proditor arcani qui fuit imperii.
Romano generi dùm nititur esse superstes,
Crudelis summis miscuit ima furor.
Nec tantùm Geticis grassatus proditor armis,
Antè Sibyllinæ fata cremavit opis.
(RUTILIUS, *Itinerarium*, lib. II.)

Ce double jeu politique, bon dans les circonstances ordinaires, en ce moment d'exaltation mit tout le monde contre lui. Le christianisme abhorra le père à cause du fils, le fils fut exécré du paganisme à cause du père. Trompé dans son attente, Stilicho se vit donc condamné à l'inaction entre un fantôme d'empereur qui s'effaçait de plus en plus dans le déclin de l'Occident, Al-Rich, le noble Balthe [1], qui rançonnait Rome avec ses Goths, les débris des légions qui conspiraient sa mort et quelques hordes de Huns attachés à sa fortune. N'ayant ni le pouvoir ni les moyens de passer les Alpes, il dut abandonner la Gaule méridionale aux bandes qui la ravageaient.

Voici quel était en général le caractère des invasions. Ces Germains demi-nus, et qui n'avaient rien apporté d'outre-Rhin que des armes grossièrement forgées, commençaient par rassasier leur besoin le plus impérieux : la faim. Ils la souffraient depuis si long-temps dans les forêts, que leur premier mouvement était de faire taire le cri de leurs entrailles. L'Hérule aux joues flétries, le Wandale aux yeux verdâtres, le colossal Burgonde au dos cassé, se précipitaient d'abord pêle-mêle dans les cuisines des riches [2]. Le pillage venait ensuite et s'opérait partout où il n'y

1. Puissant en toutes choses, de la famille *Baltha*, intrépide. (Ab Hugone Grotio.)

2. Quem non ut vetulum patris parentem,
Nutricisque virum, die nec orto
Tot tantique petunt simul gigantes
Quot vix Alcinoï culina ferret.
(C. Solli Sid. Apollin., carmen XII.)

avait pas résistance sans effusion de sang. A cette irruption violente de barbares, entrant par la brèche dans les villes les plus florissantes, la pensée se porte naturellement sur les affreux désordres qu'ont à souffrir les populations prises d'assaut. Rien de semblable n'avait lieu toutefois. Maîtres de la vie des hommes et de l'honneur des femmes, les barbares respectaient l'un et l'autre : les côtés honteux de la civilisation gallo-romaine leur faisaient horreur ; ils avaient en abomination le vice qui la rongeait jusqu'à la moelle ; et, dans leur indignation chaste, ils se hâtaient de fuir les lupanars et le contact des courtisanes [1]. Les ravages qu'on leur impute doivent être examinés du même point de vue historique, et en se replaçant d'un pied ferme sur le terrain si étrangement bouleversé des faits. S'il fallait en croire le rapport des historiens, celui des modernes surtout, les tribus germaniques seraient passées sur l'Aquitaine, pillant, brûlant au hasard et massacrant indistinctement ce qui se trouvait sur leur passage. A entendre ces écrivains, le sol n'aurait pas été assez vaste pour contenir toutes les ruines qu'elles y amoncelèrent, tous les cadavres foulés aux pieds de leurs chevaux. C'est transformer en hyperbole la moitié de la vérité et oublier le reste. Les Wandales, les Hérules, les Burgondes et toutes les autres peuplades de la Germanie qui assiégeaient depuis tant d'années l'orbe occi-

1. « Et quis non admiraretur populos Vandalorum qui ingressi urbes opulentissimas ubi hæc omnia passim agebantur.... » (Salvianus Massiliensis, *De gubernatione Dei*, lib. VII.)

dental de l'empire, n'agissaient pas seulement dans un but de pillage : dans la ruine de cette immense tyrannie qui avait voulu river ses fers aux mains de toutes les nations, ils voyaient autre chose qu'une grande proie, autre chose que du butin : ils voyaient l'indépendance et la liberté. Vieilles victimes de la société romaine qui les avait écrasées pendant des siècles sous son despotisme, et déshonorées dans la personne de leurs enfants par ses débauches, ces nations barbares avaient juré sa mort, et jamais elles ne frappaient que leur ennemie. En se rappelant le conseil donné au chef Chroch par la fée druidique, sa mère, ce but apparaît dans toute sa clarté. On a la certitude qu'il ne s'agissait, dans ce mouvement général et simultané des peuples rhénans contre Rome, que d'une lutte entre la civilisation oppressive et efféminée du midi, et la barbarie indépendante et courageuse du nord.

Ainsi se trouve expliqué le système agressif des barbares. Toutes les parties culminantes de la société aquitano-romaine devinrent les points de mire de leurs flèches. L'aristocratie, qui par son immoralité bestiale [1], son orgueil, son luxe monstrueux,

1. « Insanientes in fœminas facti sunt. Quotus enim quisque est divitum connubii sacramenta conservans, quem non libidinis furor rapiat in præcepe? Cui non domus ac familia sua scortum sit? Ad tantam res impudentiam venit ut ancillas suas multi uxores putent. Hi autem verè ut emissarii equi non ad paucas tantùm, sed penè ad omnes vernulas suas, id est quasi ad greges proprios inhiebant et in morem earum pecudum quæ mariti gregum appellantur, fervidæ libidinis debachatione grassantes, *in quamcumque eos fœminam primùm ardens impudicitiæ furor traxerat irruebant.* » (Salvianus Mass., *loco citato*, libri IV et VII.)

était l'incarnation de cette société, fut la première et presque la seule frappée. La hache celtique brisa ces vases d'or et d'argent, ces tables incrustées de pierreries, ces reposoirs à la couverture dorée qui avaient servi à tant d'orgies obscènes : les mains calleuses du Wandale déchirèrent sur l'épaule parfumée des clarissimes ces toges de pourpre dont les clefs tinrent le monde esclave; en dévorant ces voluptueuses villæ, le feu effaça les traces de la lubricité épouvantable qui les avait souillées. Des villæ des nobles, les barbares passèrent aux monuments païens : outre la haine qu'ils leur portaient à titre de symboles d'une civilisation odieuse, le christianisme, dont ils faisaient presque tous profession, les animait si fortement contre ces sépulcres dorés, qu'ils en détruisirent autant qu'ils purent. En résultat, aux pertes éprouvées par les patriciens, à la ruine de quelques temples, aux contributions levées sur les curies qui ne furent pas défendues par de larges fleuves ou de bonnes tours, et enfin à la disette temporaire que laissa probablement dans certaines localités le passage de cette masse d'hommes, se bornent les effets nuisibles de l'invasion de 406. Voyons maintenant l'heureuse influence qu'elle exerça.

L'action du gouvernement romain fut d'abord anéantie ou suspendue dans les sept provinces, la Viennoise exceptée; et telle était l'iniquité des juges, l'avidité des publicains, la prévarication publique des présidents, qu'on doit considérer ce ren-

versement de l'autorité comme un bienfait. La présence des Wandales affranchit, de plus, des milliers d'esclaves; au bruit de ces basternes chargées de butin qui sillonnaient tranquillement les voies impériales, les Bagaudes sortirent des bois. N'apercevant nulle part Limenius, préfet du prétoire, qui se cachait dans les murs d'Arles, ni Cariobaud, le maître de la cavalerie, retranché comme un lâche derrière les vagues du Rhône, ils s'emparèrent de la campagne. Auxiliaires des barbares, toutes les fois qu'il s'agissait d'attaquer, de dépouiller les Romains, ils les combattaient quand l'œuvre de la commune vengeance était accomplie. Pas un fleuve, pas un défilé, où les Germains ne rencontrassent alors les Bagaudes en armes prêts à ressaisir ces trésors volés à leurs pères, et qui ne devaient point passer le Rhin. A mesure que le succès grossissait leurs rangs, le sentiment de la nationalité se réveillait dans leurs âmes avec une nouvelle énergie, et allait se propageant rapidement de ville en ville. Bientôt le vieux nom de la patrie fut murmuré par toutes les bouches : les montagnards, se levant les premiers, le jetèrent du haut de leurs rochers dans les plaines Ligures; les échos des vallées de l'Adour, de la Garonne, du Lot et de la Loire le répétèrent, et la banderole des Celtes brilla sur nos fleuves comme l'étoile de la liberté antique.

Pendant que les populations et les provinces se détachaient partout de l'empire, l'armée, qui le représentait encore, essaya de reculer sa chute. A l'imi-

tation de leurs pères, qui dans les jours de crise nommaient un dictateur, les soldats, depuis que la tempête barbare ébranlait Rome, avaient coutume, lorsque le danger devenait trop grand, de mettre à leur tête un chef énergique et d'une valeur éprouvée. Ceux qui gardaient la Grande-Bretagne apprenant l'état de la Gaule, et convaincus de l'impuissance d'Honorius, et même, à ce qu'on assure, de la trahison de Stilicho, ne prirent conseil que de la situation, et après avoir essayé, durant trois ou quatre mois, de Marcus et de Gratianus, dont le bras ne leur sembla pas assez fort, ils élurent à l'unanimité un brave soldat nommé Constantinus[1].

Le nouvel empereur justifia leur choix. A peine couvert de la pourpre il débarque à Boulogne, réunit à ses légions les diverses cohortes répandues çà et là dans la Celtique et en Aquitaine, et parvient en peu de temps à faire reconnaître son pouvoir jusqu'aux Alpes cottiennes. Son fils Constans est ensuite créé César et envoyé en Ibérie pour y détruire le parti d'Honorius, que soutenaient deux cousins de l'autocrate de Ravenne, Dydimus et Verinianus. Ces deux personnages, que l'ambition avait divisés, se rapprochèrent promptement devant l'ennemi; entraînant sous leurs aigles une foule de paysans et d'esclaves, ils se retirèrent en Lusitanie, et s'y défendirent non sans succès contre le César aquitain.

1. Κωνσταντῖνον χειροτονοῦσιν; οἰέντες.....
(Σωζομενοῦ Σαλ. εκκλησιαστικης ιστοριας, τομος Θ΄. κεφαλ. ΙΑ΄.)

Mais celui-ci, ayant reçu du renfort, ne tarda pas à prendre sa revanche. Battus et faits prisonniers avec leurs femmes, Dydimus et Verinianus perdirent la vie. Constans rejoignit immédiatement son père, laissant un fort détachement aux Pyrénées pour la garde des passages, qui d'ordinaire était confiée aux montagnards[1].

Constantinus, voyant que la fortune souriait à ses vœux, éleva alors Constans à la dignité d'Auguste, et ne songea plus qu'à la conquête de l'Italie. Il avait déjà franchi les Alpes et traversé le Pô, une fatale nouvelle qu'il reçut en chemin le fit revenir sur ses pas. Le maître de la milice d'Honorius, Allobich, qui l'attendait pour lui livrer le reste de l'Occident, venait d'être assassiné à une procession, où il marchait devant son maître. Constantinus s'empressa donc de regagner Arles : il y fut bientôt rejoint par son fils, qui se sauvait à toute bride de l'Espagne; car les Vandales, les Suèves, les Alains, les Hérules, les Burgondes de 406, refoulés dans les bassins pyrénéens par la milice romaine qu'avait ralliée Constantinus, et bloqués par les Bagaudes des Cévennes entre la mer et les remparts de granit d'Ibaneta, entendant dire que la puissance de l'empereur de la Gaule s'affaiblissait, montèrent vers les Pyrénées, et les trouvant mollement défendues, forcèrent les ports et entrérent en Espagne.

1. Φρουρὰν καταστήσας ὑπὸ των στρατιωτων.....
κεφαλ. ΙΖ'.

Gerontius, l'un des plus braves généraux de Constantin, saisit cette occasion pour s'y déclarer indépendant. Il revêtit de la pourpre un de ses familiers nommé Maxime, et l'installa en qualité d'empereur à Tarragone. Soit qu'il eût traité avec les barbares, ou qu'il les laissât piller l'Espagne derrière lui, il marcha contre son maître, et fit trancher la tête en passant à l'auguste Constans qui défendait Vienne. Le malheureux père, recevant à la fois la nouvelle de la défection de son duc et du meurtre de son fils, s'enferma dans Arles, et envoya le maître de la cavalerie Édobich au delà du Rhin, demander du secours aux Franks et aux Alemanes. Quant à Gerontius, il investit la ville et pousse le siége avec vigueur. Mais voici sur ces entrefaites que deux événements imprévus changent la face des affaires par-delà les Alpes. Al-Rich meurt et, en cachant son cercueil sous les eaux du Busentino, les Goths semblent avoir enseveli dans sa tombe barbare tous les vastes projets, toute l'hostilité menaçante du vainqueur de Rome. Stilicho, massacré en même temps par les ordres de cet empereur qui ne devait l'empire qu'à son épée, laissait à Honorius toute sa liberté d'action. Ce faible et rancuneux monarque se hâta d'en profiter, afin de remettre la Gaule sous son obéissance. Ayant obtenu, par l'intercession de sa sœur Placidia, une trêve d'Ataulf [1], le successeur d'Al-Rich, il confia l'armée qui lui restait au patrice Constantius, et l'aventura en Aquitaine.

1. Le doux.

A son arrivée sous les murs d'Arles, le général honorien rencontra Gerontius qui prit la fuite pour son malheur; car les soldats espagnols, irrités de son peu de courage, formèrent le projet de l'assassiner, et la première nuit de son retour se portèrent en tumulte vers sa demeure.

Alors se passa dans les ténèbres une scène qui peint au naturel les mœurs sanglantes de ce temps. Seul avec un Alain qui lui était affectionné et quelques esclaves, Gérontius se défendit comme un lion. De la terrasse de la maison, il abattit à coups de flèches plus de trois cents hommes. Mais les traits manquant, les esclaves se sauvèrent un à un à la faveur de la nuit. Gerontius aurait pu s'échapper comme eux; il aima mieux mourir que d'abandonner Nunechia, sa femme, qu'il adorait. Au point du jour, les soldats mirent le feu à la maison : n'entrevoyant plus aucun espoir de salut, il ôta la vie à cet Alain fidèle qui l'en suppliait à genoux. Sa femme lui demandait la même grâce d'une voix lamentable et brisée de sanglots; elle portait avec ses mains le fer à sa poitrine; elle le conjurait de lui donner ce dernier et funèbre gage de son amour : il n'avait pas la force de s'y résoudre, et ce n'est qu'en entendant les pas des assassins, qu'il la frappa et se tua sur son corps[1].

Cependant Constantinus, étroitement pressé par le général de Ravenne, n'espérait plus que dans le

1. Σωζόμενος, θομ. Θ'. κεφαλ. ΙΓ'.

secours que lui amenait Édobich. Celui-ci accourait à marches forcées, et le duel des deux empereurs allait se vider sur les bords du Rhône. Il suffisait d'une victoire pour gagner la couronne de l'Occident : l'assiégé et l'assiégeant le savaient; aussi, ce dernier hésita-t-il à livrer le combat, et peu s'en fallut qu'il ne reprît la route des Alpes. Mais, craignant encore plus la retraite que la bataille, il attendit et fut heureux. Une embuscade dressée par sa cavalerie gothique jeta le désordre dans l'armée franko-alemane, dont il acheva la déroute à la tête de son infanterie.

Cette défaite était l'arrêt de mort de Constantinus. Privé du seul appui qui pouvait le soutenir encore un hôte perfide ayant vendu la tête d'Édobich, il se dépouilla de la pourpre et librement échangea les ornements impériaux contre la tunique modeste du prêtre. Le fardeau immense dont il s'était chargé dépassait les forces de l'homme : quand il le sentit, il plia les genoux, mais ce ne fut que devant Dieu. Les soldats, en rendant la ville, avaient stipulé que leur ancien chef aurait la vie sauve. Constantinus exécuta la capitulation en l'envoyant avec son plus jeune fils à Honorius, qui ne voulut voir que leurs têtes plantées au bout de deux piques.

Ainsi finit le plus brave, le plus remarquable de ces hommes que nous avons rencontrés à toutes les époques périlleuses de l'empire, se levant du milieu des camps et prenant en main le gouvernail aban-

donné. Après avoir rétabli les affaires, tous périrent de mort violente, victimes de l'envie ou des haines de princes incapables. Magnentius, Maxime, Arbogast, Stilicho, Constantinus ne redorèrent à force de courage et de génie le prestige de la grandeur romaine que pour expirer aux pieds de l'inhabile légitimité de leurs maîtres. D'une lâcheté singulière envers les vaincus, l'histoire les a flétris du nom de tyrans. Si nous écoutons le langage des faits, nous verrons en eux des caractères supérieurs, des âmes d'élite. Pour nous arriver avec l'encens si odorant de la décadence, il leur a manqué seulement le succès du grand Constantin et de Julianus, qui n'eurent comme eux d'autres titres que les suffrages de quelques légions. Le panégyrique de Pacatus dont on a rapporté exprès les passages les plus saillants jette une vive lumière sur ces jugements passionnés. Voilà Maxime, contre lequel la postérité épuisera les malédictions parce qu'il a dépouillé l'impudique aristocratie païenne d'une partie de son luxe, et qu'il protégeait les chrétiens !

Un événement très-important avait signalé le règne de Constantinus. Pendant les troubles de ces quatre années, et tandis que les Romains de la Gaule et ceux de l'Italie se disputaient l'autorité, la réaction nationale marchait sans bruit et s'organisait. Tout à coup une révolution purement gauloise éclata dans la Gaule. Tout le tractus armoricain ou commandement maritime en revint à l'ancienne constitution, et se fédéra pour la défense du sol et le salut com-

mun [1]. Depuis la source du Tarn jusqu'à l'embouchure de la Seine, les peuples qui habitaient le long des fleuves chassèrent l'administration impériale et se proclamèrent indépendants. A cette ligue générale se rattachèrent : les Avernes, les Rhutènes, les Albiens, les Cadurques, les Lemovices, les Gabales, les Vellaves, les Burdigaliens, les Écolimiens, les Santons, les Pictaves, les Pétrocoriens et les Bituriges formant les deux Aquitaines [2]. Dès lors, le gouvernement romain, détruit dans la première Narbonnaise par les Vandales, et dans la Novempopulanie par les Barbares et les Bagaudes, ne conserva plus une ombre de pouvoir que sur la Viennoise, la seconde Narbonnaise et les Alpes maritimes, encore ce reste d'empire tenait-il à la concentration des débris de la milice.

Au nord, la situation de Rome n'offrait pas un aspect plus rassurant : lorsque l'issue de la lutte engagée entre les deux empereurs semblait douteuse, un riche Gallo-Romain, appelé Jovinus, avait pris la pourpre. Il ralliait sous ses drapeaux toutes les tribus de la ligne du Rhin, et comptait bon nombre de partisans parmi les ambitieux des contrées méridionales. Car, habituée à vivre au milieu des affaires et des honneurs, l'aristocratie ne balançait jamais à se jeter dans les entreprises qui pouvaient lui donner

1. Χαὶ ὁ ἀρμόριχος ἅπας καὶ ἕτεραι Γαλατῶν ἐπαρχίαι.....
(Ζωσιμοῦ ιστοριων.)

2. L'abbé Dubos, *Histoire de l'établissement de la monarchie françoise.*

ces deux choses. Le lendemain de sa victoire, Constantius trouva donc devant lui un autre adversaire; et sa position déjà difficile se compliqua peu après de l'arrivée d'Ataulf, qui descendait d'Italie avec ses Gètes.

ÉTABLISSEMENT DES GOTHS.

C'est une destinée singulière que celle de ce peuple : parti des bords de la Baltique et fixé le long du Danube, pendant quatre siècles il vit de la guerre aux dépens des contrées septentrionales ou à la solde de Rome. Un jour de l'année 375, une masse de Huns et d'Alains fond sur lui et le rejette sur la rive gauche de son fleuve, suppliant à mains jointes les légions qui gardaient la droite de l'y laisser passer. Valens y consent; deux cent mille hommes se réfugient sur les terres de l'empire : mais il faut payer le passage. L'indigne corruption des Romains les force à racheter les armes avec l'honneur de leurs femmes et de leurs filles, avec la liberté de leurs enfants. L'avarice patricienne les pressure, leur vend au poids de l'or de mauvais vivres. C'en est trop pour la bouillante fierté des Balthes, ils se précipitent sur ces hôtes perfides, les écrasent auprès d'Andrinople, et brûlent l'empereur sur le champ de bataille. Redevenus auxiliaires de ceux qu'ils avaient si bien châtiés, ils envahissent l'Italie à la suite d'Al-Rich. Le noble chef bat partout où il lui fait face le premier peuple du monde. Trois fois il oblige Rome à

remplir d'or la balance gothique; puis, quand la nation toute entière a couché son cadavre pour qu'il dormît en paix sous les eaux d'un grand fleuve, elle franchit les Alpes et marche vers l'Aquitaine, qui est sa terre promise.

Ataulf arriva sous Vienne en même temps que Jovinus : la rencontre n'était agréable ni pour l'un ni pour l'autre [1], car, convoitant la même proie, chacun d'eux se heurtait là contre un obstacle imprévu et qui ne pouvait disparaître qu'après une lutte. Malheureusement pour Jovinus, elle ne fut pas longue. Ataulf ayant traité sous main avec Honorius, toujours par l'entremise de Placidia, sa captive, attaqua ce faible rival et le prit à Valence, où il s'était réfugié. Jovinus et Sebastianus, son frère, qu'il avait créé césar, furent envoyés à Narbonne au préfet du prétoire [2]. Dardanus les décapita lui-même.

Renforcé des divers corps germains qui suivaient Jovinus, Ataulf laissa reposer son peuple dans la Viennoise et se remit à négocier avec Honorius. Tel ne devait pas être cependant le rôle du successeur d'Al-Rich : en énervant autant qu'il le pouvait la rude énergie de ses soldats dans les mollesses de la civilisation, Ataulf trahissait indignement au profit de leurs ennemis les destinées des Goths. Mais le barbare amoureux ne voyait plus que Placidia. Pris

1. Ολυμπιοδορος. (Εκλογαί Φοτιοῦ.)

2. « Jovinus et Sebastianus oppressi ab Honorii ducibus Narbonâ interfecti sunt. » (Idatii, *Episcop. chronic.*, 19.)

dans les liens de la voluptueuse Romaine, et vivant aveuglément sous le charme de cette passion si nouvelle pour lui, il ne savait que soupirer après le repos et obéir aux volontés de la fille de Théodose. C'est ainsi qu'il avait emmené ses troupes de l'Italie où rien ne s'opposait à leur établissement, et qu'il les retenait oisives au bord de la Durance. Tout porte à croire que les murmures de ses chefs, fatigués de neuf mois d'inaction, l'obligèrent enfin à marcher en avant. Il se mit en mouvement avec ses guerriers et cette immense multitude de femmes, d'enfants, de vieillards qui composaient le gros de la nation et l'arrière-garde de l'armée. Ayant tâté Massalie en passant et pressentant trop de résistance, il se rabattit sur le Rhône et entra dans la Narbonnaise. On faisait les vendanges; tout y respirait la joie bruyante de l'automne : la population de ces belles contrées répandue dans les vignobles du vallon de l'Aude et les oliviers du Minervois, en revenant le soir à la cité, en regagnant ses bourgs et ses villages, les trouva occupés par ces nouveaux hôtes aux cheveux blonds et aux yeux bleus. Elle les accueillit sans trop de répugnance. Il est présumable que ces masses d'hommes causèrent d'abord quelques désordres; un surcroît de deux ou trois cent mille individus ne pouvait tomber à l'improviste dans un pays sans presser un peu les habitants : toutefois, et quoique ce renfort inattendu accélérât probablement les vendanges et empêchât bien des corbeilles d'arriver au pressoir, comme les

Goths venant pour habiter la Narbonnaise traitaient le peuple avec douceur, le peuple abandonna la cause de Rome et fut partout pour eux. Les portes de Narbonne, de Toulouse, de Bordeaux s'ouvrirent amicalement à leur approche; alors Ataulf, continuant d'avancer vers un but contraire à celui que Dieu avait donné à son peuple, et s'efforçant de relever les ruines de cette société où il était venu porter la flamme, marqua hardiment le point d'arrêt et manifesta par un symbole éclatant l'alliance qu'il voulait contracter avec le passé en épousant la fille des empereurs.

Cet hymen étrange se célébra à Narbonne dans les calendes de janvier. Le riche Ingenius avait préparé la scène nuptiale. Étendus sur des reposoirs d'argent à côté des magnifiques patriciens, ces vieux chefs dont le limon du Danube semblait encore souiller la barbe blanche et qui auraient en vain essayé de laver dans les aiguières d'argent tendues par les esclaves leurs mains noircies au sac de Rome; ces vieux chefs, le front couvert d'une couronne de myrte, prenaient part au festin d'un air farouche. Les chevreaux, les brebis, les cerfs, les daims rôtis entiers se succédaient sur la table; d'énormes coupes en faisaient le tour sous les auspices de Bacchus. Mais bientôt les doux sons de la flûte se firent entendre au dehors, les femmes, les enfants, le peuple poussaient des acclamations, tous les convives se levèrent et coururent sous le portique. Des guirlandes d'anémones pendaient au plafond, les flam-

beaux étaient allumés, un lit très-éminent attendait les époux. Placidia entra la première, la rougeur au front et ses longs cheveux épars sous le voile de pourpre ; elle portait une tunique de vierge peinte et dorée, et alla s'asseoir sur le lit aux applaudissements des jeunes gens qui tressaillaient de la voir si belle, et des matrones qui ne pouvaient se lasser de l'admirer. Ataulf vint par le côté opposé ; il était revêtu d'une tunique de soie et portait la chlamide brochée d'or où l'aiguille avait dessiné de gracieux méandres écarlates. Son beau visage rayonnait comme celui d'un dieu. Enivré d'amour, il contempla un moment sa fiancée, et se plaça à sa gauche en lui tenant la main.

Cinquante jeunes esclaves en tunique de soie apportèrent alors les présents ; ils déposèrent tour à tour aux pieds de Placidia : un manteau de drap d'or, un siége d'ivoire, un voile orné d'une bordure jaune de feuilles d'acanthe, une grande table d'argent, un collier de perles et deux couronnes, l'une d'or, l'autre de pierreries. Ensuite ils amenèrent l'esclave, mère de deux enfants, et deux couples d'autres esclaves des deux sexes dans la fleur de la jeunesse, dont les cheveux étaient coupés et qui portaient un carcan d'or au cou. Le dernier présent consista dans cinquante disques remplis de sous d'or, et cinquante disques pleins de pierres précieuses. En voyant les esclaves qui en portaient un à chaque main, un sourire d'orgueil et de sarcasme effleura les lèvres des vieux chefs

barbares; car ils reconnaissaient les dépouilles de Rome[1].

Les esclaves s'étant retirés, Rusticius et Phœbadius entonnèrent l'épithalame : « Vénus, disait-on ordinairement dans ces poèmes, Vénus dormait la tête mollement appuyée sur son bras. Les violettes commençaient à se flétrir et le calice des fleurs à s'affaisser pendant son sommeil. Le seul et le plus beau de ses enfants était loin d'elle, l'Amour préparait dans la Gaule une fête bien chère et bien illustre. Mais le jour nuptial vient d'éclore; il revole auprès de sa mère, et lui ouvre doucement les yeux du bout de son aile dorée. Elle s'éveille en souriant, et il s'écrie transporté de joie : Réjouissez-vous, ma mère, je viens de remporter une grande victoire: ce superbe Ataulf brûle de nos feux, il a maintenant notre doux poison dans son cœur. Mon fils, lui répond Vénus, je suis fière de ton triomphe, la gloire et les vertus du héros en augmentent encore l'éclat, mais sa belle vierge ne lui cède en rien. Hercule aurait bravé pour elle les flammes de la Chimère; et si le pasteur de l'Ida avait eu à choisir entre elle et moi, je crains bien qu'il ne lui eût donné la pomme. Jamais plus beaux cheveux noirs ne sont tombés sur un cou plus blanc, jamais plus riante lumière n'a brillé sous des paupières mortelles; unis-les donc, mon

1. La plupart de ces détails sont donnés comme extraits d'Olympiodore, mais ils ne se trouvent pas à la citation que M. Fauriel, trompé sans doute par Claude de Vic et dom Vaissète, indique dans son livre.

fils, tu ne pouvais consacrer un hyménée mieux assorti [1]. »

Terminées par des jeux magnifiques, ces noces eurent un grand retentissement dans l'Occident. Romains et Barbares s'émurent de cette alliance entre les deux plus illustres représentants de la société civilisée et de la société nomade. Les chrétiens, dont la pensée ne se détachait pas des livres saints, regardèrent cet événement extraordinaire comme l'accomplissement des paroles du prophète, qui annonce que la fille du roi du Midi s'alliera un jour avec le fils du roi du Nord. Mais ce n'était là que la moitié de la prophétie; le reste ne tarda pas à se réaliser par une brusque catastrophe. Convaincus de la trahison de leur chef et de l'influence de plus en plus funeste de cette femme [2], les Goths qu'Ataulf avait entraînés en Espagne à la poursuite des Vandales, les éloignant toujours du centre de l'empire, l'assassinèrent, un jour qu'il visitait ses chevaux. L'enfant de Placidia l'avait précédé dans la tombe, et ainsi se vérifia toute la prédiction de Daniel :

« Au bout de certaines années, la fille du roi du Midi viendra vers le roi de l'Aquilon pour redresser les affaires : mais elle ne retiendra point la force du bras, et ni elle ni le bras ne subsisteront; mais elle

1. C. Soll. Sid. Apollinaris, carm. XI. On a substitué, pour compléter autant que possible ce tableau des mœurs romaines, le nom d'Ataulf à celui de Roricius. Le fond, du reste, des épithalames était presque toujours le même.

2. « Quæ cum blandimentis animum viri flecteret ut pacem cum Romanis haberet Gallias tetendit. » (Chronicum abbatis Urspergi, p. 110.)

sera livrée, et ceux aussi qui l'auront amenée, et celui qui sera né d'elle[1]. »

Pas un mot de ce terrible anathème ne manqua à la fille de Théodose : Sigerich, le chef élu, interprète des colères du parti goth, la frappa d'une main impitoyable. Renversée du matin au soir de ce pavois doré où elle régnait en despote, dépouillée du luxe qu'Ataulf avait accumulé autour d'elle, elle retomba rudement dans les derniers rangs des captives. Cette déchéance, toute cruelle qu'elle était, ne suffit même pas à la vengeance des vieux chefs; il fallut que la belle fiancée de Narbonne, que la souveraine au pallium de pourpre, devant laquelle cinquante esclaves étaient venus verser à deux mains l'or et les pierreries, fît douze milles à pied au milieu des huées des soldats et à la tête du cheval de Sigerich. Il paraît que ce prince n'éprouvait pas encore assez énergiquement les haines qui réagissaient contre Rome; massacré sept jours après son élection, il laissa la tente royale tout ensanglantée à Wallia. Celui-ci continua la guerre entamée par Ataulf contre les Vandales et les Alains cantonnés en Espagne. Il était en voie d'exterminer ces deux nations, lorsque, s'apercevant que ce carnage tournait exclusivement au profit des Romains, il repassa les Pyrénées; et en rendant Placidia à Constantius, qui la demandait depuis tant d'années, reçut en échange tout le pays compris entre la Garonne, la

1. Daniel, cap. XI, 6.

Loire et l'Océan. Nouveau Moïse, il vit le sol promis, mais il n'y trouva qu'une tombe. Théodorich lui succéda vers 419.

Petit-fils du héros qui dormait au fond du Busentino, le jeune Balthe déploya dès son élection le double talent du politique et du soldat. La prise de possession de cette patrie conquise ne laissait pas que de présenter de sérieuses difficultés; il fallait s'établir sur la terre aquitanienne en évitant de froisser les anciens occupants, qui étaient déjà des compatriotes. Théodorich résolut le problème. Sans doute que la distribution des champs du domaine impérial suffit au plus grand nombre, et qu'il fut secondé dans son travail de fusion de l'élément étranger avec l'élément indigène par les sympathies nationales qui se portaient toutes vers les Goths; mais, quelle que soit la part d'influence de chaque cause, il est certain qu'il réussit. Si long-temps courbées par l'ouragan barbare, ces malheureuses populations se relevèrent; le soleil de la paix, en rayonnant sur les provinces cédées à Wallia, effaça peu à peu les traces des calamités passées. « J'avoue, dit un contemporain, que j'ai béni la paix des Goths, et je suis loin de m'en repentir; car notre république est pleine des heureux qu'elle a faits[1]. » La misère de quelques patriciens, servant, pour

1. Gothicam fateor pacem me esse secutum,
Nec pœnitenda manet, cum jam in republicâ nostrâ
Cernamus plures Gothico florere favore.
(Paulini *Eucharisticon*.)

ainsi dire, d'ombre à cette prospérité naissante, rendait encore plus tranché le contraste de la période nouvelle avec la période romaine, qui avait laissé tant de victimes. Ruinés dans les invasions, ces infortunés fuyaient la villa de leurs pères ou la cité natale. Une maisonnette au fond d'un faubourg cachait leur pauvreté; un petit champ et un jardin, avec quelques pommiers et des treilles, formaient tout leur domaine[1]. Quoique le malheur les frappât également et les ployât sous la même nécessité, tous ne savaient pas supporter leur sort avec le même courage. La plupart, traînant leurs misérables haillons de cité en cité, semblaient promener le tableau de la ruine de Rome, afin de l'exposer aux risées des Barbares. Ceux-là avaient tout perdu, excepté leurs vices, et ils sacrifiaient volontiers leurs dernières ressources pour envelopper des pièces d'or dans les lambeaux de leur toge de pourpre déchirée et fanée. D'autres, au milieu de leur dénûment, ne rêvaient que fêtes, débauches, jeux du Cirque; les moins nombreux seulement puisaient leur constance dans le sentiment chrétien, et, s'inclinant à mesure qu'ils étaient frappés, considéraient l'adversité comme une expiation et une récompense future.

1. Sed tantum domus urbana, vicinus et hortus
Atque ad perfugium secreti porparvus agellus,
Non sine vite quidem vel pomis sed sine terrâ
Digna coli verum exigui jactura laboris.
(Idem.)

Si nous étions sages, disaient-ils, nous devrions nous féliciter de notre destinée. Ces palais riants où abondaient toutes les délices, cette fortune florissante que paraient à l'envi les honneurs, et qui s'appuyait sur des milliers de clients, en nous échappant si promptement ne nous laissent qu'un repentir. Grâce aux pensées meilleures de la vieillesse, nous reconnaissons que tout cela nous a été enlevé pour notre bonheur, afin que, privés des biens terrestres et périssables, nous puissions conquérir l'éternité de Dieu [1].

Quant à cette forte partie de l'aristocratie gallo-romaine dont les richesses n'avaient pas été entamées, elle repoussait les Goths qui, introduisant dans le gouvernement des formes plus simples et plus équitables, lui ôtaient son influence, et supprimaient les fastueuses et inutiles dignités de Rome. Tout ce qui tendait à consolider leur établissement lui devenait donc particulièrement odieux, et c'est avec des alarmes chaque jour plus vives qu'elle les voyait chercher à s'agrandir. Théodorich, du reste, ne déguisait pas ses projets. Du moment qu'il tint l'épée de chef, il ne songea qu'à détruire les débris de l'autorité romaine. Tandis que l'impuissant Honorius expirait dans Ravenne, léguant l'empire à l'enfant de Constantius ou plutôt à la veuve de celui-ci, Placidia, que le reflux du sort venait de jeter sur

1. Sed bene si sapio gratanda nunc hæc mihi posset,
Cum mihi læta domus magnis floreret abundans
Deliciis. . . .

(Idem.)

le trône, Théodorich profita des troubles qui occupaient l'ancienne reine des Goths en Italie pour s'emparer à petit bruit des cités et des municipes de la Narbonnaise[1]. Il investit même Narbonne et semblait sur le point de s'en rendre maître, car la faim était dans la ville, lorsque le comte Litorius, à la tête d'un corps de Huns portant chacun sur son cheval deux boisseaux de blé, parvint à la ravitailler et fit lever le siége.

A la suite de cet avantage la lutte allait prendre des proportions plus grandes. Un homme de la taille des Maxime, des Arbogast, des Constantinus, descendit à son tour en Gaule pour y relever le Labarum. Il semble qu'on l'entend dire, en regardant du haut des Alpes cette Aquitaine pleine d'étrangers, les vers nationaux de Rutilius :

« Lève ta tête triomphante, ô divine Rome, entrelace de lauriers tes cheveux blanchis par une vieillesse mâle et vigoureuse. Secoue fièrement les tours qui forment ton diadème ; que ton bouclier d'or répande des feux étincelants. Étouffe le souvenir de tes dernières pertes. Que tes plaies cicatrisées ne te causent plus de douleur. Tu as perdu des batailles, mais jamais le courage ni l'espoir. Tes défaites même t'enrichissent. C'est ainsi que les astres ne disparaissent à nos yeux que pour rentrer plus brillants dans la carrière, que la lune ne finit son cours que pour le

1. « Gothi Placita perturbant et pleraque municipia vicina sedibus suis occupant, Narbonensi oppido maximè infesti. » (Prosperi, Aquit. Chronicon.)

recommencer avec un nouvel éclat. Allia punit bientôt Brennus des incendies de Rome; les Samnites payérent chèrement le joug sous lequel les légions avaient passé; Pyrrhus n'eut l'honneur de te vaincre, que pour fuir ensuite devant toi; Annibal pleura sur ses triomphes. Semblable à ces corps qui remontent toujours sur l'eau, victorieux des efforts qu'on fait en vain pour les submerger, ou telle qu'un flambeau qui s'allume davantage à mesure qu'on l'incline, tu te relèves plus glorieuse que jamais de l'abaissement où l'on t'avait réduite. Tes lois régleront le sort de l'univers jusqu'aux derniers âges. Toi seule es à l'abri du ciseau des parques, quoique tu touches presque à ton douzième siècle. Ta durée égalera celle de la terre et du ciel. Ce qui détruit les autres empires sert à fortifier le tien. On dirait que tu reçois de tes malheurs une naissance nouvelle. Il en est temps, immole à ta gloire une nation sacrilége; que les perfides Goths fléchissent enfin sous le joug, et remplis ton trésor auguste des richesses de ces barbares[1]. »

Le patrice Aëtius avait toutes les qualités du bon capitaine avec la patience et le courage d'un soldat. Nourri dans les camps et sous la tente des barbares, il pliait avec autant d'ascendant ces volontés sauvages que les esprits des siens. D'abord employée dans l'intérêt de son ambition, la confiance qu'il avait su leur inspirer finit par devenir le dernier refuge de Rome. Elle ne pouvait combattre seule; ses légions

1. Rutilius, *Itinerarium*.

décimées tenaient à peine devant l'ennemi, aucune confiance ne ranimait cette antique ardeur des combats qui avait soumis l'univers : l'habileté du général consistait en ces circonstances extrêmes à remplacer par des auxiliaires les soldats dont il manquait et à battre les barbares avec des barbares. En les opposant ainsi les uns aux autres, tout le profit de la guerre était pour l'empire. Ce plan conçu, Aëtius jeta les yeux pour l'exécuter sur ce peuple que nous avons vu chasser les Goths du Danube : c'était une heureuse idée que de mettre aux prises deux nations aussi irréconciliablement divisées, et d'aller chercher au bout de l'Europe les ennemis les plus acharnés de Théodorich. A sa voix, Aëtius vit accourir soixante mille de ces cavaliers, petits, basanés, hideux, au nez écrasé, au regard féroce, et marchant devant eux il entreprit de contenir les Goths dans leurs limites du midi, et de rétablir le pouvoir impérial au nord.

Voici l'état de la Gaule à cette époque. Comme il a été dit plus haut, la république armoricaine la traversait du sud à l'ouest, nouant tout le centre au même faisceau. Exupérance avait bien essayé de le rompre du vivant d'Honorius ; mais les insinuations et les prières de ce préfet du prétoire ne détachèrent de la ligue qu'un nombre insignifiant de cités. Les Goths possédaient la seconde Aquitaine, la Novempopulanie et la Narbonnaise première, de telle sorte qu'il ne restait aux Romains, dans le Midi, que les trois provinces précédemment indiquées, la Narbonnaise seconde, la Viennoise et l

Alpes maritimes. Pour les conserver, ressaisir quelque influence au Nord, fermer la frontière du Rhin, tâcher de dissoudre la confédération armorique et refouler les Bagaudes, on devait toujours avoir les armes à la main. Pendant quinze ans, Aëtius ne fut occupé qu'à passer en courant des Franks aux Burgondes, des Bagaudes aux Armoriques, des Alains aux Goths, tantôt battant ces derniers, tantôt battu par eux : et au bout de cette longue et sanglante lutte, il perdait tous ses Huns, écrasés par Théodorich sous les murs de Toulouse, demandait humblement la paix aux Balthes, et laissait les Alains et les Burgondes s'établir dans la Viennoise.

Après la guerre et l'anéantissement de la tyrannie impériale, le bonheur dont les populations jouissaient sous le gouvernement visigoth se développa et s'accrut encore. Délivrées des publicains, désormais défendues contre les extorsions incessantes des larrons du fisc et l'avidité des préfets, elles vécurent à l'ombre de leurs institutions municipales et de cette domination paternelle, aussi heureusement qu'elles pouvaient le souhaiter; jamais peut-être administration n'avait été plus douce et ne recueillit en échange plus de témoignages de reconnaissance et d'amour. Une foule de citoyens, non plus comme avant, pauvres et obscurs, mais sortis des familles les plus distinguées, émigraient chez les Goths pour échapper à la persécution et à la mort. Ils allaient chercher l'humanité et la douceur au milieu des

Barbares, car ils ne pouvaient plus supporter la barbarie et l'inhumanité des Romains. Et bien qu'ils différassent, avec ceux auxquels ils allaient demander un refuge, de mœurs, de langage, de race même; bien que la saleté de ces vêtements étrangers leur fût insupportable, ils aimaient mieux s'en couvrir que de rester Romains. On les voyait donc tous fuir chez les Goths ou chez les Bagaudes, et aucun ne se repentait de ce parti. Mieux valait, en effet, pour eux, vivre libres sous l'apparence de la servitude, que serfs sous l'apparence de la liberté. Il arrivait de là que ce nom de citoyen romain, prisé autrefois si haut et acheté si cher, n'était pas seulement rejeté et regardé comme vil, mais passait pour abominable [1].

Malheureusement le désordre était encore trop grand en Europe, et les limites des nouveaux états trop fraîchement tracées, pour espérer long-temps le maintien de la paix. Un jour de l'année 449, une femme fut trouvée agenouillée, comme celle du Lévite, au seuil du palais de Théodorich; c'était sa propre fille, la reine des Vandales, que le féroce Genserich renvoyait à Toulouse, après lui avoir fait couper le nez. A sa vue, toute l'Aquitaine cria vengeance, et le Vandale aurait à coup sûr expié cette cruauté, si, au moment où les Goths en armes

1. « Multi et non obscuris natalibus editi et liberaliter instituti ad hostes fugiunt ne persecutionis publicæ afflictione moriantur... » (Salviani episcop. Massill., *De vero judicio et Providentiâ Dei*, lib. v, p. 44.)

prenaient le chemin de l'Afrique, on n'eût annoncé l'arrivée d'Etzel ou Attila.

Ce chef célèbre venait de passer le Rhin, suivi d'une multitude innombrable de Huns. Metz pris, Trèves livrée au pillage, il s'était dirigé sur la cité des Troyens et l'avait entourée de ses hordes qui couvraient le pays. Les prières de Lupus, son évêque, étaient les seules fortifications de la ville. Or une nuit qu'il avait cédé au sommeil dans l'église de Saint-Pierre, il rêva que la mort de quelques jeunes gens sauverait la vie et la fortune des citoyens. Le diacre Mémorius et d'autres adolescents qui se destinaient au sacerdoce sortirent donc en habit ecclésiastique par la porte de César, et allèrent au-devant d'Attila. Du plus loin qu'ils l'aperçurent, ils élevèrent en chœur leurs voix mélodieuses, comme les cygnes qui vont mourir. Mais le cheval qu'il montait, effrayé de ces chants, rompit sa bride et, se cabrant avec violence, le renversa. Le fils de Mandros, furieux de sa chute, ordonna de massacrer Mémorius et ses compagnons, qui tombèrent sur-le-champ percés de coups. Il n'en échappa qu'un dont ses satellites perdirent les traces au milieu des saules et des broussailles [1].

Précédé par ces récits lugubres et les troupeaux de fuyards que son immense armée chassait devant elle, il arriva à Orléans. En voyant le redoutable

1. « Hunni erumpentes et per omnem Galliam diffusi partim simulatæ pacis arte terebant urbes... » (*Vita sancti Lupi episcopi Trecensis.*)

astur [1], les habitants, consternés, se pressèrent autour de leur évêque pour lui demander conseil. Le pieux Anianus se mit à prier aussitôt et puis il dit :

Montez sur le rempart et regardez si vous ne voyez rien venir du côté du midi !

Le saint évêque s'attendait en effet à chaque instant à voir paraître Aëtius. Les habitants montèrent sur le rempart et ne virent personne. Priez avec ferveur, reprit Anianus, c'est aujourd'hui que Dieu vous délivrera. Lorsqu'ils eurent imploré le ciel, il leur ordonna de regarder de nouveau. Mais ils n'aperçurent à l'horizon aucun vestige de secours. Si vous priez sincèrement, dit-il pour la troisième fois, vous serez exaucés. Alors ils supplièrent tous le Seigneur avec des sanglots et des gémissements; et, cette dernière oraison finie, ayant regardé pour la troisième fois par l'ordre du vieillard, ils découvrirent dans le lointain un tourbillon qui semblait sortir de la terre. Cette nouvelle étant annoncée à l'évêque, il répondit : C'est le secours de Dieu [2].

Les murs tremblaient sous les coups du bélier et menaçaient ruine de toutes parts, lorsque Aëtius, Théodorich et Thorismund, son fils, parurent avec leurs troupes.

La rencontre qui se préparait comblait les vœux d'Attila. Il ne souhaitait rien tant que de se mesurer avec les deux premiers peuples du monde, les Romains et les Wisigoths. Son armée comptait, disait-

1. Oiseau peint sur les drapeaux des Huns.
2. Gregorii episcopi Turon, *Historiæ Francorum*, lib. II, p. 276.

on, cinq cent mille combattants. Cet homme, né pour la ruine des nations, avait rempli la terre du bruit de sa puissance et semé partout la terreur de son nom. D'un aspect majestueux, il laissait percer dans son regard et jusque dans ses moindres gestes la dignité du commandement. Tout en aimant la guerre, il ne manquait pas de prudence et possédait au plus haut degré l'art de préparer les événements. Facile à fléchir du reste, il ne retirait jamais l'appui qu'il avait une fois donné. Sa taille était courte, sa poitrine large, sa tête remarquable par la grosseur. Il avait de petits yeux, peu de barbe, un nez aplati, et sous une forêt de cheveux blancs, le teint noir du Kalmouck [1]. Quant à ses mœurs, elles étaient des plus simples : un siége de chêne, une écuelle

1. Primas mundi gentes, Romanos Wesegothasque, subdere peroptabat. Cujus exercitus quingentorum millium esse numerus ferebatur. Vir in confusionem gentium natus in mundo terrarum omnium metus. Erat enim superbus incessus. (*Jordani episcopi Chronica*, p. 30.)

Je sais que les légendes sont pleines de ses cruautés, et qu'en soutenant, comme je l'ai fait, qu'il ne fit que le moins de mal qu'il lui fut possible, j'ai donné atteinte à l'authenticité de plusieurs légendes. Mais je demande si d'après tout ce que j'ai dit de ce prince, d'après les écrivains les plus dignes de foi, on peut encore penser qu'il se soit amusé à faire périr des femmes, des filles, des enfants, parce qu'ils croyaient en Jésus-Christ. La prise et le sac de Cologne ont été déjà mis au rang des fables. La seule ville sur la prise de laquelle nous ayons des données certaines, la ville d'Orléans, ne fut même pas livrée au pillage. Comment donc a-t-on daté de cette irruption tant de martyres et tant de ravages? comme on a daté du temps de Jules César, d'Auguste, de Constantin, de Charlemagne, une infinité d'événements qui ne sont jamais arrivés ou qui sont arrivés dans un autre temps. Les grands noms attirent tout à eux. Les romanciers qui veulent intéresser ou en imposer ; tous ceux, enfin, qui ont regardé l'histoire comme le vaste champ des fictions ont entassé dans chaque époque connue et célèbre tout ce qu'ils ne pouvaient ou ne voulaient point placer ailleurs. C'est en grande

de bois, un lit orné seulement d'un drap blanc : voilà tout qu'on voyait pour lui dans ce palais rempli des dépouilles et des tributs des Romains. Doux et bon avec ses sujets, il en était adoré. Hagène, dit le vieux poème germanique, demanda à ses amis quelles étaient les nouvelles ? Comment vivait Attila ainsi que ses nombreux vassaux ? Sur quoi on lui répondit : Jamais notre patrie ne fut aussi heureuse, et jamais nos peuples ne furent plus contents. Sachez cela[1].

C'est au bord de la Loire qu'il attendit ses ennemis. Les augures furent consultés avant le combat. Ils déclarèrent à l'inspection des fibres des victimes et de certains linéaments des os que les présages étaient défavorables. Toutefois, le principal chef du parti opposé devait perdre la vie, et jeter un voile funèbre sur la victoire. Attila, persuadé qu'il s'agissait d'Aëtius, qui était son plus grand obstacle, n'hésita point à opter pour sa mort, même au prix d'une défaite, et rangea son armée en bataille. Se plaçant au centre avec l'élite de sa cavalerie, il forma ses deux ailes des diverses nations qui suivaient son astur. Dans l'une, on distinguait au premier rang les Ostrogoths conduits par les trois frères Walamir, Theodemir et Widemir, plus nobles que celui qu'ils servaient, car ils étaient issus de la race des Amales[2].

partie la marche d'Attila dans les Gaules qui lui a valu ce nom de *fléau de Dieu qu'il ne prit jamais* et toutes les malédictions dont on a chargé sa mémoire. (Du Buat, *Histoire ancienne des peuples de l'Europe*, t. VII.)

1. Zwanzig Gesænge der Niebelungen.

2. Immaculés.

Des masses de Gépides s'échelonnaient dans l'autre sous le commandement du fidèle Ardarich. Entouré d'une foule de chefs prêts à se précipiter où il l'ordonnerait d'un coup d'œil, Attila, le roi des rois, examina longuement la position des ennemis.

Pendant ce temps dans ces deux armées germaniques le Skald se tenait à la tête de chaque tribu, enflammant les courages au son de l'archet guerrier, et chantant d'une voix sonore :

« Oden est le père de tous, la terre née de la nuit est sa mère, il plane sur les champs de bataille et chérit les braves.

Oden a jeté sa lance parmi les hommes, et la guerre a éclaté.

Courage, fils des géants, la mort n'est que le passage de l'ombre, qu'un brillant essor vers la lumière.

Voilà Oden debout sur le seuil du Walhalla, qui attend les âmes des héros pour les conduire au festin éternel [1]. »

Au milieu de ces chants, des tumultueuses acclamations des hordes barbares, du frémissement des trompettes, du bruit que faisaient les Franks et les Burgondes en choquant leurs boucliers d'airain, Attila donna le signal.

Théodorich composait l'aile droite avec ses Goths; Aëtius [2] guidait l'aile gauche formée d'une multitude de Franks, de Sarmates, de fédérés armoricains,

1. Voir Geijer, Geschichte Schwedens, t. I, p. 14 et 15.
2. Tout ce récit est extrait de Jordanes.

de Burgondes, de Saxons, de Riparioles, d'Ibrions, anciens Létes de Rome, et de quelques autres tribus gauloises et germaniques.

Les Alains, sous les ordres de Sangiban qu'on soupçonnait de méditer une défection, avaient été placés au milieu, afin que les deux ailes pussent les surveiller également. L'action s'engagea au pied d'un mamelon qui dominait le champ de bataille. A trois heures du soir Attila essaya de s'en emparer, mais il avait été prévenu par Thorismund et Aëtius qui, grâces à l'avantage du lieu, n'eurent pas de peine à repousser les Huns. Attila voyant le désordre des siens accourt au galop, et à sa voix tous reviennent au combat. Quoique le danger fût grand, sa présence enlevait toute hésitation. On se battait corps à corps, c'était un carnage général, barbare, acharné, comme les anciens n'en avaient jamais vu : s'il faut en croire les vieillards, il se répandit tant de sang, qu'un ruisseau dont le lit n'était ordinairement rempli que par l'orage coulait à la fin comme un torrent. Les malheureux qui s'y traînaient dévorés par la soif, n'y trouvaient que le sang sorti de leurs blessures. Là, le roi Théodorich, renversé au milieu du flux et du reflux de la cavalerie, périt écrasé sous les pieds des chevaux, vérifiant la prédiction des aruspices. Cependant les Goths, se démêlant d'avec les Alains, fondent sur les Huns, et les chargent si vigoureusement, qu'Attila céda le terrain et se retira dans le tabor (enceinte) de chariots et de bagages qui barricadaient son camp. Il était nuit et le ciel si noir, que

Thorismund, croyant retourner à ses tentes, tomba sur ces remparts improvisés et comme son père, fut renversé par son cheval blessé à la tête. Il y serait resté sans ses braves Goths. De son côté, Aëtius séparé de ses auxiliaires, errant dans les ténèbres, et ne sachant rien de Théodorich, mit beaucoup de temps à regagner le camp des alliés où il passa le reste de la nuit avec ses troupes, couvert par une ligne de boucliers. Ce n'est qu'au jour, en voyant la plaine jonchée de cadavres [1], et les Huns massés derrière leurs basternes, que les coalisés surent qu'ils avaient vaincu. Enfermé dans son camp, Attila, en faisant sonner toutes les trompettes et retentir les armes, les menaçait d'un nouveau choc. Semblable au lion qui, cerné par les chasseurs, tourne à l'entrée de sa caverne, et sans oser néanmoins s'élancer sur ses ennemis, ne cesse d'épouvanter la forêt de ses rugissements, le belliqueux chef tout immobile qu'il se tenait glaçait de crainte les âmes des vainqueurs. On assure que, tandis qu'ils délibéraient sur le parti à prendre, il avait fait dresser avec des selles un bûcher colossal où il s'apprêtait à mettre le feu et à se jeter en cas de défaite. Les Goths cependant s'étonnaient de ne pas voir leur roi, ils commencèrent à

1. Idace compte 200,000 morts du côté des Goths et 160,000 du côté des Huns; Jordanes, 162,000 seulement, mais sans y comprendre 90,000 Franks et Gépides qui se seraient exterminés jusqu'au dernier dans un combat nocturne. Qu'on songe maintenant, pour apprécier ces hyperboles admises sérieusement par la généralité des modernes et notamment par M. de Châteaubriand (*Études historiques*, deuxième volume, p. 316), que l'action ne dura que quatre heures et se concentra sur le même point.

le chercher de tous côtés et finirent par le découvrir sous un monceau de cadavres. Ils l'emportèrent à la vue des Huns. Les Skalden exaltaient dans leurs chants héroïques sa valeur et sa fin glorieuse. Vous auriez vu ces rudes bataillons de Goths rendre les derniers devoirs à leur roi sur cette terre encore sanglante, et lui faire leurs adieux en frémissant. Il pleuraient, mais c'étaient des larmes d'hommes de cœur; car la perte des Huns témoignait de la gloire de cette mort, et leur insolence tomba, leur wisentshorn (corne) se tut quand parut le cadavre de Théodorich paré de ses ornements royaux. Thorismund soutint jusqu'à la tombe la tête de son père : proclamé ensuite son successeur au bruit des armes, il attaqua de nouveau le fils de Mandros à Mauriac[1] et

1. Ce point important de notre histoire a été rapporté si inexactement que force nous est de remonter aux sources.

Idacius s'exprime ainsi : « Attila verò, cum Hunnis festinans, nec parcens civitatibus Germaniæ et Galliæ contra Gothos *super Ligerim fluvium nec procul ab Aurelianis confligit certamen*. Cæsa sunt Gothorum ducenta millia hominum. Theodoricus rex hoc prælio occubuit. » (Papirii Massoni, *Historia calamitatum Galliæ*, p. 105.)

Attila, se hâtant d'accourir avec ses Huns et n'épargnant guère en passant les cités de la Germanie et de la Gaule, *livra bataille aux Goths sur les bords de la Loire et tout près d'Orléans*. Deux cent mille Goths périrent dans ce combat avec le roi Théodorich.

Freculphus n'est pas moins explicite.

« Fit prima congressio, ut ferunt, circà Ligerim, sed protractum est bellum et in campis Catalaunicis qui Mauriaci vocantur atrox bellum et pertinax conseritur : cui simile in paucis antiquorum invenit gestis. Rex enim Attila circà horam diei nonam fieri certamen censuit. Attila rex victus in castra quæ de plaustris præparaverat se recepit. Ac nactâ occasione, discessu Wesegotharum jam securus Gallias linquens ad oppressionem Romanorum movit procinctum, primâque aggressione, Aquiliensem diu obsidebat civitatem, quam captam itâ penitùs delevit ut vestigia ejus ruinæ vix appareant. Indè audacior factus Mediolanum occupat metro-

après une lutte dans laquelle la victoire ne paraît s'être fixée sous aucun drapeau il regagna Toulouse.

Papiam pariter et Ticinum regias urbes et æquali sorte dejicit vicinaque loca sæviens demolitur. » (Freculphi episcop. Lexoviensis *Chronicon*, lib. v, p. xiv.)

Le *premier combat eut lieu auprès de la Loire*, mais la guerre continua jusqu'à la bataille des plaines Catalauniques qui sont appelées Mauritiennes. Ce fut une lutte acharnée, horrible et comme l'antiquité n'en avait pas encore eu d'exemple. Attila, le vaincu, s'était d'abord réfugié derrière ses chariots; mais les Goths lui ayant laissé le champ libre, il tourna son projet exterminateur contre les Romains et passa en Italie. Aquilée essuya le premier orage de sa furie : prise après une assez vive résistance, elle fut rasée si bas qu'on a peine à retrouver ses ruines. Milan et les villes voisines ne souffrirent pas moins de son passage.

On lit également dans la vie manuscrite de saint Anianus :

« Nec mora Aurelianis pervenit (Aëtius), hostes imparatos reperit. Tantamque cædis stragem super eos exercuit ut nulli dubium fierit, quin meritis Aniani pontificis flexus ad misericordiam Dominus rex cœlestis vindictam hanc exerceret. Itaque alii succubuerunt gladiis, alii coacti timore se trudebant gurgito Ligeris sortituri finem mortis. Reliqua pars Hunnorum, quæ ibi prostrata non cecidit, fugæ præsidium expetunt : donec judicante Domino in loco qui vocatur Mauriacus trucidanda gladiis mortis sententiam expectaret. »

Aëtius, arrivé d'un trait à Orléans, surprit l'ennemi, et en fit un tel carnage que personne ne douta que le roi céleste n'exerçât cette vengeance à la prière d'Anianus. Les uns périrent par le fer, les autres frappés de terreur se précipitaient dans la Loire. *Les débris des Huns* ne se sauvèrent par la fuite que jusqu'au lieu appelé Mauriac où le glaive acheva d'exécuter la sentence.

Grégoire de Tours dit :

« Aëtius et Theudo Gothorum rex ac Thorismodus filius ejus cum exercitibus suis ad civitatem adcurrunt, adversumque hostem ejiciunt repelluntque. Itaque Attilam fugant qui Mauriacum campum adiens se præcingit ad bellum. » (Gregorii episcop. Turon, *Historiæ Francorum*, lib. II.)

Aëtius et Théodorich, roi des Goths, avec Thorismund son fils, accourent à la tête de leurs armées, attaquent l'ennemi et le repoussent. Attila, mené battant, gagne la plaine de Mauriac et s'y prépare à combattre.

Nous lisons enfin dans Jordanes :

« Sangibanus pollicetur se tradere Attilæ et Aurelianam civitatem, ubi tunc consistebat, in ejus jura transducere. Quod ubi Theodoricus et Aëtius

Aëtius revint à Arles presque seul, comme il en était parti, ses auxiliaires réunis par le commun pé-

agnovère, magnis aggeribus eamdem urbem antè adventum Attilæ instruunt, suspectumque custodiunt Sangibanum. Igitur Attila tali perculsus eventu statuit per haruspices Fortunam inquirere. Cumque necem Aetii quod ejus motibus obviabat, ut erat consiliorum in rebus bellicis exquisitor, circà nonam diei horam prælium sub trepidatione committit. Convenitur itaque in campos Catalaunicos qui et Mauritii nominantur. » (Jordani episcop. *Chronica*, 60.)

Sangiban promet de passer du côté d'Attila et de lui livrer Orléans qu'il tenait alors. Mais Théodorich et Aëtius ayant eu vent de cette trahison, se hâtent d'entourer la ville de retranchements avant l'arrivée d'Attila et veillent sur le chef suspect. Le roi des Huns, dont les projets se trouvaient déconcertés par cet événement, consulta ses augures, et persuadé qu'ils lui prédisaient la mort d'Aëtius qu'il regardait comme son principal obstacle, il engagea le combat vers les trois heures du soir. L'action eut lieu dans les champs Catalauniques qui sont appelés Mauritiens.

De ces cinq passages tirés des auteurs les plus rapprochés du fait en question et auxquels on pourrait joindre Sidonius et Fortunatus, il résulte que deux batailles ont été livrées : la première auprès d'Orléans et *sur les bords de la Loire;* la seconde dans les plaines Catalauniques au lieu de Mauriac ou Maurice.

Il reste à déterminer la véritable position de ce lieu. Presque tous nos historiens le placent auprès de Châlons, et voici sur quoi ils se fondent : « Il y a, dit l'abbé Dubos qui a résumé tout ce qu'on peut alléguer à l'appui de cette opinion, il y a trois raisons qui empêchent de douter que ces champs ne fussent dans la province, qui peut-être en a tiré son nom et que nous appelons aujourd'hui Champagne.

» En premier lieu, c'étoit la route qu'Attila devoit tenir; il étoit parti d'Orléans pour regagner le Rhin.

» En second lieu, la description que Jornandès fait des champs Catalauniques convient aux plaines qui sont dans les environs de Châlons.

» Enfin, Idace a dit que la bataille s'étoit donnée tout près de Metz. »

(*Hist. critique de la monarchie françoise*, t. I, p. 483.)

Ces trois raisons ne semblent pas très-concluantes. Les deux premières, en effet, ne prouvent rien, et la troisième en plaçant le fait à Metz se détruit elle-même, d'autant que la chronique dont elle est tirée ayant été écrite à Metz la rendait déjà plus que suspecte.

Examinons donc, à défaut de preuves suffisantes, les probabilités : est-il présumable qu'Attila ait combattu dans les plaines de la Champagne? Les modernes répondent affirmativement; mais les motifs de leur conviction sont encore moins sérieux que ceux de l'abbé Dubos. Attila, d'après eux,

ril reprirent tranquillement la route de leur pays ou de leurs cantons, et de ces deux brillants engagements il ne resta que des morts et une renommée exagérée.

Le lendemain de la bataille, la position respective des assaillants était exactement la même que la veille, avec cette différence cependant, que celui qu'on a représenté comme le vaincu suivait son but sans autre obstacle qu'un changement d'itinéraire. Il est à présumer qu'à la suite de ce conflit une explication analogue à celle qu'Annibal donna autrefois aux Ibères, eut lieu entre Attila et les peuples coalisés. Le chef des Huns les convainquit sans doute qu'ils se rendaient les instruments d'Aëtius, et n'avaient aucun intérêt à le combattre, puisqu'il n'en voulait qu'à l'Italie. Les Goths exigèrent qu'il y entrât par le Tyrol, et chacun s'en retourna chez soi. Ce qui achève de démontrer ce fait, c'est que Thorismund en arrivant à Toulouse n'eut rien de plus pressé que d'attaquer ces Romains avec lesquels il venait de

avait fait soixante-dix lieues dans le seul but de *chercher une plaine pour déployer sa cavalerie*, et cela quand il traversait le pays le plus plat qui soit en France. Sans nous arrêter à cette puérilité, nous dirons que si l'on admet qu'Attila, soit qu'il désespérât de passer sur le ventre aux Goths pour arriver en Italie, soit qu'il eût traité avec Aëtius, ait regagné la Pannonie par le Rhin, il ne serait pas impossible qu'une bataille se fût livrée en Champagne. Mais ce n'est qu'une hypothèse dénuée de preuves : le départ instantané des Goths, la rupture de la coalition franko-burgonde, le rôle passif d'Aëtius, et surtout l'absence de ce lieu de *Mauriac* autour de Châlons établissent de fortes présomptions en faveur de l'opinion contraire. Il paraît plus rationnel de penser que la seconde bataille suivit la première et se donna à peu près dans le même endroit qui serait alors ou *Saint-Maur* sur Loire ou *Saint-Maurice* en Beauce. Le nom de champs Catalauniques viendrait, dans ce cas, que nous croyons très-vraisemblable, des Alains qui occupaient effectivement ces contrées.

combattre. Pendant qu'Attila ravageait l'Italie, lui se hâta d'assiéger Arles, et bien que le charme de la conversation de Ferreolus, préfet du prétoire, fût puissant, bien qu'il montrât à son honneur que les Romains avaient tout perdu excepté leur supériorité incontestable dans l'art culinaire, il est certain que Thorismund ne se retira qu'avec la promesse de l'or dont il avait besoin pour s'indemniser des frais de la guerre, et qui lui fut compté peu après par Aëtius.

Autant pour donner du repos à ses braves soldats que pour suivre le penchant de la majorité de la nation qui tendait de plus en plus à devenir stable, le jeune chef accepta la paix, et ses sujets eurent trois années de bonheur. Mais les vieux guerriers qui gardaient encore le sauvage amour des batailles sous leurs habits de peaux, les jeunes gens impatients d'imiter leurs pères ne purent se plier au calme de ces mœurs nouvelles. Ce parti de la guerre toujours permanent et dangereux chez un peuple conquérant jura la mort de Thorismund. Un matin qu'il était malade et se saignait lui-même, les conjurés forcèrent le palais et envahirent sa chambre, d'où le serviteur Ascalcruus avait eu soin d'enlever les armes avant de l'avertir. Quoique surpris et n'ayant qu'une main libre, le courageux combattant de Mauriac, saisissant un scabellon, vengea sa mort dans le sang de quelques-uns de ses assassins. Théodorich [1] qui les avait armés hérita de son frère, comme le bourreau de sa victime.

1. Chef puissant.

En prenant possession de ce pouvoir ensanglanté, il s'empressa de verser au dehors l'effervescence militaire à laquelle il le devait. Par ce moyen habile il tenait sa parole, éloignait de sa personne cet élément fougueux de troubles et de complots, et pouvait espérer que la partie la plus ardente et la plus difficile à gouverner resterait sur le champ de bataille. Comme s'il eût craint que son frère Frédrich ne vînt un jour à suivre son exemple, il le mit à la tête de cette faction turbulente, et l'envoya contre les Bagaudes d'Espagne.

Des événements du même genre se passaient à la même époque en Italie. Le sang avait coulé dans le palais de Ravenne comme dans le palais de Toulouse. Aëtius, l'illustre général, y reçut la récompense de la lutte héroïque qu'il soutenait sur les débris de Rome. Depuis long-temps les empereurs, enfermés dans leurs palais avec des eunuques, ne tiraient plus l'épée que pour commettre des assassinats; un prince hébété et impuissant, Valentinianus III, jaloux de cette grande gloire, tua par derrière le noble patrice. Massacré lui-même par les soldats, il avait laissé la pourpre au sénateur Maximus. A ces nouvelles, dont l'effet était prévu d'avance, tous les barbares se mirent en mouvement. Maximus, courant au plus pressé, nomme aussitôt Avitus maître des deux milices, et le charge de défendre ce que l'empire possédait encore dans la Gaule. Le Cincinnatus arverne quitte ses champs, fait quelques courses heureuses contre les tribus germaniques du côté du

nord; et ensuite, sous prétexte de traiter de la paix au premier bruit du meurtre de Maximus que les soldats avaient jeté dans le Tibre[1], il se rend à Toulouse auprès de Théodorich, son ancien disciple.

Ce prince, qui avait fait monter sur le trône les mœurs simples des Goths, alla au-devant de lui avec son frère, et ils entrèrent tous les trois dans la ville en se tenant par la main. La nuit fut employée à répéter les rôles d'une comédie politique arrangée certainement d'avance. Au point du jour Théodorich réunit le conseil des douze vieillards. Ces chefs, courbés sous le poids des ans, mais d'un esprit encore vert, portaient les sales vêtements qui caractérisaient la nation. Une toile noire et grasse luisait sur leur dos amaigri; les peaux dont ils étaient couverts descendaient à peine à mi-jambe, et leur *hosan* ou bottine était misérablement nouée autour du genou avec une corde. Lorsque ces conseillers décorés d'une pauvreté si honorable se furent assis, Avitus demanda la parole, et dit:

« J'aurais désiré, je l'avoue, vivre libre de tout souci dans les champs de mes pères, et jouir enfin de ce doux repos que j'ai peut-être mérité, après avoir rempli trois fois la charge de maître des milices, et quatre celle de préfet du Prétoire. Mais Maximus, notre prince, m'ayant nommé de nouveau, à mon insu, j'ai accepté avec joie l'office qu'il m'a conféré, parce qu'il me fournissait l'oc-

1. « Maximus intrà duos menses à militibus extinctus in Tiberim projicitur. » (Cassiodori *Chronicon*.)

casion de venir vers vous. Je demande que les traités anciens soient maintenus, comme ils l'auraient été au temps où je me mêlais des affaires des Goths. Jamais, ô roi! je n'ai donné un conseil qu'on n'ait suivi. Mais la fortune m'a enlevé mon bon génie. Il est mort avec ton père. Tu étais bien jeune lorsque mes avis le tirèrent d'un mauvais pas sous les murs de Narbonne. Ces vieillards qui m'écoutent t'ont vu alors tout enfant dans mes bras. Tu pleurais en me quittant, et me préférais à ta nourrice. Me voici donc redemandant aujourd'hui un nouveau gage de cet amour d'autrefois. Si tu n'as plus ni souvenir, ni amour, ferme ton cœur, et refuse-moi la paix que j'implore. » Un murmure peu favorable sans doute accueillit ce discours; mais Théodorich se hâta de l'étouffer en répondant :

« Ni dans le sénat, ni dans le monde, je ne connais pas, noble général, d'homme plus illustre que toi. J'accorderai donc la paix, je m'efforcerai même de réparer le mal que mon aïeul a fait à Rome, mais à une seule condition; c'est que tu prendras le titre d'Auguste. Pourquoi baisser les yeux? Nous ne voulons pas te faire violence; nous discutons. Si tu deviens son chef, je suis l'ami de Rome; si tu es son empereur, je la sers. Songe bien que tu n'enlèves le pouvoir à personne; il n'y a plus d'Auguste dans le palais impérial, et tu es forcé d'accepter l'autorité pour ne pas la laisser périr. »

Avitus feignit de sortir du conseil accablé de tristesse, et se plaignit de sa destinée, en racontant

aux nobles qui l'avaient suivi les propositions de Théodorich. « Ce qui redouble mes chagrins, ajoutait-il, c'est qu'elles vont se répandre dans toute la Gaule, et que les Clarissimes me feront violence pour les accepter. » Ces mots, adroitement jetés, furent compris; l'aristocratie, les officiers et les fonctionnaires qui formaient son cortége, se mirent à le supplier de se dévouer au salut de la république. On le presse, on le conjure, on se jette à ses pieds; on dit que le lieu, le jour, l'heure même est favorable. Un tribunal de gazon est dressé à la hâte, les quelques soldats de son escorte l'entourent en poussant des acclamations, et l'on y porte Avitus; on l'y revêt du collier militaire en quelque sorte malgré lui[1]. La même hypocrisie qu'avait montrée Julianus en pareille circonstance, il la conserva jusqu'après son couronnement. Revêtu de la pourpre, à Arles, il partit ensuite tout joyeux pour aller régner en Italie. Théodorich avait atteint son but : il venait de placer dans les mains de sa créature la seule force qui pût lui faire obstacle, et d'ajouter à son pouvoir le prestige de l'autorité impériale, sous l'influence de laquelle il semblait agir, tandis qu'il la dirigeait au contraire exclusivement dans le sens de ses intérêts. Ainsi, laissant le vieillard arverne dissiper un reste de chaleur dans les molles délices de Rome et user sa pourpre aux genoux des nobles matrones, il passa en Espagne pour détruire l'influence suève.

1. C. Sollii Sidon. Apoll. panegyricus Avito dictus.

Pendant trois années, il combattit avec succès, et de province en province il avait déjà refoulé le peuple de Rechiar à l'extrémité de la péninsule. La conquête était assurée s'il eût continué la guerre; mais, au moment de se rendre maître de l'Ibérie, la nouvelle de la mort[1] d'Avitus, tombé tout à coup et presque en même temps du trône dans l'église, et de l'église dans la tombe, le ramena forcément à Toulouse.

Sa situation vis-à-vis de l'empire était bien changée. A la place de ce vieux voluptueux, le vassal fidèle de ceux qui l'avaient élevé, régnait à Ravenne un maître des milices, jeune, actif, plein de courage. Bien loin de s'appuyer dès lors du côté de l'Italie sur un empereur aveuglément dévoué, Théodorich avait affaire à un ennemi dangereux. Majorianus n'eut pas plutôt en effet arraché le collier militaire au débile Avitus, et transformant l'Auguste en évêque, caché ce vieillard sous la chape qui devait être son linceul, qu'il franchit les Alpes. Diverses factions s'agitaient parmi l'aristocratie romaine des Gaules pour lui disputer cette ombre d'autorité : à son apparition, elles se soumirent avec tout l'empressement des patriciens d'alors qui poussaient l'humilité aux pieds du vainqueur jusqu'à la bassesse. Tout plia devant ses cohortes, et l'homme qui vint à Lyon s'incliner le plus bas et lui déclamer un panégyrique repoussant d'adulation et d'enflure était le propre gendre

1. « 456 dejectus est Avitus imperator à Majoriano et Ricimere Placentiâ et factus est episcopus in civitate. » (Marii episcopi *Chronicon*.)

de sa victime, Sidonius-Apollinaris. Majorianus aurait eu assez de force, de volonté et de courage pour prolonger l'agonie de Rome, si ses moyens d'action eussent égalé ses talents. Mais les légions n'existaient plus, et, ne manœuvrant qu'avec une poignée d'auxiliaires, il ne pouvait aborder les champs de bataille. Théodorich s'aperçut promptement de sa faiblesse, et renvoya en Espagne une partie des troupes qu'il en avait tirées. Bientôt, à la suite d'une escarmouche, la paix se conclut sur les bases précédentes : Théodorich continue d'agrandir son pouvoir et Majorianus de perdre peu à peu le sien. On eût dit que ce dernier avait la charge providentielle de faire en deçà des Alpes les funérailles de l'empire. Entre ces trois peuples du nord, les Goths, les Burgondes et les Franks qui s'étaient déjà partagé la Gaule et s'avançaient constamment l'un contre l'autre, rétrécissant à chaque pas le reste déjà si étroit du territoire romain, Majorianus oubliait le présent dans la cité Constantine (Arles) avec la noblesse gallo-aquitanienne. Condamnée à mort, et voyant le sablier se vider avec une rapidité effrayante, la société antique voulut finir dans le sensualisme et les cruelles voluptés qu'elle adorait. Il fallut que le sang jaillît pour elle des veines des gladiateurs ; que les rugissements des lions et des tigres vinssent électriser un instant ses nerfs frappés de paralysie ; que les chars volassent dans le cirque à travers des flots de poussière ; que les Mimes adolescents déployassent une dernière fois les grâces

de leur saltation; que les habits jaunes lui plussent au théâtre. Après s'être rassasiée de ces nobles plaisirs des aïeux, elle se couronna de lavande fleurie et de roses, s'étendit mollement sur des lits parés de drap d'or, et à la fin d'un long et monstrueux banquet, ivre de débauche et de Falerne, tendant ses bras au barbare, elle se laissa ouvrir les veines et s'éteignit au milieu des malédictions.

Ces jeux d'Arles, donnés en 460, furent véritablement des jeux funèbres. Massacré à Tortone par le Suève Ricimer, Majorianus abandonna cette pourpre fatale à Severus. En seize ans elle passe souillée de poison ou de sang de Severus à Anthyme, d'Anthyme à Olybrius, de celui-ci à Glycerius, de Glycerius à Nepos, et enfin à Augustule. Odoacre arrive alors en Italie avec ses Turcilinges, l'arrache à Augustule, la déchire et en renvoie les lambeaux à l'autocrate de Constantinople.

Ainsi périt l'empire d'Occident après cinq cent vingt-deux ans de durée. D'Auguste à Augustule, en y comprenant les tyrans, cent empereurs le dirigèrent, et, dans cette multitude de souverains, à l'exception de trois ou quatre, on ne rencontre pas un seul homme qui ait songé au bien public. La passion du pouvoir suprême pour la grande autorité qu'il donnait, et les trésors dont il rendait maître, l'ambition de s'élever au gouvernement du monde pour apparaître un moment sur ce faîte auguste couronné des rayons de la vanité, un égoïsme féroce, une soif effrénée de jouissances à désaltérer

aux dépens de la vie, de l'honneur, de la paix, de la dignité du genre humain : voilà tous les mobiles des empereurs. Jamais gouvernement plus misérable et plus pervers n'a pesé sur les hommes. La république était pleine d'excellents germes, mais les autocrates les étouffèrent ou leur firent porter des fruits amers. En dépouillant les peuples de leurs droits, ils avaient pactisé avec les aristocraties qui étaient devenues leurs intermédiaires et leurs instruments. Cette alliance du despotisme et des intérêts d'un seul avec l'orgueil, les besoins et l'avidité d'une classe privilégiée, qui ne pouvait nourrir son luxe qu'en foulant les gouvernés, conserver son influence qu'en les opprimant, monter aux honneurs qu'en flattant le maître : cette alliance composa la pire des administrations. Rome ne fut utile à l'humanité qu'en répandant à pleines mains parmi les nations dans son but despotique ces magnifiques semences de civilisation et de christianisme, qui avaient mûri dans son sein ; mais, cette mission accomplie, elle aurait dû mourir, car si cette légion maudite d'empereurs fût restée dans le néant, des torrents de sang et de larmes n'auraient pas coulé pendant cinq siècles, et l'humanité traînée tous les jours à la boucherie des batailles n'eût pas gémi de tous les maux qu'on peut souffrir sur terre.

La chute de l'empire acheva de briser les faibles liens qui rattachaient encore une ou deux provinces et quelques cités de la Gaule au gouvernement de Ravenne. Au premier bruit du renversement d'Au-

gustule, tous les barbares s'ébranlèrent et le partage du pays non conquis s'effectua simultanément et sans querelle, chacun n'ayant pris que ce qui était à sa convenance. A l'est, par exemple, les Burgondes, déjà maîtres des Vosges, s'étendirent de manière à renfermer dans leurs limites, entre le Rhône et les Alpes :

Vienne,	Nice,	Orange,
Valence,	Glandèves,	Vaison,
Viviers,	Senez,	Cavaillon,
Die,	Vence,	Trois-Châteaux,
Grenoble,	Apt,	Carpentras,
Saint-Jean-de-Maurienne.	Riez,	Toulon,
	Fréjus,	Sion en Valais,
Genève,	Gap,	Martigny [1].
Embrun,	Ceyreste,	
Digne,	Avignon,	

Au nord, les Franks s'établirent solidement le long du Rhin ; les Alains et les Bretons s'efforcèrent de s'assurer les bords de la Loire; Syagrius se proclama indépendant à la tête des débris de la milice dans quelques cantons de la Belgique et de la Lyonnaise, et les Goths dominèrent sans contestation depuis la Loire et l'Océan jusqu'à la Méditerranée et à Barcelone.

Ces derniers avaient la part du lion : possesseurs des cinq plus riches provinces de la Gaule méridionale et de la meilleure partie de l'Espagne, et s'ap-

1. Descriptio Galliarum ex libro de otiis imperialibus.

phrate, y demandait du secours contre le Perse[1].

Le pouvoir d'Ewarich étant ainsi consolidé par la victoire, et reconnu de tous au dehors, il porta son attention au dedans où des dissidences religieuses excitaient un désordre grave.

ÉTAT RELIGIEUX.

Nous avons laissé le christianisme en possession de la liberté de conscience, et se recrutant tous les jours dans la société païenne. A partir de Constantinus, il n'avait cessé d'élargir ses rangs, mais dans une progression lente et difficile. Le polythéisme pénétrait si profondément le sol romain, que la charrue catholique avait beau passer, en s'enfonçant de plus en plus, elle touchait à peine les racines. Par tradition, l'aristocratie restait fidèle aux idoles; par ignorance, la plèbe gallo-romaine s'attachait à leurs autels. Dès le quatrième siècle, on avait bien essayé d'étendre l'action chrétienne et de la fortifier au moyen des monastères. Mais ceux que laissa saint Martin sur la rive gauche de la Loire, et les célèbres cellules bâties par saint Honorat dans l'îlot

1. Istic Saxona cærulum videmus
Assuetum ante salo, solum timere :
Cujus verticis extimas per oras
Non contenta suos tenere morsus
Altat lamina marginem comarum :
Et sic crinibus ad cutem recisis
Decrescit caput, additurque vultus, etc.

(C. Sollii Sidon. Apoll., *Epistolarum* lib. VIII, epist. IX.)

de Lérins, ne répondirent pas, je crois, aux vues de leurs fondateurs. L'état d'isolement dans lequel vivaient les moines et leur détachement absolu des choses de ce monde, repoussèrent les païens au lieu de les attirer. « Ces malheureux, disaient-ils, entraînés par les furies, abandonnent les dieux et les hommes, et s'exilent dans de honteuses retraites. Insensés, qui croient que la divinité se paie d'austérités ridicules et d'une affreuse malpropreté, et qui se punissent plus cruellement que ne feraient les dieux qu'ils ont offensés. Leur secte n'est-elle pas mille fois plus dangereuse que les poisons de Circé? Ceux-ci ne changeaient que les corps, ceux-là changent les âmes [1]. » Il sortait ensuite de ces solitudes des hommes remarquables pour la plupart, mais dont l'esprit, exalté par l'ascétisme et la méditation nocturne des controverses grecques, inclinait plutôt à combattre les hérésiarques, et à déployer son activité dans le gouvernement d'une église, qu'à lutter contre l'idolâtrie. Il est donc très-probable, on peut ajouter même presque certain, que, si rien n'eût ébranlé la base impériale de Rome, le christianisme, après sa courageuse entrée dans le monde, serait allé s'éteindre comme les brillantes théories de Platon sous les voûtes obscures de l'école. Mais, au moment où il affaiblissait encore en les divisant par des disputes de dogme ses cohortes si clair-semées dans l'Aquitaine, il lui arriva d'in-

1. Rutilius, *Itinerarium*, lib. I.

nombrables recrues. Le prophète et l'apôtre avaient dit :

Ne craignez point parce que je suis avec vous. J'attirerai de l'Orient votre race et j'assemblerai l'Occident. *Je dirai au septentrion qu'il les amène, et au midi qu'il ne les empêche pas de venir.* Ramassez le peuple qui porte mon nom des extrémités de la terre, car je lui ai préparé ma gloire et l'ai créé pour en jouir [1]. Dieu appelle la bien-aimée celle qui n'était pas sa bien-aimée [2]; je ne sais pas pourquoi l'un est grec, l'autre barbare [3]. Aux derniers jours, la montagne du Seigneur sera découverte, et élevée au-dessus des montagnes et des collines, et toutes les nations du monde viendront à elle [4].

Ces paroles s'accomplirent. Les Goths et les Burgondes, en venant se substituer au pouvoir romain, portèrent tout à coup du côté du christianisme l'influence de l'autorité et du nombre, et décidèrent irrévocablement la victoire évangélique. Mais bien que le christianisme eût grandi devant les adorateurs des dieux de toute la hauteur de la conquête, moralement il n'était guère plus fort qu'avant l'arrivée des barbares. Une ligne imperceptible, mais infranchissable, séparait l'ancien groupe catholique attaché au sol de la masse des nouveau-venus qui professaient l'arianisme. Depuis que ce malheureux

1. Ésaïe, cap. XLIII.
2. Saint Paul, *Épître aux Romains*, 25.
3. Idem, chap. X.
4. Esaïe, chap. II.— Voir saint Prosper, *De vocatione gentium*.

prêtre d'Alexandrie s'était avisé de nier dans l'oisiveté de ses rêves la divinité de Jésus, et avait été condamné au concile de Nicée en 325, l'église était en feu. Assurément, pour quiconque juge ces troubles à quinze cents ans de distance et du point de vue des temps modernes, la gravité de la cause qui les excita diminue beaucoup; mais en se reportant sur le terrain de l'époque, on en sent toute l'importance. Le premier argument des païens et le plus puissant aux yeux du peuple consistait en effet dans ce reproche : Vous adorez un mort[1]. La doctrine d'Arius, soutenant que le Christ était né mortel, prêtait donc appui au polythéisme, et tarissait à sa source la foi populaire[2]. Pour ces deux raisons elle méritait d'être combattue. Elle le fut avec trop d'ardeur; car une fois engagés dans la dispute, les esprits s'échauffent, la polémique s'empreint de colère, d'aigreur ou de mauvaise foi, et du choc des passions froissées il ne manque jamais de jaillir des étincelles qui embrasent tout. Il y avait un siècle et demi que la querelle durait, et elle ne fit que s'allumer avec plus de violence à l'arrivée et pendant l'établissement des Wisigoths. Les prédécesseurs d'Ewarich, toujours en campagne ou absorbés par les soins difficiles du gouvernement, n'accordèrent aucune attention à cette guerre théologique; mais

1. *Mortuum colunt.* Le concile de Nicée décida qu'il était né *avant tous les siècles.*

2. C'était le grief capital d'Athanase. Voyez son histoire, par Mœhler, et le sixième avertissement aux protestants sur les lettres du ministre Jurieu, par Bossuet, art. VII, p. 59, 60, 61.

sans doute qu'elle franchit les bornes posées assez loin pourtant par leur tolérance, puisque ce prince crut devoir intervenir. Résolu de ramener l'ordre à l'intérieur, il sévit contre ceux qui le troublaient sans cesse par leurs discours et leurs écrits. C'était malheureusement le parti catholique. Tout le poids de la répression tomba sur lui, et l'on ne peut pas même croire qu'Ewarich ait obéi dans cette circonstance aux inspirations de sa secte, car il ne voyait et n'agissait que par les yeux de son ministre, le littérateur Léo, zélé orthodoxe. Aussi la rigueur d'Ewarich ne fut pas grande, il se contenta de défendre les controverses et d'exiler Simplicius Crocus et Faustus, évêque de Riez, les plus fougueux des polémistes.

Il n'en fallut pas davantage pour faire crier à la tyrannie, Ewarich devint un Pharaon qui gouvernait ses peuples avec un sceptre de fer. La haine qu'inspiraient les Goths aux évêques gallo-romains sortis de la noblesse s'accrut du ressentiment produit par ces mesures et s'épancha dans leurs conciliabules et leurs lettres en flots de fiel.

« Lorsque le vieil ennemi, écrit l'évêque de Clermont au seigneur pape Basilius, veut se rire des vains bêlements des brebis, il commence par immoler les pasteurs. Ewarich, le roi des Goths, qui, en brisant les nœuds des anciens traités, a reculé si loin par le seul droit des armes les limites de son royaume, ne permet plus que les saints discutent. Si vous me demandez pourquoi? il est dans l'ordre

que le mauvais riche soit paré de pourpre et de soie, et que la pauvreté et les ulcères dévorent Lazare. Il est dans l'ordre que Pharaon porte le diadème, et l'Israélite la hotte. Il est dans l'ordre que, jetés dans cette fournaise babylonienne, nous déplorions avec des soupirs et des gémissements le sort de Jérusalem, et qu'Assur[1] tonne du haut de son faste royal contre la vertu des saints. Mais je l'avoue, bien que la force de ce roi soit formidable, elle me semble moins à craindre pour les murs des Romains que pour les lois chrétiennes. Le nom de catholique est si amer à ses lèvres et à son cœur arien, qu'on doute s'il règne sur sa nation ou sur la secte. Trompé par le succès qui a couronné toutes ses entreprises, il attribue son bonheur à sa religion, tandis qu'il ne le tient que d'une félicité passagère. Apprenez donc l'état de crise du catholicisme, que nul n'ose faire connaître, pour y trouver remède le plus vite possible. Bordeaux, Périgueux, Rodez, Limoges, Javols, Eauze, Bazas, Saint-Bertrand de Comminges, Auch, et la généralité des villes, s'acheminent vers leur ruine spirituelle, privées qu'elles sont d'évêques, dont on n'a pas rempli les siéges à mesure que la mort les laissait vides. Il est constant qu'à la faveur de ces vacances l'hérésie fait tous les jours du chemin. Les populations sans clergé s'abandonnent au désespoir, et rien ne console les paroisses et les diocèses affligés. Vous verriez les toits des églises pour-

1. Ninus, selon Scaliger.

ris de vétusté ou tombant en ruine; les gonds des portes arrachés, et l'entrée des basiliques bouchée avec des buissons et des épines. O douleur! les troupeaux eux-mêmes viennent se coucher dans les vestibules, et brouter l'herbe qui croît au pied des autels. Cette solitude ne règne pas seulement dans les paroisses des campagnes, elle s'étend à celle des villes où les réunions deviennent de plus en plus rares. Quelle consolation reste-t-il aux fidèles, quand la discipline cléricale périt, quand on en perd même la mémoire? Si du moment où le clerc meurt, un autre ne le remplace pas immédiatement ce n'est pas le clerc qui descend dans la tombe, c'est le sacerdoce! et alors quelle espérance peut-on conserver quand la fin d'un homme amène celle de la religion? Considérez les pertes de la phalange catholique, et vous verrez la foi péricliter partout où les chefs manquent. Je ne parle pas de Crocus et de Simplicius, nos collègues, qui languissent dans l'exil. Vous, le plus vénérable des saints pontifes, Leontius, Faustus, Græcus, vous, qui marchez à notre tête par votre ville, votre rang, votre charité, et qui êtes l'intermédiaire des Romains et des Goths, faites que la paix nous soit rendue, qu'on puisse enfin ordonner des évêques, et que les peuples, renfermés désormais dans les états d'Ewarich, nous appartiennent encore par la foi, s'ils ne doivent plus appartenir à notre confédération [1].

1. C. Sollii Sidon. Apoll., *Epistolarum*, lib. VII, epist. VI.

Tel était l'esprit qui animait le clergé catholique romain : se considérant comme martyr, et persuadé, à l'imitation d'Athanase, que l'hérésie d'Arius relevait le paganisme, il formait au sein de l'état gothique une opposition sourde, mais implacable. Dans son hostilité toutefois se révélait plutôt un élément de discorde intestine qu'un danger sérieux. Car s'il faut s'en rapporter au tableau précédent qui présente tous les caractères de la vérité [1], l'église avait perdu dans la tempête arienne toute sa cohésion et toute sa force, et les quelques évêques dispersés qui s'appelaient dans le lointain ne se répondaient plus que sur des ruines. L'inconstance et la légèreté des peuplades aquitaniennes, les semences de l'hérésie

1. Pour avoir une idée de la véracité des écrivains du nord toutes les fois qu'il est question des Wisigoths, il faut lire l'amplification que Grégoire de Tours a faite du passage de Sidonius.

« En ce temps là, Ewarix, le roi des Goths, dépassant la frontière espagnole (Grégoire de Tours se garde bien d'admettre qu'il ait régné en Aquitaine), exerça une cruelle persécution en Gaule contre les chrétiens. Il faisait mutiler ceux qui n'adoptaient pas ses erreurs perverses, et emprisonnait les clercs. Quant aux prêtres, les uns étaient frappés par l'exil, les autres par l'épée. Il avait ordonné qu'on fermât l'entrée des églises avec des buissons, afin que les fidèles en oubliassent le chemin. Alors furent ravagées les cités novempopulaniennes et des deux Germanies. *Il existe une lettre du noble évêque Sidoine à Basilius, qui relate expressément toutes ces choses.*

« Hujus tempore et Evarix rex Gothorum, excedens hispanum limitem, gravem in Galliis super christianos intulit persecutionem. Truncabat passim perversitati suæ non consentientes, clericos carceribus subigebat: sacerdotes verò alios dabat exilio, alios gladio trucidabat. Nam et ipsos sacrorum templorum aditus spinis jusserat obserari, scilicet ut raritas ingrediendi oblivionem faceret fidei. Maximè tunc Novempopulanæ, geminæque Germaniæ urbes ab hàc tempestate depopulatæ sunt. *Extat hodieque et pro hàc causà ad Basilium episcopum nobilis Sidonii ipsius epistola quæ hæc ità loquitur.* » (Gregorii Turonensis, *Historiarum*, lib. II, p. 69.)

de Vigilantius répandues sur les bords du champ arien, et y germant à côté de la moisson d'Alexandrie le mouvement d'idées nouvelles, de nouveaux intérêts produits par la transition de l'empire à la monarchie des Germains, favorisaient cet abandon. Impuissants par eux-mêmes, et désarmés en face d'un gouvernement vigilant et fort, les évêques qui restaient ne pouvaient compter pour le rétablissement du catholicisme que sur les événements imprévus et le secours étranger.

C'est dans ces circonstances que mourut Ewarich, léguant à un adolescent toute l'Espagne, toute la Gaule méridionale, et une partie du lot des Burgondes [1].

Al-Rich II n'était point de taille à continuer le rôle de son père et à tenir long-temps, sans se fatiguer, ce grand sceptre, dont les peuples devaient voir l'ombre en deçà et au delà des Pyrénées. Pacifique et doux, il ne chercha d'abord qu'à fermer les plaies faites à l'église par la sévérité de son père. Les exilés furent rappelés; on accorda la liberté de conscience, et son humanité tolérante ne laissa bientôt plus de prétexte de plainte. Mais l'oppression ne s'oublie pas : « Bien qu'il fût respecté de ses sujets » catholiques, ceux-ci appréhendaient toujours qu'é» tant arien, il ne renouvelât la persécution qu'Eu» ric, son père, avait excitée contre eux, et qu'il ne » les forçât à abandonner la foi orthodoxe pour em-

1. « Totas Hispanias Galliasque sibi jam jure proprio, tenens simul quoque et Burgundiones subegit. » (Jordanes, *De rebus Geticis*, § 77.)

» brasser ses erreurs. C'est pour cela qu'ils souhai» taient de passer sous la domination d'un prince » catholique : *Clovis l'était depuis peu, et la protec» tion qu'il accordait à la religion lui avait tellement » gagné l'affection des Gaulois, ses sujets, que les » anciens habitants du pays soumis aux Wisigoths » enviaient leur bonheur*[1]. »

Par ces habitants du pays, il faut entendre le haut clergé. Les évêques en effet rêvaient seuls ce changement; et malgré sa douceur, Al-Rich se vit forcé de retirer de son siége et d'exiler en Espagne Volusianus, l'évêque de Tours, qui exhortait publiquement le peuple à se donner aux Franks. Cet acte de vigueur brouilla les deux rivaux. Clodwech, ou pour parler comme nos pères, Chlovis ne put s'empêcher de se plaindre de l'exil de Volusianus, *dû au désir trop ouvertement témoigné par le saint évêque de devenir son sujet*[2]; et d'autre part, Al-Rich, blessé de la persistance de ces intrigues, et gardant toujours sur le cœur l'extradition de Syagrius qu'il n'avait livré au chef sicambre que pour éviter la guerre, déploya les vieux drapeaux de Mauriac, et marcha sur la Loire. Une rencontre sanglante allait avoir lieu, car les Franks y descendaient de leur côté, lorsqu'un messager de Théodorich arrêta les deux armées en remettant une lettre aux deux chefs qui les conduisaient.

1. Claude de Vic et dom Vaissette, *Histoire générale du Languedoc*, t. I, liv. V, p. 233.

2. Loco citato, p. 234.

Le puissant roi de Rome disait à son gendre :

« Al-Rich, mon fils, bien que l'innombrable multitude de vos frères double la confiance de votre courage, bien qu'il s'enflamme au souvenir de la défaite d'Attila, ne perdez pas cependant de vue qu'une longue paix amollit le cœur des peuples les plus braves, et gardez-vous bien d'aborder le champ de bataille avec des soldats qui n'ont pas été exercés depuis long-temps. La mêlée est terrible, et le combat bien difficile pour les hommes auxquels l'usage des armes n'est point familier. Ne vous laissez point emporter par un aveugle mouvement de colère. Mieux vaut consulter la prudence qui sauve les empires. On se perd en écoutant trop précipitamment les passions, et l'on ne doit recourir aux armes que lorsque l'injustice de l'ennemi ne laisse plus aucun espoir. Prenez donc patience jusqu'au retour des députés que je vais envoyer au roi des Franks, et qui sont chargés de terminer pacifiquement votre querelle. Uni à vous deux par des liens sacrés, il me serait pénible d'en voir un s'élever peut-être au-dessus de l'autre. Au reste, ce n'est pas le sang de vos proches qui demande vengeance; Chlovis n'a pas envahi vos provinces; tout se borne encore à des mots et peut s'arranger facilement si vous n'échauffez pas votre rancune au choc des armes. S'il fallait marcher, nous combattrions ensemble ces tribus héroïques. Mais la justice, qui donne tant de force aux rois, sait désarmer quiconque la blesse. J'ai donc cru devoir vous envoyer ces deux légats pour

vous faire connaître mes désirs; ils iront de là trouver Gondobald, que je prie, ainsi que les autres rois, de régler votre différend. Si leur mission échoue, votre ennemi sera le mien[1].

La lettre à Chlovis était ainsi conçue :

« Les chefs s'allient entre eux, afin que les nœuds de la parenté rapprochent et unissent leurs peuples. Je suis donc surpris que pour des motifs aussi légers, vous vous prépariez à une guerre sérieuse contre Al-Rich, notre fils, comblant de joie vos ennemis communs qui s'apprêtent à profiter de vos discordes. Tous les deux à la fleur de l'âge, vous êtes chefs de deux illustres nations. Ne les ébranlez pas pour une petite cause : une ardeur trop bouillante peut susciter tout à coup une grande calamité. Car il suffit des plus légères dissensions des rois pour entraîner la ruine des peuples. Je vous dirai donc librement, affectueusement ce que je pense. C'est se montrer trop susceptible que de déclarer la guerre, parce qu'une ambassade n'a pas réussi[2].

1. Alarico regi Visigotharum Theodoricus rex :
« Quamvis fortitudini vestræ confidentiam tribuat parentum vestrorum innumerabilis multitudo : quamvis Attilam potentem reminiscamini, etc. » (Magni Aurelii Cassiodori *variarum*, lib. III, p. 85.)

2. « Li fors roys Clodovées fist bataille contre le roy Alaric, qui rois estoit des Gothens. La raison fu pour que li Ghot, qui estoient corrompu de l'érésie arrienne, avoient les Borgoignons ensuiz et soustenuz contre luy. Si avoient *ja saisi e pourpris de France* des Loire jusqu'aux mons de Pyrené. Autre cause puet l'en enseigner pourquoi la bataille fu ; car li fors rois Clodovées avoit envoyé au roy Alaric un sien mesage qui avoit nom Paterres, pour traitier de pais et d'autres choses pour le profit des deux parties. Si li avoit mandé que li feist à savoir en quel leu il vouloit que li assam-

Choisissez des arbitres, eux seuls doivent prononcer sur les différends de famille. Que penseriez-vous de moi, si je vous laissais faire ? Périsse un conflit où l'un de vous deux doit succomber ! Jetez ce fer qui déshonorerait mon nom. Je vous en conjure comme père et comme ami. Celui qui mépriserait ces instances aurait contre lui Théodorich et son peuple. J'ai donc cru devoir envoyer à votre excellence ces deux légats qui ont apporté aussi une lettre à votre frère, Al-Rich, mon fils bien-aimé, afin que l'envie ne répande pas ses venins impurs entre vous, et que la médiation de vos amis triomphe de votre colère. Je les ai chargés de vous dire autre chose de vive voix. Car il n'est pas convenable que ces nations qui ont joui sous vos pères d'une paix si longue et si florissante, soient précipitées subitement dans les désastres de la guerre. Vous devez en croire ceux qui parlent dans vos intérêts, car on se garde bien d'avertir les gens qu'on veut perdre [1]. »

Theodorich écrivait en même temps à Gondobald :

blassent et que li rois Alaric touchât à la barbe le roy Clodovées pour ce que il fust ses fiulz adoptés selon la coustume des anciens rois. »

Alaric y consent, dit qu'il ira désarmé, mais quand Paterne vient s'assurer par ses propres yeux ..

« Comme il parloit au roy Alaric, il senti et s'aperçu que il portoit en sa main une verge de fer en lieu de baston, d'autel quantité comme le contrepoint d'un huiz autel portoit chacun qui avec lui estoient. » (*Chroniques de Saint-Denis*, liv. 1, p. 172 du t. III du *Recueil des historiens de France*.)

1. Luduin regi Francorum Theodoricus rex :

« A Deo inter reges affinitatis jura divina coalescere voluerunt, ut per eorum placabilem animum proveniat quies optata populorum, etc. » (M. A. Cassiodorus, *loc. cit.*)

« C'est un grand malheur de voir la discorde parmi les rois, et d'attendre dans l'anxiété la ruine de l'un de nos frères. Honte sur nous si nous souffrons que nos parents en viennent aux mains ! Vous me devez tous de la reconnaissance, et celui qui l'oublie m'offense grièvement. Il nous appartient de modérer la fougue de ces jeunes chefs. Il faut que leur impétueuse ardeur s'incline devant la vieillesse, et qu'ils sachent bien que nous mettrons un frein à leurs projets. Voici le moment des paroles sévères, afin de prévenir ce choc. J'ai donc cru devoir envoyer ces deux légats à votre fraternité, espérant que votre médiation pourra réconcilier notre fils, Al-Rich, avec le roi des Franks. Il est de la plus haute importance pour nous d'empêcher une collision, qui nous entraînerait probablement sur le champ de bataille. Mettez donc comme moi tous vos soins à la prévenir. J'ai confié quelques autres instructions verbales aux porteurs de cette lettre[1]. »

Le roi s'adressa en outre au chef des Hérules, au chef des Warnes et à celui des Thuringiens.

Il leur recommandait d'envoyer aussi dans le même but des députés à Chlovis, et après avoir fait sentir combien il était urgent de comprimer l'essor belliqueux de leur jeune voisin, il leur rappelait les bienfaits d'Ewarich, et engageait fortement *leurs excellences* à travailler à la paix, si elles ne voulaient

1. Gundimado regi Burgondiorum Theod. rex :
« Grave malum est inter caras regiasque personas voluntates sibimet videre contrarias, etc. » (Idem, *loc. cit.*)

être obligées de combattre bientôt pour leur propre compte [1].

Les conseils ou plutôt les ordres de Théodorich furent suivis. Devant les représentations des envoyés ostrogoths, burgondes, hérules, warnes et thuringiens, le chef des tribus frankes s'arrêta. Une ombre de réconciliation eut lieu dans une île de la Loire, située vis-à-vis d'Amboise : Al-Rich toucha la barbe de Chlovis et la paix fut assurée pour huit ans.

Mais les centuries des Franks, mobiles encore dans le nord, et accoutumées à vivre de butin, ne pouvaient rentrer sous la tente. Chlovis, qui n'eût peut-être pas contenu leur effervescence sauvage, la tourna contre les Burgondes. Secrètement d'intelligence avec Godogésil, le frère de Gondobald, et ce qui étonne, avec Théodorich lui-même, au moment où l'on s'y attendait le moins, il entra en Burgondie. Gondobald, qui ignorait les manœuvres de son frère, se hâta de lui faire dire : « Voici que les Franks se » lèvent contre nous, et menacent notre pays, viens » à mon aide, et réunissons nos forces contre l'en» nemi commun, de peur d'éprouver le sort des » autres peuples si nous restons divisés [2]. »

Marche, lui répondit Godogésil, je vais te suivre avec mon armée.

1. Herulorum regi, Guarnorum regi, Thoringorum regi, Theod. rex: « Superbiam divinitati semper exosam persequi debet generalitatis assensus, etc. » (Idem, *loc. cit.*)

2. « Quo audito Gondobaldus ignorans dolum fratris misit ad eum dicens: Veni in adjutorium meum, quia Franci se commovent contra nos, etc. » (Gregorii Turonensis, *Historiarum*, lib. II, p. 76.)

Il y eut dès lors quatre chefs en campagne : vers les Alpes, le général de Théodorich, dont l'itinéraire était calculé de telle sorte qu'il devait arriver après l'affaire pour partager sans périls les fruits de la victoire; auprès du château de Dijon, Godogésil, Gondobald et Chlovis. Ces trois derniers se rencontrèrent sur les rives de l'Ousche. Au premier choc Godogésil étant passé avec ses troupes du côté des Franks, son frère fut battu et forcé de reculer jusqu'à la cité d'Avignon. Selon son panégyriste, Chlovis l'y aurait assiégé, et ne serait parti que sous la promesse d'un tribut annuel. Grégoire de Tours base ce récit sur un de ces contes qui précèdent toujours chez lui l'arrivée de la fiction. Il est plus vraisemblable de dire que les Franks dévastèrent le pays, fauchèrent toutes les récoltes, arrachèrent les vignes, coupèrent au pied les oliviers et les arbres à fruit [1], et que ne trouvant plus à vivre dans ces campagnes ravagées, ils remontèrent vers leurs camps. Et la preuve que les choses durent se passer ainsi, et qu'il n'exista point de traité entre Gondobald et Chlovis, c'est que celui-ci laissa au traître Godogésil un corps de troupes pour l'aider à se soutenir contre son frère. Ce renfort ne put le sauver cependant. Cerné dans Vienne par Gondobald, il s'était débarrassé des bouches inutiles et particulièrement du menu peuple. Parmi les victimes se trouva, par malheur pour lui, l'artisan chargé de l'entretien de l'aqueduc. Furieux de son

1. « Depopularis agros, prata depascis, vineas dissipas, oliveta succidis omnesque regionis fructus evertis. » (Idem, p. 78.)

expulsion, cet homme se rend auprès de Gondobald et offre de l'introduire dans la place. On lui donne des soldats armés de leviers et de pinces, car l'entrée de l'aqueduc était bouchée par une grosse pierre; ils se fraient un passage, pénètrent à l'improviste dans la ville, et, chargeant par derrière ceux qui gardaient les portes, les ouvrent en sonnant de la trompette. A ce signal, les assiégeants accourent; pris entre deux flots d'ennemis, Godogésil se réfugie dans l'église où il est massacré, et les Franks, épargnés par le vainqueur, sont envoyés comme un hommage au roi Al-Rich.

Profitons de la paix qui régnait toujours sur les terres de ce bon prince, pour examiner l'organisation et les tendances sociales du gouvernement de la conquête.

ÉTAT POLITIQUE.

La monarchie militaire des Goths s'établit au bord de la Garonne, telle qu'elle avait été constituée le long du Danube. Le peuple était une armée, le pays un camp, le roi un chef de guerre. Trois divisions hiérarchiques, la dixenie, la centenie et le groupe des cinq cents, classaient toute la population conquérante.

Dix chefs de famille ayant autour d'eux les clients qu'ils couvraient du *mundium* ou patronage, composaient la dixenie. C'était une fédération d'hommes libres, une garantie (*warandia*) permanente et mutuelle. Le plus âgé qui d'abord fut élu, et plus tard

nommé par le roi ou par le comte, dirigeait la communauté. Commandant sur le champ de bataille, il était premier juge au *mall* [1], premier défenseur des intérêts communs. Toutefois il ne décidait rien sans l'assentiment des neuf autres chefs de famille qui, sous le nom d'assesseurs, prenaient part à toute délibération.

La dixenie, multipliée par dix, formait le second ordre *hundred* : le centenier y jouait le même rôle dans des conditions plus importantes, et une plus grande extension de pouvoir que le dixenier dans la division précédente.

En ajoutant ensuite cinq centaines on arrivait à la Quingenie, association territoriale et armée de cinq cents chefs de famille. Placée sous l'autorité d'un *jarl* ou comte, résidant dans chaque cité principale dont le ressort était appelé territoire politique ou territoire militaire (*gau*). Selon sa situation, celle-ci résumait à un degré supérieur la force et l'action des deux autres.

Au-dessus des trois enfin s'élevait la réunion nationale commençant aux chefs libres des dixenies que représentaient au besoin dans le palais les centeniers, les comtes et les ducs, et finissant au chef suprême ou Roi. Les mêmes limites qui bornaient le pouvoir des simples dixeniers entouraient l'autorité royale. Le chef de toutes les familles ne pouvait rien entreprendre d'important sans avoir de-

1. Tribunal germanique.

mandé l'avis de ceux qui marchaient à leur tête [1].

Telle était la constitution de la monarchie gothique. Quant au mécanisme administratif en général, il roulait sur cinq gouverneurs appelés ducs, chargés dans les cinq provinces du commandement des troupes et de la haute direction des affaires. Ceux-ci avaient, comme nous l'avons dit, dans chaque cité des lieutenants immédiats ou comtes qui, par leurs délégués subalternes nommés vicaires, transmettaient l'impulsion gouvernementale sur tous les points de l'empire. Les comtes exerçaient principalement le pouvoir judiciaire. Ainsi qu'on le pressent bien, la jeune monarchie balthe n'avait pu s'élever au milieu des ruines de Rome sans employer dans la construction de son nouvel édifice quelques matériaux de ce grand débris. La plupart des dignités de l'état étaient empruntées à l'ancienne cour impériale. Le comte des largesses sacrées revivait sous le nom de comte des trésors royaux; le préfet du prétoire sous celui de comte des spathaires ou gardes du palais; le préposé aux trésors romains reparaissait avec les mêmes attributions dans le comte wisigoth du domaine; le chancelier palatin s'était transformé en comte des notaires, et le maître des domestiques en comte des chambellans. Il n'y avait d'origine barbare que le scanciaire comte échanson et le comte de l'étable investi du soin de veiller sur les chevaux,

1. D'Ekstein.— Quelle a été dans l'origine le mot *commune* considérée comme institution politique? chap. VII, p. 32.

pour lesquels les rois wisigoths paraissent avoir eu un amour fanatique.

Cette influence de la civilisation romaine que les vainqueurs subissaient toutes les fois qu'ils voulaient sortir de la simplicité de leurs mœurs natives se faisait sentir énergiquement dans l'administration. La masse des populations méridionales étant romaine d'origine ou d'habitude échappait à l'action rapide du gouvernement que nous venons de décrire, et vivait à côté dans une latitude grande et libre de sa vie politique antérieure à la conquête. Séparés des Wisigoths et groupés dans leurs curies les Aquitano-Romains se gouvernaient, s'imposaient, se jugeaient eux-mêmes d'après leurs lois municipales et leur code. Si un Romain avait contestation avec un Goth, le comte prenait, pour prononcer, un assesseur romain. Le même esprit de justice et d'impartialité à l'égard des deux nations perçait à chaque page du code wisigoth.

Personne ne travaillera le dimanche, car la religion doit passer avant tout travail.

Les juges ne connaîtront que des affaires qui leur sont attribuées par la loi.

Les juges connaîtront des causes criminelles et de toutes les autres causes de leur ressort. Mais les assesseurs de paix (*pacis assertores*) ne prononceront que sur les différends dont la puissance royale les saisit.

Si un plaideur invité par épître ou par mandat revêtu du sceau du juge refuse de comparaître, il

paiera cinq sous d'or d'amende au demandeur et autant au juge.

Si le juge par corruption ou par ignorance a mal jugé, celui que son jugement favorise restituera, et lui-même de ses deniers paiera à la partie lésée une somme égale à celle dont il lui faisait tort. Et s'il n'a pas les facultés de payer, il sera battu de verges publiquement.

Si quelqu'un a des motifs de suspicion contre le juge, qu'il soit comte, vicaire du comte ou thiufad, et qu'il ne veuille pas pour la même raison en appeler au duc, sa cause ne doit pas demeurer suspendue pour cela, serait-il même le plus pauvre des citoyens. Ceux qui l'ont jugé, et dont il accuse l'impartialité, reverront l'affaire avec l'évêque de la ville et ensuite écriront et signeront le jugement que celui qui réclame aura le droit de soumettre au roi. Si le roi trouve que le juge laïque ou ecclésiastique a mal jugé, il l'obligera à restituer et à payer un dédommagement équivalent à la condamnation. Dans le cas où il aurait calomnié, l'accusateur sera battu de verges.

Les prêtres du Seigneur, qui sont les avocats des opprimés et les défenseurs divins des pauvres, auront le droit de réprimander ces juges pervers qui oppriment le peuple. Si une injuste sentence a été portée, l'évêque dans le territoire duquel aura lieu l'affaire pourra convoquer le juge, et, en prenant l'avis d'hommes capables, réformer le jugement.

Tout homme surpris en faux témoignage don-

sera, s'il est riche, autant de bien qu'il voulait en faire perdre, et ne pourra plus témoigner en justice à l'avenir : s'il est pauvre et incapable de satisfaire à la loi, il deviendra l'esclave de celui contre lequel il a porté faux témoignage.

La loi ancienne qui défendait les mariages mixtes est abrogée. A l'avenir un Goth peut épouser une Romaine et un Romain une Gothe.

Il n'est pas permis aux filles de se marier sans le consentement de leurs pères : toute fille qui abandonnera celui à qui elle a été accordée sera, avec l'homme qui l'aura reçue, livrée à son fiancé.

Le père touchera et gardera la dot de sa fille.

Si une femme convole en secondes noces avant que l'année de son deuil soit expirée, la moitié de ses biens sera donnée à ses enfants, et, à défaut d'enfants, aux héritiers de son mari.

Le mari devait être plus âgé que la femme.

Lorsque le mariage était conclu soit par écrit, soit en présence de témoins, et qu'on avait donné ou reçu l'anneau qui représentait les arrhes, nul ne pouvait retirer sa parole.

Quand les législateurs wisigoths se trouvèrent en présence de cette ivresse de débauche qui avait perdu Rome et dont le revomissement leur faisait horreur, ils écrivirent leur code avec du sang. Pour protéger la sainte et noble inviolabilité de la femme, les peines temporaires sont des remparts trop faibles en temps de corruption; la fureur du vice n'hésite que devant la mort. Ils le sentaient si bien, les Goths, qu'ils

punirent avec le fer tous ces genres de crimes [1].

Étaient décapités, ceux qui commettaient l'adultère ;

Les entremetteurs qui l'avaient produit ;

Les complices qui le favorisaient ;

Ceux qui avaient fait violence à une fille libre, à moins qu'ils ne fussent nobles et ne donnassent pour réparation le tiers de leurs biens ;

Et l'esclave coupable du même attentat sur la personne d'une veuve ;

La femme libre qui s'abandonnait à un esclave était brûlée vive [2].

Le fer retranchait du nombre des hommes ces restes immondes de l'aristocratie fidèle au vice de ses pères [3].

La protection de la loi s'étendait jusque sur les esclaves.

Si un homme libre séduisait une esclave, il appartenait par ce fait au maître de la femme, et ne pouvait recouvrer sa liberté, même à la mort de cette dernière.

Le maître qui mutilait son esclave et lui coupait

1. La protection des siens ne cessait jamais de la couvrir. Il était défendu au médecin de saigner une femme à moins que le père, la mère, les frères, le fils, les oncles, ou quelques-uns de ses proches, ne fussent présents.

« Nullus medicus sine præsentiâ patris, matris, fratris, filii, aut avunculi vel cujuscumque propinqui, mulierem ingenuam phlebotomare præsumat. » (W. L., lib. XI.)

2. Édit de Théodorich, XXXVIII, LIX, LX, LXIII, LXIV.

3. Lex Wisigothorum, tit. V, *De incestis*. Utrosque continuò judex castrare procuret.

le pied, la main, la langue ou les lèvres, était puni d'un emprisonnement de trois années sous la surveillance de l'évêque.

Celui qui ayant exposé un enfant était reconnu dans la suite et manquait de le racheter, devenait esclave à sa place.

Les parents qui, pressés par le besoin, vendaient leurs enfants pour des aliments, n'altéraient en rien le droit de leur naissance, car, disait le législateur, la liberté ne peut se payer.

La loi du talion était appliquée à l'homicide.

Au milieu du pêle-mêle de la conquête et du mouvement des invasions, il fallait, pour fonder quelque chose de stable, faire sortir de ce désordre le respect de la propriété et l'imprimer vigoureusement dans les esprits. Les dispositions suivantes tendirent vers ce but.

Pour un arbre à fruit coupé ou arraché il sera payé trois sous, cinq sous pour un olivier, deux sous pour un chêne qui porte gland, un sou pour les chênes de moyenne grandeur.

Le dévastateur du jardin d'autrui acquittera sur-le-champ le dommage causé, selon l'estimation des arbitres ; mais si l'auteur du fait est un esclave, il sera battu de verges.

Celui qui brise, arrache ou brûle la vigne d'autrui, est tenu d'en donner deux de même valeur. L'esclave coupable d'un pareil délit doit recevoir dix coups de fouet pour chaque souche.

Quiconque détruira les haies et clôtures des

champs sera condamné à payer le quadruple de ce que le champ ouvert aurait produit.

Tout homme qui vole du bois dans la forêt d'autrui avec un chariot, perdra son chariot et ses bœufs.

Ceux qui laisseront vaguer des bestiaux dans les récoltes ou dans les vignes, paieront le dommage. Les riches ajouteront en forme d'amende autant de sous que de têtes de bétail. Les pauvres, après avoir satisfait intégralement le propriétaire lésé, seront quittes en comptant la moitié de l'amende et recevant quarante coups de fouet pour le reste.

Si quelqu'un surprend dans sa vigne, dans sa récolte, son pré ou son jardin, des bêtes de somme ou des troupeaux, il doit les enfermer et faire avertir le jour même ou le lendemain le propriétaire du bétail. Si celui-ci ne se présente pas, les voisins apprécieront le dommage qu'il sera tenu de solder.

Nous avons remarqué plusieurs fois l'amour de ce peuple pour les chevaux, il perce jusque dans la loi où se peignent en même temps les mœurs scythiques du Balthe :

Celui qui détache un cheval au pâturage, ou lui ôte ses entraves, doit un sou d'amende ;

Celui qui le fait courir à l'insu du maître, un sou par dix milles ;

Celui qui dégrade sa crinière ou sa queue, un cheval du même prix.

L'avortement des cavales, les coups et blessures entraînaient le remplacement de l'animal tué ou blessé et une amende de cinq sous pour l'homme

libre, de cinquante coups de fouet pour l'esclave.

Toutefois, il était permis aux voyageurs de camper dans les champs non clos qui se trouvaient sur leur passage, et d'y faire paître leurs bêtes.

Après des dispositions militaires d'une extrême sévérité, la loi se tournait vers les juifs, très-nombreux alors en Espagne et en Aquitaine, et leur défendait impérieusement :

De blasphémer la Trinité ;

De célébrer le sabbat ;

De travailler le dimanche ;

De s'allier entre eux avant la sixième génération.

Ils recevaient, en refusant les viandes que mangent les chrétiens, cent coups de fouet ;

En parlant secrètement ou en public contre le christianisme, cent coups de fouet ;

En gardant des esclaves chrétiens, cent coups de fouet.

Tout esclave des juifs n'avait qu'à s'enfuir pour devenir libre [1].

Bien qu'on ne puisse fixer la somme des tributs à cette époque, on sait d'une manière certaine qu'elle ne s'élevait pas très-haut. Chacun était taxé légèrement en proportion de ses moyens : et cette contribution offre toute l'apparence et la sincérité du don volontaire. Les fermages des biens du domaine, la capitation payée par les juifs et les profits de la monnaie constituaient les principaux revenus de l'État. Encore l'impôt remontait-il en grande partie vers sa source

1. Wisigothorum lex, rerum Gallicarum et Francicarum scriptores, t. IV

répandu sur les besoins publics par la main libérale des rois goths.

« Quoique notre premier devoir, écrivait l'un d'eux aux Arlésiens, soit de venir aux secours du peuple qui souffre et de songer d'abord aux hommes, nous n'avons pu oublier tout à fait vos murailles. Il faut que l'état de vos édifices réponde à l'illustre réputation de la cité. Nous vous envoyons donc une somme d'argent pour relever vos remparts et vos tours. Il a été préparé également par nos soins une certaine quantité de vivres qui vous arriveront lorsqu'on pourra les embarquer. Ayez bon courage, bon espoir et ferme confiance, car ce qui sort pour vous de mes greniers n'est pas meilleur que ma parole [1]. »

Le même *prince barbare* disait aux Marseillais :

« De notre propre mouvement, nous venons confirmer et augmenter vos libertés. Gardez celles dont vous jouissiez déjà, et recevez-en de nouvelles. Nous vous accordons une immunité perpétuelle, et ne souffrirons point à l'avenir qu'on vous charge d'aucun impôt. Nous ajoutons à cette faveur l'exemption du cens de cette année [2]. »

On ne s'étonnera point qu'un gouvernement qui

1. Universis possessoribus Arelatensibus Theod. rex :

« Quamvis primum sit læsos incolas fovere et in hominibus magis signum pietatis ostendere, tamen humanitas nostra, etc. » (Magni Aur. Cassiodori *Variarum*, lib. III, p. 112.)

2. Massiliensibus Theod. rex :

« Libenti animo antiqua circa vos beneficia custodimus cum nova utilitatibus vestris præstare cupiamus, etc. » (Idem, liber IV, p. 142.)

agissait et parlait ainsi fût entouré du respect et de l'amour des peuples. Goths et Romains étaient confondus dans un sentiment unanime d'attachement à leur roi, et de reconnaissance pour sa douceur paternelle et sa justice. Seul insensible à ces bienfaits et ne mettant point en balance la félicité temporelle dont jouissaient les provinces avec le péril spirituel que soufflait sur elles l'hérésie, l'épiscopat catholique poursuivait sourdement sa lutte contre le pouvoir. Malgré son excessive tolérance, Al-Rich avait été obligé d'exiler de Tours le successeur de Volusianus, qui s'efforçait de livrer la ville à Chlovis. Et, toutefois, sa modération envers le clergé ne se démentait pas; car les évêques ayant témoigné le désir de se réunir à Agde pour traiter ensemble des affaires religieuses, il leur accorda cette permission sans difficulté [1].

Le concile s'ouvrit au commencement de septembre de l'année 506. Agenouillés dans l'église de Saint-André, vingt-quatre évêques, neuf prêtres et

1. L'église des sept provinces, qui formait un corps *distinct et séparé du nord*, s'était déjà réunie solennellement en 353 à Arles, en 356 à Béziers, en 374 à Valence, en 442 à Vaison, en 450 à Orange, en 452 et 455 à Arles, en 472 à Béziers, sous la présidence de Sidonius Apollinaris.

Le concile d'Orange vota ce canon remarquable :

« Si quelqu'un tente de remettre en servitude ou de réduire à la condition de colons les esclaves affranchis dans l'église, ou qui sont recommandés à l'église par testament, qu'il encoure la malédiction épiscopale.» (Concil. Gall. T. III.)

La misérable existence des esclaves se réfléchit douloureusement dans le LIII[e] canon du premier concile d'Arles :

« Tout esclave qui, réduit au désespoir, se donne la mort, portera seul la peine du crime, et son sang ne rejaillira point sur son maître.»

un diacre, commencèrent leurs travaux par cette prière :

« Seigneur, nous t'implorons pour notre très-glorieux, très-magnifique et très-pieux souverain Al-Rich. Prolonge le règne et la vie de ce maître du peuple qui a permis notre assemblée; daigne accroître son bonheur, l'inspirer de ton équité, et le ceindre de ta force. » Après ces paroles, les évêques s'occupèrent pendant onze jours de dresser quarante-huit règlements ou canons dont voici les principaux.

XIX[e] *Canon.* On ne donnera le voile aux religieuses qu'à l'âge de quarante ans.

XX[e]. L'archidiacre tondra, malgré eux, les clercs qui portent les cheveux longs.

XXVII[e]. On ne fondera point de monastères sans la permission de l'évêque.

XXXII[e]. Il est défendu au clerc de citer personne devant un juge laïque sans la permission de l'évêque. Si un laïque cherche à nuire à l'église ou à l'un de ses clercs, et le force à plaider; que lorsque sa malice éclatera, il soit excommunié.

XXXIX[e]. Il est interdit aux prêtres, diacres, sous-diacres, qui ne peuvent prendre femme, d'assister aux noces et aux festins donnés à la suite de ces réunions, où l'on n'entend que des chants voluptueux et immoraux accompagnés de danses obscènes.

XL[e]. Les clercs et laïques n'accepteront aucune invitation des juifs, et n'en recevront aucun à leur table.

XLI°. Avant toute chose, les clercs se garderont de l'ivrognerie, qui est la mamelle et l'aliment de tous les vices.

XLII°. Ils ne s'adonneront point aux sorts ni aux augures.

Canon supplémentaire. Si quelqu'un donne la mort à son esclave de sa propre autorité, il paiera ce sang innocent de l'excommunication ou d'une pénitence de deux années.

Souscriptions : Moi, Cæsarius, au nom du Christ, évêque d'Arles, selon le désir des évêques, mes frères, qui ont signé avec moi, j'ai souscrit ces canons le troisième jour des ides de septembre, Messala étant consul, et notre seigneur Al-Rich accomplissant la vingt-deuxième année de son règne.

Nous, Cyprianus, évêque de la métropole de Bordeaux;

Clarus, évêque de la métropole d'Eauze;

Tetradius, évêque de la métropole de Bourges;

Heraclianus, évêque de la cité de Toulouse;

Sophronius, au nom du Christ, évêque d'Agde;

Sedatus, au nom du Seigneur, évêque de Nîmes;

Quintianus, évêque de la cité des Rutènes;

Sabinus, évêque de la cité d'Alby;

Boëtius, évêque des Cadurques;

Gratianus, évêque d'Aix;

Nicetius, sous la protection divine, évêque d'Auch;

Suavis, évêque des Convennes;
Galactorius, évêque de Pau;
Gratus, évêque d'Oleron;
Virgilius, évêque de la cité de Lectoure;
Maternus, au nom du Christ, évêque de Lodève;
Petrus, évêque de Béziers;
Glycerius, évêque de la cité Consorane (Saint-Lizier);
Chronopius, évêque de la cité de Périgueux;
Probatius, au nom du Christ, évêque de la cité d'Usez;
Agræcius, au nom du Christ, évêque d'Antibes;
Marcellus, évêque de Sénez;
Pentadius, évêque de Digne :

Avons souscrit les présents canons.

Nous, Avilius, prêtre, député par mon seigneur Caprarius, évêque de Narbonne;
Jean, prêtre, député par monseigneur Victorinus, évêque de Frejus;
Ingenuus, prêtre, député par monseigneur Aper, évêque de la cité de Bigorre[1];
Paulinus, prêtre, député par monseigneur Eufrasius, évêque de Clermont;
Polemius, prêtre, député par monseigneur Sextilius, évêque de Bazas;
Petrus, prêtre, député par monseigneur Marcellus, évêque d'Aire;

1. Tarbes.

Firminus, prêtre, député par monseigneur Pappolus;

Optimus, prêtre, député par monseigneur Leoninus, évêque de Javols;

Leo, diacre, député par monseigneur Verus, évêque de Tours :

Avons souscrit les présents canons [1].

Avant de passer outre, une remarque importante doit être faite. Ce concile est souscrit par vingt-quatre évêques et dix représentants d'évêques : or chaque cité ayant le sien, on constate vingt-six absences. Il y eut donc vingt-six prélats qui ne prirent aucune part aux opérations du concile; et du moment où ils dédaignèrent de s'y rendre et d'y envoyer des députés, il est impossible de ne pas les considérer comme des évêques ariens. D'autre part, tout porte à croire que les dix exilés avaient été remplacés dans leurs siéges par des papes hérétiques; ce qui plaçait la majorité du côté opposé, et réduisait l'assemblée d'Agde aux proportions d'un conciliabule peu dangereux aux yeux d'Al-Rich. Il avait tort cependant. L'objet véritable du concile de 506 paraît avoir été de se concerter sur la situation politique, et en vue d'événements ultérieurs. Entre cette réunion d'hommes hostiles au gouvernement des Goths, en état de conspiration flagrante contre

1. Sacrosancta concilia ad regiam edit. exacta studio Philippi Labbei, t. IV.

lui, et les mouvements de Chlovis au delà de la Loire, on ne peut se refuser à voir une étroite connexité.

A peine de retour dans leurs villes, Quintianus l'Africain, évêque de Rhodez, et Galactorius, évêque de Pau, trahirent par leur impatience les secrètes résolutions du concile. Galactorius prit les armes avant l'heure, et fut battu. Quintianus s'efforçait avec tant d'ardeur de détacher les Rutènes du gouvernement arien, que le peuple, qui repoussait partout l'idée des Franks, se souleva contre lui. A la suite d'une sédition, où sa vie même fut menacée, Quintianus se vit forcé de s'enfuir précipitamment la nuit avec quelques membres de son église, et de chercher un asile à Clermont auprès de l'évêque Eufrasius. Cette tentative révélait l'existence du complot, le lieu qu'il choisit pour refuge en indiqua les principales ramifications. L'Auvergne, en effet, avait été la dernière à se soumettre aux Goths. L'aristocratie, encore puissante et active comme elle venait presque de le prouver par l'usurpation d'Hecdicius, ne pliait qu'avec une extrême répugnance sous un état de choses qui lui enlevait l'influence et le pouvoir oubliés depuis si longtemps dans ses mains. Elle secondait donc de toute sa force les projets du clergé catholique; et si l'on songe qu'au retour de son expédition Chlovis reçut la trabée consulaire de la part de l'empereur de Constantinople, on ne sera pas éloigné de croire qu'un plan de restauration romaine, à l'aide des Franks, avait été rêvé de concert entre les évêques, les no-

bles arvernes et l'empereur Anastase. Suivons maintenant cette donnée, qui résulte incontestablement des faits connus : à mesure que nous avancerons sa lumière deviendra plus vive, et finira par éclairer dans tout son jour l'époque la plus obscure de notre histoire.

Dès qu'il apprit l'arrivée de Quintianus en Auvergne, Chlovis dit à ses leudes : Il m'est pénible que ces ariens tiennent une partie des Gaules. Marchons contre eux et, avec l'aide du Seigneur, nous réduirons ce pays sous notre obéissance[1]. Ses leudes le suivirent et passèrent la Loire dans les premiers mois de 507. Al-Rich n'était pas pris au dépourvu. Les persécuteurs militaires (compulsores) avaient déjà parcouru les cités pour contraindre les Goths à se rendre sous la bannière. Dans tous les cantons on avait proclamé ces trois articles du code de la guerre.

Si les serviteurs du roi qui forcent de marcher contre l'ennemi souffrent qu'un soldat se rachète, ils paieront au comte de la cité neuf fois ce qu'ils auront reçu. Le thymphade (thiufad) s'informera auprès des centeniers, et ceux-ci auprès de leurs dizeniers, du nom et du pays de ceux qui ne sont point partis, et il écrira ensuite au comte qui leur appliquera la peine.

Si un dizenier abandonne sa dizaine devant l'ennemi, et retourne dans sa maison ou refuse de re-

1. Gregorii Turon., *Historiarum*, lib. II.

joindre ses frères, il sera frappé de dix sous d'amende. Si après avoir répondu à l'appel dans sa thymphadie (thiufadia) il déserte sans la permission du thymphade, du chef des cinq cents, du centenier ou enfin de son dizenier, il paiera dix sous d'amende, et recevra cent coups de verges au milieu du marché.

Si un centenier quitte sa centaine devant l'ennemi et revient dans ses foyers, il sera puni du dernier supplice. Dans le cas où il se réfugierait au pied des autels où dans le palais de l'évêque, il donnera trois cents sous, que le comte partagera entre les membres de la centaine, et restera dégradé pour toujours[1].

Al-Rich avait rassemblé ainsi une armée assez forte, composée de Goths et de Gallo-Romains; et retranché à Poitiers, il attendait les secours que Théodorich lui envoyait d'Italie. Chlovis, qui n'ignorait point cette circonstance, résolut de brusquer l'attaque avant l'arrivée des Ostrogoths. Mais comme la vieille réputation militaire de ses ennemis inquiétait les Franks, il crut nécessaire de fortifier leur courage par le prestige du merveilleux. Des messagers furent envoyés, de grand matin, avec des présents et un beau cheval, dans la basilique de Saint-Martin, sous la protection duquel s'était placé Chlovis, afin de demander au saint un présage favorable. En mettant le pied dans la nef, les messagers

1. Wisigothorum lex, si quis centenarius dimittens centenam in hostem ad domum suam refugerit, capitali supplicio subjacebit, etc.

entendirent le primicier[1] chanter ce verset du psaume : « Seigneur, tu m'as ceint de force pour la » guerre; tu as mis sous mes pieds ceux qui s'éle- » vaient contre moi; tu as fait tourner le dos à mes » ennemis, et dispersé ceux qui voulaient me per- » dre. » Qu'il fut l'effet du hasard ou d'une convention secrète avec l'évêque, cet oracle, répété à grand bruit dans les rangs, enflamma d'enthousiasme les tribus frankes trop barbares pour comprendre que *leur roi étant l'agresseur, les paroles du psaume ne pouvaient s'interpréter légitimement qu'en faveur d'Al-Rich.*

D'autres prodiges vinrent soutenir cette ardeur. Dans sa marche vers Poitiers l'armée était arrivée, aux premières lueurs de l'aube, sur les bords de la Vienne. Des pluies extraordinaires avaient gonflé la rivière, au point qu'il semblait impossible de la passer autrement qu'en bateau : tout à coup une biche s'élance, dit-on, dans les flots, et indique le gué aux troupes. Sans démentir le fait, qui s'expliquerait très-plausiblement par le bruit de l'armée à travers les bois et les halliers, bruit qu'on a souvent vu mettre en fuite le gibier effrayé, il faut remarquer cependant que cette biche s'était déjà montrée aux Palus-Méotides il y avait cent ans dans des circonstances à peu près semblables; et que s'il ne convenait pas de la regarder comme une réminiscence historique, on serait en peine de dire

1. « Primus in cerâ. » Le chantre dont le nom était inscrit le premier sur les tablettes enduites de cire.

comment elle put signaler un *gué* dans une rivière qui débordait. Au reste, il y avait un pont à Cénon. Chlovis arriva dans la soirée à la vue de Poitiers. Al-Rich voulait y attendre l'armée d'Italie; mais ne pouvant contenir l'impatience de ses soldats qui brûlaient d'en venir aux mains, il sortit de ses retranchements et alla prendre position dans la plaine de Vouglé, située à trois lieues de distance[1]. Les Wisigoths n'eurent pas plutôt passé la porte du midi, qu'un feu allumé sur le clocher de Saint-Hilaire avertit Chlovis de leur départ. Il vint sur-le-champ occuper la ville, et le lendemain, au point du jour, se porta sur Vouglé.

Le combat fut terrible[2]. Les centaines wisigothes maniaient la lance avec l'intrépide valeur des Amales; mais, entraîné par son courage, Al-Rich étant tombé dans la mêlée, comme son aïeul Théodorich au commencement de l'action, elles abandonnèrent le champ de bataille et se retirèrent derrière la Gironde. Chlovis divisa alors son armée en deux corps. L'un, sous le commandement de Theudrich son fils, se dirigea vers les pays où les Franks avaient des intelligences, tels que l'Auvergne et le Rouergue, et l'autre hiverna avec le roi à Tours. L'expédition de Theudrich, qui n'affecte pas le caractère de la conquête, mais d'une incursion barbare entreprise

1. Le père Routh, suivi par l'abbé Lebœuf et dom Bouquet, a démontré que ce combat se livra sur les deux bords du Clain et sur la rive gauche de la Vonne à partir de Marigny et Cloué jusqu'à Champagne Saint-Hilaire.

2. « Fit strages utrumque maxima tandem Franci nobili potiuntur victoriâ. » (*Vita Ariti eremitæ.*)

dans un but de ravage et de butin, marqua son passage par une longue trace de sang et de fumée [1]. Le meurtre, l'incendie, le pillage suivirent les Franks jusque sur les bords du Rhône, où ils arrivèrent traînant une multitude de captifs. Ils allaient se joindre aux Burgondes qui accouraient de leur côté, lorsque Ibhas, à la tête des troupes envoyées d'Italie au secours d'Al-Rich, tomba sur les deux peuples et les écrasa [2]. Theudrich eut grand'peine à regagner le Nord avec les débris de ses tribus.

Cependant une partie des principaux de la nation, vieillards, comtes, ducs et thymphades, s'étaient réunis à Narbonne pour élire un chef. Al-Rich avait bien laissé un fils, mais les circonstances présentes réclamant à leurs yeux un homme énergique et non un enfant, le choix tomba sur Gesalich, bâtard du roi mort. Le jeune Amal-Rich, soutenu à Toulouse par les chefs de l'ancien gouvernement, débutait donc sous des auspices peu rassurants, et n'eût pas sans doute conservé sa couronne si le duc Ibhas n'était accouru à son aide. La faction de Gesalich se dispersa devant ses armes, et Théodorich, prenant en main la tutelle de son petit-fils, régna sous son nom et lia au faisceau gothique toutes les parties de cette vaste monarchie méridionale qui, comprenant l'Italie, l'Espagne et la Gaule du Sud, n'avait

1. « His diebus Theodoricus ingressus arvernum terminum *omnia exterminabat*, cuncta devastabat » (*Vita sancti Portiani abbatis.*)

2. Jordanes, cap. LVIII.— Cassiodori *Chronicon*.—Isidorus Hispaliensis, *Historia Gothorum*.— Procopii, *Historiæ*, t. IV, du *Recueil des historiens de France*.

pu être brisée, comme ont voulu nous le faire croire les chroniqueurs des cloîtres, par un choc de trois heures [1].

1. Ce récit historique, déplaçant complétement les bases acceptées jusqu'ici, a besoin d'être appuyé de preuves concluantes.

Comment se fait-il que, depuis treize siècles, *tous les historiens* se soient trompés sur la même époque? C'est que depuis treize siècles, tous ceux qui ont écrit l'histoire n'ont fait que *se copier mutuellement et mot à mot*, de telle sorte qu'en tournant toutes ces feuilles de la même épreuve on arrive à la planche sur laquelle elles se sont imprimées les unes et les autres, et on trouve l'opinion d'un seul, et une opinion souvent inexacte. Cette vérité, vieille déjà dans la science, n'a jamais été démontrée avec l'éclat qu'exigeaient les intérêts de la critique : nous allons la faire saillir à tous les yeux, mais non sans éprouver une sorte de honte en mettant ainsi à nu la paresse de nos pères, et en songeant avec quelle incurie insouciante ils ont peint le passé.

Grégoire de Tours (600).

« Le roi Chlovis dit aux siens : Il m'est pénible de voir ces Ariens occuper une partie des Gaules. Marchons contre eux, et avec l'aide du Seigneur nous réduirons leur royaume sous notre obéissance. Cette proposition ayant plu à tout le monde, il rassemble l'armée et se dirige vers Poitiers, où demeurait alors Alaric. Lorsqu'il fut sur le territoire turonien, il envoya des messagers à la basilique de Saint-Martin, en leur disant : Allez, et peut-être m'apporterez-vous du saint édifice quelque présage de victoire. Les serviteurs prirent les présents du roi et se rendirent en diligence à la basilique. Au moment où ils entraient, le primicier se mit à chanter cette antienne : *Seigneur, tu m'as ceint de force pour la guerre, tu as supplanté ceux qui s'élevaient contre moi; par ton secours j'ai fait tourner le dos à mes ennemis, et ceux qui me haïssaient se sont dispersés.* Les messagers, entendant ces paroles, remercièrent le Seigneur et coururent pleins de joie porter cette nouvelle à Chlovis. En outre, lorsqu'il arriva, avec ses Franks, à la Vienne, qu'il était obligé de traverser, il la trouva, contre son attente, prodigieusement enflée par les pluies. Il pria donc le Seigneur de lui montrer un gué, et au point du jour voici qu'une belle et grande biche s'avance à la vue de toute l'armée, et, traversant le fleuve sans perdre pied, indique le chemin. Devant Poitiers, un fanal étincelant sur la basilique de Saint-Hilaire lui sembla de loin se diriger vers lui... Cependant il se rencontra avec Alaric le roi des Goths dans le champ Vocladien, distant de dix milles de la ville de Poitiers. Les uns se battent corps à corps, les autres de loin. Les Goths, selon la coutume, ayant lâc

Peu de temps après ces événements, Clovis Gondobald et Théodorich d'Italie furent couchés dans

pied, le roi Chlovis, par la protection du Seigneur, remporta la victoire. De plus, lorsque le roi, après avoir mis les Goths en fuite, eut tué Alaric, deux cavaliers l'assaillirent de chaque côté et le frappèrent au flanc avec leur lance. Mais la bonté de sa cuirasse et la rapidité de son cheval le sauvèrent. A la suite de cette affaire, Amalaric, le fils d'Alaric, s'enfuit en Espagne, où il régna avec sagesse. Chlovis envoya Théodoric son fils par l'Albigeois et le Rouergue, dans l'Auvergne; celui-ci soumit toutes ces contrées jusqu'aux frontières des Burgondes. Quant à Chlovis, il hiverna à Bordeaux, où, ayant fait venir de Toulouse les trésors d'Alaric, il s'en retourna par Angoulême. Dieu lui fit cette grâce, que les murs tombèrent spontanément à son aspect; cette victoire obtenue, il regagna Tours, et de là Paris.

» Igitur Chlodoveus rex ait suis : Valdè molestè fero quod hi Arriani partem tenent Galliarum. Eamus cum Dei adjutorio....» (Gregorii Turonensis, *Historiarum*, lib. II, p. 82, 83, 84, 85.)

Hincmar (804).

« Dans ce temps-là le roi Chludwig étant venu à Paris, dit à la reine et à son peuple: Il m'est pénible de voir ces Ariens occuper une partie de la Gaule. Marchons contre eux, et avec l'aide du Seigneur nous réduirons leur pays sous notre obéissance. Cette proposition plut aux chefs franks. Le roi rassemble l'armée et se dirige vers Poitiers, où demeurait alors Alaric. Traversant le territoire turonien, et rendant toute sorte de respects à saint Hilaire et à saint Martin, il combattit avec le roi Alaric dans le champ Mogotinsien, situé sur les bords du Clain, à dix milles de Poitiers. Après un choc assez vif, les Goths prirent la fuite avec leur roi. Chludwig, selon sa coutume, fut vainqueur. Lorsqu'il eut tué Alaric, deux Goths l'assaillirent de chaque côté et le frappèrent au flanc avec leur lance, mais ils ne purent le blesser à cause de sa cuirasse.

» In diebus illis Chludowicus cùm venisset Parisius civitatem ait ad reginam et ad populum suum : Satis mihi molestum est quod Arriani partem tenent Galliarum. Eamus cum Dei adjutorio, etc. » (*Vita sancti Remigii*, Hincmar).

Adon, archevêque de Vienne (860).

« Chlovis, roi des Franks, livra bataille au roi des Goths, Alaric, à dix milles de Poitiers : il fut vainqueur, et tua Alaric. Amalric, le fils de ce dernier, s'enfuit en Espagne. Chlovis s'empara de Toulouse, de Saintes, et

la tombe. A ces vieux barbares pleins d'audace et d'astuce succédèrent partout des jeunes gens, et une

de toutes les autres villes de l'Aquitaine; et chassant les habitants ariens, il les remplaça par des habitants catholiques.

» Clodoveus, rex Francorum, miliario decimo ab urbe Pictavis cum Alarico rege Gothorum pugnam iniit, etc. » (*Ado, archiepiscopus Viennensis*).

Aimoin (1004).

« Dans cette guerre, Chlovis fut aidé par le bras de Dieu, qui lui montra divers signes de sa protection. En envoyant des messagers déposer des présents sur le tombeau de Saint Martin, il leur dit: Allez à la basilique de Saint-Martin, et rapportez-moi un présage de victoire. Les messagers partent; mais au moment où ils entraient dans l'église, la voix du chantre retentit à leurs oreilles, disant : Seigneur, tu m'as ceint de force pour la guerre; tu as supplanté ceux qui s'élevaient contre moi; par ton secours, j'ai fait tourner le dos à mes ennemis : ceux qui me haïssaient se sont dispersés. » Præcinxisti me, Domine, etc. » Après avoir remercié le Seigneur et offert leurs présents, ils vont avec empressement rapporter au roi ce présage de victoire, et le comblent de joie. Or, comme il délibérait de passer la Vienne, et ne trouvait pas de gué parce que le fleuve grossi par les pluies venait de déborder, voici qu'aux premiers rayons du matin une biche apparut tout à coup devant l'armée, et montra le gué en traversant la rivière. Voici ensuite qu'au milieu du silence de la nuit un fanal étincelant sur l'église de Saint-Hilaire parut se diriger vers la tente du roi. On livra le combat, et les Goths prirent la fuite. Chlovis, rencontrant Alaric dans ces rangs épais, engagea avec lui un combat singulier : il cherchait à lui porter le coup mortel, lorsque deux Goths l'assaillirent de chaque côté et le frappèrent au flanc avec leur lance; mais ils ne purent le blesser à cause de sa cuirasse.

» In hoc bello divino affuisse auxilium signa à Deo ostensa docuerunt. Nam dùm legatos munera ferentes ad sepulcrum sancti mitteret Martini dixit eis, etc. » (*Aimoni, monachi floriacensis de gestis Francorum.*)

Herman le Raccourci (1054).

« Ludwich, roi des Franks, sous les auspices de saint Pierre, de saint Martin, et d'autres saints, attaqua les Goths et les battit auprès de Poitiers dans le champ Voglensien. Il tua leur roi Alaric, et s'empara de tout ce qu'il possédait et de ses trésors. Amalric, le fils d'Alaric, s'enfuit en Espagne, où il succéda à son père.

» Ludowicus, rex Francorum, per suffragia sancti Petri, etc. » (*Chronicon Hermani Contracti.*)

sorte de trève s'établit pendant qu'ils se reconnaissaient dans leurs circonscriptions respectives. Chacun

Chronique de Verdun (1102).

« Chlovis, qui était un prince illustre par sa foi, voyant les Goths infectés de la peste de l'arianisme, résolut, avec l'aide du Seigneur, de réduire leur pays sous son obéissance. Il rassemble l'armée et se dirige vers Poitiers, où demeurait alors Alaric..... L'armée arienne est battue, Alaric tué, et Chlovis occupe tout le pays qui s'étend de la Loire aux Pyrénées et des Pyrénées à l'Océan. Il enleva en outre les trésors d'Alaric, qui étaient à Toulouse, et les emporta à Paris.

» Clodoveus cum in fide sanctâ nominatissimus esset.... » (*Chronicon Virdunense.*)

Chroniques de Saint-Denis (1274).

« Tant que li roi se combati encontre le roi Alaric il reçut certain signe de victoire selonc l'ancienne coustume. Il envoia ses mesagiers au moustier Saint-Martin de Tours pour porter de part lui dons et offrandes au cors saint et leur dist : Alez et si me raportez signe de victoire. En ce poinct que li mesage entroient en l'église il entendirent que l'on chantoit ce vers qui est escrit au sautier : Præcinxisti me, Domine, etc. » (*Traduction d'Aimoin.*)

Annales d'Aquitaine, Bouchet (1557).

« Les François prirent leur chemin par le païs de Touraine. Toustefois le roy Clovis n'entra dedans la ville de Tours et y envoïa gens devotz pour recommander son entreprise à Dieu et à Saint-Martin le corps duquel reposoit comme encore repose en ladite ville et ainsi qu'ilz entrèrent en son église en laquelle on disoit matines, celuy qui portoit la chappe commença à chanter ce verset du pseaultier : Præcinxisti me, Domine, virtute... Les orateurs et messagers prindrent ceste entrée pour bon présage. Le roy Clovis continua son chemin vers Poictiers avec le reste de son armée et comme ils fussent venus jusques à passer la rivière de Vienne laquelle ils cuidoient bien passer à gué ou par bateaux, voyant que la rivière estoit enflée par inundation et qu'ils ne pouvoient finer de bateaux furent fort esbahis. Et comme ils firent bruit à leur partement une biche sortit d'un boucage après laquelle on se mist à crier et courir vers la rivière qu'elle passa de son pied sans nager, etc. »

Mézeray.

« De là Clovis mena contre les Visigoths ses troupes victorieuses et envoya faire ses offrandes sur le tombeau de Saint-Martin et luy demander secours. Le messager entrant dans l'église ouït un des chantres qui enton

d'eux avait besoin d'attendre et s'arrangea facilement avec son voisin. Les quatre fils de Clovis traitèrent

noit le pseaume Præcinxisti me, etc. *Vous m'avez environné* de votre force, Seigneur. Ce qui fut pris à bon augure. Continuant son chemin il vid proche de Poictiers tomber sur son pavillon une flamme d'agréable clarté sortie de l'église de Saint-Hilaire : qui sembloit par là luy promettre un prompt secours contre les Arriens que ce grand prélat avoit si généreusement combattus durant sa vie. On adjoute pour troisiesme faveur du ciel que l'armée pressée de passer et ne trouvant le gué de la rivière de Vienne débordée un cerf sans être chassé sortit de la forêt prochaine et luy montra l'endroist le plus guéable. Les deux armées se choquèrent à cinq lieues de Poitiers aux champs Vogladiens. Clovis les pressant avec l'eslite de sa gendarmerie, les Visigoths ployèrent. Alaric néanmoins payoit de sa personne, mais Clovis l'appelle le cherche et l'ayant rencontré le choque si rudement qu'il luy fait vuider les arçons. Deux cavaliers visigoths accourent au secours de leur prince et la lance baissée choquent en même temps des deux côtés le roi Clovis. Après ceste victoire tout fléchit sous le joug des François. Une grosse garnison s'apprêtoit à tenir bon dans Angoulême si les murailles trop vieilles tombant comme par miracle ne l'eussent mise en fuite. » (*Histoire de France*, t. I, p. 34.)

Daniel.

« Clovis ayant passé la Loire sans la moindre opposition envoya des présents au tombeau de Saint-Martin proche de Tours, et ordonna à ceux qui les portoient d'estre attentifs aux paroles de l'écriture que l'on chanteroit à l'office lorsqu'ils entreroient dans l'église. Le chœur quand ils entrèrent chantoit à haute voix le verset du psaume dix-septième : Vous m'avez donné des forces pour combattre et vous avez mis sous mes pieds ceux qui s'élèvent contre nous..... Le débordement subit de la Vienne embarrassoit Clovis..... Mais d'un bois tout proche on vit sortir une biche qui marcha vers la rivière et découvrit un gué sans nager. Les troupes s'étant jointes Clovis désarçonna Alaric. Deux cavaliers visigots se détachent alors et viennent à *toutes jambes* fondre sur Clovis qui avant que de pouvoir être secouru des siens fut atteint de deux coups de lance que luy portèrent ces cavaliers l'un au côté droit l'autre au côté gauche. La bonté de ses armes et la vigueur de son cheval luy sauvèrent la vie. Il donna le loisir d'arriver à quelques uns de ses gens qui tuèrent les deux visigots. On peut regarder cette bataille comme la dernière de la domination des Visigots dans la Gaule, d'autant qu'après cette défaite ils ne purent sauver qu'une petite partie de ce qu'ils y gardoient. Car Clovis fit un grand détachement de son armée sous le commandement de Theodoric ou Thierry son fils aîné, etc. » (*Histoire*

avec le fils d'Al-Rich, et lui donnèrent leur sœur en mariage pour cimenter la paix : ce dernier s'em-

de France depuis l'établissement de la monarchie françoise dans les Gaules, t. I, p. 43, 44, 45, 46.)

L'abbé Velly.

« Les envoyés du roy à leur entrée dans Saint-Martin entendirent ces paroles du pseaume XVII : Vous m'avez revêtu de force pour la guerre; vous avez supplanté ceux qui.... Ce qui arriva sur les bords de la Vienne fut une confirmation de cet heureux pronostic. L'armée ne savoit où passer cette rivière. Une biche s'élança à la vue de tout le camp et leur découvrit un gué. Un troisième prodige plus frappant encore ne laissa plus de doute sur le succès de cette entreprise. On vit en l'air un feu qui sembloit s'allumer sur le haut de l'église Saint-Hilaire et vint se poser sur la tente de Clovis. Les deux armées se rencontrèrent dans les plaines de Vouillé près de Poitiers. On en vint aux mains : les deux rois se choquèrent. Clovis plus vigoureux ou plus adroit renversa Alaric et lui porta un coup dont il expira. Rien ne résista plus au vainqueur : il soumit à son empire tout le pays qui s'étend depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées. » (*Histoire de France*, t. I, p. 57.)

Il est inutile de dire que tous les modernes, et entre autres Anquetil et Simonde-Sismondi, ont été les échos fidèles des auteurs précédents.

Résumons-nous. Que résulte-t-il de ces citations? Qu'un fait a été avancé par un historien, *Grégoire de Tours*, et adopté textuellement par tous les autres. Élaguons donc de ce fait primitif les broderies amplificatives dont on l'a entouré et le vieux merveilleux qui le décore, et demandons-nous à quoi il se réduit au fond? Il se réduit simplement à ceci : qu'une bataille a eu lieu entre les Goths et les Franks, dans laquelle les premiers furent battus; que Theudrich profita de la victoire pour aller lever du butin en Auvergne, et qu'ayant essayé de pousser plus loin il éprouva un revers, et revint à la hâte rejoindre son père à Paris. Jusque-là nous sommes parfaitement d'accord avec Grégoire de Tours. Il ajoute, il est vrai, que Theudrich soumit toute cette contrée jusqu'aux frontières des Burgondes; mais vingt-sept pages plus loin se trouve l'aveu qu'après la mort de Chlovis il ne resta rien de ces conquêtes. Or, sans emprunter le témoignage de Procope, de Cassiodore et du Père Daniel lui-même (t. I, p. 52), voici un auteur du même temps qui va marquer cet aveu d'un sceau ineffaçable.

« Hlodwig, chef des tribus frankes, cherchant à dominer en Gaule avec » l'appui des Burgondes déclara la guerre aux Goths, les battit et fit mourir » le roi qu'il avait vaincu. (Ce dénouement était en effet beaucoup plus » dans les mœurs de Chlovis, que la romanesque passe d'armes sortie de l'i- » magination des chroniqueurs du moyen âge.) Mais aussitôt que Theodorich

pressa de céder à son cousin Athalrich tous les pays situés au delà du Rhône, d'Arles à Grenoble et de Toulon à Genève, et borna ses états de ce côté à la rive droite du fleuve. Le nouveau roi des Burgondes, Sigismond, ne descendait vers le midi que jusqu'à l'Isère. Bien que ce petit triangle, baigné à l'ouest et au nord par le Rhône, offre à l'histoire générale une moisson peu abondante, il est indispensable de s'y arrêter un instant pour voir comment y vivaient les Burgondes.

Depuis un siècle qu'elle occupait la Gaule, cette vigoureuse peuplade d'hommes de sept pieds ne s'était modifiée dans aucune de ses habitudes. Stationnaires par instinct et laborieux, les Burgondes semblaient être venus comme ouvriers de la conquête. Ils traînaient en passant le Rhin autant d'outils que d'armes de guerre; tous les maçons, les charpentiers, les forgerons qui mirent les tribus étrangères à l'abri des injures de l'air, et relevèrent çà et là les ruines des invasions, étaient burgondes. Vivant de peu, car l'ail et les ognons faisaient leurs seules délices, ils se contentaient d'un modique sa-

» le roi d'Italie apprit cette catastrophe il passa les Alpes, énleva aux Franks » tout le pays dont ils s'étaient emparés et le remit sous l'obéissance des » Goths. »

« Adversus Alaricum Hludwicus Francorum princeps Galliæ regnum affectans Burgundionibus sibi auxiliantibus, bellum movit, fusisque Gothorum copiis ipsum postremò regem apud Pictavos superatum interfecit. Theudericus autem Italiæ rex dùm interitum generi sui comperisset confestim ab Italiâ proficiscitur, Francos proterit, partem regni quam manus hostium occupaverat recepit, Gothorumque juri restituit. » (Isidorus Hispaliensis, *Historia Gothorum*).

laire et rien n'altérait leur expansion joyeuse manifestée à tout propos par des chants. L'organisation politique se rapprochait beaucoup de celle des Wisigoths leurs voisins auxquels ils tenaient, d'ailleurs, par le lien des croyances ariennes. Comme sur les deux rives du Rhône, la population chez eux était divisée en plusieurs classes d'hommes libres : il y avait des chefs suprêmes optimates et des nobles. Les anciens possesseurs du pays se gouvernaient eux-mêmes à l'instar de leurs compatriotes de la Gothie, et gardaient précieusement dans leurs curies et dans les sénats des cités la tradition des mœurs et des libertés romaines. La nécessité de concilier les intérêts de ces deux fractions si différentes du même empire, et d'amener au même tribunal le Burgonde et le Romain, avait inspiré la rédaction de la loi dite Gonbete, du nom de Gondobald, son auteur. Dans ses dispositions principales, au milieu des réminiscences du code Théodosien et des lois gothiques, dominait un but d'humanité qui donne une idée très-favorable des mœurs de la nation. Tout homme qui n'avait pas de bois pouvait aller en couper librement dans la forêt d'autrui, en respectant les arbres fruitiers et les sapins. Le mari qui abandonnait sa femme lorsqu'elle n'était coupable ni d'adultère, ni de maléfices, ni de violation des tombeaux, la mettait en possession de tous ses biens. Quiconque refusait l'hospitalité encourait une amende de trois sous [1]. L'office de roi aurait été à ce qu'il

1. Lex Burgundiouum, lib. IV, tit. XXXIII, tit. XXXIV, tit XXXVIII.

paraît héréditaire, si les successeurs présomptifs n'eussent manqué de patience; mais ils anticipaient toujours, et, l'ambition soufflant, le barbare reparaissait dans toute sa rudesse. Sigismond, prince doux et religieux, ne put échapper à la fougue de cette brutale nature, que le christianisme même ne modérait pas.

Veuf de la fille de Theodorich, il venait de se remarier; et comme la plupart des marâtres, sa seconde femme voyait avec répugnance un fils que la première lui avait laissé. Un jour de fête il arriva que cet enfant, reconnaissant sur elle les vêtements de sa mère, lui dit avec amertume : « Tu n'étais pas digne de te couvrir de ces parures, qui ont appartenu à ta maîtresse. » Celle-ci, furieuse, courut vers son mari, et employa mille artifices à lui persuader que l'enfant en voulait à ses jours. Il suffisait de toucher dans les palais la corde du parricide, pour qu'elle produisît une vibration sinistre. Sigismond, alarmé, donne du vin à son fils, l'enivre et le fait étrangler pendant son sommeil. Le crime commis, il fut désespéré : caché au fond d'un monastère, il s'efforçait jour et nuit de laver ce sang innocent par ses larmes et ses prières; mais le repentir vint trop tard[1]. Au chant des psaumes mortuaires qu'on récitait sur la tombe de l'enfant, la vieille Chlotilde sentit s'éveiller dans son cœur une ancienne et sanglante haine. Elle réunit ses quatre fils, et leur parla

1. Gregorii Turon., *Hist.*, lib. III, p. 94.

ainsi : Chers enfants, si vous voulez que je ne regrette point de vous avoir nourris, il faut venger votre mère. Gundioch, le roi des Burgondes, avait quatre fils, Gondobald, Godogesil, Chilperich et Godomar. A sa mort, Gondobald massacra Chilperich qui était mon père ; et par ses ordres ma mère fut précipitée dans un puits une pierre au cou[1]. Il y a trente ans que leur sang crie vengeance ; mes fils, écoutez la voix du sang ! — Peu de mois après ce discours, les quatre frères entraient chez les Burgondes, Sigismond tombait dans leurs mains ; le féroce Chlodomer lui appliquait la loi du talion, à lui et à toute sa famille, et des cris lamentables sortaient un moment du puits de Coloumelle (près d'Orléans). Mais à cette malheureuse époque le meurtre engendrait le meurtre : Chlodomer, ayant voulu aller recueillir l'héritage de sa victime, trouva les Burgondes en armes ; leurs longues chevelures enduites de beurre rance étalent dressées pour le combat. Godomar, le *hendinos* ou chef national, attendait les Franks au crâne nu dans la presqu'île du Rhône et de l'Isère. Après un court engagement, il feignit de prendre la fuite : aussitôt Chlodomer, emporté par son ardeur, devance les siens ; il ne tarda pas à s'apercevoir de son imprudence. Mais comme il se disposait à tourner bride, il aperçut devant lui un drapeau semblable aux siens, et entendit des voix qui l'appelaient en disant : Par ici, Chlodomer, par

1. Gregorii Turon., loc. cit., p. 95.

ici, nous sommes tes fidèles! — Il y courut, et tomba au milieu des ennemis. Ceux-ci, lui coupant la tête, l'élevèrent avec sa longue chevelure royale au bout d'une lance et, portant cette lugubre enseigne, revinrent sur les Franks, qui se débandèrent à sa vue[1].

A partir de ce moment, en suivant les chefs des tribus frankes, on ne cesse de marcher dans le sang. Tandis que Clothaire égorgeait les enfants de Chlodomer, et que Theudrich s'enivrait de carnage en Thuringe, Childebert, cherchant une proie, rôdait avec sa bande germanique vers les frontières de l'Auvergne. Tout à coup le bruit se répandit que Theudrich avait succombé dans son expédition. Tressaillant de joie à cette nouvelle, Childebert se jette sur ces terres que Theudrich regardait comme siennes, parce qu'il les avait ravagées le premier. Un traître (il y en avait toujours parmi les sénateurs arvernes), un traître nommé Arcadius lui ouvre les portes de Clermont. Mais il n'eut pas le temps de voir se lever les brouillards qui voilaient cette belle Limagne où il brûlait d'entrer. L'annonce de la victoire et du retour de son frère le fit sortir promptement de l'Auvergne, et il jugea plus prudent de se rabattre sur Narbonne. Amal-Rich ne s'attendait pas sans doute à cette visite. Elle lui coûta cher. Alléguant de prétendus mauvais traitements exercés sur Chlotilde, sa sœur, Childebert surprit Amal-

1. Gregorii Turon, *Historiarum*, lib. III, p. 96. (Agathias, *Histoire des Francs*, t. II, recueil de D. Bouquet.)

Rich en pleine paix et faillit l'assassiner. Pendant qu'il allait à toutes voiles rallier son armée d'Espagne, la Narbonnaise et la Septimanie furent mises au pillage. Childebert prit tout ce qui pouvait s'emporter et, malgré le zèle religieux dont à l'exemple de son père il essayait de masquer ses rapines, il ne se fit aucun scrupule de dépouiller les églises jusqu'aux murs. Calices, patènes d'or, boîtes d'évangiles incrustées de pierres précieuses, rien n'échappa à son avidité. Il transportait tout ce butin dans le nord avec sa sœur : le butin seul y parvint sans accident. Chlotilde périt en chemin : on ne dit pas de quel genre de mort ; mais en considérant la cruauté avare de son héritier, le deviner n'est pas difficile.

Cependant la demi tentative de Childebert avait ému Theudrich. Il en prit occasion de venir faire de nouveau acte de souveraineté en Arvernie. Lançant sur ce malheureux pays l'armée de Thuringe, il livra tout à la dévastation et au pillage. Les pauvres habitants de Clermont et ceux des campagnes s'étaient réfugiés avec ce qu'ils avaient de plus précieux dans la basilique de Saint Julien. Les Franks, pour qui rien n'était sacré, enfoncèrent les portes et souillèrent l'église de toute sorte d'excès[1]. Ce funeste Africain, l'instigateur des premières invasions, le complice acharné des Franks, Quintianus, ne resta pas étranger au massacre. Un prêtre nommé Proculus, qui avait blessé son amour propre, fut égorgé

1. « Theodoricus verò cum exercitu Arvernos veniens totam regionem devastat ac proterit. » (Gregorii Turon., *Hist.*, lib. III, p. 101.)

sur l'autel même, et ceux qui refusaient de s'associer aux complots de cet étranger disparurent pour toujours. Theudrich, en partant, laissa dans Clermont, occupé comme point stratégique sur lequel devaient s'appuyer désormais ses incursions, un corps de troupes sous le commandement de Sigibald. Ce mauvais leude, non moins affamé de butin que son maître, s'élançait la nuit de Clermont comme un vautour de son aire, et n'y rentrait jamais que les mains pleines et teintes de sang. Les Arvernes avaient sans cesse l'arc tendu et une flèche prête pour Sigibald, et l'on regarda comme un grand miracle de Saint-Julien qu'il eût pu sortir vivant d'une maison où il s'était endormi[1]. Ce prodige ne se serait certainement pas renouvelé; mais comme l'épée d'un chef frank se plongeait aussi souvent dans le sein d'un leude que dans celui d'un ennemi, la vengeance ne se fit pas attendre: Theudrich le tua de sa propre main.

Sur ces entrefaites le pouvoir s'était déplacé chez les Goths. Amal-Rich, à son arrivée en Espagne, avait trouvé dans Theuda, son duc, un meurtrier, au lieu du général habile qu'il allait chercher. Cet assassinat passé en usage dans les mœurs gothiques (car la faculté barbare de punir par le fer les princes infidèles à leur devoir faisait partie, pour ainsi dire, du droit national)[2] donna l'autorité suprême à Theu-

1. « Sygibaldus autem cum Arverno habitaret multa mala in ea faciebat. — (Gregorii Turon., *Hist.*, lib. III, p. 109.)

2. « Sumpserant enim Gothi hanc detestabilem consuetudinem ut si qui-

da. La transition d'un gouvernement nouveau à un gouvernement détruit, ne s'opère jamais sans traverser un moment d'incertitude et de trouble dont les ennemis extérieurs manquent rarement de profiter. A la nouvelle du meurtre d'Amal-Rich, les Franks reparurent en Gothie, et s'en retournèrent comme de coutume traînant après eux des chariots qui pliaient sous le poids du butin et emmenant dans la basterne de Theodebert, leur chef, la Placidie du sixième siècle, Deuteria, matrone de Cabrières, perfide par vanité, par ambition adultère.

L'usurpation homicide est comme l'épée de l'empereur Marius, qu'on tourna contre celui qui l'avait faite. Après seize ans de règne, un coup de poignard précipita Theuda du trône que le glaive lui avait donné. Theudiscla, son successeur, allumait à peine les flambeaux pour ses orgies honteuses, que les rics wisigoths envahissant la salle du festin, les soufflèrent, et le tuèrent dans les ténèbres. Agila eut le même sort et, vers 554, laissa au brave Athanagild un pouvoir que celui-ci lui disputait depuis cinq ans les armes à la main. Pendant que l'énergie des Goths s'épuisait dans ces luttes intestines, les Franks avançaient en Aquitaine : bien qu'ils fussent arrêtés de temps en temps par les mêmes causes qui enchaînaient leurs voisins, que l'oncle se liguât avec le neveu, que le fils marchât contre son père, ils finissaient par se délivrer de ces embarras

eis de regibus non placuisset gladio eum adpeterent, et qui libuisset animo hunc sibi statuerent regem. » (Idem, ibid., lib. III., p. 119.)

intérieurs à la manière barbare, et poursuivaient leur but. Déjà la dynastie burgonde avait disparu devant leurs framées, après cent vingt ans seulement d'existence. En recueillant la succession de Godomar, Guntchram, le fils de Chlotaire Ier, se substitua lui et les siens à la dynastie éteinte. Il n'y eut pas conquête dans la véritable acception de ce mot : le fait quel qu'il soit, qui constitua Guntchram roi des Burgondes, ne peut avoir d'autre signification que celle d'un pacte volontaire, en vertu duquel un noble frank remplace dans le commandement un noble burgondien. Rien ne fut changé par cette transaction politique : la nation conserva son nom, son territoire et ses lois; et au lieu d'obéir à un prince appelé Godomar, elle eut un roi nommé Guntchram.

Une partie de la peuplade franke s'étant ainsi fondue dans la masse des Burgondes, et apportant par son activité la force d'initiative qui manquait à ces derniers, les deux fractions de la race germanique se trouvaient pour ainsi dire entrer en ligne à la fois contre les Wisigoths, qu'elles pressaient au nord et à l'est. Il semble qu'elles auraient dû profiter de cette occasion qui les réunissait dans un but commun, pour faire un effort vigoureux et refouler les Goths au delà des Alpes et au delà des Pyrénées. Le contraire arriva. C'est précisément à cette époque favorable qu'un rapprochement s'établit entre la nation wisigothe et la nation franke. Les deux principaux chefs de celle-ci épousèrent les filles d Athanagild

Brunehild et Galswintha; et par l'effet du *morgengabe*[1], ou douaire qui leur fut donné par les époux, le Bordelais, le Limousin, le Quercy, le Bigorre, le Béarn, et très-probablement aussi l'Albigeois et cette large bande du territoire provençal qui se développe entre la Durance, le Rhône, la Méditerranée et les Alpes, sur laquelle Sighbert avait des prétentions, revinrent aux Wisigoths. La magnificence des fils de Chlotaire dans le *don du matin*, démontre mieux que ne sauraient le faire toutes les dissertations, le peu de réalité du pouvoir qu'ils s'attribuaient dans ces provinces. On a déjà vu, avec Theudrich, ce qu'était ce pouvoir : nous en définissons pour la dernière fois le seul et véritable caractère.

Il suffisait qu'un noble frank eût passé la Loire avec une bande de Germains, pour que le pays qu'il privilégiait de ses ravages fût censé lui appartenir, et lui appartînt à son avis, dès qu'il l'avait dévasté. A peu de différence près, s'il y en a même, le droit des successeurs de Chlovis sur l'Auvergne ou sur l'Albigeois, ressemblait au droit de chasse des tribus sauvages dans leurs forêts. Comme le grand chef des peaux rouges, le grand chef des Sicambres à la tête rasée, au sommet de laquelle s'élevait seule une touffe de cheveux, venait périodiquement piller les cantons qu'il s'était choisis. Quand il croyait pouvoir scinder sa troupe sans péril pour son retour,

1. Don du matin.

il en installait une partie dans la première cité venue sous les ordres de quelque parent ou de quelque leude, et regagnait le nord. Son leude, aux jambes nues, se parait alors du titre romain de duc et de comte, comme on voit les nègres qui vont nu-pieds se parer d'épaulettes et de chapeaux à plumes. Sans cesse à cheval, il n'était occupé qu'à glaner les épis oubliés par son maître, et à pousser ce vol à main armée, appelé tribut, aussi loin qu'il pouvait s'étendre[1]. Quant à l'autorité qu'il exerçait au nom de tel ou tel chef de section germanique résidant à Metz ou à Soissons, elle était nulle partout où ses lances ne brillaient pas.

La nation aquitanienne vivait donc courbée du côté de la Loire et du Rhône sous ce déploiement quotidien de force brutale, et enchaînée vers la Garonne et les vallons pyrénéens par la domination hispano-gothique. Tous les jours elle se sentait serrée de plus près et plus avilie. Enfin, lassée de se voir le jouet de ces deux peuples étrangers qui se battaient sur son sein et la meurtrissaient jusqu'au sang en se disputant ses dépouilles, elle essaya de se lever. Avant d'exposer en détail ce grand événement national, arrêtons-nous au milieu du sixième siècle; et tandis que les ombres de Brunehilde et de Fredegonde jettent leur reflet lugubre sur l'histoire du nord, reprenons où nous l'avons laissée naguère la marche des idées.

1. Voir dans Grégoire de Tours, ch. 16 du liv. III : et plus loin.

ÉTAT SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE.

Les sciences ont le pas cette fois sur la littérature. C'était un poète bordelais qui avait, à proprement parler, fermé le quatrième siècle; ce fut un médecin de Bordeaux qui ouvrit le cinquième. Marcellus Empiricus, le plus célèbre praticien de son temps, après avoir tenu toute sa vie le caducée d'Esculape dans l'Aquitaine, obtint les respects de la postérité qui le jugea digne d'être inscrit parmi les princes de la médecine. Nous ne savons, toutefois, si l'ouvrage qu'il a laissé peut faire confirmer cet arrêt. Divisé en trente-quatre livres, ce traité de thérapeutique embrasse toutes les maladies et propose non pas un, mais dix spécifiques souverains contre chacune d'elles. Pour le mal de tête, par exemple, Marcellus dit :

Prenez les os de la tête d'un vautour[1]...

Enfermez un jeune coq pendant un jour et une

1. « Ossa de capite vulturis prosunt capiti dolenti.
» Gallinaceus pullus inclusus abstinetur nocte et die, » etc.
« Murenarum pellium exustarum cinis ex aceto, » etc.
« Cochleæ matutinum rorem pascentis caput arundine præciditur et in linteolo licio alligatur colloque suspenditur, continuò medetur.
» Fracto capiti tela aranei ex oleo et aceto imposita, » etc.
« Cornu cervini exusti cinis inlitus, » etc.
« Lanam oviculæ de inter femora velles et combures et in aceto, » etc.
« Adeps vituli marini, ficulni caules in aceto excocti, hibisci radix cum lupino, flos visci, » etc.
« Mulierem quam tu habueris ut nunquam alius inire possit, facies hoc: lacertæ viridis vivæ sinistrâ manu caudam curtabis eamque vivam dimittes, caudam donec immoriatur eâdem palmâ, » etc.

nuit : attachez-vous ensuite sa plume ou sa crête autour du col, et la migraine se dissipera sur-le champ.

La cendre des lamproies calcinées bien imbibée de vinaigre est excellente.

Si l'on coupe la tête d'un limaçon au moment où il aspire la rosée du matin, et qu'on la suspende au cou enfermée dans un sachet, la douleur va cesser aussitôt.

Une toile d'araignée trempée dans l'huile et le vinaigre, et qu'on s'applique sur le front, emporte le mal à l'instant.

Un liniment de corne de cerf brûlée et d'eau de roses est encore plus efficace.

Une poignée de laine de brebis coupée entre les cuisses et saturée de vinaigre, enlève, quand on la pose sur les tempes, la migraine la plus ardente.

Votre tête bat-elle comme si elle allait se fendre, frottez-vous le front et les tempes avec le suc du lierre noir.

On portait alors toute la barbe en Aquitaine, et la mentagre s'y montrait fréquemment ; mais elle ne résistait pas au traitement de Marcellus. Il la guérissait avec la graisse des veaux marins, les tiges de figuier cuites dans le vinaigre et la fleur du gui. Mais la plus précieuse de ses recettes était celle qui prévenait une certaine maladie de l'âme difficile à guérir.

Si vous voulez que votre femme n'en aime jamais d'autre, voici, disait le médecin, ce que vous avez à faire. Coupez avec la main gauche la queue d'un

lézard vert, lâchez vite l'animal et laissez mourir le tronçon coupé dans votre main. Il suffira de le faire toucher à votre femme.

La liste de ces merveilleux préceptes est close par un épilogue en vers dans le genre de l'*exegi monumentum* :

Tout ce qu'Apollon apprit à son fils, tout ce qu'Achille apprit [de Chiron,
Tout ce que Machaon et Podalire retinrent des leçons de leur [père,
Qui, changé autrefois en serpent,
Vécut dans les magnifiques temples du mont Palatin;
Tout ce qu'enseigna le vieillard de Cos, tout ce que l'Abdéritain [daigna conseiller,
Tout ce que le logos, la méthode, la science empirique dérou- [lent,
Tout se trouve dans ce livre, résumé des systèmes divers[1]...

Après avoir lu Marcellus, on conçoit qu'il ait fait changer le sens du mot *empirique* pris d'abord en bonne part; et, quel que soit le rang que lui accorde la science moderne, il semble qu'on ne saurait lui refuser sans injustice l'invention du charlatanisme. Autant son esprit s'était égaré dans les régions aventureuses, autant celui du poète Sanctus, son compatriote, se renferme dans de justes limites. Puisant ses inspirations aux sources chrétiennes, Sanctus nous offre le spectacle de cette lutte qui

1. « Quod natum Phœbus docuit, quod Chiro Achillei,
» Quod didicère olim Podalirius atque Machaon
» A genitore suo, » etc.
(*Principes medicinæ*, Cornario editi, t. II, p. 251.

s'établissait déjà entre la forme ancienne et l'idée nouvelle. On distingue déjà chez lui l'espèce de transaction qui va s'opérer dans la littérature : tous les types resteront les mêmes, seulement le Christ et les saints y prendront place à côté des muses et de Jupiter. Parmi d'autres poésies, aujourd'hui perdues, Sanctus a laissé une églogue à laquelle le baptême n'ôte rien de sa grâce et de sa douceur.

Égon Buculus et Tityre s'entretiennent sous les saules comme les bergers de Virgile, et le dialogue suivant s'engage entre les deux premiers.

EGON.

Pourquoi, Buculus, seul, triste [1],
Et les yeux baissés, gémis-tu si douloureusement?

1. AEGON.

Quidnam solivagus, Bucule, tristia
Demissis graviter luminibus gemis ?
Cur manant lacrymis largifluis genæ ?
Fac ut norit amans tui.

BUCULUS.

Ægon, quæso, sinas alta silentia
Ægris me penitùs condere sensibus.
Nam vulnus reserat qui mala publicat :
Claudit qui tacitum premit.

AEGON.

Contra est quam loqueris : recta nec autumas.
Nam divisa, minus sarcina fit gravis :
Prodest sermo doloribus
Et quidquid tegitur sævius incoquet.

BUCULUS.

Scis, Ægon, gregibus quàm fuerim potens :
Ut totis pecudes fluminibus vagæ
Complerent etiam concava vallium
Campos et juga montium.
Nunc lapsæ penitùs spes opis est meæ :
Et longiùs peperit quæ labor omnibus

Pourquoi voyons-nous les larmes ruisseler sur tes joues ?
Conte ta peine à ton ami.

BUCULUS.

Egon, souffre, je t'en conjure, qu'un profond silence
Enveloppe mes sens émus.
En publiant ses maux on montre sa blessure,
On la dérobe en se taisant.

EGON.

Ami, tu es dans l'erreur, c'est le contraire qui arrive :
Le fardeau divisé devient moins lourd,
Et la parole soulage ;
Tandis que plus on cache sa douleur, plus elle s'envenime.

BUCULUS.

Tu sais, Egon, combien j'étais riche en troupeaux :
Ils erraient le long de tous les fleuves,
Ils remplissaient le creux des vallons,
Ils couvraient les plaines et le haut des montagnes.
Maintenant mon opulence s'est évanouie :
Deux jours ont suffi pour anéantir les labeurs de toute ma vie.
Tant la course du mal est rapide !

EGON.

Nous avons appris que ce fléau cruel se glissait partout comme [un serpent,
Il a ravagé d'abord la Pannonie, l'Illyrie
Et la Belgique, et voici que maintenant
Il dirige vers nous son vol fatal.

Vitæ temporibus perdita biduo.
Cursus tam citus est malis !

AEGON.

Hæc jam dira lues serpere dicitur.
Pridem Pannonias, Illirias quoque
Et Belgas graviter stravit : et impio
Cursu nos quoque nunc petit.

(*Maxima bibliotheca veterum patrum*, editione Lugdunensi, t. VI, p. 376.)

Buculus décrit l'épidémie et s'étonne que les troupeaux de Tytire n'en aient point reçu l'atteinte. Ce dernier, qui est chrétien, déclare qu'il n'a eu, pour éloigner la contagion, qu'à tracer avec de la craie une croix sur le front de ses bestiaux. Buculus promet aussitôt d'adorer ce Dieu et d'abandonner la vieille erreur, car elle est, dit-il, *trompeuse et vaine*[1].

Quoique le christianisme n'eût pas, comme on le voit, conquis toutes les âmes, et que, dans les campagnes surtout, l'ancien culte lui disputât encore le terrain pied à pied, il s'était néanmoins éloigné d'une manière assez sensible de sa simplicité primitive. Cette déviation, forcée selon nous, car la formule trop subtilement philosophique de la prédication des apôtres n'avait peut-être aucune chance de percer l'écorce matérialiste des masses, accoutumées aux pompes du polythéisme ; cette déviation, qui produisait tant d'hérésies, suscita l'énergique protestation de Vigilantius. Enfant du peuple, car il naquit dans la taverne d'un cabaretier de Comminges, Vigilantius possédait une de ces organisations fortes qu'il faut, en temps de controverse, pour résister aux flots de l'erreur. Dès qu'il eut recueilli la science des livres, il se hâta d'étudier la science des hommes. Ce grand registre de la vie, où chaque peuple écrit en passant, où chaque jour laisse sa page, fut consulté par lui dans tous les pays. Disant adieu aux Pyrénées, l'ardent pèlerin alla porter en Italie

1. Nam fallax et inanis est.

une lettre de Sulpitius Severus à saint Paulin; de Rome il passa dans la Palestine, et, après avoir vu saint Jérôme et s'être agenouillé au jardin des Oliviers et à Bethléem, il poussa jusque dans la vieille Égypte : puis, quand il eut foulé sous ses pauvres sandales la terre d'Orient et d'Occident, riche de ses laborieuses observations il regagna le toit paternel. Là, voyant que les plantes parasites du paganisme fleurissaient au pied même des autels du Christ, il éleva la voix pour ramener l'Église à la lettre de l'Évangile.

Il appelait idolâtres ceux qui adoraient les martyrs. Il combattait la trop grande multiplicité des miracles qui s'opéraient dans leurs églises, et la coutume pernicieuse pour les mœurs d'y célébrer les veilles de la nuit. Les jeûnes, le célibat des clercs, les vœux monastiques, ne trouvaient point grâce à ses yeux. Il désapprouvait également (sans doute pour en avoir reconnu l'abus sur les lieux) l'envoi des aumônes à Jérusalem, et condamnait avec force l'usage païen d'allumer des cierges sur les tombeaux des saints [1].

Ces opinions, résultat d'une intention droite, l'entraînèrent dans une polémique personnelle avec saint Jérôme, dans laquelle le célèbre solitaire de Bethléem n'eut pas du moins l'avantage de la modération

1. C'était exactement ce que disait Lactantius des païens de son temps: « Accendunt lumina velut in tenebris agenti. Nunc igitur mentis suæ compos putandus est qui auctori et datori luminis candelarum ac cerarum lumen offer pro munere. » (Divinæ Institutiones.)

et du bon goût. Le reste de sa vie s'écoula utilement dans l'humble direction d'une église de Catalogne.

Quand le ciel est obscur, l'étoile qui brille par moments, après le passage des nuées, paraît encore plus étincelante : ainsi au fond de ce siècle, que le déclin du grand soleil de Rome plongeait de plus en plus dans l'ombre, le véritable talent resplendit d'un double éclat. Rutilius le Toulousain ou le Picton [1] porte une couronne de poète qu'on dirait éclose aux beaux jours d'Auguste, tant les fleurs en sont fraîches, odorantes et vivement coloriées. Païen de cœur et d'enthousiasme, le noble Gallo-Romain, qui avait été décoré des plus hautes dignités de l'empire, personnifie la société antique mourant sur le siége d'ivoire en invoquant les dieux et en maudissant le christianisme. La magie de ce nom gigantesque de Rome rayonne encore dans toute sa puissance aux yeux de Rutilius : il croit à sa gloire malgré ses défaites, à son triomphe malgré les barbares, à son immortalité, quoique le frisson de la mort agite et glace tous ses membres. Les colères et les espérances des patriciens s'exhalent dans ses vers avec une vigueur et une éloquence admirables. Il nous reste des anciens peu de morceaux plus éclatants que l'éloge de Rome, plus énergiquement trempés que la malédiction de Stilicon, plus amers que les

1. Tillemont (*Histoire des empereurs*; règne d'Honorius, art. 67) et dom Vaissette (*Histoire générale du Languedoc*, t. I, p. 710) le croient de Toulouse; les auteurs de l'*Histoire littéraire* (t. II, p. 68), de Poitiers. Ce dernier sentiment paraît plus vraisemblable.

sarcasmes qu'il lance sur les Juifs et les moines [1].

Comme contraste pour le talent, le caractère et les convictions, il est impossible de se figurer rien de plus opposé à Rutilius que l'écrivain qui vient ensuite. Sulpitius Severus, né dans la cité des Agenniens, était aussi doux, aussi sincèrement chrétien, aussi calme le style à la main, que l'autre se montrait véhément, attaché au paganisme, impétueux en écrivant. Disciple dévoué de saint Martin, Sulpitius se consacra sans relâche à l'exaltation de son maître. La vie de cet apôtre du Poitou apparaissait dans le vague et les tenèbres du cinquième siècle, comme un de ces météores qui mettent le monde en émoi. Sa longue lutte avec l'idolâtrie, son apostolat si glorieux, ses conquêtes, avaient saisi l'imagination du peuple. De ces monastères qui lui devaient leur existence sortaient des récits empreints du sombre merveilleux de l'époque : les vieillards les répétaient en racontant, non sans une sorte d'effroi religieux, comment l'anachorète était passé un jour dans le hameau; comment la statue de Diane ou de Cybèle avait été abattue, et comment une église où les cellules en terre des moines s'étaient élevées sur ses débris. C'est à ce moment que Sulpitius Severus publia la vie de son maître. Légendaire minutieux et fidèle, il ne perdit pas un seul des pas du héros chré-

1. Voir plus haut, pages 218, 242, 271.
« Rutiliani illi versiculi enodes sunt et nitidi: cultus verò ipse peregrinus potiùs quàm urbanus ne dicam arcessitus. » (Pontani epistola XXIII, *De rebus cœlestibus*.)

tien. Les auréoles de ses nombreux miracles illuminent chaque page du livre. Tantôt c'est un pin consacré que Martinus voulait abattre et dont les païens dirigeaient la chute vers lui, quand un signe de croix le fit tomber avec fracas sur les païens eux-mêmes. Tantôt les prières du saint renversent le colosse de Ligugé ; tantôt voyant venir à travers les blés un groupe précédé de linceuls flottants au vent, et persuadé que ces païens célèbrent la fête des mauvais génies, il leur crie d'arrêter, et ils ne peuvent faire un pas que lors qu'ayant reconnu qu'ils portaient un mort il leur donne la permission de continuer leur chemin. Tel est l'esprit général du livre, qui obtint une immense et universelle vogue. Sulpitius écrivit en outre des lettres, des dialogues et un sommaire court et sec, intitulé *Histoire sacrée*. La pensée, dans ces divers ouvrages, bien que froide et habillée d'une latinité détestable, plait cependant par sa limpidité et par la tranquille conviction qu'elle respire [1].

La même intervention céleste dans les choses humaines imprime un cachet mystérieux sur les productions de Paulinus, évêque de Béziers. On eût dit

1. Lefranc de Pompignan, notre illustre compatriote, le juge autrement : « Il faut ajouter à la louange de Sulpitius, pour qui cet éloge d'avoir été le *premier écrivain* de son temps seroit médiocre et fort au-dessous de son mérite, que ses écrits ne sont pas de beaucoup inférieurs aux ouvrages des auteurs latins les plus estimés; preuve incontestable de l'éducation qu'on recevoit alors dans les écoles gauloises.» (*Mélanges de poésie, de littérature et d'histoire*, par l'Académie des Belles-Lettres de Montauban; 1755, p. 83.)

que le terrible tremblement de terre qu'essuya cette ville en 419, avait ébranlé toutes les têtes. Les prodiges se multiplièrent : Jésus-Christ était apparu sur le mont des Oliviers; une main invisible avait écrit le signe de la croix sur les habits des Juifs et des païens, qui, frappés de terreur, se jetaient partout aux pieds de l'Église. Paulinus fut l'historien de cette période miraculeuse. Tandis qu'il la retraçait à Béziers, Jean, dit Cassianus, composait à Marseille ses Institutions monastiques. Profondément versé dans la discipline des cloîtres d'Orient, qu'il venait de visiter à cet effet, il donna douze livres de règlements destinés aux moines d'Aquitaine, et sept demandés par le célèbre monastère de Lérins. Des traités de théologie mystique sur la grâce, l'incarnation, l'hérésie de Pélage [1] complètent la liste de ses œuvres.

Il faut se garder d'oublier l'auteur anonyme des Actes du martyre de saint Victor, dont nous avons cité la belle narration [2]. A cette époque se rattachent le Commentaire sur la Genèse et l'épître morale de Claudius-Marius Victor, autre Marseillais. Le premier de ces ouvrages est un poëme plein d'obscurité et de facture lourde et commune. On peut en juger par ces vers du début, les meilleurs peut être de la paraphrase.

Avant la création des cieux, de la lumière, et des ténèbres du [monde,

1. Pélage niait le péché originel.
2. Page 131.

Avant l'existence de la forme, avant les choses et leur s

Il y avait une éternité sans commencement et sans fin
Gouvernée par un seul Dieu dans lequel vivait le Verbe
[
Et le bienheureux Saint-Esprit [1].

L'épître sur la *perversité des mœurs de son* offre çà et là quelques jets de lumière qui éc sent cette phraséologie nébuleuse.

O Salmon, considère donc notre destinée [2]!
Regarde l'état de la patrie et dis-moi quelle satisfaction
[donner à t
Nos patrimoines, nos richesses, les campagnes de nos
Le repos de nos jours, tout est devenu la proie des Ba
A quoi sert maintenant d'avoir édifié pour des siècles
[de
D'avoir entassé tant de rochers afin d'élever des théât
Le mal intérieur nous dévore, une guerre terrible
Nous écrase sous une épaisse nuée de traits.
L'ennemi déploie d'autant plus de férocité qu'il est pl
[
Et cependant, ô douleur! partout où passa le Sarmate,
Où le Vandale a secoué ses torches, où les coursiers
[laissé l'empreinte de leurs pas
Quoique l'avenir soit incertain et que nos bras s'épuis
[pu

1 Antè polos, cœlique diem, mundique tenebras,
Antè operum formas et res et semina rerum,
Æternum sine præteriti, sine futuri, etc.

2. Dic igitur, Salmon, quæ rerum nunc tibi sors est!
Quis patriæ status est? quid te delectat in illâ?
Namque agris opibusque hominum terræque colonis
Nunc primùm illæsæ turbato fœdere vitæ
Barbarus incumbit, etc.
(Cl.-M. Victoris *De perversitate suæ ætati*
Maxima bibliotheca veterum patrum, t. vu

Nous nous hâtons d'effacer les traces du ravage,
Et nous négligeons les biens perdus par notre faute,
Et nous souffrons lâchement que nos âmes s'endorment dans [la mort,
Et nous livrons notre col au joug et nos mains aux chaînes du [péché.
Mais la contagion des vices n'est pas grande dans votre ville
Si elle reste au-dessous des fureurs des femmes.
La nuit humide de la tombe m'aurait caché dans ses ténèbres
Avant que j'eusse achevé, ô Salmon! de peindre les mœurs de sexe
Qui, forcé par la loi de Dieu de vivre sous la loi de l'homme,
Ne pèche cependant, ô honte! que par notre complicité.
Échangerait-il donc, sans nous, contre ces étoffes de drap d'or [et de soie,
Contre ces pierres qu'apporte le marchand étranger,
Les héritages de nos pères?
Mais on ne rougit pas de s'attrister sérieusement
Si Lesbia se montre en public radieuse de diamants,
Si Pessina étale dix fois de suite une robe de pourpre neuve.
N'est-ce pas notre faute (Paulus et toi exceptés, cependant),
Si l'on chante Virgile à Phœnissa et Ovide à Corinne?
Si on applaudit aux vers d'Horace et aux comédies de Térence?
Oui, nous sommes les coupables : c'est nous qui fournissons [imprudemment
Cet aliment aux flammes, nous seuls devons être accusés.
Comment les femmes ne suivraient-elles pas nos exemples?
Plus elle sont vicieuses, plus elles plaisent à leurs stupides [époux.
Si l'on portait dans leurs cœurs la faux du Verbe,
Et qu'on tranchât les nœuds des vieux vices,
Aucune force ne prévaudrait contre les serviteurs du Christ,
Et l'arc des Centaures alains ne nous tiendrait pas cloués à terre.

Ce genre grave, qui remplissait tout à fait le but moral du christianisme, trouva un autre interprète distingué dans Orientius, évêque d'Auch. Son poème,

intitulé *Monitoire*, se divise en deux livres composés de distiques. Dans le premier, Orientius expose son plan et formule des conseils évangéliques ou des reproches contre la licence des femmes.

O vous tous qui êtes plus jaloux de recueillir les récompenses [éternelles
Que les joies périssables de cette vie,
Apprenez la voie qui ouvre les cieux, chasse la mort,
Et passe à côté des écueils :...
Apaisez la faim et la soif des pauvres et distribuez-leur vos [manteaux.
. . . .
Je ne dirai pas depuis quel temps
La beauté des femmes perd les peuples.

Le poète religieux emploie ensuite le second livre à combattre les mauvais instincts de l'âme.

L'envie, mère des crimes, se nourrit de fiel
Et des plus noirs poisons.
Rendre le frère odieux au frère et trop longue la vie des parents,
Tel est l'effet de l'avarice.
Notre premier soin doit être de repousser les séductions de la [gloire
Qui entraîne dans un précipice ses ambitieux amants.
La bouche qui ment prononce l'arrêt de mort de l'âme.
Modérez l'intempérance du palais.
Gardez-vous de laisser couler le vin à longs traits dans vos veines
De peur qu'il ne s'y change en poison [1].

1. Quisquis ad æternæ festinus præmia vitæ,
Perpetuenda magis quam peritura cupis,
Quæ cœlum reseret, mortem fuget, aspera vitet,
Felici currat tramiti disce viam.
Divide cum miseris pallia, pocla, cibos...
Non ego nunc repetam per tot jam sæcula quantos
Feminei vultus perdiderint populos.

De tout temps, l'agriculture avait fixé les regards des Aquitains instruits ; l'un des hommes les plus remarquables de cette époque, Palladius, composa un traité qui, par les détails curieux dont il abonde et le tableau exact qu'il présente de l'état agronomique au cinquième siècle, mérite de prendre place parmi lés meilleurs ouvrages de ce genre. Vingt-cinq ans après lui et vers 445, les deux Valerianus et les deux Prosper sortirent de la foule. Le premier des Valérianus, évêque de Cimiez, écrivit des homélies pleines d'éloquence; et l'autre, préfet du prétoire, des discours cicéroniens. Les Prosper consacrèrent leurs veilles à l'histoire. Celui qu'on surnomme Tyro fit une chronique, et, outre une lettre à saint Augustin sur les erreurs de Pélage, et cent six épigrammes, l'Aquitain signa la Vocation des Gentils, œuvre sans couleur où l'on ne rencontre de saillant que les citations que nous en avons détachées [1]. Sa chronique et celle de son homonyme consistent dans une série de faits suspendus chacun à une date comme un écriteau à son clou. Cette tendance aux travaux sérieux produisit encore le Cycle pascal de Victorius de Limoges. Divisée en huit colonnes, cette table serait utile si elle ne portait un stigmate d'imperfection chronologique évident. Salonius, évêque de Genève, par ses dialogues élégants

Namque subire solet nigri de felle veneni
Multiplicis mater criminis invidia.
(Orientii commonitorium, *Thesaurus novus anecdotorum Edmondi Martene*, t. v, p. 19.)

1. Page 272.

sur les Proverbes et l'Écclésiaste, ramena les lettres dans la voie religieuse. Elles s'y maintinrent quelques années, grâce aux poésies liturgiques du Viennois Claudius Mamertinus, aux écrits du Marseillais Gennadius, savant helléniste qui dressa un assez bon catalogue des hommes illustres et des auteurs ecclésiastiques, et enfin aux traités de Salvien, né à Trèves, mais dont la fougue et la véhémence (dans le traité de la *providence de Dieu* surtout) prouvent bien qu'il s'était assimilé les défauts et les qualités des hommes du midi [1].

Une période toute païenne par la forme succède à cet essor brillant de la littérature sacrée. Jean, le célèbre rhéteur, le *doux Anthedion* de Périgueux, poète plein d'art et de charme; Tonantius Ferreolus, qui avait la plus belle bibliothèque des Gaules, et s'en servait si heureusement; Lupus, couronné de la double palme du rhéteur et du poète, que l'admiration de ses auditeurs forçait de se partager entre Agen et la vieille Vesone, et le jeune Burgundio, plus remarquable par sa facilité, son génie et sa modestie, que par l'éloge de César [2], colorent d'un reflet de gloire vermeil encore, bien qu'affaibli, le couchant de ce siècle. En même temps s'éteignaient

1. P. 220, 221.

2. « Eminet tibi thematis celeberrimi votiva redhibitio, laus videlicet peroranda, quam edideras Cæsaris Julii : quæ materia tam grandis est ut studentum si quis fuerit ille, copiosissimus, nihil amplius in ipsa debeat cavere, quam ne quid minus dicat... Plerique laudabunt facundiam tuam, plurimi ingenium, toti pudorem. »

(C. Sollii Sidon. Apollin. *Epist.* lib. IX, epist. XIV.)

au barreau et dans la chaire des écoles, les voix éloquentes de Marcellinus le Narbonnais, de l'Arlésien Tetradius, de Thaumastius, l'honneur de Saint-Paul-Trois-Châteaux, de Petronius, d'Arles, le grave et savant jurisconsulte, de l'encyclopédique Consentius et de ce fameux Domitius de Clermont, qui, impassiblement drapé du manteau de l'Académie, ébranla trente ans les voûtes sonores de la salle du municipe en jetant à ses élèves, pâles de chaud et de crainte, l'invariable prélude des leçons antiques : *Ma mère était de Samos* [1]. A son illustre ami Sidonius Apollinaris, à Paulin de Périgueux et au noble Leo de Narbonne, était réservée la gloire de clore le siècle.

L'Eucharisticon de Paulin est un poème médiocre qui paraît plus froid et plus triste encore à côté des œuvres de l'évêque de Clermont. Trop de fragments de Sidonius sont passés sous les yeux du lecteur pour qu'on ait besoin d'entrer à son égard dans une analyse détaillée : en mettant de côté son caractère d'homme privé et le malheureux rôle qu'il joua comme homme public, et qui l'entraîna dans une suite de lâchetés politiques sans excuse, il lui reste un talent d'écrivain qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître et de proclamer grand. On lui a reproché de vieux mots et des phrases obscures [2] ; c'était lui faire un crime d'avoir vécu en son temps : l'accusation de sécheresse et de manque de goût,

1. « Samia mihi mater fuit. » (C. S. Sidon Apoll., *Epist.* lib. II.)
2. Vivès, lib. III, *De ratione dicendi*, cap. De Poetic.

n'est pas moins injuste [1]; car il pécherait plutôt par l'abus des qualités contraires. Le seul jugement impartial, et qui semble vrai de tout point, qu'on ait porté sur Sidonius, émane du plus sévère des critiques : « Caius Sollius Apollinaris est un écrivain exact, plein de mots choisis et de pensées assez fines qu'il renferme dans un style concis, en quoi il fait paraître quelquefois un peu d'affectation [2]. »

Poète, jurisconsulte et philosophe, Leo atteignit, disent ses contemporains, le point culminant des trois sciences qu'il aimait : la rouille des ans a dévoré les œuvres de celui qu'on appelait le *roi des chœurs de Castalie ;* mais elle n'a pu mordre sur sa vie, qui fut pure et employée au bien. Ministre d'Ewarich, Leo entra pauvre dans le palais et y mourut sans laisser d'autre héritage que le souvenir de ses bienfaits, les regrets du successeur de son maître et les bénédictions du peuple.

Un moment arrêtée par les débris de l'édifice païen, la littérature religieuse se creusa un lit profond dans le siècle suivant.

Après le roi législateur Gondobald, qui joignit à une prodigieuse facilité d'élocution tous les trésors de l'éloquence [3], et déploya dans la rédaction de son code une grande hauteur de vues et un singulier esprit de justice; Ruricius, évêque de Limoges,

1. « Sidoine a écrit d'une manière fort sèche et d'un fort petit goût. » (Le P. Rapin, *Réflexions particulières ;* deuxième partie, réfl. XVI.)

2. Jules Scaliger, *Hypercritique*, liv. VI, p. 822.

3. « Erat fando locuples et ex eloquentiæ dives opibus et facundus assertor. » (*Ennodii Vita*, p. 405.)

inaugura l'ère nouvelle. Ses lettres chrétiennes précédèrent celles d'Ennodius d'Arles, orateur et poète; car il composa un panégyrique de Théodorich d'Italie, qui n'est pas sans mérite, et des poésies religieuses. Mais toutes ces œuvres s'effacèrent devant le talent supérieur d'Avitus, évêque métropolitain de Vienne : placé de niveau par sa haute position avec les premiers personnages de l'époque, Avitus en est demeuré l'une des plus grandes figures. Les quatre-vingts lettres qu'il a laissées témoignent de son influence sur Chlovis et Gondobald, et de l'action politique exercée par lui au détriment des Wisigoths. Sans entamer le fond et en s'arrêtant à la superficie littéraire, on juge favorablement le style de ses épîtres et des homélies; il est moins pur, moins noble cependant qu'en ses poèmes. Avitus réussissait principalement dans la partie descriptive, comme il est facile de s'en convaincre par la lecture de ces vers extraits de sa Mosaïque [1] :

Les brouillards ne s'épaississent jamais sur ces beaux climats,
Les soleils printaniers n'ont pas besoin d'attendre la fuite de [l'hiver :
On n'y connaît ni les étés torrides,
Ni ces gelées qui jettent sur la plaine un manteau de neige.

1. Non hic alterni succedit temporis unquam
Bruma, nec æstivi redeunt post frigora soles :
Vel densante gelu canescunt arva pruinis.
Hic ver assiduum cœli clementia servat :
Turbidus auster abest, semperque sub ære sudo,
Nubila diffugiunt jugi cessura sereno.
Nec poscit natura loci quos non habet imbres
Sed contenta suo dotantur germina rore.

Une douce température, un printemps plus doux encore y r
[gnent continuelleme
L'orageux auster n'y souffle jamais, le ciel pur et serein
Ne voit pas flotter de nuages.
La nature, sans soupirer après des pluies inutiles,
S'y retrempe dans la rosée.
Une éternelle verdure y pare la terre, qui brille sans cesse d
[fraîche
Les collines sont toujours revêtues de gazon et les arbres d
[feuilla
Et leur humidité entretient la force des plantes qui s'épuise
[en fle

Une harmonie large et sonore vibre dans ses co
paraisons.

Tel un fleuve qui, jaillissant d'abord d'une petite urne [1],
Épanche avec un léger murmure sa source limpide,
Que chacun aurait pu franchir,
S'il est gonflé tout à coup par l'orage
S'élance au delà de ses rives, inonde la plaine de ses flots,
Et, s'emparant de l'espace, menace d'engloutir les campagn

Perpetuo viret omne solum, terræque tepentis
Blanda nitet facies. Stant semper collibus herbæ,
Arboribusque comæ : quæ cum se flore frequenti
Diffundunt, celeri confortant gramina succo.
Lilia perlucent nullo flaccentia sole,
Nec tactus violat violas, roseumque ruborem
Servans perpetui suffundit gratia vultu.

(Alcimi Ecdicii Aviti poemata *De Mosaicæ his*
gestis in Jacobi Sirmondi operibus variis, t

1. Ut fluvius parva primum diffusus ab urna,
Perspicuum leni promit cum gurgite fontem,
Tramite quem summo facili transmittere saltu
Quisque potest, mox irriguo deductus ab ortu
Viribus augetur subitis, ripasque retrorsum
Pellens, crescentes tendit per plana liquores,
Occupat et spatium, pereuntique imminet arvo.

(Lib. IV, *De diluvio*, v. 75.)

Le poème intitulé l'*Éloge de la virginité* respire, au contraire, une douceur chaste et tendre que révèle à merveille la tranquille mélodie du style.

Reçois en l'embrassant, ô très-digne vierge du Christ[1],
Ce présent de ton frère Alcime,
Et que ce jeu léger de sa plume
Te rappelle son profond attachement.
Lorsque tu auras rempli tes pieux devoirs,
Et modulé de ta voix si pure
Les psaumes que le luth accompagne
Dans vos saints et chastes concerts ;
Alors tu peux jeter les yeux sur ce poème.

1. Suscipe complectens, Christo dignissima Virgo,
Alcimus ista tibi quæ mittit munera frater.
Inque levi calamo causarum respice pondus,
Et tenuis fortem commendet cantus amorem.
Nam quoties sanctum compleveris ordine cursum,
Alternos recinens dulci modulamine psalmos,
Quos vivens in corde chelys virtute canora
Interiore sono castis concentibus aptat :
Tum licet excusso libeat tibi ludere versu
Atque fatigatam meditando absolvere mentem.
Non tibi gemmato posuere monilia collo,
Nec te contexit, neto quæ fulgurat auro,
Vestis ductilibus concludens fila talentis.
Nec te sidonium bis cocti muricis ostrum
Induit, aut rutilo perlucens purpura fuco,
Mollia vel tactu quæ mittunt vellera seres.
Nec tibi transfossis fixerunt auribus aurum,
Quo dependentes ornarent vulnera baccæ,
Et pretiosa quidem malas sed saxa gravarent
Latius hæc vero sanctus describit Esaias,
Ornatusque refert varios qui membra venustant,
Quæ mox pascendis præbebunt vermibus escam.
Sed tibi cum geminum tetigerunt tempora lustrum,
Mox stola sincero velat te candida cultu,
Virginis os habitumque decens et concipis omnem
Floribus in primis jam mens matura pudorem.
(*De laude virginitatis.*)

Et reposer en le lisant ton âme fatiguée de méditation.
Ton cou n'est pas orné, ô ma sœur, d'un beau collier de perles;
Tu n'as point pour parure une de ces robes étincelantes
Tissue en fils d'or. La double écarlate de Sidon,
La pourpre au radieux éclat, les molles étoffes de soie,
Ne se drapent point avec grâce sur tes épaules.
L'or n'a point percé tes oreilles
Pour que des perles pendantes vinssent décorer ces blessures.
Et des pierres qu'on nomme précieuses ne chargent point tes [joues.
Mais après la double purification
Une blanche étole te voile avec décence,
Et la pudeur, le plus séduisant des charmes, embellit ton front.

Une pléiade sacrée comprenant quatre Arlésiens, Cæsarius, évêque de la ville, son biographe Cyprianus, évêque de Toulon, Parthenius Aurelianus, successeur de Césaire, Ferreolus de Narbonne, évêque d'Uzès, Veranius du Gévaudan, évêque de Cavaillon, et l'abbé Yrier de Limoges, brilla dans une sorte de crépuscule entre Rotherius d'Agde, célèbre par l'histoire perdue d'Attila, et l'historien des Franks. Les homélies de Cæsarius, la vie de ce dernier, des règles de monastères dressées par Aurelianus et Ferreolus, un petit écrit de Veranius sur la continence et des copies manuscrites : voilà tout ce qu'elle enfante; le soleil de ce siècle se couche ensuite, mais ses derniers rayons illuminent un grand et majestueux monument.

Devant le vieux livre de Grégoire de Tours, on éprouve le même sentiment de respect inspiré par la vue d'une basilique noire de vétusté. Un portail roman à colonnes torses, de lourdes statues de saints

et d'évêques mitrés debout depuis mille ans dans les niches poudreuses de la façade, une rose merveilleuse qui laisse à peine passer le jour à travers ses feuilles de pierre, deux clochers surchargés de sculptures et reflétant l'ombre de la croix sur un toit aigu et couvert en plomb, voilà l'œuvre de Grégoire de Tours prise à l'extérieur. Descendez maintenant quelques marches humides et pénétrez dans l'édifice. Cette longue nef soutenue par deux rangs de colonnes hautes et sveltes, la clarté fantastique de ces vitraux si diversement coloriés, ces anges prosternés de chaque côté de l'autel, ces tableaux représentant des martyres ou des miracles, ces épitaphes creusées dans la pierre que vous foulez et disant dans leur langue mortuaire la place de la poussière humaine, ces cierges qui s'allument tout à coup, ces cloches qui sonnent, ce chœur de voix qui s'élève et roule d'échos en échos sous les voûtes accompagné par les mugissements de l'orgue : voilà toute l'histoire. L'écrivain arverne prévient hautement son lecteur. « Me disposant à écrire les guerres des rois contre les nations ennemies, celles des martyrs contre les païens et des églises contre l'hérésie, je désire avant tout, dit-il, proclamer ma foi et bien faire savoir à tous que je suis catholique[1] » Après cette déclaration, qu'il corrobore du Symbole de

1. Scripturus bella regum cum gentibus adversis, martyrum cum paganis, ecclesiarum cum hæreticis, pius fidem meam proferre cupio, ut qui legerit me non dubitet esse catholicum. » (Greg. Turon. *episc. hist.* lib. I, p. 1.)

Nicée, il commence à la création du monde et raconte dans ses histoires tout ce qu'on savait depuis cette époque primitive jusqu'à Chlotaire II. Pour saisir dans sa portée réelle l'esprit qui anime ces dix livres, il faut se placer au point de départ de l'évêque de Tours. A peine victorieuse du paganisme qui résistait encore, obstinément retranché dans les campagnes, l'Église catholique luttait contre l'arianisme d'une part, et de l'autre contre ceux qui auraient désiré qu'elle empruntât moins au culte vaincu. Ceux qui lui adressaient ce dernier reproche ne se rendaient peut-être pas un compte bien exact de la situation. Dès qu'elle eût ouvert ses portes aux Gentils, l'Église sans aucun doute ne fut plus maîtresse chez elle. Un culte tout moral et tout philosophique pouvait conserver sa simplicité primitive dans un petit cercle d'adeptes éclairés ; il devait la perdre forcément en tombant au milieu de masses ignorantes et imbues des anciennes superstitions. Il y eut donc sagesse à donner une signification nouvelle et édifiante aux vieux abus du polythéisme qu'on était impuissant à détruire. Par les mêmes raisons, l'homme habitué à l'intervention constante de la Divinité eut besoin de prodiges : et, la foi s'étant déplacée, il ne les demanda plus aux autels baignés du sang des victimes ou à la feuille frémissante des chênes, mais aux tombeaux de ces athlètes courageux qui avaient fondé le christianisme. Comme arc-boutant de cette constitution de l'Église, s'élevait au nord un peuple nouveau, énergique, dévoué et le seul vraiment catholique de la

Gaule. L'Arverne Gregorius réfléchit dans son livre comme dans un miroir fidèle toutes les phases de cet état de choses. Les miracles, l'hérésie, les incidents divers des invasions des Franks chez leurs voisins s'y mêlent et s'y lient racontés avec les mêmes détails, avec une égale confiance. Gregorius ne savait pas écrire, il l'a dit en prenant la plume; il ignore les premiers éléments de la géographie : envoyant sans difficulté Theudrich en Auvergne par l'Albigeois, lorsqu'il est censé partir de Poitiers, il étend à l'excès des faits de nulle valeur et laisse les plus importants dans le vague; il est décousu, inexact, partial, et cependant on croit à sa bonne foi et on le lit avec faveur, avec intérêt, avec fruit, parce que le drame de ces temps barbares revit tout sanglant dans ses pages, et que, on doit le dire à l'honneur de l'historien, jamais il ne voile un forfait, bien qu'il soit commis par ceux dont il fait l'éloge [1].

A partir de Gregorius et jusqu'en 711, le mouvement des idées littéraires fut tout religieux. Dynamius d'Arles et Præjectus d'Issoire, évêque de Clermont, rédigèrent des vies de saints; Sulpitius, évêque de Bourges, et Desiderius (Saint-Gery) de Cahors, des lettres et des sentences morales; le prêtre Florentius, de Saint-Paul-Trois-Châteaux, et un moine de Ligugé, nommé Defensorius, deux compositions, en style *incorrect et barbare* [2], intitulées : (celle du

1. Ses autres ouvrages sont des traités sur la gloire des martyrs, la gloire des confesseurs, les miracles de saint Martin, ceux de saint André et les vies des Pères.

2. *Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 655.

premier) Vie de sainte Rusticula, (celle du second) *Étincelles ou sentiments catholiques des Pères*. Dans ce vaste cycle de cent onze années, le plus pauvre en intelligences d'élite, la lumière alla toujours s'affaiblissant, et ne forma que deux petites auréoles autour du front de l'évêque Éligius et de la religieuse Baudonivia.

Éligius le Limousin, plus connu sous le nom de saint Éloy, ne se contentait pas d'être le premier ciseleur de son temps, il adressait à ses fidèles du diocèse de Noyon des homélies et des discours dont la pensée claire et précise et le style facile seraient goûtés même dans nos chaires. Plus simple et plus modeste encore, la religieuse de Poitiers mérite d'être citée; ne fût-ce que pour montrer dans quelle admirable retenue s'enveloppaient les femmes auteurs du huitième siècle :

« Aux saintes femmes décorées de la grâce, à l'abbesse Dedimia et à toute la congrégation de la glorieuse Radegonde, Baudonivia la plus humble de leurs servantes.

» Vous m'avez ordonné d'entreprendre une œuvre non moins impossible que de me faire toucher le ciel avec le doigt, en me donnant à traiter la vie de notre sainte Radegonde. Cette tâche aurait dû être imposée à ceux qui, possédant une source naturelle d'éloquence, sont toujours prêts à revêtir de vers coulants les sujets qu'on leur propose. Car les personnes dont l'esprit est limité, et qui ne jouissent point de cette abondance d'élocution si nécessaire pour voiler la faiblesse, tremblent de prendre la

plume, même quand elles en reçoivent l'ordre. Je connais assez mon impuissance et mon peu de valeur pour sentir qu'autant la parole sied aux doctes, autant le silence convient à ceux qui me ressemblent. Les premiers, en effet, ont le pouvoir de grandir les petites choses, tandis que les seconds ne savent rien tirer des grandes. Aussi, ce que cherchent les uns est justement redouté des autres.

» Vous voulez donc que moi, la *minime des minimes*, moi qui fus nourrie dans un pauvre berceau de berger, j'entreprenne cette œuvre illustre, et que j'ose retracer les splendeurs de cette glorieuse vie présentes encore au souvenir de toutes nos sœurs. Bien que je me reconnaisse profondément indigne, je ne vous désobéirai point; mais, je vous en conjure, aidez-moi de vos prières, car j'ai plus de foi en elles qu'en mon savoir [1]. »

1. « Dominabus sanctis meritorum gratiâ decoratis Dedimiæ abbatissæ, vel omni congregationi gloriosæ dominæ Radegundis Baudonivia humilis omnium. Injungitis mihi opus agere non minus impossibile quam sit digito cœlum tangere, scilicet ut de vitâ sanctæ dominæ Radegundis quam optimè nostis, aliquid dicere præsumamus. Sed istud illis debet injungi, qui habentes intra se fontem eloquentiæ, inde quidquid injungitur, carmine irriguo copiosius explicatur. Verum econtrà quicumque angustæ intelligentiæ sunt, nec habent affluentiam eloquii, per quam vel alios reficere vel suæ rusticitatis possint inopiam temperare, tales non solum per se aliquid dicere appetunt, verum etiam si quid eis injunctum fuerit, pertiescunt. Quod in me recognosco, quæ sum pusillanimis, parvum habens intelligentiæ eloquium, quoniam quantum doctis proloqui, tantum indoctis utile fit tacere. Nam illi de parvis sciunt magna disserere, isti de magnis nesciunt parva proferre, » etc. (*Vita sanctæ Radegundis reginæ* (Mabillon). — *Acta sanctorum ordinis Benedicti*, t. I, p. 336.)

SUITE DU MOUVEMENT DES FAITS.

RÉACTION NATIONALE. VASCONS OU GASCONS.

A force d'être battues entre ces deux éléments étrangers qui occupaient le pays, les races indigènes avaient eu des pensées d'indépendance. Quand l'oppression devint intolérable, le vieil esprit des Bagaudes et des fédérés armoricains souffla sur la montagne, et les hommes *d'en haut* se réveillèrent. En jetant les yeux à leurs pieds, ils aperçurent quelques petits groupes de Franks et de Wisigoths établis en maîtres sur la terre de leurs aïeux. Alors, les flèches furent aiguisées, la corne d'Urus retentit d'Altabiçar au val d'Aran, et des foules de montagnards inondèrent la Novempopulanie. Cette insurrection, d'origine purement ibère, éclata vers la dernière moitié du sixième siècle, et du versant aquitain des Pyrénées alla se propageant toujours en suivant la Garonne jusqu'à l'extrémité du territoire national [1]. Alarmé

1. Pendant le règne des rois précédents (Chilperich et Guntehrand) les Vascons commencèrent à paroistre en armes dans la Novempopulanie, qui a pris d'eux le nom de Gascogne.» (Marca, *Histoire du Béarn*, liv. I, p. 84.)

Oihénart et Marca regardent ce soulèvement de l'antique race ibère comme une invasion des Cantabres d'Espagne, mais c'est faire deux branches du même rameau. Ainsi que nous l'avons établi au commencement de cet ouvrage, les populations de la plaine étaient d'origine ibérienne. Que le sang national se soit conservé plus pur du mélange étranger dans les vallées et sur les cols pyrénéens, que le signal même de l'insurrection ait éclaté sur la montagne, personne ne songe à le nier ; mais on ne peut pas dire que Bladast et Austrovald furent battus par des Cantabres d'Espagne, qui se réfugiaient ensuite derrière leurs rochers, lorsqu'il est constant qu'à partir de

de ses progrès, Chilpérich, en 581, lui opposa une armée commandée par le duc Bladast. Bladast laissa sur le champ de bataille la meilleure partie de ses soldats et, ne rencontrant aucun obstacle sérieux pendant vingt et un ans, les Vascons affranchirent définitivement la Novempopulanie, et lui donnèrent leur nom [1]. Le duc Astrovald, envoyé contre eux quelque temps après, ne fut pas plus heureux; il échoua vers la même époque où, pour se venger de quelques ravages commis précédemment en Septimanie, les Goths mettaient la Provence à feu et à sang.

Nous passerons ici sur des événements dénués d'intérêt, comme des invasions de Lombards et de Saxons, qui vinrent quelquefois moissonner les champs labourés par nos pères, et comme aussi la ridicule conspiration d'un certain Gondovald, surnommé Ballomer, se disant fils de Chlotaire, et appuyé dans la revendication qu'il formait de son

Ainsi l'influence des Vascons solidement établie le long de la Garonne s'étend d'année en année et finit par atteindre la Loire : « Prædictus rex Pipinus usquè ad Garonam accessit *ubi Vuascones qui ultrà Garonam commorantur* ad ejus præsentiam venerunt (Fredegarius, ad annum 766). Karlus invasit *Vuasconiam*. Par Gascogne l'auteur Brevium Annalium, édité par Freherus, entend *la première et la seconde Aquitanie* (Oihenart, *Notitia Vasconiæ*, p. 410). « Rex Pipinus erat cum Francis in *Vuasconiâ* et conquisivit *Limodiam civitatem et alias civitates*» (Fredegarius, cap. cxi). « Dominus Pipinus perrexit in *Vasconiam* et adquisivit civitatem *Bituricas* (Bourges) (vetus scriptor annalium, Duchesnii operâ excussus). » Un tel résultat ne put être obtenu que par le concert de toutes les populations méridionales.

1. « Ces peuples occupaient toute cette province et s'étendaient jusqu'aux portes de Toulouse avant la fin de la première race de nos rois.» (*Histoire générale de Languedoc*, liv. v, p. 339.)

héritage par deux nobles ambitieux du sud, le duc Montmole et Sagitarius, l'évêque de Gap. Mieux vaut s'attacher aux faits qui peignent la vie douloureuse des peuples, et à ce titre l'épisode suivant est digne de notre attention.

Chilpérich se portant sur Bourges avec ses troupes sédentaires, espèce de milice présentale qui ne quittait jamais le chef, avait donné ordre à ses ducs d'Aquitaine de lui amener toutes leurs forces. Bladast et Desiderius obéirent en ravageant, selon la coutume, les pays qu'ils traversaient. Chilpérich arrivait en même temps de Paris, et signalait son passage par les plus atroces dévastations. Les malheureux Bituriges sortirent de la cité au nombre de quinze mille, et vinrent au château de Mehun attaquer ces barbares. Ils eurent le dessous après une lutte désespérée où sept mille hommes tombèrent, dit-on, de chaque côté. Les ducs de Chilpérich arrivèrent sous les murs de la ville avec les fuyards. Tout fut pillé ou détruit. De mémoire d'homme on n'avait vu pareil ravage : ni maisons, ni vignes, ni arbres ne restèrent sur pied. Ils incendiaient jusqu'aux églises, après les avoir dépouillées. Guntchram parut enfin, et s'en rapporta au jugement du Dieu des batailles : Dieu lui donna gain de cause et, un traité ayant été conclu, Chilpérich dut reprendre le chemin de Paris; mais ses soldats étaient si acharnés au pillage, qu'il fut forcé de tuer de sa main, pour l'exemple, le comte de Rouen. Desiderius et Bladast, obligés par ses ordres de lever le siége de Bourges,

emmenèrent en redescendant vers le midi la population tout entière des campagnes et les troupeaux. Ils s'en retournèrent par la Touraine, qu'ils couvrirent de ruines et de sang. Quand le fléau eut passé, le bétail qu'on était parvenu à cacher dans les bois périt de famine; dans tout le pays on n'en aurait pas trouvé une seule tête [1].

Voilà comment les Franks faisaient la guerre au sixième siècle. Quand leur sang ne coulait pas dans des luttes civiles, ils allaient piller l'Aquitaine ou combattre les Wisigoths. Après la mort d'Athanagild et de Liuva, chefs nationaux de ce peuple rival, Guntchram, qui avait envoyé ses troupes chercher du butin en Septimanie, essuya une défaite désastreuse. La paix en ayant été la conséquence, plus rien de réellement important ne se passa dans la Gothie sous-pyrénéenne. Du côté des Goths, des révolutions de palais qui portent successivement au pouvoir par l'empoisonnement et le meurtre Recared, Liuva II, Witrich, Gondomar, Sisebut, Swintila et Sisenand; du côté des Franks, une sorte de cession des droits qu'ils s'attribuaient en Aquitaine, faite par Dagobert à Charibert, son frère, et l'arrivée de celui-ci à Toulouse, nous mènent jusqu'au milieu du septième siècle.

On ne s'attend pas que nous prenions au sérieux cette royauté fantastique : empressons-nous de constater seulement qu'elle était censée [2] développer son

1. Gregorii Turon., *Historiarum*, lib. VI, p. 277.

2. « Consilio sapientum usus, *citrà Ligerem* et limitem Spaniæ, qui

influence depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées et à l'océan; ce qui revient à dire, que le pays méridional dans toute l'étendue de ses limites naturelles était détaché du pouvoir frank établi au nord. *Un an après*, Charibert mourut; Dagobert n'oublia point de revendiquer son héritage, et d'envoyer le duc Baronte saisir son trésor, soin que prenaient d'abord les Franks; mais les choses ne pouvaient se passer ainsi. Les Gascons qui souffraient Charibert à Toulouse, parce que ce chef étranger s'était allié à eux en épousant la fille de leur duc Amandus, repoussèrent le retour direct de cette domination franke contre laquelle ils combattaient depuis quarante ans. Chadwin, l'un des principaux leudes de Dagobert, fut forcé de se rendre dans la Novempopulanie, avec une armée qui devait être forte; car elle était conduite par dix ducs. Selon le panégyriste du roi frank[1], ses soldats n'eurent qu'à paraître pour vaincre; le principal duc, seulement, surpris dans les vallées de Soule, périt avec l'élite de ses troupes. Voilà le fait officiel; voici maintenant la conséquence. Malgré ce grand succès, la guerre aboutit à un traité qui mit Boggis et Bertram, les petits-fils d'Amandus, en possession de tout ce qu'a-

ponitur partibus Vasconiæ seu et montes Pyrenæos, pagos et civitates fratri suo Chariberto noscitur concessisse pagum *Tholosanum*, *Calurcinum*, *Petrocorium et Sanctonicum*.» (Fredegarius chronic., cap. XVII.)

1. « Anno 13 regni Dagoberti cum Vascones fortiter rebellarent, Dagobertus exercitum promovere jubet. Sed Arembertus dux maximus cum senioribus et nobilioribus *exercitus sui* per negligentiam à Vasconibus in valle Subolâ fuerunt interfecti.» (Idem, *loco citato*, cap. 78.)

vait tenu leur père. Il est impossible de ne pas voir dans cet acte la réalisation complète du plan des Gascons. Mais ces deux chefs ne vécurent point très-long-temps. Or, qu'arriva-t-il à leur mort? — Si l'on en croyait le témoignage d'un anonyme[1], la veuve de Boggis aurait alors quitté le pays avec le fils de Bertram, et laissé le sien, nommé Eudo, maître de l'héritage de son père et de son oncle. Hâtons-nous de dire que ce récit est une fable. La prétendue filiation mérovingienne d'Eudo ne repose que sur un document dont la fausseté est notoire[2].

1. L'auteur des actes de la conversion de saint Hubert, dans le t. I de la collection de Duchesne.

2. Le privilége de l'érection du monastère de la bienheureuse Marie, connu sous le nom de charte d'Alaon, et attribué à Charles-le-Chauve (832). Nous ne pensons pas qu'une pièce si grossièrement fabriquée vaille la peine d'une réfutation. Il serait d'ailleurs impossible d'en fournir une plus concluante que les raisons données à l'appui de sa prétendue authenticité, par les auteurs de l'*Histoire du Languedoc*, t. I, p. 688. Quant aux personnes qui, se contentant de la singulière argumentation des *judicieux et doctes Bénédictins*, ont demandé quel intérêt on avait eu à supposer cette pièce, nous les prions de vouloir bien lire la note de Dormer (Collec. maxima conciliorum omnium Hispaniæ Josephi Saenz de Aguirre, p. 137), où elles verront que ce privilége a servi plusieurs fois à des évêques pour des réclamations temporelles. Un des traits les plus saillants de ce titre (le passage où l'on cite comme appartenant à la loi romaine une disposition qui ne s'y trouve point et qui aurait condamné les fils à perdre leurs biens toutes les fois que la mort de leur père serait restée sans vengeance) peut indiquer à peu près l'époque de sa fabrication, car il est extrait mot pour mot d'Aimoin, qui écrivait au commencement du onzième siècle : « Cujus filii (Sadragesili) cum ultores potuissent fieri effusi sanguinis paterni, maluerunt vivere desides, ac otiosi, quam perurgendo armis homicidas, cruorem exigere Interfecti, idcircò in publico Francorum conventu *secundum legem romanam* omnibus paternis expoliati sunt bonis, e quorum possessionibus multas Dagobertus tribuit ecclesiæ Sancti Dionysii. » (Aimoinus, lib. IV, cap. XXVIII.)

Voici la traduction de la charte faite en latinité du onzième ou du douzième siècle :

« Bona verò quæ Jadrajesili ducis fuêre, in nostrâ potestate non sunt.

Eudo n'est pas un nom frank, c'est un nom gallo-
romain et de pure origine, comme Amandus[1]. Après
le décès ou l'expulsion des petits-fils de ce comte,
et peut-être même auparavant, il prit leur place, soit
par le libre suffrage des Gascons, soit comme succes-
seur de Lupus, leur duc. Cet événement est rap-
porté en termes formels par des autorités irrécusa-
bles[2], et placé *précisément à la même date* que le dé
part de la veuve de Boggis, dont il explique asse
la cause.

Mais revenons aux Wisigoths. Sisenand, Chwi
tila, Chindaswind, Receswind et Wamba, s'étaie
rapidement succédé sur le trône. Sous le règne
Wamba, l'heureux résultat des efforts de la r
ibère pour secouer le joug des Franks réagit
la race gallo-romaine et lui inspira la pensée de
ser celui des Wisigoths. Le comte de Nimes,

Nam Dagobertus rex propter filiorum in patre vindicando ignavian
leges romanas illis paternas possessiones abstulit et sanctis m
Dionysio, Rustico distribuit,» etc.

Nous ajouterons que depuis l'illustre Mabillon jusqu'à nos jour
léographes les plus éclairés n'ont accordé aucune foi à cet instr
qu'en ce moment même, le savant professeur de l'École de
M. Guérard, dont l'opinion, malgré sa modestie, fait autorité e
tière, veut bien nous autoriser à dire qu'il est convaincu de la
la charte d'Alaon.

1. « Volo ut *Eudoni* dentur mille solidi.» (Lib. XXIV *Digesto*

2. « Vel etiam Eudonem Romanum seu Aquitanum fuisse
soluto enim jam Francorum imperio Aquitani et Vascones Lup
ducem sibi elegisse feruntur, et post Lupum Eudonem ex A
tum credibile est.» (Dadinus Alteserra, *Rerum aquitanicar*
p. 127.)

« Aliis contrà Eudonem non Lupi sed Bertrandi Aquitani
pronunciantibus, quæ omnia *velut incerta et nullis subni*
tis rejicere tutiùs duco.» (Oihenart, *Notitia Vasconiæ*, p.

rich, se concerta avec Gumildus, évêque de Maguelone, et avec l'abbé Ranimir; et, en 670, ils levèrent tous les trois l'étendard de l'indépendance. Le duc Paulus, parti d'Espagne pour les combattre, embrassa leur cause, et se laissa proclamer roi à Narbonne. Tout le pays se soulevait et aurait échappé promptement à l'autorité de Wamba, s'il n'était accouru en personne. L'insurrection ne put soutenir l'éclat de ses lances, elle se réfugia dans les arènes de Nîmes, d'où l'on tira Paulus demi-nu. Traîné aux pieds de Wamba par deux cavaliers qui avaient chacun un côté de sa longue chevelure roulé autour du poignet [1], il se préparait à mourir : Wamba se contenta, selon la coutume antique, de le courber sous ses sandales, et de lui faire arracher les cheveux.

Ce triomphe fut la dernière lueur de l'astre des Goths; pâlissant de plus en plus sous Erwige, Egica et Witiza, il allait disparaître avec le roi Roderich en 711.

1. « Duo ex ducibus nostris equis insidentes, protentis manibus hinc indè Paulum in medio sui constitutum innexis capillis ejus manibus tenentes pedisequa Paulum profectione oblaturi principi deferunt. » (Historia Wambæ regis Toletani à Juliano Toletanæ sedis archiepiscopo.)

TROISIÈME PARTIE.

INVASIONS DES SARRAZINS ET RETOUR DES FRANKS.

Au commencement du huitième siècle l'Aquitaine s'était dégagée sur tous les points de l'élément frank; l'élément gothique relégué dans un coin de la Septimanie périssait de faiblesse, et l'heureux réveil des races ibères semblait faire espérer que la famille nationale, délivrée de toute influence étrangère, prendrait enfin un libre essor. Il ne devait pas en être ainsi. Les nations comme les individus subissent les chances de la destinée, et un incroyable fatalisme n'a cessé de peser sur la nation méridionale depuis l'arrivée des Romains. A peine avait-elle eu le temps de respirer cet air si nouveau et si pur de l'indépendance, à peine l'invasion était-elle refoulée au nord, qu'elle reparut armée et sanglante du côté du midi.

Un combat avait suffi à Tharec, débarqué en Espagne avec douze mille Berbers[1], pour renverser la

1. « Sarraceni tunc in Spaniam ingrediuntur et infrà duos annos penè totam Spaniam subjiciunt.» (Chronicon vetus Moissiacencis Cœnobii.)

« In este tiempo algunos cristianos de Gezira alandanos, que es la peninsula de España offendidos de su rey Ruderic, que era senor de toda España desde la Galia Narbonense hasta dentro de la Mauritania o tierra de Tauja, vinieron à Moza ben Noseir, y le incitaron a pasar con tropas a España. (Conde, *Historia de la dominacion de los Arabes en Espana*, t. I, cap. VIII, p. 25.)

monarchie des Goths. Le lieutenant du khalife en Afrique, Moussa-ben-Nossayr, malgré ses quatre-vingts ans, se rappela les versets du Côran :

« Unissez vos efforts, rassemblez vos chevaux « afin de jeter l'épouvante dans l'âme des ennemis « de Dieu, des vôtres et de ceux que vous ignorez. « Les croyants soutiennent les intérêts du ciel, et les « infidèles portent les armes sous les étendards de « Tagot[1]; combattez contre les milices de Satan. Il « n'a que de faibles ressources à vous opposer. » Réunissant donc une nouvelle armée composée d'Arabes et de Berbers, il franchit le détroit, achève de détruire en passant les débris de Guadalète, et poursuit sa course vers la grande terre, ou *Frandjat*. Tout à coup les peuples de la Septimanie[2] virent arriver au galop une nuée de cavaliers en turban, portant le sabre et l'arc, une masse suspendue à l'arçon, et brandissant de longues lances où flottaient des banderoles. Leur étonnement fut si grand à l'aspect de ces guerriers étranges conduits par des chefs à barbe blanche, qu'ils n'opposèrent aucune résistance. Le fils de Nossayr parcourut rapidement le pays à la tête de quelques escadrons d'élite qui n'avaient pour tout bagage que de petits sacs de

1. Côran, sourate 8, v. 63; sourate 4, v. 78.

2. Ce nom, qui dans l'origine comprenait les sept peuples principaux de l'Aquitaine, les Bordelais (Bituriges-Vivisci), les Poitevins (Pictones), les Saintons (Santones), les Angoumois (Ecolimenses), les Périgourdins (Petrocorii), les Agenniens (Agennenses), et les Toulousains (Tolosates), était alors restreint, dans sa signification territoriale, à la première Narbonnaise, c'est-à-dire aux diocèses de Narbonne, Toulouse, Lodève, Béziers, Nîmes, Agde et Uzez.

farine et des écuelles en cuivre, et ramassa une énorme quantité de butin : à Narbonne, il avait trouvé *sept idoles d'argent à cheval*[1] ; à Carcassonne, sept colonnes d'argent massif. Tout cela fut divisé selon le précepte du prophète, qui dit : Souvenez-vous que vous devez la cinquième partie du butin à Dieu, au prophète, à ses parents, aux orphelins, aux pauvres et aux voyageurs[2] ; la cinquième partie mise à part, et le reste distribué aux soldats, Moussa-ben-Nossayr repassa les Pyrénées.

Sept années s'écoulèrent sur cette course : on avait bien entendu parler en Septimanie d'événements sinistres arrivés à Cordoue : on savait vaguement que la tête d'Abd-Alazyz, le fils de Moussa et le premier vali de la conquête, avait été envoyée à Damas dans du camphre ; mais quoique le voisinage des musulmans planât toujours dans le lointain obscur et menaçant comme un orage, on commençait à les oublier, lorsqu'ils apparurent de nouveau en 718. Al-Haor, leur chef, suivit à peu près les traces de Moussa, et glana le butin dans les mêmes lieux. Cependant une idée d'occupation fixe, en vertu du droit de la victoire, se fit jour dans ses actes. Il prit et fortifia Narbonne, destinée à devenir le point des incursions militaires (gazouet) ultérieures. Ce plan, qu'il laissa tout tracé à son successeur, fut exécuté

1. « Cuenta Novairi que pasó a tierra de *Afranc*, y ocupo Medina Narbora : y halló alli siete idolos de plata a caballo que estaban en un templo. » (Conde, *Historia de la dominac. de los Arabes*, t. I, cap. XVI, p. 54.)
2. Côran, sourate 8, v. 43.

trois ans plus tard. El-Samah partant de Narbonne, ouvrit la campagne de 721 par le siége de Toulouse. Étroitement cernée et battue par des machines de tout genre, la ville chancelait; Eudo accouru avec toutes les milices de la Vasconie, eut le temps de la sauver. A son approche ces innombrables étendards du prophète qui entouraient les murs, reculèrent jusqu'à l'ancienne voie romaine et s'y déployèrent sur une ligne formidable. Mais les Vascons, que tant de motifs animaient contre ces païens incendiaires et pillards, attaquèrent avec une telle furie, que l'armée musulmane enfoncée de toutes parts s'enfuit dans le plus grand désordre, abandonnant son général couché dans la plaine au milieu d'une multitude de cadavres[1].

En voyant les Sarrazins regagner Narbonne avec cette précipitation, les Septimaniens se joignirent aux soldats d'Eudo pour les accompagner à coups de flèches. Leurs coursiers, couverts de poussière et de sang, ne se seraient point lavés dans l'Aude, si un noble et vaillant émir, Abd-al-Rahman n'eût pris le commandement et dirigé la retraite. Sa valeur fut le bouclier des fuyards; ils purent atteindre Narbonne, et reprendre bientôt l'offensive au moyen de renforts envoyés d'Espagne. Abd-al-Rahman, et

1. « Dux Zama Tolosam usquè prædando pervenit atque obsidione cingens fundis et generum diversis machinis expugnare conavit sicque gentes apud ducem Eudonem nomine congregantur, ubi, dùm apud Tolosam utrique exercitus acies gravi dimicatione confligunt, Zamam ducem exercitus Sarracenorum cum parte multitudinis congregatæ occidunt... » (Isidorii Pacencis, *Epitome*.)

dans la suite le vali de Cordoue lui-même, Anbessa, continuèrent donc leurs excursions : seulement, pour ne pas repasser sur les cadavres de Toulouse, et lutter encore contre le brave Eudo, ils tournèrent la tête de leurs chevaux du côté opposé et s'élancèrent vers le Rhône. Les deux rives du vieux torrent, depuis Lyon jusques à Arles, souffrirent alors une cruelle dévastation[1]. Aigris par la défaite précédente, les musulmans moissonnèrent avec l'épée et la lance les richesses de ces belles contrées; et que de têtes tombèrent dans cette moisson! Nîmes perdit en partie ses dernières splendeurs, Arles ses derniers trésors; et leur désastre n'eut pour vengeance que la mort d'Anbessa abattu par une flèche, probablement lorsqu'il franchissait le Rhône avec son butin. L'état d'anarchie dans lequel se débattait la Provence favorisa certainement l'expédition des Sarrazins. Depuis la chute de l'empire, ce pays n'avait jamais bien su à qui il devait obéir. Les Goths d'Italie le partageaient, comme on l'a vu, avec les Burgondes. Après la ruine de la puissance Ostrogothe, et l'extinction de la dynastie burgondienne, les vainqueurs, c'est-à-dire l'empereur de Constantinople, en Italie, et les Franks en Burgondie, paraissent avoir succédé à tous les droits des vaincus. Il y eut alors division du pays entre les

1. « Sicut aliis gentibus Hispaniæ et *Provinciæ* et *Burgundionum* populis contigit, quæ sic à Deo recedentes fornicatæ sunt donec Judex omnipotens talium criminum ultrices pœnas per ignorantiam legis Dei et per Sarracenos venire et sævire permisit » (Bonifacius Moguntinus, *Epist.* XIX.)

Franks et les Grecs. Ceux-ci rentrèrent sans doute en possession de tout le littoral autrefois occupé par leurs pères, et y joignirent l'héritage des Ostrogoths, remontant en triangle depuis l'embouchure du Rhône et Antibes jusqu'à Vienne [1], et les pre-

1. En 447, Justinien avait, selon Agathias (lib. I), cédé ses droits sur la Provence aux Franks, en se réservant le littoral. On a trouvé, en effet, dans les démolitions de la Ciotat, une médaille en or de Justinien; et des médailles de ce prince, en argent et en potin, se retrouvent fréquemment sur le littoral de la Provence (*Statistique des Bouches-du-Rhône*, t. II, p. 101). Malgré cette cession, le fait historique si important qui vient d'être signalé pour la première fois n'en eut pas moins lieu; et en 582 la Provence reconnaissait le gouvernement grec, ainsi que le prouvent de la manière la plus authentique les médailles suivantes, dont nous devons la communication à notre honorable collègue M. de Longpérier, employé au cabinet des Antiques.

« Il existe au cabinet de la Bibliothèque royale deux sols d'or de Maurice frappés à Marseille, ainsi que le tiers du sol correspondant pour le type.

« Voici la description de ces pièces :

Sol, DN. MAVRIC. TIB. PP. AVG. Tête casquée de face.
Revers : VICTORIA AVGGV. Croix sur un globe, et auprès les lettres MAS, indices de la localité.

Tiers de sol, D. N. MAVRICVS. P. P. N. Tête à droite.
R. VICTORIA VIOVA. Croix sur un globe, et les lettres MA.

Sol d'or, DN. MAVXCR PP AVG. Buste couronné à droite.
R. VICTORIA AVGGV. MA et croix dans une couronne de laurier.

Tiers de sol. Semblable au sol.

Tiers de sol d'Arles :
D. N. MAVRICIVS. P. AV. Buste à droite.
R. VICTORVI VAOIVZO. Croix sur un globe, et AR, indice de l'atelier monétaire.

Tiers de sol de Vienne :
DN MAVRICIVS PP. AVG. Tête de Maurice à droite.
R † VIENNA DE OFFICINA LAVRENTI. Monogramme du Christ sur un globe entre A et ω.

La ville de Mâcon possède un tiers de sol d'or, dont M. de Lagoy a fait la description, frappé à Valence.
D. N. MAVRICIVS. P. P. A. Buste à droite.
R. GAVDOLENVS MONE. Croix sur un globe et les lettres VA...

Enfin, M. de Saulcy a dans sa collection des tiers de sol de Maurice

Les chrétiens n'étaient guère plus heureux dans le Velay. Les bandes musulmanes, autant par zèle religieux que par l'amour du butin, s'acharnaient de préférence sur les monastères; et quoique leur épée ne fût pas toujours aussi cruelle que dans la vallée de Conques, l'obstination imprudente des solitaires faisait néanmoins des martyrs.

Saint Théofred était abbé de Carmeri, au monastier en Velay, dans le diocèse du Puy, lorsqu'ils

Fortè fuit castrum vallo seu marmore firmum,
Quo reduces Mauri cum spoliis remeant.
Huc celer et socii Datus, cunctusque popellus
Certatim coeunt, frangere claustra parant.
Ac velut accipiter pennis per nubila lapsus
Ungue rapit volucrem notaque ad antra fugit.
At sociæ crocitant, raucasque per aera voces
Ne quidquam recinunt, atque sequuntur avem.
Ipse sedens tutus prædam stringitque feritque,
Versat et in partes quas sibi cumque placet.
Non aliter Mauri vallo prædâque potiti
Dati bella timent, spicula sive minas.
Tum juvenem muri quidam compellat ab arce,
Voce cachinnosâ dicta nefanda dabat.
Date sagax, nostras modo quæ res venit ad arces,
Te sociosque tuos, dicito, namque precor?
Si modò, quò resides, tali pro munere nobis
Dedere mavis equum, quo phaleratus abis,
Nunc tibi mater eat sospes, seu cetera præda,
Sin autem, ante oculos funera matris habes:
Reddidit orsa sibi Datus non digna relatu :
Funera matris age, nec mihi cura satis.
Nam quem poscis equum non unquam dedere dignor
Improbe, haud equidem ad tua fræna decet.
Nec mora crudelis matrem consistit in arce,
Et nato coram dilaceravit eam.
Namque ferunt ferro primo secavisse papillas
Et capite abcisso : *En tua mater, ait!*

(Ermoldi Nigelli carminis lib. I, v. 95.)

inondèrent ces provinces. Il avertit ses moines que les ennemis viendraient dans deux jours les attaquer, et leur ordonna de se retirer dans la forêt prochaine avec tout ce qu'ils pourraient emporter. Pour lui, il ne voulut pas abandonner l'église qui lui avait été confiée. Étant demeuré seul, il se prosterna devant la porte de l'église, dédiée à saint Pierre, et y demeura en prières. Les barbares, irrités de ce que les moines leur étaient échappés avec ce qu'ils avaient de plus précieux, essayèrent d'obliger l'abbé à les découvrir; et comme il le refusa, ils le chargèrent de coups et le laissèrent demi-mort. Le lendemain, qui était leur grande fête, ils se préparaient à offrir un sacrifice : le saint abbé ramassa ses forces, et s'approcha d'eux pour leur faire des reproches de leur impiété. Ils en furent d'autant plus surpris, qu'ils le croyaient mort; et celui qui présidait au sacrifice lui jeta à la tête une grosse pierre, dont il le blessa mortellement. Après que les Sarrazins se furent retirés, les moines le trouvèrent étendu par terre et le portèrent dans sa cellule, où il vécut encore six à sept jours[1].

Mais, ainsi qu'on l'a remarqué, ces ravages partiels n'étaient que des faits isolés et tenant beaucoup plus aux habitudes des Berbers qu'à un système arrêté d'avance. La course en grand, la véritable guerre sainte[2], ne recommença qu'en 732. Nommé vali de Cordoue, Abd-al-Rahman voulut justifier la con-

1. Fleury, *Histoire ecclésiastique*, t. IX, liv. 42.
2. Al gihed.

fiance du khalife; il leva une cavalerie formidable et prit le chemin de Narbonne. Les musulmans entretenaient alors des forces considérables aux Pyrénées; placé en quelque sorte à cheval sur l'Espagne et la Septimanie, ce corps d'observation permanent, outre qu'il gardait les passages, pouvait se porter au premier signal du côté menacé. L'émir chargé de ce poste important, Othman-Abi-Nessa, ou Munuza, venait de conclure avec Eudo une alliance dont personne n'a dit le but, mais qui tendait sans doute à le rendre indépendant dans les montagnes avec ses tribus berbères. Éperdument épris de la belle Lampagia, qui exerçait sur lui cette irrésistible séduction des Gallo-Romaines vis-à-vis des barbares; lorsque Abd-al-Rahman se présenta aux Pyrénées, en annonçant qu'il allait venger l'échec de Toulouse, Munuza crut devoir l'arrêter. Malheureusement son bras n'était pas assez fort. Battu et traqué comme une bête fauve dans les défilés de Puycerda, il croyait avoir échappé à ses ennemis. Harassé de fatigue et de soif, il s'arrêta un moment, avec sa chère Lampagia, auprès d'une fontaine qui ruisselait au milieu d'une nappe de verdure. Ce moment les perdit. Les soldats d'Abd-al-Rahman, les surprenant tout à coup, saisirent Lampagia; et comme il ne put la leur arracher, et ne voulut pas se sauver sans elle, il se précipita du haut des rochers. Les soldats descendirent dans la vallée chercher sa tête, et la présentèrent avec la fille d'Eudo au miséricordieux vali, qui envoya sur-

le-champ les deux objets au khalife, pour qu'il ornât ses tours avec le crâne, et son sérail avec la femme du rebelle [1].

Ayant ainsi détruit les espérances d'Eudo, Abd-al-Rahman entra dans le Frandjat, et commença par ravager les vallées pyrénéennes. Bayonne, la ville de Béarn [2], Oloron, furent successivement saccagées. Il ruina le Comminges et le Bigorre et, prenant par Aire et Tarbes, se dirigea, en évitant Toulouse et longeant la rive gauche de la Garonne, sur Auch d'abord, et ensuite sur Bazas. Les ruines des églises, les cloches brisées, la flamme qui s'élançait des monastères de Saint-Savin, de Saint-Sever, de Sainte-Croix, de Grigny, de l'île Barbe, les cadavres de ceux qui avaient essayé de résister, jalonnaient lugubrement son passage. Il avançait toujours vers l'ouest, suivi pas à pas par le duc Eudo qui l'observait de l'autre rive, et n'attendait qu'une occasion favorable. Cette multitude traînant après elle des masses de captifs, s'étendait sur tout le pays comme un effroyable ouragan. Le succès rendait les musulmans terribles. Eudo tenta vainement de les arrêter devant Bordeaux ; ils passèrent la Garonne, et le rejetèrent au delà de la place qu'ils prirent d'assaut quelques jours après. Tout cédait à leurs glaives *ravisseurs de vies*. Le comte de la cité eut la tête tranchée, et ils ne sortirent que chargés d'un butin précieux, parmi lequel étincelaient l'or, les topazes,

1. Isidori Pacencis epitome, p. 17.— Conde, t. I, cap. XXIV. p. 84.
2. Lescar.

les émeraudes, les hyacinthes. Les peuples du Frandjat tremblaient devant cette terrible armée. Ils recoururent au roi *Karle*, et lui firent savoir comment les traitaient les musulmans qui vaguaient librement de Narbonne à Toulouse, et de Toulouse à Bordeaux. Le roi du Frandjat consola ces peuples et leur offrit son aide. En l'an 114, en effet (733), il monte à cheval, et mène une innombrable armée contre les musulmans. Ceux-ci assiégeaient Tours et comptaient y entrer de vive force, lorsque Abd-al-Rahman apprit quelle nombreuse armée descendait contre lui. Abd-al-Rahman voyait fort bien, ainsi que les prudents émirs, le désordre que ce riche butin jetait dans l'armée; mais il n'osa pas mécontenter ses soldats en leur ordonnant de l'abandonner et de ne songer qu'à leurs armes et à leurs chevaux. Se confiant d'ailleurs en la constance de sa fortune et dans le courage des croyants, il dédaigna de compter les ennemis. L'ardeur du pillage échauffait tellement les musulmans, qu'ils emportèrent les faubourgs de Tours à la vue des ennemis. Ils eurent en ce jour la rage des tigres furieux, et firent un grand massacre des habitants. Aussi Dieu les punit, et la fortune leur tourna les épaules. Les deux armées ennemies, composées de musulmans et de chrétiens de différentes langues, se rencontrèrent entre les affluents de la Loire. Abd-al-Rahman, comptant sur son bonheur accoutumé, chargea le premier à la tête de la cavalerie avec une impétuosité épouvantable. Les chrétiens, qui formaient avec leurs

piques d'épaisses murailles de fer, soutinrent le choc sans s'ébranler. Le combat dura tout le jour avec un égal avantage, et ne s'arrêta qu'à la nuit. A l'aube il recommença plus acharné encore. Les guerriers musulmans, altérés de sang et de vengeance, pénétrèrent enfin dans les rangs serrés des chrétiens : ils triomphaient; mais au plus fort de la mêlée Abd al-Rahman voyant que l'élite de sa cavalerie tournait bride pour courir à la défense du camp attaqué par un détachement ennemi, vole de tous côtés pour la retenir et la ramener au combat, et dans ce moment de confusion tombe percé de plusieurs coups de lance. Cette mort et la nuit décidèrent la retraite des Musulmans, qui, rentrant prendre dans leur camp la partie la plus précieuse du butin, disparurent avant le jour[1].

La seule chose que ne dit pas Conde est la plus importante, à savoir, que ce fut Eudo qui exécuta cette habile manœuvre, à laquelle on dut le succès de la journée[2]. Les Franks étaient battus, les escadrons du brave Abd-al-Rahman venaient de pénétrer dans leurs masses compactes; si la charge avait continué et que ce torrent de cavalerie eût passé avec son impétuosité habituelle sur les lignes déjà

1. « Pasaron el rio Garuna y talaron sus campos y quemaron los pueblos, y hacian innumerables cautivos. Por todas partes iba esta ejercito como una tempestad desoladora, » etc. (Conde, *Historia de la dominacion de los Arabes en Espagna*, t. I, cap. XXV, p. 86, 87, 88.)

2. « Eudo quoque cum suis super eorum castra irruens, pari modo multos interficiens omnia devastavit. » (Paulus Varnefridus, *De gestis Longobardorum*, lib. VI, cap. XLVI.)

rompues de Karle-Martel, il était écrasé. A ce moment Eudo envahit le camp des Sarrazins : pour voler à la défense de leur butin ils s'arrêtent aussitôt, tournent bride, et, grâce à la confusion générale d'un pareil mouvement, l'émir est tué et la bataille perdue; mais ce n'est point par le fait de Karle-Martel. Toutefois l'histoire de ce temps ayant été écrite par des hommes du nord, ils ne se sont fait aucun scrupule de représenter le vaincu comme le vainqueur. Il s'en est même rencontré parmi eux qui ont poussé le désir de rehausser la gloire du chef austrasien jusqu'à jeter sur ce noble Eudo l'accusation inepte d'avoir appelé les Sarrazins[1].

En quittant ce *pavé des martyrs*, où l'on entend encore, au dire des écrivains arabes, le bruit que les anges du ciel font dans un lieu si éminemment saint pour y inviter les fidèles à la prière[2], les soldats de Mahomet s'étaient dirigés vers les Pyrénées par détachements. Se gardant bien de repasser dans le pays qu'ils avaient précédemment ravagé et où les ennemis seraient nés à chaque instant sous leurs pas comme après la défaite de Toulouse, indépendamment des troupes victorieuses d'Eudo qui leur barraient le chemin, ils gagnèrent la Marche et le Limousin et, débouchant par les petites vallées du Quercy, descendirent, en traversant le Tarn à Alby et les Cévennes à Cabrières, jusqu'à Narbonne. Karle-Martel suivit au contraire la route de Lyon et, entrant

1. Fredegarius in Appendice Gregorii Turonensis, cap. CVIII, p. 72.)
1. Reinaud, *Invasion des Sarrazins*, première partie, p. 49.

dans la Burgondie méridionale, profita de la victoire pour faire vers la côte, entre Marseille et Arles, ce que les musulmans faisaient dans les contrées du centre en pillant tout ce qu'ils trouvaient sur leur passage[1]. Les armées, du reste, n'avaient point alors d'autre solde; et les leudes franks, qui ne savaient pas, comme les historiens de nos jours, qu'ils venaient de sauver la chrétienté, se seraient peu souciés des lauriers de Tours s'ils n'eussent porté du butin.

Mais le séjour de Karle-Martel en Provence ne fut pas long; forcé par l'insurrection des peuples de la Frise de remonter vers le nord, il abandonna le champ de bataille au moment où les Sarrazins s'y présentaient pour prendre leur revanche. Le cri du sang musulman versé à Tours avait retenti jusqu'à Damas et, sur l'ordre pressant du khalife, Abd-al-Malek accourait d'Afrique avec la mission de relever l'étendard du prophète au delà des Pyrénées. Le nouvel émir semblait digne de remplacer Abd-al-Rahman : lorsqu'il prit le commandement de ces cavaliers qui avaient fui, et sur le front desquels peignait encore la pâleur de la défaite, il parcourut leurs rangs d'un air calme et fier, et leur dit : « Les plus beaux jours qui brillent pour les vrais croyants sont les jours de combat, les jours consacrés à la guerre sainte. Voilà l'échelle du paradis. Le prophète ne s'appelait-il pas le fils de l'épée? Ne se vantait il pas

1. Aimoini *De gestis Francorum*, lib. IV, cap. LVI.

de ne goûter du repos qu'à l'ombre des drapeaux conquis sur les ennemis de l'islamisme? La victoire, la fuite et la mort sont dans les mains de Dieu, qui les départit comme il lui plaît. Aussi, tel, qui hier fut vaincu, triomphera aujourd'hui avec éclat[1]. »

Ces paroles, qui s'adaptaient parfaitement au côté fataliste de leurs croyances, raffermirent le cœur des enfants d'Ismaël; ils reprirent d'une main confiante les guides qu'ils laissaient flotter auparavant sur le cou de leurs chevaux, et s'élancèrent à la suite d'Abd-al-Malek vers la Septimanie. Le prudent général commença par réparer les fortifications des cités; et dès qu'il les crut hors d'insulte, il envoya Youssouf, le gouverneur de Narbonne, en Provence. Les populations de ce pays, qui obéissaient presque toutes, à ce qu'il paraît, au duc ou patrice Mauronte, aspiraient à se rendre indépendantes et de Karle-Martel et d'Eudo. Elles devinrent donc les alliées des Sarrazins, qui n'avaient alors d'autre but que de refouler les Franks dans les marches septentrionales. Mauronte et Youssouf, coalisés, s'emparèrent de toutes les villes où Karle-Martel avait laissé des garnisons. Arles, Fretta, Avignon, ouvrirent successivement leurs portes. Le successeur d'Abd-al-Malek, Ocba, s'avançant d'un pas plus rapide encore dans cette voie de conquête, chassa les Franks de toute la Burgondie méridionale (Dauphiné), et occupa Lyon. Il ne restait plus une église debout sur

1. Reinaud, *Invasions des Sarrazins en France, en Savoie, en Piémont et en Suisse*, première partie, p. 51.

les rives de l'Isère; et Saint-Paul-Trois-Châteaux, Donzère, Valence portaient de tristes marques de la vengeance musulmane à l'arrivée de Karle-Martel et de Child-Brandt son frère. Pressés à l'est par les Lombards qui débouchaient du Piémont, et au nord-est par des masses de Germains, les Sarrazins défendirent le terrain pied à pied : dans toutes les villes qu'ils tenaient, les Franks n'entrèrent que par la brèche. Mais trop faibles pour résister à ce flot toujours grossissant d'ennemis, ils regagnèrent Narbonne. Karle-Martel se hâta de passer le Rhône sur leurs traces, et vint planter aux bords de l'Aude un étendard qui ne s'y était pas souvent déployé. Le brave Athima défendait la place, et tous les efforts de Martel échouèrent sous ses remparts. Après une victoire remportée sur Amor dans la vallée de Corbie ou de Corbière, victoire qu'il dut beaucoup plus à la témérité de l'émir qu'à ses talents militaires, il leva le siége, et se retira en vrai fils des Germains, détruisant les villes [1], mettant le feu à ces magnifiques monuments qui avaient échappé à la hache barbare de ses pères. La flamme heureusement fut impuissante, et le superbe amphithéâtre de Nîmes resta ferme sur sa base antique, comme pour témoigner devant les siècles,

1. « Franci triumphantes de hostibus prædam magnam et spolia capiunt, captâ multitudine captivorum cum duce victore regionem Gothicam *depopulantur*, urbes famosissimas Nemausum, Agatem, his in terris funditùs muros et mœnia Carolus *destruens* igne supposito *concremavit*, suburbana et castra illius regionis *vastavit*, et salubriter remeavit in regionem suam in terram Francorum ad solium principatûs sui. » (*Appendix historiæ Francorum*, p. 76.)

avec ses arcades noircies, de l'aveugle barbarie de ces hommes dont on veut faire des héros.

Martel éloigné, tout rentra en Provence dans le même état que précédemment; Mauronte reparut à la tête des habitants, et s'appuya de nouveau sur les Sarrazins : il fallut que le maire du palais revînt avec son frère Child-Brandt, et recommençât la guerre, qui fut décisive selon les historiens franks, chez lesquels d'ailleurs on ne trouve jamais que des victoires. A cette époque (739), les invasions arabes changèrent de caractère. Jusqu'alors elles avaient eu lieu par les Pyrénées; mais soit que ce chemin parût trop long, soit, ce qui est plus vraisemblable, que les chrétiens des montagnes de jour en jour plus unis opposassent une trop vive résistance et rendissent le passage dangereux, à partir de la dernière moitié du huitième siècle les fils du prophète prirent la voie maritime. Nous retracerons en son lieu ce nouveau genre d'expéditions; mais il est nécessaire auparavant de se transporter au cœur de l'Aquitaine, où va s'engager la lutte la plus importante de notre histoire.

VAÏFAR.

Eudo était mort en 728. A peine eut-il les yeux fermés, qu'avec l'approbation de ses leudes, Karle-Martel, en ennemi loyal, saisit, pour violer le traité, ce premier moment de désordre causé par le déplacement du pouvoir. Il passa la Loire, surprit Bordeaux et Blaye, et s'en retourna furtivement comme

un voleur les mains pleines du fruit de cette maraude honteuse[1]. Tel est le dernier exploit de Martel dans la Vasconie : la mort vint peu de temps après détacher cette armure qui pressait depuis si long-temps ses membres endurcis, et l'étendit sur la couche funèbre où il n'eut que le temps de partager l'héritage des Mérowingiens à ses deux fils, Pepin et Karloman. Ces derniers se trouvèrent en face des fils d'Eudo, Hunold, Hatton et Vaïfar[2], et l'antagonisme qui avait toujours existé entre les pères se continua avec toute l'énergie et l'ardeur de la jeunesse chez les enfants. A peine eurent-ils couvert de terre le corps de Martel, que Pepin et Karloman entrèrent en Aquitaine, et mirent la frontière à feu et à sang; toutefois leurs succès se bornèrent à la prise du château de Lucas (Loches) et au pillage des campagnes, but de toutes ces incursions. La paix succéda à ces courtes hostilités; et Hunold, le premier héritier d'Eudo, prouva qu'il la signait de bonne foi en rendant à Pepin l'abbé Lanfrid, qui, sous prétexte de chercher des reliques, était venu il y avait trois ans explorer le pays et surveiller ses mouvements. Mais de la part des fils de Martel la paix n'était qu'un piége. Trouvant une trop grande force de résistance au delà de la Loire, et croyant

1. « Anno 728 diem functus est Eudo dux Aquitaniæ, ejus morte auditâ Carolus Martellus, *pristini fœderis parùm memor* consilio suorum Aquitaniam occupavit. (Dadinus Alteserra, *Rerum Aquitan.* lib. VII, p. 137.) —Aimoini *De gestis Francorum*, lib. IV, c. LIII.—Regino (ad annum 732).

2. Sigebert, ad annum 733. —Garibay, lib. LI, c. II.— Roderic de Tolède, *Histoire des Arabes*, ch. XIII.

en avoir meilleur marché en détail, ils songèrent à diviser la nation vasconne. Dans ce dessein, le second fils d'Eudo, Hatton, qui, fait prisonnier antérieurement par Martel, était encore dans les chaînes, fut renvoyé en Vasconie. Et ce malheureux prince, infidèle au sang de son père et traître à son pays par ambition, commença publiquement à s'agiter en faveur des Franks. La haine des Vascons contre ces derniers était si unanime et si ardente que le duc Hunold fut forcé, probablement, autant par la clameur nationale que par ses devoirs sacrés de chef, de prendre un parti rigoureux. A s'en rapporter à deux auteurs peu dignes de foi, il est vrai Hunold lui aurait fait crever les yeux; et pour expier ce qu'un pareil châtiment offre de barbare, il serait descendu en même temps du siége ducal, et aurait cherché le pardon de Dieu dans un cloître de l'île de Ré.

Quel que soit le fondement de ces récits très-suspects de partialité et même de mensonge, il est certain que par suite d'événements dont on ne saurait aujourd'hui déterminer la nature, Vaïfar prit la place de son frère et réunit sur sa tête toute la succession d'Eudo. S'il est vrai qu'une époque se résume parfois dans un homme, jamais peut-être l'héroïque résistance d'une nation à l'influence étrangère ne fut plus noblement exprimée que par Vaïfar.

1. La Chronique du monastère de Saint-Nazaire éditée par Freherus, et la Passion de saint Berthaire, par Quercetan.

De stature colossale et doué d'une vigueur extraordinaire, ce jeune chef possédait tout ce qui inspire la confiance et l'admiration chez les peuplades aquitaniennes; l'énergie avec laquelle il usa du commandement prouve que ses facultés morales n'étaient point au-dessous des avantages physiques. Contre son habitude, Dieu avait mis une grande âme dans un corps de géant. Ses premières pensées, dès qu'il fut à la tête des Aquitains, se tournèrent vers la Septimanie et la Gothie. Le pouvoir des Sarrazins, qui occupaient encore ces deux parties du territoire national, était à son déclin. Arrêtés en Afrique et en Espagne par les divisions intestines qu'irritait de jour en jour irréconciliablement la différence des races, les musulmans, fractionnés en fils de Yactan, Ariba Arabes et Yemenis, et en fils d'Ismaël ou Cayssys, versaient à flots dans une lutte fratricide le sang qui n'aurait dû couler, selon le prophète, que pour la guerre sainte. Pendant ces dissensions civiles et tandis que les Arabes s'efforçaient de soumettre les Berbers [1], leurs plus puissants auxiliaires et le noyau le plus formidable des invasions précédentes, le mouvement progressif des Sarrazins au delà des Pyrénées se trouvait suspendu. Par la même raison, les factions diverses occupées à s'exterminer à Cordoue ou au pied de l'Atlas étaient loin de songer à dégarnir leurs rangs pour réparer les pertes des garnisons de la Septimanie. Il en résultait que ces

1. Novayry, n° 702, fol. 11.

détachements abandonnés à eux-mêmes s'étaient graduellement affaiblis, et ne pouvaient plus offrir les éléments d'une résistance sérieuse. Vaïfar, bien instruit de leur position, jugea le moment favorable et entra en Septimanie. Nulle part les Sarrazins ne se présentèrent. Le temps n'était plus où les héros de l'islamisme passaient sur les champs de bataille comme un ouragan : couverts par les tours romaines de Narbonne, ils bornèrent toute leur ambition à se maintenir dans ce petit coin de terre entre les étangs et la mer. Vaïfar ne rencontra donc que les anciens conquérants du pays. Les Goths, profitant de l'affaiblissement de leurs vainqueurs, avaient peu à peu ressaisi l'ombre de leur puissance passée. Toutes les villes d'où les musulmans s'étaient vus dans la nécessité de retirer les troupes, avaient été occupées par des Goths de race noble qui exerçaient l'autorité sans opposition [1]. Cette recrudescence de la vieille conquête barbare essuya toute la colère de Vaïfar. Il la poursuivit rudement l'épée à la main, et la brisa partout où elle avait osé reparaître. Mais la passion égoïste des ambitieux ne se tient jamais pour battue. Dépossédés de leur usurpation d'un jour par les Aquitains, les nobles Goths, un certain Ansemund à leur tête, pensèrent à la ressaisir à l'aide des Franks. De l'autre côté du Rhône, Pepin n'attendait qu'une occasion pour reprendre les projets de son père. Ces fugitifs allèrent l'y trouver et

1. Annales d'Annianus, première partie.

lui offrir Agde, Nîmes, Béziers, Maguelonne, cités démantelées d'où Vaïfar venait de les chasser. Pepin s'empresse d'accepter, les rétablit comme ils l'espéraient dans les comtés des villes septimaniennes [1], et, ne doutant pas que Vaïfar ne s'opposât de toutes ses forces au passage des Franks sur la rive droite du Rhône, cherche un prétexte de guerre et lui envoie des députés chargés d'abord de réclamer satisfaction pour les Goths qui avaient été tués dans son incursion en Septimanie, et ensuite de le sommer de rendre aux églises et abbayes fondées par les Franks en Aquitaine les biens dont il s'était emparé. En formant ces demandes, Pepin était prêt à combattre, et, d'après la coutume des siens, il avait commencé la guerre avant de la déclarer, et portait déjà le fer et le feu dans le Berry. Vaïfar, au contraire, surpris par cette attaque imprévue, se voyait dans l'impossibilité de tenir la campagne : il opposa donc la ruse à la mauvaise foi, et promit de restituer les terres ecclésiastiques. Deux nobles aquitains, Adalgar et Ithier, remis en otage, garantirent l'exécution de cette promesse [2].

Mais l'année suivante, 759, et aussitôt que ses préparatifs furent terminés, il rendit la pareille à Pepin.

1. « L'acquisition que Pepin fit de la Septimanie est le *premier titre de la propriété et du domaine de nos rois* sur cette province, qui fait aujourd'hui la plus grande partie du Languedoc. » (D. C. de Vic et D. Vaissette, *Histoire générale du Languedoc*, t. I, p. 415.)

On peut apprécier la valeur de ce titre, qui donne une idée de ceux que nous aurons à examiner successivement.

2. Annales de Fulde, années 759 et 760.

Suivi d'Humbert, comte du Berry, et de Blandin, comte des Arvernes, le même qui, envoyé en députation au roi des Franks, l'avait fait bondir de colère sous sa parole hardie; il renouvela son expédition de l'année précédente dans la Septimanie et la Gothie, et, passant le Rhône, dévasta les possessions frankes depuis Saint-Paul-Trois-Châteaux jusqu'à la Durance. La fureur de Pepin à cette nouvelle ne connut plus de bornes. Rassemblant à la hâte ses fidèles, il se dirigea sur l'Auvergne par le Bourbonnais, où tout fut livré aux flammes, emporta d'assaut le château de Bourbon et écrasa les Arvernes sous ses armes victorieuses [1]. La forteresse de Clairmont [2] elle-même tomba en son pouvoir, au dire de ses panégyristes, dont la véracité toutefois est plus que douteuse. Il est à remarquer, en effet, qu'après ces succès si faciles et si décisifs, après avoir conquis l'Auvergne d'un coup de main et emmené le comte Blandin couvert de chaînes, en 762 Pepin est si peu avancé en Aquitaine qu'il est obligé de réunir toutes ses forces, et d'assiéger Bourges qu'il ne prit qu'à la suite d'un siége très-long et très-meurtrier. La conquête d'un château couronna cette campagne que le chroniqueur Aimoin et Frédegaire ne peuvent se lasser d'appeler glorieuse. Les représailles ne tardèrent pas. Vaïfar lança à la fois trois corps d'armée sur les terres de son ennemi. Mancio, son cousin,

1. Aimoini, *De gestis Francorum*, lib. IV, cap. LXV.

2. On conserve pour cette fois l'orthographe étymologique du nouveau nom de l'ancienne cité des Arvernes, *Augusto Nemeton*.

fondit sur Narbonne, que trois ans auparavant les habitants chrétiens avaient livrée à Pepin en expulsant les musulmans, qui disparurent ainsi de la Septimanie après 48 années de séjour. Chilpin, comte des Arvernes, envahit le Lyonnais, et Amanague, comte du Poitou, alla faire le ravage en Touraine[1]. Sur ces entrefaites, Rémistang, l'oncle de Vaïfar, trahit la cause nationale et passa en transfuge dans le camp de Pepin, qui paya magnifiquement sa perfidie. Au printemps, un champ de mai fut tenu à Nevers, et Pepin, à la tête de toutes les troupes qu'il avait pu réunir, poussa, dit-on, jusques à Cahors, dévastant le pays par le fer et le feu. Il est d'autant moins croyable qu'il se soit avancé aussi loin qu'on a oublié de tracer son itinéraire, et qu'en signalant seulement son retour par le Limousin, on laisse entrevoir clairement qu'il était venu par une autre route. Or, comme aujourd'hui, il n'existait que celle de Limoges. Une singularité aussi inexplicable, c'est que pendant l'incursion de Pepin dans ces montagnes où, avec une poignée de soldats, il aurait pu anéantir son armée, on nous représente Vaïfar occupé à *raser les fortifications* d'Angoulême, d'Argenton, de Saintes, de Périgueux, et même de

1. D'après les Annales de Metz, p. 279, et le continuateur de Frédegaire, p. 697, ces trois corps d'armée furent taillés en pièces et leurs ducs tués ; mais ce qui doit faire révoquer en doute le récit des chroniqueurs franks, c'est qu'Amanngue périt, disent-ils, dans une bataille contre les gens de saint Vulfarius, abbé de Saint-Martin; or, il n'a jamais existé d'abbé de ce nom. (Voir l'auteur de *Gestis episcop. Turonens.*, *et Abbatum majoris monast.*, p. 93.)

Limoges. En acceptant ces assertions étranges pou
ce qu'elles valent, et réduisant les faits selon notr
habitude à la réalité, afin de les juger par le résulta
qu'ils présentent, que reste-t-il des pompeux récit
des annales franques? Il reste une course au del
de la Loire dans laquelle Pepin s'est borné à releve
les murs détruits d'Argenton, et à confier la gard
de ce château bâti sur l'extrême frontière au traîtr
Rémistang. On voit que le roi des Franks n'était n
bien avancé ni bien téméraire.

Ce qui achève d'éclairer impitoyablement cette sé
rie systématique de mensonges, c'est qu'en présenc
d'un ennemi dont les possessions avaient été si souven
livrées *au fer et à la flamme* qu'il n'aurait pas dû
rester un homme vivant et un mur debout, au m
ment où Vaïfar a détruit ses places et se trouve hor
d'état de résister, Pepin s'arrête et prend halein
pendant quatre ans avant de repasser la Loire. Un
halte si impolitique et si longue ne donne-t-elle pa
un démenti formel à ses chroniqueurs? — En l'a
767, les Franks reparurent en Aquitaine. Cette foi
ils vinrent par la Bourgogne, et, traversant le Rhôn
à la hauteur d'Avignon, ils entrèrent sur les terr
de Vaïfar vers Narbonne, et défilèrent successiv
ment sous les remparts de Toulouse, d'Alby et d
Mende, car ces villes étaient trop bien fortifié
pour se rendre au bout de huit ou dix jours de bl
cus, et si Pepin avait tenu les clefs, au lieu de r
tourner faire ses Pâques à Vienne, il aurait certa
nement préféré rendre grâce à Dieu sous les vieill

voûtes des basiliques de Toulouse. Au mois d'août de la même année, Pepin redescend tout à coup à Bourges, y tient à la hâte l'assemblée militaire, et s'avance vers la Garonne pour brûler les moissons. Mais Vaïfar l'attendait avec ses Gascons dans les montagnes du Limousin et du Quercy. A chaque pas il fallut combattre. Les embuscades se multipliaient devant les Franks; chaque défilé, chaque bois, chaque grotte, cachait un ennemi. Pepin échoua donc complétement dans cette campagne, où il dut laisser la moitié de ses leudes, et s'en retourna avec la gloire, assez contestable d'ailleurs, d'avoir forcé trois châteaux. Cet échec l'avait rendu furieux; aussi l'expédition de 768 dépassa en excès barbares toutes les courses précédentes. Le Limousin fut ravagé dans toute son étendue par le fer et le glaive; les bourgs et les cités où entra Pepin n'offrirent plus, quand il en sortit, que des monceaux de cendres : tel était son acharnement, qu'il n'épargna même pas les monastères; et lorsqu'il eut passé, l'on aurait cherché en vain un arbre sur pied ou un cep de vigne[1].

Au cri de vengeance jeté par les malheureux montagnards, l'Aquitaine s'émut tout entière, et Vaïfar accourut avec une armée composée des Gascons de la plaine, des Poitevins et des vigoureux soldats du

1. « Pipinus Aquitaniam ingressus totum eum tractum quà patet in Lemovicum usquè fines ferro et igni vastavit, oppida quæ adhuc in potestate Vaifarli erant cremavit, monasteriis ipsis non pepercit, Ilssandonem oppidum vini copiâ celebrem cepit et vastavit. » (Fredegarius.)

Quercy et de l'Arvernie. Une rencontre entre deux peuples animés de motifs semblables ne pouvait être qu'un carnage. Le sang inonda le champ de bataille, et les morts tombèrent par milliers. Mais à qui resta la victoire? Les ennemis de Vaïfar répondent sans hésiter : à Pepin. Ce n'est pas impossible; il paraîtra toutefois extraordinaire, dans ce cas, de voir le roi frank, au lieu d'achever d'écraser les vaincus, s'empresser de repasser la Loire. Il la franchit de nouveau quelques mois plus tard, et, comme s'il avait eu une revanche à prendre, transporta ses dévastations dans le Périgord, d'où il se serait avancé subitement jusqu'à Agen pour regagner le nord par Angoulême.

Il y avait onze ans que cette guerre nationale durait. Malgré ses ravages et sa prétendue victoire, Pepin n'était encore parvenu à établir son autorité sur aucun point de l'intérieur. Comme dans les premiers temps, il n'occupait que Bourges, placée au bord de la frontière, et Argenton. Cette dernière place lui échappa en 769. Soit remords de sa défection, soit que la fortune fît meilleur visage à Vaïfar, ce qui semblerait probable; car après avoir tenu le champ de mars à Bourges, et s'être mis en campagne à grand bruit, Pepin venait de se retirer, prétextant les rigueurs de l'hiver; Rémistang rejoignit le fils de son frère, et s'unit franchement à lui contre l'ennemi commun. Mais ce retour, en supposant qu'il fût sincère, ne devait effacer que l'odieux de sa perfidie sans lui en sauver le châtiment. Il enle-

vait une à une avec le plus grand succès les escarres des Franks, et les chassait des lieux où elles étaient cantonnées, lorsqu'il fut trahi à son tour, amené à Pepin et pendu en sa présence. Les Franks se trouvaient alors en Saintonge, et avaient derrière eux les troupes de Vaïfar, qui, appuyé à la forêt d'Edobola ou de Ver, interceptait toute communication avec le Nord. La position du chef aquitain ne semblait pas plus mauvaise qu'auparavant. Il maintenait toujours la guerre sur les frontières septentrionales, et empêchait Pepin de pénétrer dans le centre et d'y former un établissement stable. Ainsi, au bout de onze années de lutte, les Franks n'étaient guère plus avancés au fond qu'après la première campagne, et cette héroïque résistance allait décourager l'opiniâtreté de leur roi; mais impuissant par les armes, il employa le poignard. Après les fêtes de Pâques, le vaillant fils d'Eudo s'était dirigé vers le Périgord : sans doute il songeait à côtoyer la Dordogne en observant les mouvements de Pepin qui marchait vers Bordeaux. Couvert par la rivière, et longeant au besoin la chaîne de collines dont la Garonne baigne le pied, il aurait pu attendre et choisir le moment favorable pour attaquer les Franks. Deux traîtres payés par son ennemi ne lui en laissèrent pas le temps. Pepin fit assassiner pendant son sommeil celui qu'il désespérait de vaincre[1], et courut offrir à Dieu et suspendre à l'autel de Saint-Denis, comme

1. « *Consilio regis factum*, Waifarius princeps Aquitaniæ à suis interfectus est. » (Fredegarii continuator Ado chronic., p. 805.)

trophées de sa glorieuse victoire, les bracelets d'or de Vaïfar, que les meurtriers lui avaient remis en venant toucher le prix du sang.

Pieusement relevé par les siens, le cadavre de ce noble et courageux défenseur de l'indépendance nationale fut apporté à Bordeaux et enseveli hors des remparts dans une prairie, où la tradition eut soin de le payer à son tombeau une partie du tribut d'honneurs et de souvenirs qu'il mérite[1]. Pepin ne recueillit pas les fruits du meurtre; comme si la main glacée de la victime avait entraîné l'assassin, il suivit Vaïfar dans la tombe, laissant, selon l'usage germanique, son empire également divisé à ses deux fils, Karloman et Charlemagne[2].

CHARLEMAGNE.

L'Aquitaine, que son père regardait comme une conquête assurée, lui échut en partage : c'était le lot de la guerre, et qui ne pouvait mieux tomber qu'en des mains jeunes et impatientes d'en supporter le poids. Les Aquitains étaient loin de se croire vaincus; et aussitôt qu'il voulut faire acte de souveraineté, il fallut que le jeune successeur de Pepin prît les armes. Dans cette nouvelle lutte les rôles des

1. « Ejus sepulchrum extat hodiè Burdigalæ extrà muros, è regione a... Ha, in loco palustri qui vocatur tumulus Caiphæ. » (Lurbeo, *Burdigalensium rerum chronicon*, p. 7.)

2. Nous respectons ce nom populaire, bien qu'il présente, par sa construction franco-latine, une double anomalie.

chefs furent intervertis : antérieurement c'était un roi à cheveux blancs qui guidait les escarres frankes contre les Gascons commandés par un jeune homme: En 769, Charlemagne, qui n'avait que vingt-six ans, trouva devant lui un vieillard. Au bruit des désastres de sa famille et de la nation, l'ancien duc Hunold avait tressailli dans la cellule de son monastère. Dès que les religieux de l'île de Rhé eurent chanté la messe des morts pour le repos du fils de leur fondateur, Hunold sortit du cloître, et, paraissant tout à coup à Toulouse, jeta le froc aux pieds des comtes aquitains, et leur montra le frère du brave Vaïfar revêtu de sa vieille armure. Des cris d'enthousiasme saluèrent cette apparition nationale. La résurrection de la race d'Eudo, qui tout à l'heure ensevelie dans son plus noble rejeton se relevait pleine d'ardeur et d'énergie du fond de la tombe du cloître, sembla d'un heureux augure aux Aquitains. Ils se réunirent en foule autour du vieux chef[1], et celui-ci les mena vers les frontières au-devant de Charlemagne. Le fils de Pepin était arrivé à Angoulême. Sentant bien que ce qui lui manquait principalement était l'expérience, et qu'il ne pouvait s'aventurer en Aquitaine sans être appuyé des conseils de ceux qui avaient fait les guerres précédentes, il emmena plusieurs leudes établis dans cette ville,

1. « Iterùm novi tumultus in Aquitaniâ surrexêre ac veluti è gravi incendio intersopita flamma recruduit. Hunoldus Aquitaniæ principatum affectans provincialium animos ad res novas moliendas concilavit. » (Dadinus Altaserra, *Rerum Aquitanicarum*, lib. VII, p. 156.)

et choisit pour son premier comte l'évêque Launus, autrefois chapelain de son père[1].

Les deux nations ne tardèrent pas à se rencontrer sur les champs de bataille accoutumés, entre Angoulême et Bordeaux. La main d'Hunold, affaiblie par l'âge, ne put seconder sa valeur. Comme pour témoigner que le crime est béni ici-bas, le fils de l'assassin triompha du frère de la victime, et le malheureux Hunold, forcé de chercher un refuge auprès de Lupus, son neveu, duc des Gascons pyrénéens, fut livré sans difficulté aux envoyés de Charlemagne. Cependant, ou la politique de ce temps restait au-dessous des intelligences les plus bornées du nôtre, ou les faits qui représentent Charlemagne comme victorieux d'Hunold, et maître par conséquent de l'Aquitaine entière, sont controuvés; ou la prise du frère de Vaïfar n'entraîna la soumission d'aucun autre comte; car, loin de s'emparer d'une des clefs du pays, comme Toulouse, Narbonne, Clermont, Charlemagne s'arrêta, sans y pénétrer, à deux pas de Bordeaux, et tous ses succès aboutirent à la construction d'un fort appelé Franciac ou Fronsac, dans lequel il se retrancha au confluent de la Dordogne et de l'Ille[2], ni plus ni moins que s'il eût été battu. Son action sur l'Aquitaine ne

1. « Carolus benignissimus rex ivit ad Engolismam civitatem et indè sumpsit plures Francossimul que Launum episcopum ejusdem civitatis, qui fuerat capellanus domini Pipini regis.» (Auctor anonymus, *Vita Caroli Magni.*)

2. C'est par inadvertance que M. Fauriel (*Histoire de la Gaule méridionale*, t. III, p. 309) a écrit la Garonne.

s'étendit point au delà de la fondation de cette citadelle[1]; emporté presque aussitôt vers l'Italie par l'intérêt que Pepin s'y était créé avec les querelles du pape et des Lombards, il retrouva dans l'avant-garde de ces derniers le vieil Hunold, toujours implacable dans sa haine, toujours armé contre l'homme du Nord. La présence du chef aquitain parmi les soldats de Didier semblerait faire supposer qu'il combattait comme auxiliaire et n'avait jamais été livré à Charlemagne, ou qu'il existait des motifs inconnus qui l'avaient déshérité de la confiance de la nation. Quoi qu'il en soit, il périt les armes à la main contre les Franks, et, à ce qu'il paraît, écrasé par les pierres de leurs balistes.

Sept ans après cet événement, Charlemagne vint faire ses Pâques et passer le printemps dans sa villa royale de Cassaneuil, située sur les bords du Lot et non loin de Sainte-Livrade-d'Agen. Il avait amené avec lui la reine Hildegarde, qui le rendit père d'un prince nommé Ludwig. Cet enfant vagissait à peine dans son berceau, que l'héritier de Martel l'avait déjà salué roi d'Aquitaine. Mais, quoique la moitié du pays, épuisée par les longues guerres de Pepin, semblât plier sans résistance sous la loi germanique, Charlemagne comprit qu'il fallait pour inaugurer cette royauté naissante l'éclat de la victoire, et, se

1. « Cette expédition est le titre en vertu duquel les biographes de Charlemagne mettent l'Aquitaine au nombre de ses conquêtes; c'est une impropriété historique qui n'a pas besoin d'être relevée tant elle est choquante! » (Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale sous les conquérants germains*, t. III, p. 309.)

déclarant le champion d'une cause populaire, il marcha contre les Sarrazins. Malgré les déplorables dissensions au milieu desquelles s'était paralysée l'énergie musulmane, les enfants du prophète n'avaient cessé depuis leur expulsion de Narbonne d'infester les côtes provençales. Les ruines des châteaux et la triste lamentation du monastère de Lérins [1] portaient hautement témoignage contre les infidèles, et Charlemagne devait croire que les futurs sujets de son fils lui tiendraient compte de l'expédition vengeresse qu'il entreprenait :

> El non Jhesu qui souffri passion !
> Contre la gent arabi de Mahon,
> Qui Dieu ne prise vaillant un espéron [2].

Mais les plaies faites au flanc de l'Aquitaine par son père et son grand-père étaient trop vives et trop profondes pour que l'impétueuse lionne eût pardonné. Nonchalamment couchée au soleil elle regarda passer sans ouvrir les yeux les soldats étrangers de Charlemagne : son indifférence était pourtant une menace, et son sommeil un sinistre pressentiment. En arrivant en Espagne, le fils de Pepin, que les hommes du Midi ne connaissaient encore que par les batailles de son père, et qui fondait de plus hautes espérances sur la trahison de quelques émirs que sur son épée, réduit à ses propres forces, n'entre que dans Pam-

1. Aï, senher Dieus del Paradis,
Que fara l'isla de Léris?
(Poème provençal de saint Honorat.)

2. Li romans de Garin le Loherain, publié par M. Paulin Paris, première chanson XI.

pelune, et est contraint de reprendre en toute hâte le chemin des Pyrénées. Alors l'Aquitaine se réveille. Une sourde rumeur sortie de Pampelune arrive en montant jusqu'au *port* [1] de Roncevaux.

Un cri s'est élevé [2]
Du milieu des montagnes des Escualdunacs ;

1. Passage ; d'où Saint-Jean-Pied-de-Port.

2. Oïubat aïtuia içanda
Escualdunen mendiien artetic;
Eta etcheco-jauna, bere atiaren aitcinian chutic,
Idekitu beharriiac, eta errandu : nor da hor? Cer nahi dautet?
Eta chacurra bere nausiaren oinetan lo çaguena,
Altchatuda, eta carasiz Altabiçaren inguruiac beteditu.
Ibanetaren lephuan harabostbat agercenda ;
Hurbilcenda, arrhokac ezker eta escuin iotoendituielaric.
Horida urrundic helduden armadabaten burruma.
Mendiien capetetaric guriec erepuesta emandiote.
Bere tuuten seinuia adiaaçiute :
Eta etcheco-jaunnac bere dardac chorochtentu,
Heldudira! heldudira! Cer lantzazco sasia!
Nola cernahi colorezco banderac hoïen erdian agertcendiren!
Cer simistac atheratcendiren hoïen armetaric!
Cenbat dira? Haura, condaïtçac ongi!
Bat, biia, hirur, laü, bortz, sei, zatzpi, zortzi, bederatzi, hamar, hameca, [hamabi,
Hamahirur, hamalaü, hamabortz, hamasei, hamazazpi, hemeçortzi, heme- [retzi, hogoï.

Hogoï eta milaca oraïno!
Hoïen condatcia denbora galtcia litake.
Hurbildetçagun gure beso çaï lac, errhotic atheradetçagun arrocahoriec,
Bothadetçagun mendiaren petharra behera
Hoïen buruen gaïneraino.
Leherdetçagun, heriioaz iodetçagun.
Cer nahiçuten gure mendietaric norteco giçon horiec?
Certaco iendira gure baakiaren naasterat?
Jaüngoïcoa mendiac endituieman, nahi içandu hec giçonec ez pasatçia.
Bainan arrhocac biribicoï!ca eroztcendira tropac leherteaudituzte.
Odola currutan badoha, haragi puscac dardaran daude.
Oh! cenbat heçur carrascathuac! Cer odolesco itsasua!

Et le Basque, debout devant sa porte,
A prêté l'oreille et a dit : Qui vient? que me veut-on?
Et le chien qui dormait aux pieds de son maître
S'est levé et il a rempli d'aboiements les environs d'Altabiçar.
Au col d'Ibaneta un bruit retentit;
Il approche, en frôlant à droite, à gauche, les rochers.
C'est le murmure sourd d'une armée qui vient.
Les nôtres y ont répondu du sommet des montagnes,
Ils ont soufflé dans leurs cornes d'urus,
Et le Basque aiguise ses flèches.
Ils viennent! ils viennent! Quelle haie de lances!
Que de bannières diversicolores flottent au milieu!
Quels éclairs jaillissent des armes!
Combien sont-ils? Enfant, compte-les bien!
Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze,
[douze,
Treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf,
[vingt.
Vingt, et des milliers d'autres encore!
On perdrait son temps à les compter.
Unissons nos bras nerveux, déracinons ces rochers,
Lançons-les du haut des montagnes
Jusque sur leurs têtes.
Écrasons-les! tuons-les!
Et qu'avaient-ils à faire dans nos montagnes, ces hommes du Nord?
Pourquoi sont-ils venus troubler notre paix?
Quand Dieu fait des montagnes, c'est pour que les hommes ne
[les franchissent pas
Mais les rochers en roulant tombent; ils écrasent les troupes;
Le sang ruisselle, les chairs palpitent.
O combien d'os broyés! Quelle mer de sang!
Roland met l'olifant à sa bouche [1]

1. Rollans a mis l'olifan à sa buche,
Empeint le ben, per grant vertut le sunet,
Halt sunt li pui e la voiz est mult lunghe.
Granz xxx liwes l'oïrent-ils respundre.
Karles l'oït e ses cumpaignes tutes;

Et en sonne de toutes ses forces.
Les montagnes sont bien hautes, mais la voix du cor est plus haute
[encore.
Elle va roulant d'échos en échos,
Karle et tous ses compagnons l'entendent.
Ah! dit le roi : nos gens bataillent.
Mais Ganelon lui répond au contraire :
Si un autre disait cela, on le prendrait pour grand mensonge.
L'infortuné Roland à grand effort, à grand'peine,
Et avec grande douleur sonne toujours de l'olifant.
Le sang coule à flots de sa bouche;
Son crâne se fend et se rompt,
Mais le bruit du cor éclate dans le lointain :
Karle l'entend une seconde fois au moment où il atteint le port.
Naisme, le duc, l'ouït aussi avec tous les Franks.
« Ah! s'écrie le roi, j'entends le cor de Roland!
Il n'en sonnerait pas s'il n'était aux prises avec l'ennemi! »
Mais Ganelon dit : Il n'y a point de combat :
Vous connaissez assez le grand orgueil du comte,
A présent il fait le fier devant ses pairs.
Chevauchons donc, pourquoi s'arrêter?
La grande terre est loin encore devant nous.
Le sang coule de plus en plus des lèvres de Roland,
Son crâne laisse presque le cerveau à nu.
Cependant il essaie de nouveau de faire retentir le cor.
Karle l'entend et ses Franks comme lui.
Ah! s'écrie le roi : « Ce cor a longue haleine! »
Barons, répond le duc Naisme, j'en ai le cœur navré,
On combat, j'en jurerais Dieu!
Revenons donc sur nos pas, appelez vos enseignes
Et secourons notre gent qui est en péril.
Karle fait sonner les trompettes,

Ço dist li reis : bataille funt nostre hume.
E Guenelun li respundit encuntre;
S'altre l' disist, ja semblast grant mensonge, etc.
(La chanson de Roland ou de Roncevaux, publiée par Francisque Michel, d'après le manuscrit de la bibliothèque Bodléienne à Oxford.)

Les Franks descendent et se couvrent de fer.
Les pics sont élevés et les ténèbres épaisses,
Les gorges profondes et les gaves impétueux.
Derrière et devant l'armée frémissent les trompettes.
Le roi Karle chevauche en grand émoi,
Sa barbe blanche tremble sur sa poitrine.
Mais il arrive trop tard.
Fuyez ! fuyez ! ceux à qui il reste de la force et un cheval [1].
Fuis, roi Carloman, avec tes plumes noires et ta cape rouge.
Ton neveu, ton plus brave, ton chéri, Roland est étendu mort
[là-bas.
Son courage ne lui a servi à rien.
Et maintenant, Escualdunacs, laissons les rochers,

1.

Escapa, escapa, indar eta zaldi ditucuïenac.
Escapa hadi, Carlomano errege, hire luma beltcekin eta hire capa gorriarekin.
Ire iloba maïtia Rolan çangarrha hantchet hila dago.
Bere cangarthasuna ieretaco ez tuiçan.
Eta horaï, Escualdunac, utzdiçagun arrhoca horiec,
Jausgiten fite igordetçagun gure dardac escapatcendiren contoa.
Baduaci! baduaci! Nunda bada lantzazco sasi hura?
Nun dira hoïen erdian agericiren cernahi colorezco bandera hec?
Ezta gihiiago simistaric atheratcen hoïen arma odolez bethetaric.
Cenbat dira? Haura, condaitçac ongi!
Hogoï, hemeretzi, hemeçortzi, hamazazpi, hamasei, hamabortz, hamalaü
[hamahirur,
Hamabi, hameca, hamar, bederatzi, zortzi, zatzpi, sei, bortz, laü, hirur,
[bia, bat.
Bat! Ezta bihiric ageri gihiiago.
Akhaboda! Etcheco-jauna, inaïten ahaltcia çure chacurrarekin,
Çure emaztiaren, eta çure haurren besarcatcerat,
Çure darden garbitcerat, eta alchatcerat çure tountekin, eta gero heien
[gaïnian etçatçat eta locitcat.
Gabaz arrhanuac ienendira haragi pusca lehertu horien interat,
Eta heçur horiec oro çuritucodira eternitatean.

Latour-d'Auvergne trouva ce chant, le 5 août 1794, dans un des couvents de Fontarabie. Il en existe plusieurs versions conservées traditionnellement sur la montagne. Le texte qu'on vient de lire, formé des meilleures variantes par M. *Duhalde*, a été traduit en 1834 par M. G. de M.

Descendons vite, en lançant nos flèches à ceux qui fuient.
Ils fuient! ils fuient! Où est donc la haie de lances?
Où sont ces bannières diversicolores flottant au milieu?
Les éclairs ne jaillissent plus de leurs armes souillées de sang.
Combien sont-ils? Enfant, compte-les bien!
Vingt, dix-neuf, dix-huit, dix-sept, seize, quinze, quatorze,
[treize,
Douze, onze, dix, neuf, huit, sept, six, cinq, quatre, trois, deux,
[un,
Un! Il n'y en a même plus un,
C'est fini. Montagnard, vous pouvez rentrer avec votre chien,
Embrasser votre femme et vos enfants,
Nettoyer vos flèches, les serrer avec votre corne d'urus, et ensuite
[vous coucher et dormir dessus.
La nuit, les aigles viendront manger ces chairs écrasées,
Et tous ces os blanchiront dans l'éternité.

Charlemagne revint tristement de Roncevaux, apportant sur ses chariots de guerre non plus les dépouilles de ses ennemis, mais les cadavres de ses fidèles. Il fit ensevelir les principaux à Bordeaux, et alla déposer lui-même dans la basilique de Blaye le corps du célèbre Roland, comte maritime de Bretagne. L'épée du défunt, appelée *Durandal*, fut suspendue au chevet tumulaire, son cor placé à ses pieds; et, le cœur navré de tristesse, Charlemagne dit le dernier adieu au plus brave de son armée [1].

1. « Carolus proceres francos, qui in angustiis montium Pyrenæorum insidiis, ut fertur, Vasconum occubuerant, justis peractis, Burdigalæ sepeliendos curat. Corpus verò Rolandi præfecti littoris Britannici et de quo aniles fabulæ narruntur tumulari voluit Blaviæ in basilicâ Sancti-Romani, ejus ense appenso quem *Durandal* vocant et cornu ipsius ad pedes positum. » (Lurbeo, *Burdigalensium rerum chronicon*, ad ann. 778.)

Selon Philippe Mouskes, ce qui est dit des chrétiens enterrés dans l'*A*-

Là ne devaient point s'arrêter malheureusement les résultats funestes de son expédition : après son départ, les Sarrazins, furieux d'avoir vu les soldats du Christ sur les terres de Mahomet, chassèrent impitoyablement des pays soumis au croissant tout ce qui adorait la Croix. Le peuple, qui seul tient à la terre natale, bien qu'il n'y possède souvent qu'une étroite place au cimetière, refusa d'abandonner le sol où ses pères avaient vécu : retranché dans les forêts, dans les gorges des montagnes et sur les cols presque inaccessibles de la Biscaye, il s'y défendit la hache à la main contre toutes les attaques des musulmans. Mais les riches, les descendants des nobles familles gallo-romaines, qui avaient été les premiers à conspirer avec Charlemagne dans l'espoir qu'il leur rendrait l'influence et les honneurs dont les Sarrazins les dépouillèrent au début de la conquête, ne se sentirent point le courage d'accepter la rude existence de leurs compatriotes. Perdant toute énergie avec leurs biens,

liscamp (champs Élysées) d'Arles, se rapporterait à une partie des guerriers tués à Roncevaux :

A cel tans estoient conté
Doi cimentière en dignité.
L'uns iert a Arle en Aliscans,
Et li autres si fu moult grans
A Bourdiaux que Dieux bénei
Par VII evesques k'il sainti.
Tot droit a Arle en Aliscans
Fu enfouis estous li sire,
Ki de Langres tenoit l'empire.
Si furent enfouis Salemons,
Et Auberis li Bourguignons
Et Sanse li Dus de Bourgogne,
Ki moult fu preus en la besogne, etc.

ils émigrèrent et vinrent en Aquitaine demander en suppliants à Charlemagne la compensation de ce qu'ils avaient perdu pour lui. Il n'était que trop facile de les satisfaire. Dévastée par le malheur incessant des invasions, l'Aquitaine offrait assez de solitudes à repeupler. Charlemagne n'eut donc que l'embarras du choix; et comme parmi ces émigrants se trouvaient un certain nombre de Wisigoths, il les établit autour de Narbonne, où le passage incessant des armées arabes et frankes, bien qu'il n'eût pas laissé un toit debout, n'avait pu effacer entièrement les traces de leurs pères.

Découragé par le désastre de Roncevaux, le petit-fils de Martel renonce à tenter la fortune contre les mécréants; et quelques jours il se repose, dans la villa royale de Cassaneuil, des fatigues essuyées. Suivez dans cette métairie grossièrement construite, dont les eaux limpides du Lot reflètent de loin les murs de bois et de cailloux mêlés à l'argile et la couverture de chaume; suivez le sauvage représentant de la rudesse franke. Sa taille a sept fois la longueur de son pied [1]; ses yeux verts étincellent dans leurs grandes orbites, de longues boucles de cheveux blanchissants flottent sur ses épaules. Il marche en boitant vers l'étable, et demande à son

1. C'était le pied romain de onze pouces seulement. Marquard Freher cite en preuve de ce fait la découverte d'une baguette de cuivre façonnée comme un sceptre, et portant l'inscription suivante :

Karlus imp. jussit. cubitū istū.
Facere. juxta. mensuram suam.

comte le coursier auferant[1] qui va l'entraîner à la poursuite des bêtes fauves. Au retour de la chasse il se plonge dans un bain chaud avec ses leudes. On lui présente ensuite la chemise de lin qu'ont tissée ses femmes, la tunique à grands plis, et les brogues ou sandales aux bandelettes roulées jusqu'au genou. Il passe dans le baudrier doré l'épée à poignée d'or, et s'assied à la table royale, qui n'est couverte que de quatre mets et du produit de la chasse. Un moine lui lit pendant le repas les Gestes des anciens rois ou les Œuvres de saint Augustin. Il n'a bu que trois fois, et déjà l'on apporte le cidre, liqueur exquise réservée au dessert. Un moment après il quitte son manteau et ses sandales, et cherche pendant trois heures à échapper par le sommeil à l'action énervante du soleil du sud. Le soir il se rend scrupuleusement à l'église, et chante au lutrin avec les clercs[2].

Bien que Charlemagne n'eût pas conquis dans la Navarre les palmes qu'il était allé y chercher pour le couronnement de son fils, il n'avait pas abandonné son projet. On ne pouvait à cette époque se passer d'une consécration éclatante gagnée sur les champs de bataille, ou descendue du ciel par l'in-

1. Rapide.

2. « Corpore fuit amplo atque robusto, staturâ eminenti quæ tame[illegible] *justam non excederet;* nam septem suorum pedum proceritatem eju[illegible] constat habuisse mensuram. Oculis prægrandibus atque vegetis, naso pa[illegible] lulum mediocritatem excedente, canitie pulchrâ, facie lætâ et hilari : vo[illegible] clarâ quidem... Vestitu patrio, hoc est francisco, utebatur : ad corpus ca[illegible] siam lineam deinde tunicam quæ serico limbo ambiebatur. » (Eginhart[illegible] *De vitâ Caroli Magni*, cap. XXII et XXIII, p. 104, 105, 106, 107, 111.)

termédiaire du vicaire de Dieu. La première lui ayant manqué, il prit la route de Rome afin d'y recueillir la seconde. Le pape Adrien, reconnaissant de la haute protection que Pepin et son fils avaient accordée au saint-siége, sacra ses deux enfants, l'un roi d'Italie, et l'autre roi d'Aquitaine. Les Aquitains apprirent alors que leur pays venait d'être érigé en royaume[1], et bientôt ils virent arriver leur nouveau souverain. Son leude nourricier, Arnold, l'avait porté jusqu'à Orléans. Mais dès qu'on aperçut la Loire, on mit à cheval ce pauvre potentat de trois ans; et habillé à la vasconne, d'un manteau rond, sur une chemise à larges manches, avec les jambes nues, des caliges ou bottines à éperons d'or, et un javelot, il se montra à ses peuples revêtu du double titre qui devait leur être le plus agréable, celui d'élu du pape et d'enfant du pays. Son père lui avait préparé les voies par une organisation incomplète et barbare, à la vérité, mais la seule qu'il fût peut-être possible de faire jaillir des ténèbres et du chaos social de ces temps. Toute la partie du pays qui reconnaissait l'autorité franke avait été divisée en neuf diocèses militaires, gouvernés par des comtes :

Humbert commandait le Berry;
Abbon, le Poitou;
Widbod, le Périgord;
Itherius, l'Auvergne;

1. Auctor Vitæ Ludovici Pii.— Besly, *Histoire des comtes de Poitou et des ducs de Guyenne.*

Bullus, le Velay;

Korson, le territoire de Toulouse;

Sigwin, celui de Bordeaux;

Aimon, l'Albigeois;

Rhotgar, le Limousin.

Il serait difficile de déterminer si l'Angoumois, la Saintonge, le Quercy et le Rouergue se rattachaient à l'une ou à l'autre de ces circonscriptions; mais ce qu'on peut affirmer hardiment, c'est que ni la haute Septimanie, ni la Provence, ni la Burgondie (Dauphiné), ni la contrée aux neuf peuples n'en faisaient partie à aucun titre. Il resta donc en dehors de l'organisation germanique un lambeau national appelé à se grandir plus tard de ces diverses sections, taillées dans le territoire aquitain avec la vieille épée de l'invasion. Outre ces supports militaires, Charlemagne s'efforça de donner à la frêle royauté de son fils le solide appui du clergé. Par tous les moyens possibles il essaya de gagner à sa cause les évêques et les abbés[1]. L'Aquitaine fut en outre inondée de ces leudes mendiants qui, sous le nom de vassaux, s'enchaînaient corps et âme au roi avec les liens du *bénéfice*. A ces précautions, Charlemagne ajouta un acte qui prouve son désir de désarmer les haines de la nation à force de ménagements. Pour conseiller suprême et pour bras droit, il choisit à Ludwig un Aquitain, appelé Meginarius. Mais quelque soin qu'

1. « Episcopos quidem modo quo decuit sibi devinxit : ordinavit aut per omnem Aquitaniam comites abbatesque nec non alios plurimos q *Vassos* vulgo vocant, » etc. (Auctor Vitæ Ludovici Pii, lib. II, cap. V.)

prit de cacher sous des formes indigènes l'action insupportable du pouvoir étranger, les peuplades aquitaniennes n'en persistèrent pas moins dans leur éloignement et leur hostilité. La sixième année ne s'était pas accomplie depuis l'installation des comtes, qu'Adalrich, duc des Gascons, avait passé la Garonne et détruit dans le Languedoc actuel l'autorité de Korson. Le fonctionnaire frank ne conserva la vie et une ombre de commandement qu'à la charge d'en faire hommage au duc de Vasconie[1].

Un événement d'une si haute portée nécessita la convocation d'un plaid extraordinaire en Septimanie. Les conseillers du jeune Ludwig y mandèrent Adalrich; mais il refusa de s'y rendre, à moins qu'on ne lui donnât des otages: et telle était la débilité de ce gouvernement karlovingien, que les otages qu'il exigeait lui furent fournis et qu'il s'en retourna du plaid chargé de présents[2]. Pour Korson, c'est à peine si, à la diète de Worms, Charlemagne, dans tout l'éclat de ses grandeurs, osa le destituer et nommer ou reconnaître à sa place le comte Guillem, qui était probablement Aquitain. Rien ne saurait du reste peindre avec plus de naturel l'état de cette royauté en Aquitaine que la misère qui l'y dévorait. Lorsque Charlemagne revit son fils revenant vers lui les mains vides, il l'interrogea et apprit qu'il ne possédait rien; et que les maigres sources qui filtraient encore goutte à goutte dans l'arche du fisc, étaient

1. Idem, *loco citato*.
2. Auctor Vitæ Ludovici Pii, lib. v, c. II.

détournées à mesure par ses officiers. Tout ce que put faire le grand Charles, ce fut d'envoyer au delà de la Loire Wilbert, qui depuis eut l'évêché de Reims, et le comte Richard, procurateur de son domaine, afin de faire rendre à Ludwig les terres du fisc, qui consistaient en *quatre métairies* royales, Théoduad en Berry, Cassaneuil, Andiac en Limousin, et Eurogilum, dont la position est inconnue[1]. Voilà tout ce que possédait le fils de Charlemagne au milieu de ses comtes, et les limites de son pouvoir réel. Aussi n'est-ce pas dans ces palais de terre et auprès de ce blond enfant du nord, accablé sous le poids des chaleurs méridionales, qu'il faut chercher l'activité de la nation et le déploiement énergique du pouvoir. Mais il y a là-bas vers Toulouse un homme à l'âme forte, au bras vaillant, et qui a ceint depuis long-temps le heaume et la cuirasse. C'est lui qui va se lever au milieu du péril; c'est le comte Guillem, que les Sarrazins trouveront devant eux sur la route de Toulouse, comme leurs pères trouvèrent autrefois Eudo.

Au plus fort de la querelle des races musulmanes, les kalifes ommiades établis à Damas avaient été battus et remplacés par une autre famille issue du prophète. Le dernier membre de la dynastie proscrite, qui s'appelait le Serviteur du Miséricordieux, Abd-al-Rahman, trouva le moyen de passer en Espagne et de s'y faire reconnaître émir de Cordoue. Après

1. Idem.

bien des vicissitudes, dont le reflet sanglant doit luire pour nous dans le lointain, Hescham, son troisième fils, lui succéda; et pour abattre l'esprit de faction et tourner les idées des siens vers un but national, il fit proclamer la guerre sainte. Dans toutes les mosquées l'iman vint lire le vendredi cet appel aux croyants :

« Louanges à Dieu qui a relevé la gloire de l'islamisme par l'épée des champions de la foi, et qui, dans son livre sacré, a promis aux fidèles, de la manière la plus expresse, son secours et une victoire brillante. Cet Être à jamais adorable s'est ainsi exprimé : *O vous qui croyez, si vous prêtez assistance à Dieu, Dieu vous secourra et affermira vos pas. Consacrez donc au Seigneur vos bonnes actions; lui seul peut par son aide rallier vos drapeaux.* Il n'y a pas d'autre dieu que Dieu, il est unique et n'a pas de compagnon; Mahomet est son apôtre, et son apôtre est son ami chéri. O hommes! Dieu a bien voulu vous mettre sous la conduite du plus noble de ses prophètes, et il vous a gratifiés du don de la foi. Il vous réserve dans la vie future une félicité que jamais œil n'a vue, que jamais oreille n'a entendue, que jamais cœur n'a sentie. Montrez-vous dignes de ce bienfait; c'était la plus grande marque de bonté que Dieu pût vous donner. Défendez la cause de votre immortelle religion, et soyez fidèles à la droite voie; Dieu vous le commande dans le livre qu'il vous a envoyé pour vous servir de guide. L'Être-Suprême n'a-t-il pas dit : *O vous qui croyez, com-*

battez les peuples infidèles qui sont près de vous, et montrez-vous durs envers eux. Volez donc à la guerre sainte, et rendez-vous agréables au maître des créatures. Vous obtiendrez la victoire et la puissance; car le Dieu Très-Haut a dit : *C'est une obligation pour nous de prêter secours aux fidèles*[1]. »

A la voix des imans, cent mille hommes accoururent sous les drapeaux sacrés : le visir Abd-al-Malek se mit à la tête des plus braves, et franchit le port d'Altabiçar. Les remparts de Narbonne revirent leurs anciens possesseurs; mais les flammes qui s'élevaient des faubourgs éclairèrent la fuite de ces terribles cavaliers, dont les lances s'étaient rompues contre les portes de la ville sans pouvoir les ébranler. Les païens furent plus heureux à Villedagne. Le noble Guillem *au court nez* les attendait sur les bords de l'Orbieu avec les milices occitaniennes. Il abattit les mécréants *comme le faucheur abat l'herbe dans les prairies*[2]. Mais quoiqu'il en eût tué un si grand nombre qu'on ne pouvait *ni le voir ni l'endurer,* il fallut tourner la bride de son bon destrier vers Toulouse, et leur céder la Septimanie. Les Sarrazins regagnèrent l'Espagne chargés d'un immense butin, et suivis par une foule de captifs qui portaient sur

1. Extrait d'un formulaire d'actes arabes imprimé au Caire, traduit par M. Reinaud.

2. Si les abat le vassal adurez
Com li fauchierres le fein aval les prez.
(Roman d'Aymeri de Narbonne et de Guillaume au court nez, extrait du manuscrit 2734 *olim*, fonds Lavallière 23, par M. Ach. Jubinal.)

leur dos de la terre du champ de bataille sur laquelle l'émir Hescham voulait asseoir les fondements d'une mosquée[1].

Charlemagne guerroyait pendant ces ravages au delà du Rhin : lorsqu'il eut apaisé l'insurrection qui, pareille à un incendie, éclatait périodiquement sur l'un ou l'autre point de son vaste empire, il oublia la honte imprimée sur ses armes à Villedagne pour une ambitieuse pensée de vieillard; et tandis que les turbans reparaissaient en maîtres dans l'Aquitaine, il courut chercher aux pieds du pape les débris mal soudés de cette couronne impériale brisée en 476 sur le front d'Augustule. Son fils Ludwig n'exerça une apparence de représailles qu'après le huitième anniversaire de l'expédition sarrazine. S'il faut en croire les chroniques, et surtout ce vague mais fidèle souvenir qui s'élève de siècle en siècle comme la voix des générations mortes, Guillem *au court nez* ne resta pas aussi long-temps à prendre sa revanche. Pressant les Musulmans pied à pied, il les poussa l'épée à la main vers Narbonne, où ils étaient rentrés, et lava dans leur sang, sous les remparts de la cité, la tache que la victoire de l'Orbieu avait laissée sur sa bannière[2]. Cette lutte contre les Sarrazins triomphait de l'apathie du peuple et ranimait le peu d'intérêt qu'il lui était possible de prendre à la chose publique. Excités par le désir de la vengeance et l'espoir de ressaisir une partie de ce que

1. Maccary, *Manuscrits arabes*, n° ˉ04, fol. 86.
2 Goldast, Rerum allemann. t I

leur avaient enlevé les fils d'Ismaël, tous ces pauvres colons des campagnes dont les chaumières avaient été brûlées, les moissons fauchées ou foulées aux pieds des chevaux, les femmes emmenées en esclavage, sortant en foule de leurs cavernes sur le passage de Guillem, se joignaient à ses hommes, et formaient avec leurs longs bâtons ferrés une avant-garde formidable. C'est devant une armée composée de la sorte que les Sarrazins sortirent de Narbonne, de Nîmes et d'Orange. Guillem était bien d'ailleurs le chef qui convenait à une telle cause et à de tels soldats. Profondément convaincu, il voyait plutôt dans ces guerres l'accomplissement d'un devoir religieux que de sa mission militaire, et il y portait en conséquence plus d'enthousiasme encore que de bravoure. A force de suivre cette pente, son esprit finit par tomber dans la vocation du siècle. A l'insu des hommes d'alors, le spectacle de cette société informe, sans lien, sans ordre, sans lendemain assuré, dans laquelle on n'entendait que des plaintes et le choc continuel des armes, ensanglantées pour un intérêt qui d'ordinaire ne touchait que faiblement les combattants, ce spectacle, disons-nous, agissait sur l'âme et la pénétrait d'un violent dégoût du présent. Fatiguée de ce tumulte stérile, elle n'aspirait plus qu'à se dégager d'un mouvement de faits où ne s'attachait nul intérêt. La paix et la vie calme et méditative du cloître, en quelque solitude bien cachée au fond d'un vallon, ou perdue dans les chênes de la forêt, apparaissaient

alors à l'âme avec la perspective d'un bonheur sans fin dans l'autre vie, et son choix n'était pas douteux. C'est sous cette influence toute-puissante sur les natures fortes, car elles sentaient plus énergiquement le poids de la tâche ingrate imposée par le gouvernement existant, que le brave Guillem résolut de quitter le monde.

Choisissant dans les gorges des Cévennes une petite vallée encadrée de rochers affreux, qu'on appelle Gellone, à cause du ruisseau qui la remplit de verdure et de fraîcheur, il y jeta les fondements d'un monastère. Brioude le vit bientôt agenouillé sur le tombeau de saint Julien, se dépouillant de son armure pièce à pièce, et offrant comme un dernier hommage, au saint protecteur des pèlerins, ce bouclier et cette cuirasse si souvent rougis du sang des musulmans. Après avoir humblement prié et suspendu dans le vestibule de l'église son carquois et son arc orné d'une longue flèche, il prit le cilice et le froc, et se rendit pieds nus à Gellone. Les religieux qui l'allèrent recevoir processionnellement, n'auraient pu reconnaître, dans ce moine pâle et courbé de respect sous le morceau de la vraie croix que lui avait donné Charlemâgne, l'héroïque adversaire des Sarrazins. L'homme des batailles avait disparu, il ne restait plus que le frère de Saint-Benoît.

Cependant l'édifice construit avec tant de labeur par Karle - Martel et Pepin accablait les épaules vieillies de Charlemagne. Ne pouvant plus soutenir

seul le globe impérial, il appela son fils Ludwig à son aide, et un an après, en 814, le lui laissa tout entier par sa mort. A peine si le bruit de cette mort fut entendu en Aquitaine. Regardé en effet du point de vue méridional, Charlemagne ne paraît pas grand[1]. Heureux héritier de la brillante succession de Karle-Martel et de son père, il n'y ajouta rien avec sa propre épée. La seule fois qu'il la tira, on le battit. Sous son règne le pouvoir ne se montra ni plus fort, ni plus sage, ni plus respecté qu'auparavant. Les frontières n'en furent pas violées une fois de moins au midi; et avant de fermer les yeux il vit, comme un signe éclatant de la faiblesse de l'empire et de l'impuissance de l'empereur, quelques misérables barques de peaux forcer les frontières du nord, et briser d'un seul coup de rame tout le prestige de la gloire karlovingienne. Au tremblement de terre qui

1. Dans son *Histoire de la civilisation en France*, t. II, p. 125, M. Guizot s'exprime ainsi : « A la mort de Charlemagne, la conquête cesse, l'unité s'évanouit, l'empire se démembre et tombe en tous sens; mais est-il vrai que rien n'en reste, que toute l'œuvre guerrière de Charlemagne disparaisse, qu'il n'ait *rien fait, rien fondé?* — Il n'y a qu'un moyen de répondre à cette question ; il faut se demander si après Charlemagne les peuples qu'il avait gouvernés se sont retrouvés dans le même état : si cett double invasion qui au nord et aû midi menaçait leur territoire, leur *rel gion* et leur *race*, a repris son cours. »

La réponse des faits est catégorique : au midi, les Arabes, comme on vient de le voir, n'avaient pas attendu sa mort pour franchir les marches et envahir encore la *grande terre;* pendant *deux cents ans* ils vont continuer leurs ravages, tandis qu'au nord les Normands détruiront jusqu'au moindre vestige de sa puissance. Quant à cette assertion, que « Charlemagne a fondé les états qui sont nés du démembrement de son empire, » nous prierons M. Guizot de se rappeler que tous ces états existaient avant Charlemagne, et qu'ils n'ont fait que rentrer dans leur individualité.

renversa l'année suivante la moitié de Saintes, et fit crouler la plupart des édifices, le peuple, qui supposait une étroite liaison entre les désordres de la nature et les événements humains, s'attendit à de nouveaux désastres. Son attente fut heureusement trompée. Sigwin, le comte de Bordeaux, n'avait pas tardé à épouser les intérêts de la peuplade vasconne qu'il gouvernait. Tout à fait détaché du pouvoir impérial, il ne se mouvait que dans la sphère des idées aquitaniennes. Ludwig le rappela donc, et envoya dans le comté un représentant plus ferme de l'invasion franke; mais les Vascons refusèrent de le recevoir et prirent les armes. Leur but était de conserver l'indépendance qu'ils avaient reconquise sous le commandement de Sigwin. Ils la défendirent avec vigueur dans deux campagnes, et quoique, selon leur coutume, les panégyristes des Karlovingiens les écrasent sans coup férir dans les chroniques, de leurs expressions mêmes et des faits postérieurs[1] il ressort incontestablement que l'empereur Ludwig échoua, et que Sigwin resta par la volonté du pays comte des Vascons-Bordelais. A la même époque (816) ceux de la rive gauche de la Garonne et des vallées pyrénéennes luttèrent aussi avec les Franks; et malgré la mort de leur duc Garsimir, tombé sur le champ de bataille, ils ne se découragèrent point. Donnant leur bannière à Lupus Centullus, durant trois années ils soutinrent la guerre contre Bérenger,

1. A une date incertaine, on verra plus tard Sigwin, comte de Bordeaux, tué dans un combat contre les Nordmans.

comte de Toulouse, et Warin, comte des Arvernes. Pepin, le fils de Ludwig, à qui son père venait de céder l'Aquitaine, les trouva en armes, et dut combattre en allant prendre possession de son nouveau royaume. Ainsi, un large foyer de liberté nationale brûlant encore des Pyrénées à Bordeaux; les Sarrazins toujours menaçants et envahisseurs sur la marche d'Espagne, toujours prêts à débarquer et à rançonner les côtes provençales : au centre un pouvoir étranger antipathique à la nation et affaibli, divisé en tous sens par les prétentions naissantes et déjà rivales de la féodalité, voilà le spectacle que présentait l'Aquitaine au neuvième siècle. La dissolution de l'œuvre créée, non par Charlemagne, mais par Karle-Martel et Pepin, était donc imminente, quand l'arrivée des Nordmans vint la précipiter, et chasser comme une ombre ce fantôme impérial. Nous allons décrire en détail ce nouvel élément anti-civilisateur, vomi comme les précédents par le Nord; mais pour bien apprécier le caractère des invasions des Nordmans et définir exactement la nature de leurs ravages, il est indispensable de porter d'abord nos regards sur l'état de la société, et de voir quels changements elle avait subis depuis la chute du polythéisme, de l'empire et de la monarchie gothique.

QUATRIÈME PARTIE.

ASPECT CHRÉTIEN DE LA SOCIÉTÉ EN 820.

Rien ne se perd dans le monde moral, pas plus que dans le monde physique. Les débris des générations éteintes fécondent celles qui les suivent, et toute civilisation nouvelle emprunte à la civilisation qu'elle remplace la plus grande partie de ses éléments. Le christianisme, grand architecte de la société moderne, employa ainsi, à l'aide de ces foules barbares qui lui servaient de manœuvres, presque tous les matériaux de la grande ruine romaine. Profitant avec une extrême habileté du bouleversement des invasions; à mesure que le torrent alain ou vandale emportait un fonctionnaire, le christianisme s'emparait de la fonction et la gardait. Peu à peu, les barbares et la dégradation des empereurs aidant, il se trouva un jour que l'ordre admirable du gouvernement de Rome était passé, comme prix du sang des martyrs dans les mains de leurs successeurs. Les évêques s'étaient substitués sous le nom de *métropolitains* au vicaire et aux présidents des sept métropoles : dans la plupart des cités ils avaient pris la place et recueilli l'autorité du *défenseur*. Leurs clercs en même temps occupaient partout l'emploi des *curateurs* des bourgs et des campagnes. Sur le patron

de la curie avait été taillée la paroisse. La maison où se tenaient ses assemblées, *domus curialis*, devint même le séjour du fonctionnaire ecclésiastique plus tard appelé *curé*[1]. Par une conséquence naturelle, des ruines des édifices païens étaient sortis aussitôt les édifices destinés à symboliser aux yeux des hommes l'idée catholique. Pleine d'un reconnaissant et pieux souvenir, l'Église songea d'abord, en construisant ces monuments, à honorer la mémoire de ses premiers athlètes. Ce fut dans les lieux où les obscurs soldats du Christ avaient combattu et souffert qu'on bâtit la généralité des basiliques; et en voyant s'élever sur le sol autrefois baigné de leur sang et consacré par leurs reliques cet éclatant témoignage de leur triomphe, le peuple, à qui appartenaient presque tous les martyrs, dut se sentir dans l'âme une joie fière et noble. Par l'imitation grossière (autant que le permettaient l'oubli des règles et la décadence de l'art) de l'extérieur des temples païens, le clergé avait couvert l'Aquitaine de basiliques. On trouvait :

A Agen, celle de Saint-Caprais;

A Brioude, celle de Saint-Julien;

A Brives, celle de Saint-Martin;

A Bordeaux, celles de Saint-Severin et de Saint-Pierre;

A Blaye, celle de Saint-Romain;

A Cahors, celle de Saint-Étienne;

1. Il y avait dans chaque municipe un flamine élu par le peuple, auquel le curé succéda dans les mêmes conditions.

A Limoges, celle de Saint-Sauveur[1];

A Mende, celle de Saint-Privat;

A Perpignan, celle de Saint-Jean;

A Poitiers, celle de Saint-Hilaire;

A Saintes, celle de Saint-Eutrope;

A Toulouse, celle de Saint-Saturnin.

A Arles le temple de Mars, et à Marseille celui de Diane, s'étaient convertis en basiliques nommées *majores*, les plus belles. Sur tous les points du territoire, d'Argenton à Perpignan, un ordre secondaire d'édifices religieux constatait simultanément les progrès et la victoire du christianisme. Il y avait les monastères de Mainlieu, de Moissac et de Volvic, en Auvergne;

Ceux de Saint-Colomban, de Méobec, de Saint-Austregile en Berry;

Ceux de Saint-Émilion et de la Réole dans le Bordelais; de Figeac, de Moissac et de Saint-Théodard dans le Quercy.

1. On voyait dans une niche pratiquée au mur méridional de cette église un bas-relief en granit très fruste, et d'un dessin barbare, qui représentait une lionne couchée, tenant entre ses pattes trois lionceaux. Au-dessus de la lionne, une figure d'homme, d'un style incorrect et lourd, semblait s'appuyer sur le dos de l'animal, et le presser encore du poids de deux boules qui chargeaient ses bras. Au-dessous étaient gravés ces vers sur une plaque de cuivre :

Alma leæna duces sævos parit, atque coronat;
Opprimit hanc natus Vaïfar malesanus alumnam,
Sed pressus gravitate luit sub pondere pœnas.

La lionne figurait l'Aquitaine, qui avait enfanté et paré Vaïfar d'une belle couronne, mais qui, épuisée par ses guerres sanglantes, tomba sur lui et l'écrasa dans sa chute. Ce monument de la haine des Franks, qui insultait encore par delà la tombe à la noble victime de Pepin, avait été érigé par Louis-le-Débonnaire.

A Limoges, les moines de Saint-Augustin avaient chassé les prêtres de Jupiter; à Poitiers, les flamines de Janus étaient représentés par les chastes filles de Sainte-Radegonde; à Toulouse, saint Saturnin détrônait Pallas; à Conques, en Rouergue, saint Datus avait renversé Rut; et devant saint Théoffred du Velay, et saint Volusien de Pamiers, s'étaient effacés Apollon et Vénus. Sous l'invocation de saint Martin, de saint Gilles, de saint Guilhem et de saint Michel, florissaient à Tours, auprès d'Arles, à Gellone et en Roussillon, de riches monastères : jour et nuit les psaumes retentissaient, dans l'abbaye de Psalmodie ; et l'îlot de Lérins, avec ses cinq cents moines, le disputait en science et en vertus au fameux Paradis de Marseille, qui en comptait cinq mille.

Au-dessous enfin de la basilique et du monastère qui remplaçaient le Capitole dans la cité, et le temple inférieur dans les campagnes, on rencontrait à chaque pas un troisième ordre de monuments. Afin que nul refuge ne fût laissé au polythéisme, partout où il se manifestait extérieurement, les chrétiens le poursuivaient et le transformaient. Ainsi les *édicules*, les cancels grillés, les autels des dieux s'étaient changés en chapelles dédiées aux saints qui avaient lutté avec le plus d'ardeur contre l'idolâtrie. Au chêne druidique même on avait ravi sa mystérieuse et vieille sainteté; et pour que le peuple en venant s'agenouiller sous ses branches frémissantes ne songeât plus à la belle Néhalénia aux souliers d'or, et n

crût plus voir la lune descendre du ciel en voile blanc, une statuette de la Vierge était placée dans un creux de l'arbre. Enfin à chaque carrefour consacré par les Romains aux dieux Termes, doubles, triples et quadruples[1], selon le nombre des chemins qui y aboutissaient, on planta une croix; et les colons des champs, habitués à fléchir le genou devant l'emblème païen, ne s'y rappelèrent bientôt plus que l'idée chrétienne.

Cette lutte corps à corps s'était continuée dans les formes liturgiques du culte. Toutes les fois que le christianisme n'avait pu abolir une cérémonie, il se l'était appropriée en couvrant le symbole païen. La fête des mauvais génies, par exemple, qui se célébrait au printemps[2], devint dès le cinquième siècle la gracieuse et poétique cérémonie des Rogations. Comme il n'eût pas été possible de déshériter les fontaines sacrées des vertus curatives que de siècle en siècle leur attribuait le vulgaire, le clergé se contenta de les mettre sous la protection des saints, et de bénir lui-même à de certaines époques les premiers rayons solaires qui les éclairaient[3]. Grâce à

1. Bivis, tribuis, quadrubis.

2. Voir page 25.

3. *Dans l'arrondissement de Castres* il existe un temple dédié à *saint Estapin*, nom inconnu. Le 6 août on célèbre sa fête; et les infirmes, s'y donnant rendez-vous, y accourent de toutes parts. A côté du temple est une fontaine, dite de Saint-Jean, dont les eaux descendent *par un ravin jusqu'au pied d'une croix qu'on y a plantée*. C'est là qu'on vient faire des ablutions mystérieuses sur les parties du corps malades. Mais c'est surtout le jour de la Saint-Jean qu'on prétend que le soleil levant danse en éclairant la fontaine, que les eaux sortent à plus gros bouillons, et que la

la sagesse de cette marche, peu à peu les traces du paganisme s'effacèrent; et en 820, comme aujourd'hui, le peuple qui dansait autour du feu le jour de la Saint-Jean ne se doutait guère qu'il célébrait la fête des solstices, que le prêtre catholique jetait l'eau bénite sur les tisons comme l'avaient fait vingt siècles avant lui le druide et le krestophode, et qu'il invoquait saint Jean comme ses pères invoquaient Janus! C'est sous l'influence de ces idées et par suite du même plan, qu'une foule de localités adoptèrent les noms d'évêques indigènes morts dans les sixième, septième et huitième siècles.

Telle était alors, si l'on peut s'exprimer ainsi, la forme extérieure et monumentale du christianisme. Passons maintenant à son organisation hiérarchique. Sept métropolitains dans les anciennes capitales des sept provinces, presque autant d'évêques que de cités romaines; des archidiacres, des clercs et des diacres dans les villes et dans la campagne, et les religieux des cloîtres, voilà ce qui composait le corps ecclésiastique. Au métropolitain obéissait l'évêque[1], à ce dernier étaient soumis les moines et

guérison est infaillible.» (Massol, *Description du département du Tarn*, p 106.)

1. Dans son *Histoire de la civilisation en France*, t. I, p. 382, M. Guizot a dit «qu'à l'avénement des Carlovingiens les métropolitains n'existaient presque plus;» c'est une grande erreur : telle était leur influence sous Charlemagne, que ce prince, dans son testament, ne parla que de *cités métropolitaines*, et leur fit des legs magnifiques; et le titre en lui même semblait si important, qu'*en* 876 Frotharius, évêque de Bordeaux, ayant voulu, par crainte des Nordmans, échanger son siége contre celui de Bourges, échoua devant l'opposition ecclésiastique et séculière, malgré l'appui du pape Jean us omettons le capitulaire de 779.

les clercs. L'Église, quant à son gouvernement intérieur, constituait donc une démocratie indépendante, se gouvernant elle-même par ses lois. Parmi les emprunts faits au pouvoir déchu de Rome, elle s'était bien gardée d'oublier les assemblées périodiques. Les conciles continuaient dans une autre sphère d'intérêts l'action des réunions honoriennes. Toutes les fois qu'il s'agissait de régler un point important soit de discipline, soit de dogme, les évêques *seuls*, comme autrefois les *honorés*, s'assemblaient dans une cité et votaient des canons. Tant que l'Église fut vraiment libre, les conciles se tinrent à des intervalles assez rapprochés. On en compta seize dans le sixième siècle[1], non compris celui d'Agde, dont nous avons rapporté les principales délibérations. Mais l'Église aquitanienne ne tarda pas à se trouver entre deux forces supérieures, la royauté et la papauté, dont la double attraction, bien que s'exerçant en sens contraire, la dépouilla insensiblement de sa liberté primitive. Les papes, qui aspiraient à ressaisir sur le monde chrétien l'autocratie que les empereurs avaient exercée sur le monde romain, finirent par attirer à eux le droit de décision suprême en tout ce qui touchait le dogme, et, d'autre part, les rois franks usurpèrent l'autorité réglementaire pour ce qui était gouvernement

1. Ceux de Toulouse, 507; d'Arles, 524; de Carpentras, 527; d'Orange, de Valence, de Vaison, 529; de Clermont, 535; d'Arles, 545 et 554; de Tours, 567; de Saintes, 5 9; de Valence, 584; de Clermont, 588; de Narbonne, 589; des frontières du Gévaudan et du Rouergue, et de Poitiers, 590.

intérieur et discipline. Cet envahissement du pouvoir papal et de la royauté eut lieu à la faveur du trouble des invasions et des ténèbres, de plus en plus épaisses, qui s'étendaient sur les esprits. Il s'opéra avec d'autant moins de peine, que l'ancien et immense prestige de Rome, imprimé encore profondément dans l'imagination des peuples, joint à l'habitude d'obéir à son impulsion, rendait les voies faciles de ce côté; tandis que de l'autre, la royauté, se servant pour dépouiller le corps ecclésiastique de la main d'un petit nombre de ses membres, obtint par l'égoïsme et l'ambition de quelques-uns le sacrifice des droits de tous. Asservie dès lors au pape et au roi, l'Église n'eut plus d'existence propre, plus d'initiative individuelle; et sa voix, qui s'élevait si librement dans les conciles, fut condamnée au silence pendant deux siècles, car elle n'avait rien à dire : on parlait pour elle à Aix-la-Chapelle ou à Rome.

De cette époque date la période purement temporelle du clergé. Aux évêchés et aux monastères était attachée la meilleure partie du sol : sous Karle-Martel, comme on sait, cette agglomération de richesses éveilla les convoitises de ses leudes franks, qui firent leur proie de ce qui se trouva à leur convenance. Une fois en possession de la terre des églises ou des monastères, la plupart de ces usurpateurs s'emparèrent de l'épiscopat et de ses dignités abbatiales comme d'un titre de propriété. Et quoique les Karlovingiens parussent avoir la ma

forcée, cette intrusion violente était leur ouvrage au fond; car elle brisait l'unité du clergé aquitain, qui, depuis Chlovis, leur était contraire[1]. C'est la même idée qui présida plus tard à la fondation des abbayes. Pepin, Charlemagne et Ludwig-le-Pieux les jetèrent sur la surface de ce pays hostile comme autant de colonies militaires destinées à devenir les points d'appui de la conquête. Les Aquitains, du reste, ne s'y trompaient pas, car nous avons vu l'ardeur que mettait Vaïfar à chasser les moines franks et à saisir leurs terres. Pressés alors par cette invasion barbare, les évêques et abbés indigènes, pour sauver ce qui leur restait, ne trouvèrent d'autre moyen que de transformer leurs propriétés en bénéfices militaires[2]. On les vit marcher au combat le casque en tête,

1. Tout le clergé d'Aquitaine était entré dans la conspiration de Gondobald, le prétendu fils de Chlotaire.

2. Voici la liste des moûtiers qui devaient au roi le service militaire, l'impôt, ou simplement des prières.

Les monastères de :

Poitou, Noirmoutier, Saint-Maixent, Saint-Savin, Sainte-Croix.

Auvergne, Menat, Mainlieu, Mauzac.

Rouergue, Conques, Saint-Antonin.

Quercy, Moissac.

Périgord, Brantôme.

Limousin, Sainte-Marie.

Languedoc, Saint-Papoul, Sorèze, Maz-d'Asil, Aniane, Saint-Tibery, Villemagne, Venerque, Saint-Égidius (dans la vallée Flavienne, près de Nîmes), Psalmodie, Saint-Pierre de Lunas, Caunes, Montolieu, Sainte-Marie de Cabrières la Grasse, Saint-Laurent, Sainte-Eugénie, Saint-Hilaire.

Roussillon, Valespir.

Gascogne, Serres, Simorre, Saint-Michel, Saint-Sixte de Faget, St-Savin.

(Notitia de monasteriis quæ regi militiam dona vel solas orationes debent, scripta in conventu Aquisgranense, 817.)

suivre les ecclésiastiques-leudes dans les expéditions d'Espagne ou d'outre-Rhin, et comparaître au plaid en éperons. Or, l'accomplissement de ces nouveaux devoirs leur fit oublier en peu de temps la tâche apostolique : bien monter à cheval, lancer adroitement des flèches et se distinguer à la chasse ou dans la gymnastique des camps, voilà quel fut bientôt leur unique savoir et leur premier but. Les Capitulaires, seul flambeau de cette époque, éclairent tristement, à leur lumière vague et terne, les désordres et la dégradation où un pareil état de choses avait plongé l'Église.

« Quand un ecclésiastique s'est rendu coupable d'inceste avec la mère et la fille, ou avec les deux sœurs, ou avec ses nièces ou ses cousines, sa belle-sœur ou sa tante, qu'il perde sa dignité s'il est élevé dans l'Église, fouetté et jeté en prison s'il appartient au bas clergé[1].

« Karle, par la grâce de Dieu, recteur du royaume des Franks, pieux défenseur de la sainte Église et adjuteur de tous les membres du siége apostolique : à la prière de nos fidèles, et surtout des évêques et des clercs, nous défendons formellement à tous les serviteurs de Dieu de porter l'armure, de marcher contre l'ennemi et de combattre.

« Nous ne voulons plus que les prêtres versent le sang des chrétiens, ni même celui des païens. Nous leur interdisons la chasse et ces courses vagabondes

1. Baluzii Capit. reg. franc. capitulare Metense sub rege Pippino factum, t. I.

par les forêts avec des chiens. Désormais ils ne posséderont plus de faucons.

« Seront privés du sacerdoce, car ils font pis que les laïques, les prêtres qui auront plusieurs femmes, qui répandront le sang des chrétiens ou celui des païens et qui violeront les canons.

« Nous enjoignons à l'évêque de veiller dans sa paroisse, avec l'aide du graphion, qui est le défenseur de l'Église, à ce que personne n'ait l'audace de s'adonner aux *pratiques du paganisme,* telles que les divinations, les sorts, les profanes libations des tombeaux, les augures, l'immolation des victimes que des insensés offrent à la mémoire des saints selon le rite païen.

« Ordre est donné aux prêtres de renoncer à l'usure, d'observer le jeûne des quatre-temps, de se rendre au mall l'été et l'automne, et de prier pour le roi quand on le prescrira. Il faut exhorter les anachorètes à quitter la solitude pour entrer dans une congrégation.

« Nous recommandons aux moines d'avoir plus de souci de leurs âmes que des biens de la terre, et d'obéir à leur abbé sans murmure.

« Nous entendons que les cellériers des monastères se conforment à la règle et ne tombent point dans l'avarice.

« Il est convenable que l'abbé couche avec ses moines.

« Nous défendons à ces derniers de hanter les tavernes, et aux abbés de *leur faire crever les yeux* ou de *les mutiler pour quelque faute que ce soit.* »

Après avoir mis à nu un moment les plaies de l'Église, Charlemagne et son fils jetaient sur elle leur manteau impérial.

« Nous voulons, disaient-ils, à Aix-la-Chapelle, en 803, que nos sujets rendent tout respect et tout honneur à leurs évêques et à leurs prêtres.

« Ils seront élus par le peuple et choisis parmi les meilleurs.

« Si quelqu'un tue un sous-diacre, il paiera trois cents sous d'amende; pour la vie d'un diacre, quatre cents; six cents pour celle d'un prêtre; pour celle d'un évêque, neuf cents : et quatre cents pour le meurtre d'un moine [1]. »

Ces dispositions législatives, nées des besoins du moment, n'offraient qu'une pénalité en quelque sorte exceptionnelle et toute de circonstance. Le droit romain n'avait cessé de dominer en Aquitaine et d'y être appliqué avec les lois wisigothe et Gombette [2]. La justice et l'administration conservaient les formes antérieures à l'arrivée des Franks. Nul changement ne s'était fait dans l'organisation politique établie par les Wisigoths. Les ducs, les comtes, les centeniers, les dizeniers, les juges, les préposés existaient toujours avec des attributions identiques.

1. Capit. Karoli Magni, 769.— Baluz, t. I.

2. Ut omnis ordo ecclesiarum secundum *legem romanam vivat; et si* inquirantur vel defendantur res ecclesiasticæ ut emphiteuosos contractus, undè ecclesia damnum patiatur, non observetur, sed secundum *legem romanam* destruatur et pœna non solvatur.» (Capit. Ludovici Pii; Baluze, Cap. reg. franc., t. I.)

« Id constituimus observandum quod ecclesiastici canones decreverint et *lex romana* constituit.» (Premier canon du concile d'Orléans, en 511.)

La seule institution vraiment nouvelle importée par les Franks fut celle des *messagers dominicaux*. Pour faciliter la marche de leur vaste gouvernement, et autant que possible écarter les obstacles qui en arrêtaient les nombreux et difficiles rouages, les Karlovingiens créèrent des légats, sorte de maîtres des requêtes, qui avaient pour mission de visiter les provinces afin d'éclairer de près la conduite des comtes et des juges, et de prononcer en même temps sur les causes dévolues au roi. En lisant les instructions de 802, on saisit sur-le-champ l'utilité et la haute importance de cet emploi.

« Le sérénissime et très-chrétien seigneur empereur Karle a choisi parmi les plus prudents et les plus sages de ses archevêques, évêques, abbés et pieux laïques, des messagers dominicaux, et en les envoyant dans toutes les contrées de l'empire il leur a recommandé ce qui suit :

« Tout individu, soit ecclésiastique, soit laïque, à partir de l'âge de douze ans, jurera fidélité au seigneur empereur.

« Chacun s'efforcera de vaquer en son particulier au service de Dieu, car ledit seigneur empereur ne peut veiller au salut de tous.

« Personne ne se parjurera au détriment de l'empereur ou des autres.

« Que personne n'ait l'audace d'enlever, par fraude ou par violence, le bien des saintes églises de Dieu, des veuves, des orphelins, ou des pèlerins, ni de les léser en aucune façon.

« Que nul n'ose déserter les bénéfices du seigneur et empereur,

« Abandonner sa bannière,

« Ou refuser le paiement du cens.

« Que les évêques et les prêtres vivent selon les [illegible] canons.

« Les évêques, les abbés et les abbesses s'appliqueront sérieusement à la direction de leurs sujets, et ne gouverneront point le troupeau qui leur a été confié avec une *verge de fer* et un orgueil despotique; mais au contraire avec amour, douceur et charité.

« Les moines observeront la règle et les canons.

« Les évêques, les abbés et les abbesses choisiront, *avec le consentement du peuple*, des avocats, des vidames et des centeniers sachant la loi, capables de rendre la justice, et d'un esprit pacifique et doux; car nous n'entendons souffrir désormais dans les monastères ni ces avocats, ni ces préposés fiscaux avares et dangereux dont on nous fait des plaintes de toutes parts.

« Les évêques, les abbés, les abbesses et les comtes s'entendront pour que la justice ait un libre cours, et ils vivront les uns et les autres en paix et en bonne intelligence.

« Les abbés et les moines resteront soumis aux évêques.

« Les évêques, de leur côté, ne préféreront point dans les monastères le dernier au plus méritant, et ne se laisseront point guider dans leurs choix par la faveur ou la parenté.

« Il sera formellement interdit aux évêques et aux autres clercs d'avoir des chiens et des faucons.

« Les comtes et les centeniers s'occuperont de la justice et jugeront selon la loi.

« Que nul ne s'avise de refuser l'hospitalité aux pèlerins, qui ont droit, chez le pauvre comme chez le riche, au feu, au couvert et à l'eau.

« Que tous se tiennent prêts et marchent à l'appel du seigneur empereur.

« S'il se rencontre un vassal, un centenier ou un comte volant du bois dans nos forêts, qu'il soit puni en raison du délit et de sa qualité.

« Nos messagers dominicaux feront couvrir le mall, pour que les assises puissent s'y tenir sans obstacle en automne comme en été.

« Ils nommeront partout des échevins, des avocats, des notaires, des juges, des vicaires et des prévôts choisis parmi les meilleurs qu'ils pourront trouver, et nous rapporteront les noms des élus [1]. »

Tel était le mandat des messagers dominicaux : ils vont nous dire eux-mêmes comment ils le remplissaient :

« Laissant derrière nous les hautes murailles de Lyon, nous gagnâmes, dit Théodulf, mon collègue Leidrad et moi, la vallée pierreuse où est bâtie Vienne, entre des rochers et un fleuve. De là, tournant vers Maurienne, Orange et Avignon, nous descendîmes dans l'ancien royaume des Goths. Nîmes,

1. Capitula data missis dominicis, 802. — Baluz. Capitularia reg. franc., t. i.

la cité aux grands édifices, fut visitée ensuite. Nous laissâmes Maguelonne à gauche, Substantion à droite, et, sans nous arrêter à Agde, nous nous rendîmes tout droit à Béziers, et de Béziers à Narbonne. Dans cette ville magnifique des milliers de Goths et d'Espagnols réfugiés se portèrent en poussant des acclamations à notre rencontre. Ayant inspecté rapidement Rasez et Carcassonne, nous revînmes tenir les assises dans le forum narbonnais. L'affluence était immense : les populations et les clercs accouraient de tous côtés; le synode ecclésiastique se réunit sous nos yeux, et chacun s'en retourna jugé et content. Les affaires réglées à Narbonne, nous prîmes la route d'Arles l'opulente. L'autorité du synode et de la loi, employée avec adresse et fermeté, réussit à pacifier les différends du peuple et des clercs. Notre tournée s'acheva enfin par Marseille, Aix et Cavaillon, où nous fumes forcés de rester, ne pouvant aller dans les autres villes pour divers motifs. Toutes les populations se rendaient en foule auprès de nous. Hommes, femmes, enfants, vieillards, jeunes filles se pressaient sur nos pas, chargés de présents et persuadés qu'il suffisait de les offrir pour avoir gain de cause. La corruption était le bélier avec lequel ils battaient à l'envi les remparts de notre conscience. L'un promettait les cristaux et les perles de l'Orient, si l'on voulait le mettre en possession du champ d'autrui; pour obtenir l'héritage et la maison rurale qui ne lui appartenaient pas, l'autre apportait un monceau de pièces d'or où brillaient les sentences de

l'Alcoran et les caractères arabes, avec ces sols d'argent marqués par un poinçon latin. Celui-ci prenait à part notre officier, et lui disait mystérieusement : « Je possède un vase antique de la plus grande pureté et d'un poids raisonnable, sur lequel sont gravés les forfaits du voleur Cacus. Hercule y est représenté au moment où dans sa fureur il tue ce fils de Vulcain. Ce scélérat a beau vomir des flammes, le héros l'écrase avec son genou et fait jaillir ses entrailles. Un peu plus bas tu verrais ses bœufs entraînés à reculons dans une caverne. Tout ceci est dans la cavité du vase, dont un cercle uni forme le rebord. Le même Hercule étouffant au berceau deux serpents, et exécutant ses travaux fameux, apparaît un peu plus haut; et à l'extérieur, usé de vétusté, on l'aperçoit couvert de la fatale chemise de Nessus. Ce chef-d'œuvre est à moi, et je le donnerai à ton maître s'il veut altérer la charte d'une famille que mon père et ma mère ont affranchie. » Celui-là disait : « J'ai des étoffes de diverses couleurs, qui me viennent des Sarrazins, sur lesquelles l'artiste a peint un veau suivant sa mère, et une génisse auprès d'un taureau. Il est impossible de rien voir de plus éclatant et de mieux travaillé; eh bien! on me conteste un troupeau, et j'offre tête pour tête un taureau peint pour un taureau vivant, une génisse fictive pour une génisse réelle. » Un plus hardi montrait une superbe coupe d'or, en demandant une injustice; un plus riche étalait des tapis propres à resplendir sur les reposoirs d'argent et la belle vaisselle d'or, et insinuait

tout bas que son père avait laissé des propriétés dé-licieuses dont ses frères et ses sœurs réclamaient une part, et qu'il désirerait bien posséder seu Les uns voulaient s'emparer de la maison de leur parents; les autres, de leurs terres : ceux-ci dé naient injustement le patrimoine d'autrui; ceux cherchaient à l'envahir et, pour mieux me sédui c'était à qui m'offrirait ce qu'il avait de plus précie mules, chevaux, armes, jusqu'à des boucliers et casques. Après les grands présents des riches naient les petits cadeaux du peuple. Les cuir Cordoue blancs et rouges, les toiles, la laine chaperons, les souliers, les gants, les coffres joux, étaient tendus vers moi à chaque instant. Il en eut un qui alla jusqu'à me présenter, d'un air de triomphe, de petites bougies. Tous comptaient sur leurs présents, et n'auraient rien espéré s'ils n'avaient rien offert. Je les repoussai tous; et fai sant avancer les pauvres, qui se tenaient tristeme à l'écart, j'acceptai avec joie ce qu'ils osaient à pei m'offrir, à savoir, des fruits, des fleurs, des œuf de la volaille, des oiseaux et du pain.

« Que de fois, hélas! le riche trouble avec ses p sents la conscience des juges! Le malheureux n'a rien à donner paraît devant eux en trembl ni témoins, ni lois, ni titres ne peuvent étay cause, et il sort du forum dépouillé. C'est c dant un forfait que de trahir la vérité, et de v ce qui doit être gratuit. Aussi, entre les recom dations que nous adressons aux juges, celle-ci

première : Qu'ils écoutent ensuite la voix suppliante du pauvre, et qu'un officier dévoué les précède quand ils ont quitté la chaise curule, et puisse l'amener en leur présence. Nous n'insistons pas moins sur la sobriété; car nous en avons vu venir siéger au sortir de table, qui pendant la plaidoirie étaient un objet de scandale et de dégoût, suant, soufflant, poussant des hoquets, vomissant même, jusqu'à ce que le sommeil les fît tomber du tribunal[1]. »

Parmi ces détails si intéressants sur les mœurs, le commerce, la manière dont la justice était rendue, on voit surgir un fait qui s'empare de toute l'attention et qui mérite de la fixer. Il est bien vrai, et nul ne pourrait le nier après cette énumération somptuaire; il est bien vrai que le pays contenait encore d'énormes richesses, et que le vieux luxe romain n'avait pas quitté ses sandales d'or. Mais toutes ces richesses, tout ce luxe s'étaient accumulés dans les villes à l'arrivée des Barbares. Du haut de leurs tours romaines, les habitants des cités virent passer les Alains, les Franks et les Arabes, comme on voit du sommet des montagnes la foudre éclater à ses pieds, et l'ouragan ravager la vallée. A très-peu d'exceptions près, les Barbares n'occupèrent point de villes; et à la chute du pouvoir des Goths, les Franks n'y

1. Jam, Lugdune, tuis celsis post terga relictis
Mœnibus, aggredimur causa quod optat iter.
Saxosâ petimus constructam in valle Viennam
Quam scopuli inde arctant. . . . .
(Theodulfi episcopi Carminum lib. I, p. 135-138.)

furent pas reçus ou n'y exercèrent qu'une autorité nominale [1]. Il résulta deux choses de cette situation privilégiée : la première, que toute l'opulence ayant reflué vers les cités y resta comme dans le seul lieu où elle pouvait trouver sûreté ; la seconde, que les institutions romaines s'y conservèrent intactes, et que la plus importante, la liberté municipale, n'y subit en réalité aucune altération. A partir d'Augustule, en effet, on la suit jusqu'au neuvième siècle sans que ses titres soient effacés et ses droits amoindris.

« Si quelqu'un, dit Théodorich dans un édit daté du commencement du cinquième siècle, veut donner une propriété urbaine ou rurale, que l'acte contenant la munificence, corroboré par la suscription des témoins, soit enregistré aux *gestes municipaux*, de telle sorte que la transcription soit autorisée par la présence de trois *curiales* ou du magistrat ; à défaut du magistrat, par celle du *défenseur* de la cité avec trois *curiales*, ou du *duumvir*, ou du *quinquennal* [2]. Au commencement du sixième siècle, une insertion semblable eut lieu à Clermont sur requête de deux époux présentée à la *curie*, au *défenseur* et aux *honorés* de la ville [3]. En 696, l'abbé Géniac insère dans son testament celui de sa sœur et les présente au *sacré sénat* de Vienne. Cet acte es

1. « Franci Narbonam diù obsidentes per Gothos recipiunt, peremptis Sarracenis, factâ pactione cum Francis quod illic Gothi *patriis legibus*, moribus paternis vivant. » (Gerv. Tisleber, *De otiis imperialibus*.)

2. Edictum Theodorici regis, art. 52.

3. Baluze, *Miscellanea*, t. VI, p. 544.

souscrit par dix-sept sénateurs [1]. Au huitième siècle, l'abbé Widerad envoie aussi son testament aux *municipaux de la république* [2]; et au neuvième siècle enfin, le concile d'Arles constate l'existence du sénat dans les cités méridionales [3].

Toutefois, ainsi que nous l'avons déjà dit, si la municipalité restait encore debout et ferme sur ses vieux fondements, la désignation des charges municipales avait été légèrement modifiée dans le sens de la décadence de la langue et du nouvel état de choses. Sous les Barbares, par exemple, comme il s'agissait de faire comprendre l'idée par le mot aux Germains établis en deçà de la Loire, les curiales s'appelèrent généralement *échevins;* les sénateurs, illustres personnes (boni homines) ou *bons hommes* [4] : mais la fonction était la même, le nom seul avait été changé ou altéré.

Outre le privilége de se gouverner par des magistrats de leur choix, les cités jouissaient du droit d'élire leurs prêtres et leurs évêques. Ce droit, entravé souvent dans la partie septentrionale de l'ancienne Gaule, s'exerçait librement depuis les

1. « In Christi nomine ego Ephibius testamentum sororis nostræ judicante *senatu*, in Viennâ civitate residente, huic testamento nostro inserui-mus. . . . » (D. Luc d'Acheri, *Spicilege*, t. III, p. 818.)

2. Labbe anal. monast. cœn. Flaviniacens. Nova Biblioth. manuscr., t. I, p. 209.

3. Idem, Concil., t. VII.

4. Voir les Formules de Marculfe, nos 22 et 33; de Sirmond, no 8; de Bignon, no 13. — Capit. Baluzii, t. II.

premiers siècles à Arles[1], à Avignon[2], à Aire[3], à Alby[4], à Bordeaux[5], à Bourges[6], à Clermont[7], à Gap[8], à Limoges[9], à Toulouse[10], à Usez[11], à Vaison[12], à Viviers[13], et à Maguelonne[14].

Nous venons ainsi de voir passer devant nous les trois classes libres de la société : le clergé, composé des évêques, des clercs et des moines ; l'administration, enfermant dans son double cadre civil et militaire les généraux ou *ducs*, les gardiens des marches

1. Élection de saint Césaire en 561, cleros *civesque* alloquitur.—Act. SS. t. vi, p. 67.

2. Élection de Jean II en 564, à clero omni et *populo*.—Gallia christ., t. i.

3. Actes de l'ordre de Saint-Benoît, sect. ii, p. 817.

4. Élection de Citruin en 680, antistes factus est *judicio et populi*. — Chronique des évêques d'Alby.

5. Élection de Léonce II, au sixième siècle, *Burdigalenses* eum in episcopum elegerunt. — Gallia christ., t. ii.

6. Élection d'Austregisile en 611, electus *ab omnibus* ; et de Sulpice en 624, electus *à populo*. — Actes des saints, t. v, p. 231, et Du Chesne : Hist. franc. script., t. i.

7. Élection de Quintianus en 520, *cumque populus* sanctum Quintianum elegisset. — Gregorius Turon. Hist. Franc., t. iii, cap. ii.

8. Élection de saint Arigius au huitième siècle, clericorum ac monachorum *virorumque* consensu.—Vita sancti Arigii, Labbe biblioth. manusc. t. i, p. 693.

9. Élection de saint Sacerdos en 509, electione cleri et populi. — Actes des saints, t. iii, p. 783.

10. Élect. de saint Erembert en 656, jussu regis *populique* electione. — Act. des saints, t. iii, p. 391.

11. Élection de saint Firminus en 538, cleri ac *populi* suffragiis.—Gallia christ., t. vi.

12. Élect. de Quinidius en 654, *populi* suffragium. — Actes des saints, t. ii, p. 830.

13. Élection de Venantius au huitième siècle, cleri ac *populi* electione. — Act. des saints, t. ii, p. 107.

14. Élection de Fridolinus en 818, *plebs* et clerus.— Gallia christ., t. vi. — Voir, pour les siècles antérieurs, Raynouard, *Histoire du droit municipal en France*, t. i, p. 179-185.

ou *marquis*, les magistrats supérieurs des villes et commandants de troupes ou *comtes*, suivis de cette foule d'officiers subalternes appelés *vicaires*, juges, vidames, prévôts, centeniers, dizeniers; et enfin le *peuple*, qui ne comptait dans ses rangs que les habitants des cités ou des bourgs encore en possession du droit municipal.

Tout à fait au-dessous d'elles, au plus bas échelon social, végétait misérablement la classe esclave, aussi nombreuse à elle seule que les trois ensemble. Divisée en deux grands troupeaux, les serfs du domaine et ceux des citoyens, elle pullulait dans les villes et couvrait les campagnes. C'était la classe esclave qui cultivait la terre et la fécondait de ses sueurs au profit de l'oisiveté de ses maîtres. Le sol se fractionnait alors en six principales zones, les biens du domaine, les bénéfices militaires, les alleux ou propriétés civiles exemptes d'impôt, les terres des églises, celles des abbayes et les vieilles possessions curiales appartenant aux municipes. Sur les champs de ces divers propriétaires vivait, enchaînée à la glèbe, cette sorte de bétail humain qu'on nommait la population mancipiale. Naître pour travailler, vivre pour souffrir, mourir à la peine, elle n'avait pas d'autre destinée! Tout le poids de la vie tombait sur elle, sans qu'il se trouvât au fond de son calice une goutte rafraîchissante. Livrée sans défense à l'ennemi dès que la guerre arrivait, elle voyait ses récoltes détruites, ses chaumières en flammes, ses troupeaux enlevés ou égorgés sous ses yeux; et

quand la guerre avait passé, il fallait recommencer la tâche de la veille, entre des cendres et des cadavres, avec la famine et le désespoir. Quand on songe que depuis cinq cents ans cette race vouée au malheur avait subi tous les fléaux de l'invasion, qu'après avoir été foulée aux pieds des coursiers barbares, elle fut si long-temps frappée par le fer des hordes frankes, si cruellement abandonnée à la fureur des Sarrazins, on s'étonne qu'elle ait pu survivre. C'est avec un profond sentiment de pitié qu'on détourne les yeux de cette existence funeste, en laquelle il n'y avait ni juste récompense pour le travail[1], ni compensation pour les douleurs, ni sécurité pour la personne. En vain le Christ était venu prêcher l'*inviolabilité humaine;* le malheureux colon n'en vit pas moins pendant neuf siècles sa femme et sa fille à la merci des passions du maître ou de la brutalité des envahisseurs, qui souvent même, comme les Sarrazins et les Franks, les entraînaient loin de la patrie dans un pire esclavage.

Telle était au neuvième siècle la condition des serfs ruraux : comme leurs frères des cités, ils n'avaient que deux portes pour sortir vivants de cet enfer. Mais ces deux portes étaient bien étroites et ne s'entr'ouvraient qu'à de longs intervalles. L'Église tenait les clefs de la première : pour prévenir la résistance que les prêtres de paroisse opposaient à leur despotisme, et parfois à leur injustice dans

1. On ne peut pas considérer le pécule comme une rémunération suffisante du travail de toute la vie.

l'administration des biens des églises, les évêques s'étaient habitués à recruter le clergé parmi les esclaves, que le sentiment de leur infériorité rendait d'une docilité passive. L'intérêt épiscopal tournait ainsi au profit de l'affranchissement des serfs. La seconde porte qui les menait à la liberté, s'ouvrait de temps en temps par la mort des propriétaires des alleux. A l'heure suprême et en jetant un dernier regard sur la terre, l'honnête homme était souvent ému des misères de ses esclaves. Il pensait alors au Christ, pauvre et comme eux victime, et disait dans son testament :

« Au nom de Jésus, j'affranchis tous mes esclaves de l'un et de l'autre sexe; excepté ceux que j'ai donnés à ma nièce et ceux que ma femme a reçus en présent. Quant aux autres, je veux qu'ils soient *libres* comme s'ils étaient nés de parents libres; et qu'ils jouissent dès à présent de la splendeur de leur nouvel état. Ils pourront disposer à leur gré des troupeaux et du pécule, meuble ou immeuble, qu'ils ont acquis pendant qu'ils m'appartenaient, et auront après ma mort la faculté de se retirer et de se fixer où bon leur semblera[1]. »

A ce moment, la loi, qui ne s'était jusqu'alors occupée de ces hommes que pour les condamner au fouet, élevait à son tour la voix en leur faveur. « Si quelqu'un, disait-elle d'un ton sévère, cherche à ramener l'affranchi sous le joug, et qu'en montrant

1. Testament de Dadila, en 813, extrait des Archives de l'abbaye de Psalmodie. Voir les *Preuves de l'histoire générale de Languedoc*, t. I, p. 38.

sa charte d'affranchissement celui-ci prouve l'injustice de son adversaire, l'auteur de la tentative sera contraint de payer l'amende exprimée dans la charte [1]. »

Mais le soleil de la liberté se levait, hélas! bien rarement au milieu des alleux, et ne brillait presque jamais sur les terres du roi et de l'Église. Aussi engourdie par une servitude sans terme et un avenir sans espoir, et ne laissant plus échapper une seule étincelle de ce feu électrique qui embrasa jadis les Bagaudes, la classe esclave marchait avec la résignation de l'idiotisme dans le sillon tracé par ses maîtres. Elle en était venue à croire que cette existence qu'elle usait tout entière à rendre le passage du monde plus facile et plus doux aux classes libres, devait s'écouler pour elle seule dans l'opprobre et dans l'infortune. Détachée dès-lors de la vie et les yeux fixés sur la croix, où le Christ avant elle avait souffert et bu le fiel, elle n'aspirait qu'à mourir afin de trouver dans la tombe la vie heureuse qui lui avait été promise. Le haut de la société, au contraire, tenait fortement au présent : de même que l'absence de tout intérêt et le complet ilotisme avaient entraîné la classe esclave vers les idées spiritualistes, de même l'opulence, le luxe et les priviléges du pouvoir plongeaient les classes supérieures dans le matérialisme le plus absolu. Comtes, vicaires, juges, nobles,

1. « Si quis per chartam ingenuitatis à domino suo legitimè libertatem est consecutus, liber permaneat. Si vero aliquis eum injustè inservire tentaverit et ille chartam libertatis suæ ostenderit et adversarium injustè se inservire velle comprobaverit, ille qui hoc tentavit mulctam, quæ in chartâ descripta est, solvere cogatur. » — Capitulare additum legi Salicæ, 803.

échevins, évêques, abbés, clercs, municipaux, tous étaient absorbés par une idée impérieuse, avide, fixe d'égoïsme et d'intérêt. De cette tendance générale et, l'on peut le dire, exclusive de la société, fortifiée par le peu de stabilité du gouvernement et les désordres des invasions, sortit l'épais brouillard qui enveloppa les esprits.

A partir de 711 ou de l'apparition des Sarrazins, le mouvement littéraire, que nous avons vu au siècle d'Avitus si fort et si rapide, s'arrête tout à coup. On aperçoit poindre aussitôt le vieux regain du paganisme. Le fond des idées romaines reparaît : on se réfugie dans les églises comme on se réfugiait dans les temples; l'eau bénite y remplace l'eau lustrale. Les princes demandent des présages aux saints, comme on en demandait aux dieux; la violation des tombeaux est déclarée comme autrefois impie : on croit aux fées nocturnes, à ces hommes dont parle Pétrone, qui se métamorphosaient soudain en loups[1], à ces voix des âmes qui gémissent dans l'air. Les lumières étincellent toujours la nuit dans les chapelles, les termes sont parés de fleurs au printemps, et l'on ne manquerait pas de planter le peuplier de mai et de célébrer chaque année en l'honneur des morts les féralies ou repas funèbres. La même réminiscence continuelle de Rome perce dans les lois nouvelles, qui ne sont en partie que des imitations plus ou moins habiles du Code Théodosien et des In-

1. « At ille circumcinxit vestimenta sua et subitò *lupus factus est.* » — Petronii Satyricon.



coup de chrétiens étudier avec le plus vif intérêt les ouvrages des Gentils, et se plaire à la lecture des fables des poëtes, de leurs comédies et de leurs vers. Nous en trouvons d'autres qui recherchent avidement tout ce que ces infidèles ont fait de beau et de grand selon les jugements insensés de ce monde, et qui le gravent dans leurs souvenirs. Il en est même qui s'en rapportent plutôt aux histoires de ces damnés qu'à la doctrine, aux vertus et aux pieux exemples des saints. La vie et les mérites de ces bienheureux forment cependant la lecture la plus utile; car nous glorifions le Seigneur dans ses saints. C'est pourquoi, foulant aux pieds les études des fous du siècle, nous allons raconter la gloire et les miracles de notre illustre père Caprasius, dont on célèbre aujourd'hui la fête[1]. »

En entrant dans cette voie les moines s'adressèrent au peuple, et ils obtinrent d'emblée ses plus vives sympathies. On le conçoit sans peine, pour peu qu'on étudie l'esprit de leurs légendes. Écrites à dessein ou par la force de la logique chrétienne sous une inspiration démocratique, à chaque page, à chaque mot elles relevaient la classe avilie de la société. Comment voulez-vous que l'esclave ou l'ilote aquitain ne sentît pas son cœur battre avec force lorsqu'il entendait raconter la gloire d'un de ses frères et mettre au-dessus de toute splendeur, de toute puissance humaine un de ces malheureux sorti hier

1. Bollandus, 1er juin, p 77. Vita sancti Crapasii edita à Vincentio Barrali ex codice annoso.

de ses rangs! Chaque circonstance d'ailleurs de ces vies miraculeuses était placée en relief de manière à exalter le peuple en lui conservant le beau rôle sur la terre, et lui montrant au delà des austérités du christianisme la magnifique perspective des cieux. Voici la vie de saint Pardoux, par exemple. Le moine de Guéret, fidèle au plan que nous venons d'indiquer, commence par faire remarquer l'humble origine de son héros.

« Il était né auprès de Limoges, d'un colon religieux appelé Pardulfus. Dès l'enfance il se distinguait par sa douceur et son extrême modestie. Un jour assis sous un châtaignier avec d'autres enfants il se chauffait et partageait leurs jeux, lorsqu'il leur vint à l'esprit de mettre des charbons dans le creux de l'arbre. Favorisé par un grand vent, le feu prit, consuma les racines, et le châtaignier tomba tout à coup. Les enfants s'enfuirent; Pardulfus, seul, intrépide et immobile, attendit, en faisant le signe de la croix, la chute de l'arbre, dont une branche le blessa si dangereusement à la tête qu'il en perdit la vue. »

Le merveilleux qui entoure dès lors l'aveugle devient plus grave et plus frappant à mesure qu'il avance en âge. Jeune, il gardait son pain aux pauvres et guérissait les malades par l'imposition des mains; un peu plus tard le comte du pays vient l'arracher à sa solitude, et partout où il portait ses pas chevauchait à côté de lui cette étrange et pâle figure. Il fonde un monastère, et Pardulfus en est le prieur

« Dès qu'il eut passé le seuil du moutier de Varact, il ne vit plus le soleil, ne toucha plus à aucune espèce de viande, et renonça à l'usage du linge et du bain. Il s'était enfoncé secrètement des pointes de fer dans tous les membres, afin de pouvoir dire avec le prophète : *Seigneur, ma chair est malade loin de ta face.* Aux quatre-temps il se faisait flageller jusqu'au sang par son disciple. Aussi, un soir qu'il sommeillait, l'archange Michel l'appela et lui fit voir au haut d'une échelle Dieu entouré de ses anges, et tenant la couronne préparée pour son front. Les grands s'inclinaient devant lui, et leur pouvoir cédait à sa sainteté. Le Frank Ragnarich, leude de Charlemagne, en fit l'expérience. Il avait enlevé à un colon des champignons que celui-ci portait au saint. Son enfant, auquel il les offrit, fut sur le point de mourir en y goûtant. Cette miraculeuse existence dura quatre-vingts ans, et le jour de sa mort on ouït le son de la trompette aux portes du monastère; c'était le chœur des anges qui célébrait son arrivée aux cieux [1]. »

La légende ne revêtait pourtant pas toujours cette forme enthousiaste. Variant de ton suivant le sujet, elle restait simple quand il s'agissait des saintes femmes. Ainsi le moine albigeois de Troclar, en racontant l'histoire de sainte Sigoléna et en décalquant mot à mot dans son prologue la gracieuse préface de Baudowina, dressa sans trop d'emphase la liste

1. Mabillon, *Act. sanct.*, t. III, p. 579.

des miracles de la sainte, qui consistaient principalement en guérisons de possédés[1]. L'anonyme de Bourges, plus naturel encore, écrivit la biographie de sainte Eustadiole avec une naïveté qui n'est pas exempte de grâce. On aime à voir l'abbesse à la tête de ses religieuses priant avec ferveur pour obtenir de la pluie pendant la canicule, et si promptement exaucée que, tandis qu'elle regagne son cloître, l'orage éclate et l'inonde en chemin[2].

En dehors de ces œuvres et des Vies de saint Bausile, de saint Firmin, évêque d'Usez, de saint Ferréol, saint Clair de Vienne, de saint Sauve et de saint Superi, toutes composées par des anonymes et peu remarquables, on ne rencontre que les homélies de saint Théofred (saint Chaffre), les règles de saint Benoît d'Aniane, moderne réformateur des moines, et les poésies de Bernowin, évêque de Clermont. Les homélies du premier sont une amplification en phrases courtes, heurtées et gauches de quelques textes de l'Écriture, que termine parfois assez heureusement un trait de ce genre : « Ornons nos lampes pour entrer dans la salle nuptiale quand viendra l'époux, afin qu'il ne nous terrifie point par ces paroles : Je

1. De leprosis curatis,— De clerico dæmoniaco liberato, — De quâdam sanctimoniali à dæmone liberatâ,—De quâdam puellâ ab invasione inimici liberatâ, — De ancillis monasterii à dæmone liberatis, — De monachâ à dæmonio liberatâ,— De puero à dæmonio liberato, etc. (*Vita sanctæ Sigolenæ abbatissæ*, Nov. Biblioth. Labbe, t. II, in Appendice.)

2. « Completâ verò oratione dùm ad cœnobium reverteretur cœperunt sonare tonitrua, micare fulgura, » etc. (*Historia sanctæ Eustadiolæ*, Labbe Biblioth. Nov., t. II, p. 376.)

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

Mœurs du Quercy, 2 vol. in-8°.

Bertrand de Born, tableau politique, littéraire et guerrier du XIIe siècle. 2 vol. in-8°.

Les troubadours ont-ils connu l'antiquité? brochure in-8°.

Formation de la nationalité française, brochure in-8°.

Tableau historique comparatif de la langue parlée dans le midi de la France et connue sous le nom de langue romano-provençale; ouvrage couronné par l'Institut. 1 vol. in-18.

IMPRIMÉ PAR BÉTHUNE ET PLON, A PARIS

HISTOIRE

POLITIQUE, RELIGIEUSE ET LITTÉRAIRE

DU MIDI

DE

LA FRANCE.

—

TOME II.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

M[illegible]s du Quercy, 2 vol. in-8°.

Bertrand de Born, tableau politique, littéraire et guerrier du XII[e] siècle, 2 vol. in-8°.

Les troubadours ont-ils connu l'antiquité? brochure in-8°.

Formation de la nationalité française, brochure in-8°.

Tableau historique comparatif de la langue parlée dans le midi de la France et connue sous le nom de langue romano-provençale; ouvrage couronné par l'Institut. 1 vol. in-18.

IMPRIMÉ PAR BÉTHUNE ET PLON, À PARIS

HISTOIRE

POLITIQUE, RELIGIEUSE ET LITTÉRAIRE

DU MIDI

DE LA

FRANCE,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS,

PAR

M. MARY-LAFON,

Membre de la Société royale des Antiquaires de France, etc.

TOME DEUXIÈME.

PARIS.

PAUL MELLIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

11, PLACE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS.

LYON,

GUYOT PÈRE ET FILS, LIBRAIRES,

39, GRANDE RUE MERCIÈRE.

M DCCC XLV

HISTOIRE

POLITIQUE, RELIGIEUSE ET LITTÉRAIRE

DU

MIDI DE LA FRANCE.

CINQUIÈME PARTIE.

Invasions simultanées des Nordmans et des Sarrazins. — Naissance de la féodalité et son développement depuis la mort de Charlemagne, en 814 ; jusqu'au mariage d'Aliénor, en 1137.

Ludwig-le-Pieux semblait né pour chanter des psaumes et passer mollement sa vie sous les arceaux d'un cloître. La seule couronne qui convînt à ce front vide et déprimé, était celle du moine. Au moment où tous les liens de l'empire se relâchaient, et lorsqu'il fallait pour les renouer un vaste coup d'œil et des mains vigoureuses, ce faible rejeton des Karlovingiens acheva de les rompre, et brisa lui-même l'unité franke, en partageant entre ses fils les membres du grand corps européen. Dans cette division anticipée, l'Aquitaine était échue à Pepin, qui la possédait déjà. Mais à mesure que ses cheveux blanchissaient, on voyait baisser l'esprit de l'empereur. Marié en secondes noces à une femme jeune et ambitieuse, il eut l'imprudence de prendre pour premier officier du palais l'homme le plus audacieux

de son temps, Bernhard, duc de Septimanie, et le malheur de redevenir père. Depuis ce jour les entrailles du vieillard ne s'émurent que pour cet enfant : Lothaire, Ludwig et Pepin eurent beau lui faire remarquer qu'il ressemblait singulièrement au camérier septimanien, ses yeux à moitié fermés par les rides ne virent aucune ressemblance, et il annonça un nouveau partage. La guerre civile s'allume aussitôt; les leudes de l'empire, divisés en quatre factions, marchent les uns contre les autres. On foule aux pieds l'autorité impériale dans son débile représentant; détrôné par ses leudes, couvert de cendre et revêtu du cilice par son clergé, avili aux yeux du peuple et méprisé de tous, il tombe du trône, y remonte, en retombe encore, et n'échappe que par la mort à la haine des siens et à l'indifférence publique.

Pendant que cette misérable querelle de famille se vidait dans le nord, l'Aquitaine, bien qu'elle y envoyât mourir les plus braves de ses enfants à la suite de Pepin, regardait à peine un débat où ne l'attachait nul intérêt. Toute son attention était fixée sur un événement bien plus sérieux pour elle que les démêlés des Karlovingiens. En 828 il était tombé dans l'Agénais une pluie de manne dont les grains paraissaient plus gros que ceux du froment[1]. Dans le idées de l'époque, tout phénomène présageant un calamité nouvelle; ces malheureuses populations a

1. Abbatis Urspergensis chronicon, ad annum 826.

tendaient avec terreur ce que leur amenait le prodige. Il leur amena les Nordmans. Deux ans après, comme si le hasard eût voulu justifier la faiblesse d'esprit du siècle, des pirates à longue barbe et de haute stature, portant des jacques de mailles et de lourdes cuirasses de fer, envahirent avec treize bateaux les côtes de l'Aquitaine. Les îles de Ré et de Noirmoutier, où ils descendirent, essuyèrent leur première fureur : ils les pillèrent, les dévastèrent avec un acharnement inouï, et ne reprirent la mer qu'après avoir détruit de fond en comble le couvent de Sainte-Marie dans l'île de Ré, et mis le feu à l'abbaye de Saint-Philibert dans celle de Noirmoutier. Alors, en comptant à la lueur des flammes leurs treize barques chargées de butin jusqu'au bord et qui s'éloignaient lentement, les Aquitains reconnurent ces *serpents de mer* dont l'apparition avait fait pleurer Charlemagne[1]. Le vieil empereur, du reste, pouvait avouer la *grande douleur qui déchirait son âme*, et se frapper la poitrine, car il était cause du mal.

1. La première apparition des Nordmans sur nos côtes date de 515. V. Grégoire de Tours, t II de D. Bouquet, et p. 187. Quant à leur nom, c'est, ainsi que l'indique l'étymologie, une désignation collective des riverains de la Baltique. « Nortmannorum exercitus fuit collectus de fortissimis Danorum, Sueonum, Norwegorum qui tunc fortè sub uno principatu constituti. (Helmold, *Chronicon Slavorum*.)

« *Nort* quoque francisco dicuntur nomine *manni*. » (Ermoldus Nigellus, t. VI du *Recueil des hist. de France*.)

Man en engleis et en norreis
Hume signifie en franceis,
Justy ensemble *North* et *Man*
Ensemble dites *Northman*. »
(Robert Vace, *Roman de Rou*.)

A force d'écraser les Saxons sous le poids de ses armées, de les massacrer par milliers, de leur arracher violemment leurs enfants, leurs chefs, leurs idoles, il les jeta dans un désespoir qui tenait de la frénésie. Des clans entiers, plutôt que de plier sous ses lois sanglantes, s'étaient réfugiés chez les Danois leurs voisins. Au récit des cruautés du roi des Franks, ils soulevèrent tous les Scandinaves. Un long cri de vengeance retentit dans les îles du Nord, et une formidable réaction de la religion d'Odin contre celle du Christ, et de l'esprit de liberté contre les despotismes de la conquête, eut lieu dès ce moment. Ne rencontrant aucune résistance, et s'apercevant de la paralysie de cet empire qui de loin était debout encore, les Nordmans prirent les Franks en mépris, et ne s'occupèrent plus qu'à venir chercher, pour les transporter en Scandinavie, leurs trésors et leurs femmes.

Voici comment s'organisaient ces expéditions. Des chefs nobles appelés *rois de mer*[1] (soe kongar), car ils n'avaient eu que les flots pour héritage et ne [illegible] daient jamais leur coupe sous un toit, ralliaient à leur étendard ceux que le besoin forçait de s'expatrier. Montant alors hardiment des holkers, ou troncs d'arbres creusés par le feu, de petits bateaux [illegible] douze ou vingt rames appelés *snekkar*, serpents, [illegible]

1. « Rex maritimus *soe kongar* appellabatur, qui sub fuliginoso lig[illegible] summum nunquam capiebat, nec ante focum ex cornu potare solitus era[illegible] (Ynglinga Saga, ch. XXXIX, dans le *Heimskringla de Snorro*, traduit [illegible] Peringskioeld.)

le *drakar*[1], ou bateau du chef, sur la proue duquel s'élevait un dragon les ailes éployées, ces courageux pirates confiaient leurs frêles navires à la vague et aux vents, et allaient à cinq cents lieues de distance épouvanter et rançonner l'état le plus fort de l'Europe. Il est vrai que l'ordre politique créé par Pepin et maintenu par son fils touchant à sa dernière période de dissolution, le travail qui s'opérait sur tous les points pour reconstruire la société sur d'autres bases, en fractionnant le pouvoir en autant de parties qu'il y avait de leudes influents, laissait le pays à la merci des envahisseurs. En Aquitaine, la féodalité timide et faible encore dans ses nids d'aigle, attendait pour essayer ses ailes que la royauté à l'agonie, ne fût plus qu'un cadavre. Cette royauté, jetée sur les épaules du petit-fils de Charlemagne comme une robe blanche sur un lépreux, était souillée des excès les plus bas. Toujours ivre, Pepin tombait de jour en jour à un plus infime degré de débauche. Incapable de se sentir effleuré par un autre instinct, il ne vivait que pour se gorger de vin et de viandes; et la comète qu'en 838 la crédulité populaire dérangeait des cieux afin de venir annoncer la mort de cette brute, le montrà à sa lumière funèbre étouffé

1. Voir les *Sagas* de Snorro, dans le *Heimskringla*. — Tengestrœm, *Dissertation historique sur les forces navales de la Suède dans les temps anciens*, insérée au t. IV de l'Académie des belles-lettres de Stockholm.— Holberg, *Mémoire sur l'histoire maritime du Danemark et de la Norvège*, t. VIII des Mémoires de la Société royale des sciences de Copenhague. — Depping, *Histoire des expéditions maritimes des Normands*, ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions, t. I, p. 31, 72, 73.

dans l'ivresse comme une bête immonde dans le bourbier[1]. Pendant ses orgies les Nordmans avaient formé un établissement dans l'île de Noirmoutier: Rainold (le comte d'Herbauge) tenta de les en chasser avec ses milices; mais il fut battu[2]. Déjà, grâce à l'excessive division de la force militaire, les grands vassaux ne pouvaient lutter avec les Nordmans, qui cependant mettaient à peine en ligne quelques centaines d'hommes; le combat insensé de Fontanet allait, en épuisant l'empire, fixer la supériorité dans les rangs des pirates.

Après que, selon l'expression énergique d'Adrewald, Ludwig-le-Pieux fut déchargé du poids de cette chair mortelle[3], une grave querelle s'éleva entre ses trois enfants et Pepin son petit-fils. Lothaire, à titre d'aîné et d'empereur, voulait conserver l'intégrité de la monarchie franke, rompue par les partages impolitiques de son père. Ludwig-le-Germanique et Karle-le-Chauve prétendaient au contraire garder chacun la portion de l'empire qui lui avait été dévolue, et ce dernier s'efforçait en outre de dépouiller le jeune Pepin de la royauté qu'il héritait du chef de son père l'ivrogne. Des prétentions si opposées devaient nécessairement amener un choc; il eut lieu dans la vallée de l'Yonne, sur le célèbre

1. « Ebrietatibus enim et commessationibus die noctuque vacans, ad extremum mente captus, in maniacam incidit passionem, et præsentem vitam cum dedecore amisit.» (Rheginonis abbatis chronicon, ad ann. 853.)

2. Ademari monachi S. Eparchii Engolismensis chronic. — Duchesne, *Scriptores Normannum antiqui.*

3. Carnis onere spoliato (lib. I *De mir ulis sancti Benedicti*).

champ de bataille de Fontanet. Tous les Franks d'Austrasie, de Neustrie, de Germanie et d'Aquitaine, s'y étaient rendus sous la bannière de leurs leudes respectifs. Ceux-ci avaient pris parti pour les fils de Ludwig, selon leurs alliances et leurs intérêts; en sorte qu'on voyait en face les uns des autres, et suivant des drapeaux divers, les habitants du même pays. Les Franks de Provence, par exemple, soutenaient la cause de Lothaire; et ceux de Toulouse, conduits par Garin, venaient défendre Karle-le-Chauve. Quant aux montagnards arvernes, pétrocoriens, limousins et quercinois, que le jeune Pepin entraînait à Fontanet, ils ne songeaient qu'à repousser, avec Karle-le-Chauve, le joug de cette domination étrangère qui, dans leur jeune roi, trop faible pour les opprimer, se réduisait à un vain titre. Mais leur but véritablement élevé faisait exception au milieu de ce rassemblement de cupidités et de passions égoïstes, et seuls ils représentaient les droits imprescriptibles de la nationalité dans ce grand duel des hommes de la conquête. Car ces deux masses de cent mille hommes qui allaient se choquer sur les bords de l'Andric portaient pour ainsi dire dans leurs flancs toute la race franke. La mêlée commença le 25 juin, un samedi[1]. Aux premiers rayons du soleil, d'horribles chants de guerre s'élevèrent des deux camps, et une lutte corps à corps s'engagea sur un front de près de

1. 841.

deux lieues d'étendue. Bientôt la plaine, les bois, les prairies, furent teints de sang; bientôt le glaive eut fauché les braves, et ceux qui restés seuls de leur escarre regardèrent dans la vallée virent les habits de toile des morts blanchir au loin la terre, aussi épais que les vols d'oiseaux, l'automne, sur les sillons[1]. Toute la vigueur de l'empire s'éteignit dans ce carnage; presque tous les nobles franks tombèrent sur ce champ de bataille couvert de quatre-vingt mille cadavres[2]. La nation en demeura si affaiblie, qu'elle n'eut plus le pouvoir de se défendre; et dès lors les Scandinaves, ne trouvant de résistance nulle part, mirent le pays en flammes et en charbons, pillèrent et renversèrent tout. Cloîtres, saintes habitations des évêques et des chanoines, pieuses abbayes où l'on servait si bien le Seigneur, rien ne fut épargné. Hasting ne prisait pas

1. Aurora cum primo mane
Iterum noctem dividens
Sabbatum non illud fuit
Sed Saturni dolium.....
Francorum de sanguine
Horrent campi, horrent silvæ,
Horrent ipsi paludes.
Solus de multis remansi
Primâ fontis acie
Ima vallis retrospexi,
Albescebant campi vestes
Mortuorum lineas
Velut solent in autumno
Albescere avibus.

Ce chant sur la bataille de Fontanet est tiré d'un manuscrit de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges, qui se trouve à la Bibliothèque du Roi, sous n° 1154, et paraît remonter au dixième siècle.

2. Sigebert, ad ann. 842.

plus qu'un flocon de laine ceux de France, d'Aquitaine ou d'Anjou[1].

A la vérité, c'était un terrible ennemi que cet Hasting. « Figurez-vous, dit le doyen de St-Quentin, un homme des plus effrénés et des plus impies, cruel jusqu'à la barbarie, féroce jusqu'au raffinement, ami du sang, du crime, du pillage, des trahisons; dissimulé, fourbe, sans conscience; pétri d'impiété, d'orgueil, de mauvaise foi, d'audace : un homme qui reculait les bornes du mal et de l'astuce, dont on n'aurait pu crayonner la vie avec un charbon assez noir, car il y avait aussi loin de la scélératesse de ses hordes à la sienne que de nos regards au soleil. Il frappait les populations errantes çà et là avec une verge de fer, et s'enrichissait de leurs dépouilles. C'était lui qui régnait en Gaule, lui qui était assis au trône des Franks. Il portait la main

1. Tuit furent mort en la bataille
Par ices fu France honie
Si gastee, si afeblie,
Q. ni out puis defensiun
E par ceo si cum nos lisum
Ni trovèrent Danois meslée...
Ne preisa Hastenc les Franceis
Flamencs ne cels de Vermeindeis,
Ne cels d'Angou ne d'Aquitaine
Vailiant un sul flocel de laine.
(Extrait de la chronique de B. de Saint-Maur, copié sur le manuscrit du Musée britannique par M. de Brœndsted.

Un grand combat d'oiseaux qui avait eu lieu lors de la mission de Théodulfe sur les limites du territoire tolosate et de celui de Cahors présageait cette tuerie aux yeux crédules du siècle. Voir, pour ce curieux récit, Théodulfi carmina, lib. IV, ou notre *Introduction à l'histoire de Montauban* par Lebret, p. 15, 16 et 17.

sur le sacerdoce et ruinait le sanctuaire. Il insultait en actions et en paroles au roi des Franks, et séjournait insolemment dans ses villes. On l'entendait hurler autour des forts comme le loup autour des bergeries. Plein de mépris pour les soldats de Karle-le-Chauve qui pâlissaient derrière leurs murailles, il les poursuivait comme un lion poursuit les daims. Chaque jour on apprenait un nouveau massacre, chaque jour le sang coulait à flots. Les clercs expiraient dans les tortures, et l'on voyait passer ces barbares revêtus des chasubles qu'ils leur avaient ravies. Hasting, lui-même, portait une aube consacrée. Ceux qui essayaient de résister périssaient misérablement ; ceux qui n'avaient jamais touché d'armes étaient traînés en esclavage. Livrées sans défense à ces païens, les femmes étaient arrachées à leur patrie et emportées dans le Nord après avoir été, pendant les courses de terre et de mer, le triste jouet de leurs passions brutales. Le viol souillait tout, même l'enfance. Rendus plus furieux par leurs excès et s'enivrant à l'odeur du carnage, ils massacraient les évêques et les diacres, et chassaient vers leurs vaisseaux des foules désolées de captifs. Presque toutes les églises avaient été détruites, et le pays ressemblait à un désert. Cette terre si féconde, si richement parée naguère de moissons et de vignes, apparaissait nue et veuve d'habitants. Nulle part on n'eût trouvé une charrue, nulle part deux bœufs attelés au joug. On ne labourait plus, on ne semait plus ; les buissons croissaient de tous côtés, et,

comme ni marchand ni pèlerin n'osait s'aventurer sur les routes, rien ne troublait la solitude sinistre et le lugubre silence des campagnes [1]. »

Sur ces entrefaites Karle-le-Chauve, songeant seulement à recueillir les fruits de la victoire de Fontanet que Garin, le duc de Toulouse, avait remportée pour lui, entra en Aquitaine et refoula Pepin dans les montagnes. Ensuite, fidèle aux traditions de son aïeul, il voulut aussi avoir son triomphe. La grande puissance de Bernhard, l'ancien camérier de son père, auquel obéissaient la Septimanie et la marche de Barcelonne, lui faisait ombrage : il n'osa pas le dépouiller à force ouverte, mais il osa l'assassiner. Bernhard s'agenouillait pour lui rendre hommage dans le monastère de Saint-Sernin à Toulouse ; le lâche roi des Franks se baissa comme pour le relever, et lui plongea son poignard dans le sein. Tous les assistants frémirent et poussèrent un cri d'horreur en se voilant le visage, car nul d'eux n'ignorait que le meurtrier était le fils de la victime. Le cadavre fut abandonné deux jours à la porte du monastère : le troisième, l'évêque Samuel vint le relever, l'ensevelit et traça probablement sur sa tombe cette épitaphe que n'ont point effacée les siècles :

1. Hic sacer atque ferox nimium crudelis et atrox,
Pestifer, infestus, torvus, trux, flagitiosus,
Lethifer, inconstansque, procax, ventosus, et exlex.
Pestifer, immitis, etc., etc., etc.

Hunc illuc profugas contaminavit gentes, earumque sibi et suis vindicavit facultates. Galliæ potestatis invasit dominium, Franciscum usurpavit sibi regnum, etc. » (Dudonis Sti Quintini super congregationem decani liber primus *De moribus et actis primorum Normanniæ ducum*.)

Ici Bernhard est enterré,
Croyant fidèle au sang sacré,
Qui toujours montra loyauté.
Prions la divine bonté
Que cette fin qui l'a tué
Puisse son âme avoir sauvé[1].

Cet infâme guet-apens souleva contre Karle les deux grandes marches d'Espagne et de Gothie, le duché de Toulouse, et le rendit odieux à tout le reste de l'Aquitaine. Un mouvement général eut lieu pour chasser les Franks au delà de la Loire et de l'Isère. En Provence, les populations, réunies sous le commandement d'un comte nommé Fulcradius, marchèrent contre un enfant que leur avait imposé Lothaire, et lui firent repasser les monts à toute bride. En Languedoc, Toulouse, donnant le signal, expulsa son duc frank et appela dans ses murs le jeune Pepin, qui était comme une sorte de drapeau que le parti national arborait, au besoin, contre les

1. Aissi jay lo coms eN Bernat,
Fidel credeire al sanc sacrat,
Que tostemps pros hom es estat.
Preguem la divina bontat
Qu'Aquela fis que lo tuat
Pùosca son arm' aver salvat.

Ces vers, communiqués à Lafaille (*Annal. de Toulouse*, 1er vol., ch. II, p. 158) par M. de Masnau, étaient transcrits d'une manière très-défectueuse; ce qui fit dire à Baluze qu'ils lui paraissaient apocryphes, parce que, prétendait-il, ils auraient dû ressembler de tout point au serment de Louis-le-Germanique. Mais Baluze ne réfléchissait pas que cette ressemblance eût au contraire prouvé la fausseté de la pièce, car le *roman du Midi* s'est toujours plus rapproché du latin que celui du Nord. M. Raynouard pense qu'elle remonte au douzième siècle, et il est en effet permis de la regarder comme une traduction faite vers cette époque de l'épitaphe originale, qui était sans doute en vers latins monorymes.

Karlovingiens, quitte à le laisser de nouveau tomber à terre quand il devenait incommode. A ces nouvelles, Karle-le-Chauve accourut avec une armée. Ce qui distinguait le Frank des autres peuples établis en Gaule, c'était une persistance dans la barbarie qui rappelait sans altération la première rudesse salique. En étudiant la race conquérante dans son expression la plus haute, c'est-à-dire dans les deux familles souveraines, les Mérowingiens et les descendants de Karle-Martel, on est frappé de l'impuissance de la civilisation sur ces organismes sauvages. Il y avait déjà quatre siècles que l'église apprivoisait la brutalité de leurs passions, et pas un de leurs instincts n'était adouci ou changé. C'était toujours la même violence, la même perfidie, la même soif de sang. En mettant le pied sur le territoire toulousain, Karle agit comme eût agi son bisaïeul : des détachements furent lancés sur la rive droite du Tarn, avec ordre de ravager le pays par le fer et le feu, de manière à ce qu'il n'y restât ni homme vivant ni pierre sur pierre. Ils s'acquittèrent de leur mission en vrais Germains; mais après avoir égorgé, dévasté, tué et pillé à loisir, il fallut songer au retour. Les Franks égayaient la marche en accrochant aux arbres, à mesure qu'ils avançaient, les femmes et les enfants : ils arrivèrent ainsi au gué de l'Agout. Mais là, les choses changèrent de face. Les pères et les fils des victimes étaient rangés sur l'autre rive, ayant à leur tête l'évêque d'Alby. Pas un Frank n'échappa : ils étaient cinq mille qui tom-

bèrent pour n'en plus sortir dans les eaux de l'Agout [1]. Presque en même temps, Karle éprouva un autre échec désastreux entre Angoulême et Poitiers. Il attendait du nord une armée composée de l'élite de ses leudes. Les montagnards conduits par Pepin se portèrent à sa rencontre, et l'attaquèrent le 7 juin avec une telle vigueur que tout fut tué ou pris. En dépouillant les morts, Pepin reconnut au milieu d'une foule de comtes Hugo, son grand-oncle; Rickbod, petit-fils de Charlemagne; les évêques de Poitiers et d'Amiens; Raban, le porte-étendard; l'abbé de Fourvières; et il emmena prisonniers Leuthard, Eckard, Richwin, Ebroïn et Engilwin [2].

Aux premiers bruits de la victoire, Karle disparut; et momentanément du moins l'Aquitaine respira. Mais il était écrit que notre malheureuse patrie ne connaîtrait jamais la paix. Livrée à trois fléaux qui ne lui laissaient nul relâche; quand elle semblait en conjurer un, les deux autres sévissaient avec plus de rage. A peine eut-elle repoussé les Franks au nord que les Sarrazins se présentèrent au midi et les Nordmans à l'ouest. Moins heureux que leurs frères de Toulouse et des montagnes, les Provençaux avaient eu à combattre Lothaire et n'étaient parvenus à l'arrêter que sur les bords de la Durance. Au plus fort de la lutte, les pirates musulmans fran-

1. Odon Aribert, dans le fragment recueilli par M. de Masnau, et donné par Baluze à la fin de ses notes sur Agobard, p. 129.

2. « Pippini duces Karoli exercitum superant VII idus junii : in quo prælio ceciderunt Hugo abbas patruus Karoli et Rhihtbodo, » etc. (*Annales Francorum Metenses*, ad ann. 844.)

chirent l'embouchure du Rhône et, remontant jusques à Arles, promenèrent la dévastation et la mort autour de la noble cité. A peu près à la même époque, Hasting, qui ramenait du nord le fils de Lothrock Biœrn, dit *Côte de fer*, parce que la fée sa mère, en le rendant invulnérable, oublia le côté droit qu'il était forcé de couvrir d'une plaque de métal; Hasting, après avoir arrosé de sang l'autel de Thor[1], tourna les voiles de ses trente navires vers le promontoire des Santons, et débarqua entre la Charente et la Garonne. Les Nordmans étaient attendus : en mettant le pied sur la terre bordelaise, ils trouvèrent devant eux le comte Sigwin et ses milices. Mais cette espèce de levée en masse, inhabile au maniement des armes, ne put tenir contre les farouches envahisseurs, plus fermes et plus aguerris. Les Nordmans la mirent en fuite à coups de hache, prirent et massacrèrent Sigwin sur place, emportèrent Saintes d'assaut et la livrèrent aux flammes après en avoir retiré un immense butin[2]. Bordeaux eut le même sort : ils le remplirent de ruines et de cadavres et se divisèrent ensuite en deux bandes. La première continua la dévastation de la Saintonge, et la seconde s'engagea dans le bassin de la Garonne. La Vasconie revit alors les jours lugubres des anciennes invasions. Comme au temps des Alains et

1. Vuillelmi Gemeticensis monach., *Historiæ Normannorum*, lib. II, cap. V.

2. Lupi Ferrariensis *Epist.* 51 Lurbeo *Burdigalensium rerum chronicon*, ad ann. 853.

d'Abd al-Rhaman, la horde d'Hasting traversa ces riches contrées avec la rapidité et la fureur de l'ouragan. La terreur qu'inspirait leur nom s'étendait si loin, que cette poignée de barbares força successivement, et sans coup férir, Bazas, Lectoure, Auch, Condom, Eause, Aire, Tarbes, Bayonne, Dax, Oloron, Lescar et Toulouse [1]. Le duc des Vascons, Totila, s'avança enfin pour les arrêter; mais ils lui passèrent sur le ventre et ils seraient rentrés impunément dans la mer à Bayonne, avec tout leur butin, sans le courage des serfs ruraux du Bigorre qui les attaquèrent au moment où ils s'embarquaient, et en couchèrent la moitié sur le sable.

Les Provençaux, de leur côté, eurent le même bonheur à Arles en exterminant une bande de Sarrazins que les vents contraires empêchaient de remettre à la voile [2]. Mais ces faibles représailles ne pouvaient fermer les plaies de la nation que chaque jour venait élargir. Quand les ennemis du sud et de l'ouest furent sortis d'Aquitaine, ceux du nord y redescendirent. A travers ce long tourbillon de fumée qui s'élevait depuis Bordeaux jusqu'à Bayonne, des ruines des cités, des villages et des monastères,

1. Cette narration de Nicolas Bertrand asseure que les Normans, après avoir manqué leur entreprise sur Bourdeaux, ruinèrent les cités de Gascogne, Basas, Sotie ou Ayre, Laictoure, Acqs, Tarbe de Bigorre, Labour, Oloron et Lascar; et que le duc Totilus après avoir esté batu en deux combats, les défit et les chassa entièrement de Gascogne. (Marca, *Hist. du Béarn*, liv. III, p. 191.)

2. « Mauri usque ad Arelatum, nullum obsistente, cuncta devastant. Sed cum redirent vento contrario rejecti et interfecti sunt. » (*Annales Bertiniani*, ad ann. 850.)

on aperçut de nouveau les Franks de Karle le Chauve. L'oncle et le neveu avaient choisi ces temps de calamité pour recommencer leur querelle et ajouter la guerre civile aux désastres de l'invasion. Sur toute la rive droite de la Garonne, et dans cette vaste étendue de pays qu'enfermerait une double ligne tirée de Toulouse à Poitiers et de Barcelonne à Clermont, les comtes, armés les uns pour Karle-le-Chauve, les autres pour Pepin, se firent une guerre acharnée qui dégénéra rapidement en brigandage. Chaque parti en effet ne songeait qu'à dépouiller l'autre; et ces deux bannières royales couvraient des pillards si avides, qu'on eût dit qu'ils se hâtaient de devancer les Scandinaves. Quant au peuple, toujours la première victime des désordres sociaux, il fuyait partout ses bourgades, et se réfugiait avec ses pauvres ressources et ses bestiaux dans les églises[1].

Ceci se passait en 847. L'année suivante, un des rois de mer les plus redoutés, le féroce Asker, arriva avec la marée sous les murs de Bordeaux. Soit que la frayeur lui livra la place, ou que les Juifs eussent ouvert une poterne, comme les en accusa le clergé, Bordeaux fut pris. Les Nordmans massacrèrent, selon leur coutume, une partie de la population, pillèrent la ville et y mirent le feu. De là ils se répandirent dans le Médoc, le fer et la torche à la main, détruisirent le monastère de la Réole, et, remontant immédiatement la Dordogne, trans-

1. Hincmar, *Vie de saint Remy*.

portèrent leurs ravages dans le Périgord. Une fois parvenues sur les plateaux celtiques, les hordes d'Asker roulèrent comme des avalanches dans toutes les directions. Il faut écouter la voix lointaine des contemporains pour se faire une idée de la terreur et des bouleversements qu'elles laissaient sur leur passage.

« Pourquoi rappeler, dit le moine de Fleury, la grande affliction de l'Aquitaine! Elle, qui était naguère la nourrice de la guerre, ne peut plus maintenant soulever sa main glacée : ses yeux sont privés de lumière, et la malheureuse aveugle appelle un guide à grands cris et l'appelle en vain. La voilà abandonnée à son infortune et jetée comme leur proie aux races étrangères... Depuis les rivages de l'Océan jusqu'à l'illustre cité des Arvernes, il n'y a plus trace de liberté. Plus de châteaux, plus de bourgs, plus de villes qui ne portent des marques de la rage funèbre des barbares. C'est le témoignage que Poitiers, autrefois la plus riche cité d'Aquitaine, que Saintes, que Périgueux, qu'Angoulême élèvent contre eux : c'est le cri que Bourges, la tête de l'empire aquitain, que les cités arvernes, qui en sont les extrémités, poussent sous l'épée scandinave[1]. »

Les croyances chrétiennes elles-mêmes étaient ébranlées par ce choc incessant du paganisme. A force de voir briller l'épée des pirates autour des moûtiers, les religieux en sortirent en foule et

1. Adrevaldus Floriacensis, lib. I, *de Miraculis sancti Benedicti*.

rentrèrent dans la vie séculière[1]. Ce fait grave impressionna d'autant plus vivement les esprits, qu'il semblait reconnaître l'inutilité de la résistance; et en effet, comme pour le justifier, Ranulfe, comte de Poitiers, et Rainold, comte d'Herbauge, son cousin, furent encore battus en cherchant à repousser les Nordmans. Les troubles et les désordres de l'intérieur servaient du reste beaucoup mieux ces païens que leur activité et leur bravoure. Guillem, le fils de Bernhard, avait saisi le moment où le meurtrier de son père se débattait péniblement dans le Nord contre l'invasion, pour constituer en état indépendant les marches d'Espagne, de Gothie et de Toulouse. Adossé aux Pyrénées, les flancs couverts par le Rhône, les Cévennes, la Garonne et le Tarn, et s'appuyant sur l'alliance de Sanche, le comte de Vasconie, qui ne rendait au souverain d'outre-Loire ni foi, ni hommage, il pouvait défier toutes les forces de Karle-le-Chauve. Le mouvement d'émancipaion nationale, accompli entre Barcelonne et Tououse, se continua dans le haut pays. A l'exemple e Guillem, les Aquitains montagnards jugèrent ue l'heure était venue d'abattre ce reste de domiation franke dont les racines ne tenaient plus au ol. Ils commencèrent, en conséquence, par se démarrasser de Pepin. Ce rameau à moitié desséché de a branche carlovingienne ne paraissait vivre que pour faire éclater devant la nation la carie morale

1. Joannes Italus, *Vita sancti Odonis, abb. Cluniacensis*, lib. III. Concil. Tullense an. 860, can. 5, Labb. sacr. sanct. concil., t. VIII, p. 703.

qui rongeait la race de Martel. Aux vices matériels de son père l'ivrogne, Pepin joignait ceux qui dégradent l'âme. Déjà, vers 848, il s'était allié aux Sarrazins; en 851, ne se contentant plus des dix comtés qui lui avaient été assignés en apanage par ses oncles au plaid de Soissons, il imagina de parcourir le pays à la tête de ses soldats, et de recueillir les débris échappés à l'avidité des Nordmans. A cette action indigne, il s'éleva un cri de réprobation si énergique, si unanime, qu'abandonné et maudit de ses propres soldats il fut saisi et envoyé chargé de fers à Karle-le-Chauve[1]. Celui-ci s'empressa de le traduire devant le conseil des évêques et des leudes, qui le condamnèrent à être rasé et à finir ses jours à Soissons, dans le monastère de Saint-Médard. Peu de temps après il parvient à s'en échapper avec l'aide de deux moines, et, abjurant tout sentiment honorable, c'est dans les rangs des Nordmans qu'il va chercher un asile. Bien que marié, il épouse une Scandinave, afin de resserrer les nœuds qui l'unissent aux ennemis de sa patrie; il renie son Dieu[2] comme ses frères; et cependant la double honte qui s'attache au traître et au renégat pèse si lourdement sur son front, cette destinée nouvelle est si pleine d'angoisses et de misères, qu'il revient demander à

1. *Rheginonis abbatis chronic.*, ad ann. 853. « Pippinus Danorum piratis sociatur, Pictavorum civitatem devastat et multa alia loca Aquitaniæ depopulat. » (*Annales Bertiniani*, ad ann. 857.)

2. « Pippinus ex monacho laïcus et apostata factus se Northmanis conjungit et ritum eorum servat. » (*Annal. Bert.*, ad ann. 864.)

genoux le froc qu'il avait dépouillé, et tendre une seconde fois aux ciseaux sa royale chevelure.

Pendant qu'on l'ensevelissait vivant dans les cellules de Senlis, les Aquitains, qui atteignaient ainsi la moitié de leur but, songèrent à le compléter en écartant Karle-le-Chauve. Il leur fallait un chef assez influent par sa famille pour tenir le roi de Neustrie en échec dans le Nord, et assez éloigné des siens néanmoins pour qu'il ne pût déployer en Aquitaine une force personnelle capable de maîtriser la nation. Les conjurés, car une telle entreprise dut exiger le mystère et l'union d'un complot, envoyèrent à Ludwig-le-Germanique une députation chargée de lui offrir la couronne pour lui ou pour son fils : elle avait mission de lui déclarer, en cas de refus, que l'Aquitaine au désespoir était déterminée à se donner aux Nordmans plutôt que de retomber sous le joug de son frère. Mais les députés n'eurent pas besoin d'en venir là. Facilement persuadé, Ludwig, chez lequel la voix du sang, comme chez tous les Karlovingiens, était à l'instant étouffée par la voix de l'égoïsme, se garda bien de laisser échapper l'occasion de s'agrandir aux dépens du fils de son père. Un an après, Ludwig, un de ses enfants, arrivait en Aquitaine à la tête d'une armée : et il est présumable, ou que le zèle des conjurés se refroidit à la vue de cet étranger, ou que la manière dont il prit possession du pays avec ses troupes lui aliéna les esprits, car personne ne se leva pour lui; et après avoir erré quelque temps au milieu de l'in-

différence générale, il comprit qu'il n'avait d'autre parti à prendre qu'à regagner le Rhin, et se retira. Karle-le-Chauve ne tarda pas à répondre à cette tentative en faisant sacrer son fils roi d'Aquitaine dans la basilique de Saint-Sauveur de Limoges, où Eudo, Hunold et Vaïfar avaient reçu la couronne ducale. Mais en considérant que cette cérémonie se passa furtivement et à huis clos devant quelques évêques, on ne saurait la regarder que comme une démonstration de circonstance dépouillée de tout caractère sérieux. Ce qui le prouve d'ailleurs, c'est que le lendemain du sacre Karle-le-Chauve regagna précipitamment la Loire. Les Nordmans l'y rappelaient : les Nordmans! toujours ce cri funeste retentissait sur quelque point du territoire. Cette fois, ils enfonçaient les portes d'Angoulême et rasaient jusqu'aux fondements le monastère de Saint-Cybar. Comme de coutume, le comte de Karle-le-Chauve arriva trop tard; mais il périt du moins en brave. Ayant aperçu dans la mêlée, Moerne, le chef des pirates, qui dirigeait son cheval vers lui, il mit le sien au galop, et en se rencontrant ils se brisèrent mutuellement leurs lances dans le cœur[1].

D'Angoulême, la troupe de Moerne courut à Poitiers; mais les habitans étaient sortis en armes, et l'attaquèrent avec tant de résolution qu'il s'en sauva

1. « Occidens regem eorum nomine Maurum ab eo ipso occiditur. Currentibus enim caballis ambo in pectoribus sibi lanceas configunt et vitam relinquunt. » (*Ademarus in gestis pontificum et comitum Engolismensium*. Mss. — Duchesne, *Recueil des historiens des Nordmans*, p. 19

à peine trois cents hommes. Malheureusement une année ne devait point s'écouler sans que les bandes qui exploitaient la Loire prissent leur revanche. Les lamentations de Poitiers et les cendres de la superbe basilique de Saint-Hilaire attestèrent peu de mois après combien elle avait été complète. L'éloignement de ses montagnes, le courage du comte Stephan ne purent protéger même l'Auvergne. L'épée étrangère moissonnait chaque peuple; la flamme brillait tour à tour au dessus de chaque cité. Tous les liens sociaux étaient rompus : l'autorité royale, tombée en déchéance, ne faisait acte de vie que pour se déconsidérer encore; la force militaire, désorganisée par le morcellement féodal, se sentait de jour en jour plus impuissante. Loin de se rapprocher et de s'unir fortement dans une pensée de conservation nationale, dans le but du salut commun, les trois grands corps de l'état, la noblesse, le clergé et la royauté, séparés par un sentiment inexcusable d'égoïsme, s'éloignaient, s'isolaient davantage à mesure que le danger devenait plus sérieux. La société, abandonnée à elle-même, flottait ainsi au hasard, comme un vaisseau en dérive se meurtrissant les flancs contre mille écueils, et ballottée par l'invasion barbare avec une violence que peuvent seuls peindre les témoins oculaires.

« Quel deuil, hélas! quelle calamité! dans presque tout le pays tourné vers l'Océan les églises furent dispersées, les villes dépeuplées, les monastères laissés en ruines. Telle était la furie des persécu-

teurs, que les chrétiens qu'ils pouvaient prendre ils les passaient au fil de l'épée, ou lorsque leur main était lasse de verser le sang innocent ils les emmenaient en esclavage. Une foule de chrétiens fuyant devant ce fléau abandonnèrent leurs villas et le patrimoine de leurs pères, et se retirèrent en Orient. Le peuple seul aimait mieux périr par le glaive ennemi que de vivre loin du soleil de la patrie. Par malheur un grand nombre, dans l'âme desquels la foi n'avait point jeté de racines, oubliant le saint caractère du baptême, embrassèrent l'idolâtrie. Et ces renégats étaient plus cruels, plus acharnés encore que les barbares : comme ils craignaient que leur qualité d'anciens chrétiens ne les rendît suspects à leurs nouveaux alliés, ils s'efforçaient de découvrir les retraites de leurs frères et se baignaient dans leur sang pour gagner la confiance des païens. Les autres attendaient la paix de l'autre vie sans songer que Dieu n'avait pas encore tiré vengeance de leurs péchés. Avant que cette tempête en effet éclatât sur nous, le riche dérobait l'obole du pauvre, le puissant ne craignait nullement de tuer le faible. Voilà d'où nous vint cette longue et cruelle tribulation. Depuis qu'elle durait, les églises, qui avaient été construites sur des plans si beaux, étaient devenues des ermitages. Les arbres croissaient de toutes parts sur leur faîte et dans les crevasses des murs. Le long de la mer les terres restaient en friche, et l'on n'y voyait des figures humaines que de loin en loin à travers les meurtrières de quelques châteaux.

La population, ainsi que nous l'avons dit plus haut, ou s'était expatriée en partie, ou avait été massacrée par les barbares, ou s'était fondue dans leurs rangs.

» Il y avait à cette époque, en Périgord, un monastère appelé Paunat[1], dans lequel des soldats du Christ servaient Dieu sans rien posséder en propre au delà de ce que permet la règle de Saint-Benoît. D'autres riches monastères de cette province, ayant au contraire essuyé la fureur du fléau, et craignant de mourir de faim, violaient cette règle et achetaient des propriétés. Or les religieux de Paunat blâmaient leurs frères, disant qu'un moine ne pouvait rien posséder sur terre, pas même la volonté. Ceux-ci étaient pauvres en avoir, mais riches en vertus. Adalgisus, leur abbé, vénérable vieillard à tête blanche, voyant qu'il lui était impossible d'échapper à la faim ou aux barbares, commença à jeter les yeux de toutes parts, comme un bon pasteur, pour chercher un lieu de refuge à ses malheureuses brebis. Sur ces entrefaites, voici que Raimond, l'illustre marquis de Toulouse, apprenant que l'abbé Adalgisus, chassé de son moûtier par les païens, errait à l'aventure avec ses moines, eut l'idée de lui bâtir un monastère sur un de ses domaines, afin que ses péchés et ceux de ses parents fussent rachetés par leurs prières. Il lui envoya donc dire promptement de se rendre à Toulouse. Mais le vieillard, n'étant pas disposé à franchir cet immense espace de soixante milles sans savoir de quoi il s'agissait, fit

1. D. Vaissète, lisant mal la charte, avait écrit à tort *Palmat*.

partir deux de ses moines pour Toulouse, et n'entreprit ce long voyage avec son troupeau que lorsqu'il connut l'intention du marquis[1].

Ce qu'il y avait de plus fâcheux, c'est qu'au milieu de la démoralisation générale, et quand il aurait dû chercher à relever par ses paroles et ses exemples l'énergie si déplorablement abattue des populations, le clergé lui portait le dernier coup en présentant ces désastres comme une punition divine.

Il y a trente ans, disait-il, que ces maux désolent le pays, et l'on n'a cherché à les conjurer par aucune expiation. Qui s'inquiète de l'état de la religion? qui observe ses lois, et n'est pas à chaque instant infidèle aux préceptes du Christ? Certes, ce n'est pas sans l'avoir bien mérité que nous subissons le châtiment qu'il avait jadis annoncé par la bouche de Jérémie et d'Ézéchiel[2] :

« Parce que vous n'avez pas écouté ma voix, je rassemblerai toutes les nations de l'aquilon et les déchaînerai sur cette terre et sur ceux qui l'habitent et sur les nations qui les entourent. Et je les massacrerai, et les plongerai dans la stupeur et les grincements de dents, et les solitudes éternelles; et je perdrai pour eux ma voix d'allégresse et de bonheur,

1. « Erat non modica tribulatio quia per omnes penè pagos juxtà Gallicum oceanum dispersæ sunt ecclesiæ, urbesque depopulatæ atque monasteria abjecta. Tantaque fuerat rabies persequentium ut quos caperent Christianos quivissent mucrone necarent, » etc. (*Histoire de la fondation de l'abbaye de Vabres*, en 861. Catel, *Comtes de Toulouse*, p. 69, 70, 71.)

2. Jérémie, ch. I; Ézéchiel, ch. VII, v. 23. Adrevaldus Floriacensis, *loco citato in Normannorum scriptoribus antiquis*. (André Duchesne.)

la voix de l'époux et de l'épouse, et toute la terre sera déserte et stupéfaite. Fais une conclusion, car la terre est pleine de jugements de sang, et la ville d'iniquités. C'est pourquoi je convoquerai les plus méchants des nations, et ils posséderont leurs maisons, et ils abattront l'orgueil des puissants et profaneront leurs sanctuaires. La destruction éclatera : et ils chercheront la paix, mais ils ne la trouveront point. Perturbation viendra sur perturbation, et rumeur sur rumeur; ils demanderont en vain la vision du prophète : la loi périra chez le prêtre, et le conseil chez les anciens. »

Sous ces terribles prophéties qui tombaient de temps en temps du haut des chaires à demi consumées par les flammes, ou retentissaient lugubrement dans les murs d'une église en ruines, les esprits s'inclinaient frappés de terreur. Toute idée de résistance était bannie; et le clergé, plus exposé que les autres classes à cause de ses grandes richesses, ne cherchait à se dérober au fléau que par l'exil et la fuite. Dès qu'on signalait les Nordmans, les évêques s'éloignaient avec précipitation de leurs siéges; les clercs enterraient au plus vite les calices d'or, les vases d'argent, et fuyaient; les moines se réfugiaient dans les puits, ou, chargeant à la hâte sur des charrettes les objets les plus précieux et les reliques de leur fondateur, ils gagnaient soit les châteaux, soit l'épaisse forêt qui entourait le monastère. Heureux quand les pirates ne trompaient point la vigilance des guettes, et, enveloppant le cloître à l'improviste,

n'égorgeaient point jusqu'au dernier ses faibles habitants : heureux surtout lorsque Hasting ou Biœrn Côte-de-Fer, ne conduisait pas la troupe, car l'œil de faucon de ces païens ne perdait jamais la trace des roues; et si caché que fût le précipice, si fort que parût le château, ils y saisissaient leurs victimes. Leur audace d'ailleurs n'avait point de frein, et dans l'occasion elle revêtait une couleur chevaleresque qui tranche énergiquement par son éclat sauvage avec la timidité et la panique morale de nos pères. Hasting, toujours en quête d'entreprises téméraires, s'était éveillé un jour avec le projet de piller Rome. Lançant aussitôt ses barques à la mer, le voilà qui vogue vers l'Italie. Mais après avoir pris et dépouillé la première ville où il aborde, le but de sa course lui semble rempli, et il regagne l'Aquitaine. La tempête le rencontrant en chemin, engloutit la moitié de ses embarcations. Pour sauver les autres, il est forcé de jeter à la mer vivres, trésors, esclaves; enfin les vagues dans leur colère le précipitent, sans l'y briser, contre les côtes de Provence. Avec ces bateaux délabrés qui n'avaient ni mâts, ni voiles, ni rames, Hasting entra fièrement dans le Rhône, occupa la Camargue, et redescendit au bout de quelques mois chargé d'un riche butin récolté sur les deux rives du fleuve, et principalement à Arles et à Nîmes[1]. Se dirigeant ensuite vers son entrepôt de Noirmoutier, il vida ses navires et

1. Ils pénétrèrent cette fois jusque dans le Roussillon. Voy Suhm, *Histoire du Danemark*, et Ferrera, *Histoire d'Espagne*.

remonta la Sarthe pour les remplir de nouveau aux dépens des populations riveraines. Celles-ci, réunies sous la bannière de Ranulfe, duc d'Aquitaine, et de Rodbert le Saxon, dit le Fort, marquis de France, laissèrent débarquer les Nordmans; puis se déployant tout à coup entre eux et la Sarthe par une manœuvre familière à Rodbert, ils leur coupèrent la retraite. Hasting aurait eu le temps d'atteindre son dragon; mais rougissant à l'idée de fuir devant l'ennemi, il s'enferma dans une église située sur le bord de la rivière, et s'y barricada de son mieux. Ranulfe et le marquis Rodbert assaillirent la basilique avec impétuosité, et tuèrent tous ceux qui défendaient l'extérieur; mais s'apercevant qu'elle était de force à soutenir un siége, ils firent élever une terrasse pour la bloquer de tous côtés, et y dressèrent les machines. Le soleil se couchait. Rodbert, qui étouffait de chaud dans son casque, voulut le quitter un instant pour respirer l'air frais du soir. En ce moment Hasting débouchait de l'église avec les pirates; le brave marquis de France courut à sa rencontre sans se donner le temps de remettre son casque, et fut tué sur les marches de l'église. Presque au même instant Ranulfe, atteint mortellement d'un coup de flèche, tomba dans les bras des siens, qui, découragés par la perte de leur chef, se retirèrent avec les Franks. Hasting regagna donc ses barques en triomphe, laissant comme un trophée dans l'église de Brissarthe le cadavre de Rodbert-le-Fort[1].

1. « Anno dominicæ incarnationis 867. Nortmanni oram Ligeris fluminis

La mort de ces deux braves fut donnée par le clergé, qu'absorbait alors un aveugle égoïsme, comme une vengeance de saint Martin et de saint Hilaire, dont Ranulfe et Rodbert avaient usurpé les abbayes[1].

Une funeste émulation semblait s'être établie entre les deux races païennes accourues du Midi et du Nord pour ravager notre vieux sol. Dès que les voiles sarrazines blanchissaient sur le littoral de la Provence, les longs serpents d'Hasting faisaient écumer les eaux de la Loire; et si les jacques de mailles se montraient à Bordeaux, les turbans ne tardaient point à reparaître vers Marseille. Aussitôt que le roi de mer eut abandonné son arsenal improvisé de la Camargue, l'émir de l'eau[2] y fit une descente.

Rotland, archevêque d'Arles, avait acheté par de magnifiques présents, à l'empereur Ludwig, fils de Lothaire, et à l'impératrice Engelberge, la riche abbaye de Saint-Césaire, située dans la Camargue. Il y éleva à la hâte quelques murs en terre, et eut l'imprudence d'attendre derrière ces frêles fortifications l'arrivée des Sarrazins. Ceux-ci fondent sur l'abbaye avec leur ardeur accoutumée : les trois

occupantes Nonnetensem, Andegavensem, Pictavensem atque Turonicam provinciam iterato crudeliter depopulari cœperunt. Contra quos *Robertus* qui marchiam tenebat et *Ranulfus* dux Aquitaniæ, collecta multitudine, aciem dirigunt,» etc. (Rheginonis abbatis *Chronicon* ad annum 867.)

1. « Quoniam Ranulfus et Robertus de præcedentium se vindicta, qui contra suum ordinem alter abbatiam sancti Hilarii, alter abbatiam sancti Martini præsumpserat, castigari voluerunt, in se ultionem experiri meruerunt. » (Auctor *Chronic. de gestis Normannorum*, ad ann. 869.)

2. Emir-alma, d'où vient amiral.

cents vassaux de Rotland qui défendaient les redoutes sont massacrés; lui-même est pris, transporté dans le vaisseau de l'émir, et chargé de fers. On entre aussitôt en pourparlers, et les musulmans fixent la rançon de leur prisonnier à cent cinquante livres d'argent, cent cinquante manteaux, cent cinquante épées, et cent cinquante serfs, non compris la prime déjà payée pour ouvrir la négociation. Dans l'intervalle l'archevêque mourut. Les Sarrazins pressèrent alors vivement la remise de la rançon, en alléguant qu'ils ne pouvaient rester plus long-temps, et qu'il fallait se hâter si l'on voulait sa délivrance. Les parents de Rotland, qui ne doutaient nullement de leur bonne foi, ayant apporté la rançon convenue, les Sarrazins revêtirent le mort de ses habits épiscopaux, l'attachèrent sur une chaise et, comme pour faire honneur, le déposèrent à bras sur le rivage; après quoi ils mirent à la voile. En s'approchant pour le féliciter, ses libérateurs ne trouvèrent plus qu'un cadavre [1].

Pendant ce temps, où était Karle-le-Chauve? — Encore flétri de la fuite de Saint-Jean-de-Luz qui l'avait vu se cacher trois ans auparavant dans ses murs à l'approche des bannières de son frère Ludwig, il remplissait la balance des pirates et s'efforçait, en y entassant cinq mille livres d'argent, de faire

1. « Rotlandus Arclatensis archiepiscopus abbatiam Sancti Cæsarii apud Lludovicum imperatorem et Engelbergam non vacuâ manu adeptus, in insulâ Camaria nimis undecumque ditissima in quâ res ipsius abbatiæ plurimæ conjacent et in quâ portum Sarraceni habere solebant, castellum opere tumultuario de solâ terrâ ædificans, audito Sarracenorum adventu, in illud satis inconsultè intravit, » etc. (*Annales Bertiniani*, p. 107, t. VII du *Recueil des historiens de France*.)

pencher du côté de la paix les lourdes haches scandinaves. Karle-le-Chauve était à Metz occupé à recueillir l'héritage de son frère Lothaire : tandis que ces bandes qu'il avait reçues en marchand, au lieu de les renvoyer en roi, détruisaient Poitiers de fond en comble, Karle-le-Chauve s'amusait dans ses domaines aux chasses d'automne. Lorsque les flammes allumées par les Nordmans, les Slaves, les Bulgares et les mauvais chrétiens dévastaient si cruellement le pays qu'on n'y trouvait plus d'églises ni de monastères pour dire la messe [1], Karle-le-Chauve courait à Rome chercher la couronne impériale.

Prêtez un moment d'attention à ces voix à l'accent bizarre, saccadé, superstitieux, qui s'élèvent comme un écho mortuaire des catacombes du neuvième siècle [2], et demandez-vous si jamais l'histoire offrit le spectacle d'une déchéance plus rapide et plus déplorable que celle de la royauté karlovingienne ! Karle ayant perdu sa femme Hirmintrude, Boson lui amena Richild, sa sœur, qu'il prit aussitôt pour concubine. Par cette échelle, l'ambition du leude s'éleva rapidement à son but. Karle, charmé de la beauté de Richild, lui donna d'abord en échange l'opulente abbaye de Saint-Maurice, et ne tarda point à l'enrichir des dépouilles de Gérard de Roussillon. Gérard, outre le Roussillon, commandait à titre de comte à une grande partie de la Provence, de

1. Concilium Tullense, can. v, loco citato.

2. Annales Bertiniani ad annos 870, 871, 872, 876. — Aimoini Gestis Francorum lib. v, cap. 36.

la haute Burgondie et du Berry. Ses domaines décrivaient une vaste courbe partant de Perpignan, touchant vers l'est au Rhône et à l'Isère, et allant se terminer à Bourges. A l'exemple des autres leudes aquitains, il refusait toute obéissance au roi; lequel, poussé par de purs motifs d'amour-propre frank, marcha contre lui, sous prétexte qu'il appuyait la révolte de son fils Karloman. Dans cette guerre qui dura deux années, Gérard, secondé vaillamment par sa femme Bertha, ne démentit point le renom que lui avaient acquis ses luttes contre les Sarrazins. Sa résistance fut vive et honorable; mais Bertha s'étant vue forcée de rendre Vienne, il abandonna la Provence, la haute Burgondie (Dauphiné) et le Roussillon, et se retira avec ses trésors dans le comté de Bourges. Alors, au plaid de Compiègne, Karle investit Boson du gouvernement de tous ces pays, et le créa de plus camérier et maître des huissiers du palais. Une fois en possession de ces hauts emplois, Boson attira vers lui le peu d'autorité et de force qui restait encore au descendant dégénéré de Karle-Martel. Chaque jour, secondé par Richild, il faisait passer sur sa tête le pouvoir royal, lambeau par lambeau. Bientôt, entre ce leude ambitieux et cette femme adroite et belle, le vieux Karle, aussi crédule, aussi facile que son père, ne fut plus qu'un instrument et qu'un jouet. On lui dit d'aller piller les terres de son neveu au delà du Rhin, et il partit. Traînant à peine quelques escarres en désordre, il arriva avec des chevaux harassés et sous une

épaisse pluie d'octobre au camp du fils de son frère qui implorait vainement la paix. Ce qu'il fallait au vieux roi, c'était la ruine et le pillage. Il fut trompé dans son attente. Honteusement battu, lui, qui pensait dépouiller Ludwig, revint aussi vite que pouvait courir son cheval au milieu de quelques fuyards que les Thuringiens avaient laissés nus. Au bruit de sa défaite, l'impératrice, fuyant la nuit d'Héristal avec un seul serviteur, accouchait d'un prince dans un fossé. Karle arriva à Compiègne, à point nommé, pour traiter avec les Nordmans. Après avoir mis à contribution en leur faveur les églises et les monastères, il leur abandonna l'empire et se rendit en Italie afin de secourir le pape, et de faire sacrer Richild. Mais Karloman son neveu l'y suivait avec une armée. La terreur glaça le roi et le pape. Le premier regagna précipitamment les Alpes, et le second s'enfuit à Rome, tandis que Karloman se retirait plus effrayé encore sur le faux bruit de l'arrivée des leudes franks. Ceux-ci, heureusement plus sages que le roi, ne voulurent point se rendre à son appel. Les deux Bernhard, le marquis de Gothie et celui d'Auvergne, d'accord avec Boson lui-même, avaient donné l'exemple. Alors Karle tomba malade de rage et de chagrin dans une chaumière du Mont-Cénis, et y mourut empoisonné, dit-on, par un médecin juif. Ceux qui étaient auprès de lui ouvrirent donc son corps, et, après l'avoir embaumé avec du vin et les aromates qu'ils purent se procurer, ils le mirent dans un sac et se dirigèrent vers l'abbaye

e Saint-Denis, où il avait désiré être enseveli. Mais e pouvant bientôt plus supporter la puanteur de ce adavre, ils le clouèrent dans un tonneau enduit au ledans et au dehors d'une triple couche de poix et soigneusement recouvert de cuirs. Précaution inutile; car c'est à peine s'il leur fut possible d'atteindre Nantua, où ils s'empressèrent d'enfouir dans la terre cadavre et tonneau tout ensemble[1].

Ne sent-on pas monter du fond de cette décadence, de cet avilissement, de cette dernière période morbide, l'insupportable putréfaction qu'exhale encore dans le passé la famille karlowingienne? La fosse de Nantua engloutit, avec les débris fétides de Karle-le-Chauve, la souveraineté qu'avaient affectée les fils de Martel, outre Loire. Depuis long-temps cette souveraineté n'était qu'un vain titre qui fut irrévocablement déchiré en 877. Les intrigues de quelques évêques parvinrent bien à faire proclamer roi, dans le Nord, Ludwig-le-Bègue, digne rejeton du défunt; mais l'influence de ce pâle fantôme karlowingien expira avant d'arriver aux frontières d'Aquitaine. Les comtes qui apprirent son intronisation ne s'en émurent nullement, et les plus puissants d'entre eux accueillirent ses sollicitations suppliantes avec le silence du dédain. Il faut lire la lettre de l'archevêque Hincmar, si l'on tient à voir dans toute sa réalité le servage sous lequel la royauté était courbée en

1 - « Quem pro fœtore non valentes portare, miserunt in tonnâ... Quod nihil ad tollendum profecit; undè ad cellam quamdam, quæ Nantoadis dicitur, cum ipsâ tonnâ terræ mandaverunt. » (Annales Bertiniani ad ann. 877.)

France, et les concessions que lui imposaient les leudes aquitains. « Vous savez, lui dit le fier prélat de Reims, comment votre père, assisté de ses grands, vous désigna pour son successeur. Autant qu'il m'en souvient, tous les grands du royaume étaient présents, à l'exception du vénérable abbé Hugo et de Bernard le comte d'Auvergne, et tous consentirent à votre royale élévation. Un peu plus tard, lorsque, au plaid de Kiersi, les noms de ceux qui devaient gouverner avec vous furent proclamés, celui de Boson se trouvait sur la liste; et cependant ni Boson, ni l'abbé Hugo, ni Bernard (d'Auvergne) ne se présentèrent. Il est donc convenable d'envoyer promptement vers les abbés Gozlin et Hugo, vers Boson, Conrad, Bernhard, le marquis de Gothie, et vers le comte d'Auvergne, afin de les prier de *choisir le lieu qui leur paraîtra le plus commode*, et de vous le mander pour que vous puissiez vous y rendre avec les leudes de ce pays[1]. »

Voilà où en était alors la royauté : tremblante dans le secret de sa faiblesse devant les leudes qui possédaient la force, elle reculait chaque jour d'un pas dans la voie du pouvoir unitaire, et revenait fatalement à son point de départ. Sous la main de fer de cette loi divine *qui ramène tout à son principe*, l'usurpation par laquelle s'était constituée et progressivement développée l'autorité royale, tombait pièce à pièce, et le roi redescendait comme dans

1. Nicolas Vignier, *Chronique de Bourgogne, an 877*.

l'origine à la condition du simple leude son égal. Ainsi, après quatre siècles de lutte, les traditions despotiques de Rome, dont les thanes franks voulaient s'armer contre les autres chefs, succombèrent devant les libres traditions germaniques : la vieille défroque impériale que depuis Chlovis ils s'efforçaient de revêtir, se détacha pour toujours de leurs épaules ; la tribu ressaisit son influence et son antique liberté, et l'État ne fut plus comme avant l'introduction du système romain, qu'un faisceau de confédérations indépendantes. Ce triomphe du fédéralisme ou gouvernement d'association sur le despotisme d'un seul, fonda la féodalité en concentrant tout le pouvoir dans les mains des nobles franks. Il y avait long-temps que cette révolution, dont le contre-coup va se faire sentir pendant mille années, était prévue. Depuis que le barbare Chlovis s'était couvert du manteau de patrice, les leudes la préparaient en silence et en nouaient plus fortement le nœud de siècle en siècle. Grâce à leur ténacité, favorisée d'ailleurs par les incursions des Nordmans qui, en exigeant un déploiement continuel de force, doublaient leur action et leur audace, le roi, naguère élevé au premier rang, tomba au dernier ; et le clergé qui menait la société fut repoussé rudement à l'arrière-garde, ainsi que nous allons le voir en nous plaçant au milieu du neuvième siècle.

SITUATION POLITIQUE ET MORALE DE L'ÉGLISE EN 850.

Les invasions païennes du Nord et du Midi n'eurent pas seulement pour effet de dépouiller le clergé de ses richesses et de lui enlever de cette manière ses principaux moyens d'influence ; elles lui portèrent en quelque sorte le coup mortel en rompant sur tous les points le faisceau qui faisait sa force. Les moines fuyaient leurs monastères renversés et pleins des cadavres de leurs frères ; les abbés se cachaient dans les forêts ; les évêques étaient massacrés au pied de leurs autels, ou, frappés de terreur, disparaissaient au moindre bruit de l'apparition des Nordmans. On en voyait se jeter à la nage pour échapper aux Scandinaves, et périr dans les flots aux yeux de leur ville consternée. Occupés à se dérober au glaive ennemi, les clercs n'écoutaient plus et ne pouvaient même plus entendre, dans le mugissement de la tempête, les voix lointaines et tremblantes de leurs pasteurs. De là, outre la désorganisation du corps ecclésiastique, la mort de la discipline et l'anéantissement de toute autorité soit monacale, soit épiscopale. Un tel désordre s'était engendré dans les mœurs des soldats épars de l'Église, qu'on pouvait regarder cette période comme l'agonie du christianisme. En présence de l'espèce d'interprétation bestiale que subissait encore dans certains lieux le code divin de Jésus, on en croit à peine les contemporains.

Un jour la comtesse Hermangarde visitait le grand monastère de Saint-Martin. En entrant dans l'église, elle vit une jeune fille qui tenait un enfant dans ses bras et sonnait la cloche. A la vue de cet étrange sacristain, la vénérable matrone sentit le rouge monter à son front; mais, dissimulant sa douleur : « Qui êtes-vous, dit-elle à cette femme, et à qui appartient cet enfant? » L'autre s'empressa de répondre : « Je suis la concubine du chévecier de cette église, et voici notre fils. Tout le monde est absent, et je sonne afin qu'on ne nous accuse point de négligence. » La pieuse comtesse, gémissant de voir l'œuvre de Dieu abandonnée par ses serviteurs infidèles, revint à Tours aussitôt, et perçant le double cercle de soldats et de citoyens qui entourait son époux, tomba à ses pieds, et lui dit : « Je t'en conjure, mon comte bien-aimé, accorde-moi la requête que je viens présenter à ta grandeur! » Le comte répondit : « Lève-toi, mon adorée, et fais connaître ta demande. » — « Non, reprit-elle, je ne me relèverai pas et resterai prosternée dans la poussière jusqu'à ce que tes lèvres m'aient promis. » Un murmure favorable accueillit les paroles d'Hermangarde, et, l'assemblée jugeant qu'elle méritait d'être exaucée, le comte se rendit à ses vœux. Alors elle lui rapporta ce qu'elle avait vu dans le monastère, et le supplia de mettre fin à ces désordres : ce qu'il fit plus tard.

1. « Cùmque non sine ductu à littore Ligeris illo qui majus monasterium est Hermangardi Turonis comitissa adveniret, » etc. (De gestis episcop. Turonens. et abbat. majoris monasterii, p. 94)

Mais tous les leudes n'étaient point aussi religieu que le comte de Tours, et ce fait fut une exceptior Loin de songer à soutenir l'Église chancelante, les nobles s'efforçaient d'accélérer sa chute, afin de se partager ses débris. C'était un projet mûrement et sérieusement conçu, dont ils poussaient tous les jours l'exécution, tête levée. Jamais ils ne s'opposaient aux Nordmans ravageant les terres de l'Église : et quand les pirates les avaient pillées, ils s'en emparaient comme le marquis Rodbert et le comte Ranulfe. Si un monastère était menacé, aucun d'entre eux ne déployait sa bannière : ils le laissaient détruire jusqu'aux fondements, tandis que le pont-levis de leur forteresse se baissait avec promptitude pour recueillir les moines chargés d'objets précieux ou des reliques du patron [1]. Placée de cette manière comme entre le marteau et l'enclume, et ne pouvant rien demander à la royauté plus faible encore et plus avilie, l'Église, dans sa détresse, leva les mains vers Rome et supplia les héritiers de l'apôtre de déployer comme contre-poids de cette expansion de force brutale, l'immense pouvoir moral qui leur avait été légué sur les esprits. Qu'on juge si les papes, toujours préoccupés du soin d'agrandir leur suprématie, laissèrent échapper l'occasion. Tout à coup, de cette vieille Rome si majestueuse dans les lointains du passé, avec sa magnifique couronne de souvenirs et de victoires, si imposante dans le pré-

1. Odon de Cluni (*Vie de saint Géraud*, chap. 5C).

sent, devant toute la chrétienté, s'élève la grande voix des successeurs de saint Pierre, qui, dans le ciel orageux du neuvième siècle, semble gronder comme la foudre :

« *A* Stéphan, *comte des Arvernes*,

» Nicolas, *évêque, serviteur des serviteurs de Dieu.*

» Les forfaits que tu as eu l'audace de commettre non-seulement contre les lois canoniques, mais encore contre les droits naturels de l'Église, n'ont point échappé à la vigilance du siége apostolique. Bien qu'ils aient rempli notre âme d'une si vive indignation, qu'il nous est impossible de ne pas te courber sous les verges; cependant, dans l'espoir que tu viendras à résipiscence, nous t'envoyons cette missive pour t'enjoindre d'incliner ton front superbe devant les ordres des saints prélats, de faire pénitence de tes fautes passées, et de prendre garde à l'avenir de retomber dans ces excès diaboliques. Atteignant d'un bond les limites du mal, et foulant aux pieds ce que l'Église a de plus saint, tu as expulsé de son siége le très-saint évêque de Clermont, Sigonius, et mis à sa place un usurpateur appelé Ado. C'est pourquoi nous te prescrivons, au nom du Dieu tout-puissant et des bienheureux apôtres Pierre et Paul, de rétablir sur-le-champ dans sa dignité le très-saint évêque Sigonius, et de ne plus le troubler désormais dans le gouvernement de son Église. Comme on t'impute, en outre, une

foule d'autres actions impudiques [1] et criminelles, nous te sommons de te justifier à la face de nos légats qui doivent présider un synode convoqué dans ce but spécial. Et si tu refuses d'y comparaître, apprends que nous allons te frapper d'excommunication toi et ton usurpateur [2]. »

Malgré ces menaces, le comte Stéphan continua le cours de ses désordres et de ses violences envers l'Église; et s'il ne fût tombé sous le fer des Nordmans, il est probable que jamais l'évêque Sigonius ne serait rentré dans sa ville. Le successeur de Nicolas Ier n'avait pas été plus heureux avec les citoyens et le comte de Bourges. Enhardi par le malheur des temps, Jean VIII crut pouvoir substituer son choix à l'élection populaire et envoya dans la métropole du centre ces deux lettres apostoliques :

« JEAN, *évêque, au clergé, au peuple et au sénat de la sainte Église de Bourges.*

» Nous avons appris par diverses voies, par le rapport de notre fils, le sérénissime Auguste, et surtout par la relation du vénérable Léon, apocrisiaire et messager de la sainte Église romaine, et celle du digne évêque Pierre, son collègue, que la province située dans le ressort de la métropole bordelaise a

1. Le pape fait allusion à une plainte déposée par Raimond, comte de Toulouse, dont Stéphan avait abandonné la fille pour vivre avec une de ses parentes. Le concile se réunit au *Tusi*, dans le diocèse de Tulle.

2. Nicolai I, papæ, epist. LXVI; in Sacrosanct. concil. Ph. Labb. t. VIII, p. 469.

été si cruellement désolée par les ravages des païens que, non-seulement notre confrère n'en pourrait tirer aucun revenu, mais qu'on ne trouve plus même debout une maison chrétienne. C'est pourquoi, considérant que l'illustre et respectable archevêque Frotarius, aussi remarquable par la pureté de ses mœurs que par l'éclat de ses actes, est l'homme le plus propre à gagner les âmes à Dieu : et ne voulant pas que l'activité d'un personnage aussi précieux s'éteigne dans l'oisiveté, nous lui avons confié, de notre plein pouvoir apostolique, le gouvernement de votre sainte Église. Montrez-lui donc humblement l'obéissance et la soumission qui sont dues à votre métropolitain, à votre recteur, à votre souverain pontife, car telle est notre volonté. Honorez votre pieux archevêque, dont les bras s'ouvrent déjà pour ses enfants chéris, et sachez bien que, sans la douloureuse nécessité sous laquelle les incursions barbares nous forcent de fléchir, nous n'aurions point suspendu les lois canoniques. Lorsque cette nécessité cruelle n'existera plus, elles reprendront toute leur vigueur. »

« *A nos très révérends et très-saints frères les évêques de la province de Bourges.*

» Ayant appris par vos lettres, et de la bouche de Léon, l'apocrisiaire de notre siége apostolique, la ruine totale de Bordeaux et les terribles ravages qu'essuya cette malheureuse province : instruit que

les incursions des Nordmans l'ont changée en une triste solitude, que les débris des populations échappés au carnage gémissent, loin de leur patrie, dans les chaînes, nous avons résolu (convenons-en, malgré notre douleur, avec le pape Gélasius) de subir la loi de la nécessité, et, contraint par le malheur des temps, de relâcher un peu les liens de la discipline ecclésiastique. Les saints canons défendent en effet à tout évêque de changer de province. Mais si nous observions ce précepte à la lettre, il faudrait fermer notre cœur à la pitié, et voir d'un œil sec, errants et dépouillés ceux qui souffrent pour la cause de la foi chrétienne. Au nombre de ces nobles victimes on compte Frotarius, dont il nous a paru convenable d'utiliser les lumières en le nommant au siége de Bourges aujourd'hui vacant. Obéissez-lui donc, et rendez-lui le respect et l'honneur qu'exige la dignité métropolitaine [1]. »

A cet empiétement de la puissance apostolique, les habitants de Bourges répondirent en fermant leurs portes; et bientôt le pape écrivit deux nouvelles lettres. La première, ainsi conçue, s'adressait à Frotarius.

« Je viens d'apprendre, vénérable archevêque, l'avanie que les hommes du comte Bernhard ont faite à ta fraternité en te fermant les portes de ta métropole. Nous ne pouvons qu'exhorter ta dilection à

1. « Quia Burdigalensem urbem, sed et totam provinciam diversis cladibus, sed præcipuè incursionibus Nortmannorum desolatam, » etc. (Johannis papæ littera XIV; in Sacrosanct. concil. Ph. Labb. t. IX, p. 12.)

souffrir avec patience, et à presser nos frères les évêques, de se rendre au synode de Troyes. Nous attendons avec la plus vive impatience l'arrivée de notre très-cher fils Ludwig, et souhaitons que ta sainteté florisse toujours dans le Seigneur [1]. »

La seconde était pour son très-cher fils, le très-noble marquis Bernhard.

« Comme vous êtes, disait-il, de ceux que j'affectionne particulièrement, je reprendrai votre noblesse dans les choses où elle me semble offenser Dieu, et lui adresserai des représentations paternelles. Il s'agit en ce moment du vénérable évêque Frotarius, à qui vos hommes ont eu la témérité d'interdire l'accès de sa métropole. Le Seigneur, fils bien-aimé, s'est réservé le jugement de ses évêques, et il n'entend pas que les laïques les traduisent à leur tribunal. Nous avertissons donc votre dilection dévouée de réparer sans retard le mal fait à l'archevêque; car s'il ne reçoit une satisfaction suffisante, nous serons forcé de prendre sa défense. Puisse votre noblesse se bien porter [2] ! »

Ces douces paroles, à travers lesquelles perce déjà l'aiguillon menaçant, ne purent soulever la lourde cuirasse du leude. Jean VIII change alors de ton subitement, et lui jette ces phrases brèves et impératives :

« Il a été rapporté à notre pontificat que le saint évêque Frotarius voulait livrer Bourges aux enne-

1. Eodem loco, t. IX, litter. c. IV, p. 83.
2. « Quia tempore nonnullos diligimus specialius.» (Ibidem, p. 84.)

mis de ton seigneur, le glorieux roi Ludwig, et que c'était par ce seul motif que tu lui en avais fermé les portes. Or voici qu'il vient lui-même au-devant de cette accusation, et déclare vouloir se justifier en notre présence. C'est pourquoi nous te mandons et t'ordonnons, de par notre autorité apostolique, de te rendre en personne au synode, et d'y conduire le vicomte Gérard, Umbert, Aguvarn et Ingelbert, contre lesquels ledit évêque a des réclamations à former. Là, devant nous et devant le très-glorieux roi, tout sera décidé selon les canons et la loi humaine[1]. »

Bernhard ne daigna pas même répondre, et le pape, forcé dans ses derniers retranchements, dut employer son arme la plus terrible, et proclama en ces termes l'excommunication du marquis :

« Le sacrilége Bernhard, fils de Bernhard et de Blihilde, usurpateur des biens de l'Église, rebelle à la puissance royale établie de la main de Dieu, ayant été appelé trois fois par son propre archevêque Frotarius, auquel il vient d'enlever sa ville et tout ce qu'il possédait ; deux fois par notre autorité apostolique, et une fois par la sublimité du roi elle-même, et, au lieu de comparaître, s'obstinant dans sa rébellion, et n'ayant pas craint d'arracher à ses hommes, à force de caresses et de menaces tyranniques, un abominable serment, est séparé de toute société chrétienne et déclaré indigne du corps et du sang de notre Seigneur Jésus-Christ, jusqu'à ce qu'il ait fait réparation.

1. Relatu videlicet hominis pontificio nostro, etc. Litter., c. xv, t. II, p. 87.

S'il ne s'amende point, s'il persiste dans son usurpation violente, s'il essaie de résister aux vœux de ses fidèles, nous lançons sur lui l'anathème de l'Esprit saint. Tous ceux qui communiqueront avec l'excommunié, nous ne pouvons nous empêcher de les frapper de la même malédiction [1]. »

Malheureusement pour l'Église, les foudres de son chef, s'éteignant avant d'arriver sur la tête des coupables, n'épouvantaient personne. Presqu'en même temps le pape est contraint d'écrire :

« *Aux très-révérends et très-saints* Frotarius, *archevêque de Bourges ;* Anselme, *évêque de Limoges ;* Hecfrid, *évêque de Poitiers, et à tous les prélats, comtes et autres personnes illustres, fidèles à la sainte Église de Dieu.*

» Nous avons appris d'Adelard, le vénérable archevêque de Tours, comment, au mépris de toutes les lois, certains comtes et autres, leurs sujets, ont eu l'audace d'envahir les biens de l'église de Saint-Maurice de Tours. Nous vous mandons en conséquence, et vous enjoignons de notre plein pouvoir apostolique, de commencer par avertir ces ravisseurs, afin qu'ils restituent les terres usurpées ; s'ils refusent de vous écouter, vous vous réunirez en synode et les excommunierez en mon nom : et, ce qu'à Dieu ne plaise, s'ils méprisent cette censure et ne rendent

1. P. 89, litt. cxx.

point ce qu'ils ont pris, vous les séparerez de toute communion chrétienne. Rappelez-leur en même temps de ne pas oublier les nones et les dîmes que, selon l'ancienne coutume, ils doivent à l'Église [1]. »

Vaines recommandations! le désordre était porté à un tel point, l'anarchie qui dévorait le corps ecclésiastique avait atteint une gravité si affligeante que les évêques eux-mêmes luttaient entre eux, et se dépouillaient à main armée avec plus d'âpreté que les nobles.

« Nous avons éprouvé une vive douleur, disait le pape à l'évêque de Maurienne, Adalbert, en apprenant que, oublieux de ton saint caractère, tu avais envahi le matin la basilique de Grenoble, à la tête d'une foule de gens armés, et qu'au moment même où l'évêque Bernar officiait tu l'avais arraché par force des autels et traité ignominieusement, bien qu'il ne fût coupable envers toi d'aucun outrage. Cette action nous déplaît fort, et nous estimons que tu as agi avec témérité de quelque façon qu'on l'envisage. C'est pourquoi nous t'engageons à venir à Rome, au prochain synode, avec le vénérable Bernar, afin que nous tâchions d'arranger cette affaire à votre satisfaction mutuelle [2]. »

Dans la forme même de ces reproches on voit quel chemin cette étrange licence avait dû faire, puisque c'est à peine si le pape ose la blâmer : mais, il eut beau adoucir sa voix, son autorité ne prit pas

1. P. 89, litt. CXXI.
2. Ibidem, p. 211, litt. CCXVI ejusdem.

plus de force, ses décrets n'en obtinrent pas plus de respect. Otramn, l'archevêque de Vienne, n'hésita point à consacrer un évêque à Genève, et à faire saisir et jeter en prison comme un misérable, après l'avoir dépouillé de tout, l'élu du Saint-Père, appelé Optandus. Jean criait encore de Rome, que « celui qui touche ses anges touche la prunelle du Seigneur; » il menaçait encore Otramn de l'excommunier, lui et ses adhérents, au prochain synode, que déjà un attentat plus audacieux lui remettait la plume à la main.

« Nous venons d'apprendre avec stupéfaction, écrit-il à Rostang, archevêque d'Arles, à Sigbod, archevêque de Narbonne, et à Rodbert, archevêque d'Aix, que le vénérable Gibert, évêque de Nîmes, n'a pas craint de s'emparer d'un monastère que nous avions acquis *de lui-même*, d'en expulser les moines et d'en distribuer les terres à ses fidèles. Nous prions donc votre fraternité de s'entendre avec les autres évêques pour convoquer un synode où vous manderez l'évêque némausien. Là vous le sommerez de se retirer, lui et les siens, des terres de mon monastère; et s'il fait la sourde oreille, qu'il soit, de par notre autorité apostolique, suspendu et excommunié [1]. »

Est-il un acte qui peigne plus éloquemment la débilité, l'impuissance de cette autorité purement morale, en présence du matérialisme tout bardé de fer des seigneurs? La conscience de sa faiblesse

1. P. 121, lettr. cxc.

réelle rendait le pape timide, les évêques indisciplinables, les nobles insolents. Ces derniers, maîtres de la force publique par leurs vassaux, certains de l'impunité grâce aux murs de leurs citadelles, poursuivaient tranquillement leur but, qui était de poser l'aristocratie militaire sur une base souveraine, en absorbant toute l'influence de la royauté et toutes les richesses de l'Église. La moitié de ce but ayant été déjà remplie par la mort de la royauté, il ne restait plus qu'à dépouiller si bien l'Église, que, réduite à la condition de vassale, elle s'estimât fort heureuse de servir d'auxiliaire. Voilà quel était le projet des seigneurs, qui s'occupaient de le réaliser avec une opiniâtreté vraiment systématique. Par ces trois canons pris au hasard dans un concile méridional, on peut voir s'ils marchaient vite. Les évêques réunis à Vienne sont obligés de s'écrier :

» Que nul *séculier* ne s'avise d'offrir ou de donner des églises sans le consentement de l'évêque, à qui elles appartiennent. Que nul n'ait la hardiesse d'exiger des prêtres cet impôt appelé droit d'installation.

» Que les *séculiers* cessent d'envahir injustement les possessions ecclésiastiques, et que les usurpateurs soient contraints de restituer : s'ils résistent aux admonitions; par la vertu de l'Esprit saint et l'autorité du bienheureux apôtre Pierre, qu'ils demeurent excommuniés.

» Que les *séculiers* qui auront tué ou mutilé[1] un

1 Castraverint.

clerc, ou qui lui couperont un membre, fassent la pénitence prescrite en pareil cas, et réparent le mal par une amende pécuniaire; s'ils refusent, qu'ils soient excommuniés[1]. »

C'est au vain bruit de ces menaces que le château s'éleva sur les ruines du palais et du temple : c'est aux dépens du clergé et du roi que s'organisa, pour grandir dans les siècles, la fédération[2] féodale.

FÉODALITÉ.

Depuis que les fonctionnaires royaux, amovibles d'abord, s'étaient rendus héréditaires dans leurs gouvernements, leur usurpation n'avait fait que se consolider et s'étendre de jour en jour. Sous le faible Karle-le-Chauve ils obtinrent non pas seulement un bill d'indemnité, mais une consécration solennelle de toutes leurs prétentions. Ce fut au plaid de Kiersi-sur-Oise que, traitant avec l'empereur d'égal à égal, ils scellèrent du pommeau de leurs épées, plus fortes que celle du roi, la grande charte féodale. Karle proposait, et les seigneurs acceptaient ou modifiaient ses capitulaires. Voici les plus saillants des articles votés, par demandes et par réponses.

1. Concilium Viennense, 892; in Sacrosanctis conciliis Ph. Labb. t. IX, p. 434.

2. « Ut ad invicem nos credamus et *mutuò adjuvemus*. » (Plaid de Kiersi; Baluz. capitul. II, p. 259.)

L'EMPEREUR[1].

« Comment pourrons-nous être sûr que jusqu'à notre retour, s'il plaît à Dieu de nous l'accorder, l'ordre ne sera pas troublé? Qui me répondra de mon fils et de vous; qui vous répondra de lui, et quelle sera votre garantie mutuelle?

LES SEIGNEURS.

Au quatrième article, où il est écrit : Comment pourrai-je être sûr de mon fils? nous répondrons que la meilleure assurance que vous puissiez avoir consiste dans votre paternité; que vous l'avez engendré et nourri, et devez le connaître, et qu'au surplus personne n'est mieux à même de le juger que votre sagesse. Quant à ce qui est écrit touchant le fonds que vous pourrez faire sur nous jusqu'à votre retour, nous répondrons par le serment que nous avons prêté, par la déclaration que tous, tant clercs que laïques, nous avons dressée et signée ici même et par la profession de foi et le serment que le légat du seigneur apostolique Adrien, et celui de Ludwig, votre neveu, ont reçus de nous. A Reims, pareillement, nous vous promîmes fidélité, et jurâmes de nous mettre à votre disposition pour la défense du royaume, de votre femme et de votre fils, et de ceux que vous pouvez avoir encore. Nous nous rappelons et maintenons toutes ces promesses et, s'il plaît à Dieu, nous les tiendrons jusqu'à la fin de nos jours. Aussi,

1. « Quomodo securi esse possumus, quousquè Deo donante huc revertamur, à nullo regnum nostrum inquietari posse. » etc.

(Baluze, *loco citato*.)

vous pouvez nous croire. S'il en est qui aient oublié leurs serments, qu'ils soient amendés selon la gravité de la faute et l'usage. Si quelqu'un de vos fidèles n'a pas juré, et que vous désiriez qu'il jure, il le fera. Vos fidèles vinrent à vous après la mort de votre frère. Vous savez quel serment ils vous ont prêté. Ceux qui l'ont tenu jusqu'ici le tiendront toujours. Venant à ce qui est écrit plus bas : Comment nous pourrons vivre en paix avec votre fils, nous répondrons qu'il n'est pas un de nous *qui ne désire de l'avoir pour son seigneur après votre mort;* mais que personne n'a besoin de lui demander autre chose que ce que vous avez statué et arrêté dans vos capitulaires, à savoir qu'il conserve chacun dans son rang et dans ses honneurs. A ce qui est aussi écrit : Comment il pourra compter sur nous, notre réponse sera la même qu'à Reims.

L'EMPEREUR.

Comment serons-nous certain, si la mort nous frappe, que notre fils et nos fidèles laisseront à notre épouse bien-aimée les bénéfices que nous lui avons accordés, et que nous pourrions lui donner encore ?

LES SEIGNEURS.

Votre fils est prêt comme nous, le cas échéant, à respecter vos dispositions sur cet article.

L'EMPEREUR.

Quelle assurance aura notre fille de garder ce que nous lui léguons, de rester sous l'autorité de sa

mère, et de n'être ni mariée, ni voilée contre son gré?

LES SEIGNEURS.

Votre fils est prêt comme nous à prêter appui à votre fille.

L'EMPEREUR.

Si nos neveux, suivant les traces de leurs pères, viennent nous assaillir en chemin, ou machinent quelque trame perfide contre l'empire après notre départ, quelles mesures prendrez-vous pour leur résister?

LES SEIGNEURS.

Ceux qui restent dans le royaume seront à votre disposition, et ceux qui vous suivent vous défendront.

L'EMPEREUR.

S'il vient à mourir un comte dont le fils soit avec nous, nous proposons que notre fils, assisté des autres fidèles, *choisisse parmi les meilleurs amis et les plus proches parents du défunt* un seigneur qui, de concert avec l'évêque et les officiers du comté, administre le bénéfice jusqu'à ce que nous soyons informé du fait, et que nous puissions investir le fils des honneurs du père. Si le comte décédé ne laisse point d'enfant, nous proposons que notre fils et les autres fidèles choisissent un seigneur chargé d'administrer le comté conjointement avec l'évêque et les officiers du défunt jusqu'à ce que nous ayons fait savoir notre volonté. Et qu'à ce propos nul ne se formalise, s'il nous plaît de donner ce comté à un

autre que celui qui l'administrait provisoirement[1]. Il en serait de même pour nos vassaux.

LES SEIGNEURS.

Ces articles n'ont pas besoin de réponse, car ils ont été parfaitement conçus et réglés par votre sagesse. »

Dans ce dialogue est toute la féodalité. Les rapports des barons et du roi établissent nettement et circonscrivent les attributions politiques de chacun; le prince royal lui-même vit et agit dans la sphère des leudes, a les mêmes intérêts et, placé pour ainsi dire sous leur main, sert de contre-poids et de garantie contre le despotisme de son père, qui voyait sans cesse devant lui un prétendant prêt à le remplacer s'il sortait des bornes de son pouvoir. De cette indépendance reconnue à l'émancipation complète il n'y avait qu'un pas, et les seigneurs aquitains l'avaient fait depuis long-temps. Leur page, laissée en blanc au plaid de Kiersi, l'atteste encore. Karle ne leur demanda rien, parce qu'il n'aurait trouvé personne pour lui répondre; et lorsque son fils, dit le

1. « Il n'y a, dit M. Fauriel dans son *Histoire de la Gaule méridionale*, t. IV, p. 383, il n'y a pas moyen d'affirmer qu'il y ait dans les capitulaires de Kiersi quelque chose qui puisse être pris pour une concession de l'hérédité des offices des dignités politiques. Il y a plus, le contraire y est clairement énoncé : dans tous les cas prévus comme exigeant ou comportant le remplacement provisoire d'un comte décédé, le roi se réserve expressément sa nomination définitive. » M. Fauriel, qui a vu d'ailleurs le mouvement féodal en esprit élevé, se trompe ici : l'hérédité des bénéfices est aussi formellement garantie que possible, et le droit des héritiers mis sous la sauvegarde des seigneurs eux-mêmes. S'il avait lu le capitulaire avec plus d'attention, il aurait vu que l'empereur ne proposait de se réserver la nomination que dans le cas où le comte serait *mort sans enfant*. « Si verò filium non habuerit... »

Bègue, prit la couronne à Reims des mains d'Hinc[redacted] mar, nul ne s'en émut au delà de la Loire, car l[redacted] pays méridional, définitivement séparé du nord était rentré par la féodalité dans cette existence na[redacted] tionale dont il poursuivait le rêve depuis tant de siè[redacted] cles. Toutefois, bien que la vieille Aquitaine fû[redacted] redevenue elle-même, avec ses droits nationaux ell[redacted] n'avait pas repris l'unité. Par un funeste hasard, les institutions fédérales des Germains avaient ta[redacted]t de ressemblance avec les grandes formes de l'adm[redacted]-nistration romaine, que les comtes d'Aquitaine[redacted], Franks pour la plupart[1], qui fondèrent la féodali[redacted]é au midi, se trouvèrent pour ainsi dire emboîtés da[redacted]s les cadres des fonctions romaines conservées par l[redacted]s Goths. D'où il arriva qu'on eut toujours l'empi[redacted]e moins l'empereur, les provinces moins le pré[redacted]t du prétoire, et tous les vices du gouvernement [redacted]e Rome moins la force créée par la centralisation [redacted]u pouvoir. A peu de chose près, les nouvelles divisio[redacted]s du territoire correspondaient par conséquent a[redacted]x divisions anciennes.

CIRCONSCRIPTIONS FÉODALES.

Comté de Toulouse et marquisat de Septimanie.

Comtés de Narbonne,	de Maguelone,
de Rasez,	d'Uzez,
de Nîmes,	de Carcassonne,
de Béziers,	d'Alby,

1. Voyez l'*Art de vérifier les dates*, t. II, p. 257, 384, 390.

de Gévaudan,	de Vivarais,
de Foix,	de Rouergue,
du Velay,	du Quercy.

Duché de Gascogne.

Comtés de Conserans,	de Fezenzac.
de Bigorre,	Vicomté de Béarn.

Comté d'Auvergne.

Vicomtés de Limousin,	de Berry,
de Turenne.	

Duché d'Aquitaine.

Comtés d'Angoulême,	de Périgord,
de la Marche.	

Duché de Provence.

Comtés d'Arles,	de Roussillon,
de Vienne.	

Telles étaient, vers la fin du neuvième siècle, les principales divisions du sol. En se le partageant à la face de la royauté, trop faible pour retenir même sa suzeraineté nominale, chacun s'attribua définitivement à titre héréditaire ce qu'il possédait déjà[1];

1. Voilà la cause réelle de l'établissement féodal. M. Guizot (*Histoire de la civilisation en France*, t. II, p. 255, 256 et 257) la voit dans l'absence des grandes relations et le rétrécissement de l'horizon de la pensée. C'est une opinion qui nous paraît beaucoup plus juste en théorie que dans la pratique. Si l'on en excepte, en effet, l'idée religieuse, qui ne cessa, même à cette époque, de servir de lien général à la société, quel est le rôle que jouent les idées dans le mécanisme gouvernemental ? Ne pourrait on pas dire, avec plus de raison, que très-souvent, à mesure que les sujets pensent, l'unité morale de l'empire s'évanouit et prépare la ruine de l'unité politique? Nous sommes certain que M. Guizot est aujourd'hui de cet avis.

« L'*hérédité des fiefs* et l'établissement général des arrière-fiefs éteigni-

mais ces possessions étant plus ou moins étendues selon l'importance des bénéfices ou le crédit des bénéficiaires, il y eut inégalité entre les lots. Ainsi les vingt-sept petits comtés devinrent forcément les satellites des six grands fiefs, et durent graviter autour d'eux dans leur mouvement politique. Le comté de Toulouse, le comté d'Auvergne, le marquisat de Septimanie et les trois duchés de Gascogne, d'Aquitaine et de Provence s'élevèrent au milieu de ce morcellement général comme les six colonnes de la féodalité méridionale. Par un effet très-remarquable des traditions romaines, ces grands centres d'autorité représentaient les anciennes provinces de l'empire. Le comté de Toulouse, par exemple, équivalait à la première Narbonnaise; celui d'Auvergne, à la première Aquitaine; le marquisat de Septimanie, à l'ancienne province de ce nom; le duché de Gascogne, à la Novempopulanie; celui d'Aquitaine, à l'Aquitaine seconde; celui de Provence, à la Viennoise, [illegible] Narbonnaise, et les Alpes maritimes. [illegible] ces trois provinces sous son [illegible] Eudo à Toulouse, [illegible] un autre [illegible] -le-Montagnard à

[illegible] et féodal.
[illegible]
[illegible] à la féodalité [illegible]
[illegible], il a été
[illegible], et les
[illegible] nécessaire
[illegible]

Bayonne, et Ranulfe à Poitiers, jouissaient des droits régaliens [1]. Ce Boson était le même ambitieux que nous avons vu mettant sa sœur dans les bras de Karle-le-Chauve, et par la concubine gouvernant le faible vieillard. Bien qu'il eût obtenu des largesses impériales un magnifique domaine, il ne put s'en contenter; et entendant la royauté s'écrouler dans le nord, il entreprit de la reconstruire au midi.

ROYAUME D'ARLES.

Pour arriver à ce but, l'astucieux Frank, rompu à toutes les roueries diplomatiques de l'époque, ourdit une intrigue dont les fils, grossièrement évidents aujourd'hui, montrent cependant quel degré de finesse et d'hypocrisie avait atteint l'ambition de ces barbares. Des bruits habilement semés préparèrent d'abord les esprits. Le front de sa femme Hermangarde, qui avait dû porter un diadème d'impératrice, rougissait, disait-on, sous une simple couronne ducale. Elle gémissait, elle, la fiancée d'un césar, de ne pas être la femme d'un roi. D'autre part, Ludwig-le-Bègue n'avait laissé que deux enfants incapables de porter le faix du pouvoir. Les incursions des Nordmans exigeaient, pour le soutenir avec honneur, des mains énergiques. Ensuite, lorsqu'il jugea que cette idée avait fait assez de progrès, il convoqua,

1. « Reipublicæ statu jam nimis turbato, regales vuassos insolentia marchionum subjugaverat. » (Odon de Cluni, *Vie de saint Geraud*, liv. I, ch XXXII.)

probablement avec l'appui du pape Jean, son intime ami, un concile à Mantaille, composé de tous les évêques et principaux de son duché. Là, *à force de présents, de sollicitations et de menaces, moitié par corruption, moitié par terreur*[1], il leur arracha la délibération suivante.

« Les évêques s'étant assemblés au nom de notre saint Sauveur pour célébrer le concile à Mantaille, dans le territoire de Vienne, traiter des affaires de l'Église et sonder les mystères de la Providence, leur attention s'est aussitôt portée, malgré la multiplicité d'affaires qui les pressait, sur la personne qui, en vertu de l'ancien et du nouveau Testament, est chargée de diriger les peuples. Et comme tant les pères qui sont appelés évêques par la grâce de Dieu que les princes et le bas peuple manquaient depuis long-temps d'appui, et ne pouvaient compter sur aucun secours efficace, depuis surtout la mort de l'empereur, nous nous sentîmes tous agités d'une grande inquiétude; car nous étions livrés sans défense non-seulement aux attaques de l'ennemi invisible, mais encore aux assauts de ces ennemis déclarés parmi lesquels on comptait même des enfants dénaturés de l'Église : c'est pourquoi ayant jeté les yeux de tous côtés, et cherché de concert avec les illustres quelqu'un capable de nous tirer de ce mauvais pas,

1. « His rebus et propter virtutis opinionem sibi facilè regnum conciliatum iri existimavit. Quare convocatis episcopis ad Mantalam *magnis præmiis et pollicitationibus et non mediocribus terroribus* denunciatis Arelatis rex est appellatus. » (Alfonsi Delbene episcopi Albiensis, *De regno Burgundiæ Transjuranæ et Arelatis*, lib. 1, p. 4.)

nous ne trouvâmes personne qui voulût se charger, par considération pour l'Église et ses saints, d'un aussi pénible fardeau. Dans cette extrémité, nous nous adressâmes à Dieu, le roi des rois, qui veille avec soin sur les mortels et règle tous les événements humains, afin qu'il nous donnât une inspiration manifestée par quelque indice. Celui qui lit dans tous les cœurs et qui écoute tous les vœux, prenant en pitié l'anxiété de nos âmes, les illumina d'un de ses rayons, et de sa main traça notre suffrage. Soudain se présenta en même temps à la pensée de tout le monde un des plus nobles soutiens et des plus braves défenseurs de l'autorité du seigneur Karle; celui dont Ludwig son fils, appréciant l'insigne sagesse, avait augmenté les honneurs; le même qui, aussi honorablement connu en Italie que dans les Gaules, était regardé comme un fils par le seigneur apostolique Jean VIII. Inspirés donc de l'Esprit divin, *contraints par une impérieuse nécessité*, et considérant l'utilité de ce choix, la sagesse et l'habileté de l'illustrissime Boson, tous d'une commune voix, d'un consentement unanime et par un seul vote, le choisirent pour souverain. Et afin de faire savoir cette élection à tous présents et à venir, les évêques la souscrivirent publiquement à Mantaille, l'an du Seigneur 879, aux ides d'octobre.

Et ont signé :

Otiramn, archevêque de Vienne; Aurelianus, archevêque de Lyon; Teutran, archevêque de la

Tarentaise; Rodbert, évêque de Valence; Bernhard, évêque de Grenoble; Élias, évêque de Vaison; Hemik, évêque de Die; Adalbert, évêque de Maurienne; Birak, évêque de Gap; Eustorge, évêque de Toulon; Girbald, évêque de Cavaillon; Hieronymus, évêque de Lausanne; Richard, évêque d'Apt; Guntard, évêque de Mâcon; Rostang, archevêque d'Arles; Theudrich, archevêque de Besançon; Œtherius, évêque du Vivarais; Leodoïn, évêque de Marseille; Garmard, évêque d'Orange; Rotfrid, évêque d'Avignon; Wualfrid, évêque d'Uzès; Édold, évêque de Riez[1].

L'élection faite, ce message fut adressé à Boson:

« Le saint synode de Mantaille, au territoire de Vienne, réuni au nom du Seigneur, et votant sous l'inspiration divine avec les primats du royaume, désire savoir, très-illustre prince, de votre sagesse quelle est la marche que vous vous proposez de tenir quand vous serez élevé à cette dignité où vous porte la miséricorde divine. Il demande si vous êtes bien déterminé à chercher l'honneur du Dieu tout-puissant, à chérir la sainte foi catholique, et à travailler à l'exaltation de l'Église? Si, à l'exemple de tous les princes pieux qui vous ont précédé, vous avez la ferme volonté de rendre bonne justice à tous et de suivre

1. « Cum convenissent sancti patres in nomine Domini conventum celebraturi apud Mantalam, » etc. (Sacrosanct. concil. Ph. Labbei t. IX, p. 331.)

le chemin de l'équité? Si l'humilité, base de toutes les vertus, sera bien établie dans votre âme? Si, vous maintenant dans la voie de vos saints prédécesseurs, vous songerez plutôt à gouverner sagement qu'à jouir de l'éclat du pouvoir? Si vous enchaînerez au pied du trône la colère, la dureté, l'avarice, la cupidité, la violence et l'orgueil, patrice équitable aussi bien pour les petits que pour les grands, aimant la vérité, toujours prêt à l'accueillir, et foulant aux pieds les suggestions brutales des passions, afin que ni les prélats, ni les primats n'aient point à se repentir un jour du choix qu'ils font de vous, et que leur autorité évangélique et apostolique soit constamment respectée pour la plus grande gloire de Dieu? »

A ces paroles, Boson, comme effrayé de la tâche qu'on voulait lui imposer, feignit d'abord une grande répugnance; cependant, cédant aux instances qui lui furent faites au nom de Dieu et de son Église, il *se résigna, et, tendant au joug sa tête docile*[1], *il répondit:*

« *Au très-sacré synode et aux primats nos fidèles, l'humble serviteur du Christ*, BOSON.

» Je commence par rendre grâces de bouche et de cœur à votre dévouement, car, bien que je m'en reconnaisse indigne, je vois aujourd'hui clairement

1. « *Tandem obedienter colla promittendo submisit*, » etc. Loco cit. in Sacrosanctis conciliis Labbei.

que je possède tout votre amour. Quant à la haute dignité où, suivant l'inspiration divine, votre zèle désire m'élever pour qu'en vue de l'éternelle récompense je puisse servir dans ma faiblesse ma sainte Mère, l'Église du Dieu vivant, je vous déclare que, persuadé de mon peu de valeur, et sachant combien je suis au-dessous d'un pareil office, j'aurais refusé inflexiblement si je n'avais reconnu le doigt de Dieu dans ce vote spontané et unanime. Mais je sens qu'il faut obéir aux prélats que le ciel inspire, et que je ne peux m'empêcher de me rendre aux vœux de mes amis et de mes fidèles. Je jure donc librement d'observer en tout point la règle de conduite que vous m'avez tracée, et voici la marche que je me propose de suivre. Premièrement, je défendrai avec le plus grand zèle les intérêts de la foi catholique; je respecterai les priviléges de l'Église, et ne me gouvernerai que par vos avis. Tous mes sujets, selon votre recommandation, obtiendront bonne et rigoureuse justice, et conserveront leurs défenseurs. A l'exemple des saints princes mes prédécesseurs, je serai pleins d'égards pour mon clergé et mes fidèles. Quoique je reconnaisse ma fragilité, j'espère veiller avec tant de soin sur mes mœurs que je ne deviendrai pour personne un sujet de scandale. Si ma faiblesse humaine m'entraînait au delà de mes intentions, corrigez-moi par vos conseils. Je réformerai les désordres que vous m'avez signalés dans ma maison. Je vous conjure ensuite, très-sacrés pontifes, illustres potentats de l'Église du Tout-Puissant, et

vous, primats et sous-primats, mes fidèles, de m'aider à remplir cette charge immense que je n'accepte qu'à votre prière, et d'arrêter que des oraisons solennelles seront faites pendant trois jours pour demander au Seigneur qu'il me tienne toujours dans la droite voie, et ne permette pas que je trompe mon peuple[1]. »

Ainsi les ambitieux tiennent le même langage en tout temps. Voilà au front de Boson ce masque d'abnégation et de dévouement hypocrite que nous croyions avoir brisé, il y a cinq cent huit ans, sur le visage de Julien. L'ancien maître des huissiers du palais en recolla les morceaux que nous retrouverons encore, et crut ou feignit de croire qu'il avait caché les traits hideux de son ambition aux yeux des masses. Ce qui lui importait du reste, c'était d'atteindre son but, et à coup sûr il se souciait aussi peu du vœu unanime de ses évêques et de celui de ses barons que de l'assentiment populaire. Ce simulacre d'élection de pure origine germanique, et représentant presque exclusivement la conquête, car sur vingt-cinq votants on compte dix-sept évêques franks, constitua le royaume d'Arles, qui s'étendit depuis les montagnes du Jura et la Méditerranée jusqu'à la Savoie et au Rhône[2]. Laissons maintenant Boson, glissant sur la pente rapide du despotisme, mentir selon l'usage à toutes ses promesses[3], et dé-

1. « Sincerissimæ devotioni gratiarum actiones et corde rependo, » etc. (Loco citato.)

2. Alphonse Delbene, *De regno Burgundiæ*, lib. I, p. 5.

3. Voir les Annales de Bourgogne de Guill. Paradin de Cuyseaulx, p. 112.

fendre son usurpation contre les leudes des deux fils de Ludwig-le-Bègue, et voyons la féodalité libre de tout frein, aux prises avec les Nordmans, et se développant pendant deux siècles et demi au bruit des armes.

Nous entrons maintenant dans un ordre de choses qui n'est que l'association des *plus forts* contre les *plus faibles*[1]. Attendons-nous donc à marcher constamment entre l'injustice, l'égoïsme, la perfidie et l'abus de la force.

Jamais le titre de roi n'avait été si commun que depuis l'abolition de fait de la royauté : vis-à-vis le représentant héréditaire des Karlowingiens, encore au berceau[2], s'élevaient trois comtes puissants, ceints de la couronne élective. Boson en Provence, Od, le fils de Rodbert-le-Fort, en France[3], et Ranulfe dans l'Aquitaine[4]. Chacun de ces rois suivait une ligne opposée. Boson, après s'être vaillamment défendu contre toutes les attaques des Franks, ne songeait qu'à raffermir la base du trône qu'il allait laisser à son fils, et il y réussissait malgré les excommunications des évêques et les anathèmes foudroyants du pape, qui s'était brouillé avec lui, et ne l'appelait plus que tyran et fils de Bélial, depuis la confiscation de quelques monastères. Ranulfe guerroyait contre le roi, parce que deux ambitieux séparés se

1. Mirabeau, *Essai sur le despotisme*, p. 70.
2. Karl-le-Simple.
3. Auctor vitæ sancti Genulfi, lib. IV.— Ademarus, lib. II.
4. Herman-le-Raccourci dans le t. I *Antiquariarum lectionum* de Canisy.

lement par un fleuve, sont forcés de le passer à chaque instant; et ce dernier, embarrassé déjà par la bruyante indépendance de ses propres vassaux, avait encore à lutter presque seul contre les Nordmans. Le désordre, créé par la dislocation monarchique et l'établissement de la féodalité, était devenu un excellent élément de succès pour ces terribles ennemis. Les dissensions civiles avaient produit sur l'invasion scandinave l'effet du vent sur un incendie. Malgré le courage des bourgeois de Tours qui, derrière les reliques de Saint-Martin, combattirent comme des lions, les bandes d'Hasting s'étaient abattues sur les bords de la Loire, et d'Amboise au Cher avaient ravagé le pays comme une nuée de sauterelles. La vue du butin et de la foule d'esclaves qu'elles remportèrent dans le Nord fit tressaillir la Scandinavie, et au printemps de 885 la jeunesse sortit en si grand nombre, que nos pères, effrayés, la comparaient à ces amas de fourmis qu'on voit poindre de terre par tourbillons [1]. Les vaisseaux, avides de carnage, ayant la bouche béante et les flancs hérissés de boucliers [2], abordèrent en Aquitaine. Entrant par Bordeaux, qui n'était qu'un monceau de ruines, les pirates livrèrent aussitôt aux vents leurs voiles de peaux et se mirent à remonter la Dordogne et la Garonne. Ils avaient à leur tête un farouche roi

1. « E nativo solo modo formicarum ebullientes fines Galliarum et præcipuè Aquitaniam depopulabantur. » (Vieux parchemin de l'abbaye de Charroux.)

de mer, nommé Rainald ou Regnaud, dont la mémoire devait être impérissable dans les traditions populaires. Ce chef, que tout nous représente comme berserke, c'est-à-dire en proie à des accès de folie furieuse, engendrés par de trop larges libations ou par les incidents de cette existence étrange qui finissaient par exalter le cerveau des champions, ce chef audacieux dépassa en excès Asker, et Hasting lui-même. Toutes les villes, baignées par les deux fleuves gascons, furent pillées, brûlées ou mises au niveau du sol [1]. Devant ce fléau destructeur, les populations abandonnaient partout la plaine. Dès que la crête d'airain des dragons apparaissait de loin, se glissant à travers les arbres et les broussailles des rives, les habitants des cités ou des bourgs prenaient la fuite et couraient chercher un refuge dans le haut pays. En semant ainsi sur ses pas la terreur et la mort, Regnaud pénétra dans le Lot et se trouva un jour devant le palais impérial de Cassaneuil. A l'aspect de l'ancien séjour de Charlemagne et de ces hautes tours qui commandaient le Lot et la Garonne, un cri de fureur s'échappa des lèvres de Regnaud. Toute la haine, tous les vieux levains de vengeance déposés autrefois dans les cœurs de leurs hôtes par les Saxons réfugiés, fermentaient en son âme. Il sauta sur la rive avec ses pirates, et les victimes de Charlemagne durent tressaillir dans leur tombe.

Par une sorte de réaction providentielle, les amis

1. Aimonius Floriacensis, Miracula sancti Benedicti, lib. I.

de ceux qu'il avait écrasés sous le poids de son glaive, semblaient venus, au bout de cent sept ans, exprès pour les venger. Comme à Aix-la-Chapelle, aucun outrage ne fut épargné à sa mémoire. De la chambre où l'empereur Ludwig était né, les Nordmans firent une écurie. Dans la salle où Charlemagne, assis au milieu de ses leudes, entre le savant Alcuin et la belle Gisla, avait dicté à son secrétaire Eginhard, ou ses capitulaires ou les instructions des *Missi dominici*, Regnaud, assis au milieu de ses champions, aux blonds cheveux, entre des ballots de butin et de malheureuses captives, proférait, la coupe à la main, d'insultants sarcasmes contre Charlemagne, et montrait, à son insu, ce que deviennent la gloire et le pouvoir des conquérants. Quand les barques s'éloignèrent, les eaux vertes et limpides du Lot ne reflétaient plus que des ruines, des monceaux de cendres, des taches de sang. De toute la villa impériale il ne restait qu'un débris de tour, et les murs en briques de deux églises, où la hache scandinave avait profané jusqu'à l'étroit sarcophage qui recouvrait le corps du frère de Ludwig, mort au berceau[1].

Par le Lot, Regnaud gagna les plateaux de Quercy et le Limousin. A son approche, les villes ouvertes et les hameaux se dépeuplèrent; les moines, qui ne se crurent pas assez cachés au fond de leur vallée ou sous les chênes séculaires qui ombrageaient le moûtier, s'enfuirent dans les forêts et dans les cavernes,

1. Aimonius Floriacensis, Miracula sancti Benedicti, lib. I.

et les religieux de Saint-Martial, comptant peu sur l'intrépidité du vicomte de Limoges transportèrent leur trésor et le corps du saint dans le château de Turenne, regardé comme imprenable [1]; les populations rurales se réfugièrent de leur côté, soit dans les souterrains naturels ou creusés de main d'homme, soit dans les châteaux de leurs seigneurs [2], dont les tours hérissaient les sommets de toutes les montagnes, et s'élevaient à pic sur quelque roc escarpé au bord de toutes les rivières. Ces grandes aires de la féodalité, en même temps qu'elles devenaient les seuls asiles vraiment sûrs, étaient l'unique obstacle opposé aux Nordmans, et leurs fortes murailles empêchaient bien du sang et bien des larmes de couler. Après avoir dévasté les bords de la Dordogne, de la Vienne, de la Corrèze et de la Creuse, Regnaud descendit le Lot, et, remontant la Garonne, entra dans le Tarn vers l'abbaye de Moissac. Ses longs serpents se montrèrent à travers les joncs des marais qui bordaient la rive droite et les petits canots (holkers), s'insinuant daus les affluents du fleuve, surprirent les habitants des vallées et les paisibles vassaux de l'abbaye, qui depuis les Goths n'avaient pas vu de visage ennemi.

Dans la plupart de ces expéditions, Regnaud jetait

1. Odon de Cluni, liv. I, c. LVI.

2. Voilà les lieux de refuge de la population rurale que M. de Sismondi, *Hist. des Français*, t. III, ch. XII, montre comme éteinte. M. Depping, *Hist. des expéditions maritimes des Normands*, t. I, p. 244, fait ressortir avec une grande logique la légèreté de cette assertion, qui n'est, en effet, basée sur rien de plausible.

son camp sur quelque roche baignée par la rivière qui lui servait à la fois de lieu de refuge et de port, ou bien il s'établissait au fond d'un vallon sur l'emplacement d'une ancienne et riante villa romaine[1]. En détruisant églises et monastères, et remplissant ses barques des dépouilles du clergé et d'esclaves, il regagna Bordeaux et quitta la Garonne pour rentrer dans la Loire. Le bruit de ses exploits avait grossi sa flotte d'une multitude de bateaux, dont les équipages indépendants se ralliaient au chef le plus hardi ou le plus heureux. A la tête de ces nouvelles recrues, il lança ses dragons sur les flots de la Loire, et bientôt un long cri de détresse partit des deux rives. Dieu l'ouït, dit-on, et vengea enfin son Église.

A l'approche du pirate, les bénédictins de Fleury s'étaient mis en sûreté avec le corps de leur patron; Regnaud arriva au monastère, et, le trouvant muet et désert, il demande aux captifs quelle était cette habitation? On ne lui eut pas plutôt répondu que c'était un moûtier, qu'il se fit conduire au dortoir et s'y installa. Dès lors, ces voûtes tranquilles, qui n'avaient jamais entendu que les accents de la prière ou le murmure du sommeil des moines, furent ébranlées à toute heure par d'affreux blasphèmes et par le chant barbare, impie des sagas : ces chastes vitraux, où ne se reflétaient que les vertus les plus ascétiques, tremblèrent d'effroi aux gémissements

1. Comme dans ces trois villages situés sur un ruisseau de la banlieue de Moissac, et appelés, le premier *Regnaud*, le second *Camp à Regnaud*, et le troisième *Normandie*.

des infortunées captives de Regnaud, et les saints de pierre qui portaient les ogives, se retournèrent pour ne pas voir. Il souillait ainsi de toute sorte d'orgies obscènes la demeure des frères, lorsqu'une nuit qu'il était enseveli dans le lourd sommeil de l'ivresse et de la débauche, saint Benoît lui apparut escorté de deux moines dont le premier lui sembla dans la force de l'âge, et l'autre à peine adolescent. Le bienheureux père, avançant sa tête blanche, et s'appuyant sur son bâton, lui parla ainsi : « Que t'ai-je fait, Regnaud, pour que tu viennes me troubler dans ma demeure? Sache que désormais j'aurai soin d'arrêter tes pas et de rendre la paix aux serviteurs du Christ! » En disant ces mots il toucha avec son bâton la tête du pirate qui s'était déjà éveillé plein de terreur, et lui prédit que son dernier jour était proche. Regnaud, couvert d'une sueur froide, appelle au secours à grands cris. Ses champions ayant aussitôt entouré son lit, et s'informant du motif de cette alarme : « Je viens de voir, dit-il, un moine, qui m'a frappé à la tête avec son bâton, en me menaçant d'une mort prochaine. Je sens encore la douleur du coup. » Et à l'instant même il ordonna de plier bagage, et se rembarqua avec la plus grande précipitation[1].

Pendant que cette plaie rongeait le sein de l'Église, les féodaux allaient émoussant, dans de misérables luttes d'ambition et pour un but d'égoïsme

1. Aimonius Floriacensis, De miraculis sancti Benedicti, lib. II, cap. II.

hideux, le fer qui pouvait seul la guérir. Od, le fils de Rodbert-le-Fort, s'imaginant que l'influence réelle de la royauté était aussi facile à usurper que le titre, s'avisa de se formaliser de ce que Ranulfe le roi d'Aquitaine, son frère Gotzbert, Ebles (dit l'abbé de Saint-Denis), et les autres chefs des frontières, riaient de ses prétentions[1]. A la tête de ses vassaux il passa donc la Loire pour plier tous ces rebelles sous la suzeraineté franke; mais par malheur les beaux soleils de la conquête étaient couchés. Ce n'était plus le temps où, groupant sous leur main puissante les masses germaniques, Karle-Martel et Pepin les lançaient sur un pays et l'ébranlaient. Od, qui n'avait pu mettre en ligne contre les Nordmans à la forêt de Monfaucon qu'un millier d'hommes, n'en réunissait guère plus autour de sa bannière en marchant contre les Aquitains. Encore le gros de ses forces était-il formé de ces auxiliaires transfuges qui ne combattaient que sous condition et dans l'espoir d'obtenir quelque bénéfice. Parmi ces Franko-Aquitains fidèles à l'ancienne coutume des leudes, se trouvait un certain Adhémar, à qui le roi avait promis le comté de Poitiers. Le frère d'Od, envieux d'une telle dépouille, la réclama et se la fit adjuger. C'était bien un peu vendre la peau de l'ours avant de l'avoir mis par terre; mais, quoique ni Rodbert, ni Adhémar ne dussent entrer dans la ville qu'ils se disputaient, ce dernier conçut

1. Rhegino. Chron. lib. II, ad. ann. 891.

un ressentiment si vif de la préférence du roi, qu'il le quitta sur-le-champ, et que tombant la nuit à l'improviste sur son camp, il lui tua la moitié de ses hommes. Od, renonçant à son premier dessein à la suite de cet échec, évita Poitiers, et se dirigea par le Limousin vers l'Auvergne, pour faire rentrer le comte dans l'ordre. Il ne fut pas plus heureux. Arrêté par la première rivière qu'il rencontra, il dut revenir sur ses pas, se contentant de ravager la campagne et de décharger sa colère sur les malheureux serfs ruraux. Toutefois, afin de ne pas avoir l'air de se retirer sans rien faire, il donna les honneurs de Guilhem, qu'il n'avait pas même entrevu, à un noble nommé Hugh, ancien consul de Bourges. Celui-ci eut l'imprudence de les accepter, et mal lui en prit, car le comte Guilhem lui fit dès cet instant une guerre acharnée, qui, après avoir coûté aux Clermontois plus de mille hommes, se termina par la défaite du bénéficiaire. Hugh, renversé dans le combat par Guilhem, se jeta à ses pieds en demandant la vie; mais le farouche vainqueur répondit qu'il parlait trop tard, et le cloua à terre avec sa lance[1].

1. Praeterea astutos petiit praeceps Aquitanos
Appetit ergo furens illos vastans, populansque
Arva modo et vulgus. . . . .
Hic Hugo dùm tandem capitur mucrone Willelmi
Supplicat ut pietas ejus succurreret illi,
Olli tam sero per verba measse respondit,
Ocius et dicto trans pectora lancea transit,
Hugonis, intererant cuneis Rotgarius, atque

Od, ayant échoué à force ouverte, prit une autre voie plus sûre, mais moins honorable. Il feint tout à coup de se réconcilier avec son rival, l'attire à Paris, et l'empoisonne[1]. Au lit de mort, le trop confiant Ranulfe remit son fils Èbles, encore enfant, dans les bras de Gérald, comte d'Aurillac, dont le nom brillait en ce siècle d'une auréole de sainteté, et le recommanda en même temps avec instance à Guilhem, comte d'Auvergne, son parent. Que pouvait, toutefois, la voix d'un mourant sur ces cœurs de bronze? A peine eut-il les yeux fermés, que l'abbé Èbles s'empara de l'héritage de son neveu, et le même Adhémar, que nous avons vu châtier si énergiquement Od de son manque de foi, prit le titre de comte de Poitiers. Un an plus tard, Èbles, avait la tête écrasée par une pierre sous les créneaux du château de Brillac[2]. Alors, en mémoire des recomman-

Valdè viri Stephanus fortes per plura Willelmi,
Letha suis dantes. . . .
(Abb. *De obsidione Lutetiæ*, lib. II, v. 523.)

1. « Dum regalem aulam assiduaretur, veneno nectus. » (Ademarus.)

2. Ebles, *premier frère* du feu duc Ranulfe II, prit qualité de comte de Poictiers et de duc de Guyenne.» (Jean Besly, *Histoire des comtes de Poictou, de Guyenne*, p. 30.)

Dom Vaissete a commis à ce sujet deux bévues si énormes, qu'en vérité on est tenté de croire qu'il ne faisait que mettre en œuvre, sans les vérifier, les compilations de quelque scribe inintelligent. Il présente, en effet, Ebles comme l'*oncle* de Ranulfe II, et le fait mourir avant celui-ci au château de Brillac. « Il paroît assez vraisemblable qu'Ebles avoit pris les armes pour remettre le duc Rainulfe II, son *neveu*, dans la possession du comté de Poitou. Quoi qu'il en soit, le même Rainulfe ne survécut pas long-temps à son *oncle*.» (*Histoire générale du Languedoc*, t. II, p. 30.) — Ce qu'il y a de plus piquant dans l'erreur du bénédictin, c'est qu'il croyait évidemment copier Besly, cité dix lignes plus bas.

dations suppliantes de Ranulfe, le comte Guilhem dépouillait l'orphelin commis à sa garde du titre de duc d'Aquitaine, et s'en investissait lui-même. Od, qu'il faisait semblant de regarder comme son seigneur, mourut sur ces entrefaites vers 898. Aussitôt le chétif descendant des Karlovingiens reparut sur la scène royale. Il y était poussé et soufflé par l'Église; le parti ecclésiastique dirigé par Foulque, archevêque de Reims, avait en effet tout intérêt à ce que le pouvoir, réparti entre les féodaux qui en abusaient cruellement contre lui, fût concentré dans les mains d'un de ces princes qui se regardaient comme ses pupilles. Il sacra donc ce posthume débile appelé Karle, qui nous est arrivé avec le signe de l'idiotisme au front, et s'empara du gouvernement, ou plutôt le réorganisa. Ici, bien que ses intérêts particuliers touchassent de si près l'intérêt général qu'en aidant au triomphe de l'un il dût faire prévaloir les autres, on est forcé de reconnaître que le clergé du nord rendit de grands services. Au milieu de ces ambitions ennemies, de ces volontés contraires, le clergé constitua d'abord assez fortement, derrière le fantôme de Karle-le-Simple, une direction morale, intelligente et patriotique. S'attachant ensuite à combattre le fléau des invasions scandinaves, il eut le bonheur de couper le mal par sa racine; et après avoir baigné Hrolf ou Rou le pirate dans le baptistère de Rouen, l'archevêque Francon jeta dans le creuset en ébullition de la nationalité française, un élément aussi énergique et aussi puis-

sant que l'archevêque Remi lorsque le Sicambre s'inclina sur le baptistère de Reims.

Mais les effets de ce système ne purent se faire sentir en Aquitaine, où tout ce qui ressemblait à l'unité était mort depuis long-temps. Les frontières septentrionales de cette noble contrée gémissaient sous le poids d'une calamité cruelle. A force d'être dévastées par les incursions des Nordmans et les ravages que les féodaux exerçaient respectivement sur leurs terres à la moindre querelle, ces frontières devinrent incultes et la famine y descendit. De mémoire d'homme elle n'avait été si effroyable. La rage de la faim poussa le peuple aux derniers excès. Les habitants de l'Angoumois et du Poitou s'entretuaient mutuellement, et le survivant dévorait le mort; ces malheureux s'arrachaient comme des *loups* les *lambeaux de chair humaine*[1]. Il est triste de dire que les moines de Charroux eurent l'idée d'exploiter ce désastre public, et qu'ils l'attribuèrent à l'impiété d'Alduin, le comte d'Angoulême, qui retenait la plus précieuse de leurs reliques, le bois prétendu de la vraie croix : comme si en le supposant authentique, l'arbre du supplice du Christ n'était pas aussi bien placé dans l'église de Saint-Sauveur, où l'avait déposé respectueusement le comte Alduin, que sous les voûtes de l'abbaye; comme si celui qui en mourant ne voulut pas même qu'on le vengeât d'un ennemi, aurait livré des milliers d'innocents à la plus

1. Et multi alios ferro perimentes carnibus more luporum humanis vescerentur... » (Ademarus, *Gesta pontificum et comitum Engolimensium*.)

atrocé des tortures, par ce que leur chef avait enlevé une relique aux moines de Charroux. Il est douteux qu'on ait jamais porté plus loin l'aberration humaine, et blasphémé plus aveuglément contre la justice de Dieu. Le clergé monacal de ces jours de ténèbres méritait par malheur qu'on lui adressât souvent ce reproche : trop peu habitué à se détacher des intérêts temporels, de tout ce qui frappait les peuples il se faisait un argument. Quand Rodbert et Ranulfe, que les illustrations de l'Église surnommaient avec raison Macchabées, expirèrent en repoussant les Nordmans devant la basilique de Brissarthe, le clergé régulier vint crier sur leurs cadavres que c'était une vengeance de ses patrons dont les défunts avaient rogné les terres. Toutes les fois que, soit par les Sarrazins, soit par les Scandinaves, le pays était ravagé, il fallait s'en prendre aux péchés du peuple, à sa négligence de payer les dîmes ou d'honorer les monastères, et à l'iniquité des grands qui s'en attribuaient les revenus. Or en rebattant ces redites à satiété, le clergé des cloîtres ne s'apercevait pas qu'il s'enferrait lui-même jusqu'au cœur dans sa logique; car si la main divine châtiait les populations à cause de leurs fautes, les moines devaient être les plus grands pécheurs, puisque le plus gros faix du châtiment tombait sur les monastères. Mais tel était le rétrécissement de l'horizon moral, que les hommes du dixième siècle, incapables de formuler ce simple syllogisme, finissaient par courber la tête devant la clameur des moûtiers. Il en résultait une réaction

toujours favorable à ceux-ci; et des fondations pieuses, des concessions de terres, venaient effacer la trace des méfaits commis. Voilà une des causes principales de l'érection des cloîtres : la seconde tenait à l'idée également reçue qu'en fondant des établissements semblables, on sauvait son âme; et il faut l'avouer, outre la raison de foi, la certitude qu'après la mort du baron fondateur vingt voix prieraient à perpétuité sur le marbre qui pressait sa poussière, et frapperaient tous les jours les voûtes du bruit du nom de ce cadavre dissous, était bien faite pour prendre la nature humaine au défaut de sa vanité. Par ce motif probablement, beaucoup plus que par l'exemple du comte Gérald, son voisin, qui vivait, disait-on, comme Job au milieu des démons, l'usurpateur du duché d'Aquitaine, Guilhem, comte d'Auvergne, aida de tout son pouvoir l'abbé Bernon à élever dans le Maconnais le fameux monastère de Cluni. La nouvelle fille du Seigneur fut dotée de quinze fermes et confiée à la garde de douze moines. Mais cinq ans ne s'étaient pas écoulés que sous la tutelle du bienheureux Odon elle exerçait une influence européenne. Odon était un Frank né dans le palais de Guilhem. A dix-neuf ans, les moines de Saint-Martin de Tours coupèrent sa blonde chevelure, et lui apprirent la grammaire : on l'envoya ensuite étudier la dialectique à Paris, et la musique à Reims. Dès qu'il eut atteint sa trente-huitième année, il se retira auprès de l'abbé Bernon; et au bout de quinze

ans de pratique devint le successeur de ce dernier. Peu de temps après il était le général et le père chéri de tous les monastères de France, d'Aquitaine, d'Espagne et d'Italie[1].

Cependant un bruit d'armes ne tarda pas à signaler de nouveau les Nordmans. Ni Regnaud dans les forts de la Loire, ni Hrolf dans ses friches de la Neustrie, ne pouvaient enchaîner long-temps l'impatience de leurs champions. Le torrent était encore trop impétueux pour se renfermer dans le lit qu'on s'efforçait de lui creuser. Mais cette fois la bannière féodale les mit en fuite. Un comte d'Angoulême, nommé Guilhem, doué d'un brillant courage et d'une force herculéenne, les battit dans toutes les rencontres et jeta la terreur dans leurs rangs au dernier combat qu'il leur livra. L'issue en avait été douteuse; le lendemain le brave Guilhem provoqua Scorin, le chef des Nordmans, en combat singulier, et, déployant toute sa vigueur, lui ouvrit la poitrine, malgré son armure, d'un coup d'estoc. Le glorieux surnom lui en resta; les Scandinaves en fuyant, et les Aquitains en applaudissant, l'appelèrent le *Taille-Fer*[2]. Ce trait d'audace porta malheur aux Nordmans: lorsque sept ans plus tard, en 923, ils se représentèrent en Aquitaine, l'autre Guilhem, comte d'Auvergne, et Raimon, marquis de Gothie, ayant

1. « Posmodum verò abbas ordinatus Franciarum, Aquitaniarum, Hispaniarumque partium atque romanæ urbis circumstantium cœnobiorum effectus est dux et pater dulcissimus. » (Vita Odonis, lib. I.)

2. *Sector ferri*, scriptor Chronici Engolimensis.

uni leurs lances, en couchèrent douze mille sur le carreau[1].

Pendant ce temps le gouvernement ecclésiastique, organisé au nord sous le nom de Karle-le-Simple, avait baissé dans l'opinion. Ses pactes avec l'étranger, les exactions qualifiées honteuses même à cette époque, qu'il était forcé de faire peser sur les populations appauvries pour éloigner Regnaüd ou Hrolf, révoltaient l'orgueil national. Une réaction s'ensuivit, qui replaça les choses sur les bases primitives ; c'est-à-dire que, profitant de l'affaiblissement du parti du clergé, les féodaux ressaisirent le pouvoir. Rodbert, le frère d'Od, prit la couronne et marcha contre le Karlowingien pour briser celle qu'il portait sur son front étroit. Par un de ces jeux bizarres du hasard, ce fut l'idiot qui abattit Rodbert d'un coup de lance ; mais les barons plus forts que leurs rivaux les chassèrent du champ de bataille, et auprès du corps de Rodbert élurent Raoul ou Rodulfe, roi de Bourgogne[2]. Ce nouveau monarque s'approcha, en 924, des frontières de l'Aquitaine, et une scène eut lieu entre le duc Guilhem et lui, qui peint admirablement la situation respective de la France et de l'Aquitaine. Rodulfe, comme le roi Od trente-six ans auparavant, se trouvait de l'autre côté de la Loire à la hauteur du Bourbonnais, en face de Guilhem. Il s'agissait pour lui d'amener le prince indépendant

1. Chronique de Frodoard.
2. Le moine de Saint-Cybar a soin de le qualifier ainsi. —Andr. Duchesne, *Hist. Normannorum*, Script. antiq., p. 19.

de l'Aquitaine à un acte qui, en présentant les apparences d'un hommage, fût en quelque sorte une reconnaissance de son pouvoir électif, et pût en doubler moralement l'autorité aux yeux des siens. Une négociation s'entama de part et d'autre dans ce but. Rodulfe offrit de rendre à son puissant voisin cette vicomté de Bourges reprise autrefois avec la vie au malheureux Hugh, et que l'épée du roi Rodbert avait récemment détachée des domaines aquitains, pourvu que Guilhem voulût bien paraître la tenir de lui. Cette condition n'était nullement du goût du comte. Pendant huit jours les messagers ne cessèrent d'aller et venir d'un bord de la Loire à l'autre. Enfin les deux princes s'étant vus secrètement la nuit à l'insu de leurs barons, demeurèrent d'accord; Rodulfe restitua la vicomté, et le vieux Guilhem consentit à se recommander à lui pour le territoire rendu [1].

Expliquons, avant de passer outre, ce mot de recommandation qui fut le pivot du système féodal. En rejetant le joug du roi, les comtes sentirent qu'il fallait renouer le lien social d'autre façon ; et chacun d'entre eux chercha dès lors à masser autour de son

1. Quant à l'assertion du chroniqueur précité, qui prétend que Guilhem alla s'agenouiller *la nuit* devant Rodulfe, *cyuo insidentem*, il ne faut, pour en juger la valeur, que se rappeler le naturel farouche du vainqueur de Hugh et jeter les yeux sur la carte, où le duché de Guilhem tient cinq fois autant de place que l'humble duché de Rodulfe. Or on sait que les rois électifs de la deuxième race étaient, en général, réduits à leurs propres forces, accrues tout au plus dans les occasions extraordinaires, de celles de leurs parents. Deux ans plus tard, du reste, Guilhem attaqua son prétendu suzerain.

nom autant de seigneurs subalternes qu'il pût en réunir, ou par crainte ou en leur offrant protection. Moyennant une simple déclaration hommagère, les recommandés obtenaient, sous le nom de vassaux, une sauvegarde pour leurs biens et leurs personnes, et à partir de ce jour leurs intérêts se confondaient dans ceux de leur seigneur. Mais ce ne fut point sans rencontrer d'énergiques résistances que les féodaux les plus puissants confisquèrent ainsi l'indépendance de leurs inférieurs. Plus d'une fois il fallut dévaster les propriétés d'un voisin pour le forcer à passer sous les fourches caudines de la recommandation. Et telle était la répugnance inspirée par cet acte, que les natures les plus douces se révoltaient à l'idée de l'accomplir. Il n'y eut pas à cette époque jusqu'au pieux Gérald, regardé comme un saint, qui ne donnât l'exemple en résistant avec fermeté aux sommations du comte Ademar, et même aux instances du duc Guilhem son ami. Mais comme il possédait une petite prairie éloignée de ses domaines et entourée de mauvais voisins, il se vit contraint, *pour qu'elle fût gardée*, de la recommander à un certain Bernard[1].

Tandis que la féodalité enveloppait tous les jours plus étroitement l'Aquitaine proprement dite dans son réseau aux mailles de fer, la royauté de Boson expirait en Provence. Pendant dix années l'ambitieux époux d'Hermangarde, malgré les anathèmes

1. Vita sancti Geraldi Aureliacensis comitis, lib. I.

de son ancien ami Jean VIII et ses parjures vis-à-vis de ceux qui l'avaient élu, malgré la guerre presque continuelle que lui firent les rois franks, avait porté glorieusement sa couronne arlésienne. A sa mort Ludovic, son fils, fut élu à Valence dans une assemblée composée des mêmes éléments que celle de Mantaille. Si ce nouveau roi s'était contenté de l'héritage de son père, il est probable que le royaume d'Arles n'aurait pas souffert les calamités déplorables qui affligeaient les contrées situées entre la Garonne et la Loire; mais l'ambition égoïste bouillonnait encore avec plus d'impétuosité dans son âme que dans celle de Boson. Au lieu de s'occuper du bonheur de ses sujets et d'écarter surtout les invasions, il appela sous sa bannière tous ceux qui auraient pu défendre le pays et courut, l'orgueil au front, revendiquer, en vertu de quelque droit de parentage, le royaume d'Italie. Cette folle conduite eut les résultats qu'on en devait attendre. Avant la mort de Boson, vingt pirates sarrazins, jetés par les vents dans le golfe de Saint-Tropès, avaient bâti un fort sur les hauteurs pour pouvoir plus facilement piller le pays. Attirés par les avantages de cette position, qui placée entre la mer et une immense forêt leur offrait à la fois un bon port et un refuge impénétrable, de nombreux essaims de Musulmans accoururent d'Afrique et d'Espagne, et s'établirent sur la côte. En peu de temps, tous les plateaux furent couronnés de forteresses : et lorsque les tours mauresques s'élevèrent au milieu des frênes, quand

le croissant de Mahomet surmonta les créneaux, les pirates fondirent sur la Provence comme une bande de vautours, et la déchirèrent jusqu'au sang. Là, comme au nord pour les Nordmans, les rivalités féodales secondèrent puissamment leurs progrès. Plusieurs seigneurs ne rougirent pas même de les prendre pour auxiliaires dans leurs querelles contre leurs voisins. A la vérité, cette alliance impie reçut bientôt son châtiment; car après avoir aidé ceux qui les avaient appelés à écraser les plus puissants barons, les Sarrazins se tournèrent contre eux et les traitèrent sans pitié. Traversant ensuite le Dauphiné, ils s'emparèrent des passages des Alpes pour mettre à rançon les pèlerins. Il y avait alors un grand mouvement de relations entre Rome et tous les états de la chrétienté, qui se trouva suspendu soudain parce que les Musulmans étaient maîtres de la mer et qu'ils interceptaient la voie de terre en occupant les monts. Tandis qu'une partie de ces bandits postés dans les montagnes ou sur les tours aériennes de Saint-Tropès guettaient le butin, le reste infestant les côtes opérait des descentes sur le littoral du Languedoc, et saccageait les monastères. Un moment on put croire que les tempêtes de l'islamisme allaient souffler de nouveau avec leur ancienne fureur. Les Pyrénées furent franchies, le galop d'une cavalerie immense ébranla le sol septimanien; et comme cent quatre-vingt-huit ans avant ce jour, les Toulousains entendirent l'écho de la Garonne répéter le nom immortel d'Abd-al-Rhaman. Celui qui le portait en 920,

[illegible] ou l'Invincible, regagna les Pyr[illegible] des dépouilles des chrétiens, et il aurait [illegible] les yeux des vrais croyants si en passant à son [illegible] Narbonne il eût écouté la statue au bras [illegible] la base de laquelle on lisait en caractères arabes : *N'allez pas plus loin, ô fils d'Ismaël, et retournez [illegible] pas, ou vous serez exterminés*[1]. Mais il avait [illegible] avis : et le jeune Garcia, fils du roi de Navarre [illegible] Sanche, donna raison à la statue.

Cependant, à l'exception de cette course rapide qui rappelle les premières campagnes, l'invasion sarrazine n'offrait que des actes isolés de brigandage et de piraterie. Tantôt c'étaient les flammes qui dévoraient la plus belle basilique de Marseille, tantôt les cris d'une foule de malheureux qu'on écorchait vifs à Aix[2]. Aujourd'hui les païens massacraient l'archevêque d'Embrun, demain l'évêque de Saint-Jean de Maurienne. L'évêque d'Aix s'enfuyait à Reims, saint Mayeul d'Avignon en Bourgogne, saint Libéral d'Embrun à Brives. Ainsi que leurs émules des îles, les pirates africains n'épargnaient que les femmes, qu'ils entraînaient dans leurs repaires, menaçant de substituer au noble sang provençal cette race des fils de Magog. Au milieu de ces calamités désolantes, lorsque les peuples imploraient du secours à grands cris en s'adressant à Dieu qui ne voulait pas entendre, et

1. Manuscrit arabe de la Bibliothèque royale, ancien fonds, n° 596, fol. 37, cité par M. Reinaud : *Invasion des Sarrazins*, p. 285.

2. Bouche, *Histoire de Provence*, t. 1, p. 192 et suivantes. — Pitton, *Histoire de la ville d'Aix*, p. 74.

aux barons qui ne savaient pas les défendre, un bruit se répandit que le roi était de retour. Les malheureux Provençaux se portèrent en foule à sa rencontre pour se plaindre, et bientôt ils virent descendre des Alpes, suivi d'un misérable cortége et conduit par deux soldats en haillons, un moribond pâle et aveugle. C'était Ludovic, le superbe héritier d'Hermangarde, qui rapportait d'Italie la récolte de son ambition! Après avoir été détrôné deux fois, et la seconde au mépris de la foi jurée, Bérenger était rentré en maître à Vérone. Là, faisant crever les yeux au parjure [1], il le renvoya dans la Provence, ne croyant pas pouvoir lui infliger de plus grand supplice que de l'empêcher d'en revoir le ciel. Ludovic, en effet, languit vingt-trois ans, pendant lesquels Hugo administra le royaume, sous le titre de marquis [2]. Ludovic laissa, dit-on, un fils nommé Constantin, qui eut pour partage le comté de Vienne, mais son véritable héritier fut Hugo, l'administrateur. Ces déplacements du pouvoir n'influaient du reste en rien sur le sort du pays. Que les chartes

1. « Ilicet admissi penetrant miserabile templum
Quo Ludovicus erat : subito rapiuntque ligantque,
Et pulchros adimunt oculos. Securus in aulâ
Forte sedebat enim, ideirco pia lumina lucis
Perdidit, obsessus tenebris quoque solis in ortu.
Tu ponens etiam curtum femorale Johannes,
Alta tenes turris, si fortè resumere vitam
Sic potis : hinc traheris tamen ad discrimina mortis
Et miser in patriâ nudus truncaris arenâ. »
(*De laudibus Berengarii Augusti*, Muratori, t. II, p. 404 et 405.)

2. Dès 921, Hugues prenait le titre de marquis et de comte de Provence, comme le démontre une charte des archives de l'église d'Arles... « Cum domno Ugone duce et marchione in comitatu Arelatensi.....

appelé aussi Almodaffer, ou l'Invincible, regagna les Pyrénées chargé des dépouilles des chrétiens, et il aurait réjoui les yeux des vrais croyants si en passant à son arrivée devant Narbonne il eût écouté la statue au bras levé, sur la base de laquelle on lisait en caractères arabes : *N'allez pas plus loin, ô fils d'Ismaël, retournez sur vos pas, ou vous serez exterminés*[1]. Mais il avait dédaigné cet avis; et le jeune Garcia, fils du roi de Navarre, Sanche, donna raison à la statue.

Cependant à l'exception de cette course rapide qui rappela les premières campagnes, l'invasion sarrazine n'offrait que des actes isolés de brigandage et de piraterie. Tantôt c'étaient les flammes qui dévoraient la plus belle basilique de Marseille, tantôt les cris d'une foule de malheureux qu'on écorchait vifs à Aix[2]. Aujourd'hui les païens massacraient l'archevêque d'Embrun, demain l'évêque de Saint-Jean de Maurienne. L'évêque d'Aix s'enfuyait à Reims, saint Mayeul d'Avignon en Bourgogne, saint Libéral d'Embrun à Brives. Ainsi que leurs émules des îles, les pirates africains n'épargnaient que les femmes, qu'ils entraînaient dans leurs repaires, menaçant de substituer au noble sang provençal cette race des fils de Magog. Au milieu de ces calamités désolantes, lorsque les peuples imploraient du secours à grands cris en s'adressant à Dieu qui ne voulait pas entendre, et

1. Manuscrit arabe de la Bibliothèque royale, ancien fonds, n° 59[illegible], fol. 37, cité par M. Reinaud : *Invasion des Sarrazins*, p. 285.

2. Bouche, *Histoire de Provence*, t. 1, p. 192 et suivantes. — Pitton, *Histoire de la ville d'Aix*, p. 74.

lignes l'Helvétie, le Valais et le pays des Allobroges. Un tel héritage, assez beau pour le descendant d'un simple leude, parut insuffisant à la vanité de Rodulfe. Oubliant la funeste issue de l'expédition de Ludovic l'aveugle, il accueillit favorablement un émissaire de quelques barons italiens, chargé de lui offrir le trône de ce Bérenger de Vérone dont il vient d'être parlé, et malgré les sages conseils de ses vieux Allobroges[1] il passa en Italie. Les intelligences qu'il avait parmi les seigneurs, et l'appui de Lambert, l'archevêque de Milan, qui, après s'être accordé avec Bérenger pour le prix de son siége, s'était brouillé pour le paiement, lui donnèrent promptement l'avantage. Alors Bérenger, détachant sa cavalerie hongroise[2], l'envoya sur les terres de ses ennemis, et les accabla partout des plus terribles représailles. La Lombardie dévastée et quarante-trois églises réduites en cendres marquèrent la première période de sa vengeance : ses Hongrois accomplirent la dernière en franchissant les Alpes, l'an 924, et en transportant la guerre dans

1. Voir, dans l'ouvrage précité de Delbène, p. 21 et 22, les discours de Granso et de Mussius. Nous ne les rapportons point, parce que ces sortes de pièces sortent d'ordinaire tout armées, comme Minerve, du cerveau de leurs pères, et que nous serions peu tenté de suivre l'ingénieux système de M. Augustin Thierry, par exemple, qui met dans la bouche d'un évêque de Limoges un discours prononcé vingt-cinq ans plus tard par les citoyens et l'évêque de Tours. (*Revue des deux Mondes* du 15 octobre 1841, p. 199.)

2. « Béranger leur avait donné dix muids d'or pour décharger son royaume de cette nation barbare. » (Chorier, *Histoire du Dauphiné*, liv. x, p. 737.)

« Hungari ductu regis Berengerii quem Longobardi pepulerant Italiam depopulantur. His expeditis per abrupta transeuntes Alpium juga veniunt in Galliam. » (Frodoard, ad ann. 924.)

fussent souscrites par un noble appelé Ludovic, ou par un noble appelé Hugo, l'état n'en était pas moins déchiré par les dissensions intestines et la guerre barbare, le peuple n'en criait pas moins sous les coups de ces deux fléaux. A beaucoup d'égards la Provence pouvait alors se comparer à ce fantôme agonisant et inutile, qui avait été autrefois le roi Ludovic. Chancelante et marchant au hasard dans les premières années si obscures du dixième siècle, elle se blessait douloureusement à chaque pas aux armes toujours nues des Sarrazins; et loin que de meilleures destinées parussent luire pour elle, une nouvelle invasion vint mettre le comble à ses maux.

HONGROIS.

Ce fut encore l'ambition d'un homme qui précipita les hordes hongroises sur la Provence et l'Aquitaine. Rodulfe, petit fils du marquis Richard, et différent de ce Rodulfe, parent d'Hugh-le-Grand, qui régnait sur le duché de Bourgogne proprement dit, et, en France, possédait la couronne de la Bourgogne transjurane, érigée en royaume par l'orgueil de son père[1]. Le territoire de cette nouvelle monarchie élective, sortie tout à coup d'un comté, commençait sur les bords du Rhin et allait finir à l'Isère, en se développant depuis la chaîne du Jura jusqu'aux clochers de Bâle et de Sion, de manière à enserrer dans ses longues

1. Rodulfus in Burgundiâ jurensi nullo sibi jure debitum ac velut legitimo hærede destitutum occupaverat regnum.» (Muratori, *Rerum italicarum scriptores*, t. II, p. 383.)

lignes l'Helvétie, le Valais et le pays des Allobroges. Un tel héritage, assez beau pour le descendant d'un simple leude, parut insuffisant à la vanité de Rodulfe. Oubliant la funeste issue de l'expédition de Ludovic l'aveugle, il accueillit favorablement un émissaire de quelques barons italiens, chargé de lui offrir le trône de ce Bérenger de Vérone dont il vient d'être parlé, et malgré les sages conseils de ses vieux Allobroges[1] il passa en Italie. Les intelligences qu'il avait parmi les seigneurs, et l'appui de Lambert, l'archevêque de Milan, qui, après s'être accordé avec Bérenger pour le prix de son siége, s'était brouillé pour le paiement, lui donnèrent promptement l'avantage. Alors Bérenger, détachant sa cavalerie hongroise[2], l'envoya sur les terres de ses ennemis, et les accabla partout des plus terribles représailles. La Lombardie dévastée et quarante-trois églises réduites en cendres marquèrent la première période de sa vengeance : ses Hongrois accomplirent la dernière en franchissant les Alpes, l'an 924, et en transportant la guerre dans

1. Voir, dans l'ouvrage précité de Delbène, p. 21 et 22, les discours de Granso et de Mussius. Nous ne les rapportons point, parce que ces sortes de pièces sortent d'ordinaire tout armées, comme Minerve, du cerveau de leurs pères, et que nous serions peu tenté de suivre l'ingénieux système de M. Augustin Thierry, par exemple, qui met dans la bouche d'un évêque de Limoges un discours prononcé vingt-cinq ans plus tard par les citoyens et l'évêque de Tours. (*Revue des deux Mondes* du 15 octobre 1841, p. 199.)

2. « Béranger leur avait donné dix muids d'or pour décharger son royaume de cette nation barbare. » (Chorier, *Histoire du Dauphiné*, liv. x, p. 737.)

« Hungari ductu regis Berengerii quem Longobardi pepulerant Italiam depopulantur. His exp etis per abrupta transeuntes Alpium juga veniunt in Galliam. » (Frodoard, ad ann. 924.)

les états mêmes de son rival. Rodulfe et le marquis Hugo les avaient bloqués dans les gorges des Alpes; mais s'échappant par des défilés presque impraticables au moment où l'on croyait les tenir, ils traversaient aussi rapides que l'éclair le Dauphiné, la Provence, et allaient ravager la banlieue de Narbonne : Rodulfe et son allié n'atteignirent que les traînards.

La vue des Hongrois frappa les populations méridionales, déjà familiarisées avec les turbans des Maures et la taille colossale des Nordmans, d'une terreur profonde. Ces sauvages, petits, trapus, au teint noir, au nez écrasé, à la longue barbe, qui passaient au galop en lançant leurs flèches, ne tendant leur arc que pour donner la mort, ne se baissant que pour ramasser le butin, et courant toujours devant eux sans jamais détourner la tête pour regarder le sang et les ruines qui rougissaient et noircissaient constamment les pieds de leurs chevaux, firent croire à la fin du monde. Ceux qui prenaient au pied de la lettre la parole évangélique, et qui étaient persuadés que le genre humain ne devait exister que mille ans, signalèrent ces barbares comme les exterminateurs de l'Apocalypse : en les voyant vivre de chair crue, boire le sang, ouvrir sur le champ de bataille la poitrine des morts pour manger le cœur encore palpitant, le peuple, glacé d'effroi, crut tout ce qu'on lui dit. De même que les Goths jadis, les Hongrois étaient entrés dans le pays qui conservait le nom de ces premiers envahisseurs, vers la fin de

l'été. Ils trouvèrent dans le climat et dans les riants vergers de la Septimanie leurs plus dangereux adversaires. Une épidémie, engendrée sans doute par la fraîcheur des nuits qu'ils passaient en plein air, et par l'abus des fruits, tomba sur leurs bivouacs et les joncha de morts [1]. Ce mal, dont ils infestèrent les campagnes, défiait tout l'art des médecins. Ceux qui en étaient atteints ne pouvaient espérer ni guérison ni soulagement. En un clin d'œil, le serviteur qui ne fuyait pas le lit de son maître, les parents qui restaient auprès de leurs parents étaient surpris par la contagion. Une violente douleur à la tête, un grand chaud, les yeux enflammés, l'impossibilité de supporter l'éclat de la lumière, tels étaient les premiers symptômes. Le sang coulait sans cesse du gosier, du palais, de la langue, et rendait la respiration pénible et infecte. La peau livide, et par moments un peu rouge, était parsemée de petites pustules et d'efflorescences ulcéreuses. Le feu qui brûlait intérieurement les malades devenait si torride qu'ils ne pouvaient rien souffrir sur eux, et se roulaient tout nus en poussant des cris. On en voyait qui, pour éteindre cette ardeur dévorante, se précipitaient dans les fleuves et même dans les puits. Aucun breuvage, quelle qu'en fût la dose, n'apaisait la soif des victimes, aucun moment de repos ne venait clore leurs paupières; brisés par une insomnie horrible, et bien-

1. « Hungari qui Gothiam vastabant pestem quamdam perpessi capitum inflatione ac dysenteriâ penè cuncti, paucis evadentibus nunciantur esse consumpti. » (Chronique de Frodoard ad ann. 921.)

tôt vaincus par la rage du mal, ces infortunés allaient à peine jusqu'au septième ou au neuvième jour, ou, s'ils dépassaient ce terme, la maladie tournait en un flux de sang immodéré, et ils expiraient au milieu d'atroces souffrances. Il en périssait aussi en grand nombre, abandonnés au grand air dans des baraques de bois ou déposés sur le chaume des maisons, et dont personne n'osait approcher, parce que dans les grands périls tous les liens sociaux sont rompus. Puis ceux qui avaient soigné des malades, condamnés à une quarantaine impitoyable loin de toute habitation, mouraient ordinairement de faim parce que personne ne leur portait des aliments. A chaque pas, on rencontrait des cadavres gisant sans sépulture : les misérables, chargés d'ensevelir les morts, préféraient empoisonner les vivants pour s'emparer de l'or des riches, et, comme le loup qui s'engraissait avec les cadavres, la cupidité s'applaudissait des ravages du fléau, et le crime faisait un lucre de la calamité publique [1].

On peut juger combien cette sorte de peste dut sévir contre les escadrons nomades des Hongrois. Les campagnes qu'ils avaient désolées, les bourgades par eux livrées aux flammes, les églises et les abbayes mises au niveau du sol, ils les laissèrent couvertes de cadavres en putréfaction, et Pons I[er], le marquis de Toulouse, n'eut qu'à tirer l'épée pour achever d'exterminer leurs débris [2].

1. Delbène, *loco citato*, lib. II, p. 64 et 65.
2. Catel, *Histoire des comtes de Tolose*, p. 87.

Pendant ce temps l'Aquitaine, moins heureuse, payait un infâme subside pour obtenir la paix des Nordmans, et Guilhem brisait dédaigneusement le faible lien de la recommandation féodale qui l'unissait depuis deux ans au roi Rodulfe. Ce fut le dernier acte du vieux duc : mort sans enfant, il transmit à l'orphelin Èbles, dont il avait usurpé l'héritage, le duché d'Aquitaine, agrandi de son comté d'Auvergne. Èbles, engourdi par la longue oisiveté dans laquelle Guilhem l'avait laissé languir, souffrit que Rodulfe prît le beau rôle, en écrasant les Nordmans sous Bourganeuf en Limousin, et en revenant dans sa Bourgogne, couvert de trophées barbares[1]. Quant à lui, faible allié des rois d'outre-mer, il ne parut avoir ceint la couronne ducale que pour engendrer son successeur. Aussitôt que la fille d'Edward l'Anglais[2] eut mis au monde cet enfant si blond, qu'en

1. « Le roi de mer Incon, qui était établi sur la Loire, à la suite de cette affaire passa dans la Bretagne. » (Chronique de Frodoard ad ann. 931.)

2. « Eblus Ramnulfi filius uxorem duxit Adelam filiam Eduardi senioris Anglorum regis. *Rollo quidem habuit filiam Adelam cognomine, sed quæ nupta fuit Wilhelmo Pictavorum duci.* » (D. Bouquet, t. IX, p. 21.) — Le même fait est attesté par Besly, *Histoire des comtes de Poitou*, p. 39; par Guill. de Jumiéges, liv. III; Dudon de Saint-Quentin, liv. III; Guillaume de Malmesbury, Thomas de Walsingham, etc. On ne sait donc pourquoi, et sous l'empire de quelle hallucination, Hauteserre, reproduisant trois fois l'erreur de Richard de Poitiers (ad ann. 936), marie la fille de Rollon à Ranulfe, à son fils et à son petit-fils.

« Ramnulfus iste uxorem memoratur duxisse Adelam filiam Rollonis ducis Normannorum. » (*Rerum aquit.* lib. VIII, p. 250.)

« Adelam Ebli conjugem natam Rossi principis Normannorum quem non alium à Rollone esse crediderim tradit fide dignior Ademarus. » (*Rerum aquit.* lib. VIII, p. 274.)

« Wilhelmus sub initio principatûs Adelam Rollonis ducis Normannorum duxit uxorem. » (*Rerum aquit.* lib. VIII, p. 280.)

naissant on l'appela *Tête-d'Étoupe*, Èbles mourut comme n'ayant plus rien à faire ici-bas.

Cependant, les Hongrois, malgré la leçon cruelle reçue dans le marquisat de Raimond, avaient reparu en 935. Ravageant tour à tour l'Alsace, la Lorraine, la Champagne et la Bourgogne, ils s'étaient approchés de la Loire, qu'ils allaient franchir, au moment où les milices de la Touraine et du Berry les attaquèrent avec tant de vigueur qu'ils durent rebrousser chemin et s'enfuir à toute bride vers la Suisse. Les Sarrazins les avaient devancés dans le Valais, en sorte que cette malheureuse contrée se vit en même temps la proie des païens du Midi et des légions infernales du Nord. Tant de maux exaltaient l'imagination populaire fortement imprégnée de superstition et de fatalisme. Comme le fond des croyances chrétiennes, d'ailleurs, tend à placer hors de la terre tous les événements humains, le peuple cherchait toujours dans le monde idéal la cause de ses calamités, et à la moindre coïncidence, offerte par le hasard entre elles et le fait astronomique le plus simple, il voyait le doigt de la Providence et s'inclinait avec une douloureuse résignation. C'est ainsi que, deux ans plus tard, une aurore boréale[1] fut maudite comme ayant annoncé le retour des Hongrois. Aux premiers beaux jours d'avril, ces sauvages fils de Bélial vinrent repaître leurs chevaux avec les blés verts des Bourguignons et ceux des laboureurs du Berry. Possédés

1. « Cœli pars ardere visa et Hungarorum persecutio insecuta est. » (Frodoard, ad ann. 937.)

d'une rage de destruction aveugle et brutale au dernier degré, tout ce qu'ils ne pouvaient emporter ils le saccageaient. Maisons de campagne rasées jusqu'aux fondements, basiliques incendiées, moissons coupées rez terre pour les chevaux, colonies ou fermes changées en un monceau de charbon et de cendres : tels étaient les exploits quotidiens des Sarrazins et des Nordmans. Sous ce rapport, les Hongrois ne faisaient rien que leurs prédécesseurs n'eussent fait; mais ils déployaient dans les mêmes actes plus de sauvagerie, et c'est avec un frémissement mêlé de terreur et de désespoir que le dixième siècle vit passer à travers des tourbillons de fumée et de flammes ces hideux descendants d'Attila entraînant dans leur fuite des foules de captifs.

L'Église, toujours la première victime parce que les tours de ses monastères étaient les plus faibles, les plus mal défendues et les mieux pourvues de butin, eut recours au merveilleux chrétien pour relever le moral si déplorablement tombé des populations. Alors on raconta très-haut que dans une certaine église de Saint-Basile un de ces barbares voulant escalader l'autel avait appuyé sa main sur la sainte pierre, et qu'elle s'y était collée. Ses compagnons, pour le délivrer, avaient été forcés de couper la pierre tout autour de la main avec laquelle le morceau faisait corps[1]. Vers Bourges, un prêtre nommé Adalgarius, qui était confondu, les fers aux

1. Chronique de Frodoard, ad ann. 937.

pieds et aux mains, parmi les captifs, eut une vi-sion. La nuit, une de ses compagnes d'esclavage lui apparut et lui dit de fuir. Ses fers se détachèrent aussitôt à cette voix mystérieuse; mais le pauvre prêtre redoutant la mort dont le menaçait conti-nuellement son maître païen, s'il tentait de s'échap-per, remit ses chaînes, et n'osa écouter la voix. Au milieu de la nuit suivante la vision reparut, et ses fers se détachèrent de nouveau. Plus hardi cette fois, il prit la fuite et alla se cacher dans les forêts, où il parvint à se soustraire à la recherche des bar-bares[1]. On citait également un autre clerc dont les Hongrois s'étaient éloignés avec admiration en le regardant comme un dieu; car toutes les flèches qu'ils lui lançaient avaient rebondi sur son corps sans l'effleurer. Malheureusement, si ces inventions pieuses fortifiaient l'âme des nôtres, elles ne décou-rageaient pas les ennemis, les Sarrazins surtout. En moins de cinq ans l'herbe couvrit la place où avait été Fréjus, et les ruines noircies de Toulon ne ser-virent plus de repaire qu'aux bêtes féroces. Les loups errant par bandes habitaient seuls les cam-pagnes. Inutilement le marquis Hugo, qui à son tour s'était emparé de cette fatale couronne d'Italie, essaya-t-il de détruire l'asile de ces brigands en as-siégeant le château de Fraxinet, et de leur couper la retraite par mer en brûlant leurs vaisseaux[2]. Le

1. Idem, loco citato.

2. « Rex Hugo, congregato exercitu, » etc. (Luitprand *Historia*... lib. v, cap. vii; ou t. ii, p. 464 du Recueil de Muratori.)

feu grégeois apporté par les Grecs, ses auxiliaires, consuma bien la flotte des pirates dans le golfe de Saint-Tropès, et il réussit bien de son côté à bloquer le port; mais l'ambition vint faire entendre à ses oreilles sa voix détestable au moment où il triomphait dans l'intérêt public, et le renvoya par delà les Monts défendre un misérable intérêt d'amour-propre.

Après son départ, les Sarrazins, devenus plus audacieux que jamais, fermèrent hermétiquement les Alpes, et toute caravane allant à Rome, qui se présenta et voulut passer sans payer le tribut, fut repoussée à coups de flèches, et contrainte de rétrograder comme ces pèlerins de diverses nations qui périrent jusqu'au dernier, en 924, et cette caravane anglaise forcée de revenir sur ses pas, vers 940, en laissant le chemin de Saint-Maurice couvert de morts. C'est postérieurement à cette époque qu'ils envahirent Grenoble, où nous les retrouverons lorsque nous aurons suivi pendant quelques années en Aquitaine la marche violente et sauvage de la féodalité.

On ne parlait alors, depuis Poitiers jusqu'à Clermont, que du mariage de Guilhem, dit Tête-d'Étoupe. Et voici comment était raconté cet événement. Wilhem, le fils de Hrolf, chassait au printemps dans la forêt de Saint-Lié. Herbert, comte de Vermandois, Hugh-le-Grand et le Blond, souverain de Poitiers, s'empressèrent de l'y rejoindre. Les jours se passèrent gaiement à la poursuite du

cerf et en festins. Or un soir, avant de quitter la table, Guilhem de Poitiers s'adressa à Wilhem-le-Nordman, et lui dit : Sais-tu, seigneur duc, pourquoi nous sommes venus ? — Je l'ignore, répondit celui-ci. — Eh bien ! reprit Guilhem, c'est pour une affaire d'une importance telle que, ne voulant pas la confier à des envoyés, j'ai cru devoir venir la traiter en personne. Je suis ici pour te demander la main de ta sœur, et serrer ainsi avec toi les nœuds d'une amitié indissoluble. — Bah ! s'écria en plaisantant Wilhem-le-Rouennais, les Poitevins sont timides, froids pour le combat et avares ; telle pucelle n'est pas leur fait. Guilhem de Poitiers ayant pris feu à ces paroles : Rassurez-vous, lui dit le duc, demain je consulterai mes barons, et je vous donnerai réponse. Le lendemain effectivement, par le conseil d'Hugh-le-Grand, du comte Herbert et de ses fidèles, il lui accorda la belle Gerloc. Guilhem offrit donc à sa fiancée de magnifiques présents de noces, et des chevaux pour elle et pour ses femmes, couverts de selles dorées et de longues housses dont l'ambre éclatait au loin, une multitude d'esclaves de tout sexe portant des coffres pleins de bijoux et de robes de soie, et se plaçant à la tête de ce brillant cortége, il conduisit triomphalement la duchesse à Poitiers[1]. Si les fils des Gallo-Romains du cinquième siècle s'étaient souvenus au dixième des gestes de leurs pères, ils auraient songé, en regar-

1. Dudonis Sancti Quintini decani, *De moribus et actis Normannorum*, lib. III, p. 97, dans Duchesne.

dant passer la noce ducale, au royal hymen d'Ataulf et de Placidia. Comme dans la maison d'Ingenius chacun aurait pu reconnaître dans les présents de la mariée les dépouilles de l'Aquitaine. La similitude, hélas! était complète; car souvent les destinées sont impitoyables pour une nation. Seulement au lieu d'un Goth et d'une Romaine, après cinq cents ans de désastres et de sang versé, nos aïeux toujours esclaves escortaient les coursiers richement caparaçonnés d'une Normande et d'un Frank.

En entrant dans le duché, la fière Gerloc ouït des cris lamentables. C'était la féodalité aux prises avec le clergé et le frappant de sa lourde masse de fer. Hélie, le comte de Périgord, avait fait arracher les yeux à un chorévêque de l'oncle de Guilhem[1]. Cet acte barbare ne serait pas resté impuni, si des soins plus importants n'avaient appelé ailleurs l'attention de Guilhem; mais Louis-d'Outre-Mer, l'enfant étiolé de ce Karle l'idiot mort sous les verroux du comte de Vermandois, était descendu en Provence pour essayer d'y reparler de sa royauté tombée dans l'oubli, et il n'était pas indifférent d'observer de loin ses progrès. Ils se bornèrent, ainsi que les barons du nord qui le poussaient en avant devaient s'y attendre, à l'hommage de Constantin (de Vienne), comte sans comté, et d'un évêque de Clermont. La

1. « Eblus ordinaverat sub se chorepiscopum Benedictum, qui postea captus ab Heliâ Petrogorensi comite, oculis privatus est. » (Ademarus, *Comites engolimenses*.)

Les chorévêques, ou anciens évêques des campagnes, étaient alors des coadjuteurs.

maladie prit ensuite ce roi de théâtre, et le ramena moribond en France. Hugh-le-Grand, qui régnait véritablement sous le nom de tous ces fantômes, après avoir conduit à Paris, en 955, Lothaire, le fils de ce dernier, et sa mère Gerberge, afin d'y célébrer les fêtes de Pâques, déployant l'étendard royal contre Guilhem, les entraîna en Aquitaine. L'armée franque assiégea Poitiers. Les Aquitains, malgré l'absence de leur duc, se défendirent vaillamment. Hugh se consuma deux mois sous les murs de la ville sans obtenir d'autre avantage que la conquête insignifiante d'un château des environs, surpris pendant la nuit. Pour l'achever, un orage effroyable que les Poitevins attribuèrent à l'intercession de saint Hilaire, patron de la cité, éclata tout à coup sur le camp. Les tentes furent déchirées par la violence du vent ou rompues par des torrents d'eau; la foudre renversa le pavillon d'Hugh, et jeta une terreur si grande dans l'armée, qu'elle se débanda et regagna la Loire en fuyant[1].

Sur ces entrefaites, Hélie, le comte de Périgord, qui bataillait toujours contre quelqu'un, fut vaincu et pris avec son frère Aldebert, par Gérald, vicomte de Limoges. Gérald enferma les prisonniers dans le château de Montignac, et envoya demander au duc Guilhem ce qu'il fallait en faire. Ce dernier ayant répondu d'appliquer la loi du talion, Gérald creva

1. Historia regum francorum ex otiis imperialibus. (Collection de manuscrits de Saint-Victor, n° 419, indiqué par D. Bouquet, t. IX, p. 34.) — Aimoinus, lib. V, cap. XXIII.— Frodoard, an 955.

les yeux au comte Hélie, comme lui-même les avait fait crever à l'évêque de Limoges. Ce terrible châtiment produisit sur le tyran féodal une impression telle, que, s'étant échappé quelques mois plus tard, il mourut sur le chemin de Rome, où caché sous la mante des pèlerins il allait demander au pape l'absolution de son forfait[1]. La vengeance de l'évêque de Limoges se perpétua jusqu'à l'autre règne. Car Guilhem III ayant succédé, en 962, à son père, qui, dégoûté du pouvoir, s'était retiré pour mourir en paix dans le monastère de Saint-Maixent, de même qu'autrefois son aïeul dans l'abbaye de Gellone; Arnald, le comte d'Angoulême, prit Gaubert, le frère d'Hélie, et le livra au comte de Poitiers. Aussi implacable que son père, Guilhem III fit crever les yeux à cet infortuné en mémoire du chorévêque. C'était une époque de sang et un siècle de fer: Guillaume Sanche, le duc de Gascogne qui venait d'illustrer son nom d'un reflet de piété par la fondation du monastère de La Réole, se souilla d'un meurtre dont l'odieux révolta toutes les idées d'honneur et de devoir sur lesquelles reposait la féodalité. Le chef irascible des Gascons, emporté par la colère, ne craignit pas de commander à un de ses soldats de trancher la tête à son seigneur. Cet homme, bien qu'effrayé par les menaces du duc, n'osait lui obéir. « Si tu ne le frappes, je te tue, » s'écria Sanche en brandissant son épée. Le pauvre soldat, tout

1. Ademarus, *loco citato*.

tremblant, abattit d'un seul coup la tête du noble; et puis, plein d'un regret amer, il courut se jeter aux pieds de son évêque pour demander l'absolution. « Tu aurais dû, lui dit le prélat, mourir pour ton seigneur plutôt que de porter la main sur lui. En ce moment tu serais un martyr, au lieu de commettre, ainsi que tu l'as fait, un crime abominable. Il m'est impossible de te donner l'absolution et même de t'imposer une pénitence. Pars donc promptement pour Rome; si le pape te remet ton forfait, je m'en réjouirai et confirmerai son absolution; mais s'il te repousse, tu ne trouveras de pitié ni auprès de moi, ni auprès d'aucun autre. » Le coupable suivit ce conseil; et, chargé d'une lettre de son évêque, il se rendit à Rome, où il arriva le lendemain de Pâques. Le pape officiait dans la basilique de Saint-Pierre; lorsqu'il se fut assis après l'Évangile, voici que le soldat de Sanche se prosterna devant son trône, et, remplissant l'église de gémissements, se mit à crier : « Pardonnez-moi, Seigneur; Seigneur, pardonnez-moi[1]! »

Ce fait, extrêmement précieux, prouve avec quel soin était protégée l'inviolabilité de la personne du seigneur, et comment on était parvenu à transformer pour ainsi dire en sacrilége l'attentat commis par le vassal. C'est cette idée tutélaire, gravée profondément dans les esprits, qui obligea Sanche lui-même

1. « Referam verò ad ædificationem quod dudum de illo milite contigit Vascone qui, jubente duce Vasconum Sancio, seniorem suum decollavit... » (Concilium Lemovicense, anno 1034.)

à se rendre à Rome, où s'exerçait dans toute sa plénitude le pouvoir de lier et de délier les choses de la terre. A son retour il eut le bonheur de sceller le pardon obtenu avec le sang des infidèles. Un émir de Cordoue, nommé Mohammed-Almansor ou le Victorieux, désolait depuis long-temps les frontières pyrénéennes. Sanche l'attaqua ; et quoique jamais, selon les Musulmans, son armée n'eût tourné le dos, il laissa des morts dans la vallée de la Navarre, et n'augmenta pas cette fois la poussière qu'il secouait après la victoire sur son cercueil, pour en faire une couche qui l'élevât au paradis[1]. Le croissant du prophète tombait du reste de jour en jour du sommet des forts sarrazins. En 960, les païens furent chassés du mont Saint-Bernard, et en 965, du Graisivaudan et de Grenoble. L'évêque Isarn reprit sa ville, et enregistra en ces termes, dans le cartulaire de l'église de Saint-Hugues, ses droits de conquête : Qu'il soit porté à la connaissance de tous les fidèles de l'église de Grenoble qu'après l'expulsion des Sarrazins l'évêque Isarn releva cette église, et, comme il ne retrouva dans son diocèse qu'une poignée d'habitants, il fit venir des pays lointains des nobles, des vassaux et des serfs pour repeupler la contrée de Grenoble. Et ledit évêque leur donna des maisons pour habiter, et des champs pour labourer, en s'en réservant la seigneurie et l'hommage[2]. Les hordes hongroises n'avaient pas été plus

1. Maccary, *Manuscr. arabes,* n° 704, fol. 98.

2. « Notum sit omnibus fidelibus Gratianopolitanæ ecclesiæ quod post

heureuses que les pirates africains qui perdirent encore le Fraxinet en 975. Conrad, fils et successeur de Rodulfe, le roi de la Bourgogne transjurane, se trouvant assailli d'un côté par les Hongrois et de l'autre par les bandes sarrazines du Fraxinet, imagina d'anéantir ces deux masses d'ennemis l'une par l'autre. Il envoya en conséquence dire aux Sarrazins : Voici que les Hongrois, ces bandits nomades, me fatiguent en m'adressant message sur message pour que je leur permette de vous enlever par les armes la riche vallée que vous occupez. Si donc vous êtes des hommes, venez avec moi au-devant d'eux : tandis que vous les attaquerez de front, je les prendrai en flanc, et je ne pense pas qu'il en échappe un seul. Il écrivait en même temps aux Hongrois : « Pourquoi, braves guerriers, prenez-vous les armes contre moi ? Il est au contraire de notre intérêt de vivre en paix. Suivez-moi, nous chasserons ensemble les Sarrazins, nos ennemis communs, de la vallée du Graisivaudan, et ces terres fertiles deviendront votre patrimoine. » Les uns et les autres accoururent au rendez-vous. Les Hongrois commencent l'attaque, et alors le roi en rangeant l'armée en bataille, comme s'il se fût préparé à les soutenir,

destructionem paganorum Isarnus episcopus ædificavit hanc ecclesiam, etc.'

Cette occupation est contestée par un écrivain du pays. « Le texte, dit ce dernier, parle d'*une nation païenne et non pas des Maures*. Bien plus, il résulte de ces mêmes cartulaires que c'est *l'évêque Isarn qui fut chassé de son diocèse*, et l'on sait qu'à cette époque *il n'était plus question des Maures*. » (Pillot, *Hist. de Grenoble*, p. 19.)

Nous signalons les trois erreurs graves que contient ce passage, car en général les opinions absurdes s'accréditent à la faveur des historiens locaux.

dit aux siens : « Si épais que puissent pleuvoir les traits, si bruyant que soit le choc des lances, contentez-vous de regarder ces païens s'égorger, et ne vous mettez point en peine de l'issue du combat. Seulement, lorsqu'une troupe aura écrasé l'autre, enveloppez vainqueurs et vaincus, et frappez à la fois le Hongrois et le Maure. Pas de grâce pour ceux qui n'en font à personne. » Les guerriers de Satan en vinrent donc aux mains en présence du roi. Aucun parti ne voulant céder, la mêlée n'était qu'un grand carnage, lorsque Conrad, qui craignait que les plus faibles ne prissent la fuite, donna le signal; et serrant peu à peu ses rangs comme pour les secourir, il les enferma dans un cercle de fer, où presque tous périrent, à l'exception d'un petit nombre que les soldats lassés de tuer allèrent vendre au marché d'Arles[1].

Après cette victoire on eut la paix, quant à l'étranger du moins. Les invasions des Hongrois cessèrent tout à fait; celles des Sarrazins perdirent leur caractère sérieux, et à peine si quelques bandes égarées devaient rappeler encore l'affreux passage des Nordmans. Il ne resta plus dès lors que la féodalité, qui, regardant la terre comme un champ de bataille, continua le combat pour son compte. Une rude guerre était allumée entre Gérald, le vicomte de

1. « Dum hæc salaguntur, navibus Hungris de Schwarzwalde multis paratis, in Alsatiam ipsi priores suas legiones transponunt; erat tum Burgundionum rex Conradus. » (Ekkhard-le-Jeune, t. IX du *Recueil des Hist. de France*, et Duchesne, *Script. rer. franc.*, lib. III, p. 487.)

Limoges, et le comte de la Marche, Boson. En 985, Guilhem, séduit par les présents d'Hélie, le fils de ce dernier, le rejoignit avec ses Poitevins, et ils assiégèrent le fort château de La Brosse, non sans en avoir avant dévasté les environs. Parmi les possessions livrées à la fureur brutale des soldats, il s'en trouva de contiguës à celles de Gérald qui appartenaient au monastère de Salis, et dont il était l'*avocat* ou le défenseur. Les moines, voyant comment on traitait les champs de Saint-Benoît, dépêchèrent en toute hâte un messager à Limoges pour en instruire Gérald et réclamer du secours. Sans s'effrayer, le vieux vicomte, qui était convaincu que le saint père Benoît irrité du ravage de ses terres allait combattre avec lui, ne fit partir qu'une troupe de cavaliers d'élite sous les ordres de son fils, auquel il recommanda de prendre en passant ceux d'Argenton, et de ne tenter la levée du siége qu'à coup sûr. Ceux d'Argenton, croyant aussi que la protection du saint leur avait donné récemment la victoire, coururent d'abord au monastère, et demandèrent à communier sous les deux espèces. On se rend à leur prière; ils fortifient leur cœur au pied de l'autel, et, délivrés ensuite de toute crainte, marchent à l'ennemi et lui tuent tant de monde, que les bras des moines qui avaient entrepris d'ensevelir les morts ne purent suffire à la tâche[1]. Entre la querelle du vicomte de Limoges avec le comte de la Marche et

1. Aimoinus Floriacensis, *De miraculis sancti Benedicti*, lib. II, cap. XVI.

celle que le duc Guilhem vida glorieusement plus tard sous les murs de Loudun, avec Geoffroi (d'Anjou), dit *Grisogonelle*, l'Aquitaine reçut la visite de deux rois de France. La première lui fut faite par Ludovic, surnommé le Fainéant, à qui l'on avait donné en mariage une belle Aquitanienne. Cette noble fille du midi, dont l'esprit était plein de vivacité et de finesse, ne pût se résigner à passer toute sa vie côte à côte d'un pareil idiot. Feignant tout à coup d'aller y réclamer sa part de la succession de sa mère, elle entraîna le Fainéant dans son pays natal, où il n'eut pas plutôt mis le pied qu'elle l'abandonna, et revint chez son père[1].

C'est à Hugh Capet que l'Aquitaine dut la seconde visite. Ludovic-l'Hébété étant mort sans enfants, Hugh Capet se fit élire roi par ses vassaux, non avec la même solennité que Boson à Mantaille, mais au même titre qu'Od son parent, que Robert et Rodulfe[2]. Ainsi que tous ses prédécesseurs, il passa

1. Raoul Glaber, lib. IV.

2. Selon M. Augustin Thierry, Hugues Capet fut porté au pouvoir par la haine invétérée qui voulait déraciner la race franque du trône. « Quoique » issu d'une famille germanique (de Witikind), l'absence de toute parenté » avec la famille impériale, l'obscurité même de son origine, dont on ne » trouvait plus de traces après la troisième génération..., *l'avénement de* » *la troisième race est, à proprement parler, la fin du règne des Franks,* » *et la substitution d'une royauté nationale au gouvernement fondé par* » *la conquête.* » (*Lettres sur l'histoire de France.*)

De toutes les idées systématiques jetées comme des pierres par M. Augustin Thierry dans le champ de l'histoire, celle-ci est certainement la plus extraordinaire. Méconnaître la féodalité au point de lui supposer le dessein de rétablir le pouvoir royal, dans ce fait tout simple d'un comte puissant qui se fait roi; voir la fin du règne des Franks dans cette intronisation d'un leude *d'origine saxonne*, « vir Saxonici generis » (Aimoin, lib. III); trouver *une royauté*

la Loire pour obtenir un simulacre d'hommage qui lui fut énergiquement refusé par Guilhem. Il y avait long-temps cependant qu'il convoitait la suzeraineté de ce riche pays. En 954, son père, lorsqu'il daigna laisser sacrer Lothaire à Reims, se fit céder par cet enfant la Bourgogne et l'Aquitaine[1], et lui-même, en 960, n'avait prêté serment au roi que sous la condition expresse qu'il serait investi du comté de Poitiers[2]. Les titres imaginaires ne lui manquaient donc pas; il ne s'agissait que de les présenter aux Aquitains au bout d'une lance, assez forte pour leur donner de la valeur; mais cette lance avait été déjà brisée sous les tours de Poitiers dans la main d'Hugh-le-Grand, et ce n'était point le bras sans courage d'Hugh Capet qui pouvait en rendre les tronçons redoutables. Il ne parut en effet devant Poitiers qu'afin de recueillir les sarcasmes des hommes de Guilhem, et ne s'immisça, vers 993, dans les querelles féodales des comtes des frontières, que pour recevoir l'ironique réponse d'Aldebert.

nationale qui se substitue à la conquête, n'est-ce pas se mettre volontairement hors de la raison historique? Opposez à ces brillants mais regrettables écarts de l'imagination le froid jugement d'un homme grave, et vous sentirez quelle immense distance sépare l'idéal du réel. « Placé, dit M. Guizot, par la situation de ses domaines, plus favorablement qu'un autre, Hugues Capet s'appropria la couronne : il n'y avait pas plus de droit que » tout autre; *il ne fut porté au trône par aucun parti, par aucune combinaison, aucune intrigue un peu générale.* » (*Essais sur l'histoire de France.*)

1. « Lotharius puer apud sanctum Remigium rex consecratur. Burgundia atque *Aquitania* Hugoni dantur ab ipso. » (Frodoard.)

2. « Hugo filius et Hugonis ad regem veniunt, ac sui efficiuntur quorum Hugonem rex ducem constituit, addito *illi pago Pictaviensi*. » (Idem.)

Cet Aldebert était comte du Périgord et de la Marche. Remuant et audacieux comme tous les seigneurs qui se sentaient forts, il entreprit de s'emparer du comté de Poitiers pendant la minorité de Guilhem IV[1]. La bannière haute, il vint donc camper à deux milles de la cité de saint Hilaire, en attendant un castellan nommé Hugo, et Foulques le comte d'Anjou, qui devaient le rejoindre à cet endroit. Les citoyens de Poitiers, avertis de l'état des choses, résolurent, de leur côté, d'étouffer la guerre à sa naissance et fondirent sur lui avant l'arrivée de ses alliés. Bien qu'il n'eût qu'une poignée d'hommes, Aldebert les repoussa deux fois, mais ses vieux soudadiers pliaient sous le nombre lorsque le castellan Hugo, survenant tout à coup, rétablit le combat. Forcés de céder à leur tour, les Poitevins regagnèrent la ville, et, comme ils étaient las et découragés, ils ne purent la défendre contre le vainqueur. Dans l'ivresse du triomphe, Aldebert marcha sur Tours et l'investit. C'est alors que Hugh Capet et son fils Robert, sentant combien un tel exemple était dangereux pour leur débile royauté, l'envoyèrent sommer de lever le siége et lui rappelèrent, dit-on, l'origine des fiefs par cette question : *Qui t'a fait comte*[2]*?* Demande-leur, se contenta de répondre Aldebert, *qui*

1. « Hildebertus supra nominati Bosonis filius adversus Guillelmum comitem Pictavorum arma movit. » (Aimoinus Floriacensis, op. cit., lib. III, cap. VII.)

2. « Quis te, inquiunt, comitem constituit? » Et Aldebertus remandavit eis: « Qui vos reges constituerunt? »

les a faits rois[1] ? Et, pendant que le duc de France et son pacifique héritier dévoraient cet affront féodal, Aldebert prenait Tours et le donnait au comte d'Anjou. On ne sait où se seraient arrêtées ses armes s'il n'eût rencontré la mort devant le château de Gentiac. Il l'assiégeait pour la seconde fois, et se promettait bien de raser de nouveau les murs ; mais, lorsqu'il en faisait le tour à cheval, mesurant déjà d'un œil menaçant sa future conquête, une flèche l'abattit et le renvoya couché dans le cercueil à l'abbaye de Charroux[2]. Lui mort, le duc Guilhem IV et le roi Robert, croyant prendre leur revanche, s'étaient empressés de mettre le siége devant Bellac, qui appartenait à Boson, son successeur. Toute la *France militaire* avait suivi Robert ; malgré ses efforts, néanmoins, elle fut forcée de décamper la nuit sans avoir entamé les remparts de la forteresse. Quant à Guilhem, il ne réussit pas mieux devant le château de la Brosse, qu'il voulait enlever au vicomte de Limoges. Guy l'attaqua avec les braves Limousins qui avaient vaincu son père sur les champs de Saint-Benoît, et ce jour là une grande partie des femmes de Poitiers devinrent veuves.

Toutefois, comme si les passions sanguinaires des barons ne suffisaient pas pour dépeupler le pays, la peste vint aider la guerre civile : un feu nommé infernal, à cause qu'il était extrêmement puant et

1. Fragment de Pithou sur l'histoire d'Aquitaine.

2. Ademarus.

brûlait cruellement les corps des hommes [1], se répandit dans le Limousin et fit plus de quarante mille victimes. Devant cette épidémie, appelée *le mal des ardents*, toutes les haines fléchirent, toutes les discordes s'apaisèrent, et les esprits frappés de terreur s'unirent dans un sentiment commun de bienveillance et de paix. Tant il est vrai que, lorsqu'une force supérieure le domine, l'homme effrayé de sa faiblesse se serre instinctivement contre l'homme. Dans cette circonstance, l'abbé de Saint-Martial et l'évêque de Limoges, ayant tenu conseil avec le duc Guilhem, décidèrent qu'un jeûne de trois jours serait célébré dans la ville et que l'on y réunirait les évêques d'Aquitaine. De toutes parts accoururent aussitôt les prélats apportant solennellement les reliques de leurs saints. On tira de sa châsse le corps du bienheureux Martial, ce qui excita la plus vive allégresse, et il fut promené, suivi d'une procession innombrable, jusqu'au mont de Jupiter. Si l'on en croit le chroniqueur de l'église de Limoges [2], le fléau cessa immédiatement; ce qu'il y a de certain, c'est que, de cette calamité publique, il sortit une excellente institution. Le duc et les barons du centre et des frontières, oubliant leurs divisions, jetèrent alors les bases de cette paix temporaire qu'on devait appeler bientôt la trêve de Dieu.

La dernière année de l'an 1000 sonna enfin, et,

1. Idem — Bonaventure, t. II. p. 370.—Nadaud, *Dissertation sur saint Martial*, p. 134.
2. B. Guido, *Gesta episcop. Lemovicens.*

au lieu de la mort et de la ruine du monde qu'ils attendaient, les vieux Francs virent arriver dans leur pays le scandale des scandales. Robert avait épousé la blanche Constantia, fille du comte d'Arles. Les nobles de Provence et d'Auvergne saisirent cette occasion de visiter les contrées septentrionales, et affluèrent à sa cour. Le vieux levain de haine qui a si long-temps fermenté dans le cœur des populations du nord contre les populations du midi s'aigrit étrangement à cette occasion. Les leudes de France et de Bourgogne, encore bardés de leur cuirasse salique; les moines, aussi rudes que les chênes qui hérissaient les avenues de leurs moûtiers, poussèrent un cri d'indignation à la vue des Aquitains. Des étrangers civilisés, vifs, railleurs, qui avaient des armes et des costumes pleins d'élégance, et qui montaient autrement à cheval, offusquèrent au dernier point la sauvagerie franque. *Ce sont des hommes rasés comme des histrions, qui portent des chausses et des bottines* [1]. Tel était le grief formidable allégué contre eux, et, pour ajouter au désespoir des vieillards, tous les jeunes gens se hâtaient d'imiter les modes provençales. Mais l'attention publique ne tarda point à se porter sur un sujet plus sérieux. Une épouvantable famine désolait le pays : les pauvres périssaient par milliers; l'abbé de Cluny, Odilon, digne et noble

1. « Histrionum more barbis rasi, caligis et ocreis turpissimi, à medio capitis nudati, quorum itaque nefanda exemplaria, heu! proh dolor! tota gens Francorum, nuper omnium honestissima, sitibunda rapuit! »

(Raoul Glaber, lib. III, cap. 29.)

Aquitain, après avoir vidé ses coffres, ne craignit pas, pour soulager leur misère, de briser les vases sacrés, de vendre les ornements de son église, et de sacrifier jusqu'à la couronne d'or que lui avait donnée comme souvenir l'empereur Henri [1]. Tandis qu'il déployait cette charité vraiment évangélique, les barons des montagnes, qui se seraient battus sur les débris du genre humain, recommençaient leur duel barbare. Adhémar, le fils de Guy, ayant réfléchi que la vicomté de Limoges serait bien petite s'il fallait la partager avec tous ses frères, s'occupa d'agrandir sa part d'avance et s'empara du château de la Brosse, qui était possédé en partage par son père et un voisin nommé Hugo. Au bruit de cet attentat, le duc Guilhem accourut avec le comte de Périgord. Pendant quinze jours leurs pennons flottèrent devant le château; dans la nuit du seizième, il fallut que le duc et Boson les remportassent honteusement. Ce qui fit qu'Adhémar, encouragé par leur retraite, s'empara des champs et de l'abbaye de Saint-Benoît, situés à quatre milles et demi de distance. Le prévôt du monastère était absent; lorsqu'il apprit ces choses, il se transporta en toute hâte auprès d'Hugo, un des propriétaires par indivis du château de la Brosse, afin d'implorer son appui. Celui-ci, qui avait à défendre en outre sa propre cause, ne perdit pas de temps et parut à l'improviste devant l'abbaye, suivi de deux castellans de ses amis, appelés l'un Girald

1. R. Glaber, lib. IV, cap. V. — Pierre Damien, *Vita sancti Odilonis*, cap. VII

et l'autre Jauffre-l'Ane. Surpris avec les siens, Adhémar chercha à gagner l'église, mais Hugo le serrait de près, et ses hommes d'armes tuaient les Limousins à la porte à mesure qu'ils se présentaient. Pour lors le fils du vicomte Guy, voyant l'impossibilité de se défendre dans l'église, s'enferma, lui sixième, dans une tour de bois où était arborée la bannière, et il en parcourait le toit comme un architecte, cherchant à se cacher sous les poutres, lorsqu'il fut découvert par Hugo, et forcé de se rendre sous la seule condition qu'il aurait *la vie et les membres saufs* [1]. Sans perdre une heure, Hugo mena son prisonnier sous les murs du château de la Brosse, et il cria de loin à Girald qui le tenait pour lui, que s'il ne se rendait à l'instant la tête d'Adhémar allait tomber. Girald, voyant son seigneur au milieu de toutes ces lances, trembla pour sa vie et rendit le château à Hugo, qui fit raser immédiatement la tour que possédait avant le vicomte Guy.

Toutes ces querelles sortaient de la même source; la cupidité les engendrait par milliers, et, comme les évêques étaient plus riches que les barons, la féodalité ne pouvait vivre en paix avec l'Église. Le onzième siècle était à peine ouvert que le vicomte Guy, pour un différend d'intérêt relatif à l'abbaye de Brantôme, se saisit de Grimoard, évêque de Limoges, et l'emprisonna dans une tour. Une fois relâché et à des conditions assez dures, l'évêque se rendit à Rome et

1. Aimoinus Floriacensis, *De miraculis sancti Benedicti*, cap. v.

en appela au pape. C'était un Aquitain qui occupait alors la chaire de saint Pierre. Gerbert, autrefois simple moine du monastère de Saint-Gérald à Aurillac, était sorti de sa cellule pour faire l'éducation du roi Robert et celle de l'empereur Othon III. Nommé archevêque de Reims, la haine de Hugh Capet le força de résigner son siége et de se retirer auprès de son impérial élève, qui s'empressa de lui donner l'archevêché de Ravenne, et le fit élire pape lorsque Grégoire fut mort. Gerbert avait changé son nom en celui de Sylvestre II. Riche de toute l'instruction qui pouvait germer sous les voûtes des cloîtres, il possédait encore la clef des sciences enseignées à Cordoue par les Maures. Connaître les mathématiques, l'astrologie, l'art de déchiffrer les vieux manuscrits de l'antiquité, c'était plus qu'il n'en fallait pour le placer à la tête de cette époque de ténèbres. C'était même trop, car ses contemporains, effrayés de tant de savoir, n'hésitèrent pas à le prendre pour un magicien [1], et dès qu'il y fut assis, la chaire apostolique leur apparut à travers une nuée mystérieuse et surnaturelle. « Il pratiquait encore, disait-on, ces » secrets merveilleux qu'il avait appris en Espagne » des sages d'Orient, et l'on se racontait avec ter- » reur qu'un jour il avait découvert dans les ruines » de Rome une statue d'airain d'un travail précieux,

1. « In philosophiâ et astrologiâ tantum profecit ut suos quosque coætaneos variæ artis militiâ superaverit... Fabula vulgo jactatur Sylvestrum magicis incantationibus ad apostolicæ sedis culmen provectum esse, pactâ pro mercede diabolo animâ. » (Sacrosanct. concil. Philipp. Labbei, t. IX, p. 775.)

» qui tenait le doigt indicateur tourné vers le levant : » il s'était approché de cette statue et l'avait tou- » chée : la statue se fendant aussitôt avait livré pas- » sage : Gerbert était descendu dans une avenue » souterraine, éclairée de mille lampes, et s'était » promené à travers de vastes salles éblouissantes » de lumière et remplies de statues d'or et de mar- » bre, avec des diadèmes enrichis de diamants. On » l'avait vu remonter tout pâle, car ses jours étaient » comptés[1]. » Qu'on se figure l'autorité que de telles croyances devaient donner à la parole de Gerbert quand elle retentit lugubrement dans les murs de Limoges en sommant le vicomte de comparaître à Rome. Guy se présenta plus mort que vif. Les cardinaux examinèrent l'affaire le propre jour de Pâques, en présence du pape, et, comme la féodalité avait besoin d'un exemple terrible, ils décidèrent que tout homme qui mettait la main sur un prélat méritait d'être écartelé, et ses membres jetés aux bêtes féroces. En conséquence, on livra le vicomte à Grimoard pour qu'au bout de trois jours il lui appliquât cette peine. Mais le surlendemain ils s'accordèrent, et soit que ce fût chose convenue d'avance, ou bien que Grimoard reculât d'effroi devant l'exécution d'un jugement semblable, la veille du jour fixé, ils sortirent secrètement de Rome, et retournèrent ensemble en grande hâte à Limoges[2].

1. Villemain, *Cours de littérature française*, t. I, p. 147, traduction du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais.

2. Ademarus.

La violence, seule loi du siècle, ne fléchit point pour cela : elle était si profondément enracinée dans les mœurs que la croix plantée sur le seuil ne put l'empêcher de pénétrer dans les monastères. Le vénérable Abbon était venu de Fleury à la Réole [1], pour remettre en vigueur la discipline qui s'était étrangement relâchée en son absence. Le jour de la Saint-Brice le pieux abbé adressa quelques reproches à un moine qui s'était permis de sortir du monastère et de manger dehors sans autorisation. Cet homme, qui s'appelait Anezan, feignit d'écouter avec patience les reproches d'Abbon jusqu'au moment où l'on entendit un grand tumulte et des voix de femmes à la porte du moûtier; alors le perfide moine se tournant vers les assistants : « C'est moi, dit-il, qui ai fomenté ce désordre. » L'homme de Dieu se trouvait dans le cloître, occupé à régler des comptes lorsque le bruit vint à son oreille; il sort, tenant encore à la main ses tablettes et son stylet, pour rappeler les moines qui fuyaient sur la colline, et rencontre un des séditieux dont la main forcénée lui perça le flanc d'un coup de lance [2]. Après l'attentat arriva promptement la répression : Bernard, le duc de Gascogne, s'étant transporté sur les lieux, fit périr par le feu et la corde tous ceux qui avaient trempé dans le crime. Avant que la fumée des bûchers dressés par Bernard se fût évaporée entre les peupliers de la Garonne, l'Église eut à se défendre en Limousin

1. Autrefois appelée *Squirs*.
2. Aimoinus Floriacensis, *De vitâ Abbonis*, cap. XVII et sequentes.

non plus contre les émotions populaires mais contre la haine des barons. Alduin, l'évêque de Limoges, venait de construire, dans une pensée hostile envers Jorda, castellan de Chabannais, le château de Beaujeu, placé devant le monastère de Saint-Junien. Le duc Guilhem avait protégé le travail de sa présence, mais il n'eut pas plutôt détendu son pavillon, que Jorda investit le château; l'évêque se hâte d'accourir avec le vicomte de Limoges, son frère : un combat sanglant est livré par la plus rude journée d'hiver qu'il eût fait encore en cette année 1010 : toutefois Jorda resta maître du champ de bataille, et il s'en retournait vainqueur avec une foule de nobles captifs, quand la flèche d'un soldat obscur tua par derrière celui que n'avaient pu atteindre dans le combat les lances de tant de vaillants hommes d'armes. Cette mort fut fatale aux prisonniers. Les vassaux de Jorda furieux les massacrèrent tous sur la place pour venger leur seigneur (ce qui devint le sujet d'un grand deuil), et l'on ne sauva de la boucherie que le frère de l'évêque, destiné à vivre dans les fers jusqu'à ce que le château, cause du litige, eût été détruit [1].

Peu de jours après, une panique soudaine frappa les esprits. De nouvelles bandes scandinaves étaient débarquées au mont Saint-Michel, et menaçaient de recommencer les exploits d'Hasting et de Regnaud. Ces barbares avaient pillé le monastère pendant la nuit et emmené sur leurs vaisseaux une multitude

1. Ademarus.

de captifs parmi lesquels se trouvait malheureusement la belle Emma, vicomtesse de Limoges. Pendant trois ans l'infortunée erra sur les mers avec les pirates. En vain des trésors furent offerts pour sa rançon; en vain le vicomte Guy donna une masse d'argent, des vases précieux et une statuette de saint Michel en or massif, les barbares acceptèrent tout et ne rendirent point la femme. Elle ne revint d'outre-mer, après cette triste captivité, que grâce à l'intervention de Richard II, comte de Normandie [1]. Comme les destinées humaines sont diverses! pendant que Guy s'applaudissait d'avoir retrouvé sa femme, celle de Boson Ier, comte du Périgord et de la Marche, empoisonnait son mari. Il fallut qu'à cette occasion le duc Guilhem vînt à Périgueux et s'emparât de la tutelle du jeune Hélie, le fils de Boson, et de celle de Bernard, son neveu, qu'il délégua à l'abbé Pierre, fils d'un brave marquis de la Marche, avec toute autorité sur ce pays. Ce choix ne fut pas heureux. Naturellement despote et opiniâtre, l'abbé Pierre, quand il tint le pouvoir, parut un lion déchaîné au milieu des siens. Contre l'avis de tout le monde il brûla son propre château de Mortemart, et Dieu sait à quels excès l'aurait emporté ce caractère sans frein si les barons, aidés de ses proches et conduits par le duc Guilhem, ne s'étaient réunis pour

1. Idem. De là vinrent ces fables de femmes enlevées par les Throls ou génies des mers, qui les emportaient, disait le vulgaire, au fond de l'abîme, et ne les rendaient que long-temps après, pâlies par la froide atmosphère des vagues.

étouffer cette tyrannie en son berceau. Expulsé de la Marche, l'abbé Pierre partit pour Jérusalem où, ayant laissé la violence et les pensées ambitieuses, on le vit à son retour renoncer à ses grands biens et aux nombreux vassaux de ses domaines, et finir silencieusement ses jours parmi les chanoines de la basilique de Saint-Étienne de Limoges [1]. De cet asile saint et calme il put contempler les prodiges qui effrayèrent tout à coup ces contrées. La Vienne coula pendant trois jours hors de son lit, et durant une nuit sombre un crucifix tout ensanglanté et versant des torrents de larmes apparut dans le ciel, du côté du midi, à un moine de Saint-Martial. Il n'y avait point à en douter, Dieu voulait une expiation : mais à quoi attribuer ces larmes? L'évêque Alduin pensa que c'était à l'impénitence des Juifs, et il promulgua un décret pour les obliger à se faire chrétiens ou à quitter Limoges. Pendant un mois les théologiens, par son ordre, disputèrent de la foi avec les rabbins. Mais ils n'en convertirent que trois ou quatre; les autres émigrèrent en masse dans les cités voisines avec leurs femmes et leurs enfants [2].

Presque comme ils sortaient, ils rencontrèrent aux portes le corps de leur persécuteur et un peu plus loin le cortége de Gérald qui allait remplacer son oncle. C'étaient deux belles fêtes pour le moyen âge que l'expulsion des Juifs et le sacre d'un évêque. Gillebert, évêque de Poitiers; Arnald, évêque

1. Ademarus.
2. Idem.

de Périgueux; Islo, évêque de Saintes; et Grimoard, évêque d'Angoulême, accompagnaient le nouveau prélat qui avait été consacré à Poitiers dans la basilique de Saint-Hilaire. Arnald et Grimoard le présentèrent à Saint-Martial, où les moines vinrent le recevoir en chantant des hymnes. De là, ils conduisirent les trois prélats jusqu'à l'église du Queyroix. Gérald s'assit dans une chaire que les bourgeois portaient sur leurs épaules, et, après que les chanoines eurent psalmodié les antiennes et que Grimoard lui eut fait lire l'évangile, il se rendit triomphalement en bénissant le peuple à la basilique de Saint-Étienne. Grimoard le mit en possession des portes; Arnald lui livra les cordes des cloches, et tous deux l'intronisèrent sur le siége de Saint-Martial au chant du brillant *Te Deum*, dont la voix perçante d'Arnald fit retentir les voûtes [1]. De telles cérémonies, entourées de toutes les pompes du catholicisme, auraient dû pénétrer profondément les esprits de respect pour l'ordre religieux : le contraire arriva cependant. A la même époque où les bourgeois de Limoges portaient leur évêque en triomphe, des dissidents qu'on appela manichéens protestèrent contre le trop éblouissant éclat dont l'Église aimait à se parer à l'extérieur. Ils séduisaient beaucoup de monde en opposant la simplicité des premiers dogmes au luxe véritablement pharisien et aux immenses richesses du clergé. Leur vie, du reste,

1. Ademarus.

rappelait la rigidité des anciens moines, et, malgré la clameur des cloîtres [1], on ne peut mettre en doute la pureté de leurs mœurs. Il fallait, en dépit de ces avantages, qu'une énergique conviction les soutînt en la voie de Dieu pour oser attaquer l'Église dans sa force. L'Église prévalait alors durement contre ses ennemis; et cette même année (1016) le soufflet de Pâques éclata avec tant de force sur la joue du malheureux envoyé par la synagogue, qu'il couvrit la voix de l'hérésie. Tous les ans, à Toulouse, les Juifs étaient tenus de présenter un des leurs à la porte de la basilique de Saint-Étienne pour y recevoir un soufflet. D'ordinaire on choisissait, afin de l'appliquer, l'homme le plus vigoureux. Or cette année, le chapelain d'un vicomte voisin, de passage à Toulouse, qui était doué d'une vigueur athlétique, se chargea de l'expiation et frappa avec tant de brutalité qu'il fit jaillir les yeux et la cervelle du Juif [2]. Devant de tels actes, on se sent d'abord révolté, et la pitié qu'on éprouve pour ceux qui les subissaient double l'indignation qu'inspirent ceux qui les avaient ordonnés. Toutefois, en examinant le fait de près avec attention et avec calme, cette manifestation brutale ne paraît pas entièrement dénuée de raison. Les Juifs avaient fait cause commune avec les Sarrazins lors des invasions, qu'on

1. « Castitatem simulabant, sed inter se ipsos omnem luxuriam exercebant. » (Raoul Glaber, lib. III, cap. VIII.) — Pithou dit la même chose dans son Fragment, mais on se souvient que ce sont précisément les reproches adressés aux premiers chrétiens et dans la même forme.

2. Ademarus.

attribuait même à leur perfidie. Il paraît constant que dans plusieurs cités, comme à Bordeaux, ils livrèrent les portes aux Ismaélites. En cet état de choses, on conçoit très-bien un acte expiatoire destiné à rappeler leur trahison. Car le mal et ceux qui l'ont commis devraient être flétris de génération en génération. Seulement, le moyen âge, qui matérialisait tout parce que la grossière intelligence du peuple ne se prenait qu'aux symboles physiques et parce que la violence battait dans toutes les artères du siècle, ne trouva pas de meilleur moyen qu'un soufflet public.

Vers ce temps, l'invasion sarrazine, qui avait été la cause de ce châtiment national, jeta sa dernière alarme sous les murailles de Narbonne. Seize ans auparavant, des Maures espagnols avaient surpris Antibes; en 1019, ceux-ci ou leurs frères, sur la foi d'une prédiction de quelque devin, essayèrent de surprendre Narbonne au point du jour. Mais les habitants, après une communion sous les deux espèces, les écrasèrent. Tous leurs vaisseaux furent pris et les pirates qui échappèrent au glaive narbonnais vendus comme esclaves, sauf vingt d'entre eux qui étaient si remarquables par la grandeur de leur taille qu'on les envoya en présent à l'abbé de Saint-Martial. L'abbé en garda deux pour lui et distribua les autres aux nobles pèlerins qui se trouvaient alors à Limoges [1]. Tel fut le terme des expé-

1. Ademarus.

ditions musulmanes dans le Frandjat. Les Nordmans apparurent aussi, pour la dernière fois, trois ans plus tard. En 1020, au mois d'août, ils envahirent, comme les ravisseurs de la vicomtesse Emma, le monastère de Saint-Michel. On avertit le duc; Guilhem manda à tous les évêques d'engager le peuple à implorer le secours du ciel par des jeûnes et des prières; pour lui, à la tête d'une troupe de cavaliers d'élite, il gagna le mont Saint-Michel, et, comme la nuit s'approchait, il dressa ses tentes sur le rivage en face du camp des pirates. Les Nordmans passèrent la nuit à creuser des trappes qu'ils recouvraient ensuite de gazon autour de leurs retranchements. Il arriva donc que, le duc s'élançant le premier à toute bride, tomba dans une de ces fosses avec ceux qui l'entouraient, et, comme il était embarrassé par le poids de son armure, il fut pris comme les autres. Mais la honte de cette surprise lui donna tant d'énergie que, faisant un effort surhumain, il sauta hors de la fosse et réussit en fuyant à rejoindre les siens. On suspendit les hostilités ce jour-là, de peur que les païens n'égorgeassent les prisonniers qui étaient tous d'illustre naissance; les Nordmans, profitant alors de la nuit et de la marée, mirent à la voile et gagnèrent la pleine mer avec leur proie. Il en coûta des monceaux d'argent au duc pour ravoir ses fidèles [1]; mais les rois de mer ne remirent plus le pied sur nos côtes, nos

1. Ademarus.

fleuves, si long-temps esclaves des longs serpents et des dragons, recouvrèrent leur antique indépendance, et l'on put effacer enfin des litanies ce verset qui retentissait lugubrement et honteusement depuis deux siècles, dans les basiliques et sous les cloîtres : *Seigneur, délivrez-nous des Nordmans!*

Débarrassée à la fois de la guerre barbare qui pressa ses flancs au midi et au nord durant tant d'années, l'Aquitaine entrait dans une ère nouvelle, où, se repliant indépendante et libre sur elle-même, elle aurait rencontré cette paix et ce bonheur qui la fuyaient toujours, si les féodaux eussent suivi les païens. Mais la féodalité était la troisième plaie de notre infortunée patrie, plaie vive et cruelle qui ne cessait de la ronger au cœur, et dont les ravages s'étendirent encore après le départ des Nordmands et des Sarrazins. N'étant plus retenus par le besoin de se défendre de temps en temps contre l'étranger, les barons lâchèrent les rênes à leur égoïsme orgueilleux, et reportèrent dans la guerre féodale toute la part d'activité et de courage qu'ils étaient forcés d'appliquer à l'invasion. Ces châteaux, bâtis contre les pirates et qui devenaient inutiles après leur départ; ces tours, que dans sa douloureuse prévoyance Karle-le-Chauve avait tant de fois prescrit de démolir, se changèrent en autant de petits centres de pouvoir, et, construits originellement dans un but de défense, ils ne furent plus que des moyens de tyrannie, que des instruments de violence et de trouble. La première période qui s'écoula, après l'expulsion

définitive des envahisseurs, ne forme qu'une longue bataille. Pendant soixante-quinze ans nous n'allons entendre que le choc des lances, les cris du combat, les coups du bélier rebondissant sourdement sur les murs, le fracas des tours qui s'écroulent. Quelque temps auparavant, Boson, le comte de la Marche, avait attaqué le duc Guilhem, occupé au siége d'un château voisin de Charroux; une rude défaite paya son audace, et Guilhem put joindre ses troupes à celles de son vassal le comte d'Angoulême, qui bloquait le château de Blaye et qui le prit, grâce à l'aide de son seigneur. Vers la Dordogne, à la même époque, Èbles, le vicomte de Comborn, enlevait à Gaubert un de ses deux châteaux, celui de Malemort, et ses propres vassaux rasaient l'autre, tandis qu'Argenton, la sentinelle perdue de l'Aquitaine, tombait entre les mains d'Odon, comte du Bourgdieux. En 1022, Aimeric de Rancon profita de l'absence de Wilhem, le comte d'Angoulême, qui était allé à Rome en pélerinage, et, oublieux de la foi qu'il lui avait jurée sur les sandales de saint Cybar, il construisit contre son seigneur, aux limites de sa terre, un château appelé Botteville. La féodalité s'émut tout entière de cet acte perfide, et applaudit des deux mains au châtiment du félon à qui Jauffre, le fils du comte, plongea son épée dans le sein. A son retour de Rome, Wilhem eut à reprendre le château et à se mêler des différends toujours plus animés des seigneurs de Roffiac. Ils étaient trois frères, Vilhem, Odolric et Alduin, qui se disputaient avec aigreur le donjon paternel. Avant son départ,

le pieux Wilhem les avait fait jurer de vivre en paix; mais, au mépris des sandales de saint Cybar sur lesquelles fut prêté le serment, Wilhem et Odolric, ayant invité leur frère aux fêtes de Pâques, s'assirent à la même table, burent dans le même hanap, et, quand il eut mangé leur pain et dormi sous leur toit, ils le saisirent dans son lit, lui arrachèrent les yeux afin qu'il ne retrouvât plus la route de Roffiac, et lui coupèrent la langue pour qu'il ne pût pas nommer les auteurs du crime. La voix de Dieu les fit connaître cependant, et Wilhem, frémissant d'horreur, en référa au duc. Celui-ci, étant venu le joindre avec ses hommes, mit la vicomté de Martiliac à feu et à sang. La vie et les membres furent laissés aux coupables, mais ils perdirent leurs honneurs, et le malheureux mutilé resta en possession du château de Roffiac. Alduin, fils du comte Wilhem, reçut la vicomté à titre de confiscation et y construisit dans la suite les tours de Montignac[1].

Le duc Guillaume IV s'était élevé à un tel degré de puissance, et l'éclat de son nom rayonnait si loin qu'on vit arriver à Poitiers, en 1025, une députation de nobles lombards qui venaient lui offrir la couronne d'Italie. Les fumées ambitieuses lui montèrent soudain au cerveau, il passa les Alpes avec son ami, le comte d'Angoulême, et guerroya quelque temps contre les Allemands; mais, s'apercevant de la légèreté de ceux qui l'avaient appelé, et ne pouvant

1. Ademarus.

faire fonds sur leur foi, il leur dit qu'il se souciait de leur royauté comme d'un œuf, et, sans lâcher plus long-temps la proie pour l'ombre, il regagna sa chère Aquitaine [1]. La cupidité violente des barons y bouillonnait toujours. Foulques d'Anjou avait attiré à Saintes Hébert, le comte du Mans, sous couleur de lui donner le fief de la Saintonge; quand il le tint en son pouvoir, il l'enferma dans le capitole de la cité transformé en forteresse, et, sans la peur que lui inspirait la femme d'Hébert, ses jours n'auraient pas été longs. Le jour même de la prise de son mari, la fière comtesse du Mans avait tendu un piége à la femme de Foulques. Son audace sauva Hébert, qui en fut quitte pour deux ans de captivité. Cependant le pieux Wilhem, comte d'Angoulême, qui déjà connaissait Rome, était allé à Jérusalem avec le bâton de pèlerin : après avoir visité les lieux saints et revu les créneaux aériens de sa ville, il ferma les yeux entre les bras de l'abbé de Saint-Cybar. Selon l'usage, ses deux fils se battirent sur sa tombe. Le lendemain de son enterrement, Jauffre s'empara par ruse de Blaye au préjudice d'Alduin, son frère aîné. Celui-ci, plein d'activité et de courage, reprit promptement son château, et, comme la Pâque s'approchait, il y laissa garnison et revint à Angoulême. C'était ce qu'attendait Jauffre qui, aussitôt après son départ, employa la semaine sainte à construire une bastille contre Blaye. Cette nouvelle n'émut

1. Idem. Epist. xv, Fulberti Carnutensis.

point Alduin, il célébra tranquillement les fêtes de Pâques, et trois jours après, paraissant à la tête d'une troupe d'élite sous le nouveau fort, il contraignit son frère de lui demander grâce [1]. Mais cette brillante valeur que déployaient les barons dans leurs querelles était souillée par l'intérêt qui en avait été le principe, comme l'épée est tachée par la rouille, et mieux valaient les palmes cueillies par le roi de Navarre au delà des Pyrénées. Vaillamment secondé par les Gascons qui se rendirent en foule sous sa bannière, Sanche illustra l'an 1029, en renouvelant contre les Sarrazins les courses victorieuses que ces derniers faisaient autrefois en Gascogne. Malheureusement ce noble exemple ne trouva point d'imitateurs entre la Dordogne et la Loire. Il ne germait dans ces contrées que des discordes brutales sans cesse propagées à coups de hache d'armes par des hommes de fer. Parmi ces terribles barons au cœur aussi dur que leur casque, se distinguait alors Jauffre-Martel, comte d'Anjou. A la mort du bon duc Guilhem, il épousa Agnès, sa veuve, au mépris des lois féodales qui proscrivaient toute alliance entre la suzeraine et le vassal. Guillaume V essaya de s'y opposer, mais Jauffre-Martel le battit, l'emprisonna et ne le laissa sortir de son donjon, où il languit quatre ans, chargé de fers, qu'à des conditions déshonorantes. A peine cet infortuné jeune homme eut-il revu la lumière qu'il mourut épuisé par les privations bar-

1. Ademarus.

bares qu'on lui avait imposées dans son cachot. Les Poitevins choisirent, pour le remplacer, Odon, comte de Gascogne, son frère d'un autre lit. Odon accourut la colère au front, la menace à la bouche, et vint se briser contre l'ascendant funeste de Jauffre-Martel, de cet homme qui avait épousé sa marâtre. Tué en assiégeant un château, il fut porté auprès de son père et de son frère dans le monastère de Mauléon[1]. Jauffre-Martel, énorgueilli de ces succès, attaqua sur-le-champ Théobald, le comte de Blois, et le força de s'enfermer dans Tours et de racheter sa vie en cédant la cité. Plus tard cependant on pût croire que les trois ducs morts allaient être vengés; Guilhem VI pressait vigoureusement Jauffre-Martel surpris dans Saumur, lorsqu'une maladie soudaine l'envoya rejoindre les siens à Mauléon. La couronne ducale revint ainsi au dernier fils de Guilhem IV, Gui-Jauffre, qui prit le nom de Guilhem VII. Ce nouveau prince était taillé sur le patron de Jauffre-Martel : aussi la bannière poitevine, tristement pendante sur des tombeaux, ne tarda pas à se relever avec fierté au pied des tours rebelles. Hugues de Lusignan fut le premier qui tomba devant elle, et, quoique par la lâcheté de celui qui la portait Guilhem eût reculé en 1061, l'année suivante lui fournit une éclatante revanche contre Jauffre-Martel et Foulques d'Anjou, auxquels il en-

1. « Odo comes, veniens à Gasconiâ, voluit capere Germundum castrum, sed non potuit. Indè reversus Mausiacum expugnare cœpit. Ubi himiando cùm cœpisset attendere occisus est.» (Chronique manuscrite de Mauléon, an. 1037.)

leva Saintes sans coup férir. Brûlant ensuite de cueillir des lauriers moins impies, il réunit un certain nombre de barons, et plus loyal que le comte de Flandres qui avait feint une expédition contre les Sarrazins, afin de piller la Gascogne à l'improviste[1], il passa en Espagne à la tête d'une grosse armée. Les uns disent qu'effrayé à l'aspect d'une région que les Sarrazins avaient dévastée eux-mêmes pour rebuter l'ennemi, et craignant de mourir de faim, Guilhem revint comme il était parti; d'autres lui attribuent au contraire une longue série d'exploits, et assurent qu'il repassa les Pyrénées avec autant de butin et d'esclaves qu'en emportait autrefois Abd-Alrahman dans ses incursions[2]. Quoi qu'il en soit, ce pèlerinage militaire, passé déjà dans les mœurs du siècle, ne l'empêcha point à son retour de brûler Limoges et ses églises, Saumur et ses cloîtres, et d'emporter de vive force le monastère de Sainte-Marie, où des centaines de victimes périrent dans les flammes[3]. Par bonheur pour les Aquitains, il ne survécut pas long-temps à cet acte sauvage. Un enfant de quinze ans, Guilhem VII, ramassa cette épée sanglante qui ne pouvait être bien dangereuse dans ses mains. Mais l'éternel combat de la féodalité ne se ralentit point

1. Paul Emile, *Philippide*, liv. III. — Jacob Meyer, *Annales belges*, an. 1060.

2. L'auteur du Fragment de l'histoire des Français depuis Robert jusqu'à la mort de Philippe (Hauteserre, liv. x, p. 423), soutient cette opinion contre Sigebert, qui aurait bien pu dissimuler les succès de Guilhem par une jalousie de race.

3. Chronique manuscrite de Mauléon, an. 1068.

pour cela, et le cadavre du comte de la Marche roulait dans les fossés du château de Confolens, au moment où les triomphes de la guerre sainte entreprise de nouveau contre les Sarrazins, sur les instances d'Alfonse, le roi de Castille, tournèrent l'attention du siècle d'un autre côté. La voix du pape Urbain II, accouru en Aquitaine à grandes journées, s'était élevée afin de convoquer un concile général à Clermont, et tout le monde attendait avec la plus vive impatience l'octave de Saint-Martin. Avant l'ouverture du concile, nous avons le temps d'examiner l'état politique et religieux de la société méridionale pendant les neuvième, dixième et onzième siècles, et de voir s'éteindre cette faible lueur qui pâlissait de plus en plus sur le chandelier d'or de la littérature latine.

ÉTAT POLITIQUE.

La féodalité, largement assise sur la base d'où elle avait rejeté le pouvoir royal, n'était qu'un retour à l'ancienne olygarchie romaine, telle qu'elle existait avant l'usurpation des empereurs, et une rentrée en possession de l'indépendance germanique[1]. Cette double origine, que nous croyons avoir prouvée plus haut, tenait aux deux éléments divers qui formaient la noblesse. La noblesse d'A-

1. Dans son excellent travail, le comte de Boulainvilliers a parfaitement signalé l'usurpation de la royauté en ce qui touche les Karlovingiens. (*Hist. de l'ancien gouvernement de la France*, t. I, p. 95 et suivantes.)

quitaine, en effet, se divisait en deux groupes très-distincts au dixième siècle, et composés, le premier et le plus nombreux, d'hommes de sang romain et de sang goth ; le second et le moins fort, d'hommes de race tudesque. Les nobles Romains, héritiers des villas de leurs pères, depuis long-temps transformées en châteaux, avaient réussi à conserver à travers les invasions l'influence attachée au prestige de la naissance et aux richesses : c'étaient eux qui possédaient la majeure partie du sol et des populations rurales. Les nobles Germains, au contraire, représentant ces Franks violemment jetés dans le pays par les irruptions de Pepin et de Charlemagne, n'avaient point relativement des possessions territoriales aussi étendues, mais ils occupaient les hauteurs du pouvoir. Les ducs, les comtes, les vicomtes, les marquis, dernière expression de l'occupation étrangère la plus récente et la plus tenace, étaient de race franque partout, excepté en Gascogne [1]; la race romaine

1. La Bourgogne, se trouvant au centre de la monarchie, se peupla insensiblement de Français; mais le Lyonnais, le Dauphiné, la Provence, sont du nombre des pays où il n'en passa guère. Pour la Gascogne, les montagnes d'Auvergne, les Cévennes, il paraît que les Français les *méprisaient*, ayant d'autres provinces fertiles et de beaux pays à leur disposition. » (Le même, *Dissertation sur la noblesse de France*, p. 143.)

Voici maintenant, par la généalogie, la preuve irréfutable que la haute noblesse était d'origine franque :

Les ducs d'Aquitaine descendaient de Ranulfe, bénéficiaire de Karle-le-Chauve (Vignier, *Histoire d'Angoulême*, chap. v; Hauteserre, *Rerum aquitanic.*, lib. VIII; Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, troisième partie, chap. I). Les comtes d'Angoulême, d'Émenon, frère de Turpin, bénéficiaire de Karle-le-Chauve (Ademarus, *Chronique d'Angoulême*). Les deux branches de la maison de Toulouse, comprenant les comtes de Toulouse proprement dits, les comtes du Quercy, ceux du Rouergue, les vicomtes d'Alby,

et la race gothique, produit de la vieille conquête, fournissaient les barons inférieurs et la plupart des évêques. Toutefois ces deux éléments hétérogènes, réunis sous la forte pression de la féodalité, constituaient un seul corps, mais qui n'avait de vie et de mouvement que ce que lui en prêtaient les traditions

sortaient du sang de Frédelon, Franc ou peut-être Goth, bénéficiaire de Karle-le-Chauve (*Art de vérifier les dates*, t. II, p. 290; *Hist. gén. du Languedoc*, t. II, p. 69). Les vicomtes de Limoges remontaient à Fulcard, ouvrier en machines de guerre, bénéficiaire d'Od (Labbe, *Biblioth.* NV. MSS., t. I, Baluze, *Hist. de Tulle*, p. 17). Ceux de Turenne, leurs voisins, étaient originaires de la même famille que Rodulfe, l'ancien roi de France, et parents de Wifred, comte de Bourges (*Hist. littéraire de la France*, t. V, p. 321). Les comtes du Périgord et de la Marche étaient issus de Wulgrin, bénéficiaire de Karle-le-Chauve (*Art de vérifier les dates*, t. II, p. 374). Les comtes de la Marche proprement dite remontaient à Boson-le-Vieux, vassal de Lothaire, 959 (*Art de vérifier les dates*, t. II, p. 375). Boson, fils de Rotbold, bénéficiaire de Conrad-le-Pacifique, fut la souche des comtes de Provence (Idem, p. 434). Les vicomtes de Bourges avaient pour premier aïeul Wiffred, dit Papabos, bénéficiaire de Rodulfe en 927 (Idem, p. 406). Les seigneurs de Bourbon sortaient d'Aimar, descendant de Charlemagne (*Gallia christiana*, t. II, collection 377).

L'origine de la noblesse gallo-romaine ou gothique n'est pas moins clairement établie :

Les comtes de Gascogne descendaient de Lupus, petit-fils d'Eudo (*Art de vérifier les dates*, t. II, p. 254). Les comtes de Bigorre appartenaient à la même branche (Idem, p. 265). Les comtes de Comminges sortaient probablement d'Asnarius (Idem, p. 265). Les comtes de Lectoure et de Limagne paraissaient descendre de la famille d'Eudo (Idem, p. 280). Les comtes d'Astarac, d'Armagnac, de Fezenzac et de Pardiac, avaient pour tige la race gasconne de Sanche (Idem, p. 271, 272, 282, 286). Les sires d'Albret, les comtes de Carcassonne, de Rasez, de Foix, de Roussillon, d'Ampurias, de Forcalquier, d'Orange, de Substantion et de Melgueil, les vicomtes de Narbonne, et les seigneurs de Villeneuve en Languedoc, descendaient tous d'ancêtres gallo-romains, goths, ou des deux races mêlées. (Voir le t. II précité de l'*Art de vérifier les dates*, aux pages 261, 305, 315, 329, 338, 446, 448; la *Chorographie de la Provence*, par Bouche; l'*Hist. du Béarn*, par P. Marca; D. Vaissette; l'*Hist. généalogique de la maison de Villeneuve*, de Pavillet, in-4°, etc.)

de Rome. Celles-ci imprimaient encore leur couleur néo-latine sur tous les faits sociaux. Un des plus importants de cette époque, la transformation grammaticale des noms de lieu qui nous donne aujourd'hui la clef d'une énigme restée pour ainsi dire impénétrable [1], révèle d'abord l'énergie de leur action. On se rappelle que nous avons déjà remarqué au commencement l'habitude qu'avaient les Romains, en se partageant les terres, d'imposer aux portions ainsi acquises le nom du propriétaire. Ce nom, gravé sur une plaque de cuivre, était incrusté dans la borne, et apprenait au fisc que le champ appartenait à Armatus, à Avianus, à Bolanus, à Cæsar, etc.

Entre la fin du dixième siècle et le commencement du onzième, la nouvelle langue, se formant des débris de tous les idiomes autrefois parlés sur le sol aquitain, confondit l'accusatif et le nominatif, et au lieu de dire par exemple, Armati ager ou agri, champs d'Armatus, elle dit :

Aimarguos,	Marissarguos,
Aujarguos,	Massiliarguos,
Boullargos,	Sosteirarguos,
Caissarguos,	Saniarguos,
Dassarguos,	Arpaillarguos,
Gallarguos,	Aubussarguos,
Marigniarguos,	Bassarguos,

1. Ménage, Ducange, et de nos jours l'érudit Malte-Brun, erraient étrangement en prenant la finale en *ac* des noms de lieux, tantôt pour une terminaison gothique, tantôt pour une qualification adjective indiquant la présence ou la proximité de l'eau.

Cavilliarguos, Martiniarguos,
Domessarguos, Maurissarguos,
Foussarguos, Bussiniarguos,
Montiniarguos, Teissarguos.

Champs d'Armatus (Armati-*agros*), d'Avianus, de Bolanus, de Cæsar, de Dassius, de Gallus, de Marinius, de Marius, de M. Acilius, etc. [1]. Ici les noms des champs et des colonies (coloniæ) des patriciens se changèrent en noms de bourgades, conservant toujours dans leur nouveau type pour terminaison l'accusatif agros, prononcé *arguos* [2].

1. Voir le t. I, p. 180.

2. Cette découverte philologique, qui ne laisse pas que d'être précieuse pour notre histoire sous le rapport des origines, dont elle éclaire la plus grande partie, avait été faite avant moi par deux des meilleurs esprits du seizième et du dix-septième siècle.

« Les limites des évêchés représentent, comme a été raisonné ci-dessus, les limites des anciennes dominations temporelles qui estoient au temps des Romains. Audit pays de Nivernois se remarquent encore de plusieurs antiquitez du temps des Romains, *mesme en ce que la plupart des paroisses et villages portent les noms des anciens Romains ou de leurs dieux, et lesdits noms représentent les génitifs du nombre singulier latin, comme qui diroit :*

Villa Martii	Niarzy ou Marcy.
Lentuli	Lentilly.
Lucus Dianæ	Dienne.
Fanum Apollinis	Polligny.
Villæ Cecilii	Cezilly.
Albinii	Aubigny.
Germanici	Germanay.
Corvini	Corbigny.
Domitii	Domecy.
Cassii	Chassy.
Æmilii	Milly.
Mutii	Mussy.
Flori	Flory, etc.

(Guy Coquille, seigneur de Romenay, *Histoire Nivernois*, p. 357.)

« Cette colonie devint si agréable aux Romains, que plusieurs [illegible]

Tel fut le premier mode de formation des noms de lieu. Le second et le plus général consista dans un procédé bien simple : les Gallo-Romains employaient, toutes les fois qu'il devait exprimer une idée de possession, un adjectif terminé en *acus*. La campagne d'Avitus-Avit*acus* (sous-entendu pagùs ou vicus, le bourg ou le canton Avitatien); celle de Calminius, Calminiacus. On se contenta donc au dixième siècle de retrancher la terminaison, et du Vicus, Ager ou Pagus Salviacus, Maniacus, Titiniacus, Albiniacus, Marciacus, Floriacus, Calviniacus, bourg, canton ou champ de Salvius, Manius, Titinius, Albinius, Marcius, Florius, Calvinius, on fit Salvi*ac*, Mani*ac*, Titini*ac*, Albi*ac*, Marci*ac*, Flori*ac*, Calvini*ac* et tous les noms terminés en *ac* de la Loire aux Pyrénées [1].

Les châteaux pareillement étaient construits sur

de qualité y venaient habiter à cause de la bonté de l'air, et y faisaient bâtir des maisons de plaisance dans les villages d'alentour, qui retiennent encore leurs noms : *Aimargues, Caissargues, Domessargues*, c'est à-dire *Ager* Æmilii, Cassii, Domitii *Ager*...» (Fléchier, *Descript. manuscr. des antiq. de Nîmes*. — Voir la préface de l'Histoire de la même ville, par Ménard.)

1. « *Avitaci* sumus nomen hoc prædio : quod quia uxorium patrio mihi dulcius, etc.» (Sidonius Apollinaris, epist. II, lib. II, p. 101.

« Hoc seculo Calminius Arvernus *estemmate senatorio* monasterium quod hodiè dicitur Sancti-Theofredi, vulgò Saint-Chaffre, à Theofredo secundo, abbate ejusdem monasterii, ædificavit ac luculenter dotavit in pago Vellaunensi et de suo nomine *Calminiacum* appellavit.» (Hauteserre, *Rerum aquitanic.*, lib. VII, p. 48.)

En jetant un coup-d'œil sur ces noms en *ac* on y retrouve tous les noms des familles romaines et des personnages que les inscriptions nous signalent comme ayant rempli des fonctions dans la Gaule méridionale. Voir le Recueil de Gruter, Sigonius, *Noms des Romains;* Boindin, *Dissert. sur les noms romains*, et J. G Grævius, *Thesaurus antiquitatum romanarum.*

le plan antique des maisons des nobles Romains. Le toit à double pente rappelant l'aigle qui ferme ses ailes, les tours permises aux seuls patriciens de haute naissance, les cornes de cerf clouées sur la porte et la tête hérissée des sangliers qui la surmontait d'ordinaire avaient passé des sénateurs aux féodaux [1]. Ces derniers tenaient de la même main l'usage de planter des bosquets et des garennes autour ou à côté de leurs demeures [2]. Le goût de la chasse, si vif chez les Romains, s'était cependant développé, grâce à une importation germanique. La noblesse du moyen-âge devait aux Franks les faucons et la chasse à cheval. Quant à la trace des anciennes circonscriptions de l'empire, très-saillante encore vers la fin du neuvième siècle au début de la féodalité, il était impossible, en 1095, de la suivre autrement que dans les cités et les diocèses. A la place des cinq provinces à peu près représentées autrefois par le comté de Toulouse, le duché de Gascogne, le comté d'Auvergne, et les duchés d'Aquitaine et de Provence, il n'existait plus que deux grands centres d'autorité, le duché d'Aquitaine et le comté de Toulouse. Toutes les autres seigneuries relevaient de ces fiefs principaux. Cet immense fractionnement

1. Aristophane (*Oiseaux*), τὰς γὰρβυμῶν διχίας, etc.—Pline, lib. XXXVI. — Spartianus, *De Pescennio nigro*.

Hoc habet, hoc studium postes ornare superbos
Pellibus et captas domibus *configere prædas*.
(Manilius, lib. IV, Astronom.)

2. Et nemora in domibus sacros imitantia lucos.
(Tibulle, liv. III, eleg. III.)

du pouvoir avait jeté le désordre dans la société. Chaque seigneur visant à l'indépendance pressurait ses vassaux pour y parvenir, et leur arrachait incessamment leur sang et leur argent [1]. Outre les impôts transmis avec fidélité par la tradition du fisc romain, et que les barons avaient hérités du roi et maintenus comme la décime ou taille réelle, la scriptura ou droit de pacage, les redevances de la douane ou tonlieu (teloneum); une foule d'autres droits particuliers s'étaient établis, selon le caprice et les besoins individuels des barons. Les ducs et comtes jouissaient premièrement du droit des trésors qui leur attribuait l'entière propriété de toute matière métallique trouvée dans leurs domaines.

Ils avaient ensuite le droit des naufrages ou de Varech [2];

Le droit d'établissement des foires et marchés;

Le droit de marque ou de représailles dont les puissants abusaient, quoiqu'il ne dût s'exercer selon le jurisconsulte qu'après jugement et contre le contumace;

Le droit de chasse;

Le droit de ressort ou d'évocation des causes à leur tribunal;

Le droit de sauf-conduit ou de guidage;

Le droit des noces établi par Caligula;

1. Dupin, *Economiques*, t. I, p. 87.

2. L'évêque d'Agde prenait ce droit. « Naufragiis non parcebat etiam Agathensis episcopus, quâ de re reus postulatus apud Innocentium III romanum pontificem. » (D. Alteserra, *De ducibus et comitibus provincialis Galliæ*, p. 192.)

Le droit de couronne consistant dans un cercle d'or surmonté de roses d'or ou d'argent qu'on offrait au duc le jour de son sacre;

Le droit de sceau pour les chartes données;

Et le droit de justice. Maîtres des fiefs et souverains absolus sur toutes les terres qui en formaient la circonscription, les seigneurs exercèrent le pouvoir judiciaire au même titre que le pouvoir comital ou ducal. C'est ainsi que par la transmission héréditaire la justice devint patrimoniale [1]. Les causes étaient jugées dans des plaids ou assises publiques présidés par les comtes, les vicomtes, par leurs femmes même, et plus tard par des délégués des seigneurs appelés vicaires (vicarii) ou viguiers, vieille fonction romaine conservée par les Goths. On y prononçait, d'après le droit romain, la loi gothique et quelquefois d'après la loi salique, selon que les plaignants étaient d'origine romaine, gothe ou franque. La forme légale, du reste, qu'affectionnaient les juges,

1. « La justice fut donc, dans les fiefs anciens et dans les fiefs nouveaux, un droit inhérent au fief même, au droit lucratif qui en faisait partie. » (Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, liv. xxx, ch. xx.)

« Quant à la première invention, elle est provenue de ce que les ducs et comtes qui n'estoient anciennement que simples officiers, mais qui avoient conjointement l'exercice et des armes, et de la justice, et des finances, ès villes, comme aussi leurs inférieurs, à leur exemple, trouvèrent moyen d'annexer et rendre accessoires leurs offices à leurs fiefs, c'est-à-dire aux droits seigneuriaux qui du commencement estoient dépendants de leurs offices, et ainsi rendirent leurs offices héréditaires, mesme patrimoniaux, tout-à fait comme sont les fiefs. En quoy ils soutinrent qu'il n'y avoit point d'incompatibilité ni d'absurdité, et que ce n'estoit point un démembrement parfait ni une pure expropriation. » (Charles Loyseau, *Traité des seigneuries*, t. II des Offices héréditaires, p. 98.)

était le duel [1]. A l'exemple des féodaux, les seigneurs ecclésiastiques usurpèrent la juridiction temporelle vers le milieu du onzième siècle. Soutenus par la forte main de Grégoire VII, ils rompirent alors la digue que les comtes des villes avaient élevée devant leurs prétentions ambitieuses, et déclarèrent hautement qu'à eux seuls il appartenait de juger leurs vassaux comme ils jugeaient leurs clercs. « Ils ne » parvinrent pas d'abord à ce degré d'autorité sans » contradiction de la part des comtes et des seigneurs, » qui les avaient voulu assujettir auparavant; *mais ils » se maintinrent dans leur juridiction, malgré tous les » obstacles qu'ils rencontrèrent* [2]. » Il est permis de croire que les amendes et les nombreux émoluments qu'ils retiraient de chaque plaid, contribuèrent au moins autant que l'ambition à les faire persister dans cet empiétement judiciaire.

A ces droits purement féodaux se joignaient ceux que les seigneurs imposaient aux marchands. Longtemps le commerce fut anéanti par les invasions musulmanes et scandinaves; mais quand la voile des dragons cessa de blanchir sur les mers, quand les longs vaisseaux des pirates d'Afrique ne rôdèrent plus vers nos côtes, l'activité commerciale se réveilla.

1. « En 1023, Auger, abbé de Saint Paul-de-Narbonne, et ses chanoines, ne pouvant s'entendre avec un noble du pays, résolurent de vider leur différend par le duel. Déjà leur champion avait communié, et 500 sols étaient déposés comme gage de bataille entre les mains du vicomte, lorsque les juges des assises engagèrent les parties à terminer leur querelle par le partage du domaine en litige. » (Marca hispanica, p. 174.)

2. D. Vaissete, *Hist. gén. du Languedoc*, t. II, p. 243.

Des vaisseaux furent construits dans nos ports : les Grecs, les Syriens, les Juifs, les rusés trafiquants de Venise reparurent avec l'or, la soie, les pierreries de l'Orient. On commença à relever les ruines désertes de Bordeaux et de Toulon ; la solitude du port de Marseille s'anima ; la proue aiguë des navires courba les herbes et creusa les vases qui le remplissaient, et bientôt le commerce par eau recouvra son ancien lustre [1]. Bien cependant que la sécurité régnât au dehors, elle n'était point et ne pouvait même être rétablie au dedans. Aussitôt que les marchands voulurent remonter les rivières, s'ils n'eurent point à solder, comme jadis, le droit d'entrée, le droit de salut, le droit de pont, le droit de rive, le droit d'ancrage, le droit de déchargement et le *cespitaticum* pour la place où l'on posait les marchandises débarquées, il fallut qu'ils payassent l'aubaine en passant sous les tours des seigneurs riverains, le péage en s'arrêtant dans leurs ports, et tant d'oboles par ballot en exposant leurs marchandises en vente dans les foires qui appartenaient aux barons ou aux monastères. Ceux qui voyageaient sur les routes n'étaient guère plus heureux : presque à chaque pas leurs lourds chariots étaient forcés de s'arrêter devant des châteaux, des bastilles, des haies, qui devenaient comme autant de douanes, où ils avaient à se libérer de quelques redevances, sans quoi ils couraient risque d'être pillés [2].

1. Dissertation sur l'état du commerce en France sous les rois de la première et de la seconde race, par l'abbé Carlier, p. 165.

2. Idem, p. 161.

L'agriculture, qui avait encore plus souffert que le commerce pendant les invasions, n'était pas moins enchaînée dans son développement. A peine si l'avidité féodale laissait le temps aux serfs ruraux de déchirer ces vastes friches où la charrue touchait des ruines à chaque sillon, à chaque sillon allait soulevant des squelettes ou des tronçons d'armes. Dès que le serf avait semé, le seigneur était impatient de recueillir, et il s'appropriait souvent la moisson avec tant d'injustice et d'inhumanité, que le malheureux qui l'avait fait jaunir, après l'avoir apportée dans les greniers du donjon, périssait de faim en sa chaumière vide. Écoutez les lamentations des hommes graves de l'époque :

« Personne n'ignore combien les seigneurs séculiers oppriment la classe rurale et les serfs ; ces maîtres injustes ne se contentent pas de la servitude ordinaire et acquise, mais ils s'arrogent sans cesse et sans miséricorde les propriétés avec les personnes, et les personnes avec les propriétés : outre les redevances accoutumées, ils leur enlèvent leurs biens trois ou quatre fois dans l'année ; et aussi souvent que la fantaisie leur en prend, ils les grèvent d'innombrables services, leur imposent des charges cruelles et insupportables, et ainsi les forcent presque toujours à abandonner leur propre sol et à fuir dans les pays étrangers[1]. »

Cette peinture de la tyrannie seigneuriale n'était

1. Pierre, le vénérable abbé de Cluny, à saint Bernard de Clairvaux. (*Apologie des moines de Cluny*, lib. 1, epist. 28.)

point chargée malheureusement. Les Bagaudes du cinquième siècle revivaient dans les serfs du dixième, et les forêts se repeuplaient d'hommes au désespoir. Ce digne comte d'Aurillac placé dans les cieux par la reconnaissance populaire, et qui refusa de se marier de *peur d'avoir des enfants*. (Tant la génération noble était mauvaise!) Saint-Gérald rencontra un jour une foule de ces infortunés fuyant leurs habitations. Il leur demanda où ils couraient ainsi avec leur misérable bagage, et ils répondirent que leur seigneur les opprimait si cruellement, que ne pouvant plus vivre sous son joug ils allaient chercher une moins dure servitude. Les hommes d'armes qui accompagnaient Gérald lui conseillaient de faire battre ces fuyards de verges et de les forcer à regagner leurs chaumières; mais le bon Gérald, dont le cœur saignait de pitié, leva la main en silence, et leur fit signe de passer[1].

Si l'on en croit les moines, et rien n'autorise à suspecter leur bonne foi[2], leurs serfs n'avaient guère à souffrir. Hormis la liberté, ils possédaient tout ce qui suffit à l'existence animale, la paix et d'assez bons maîtres. Ceux-ci ne les vendaient jamais, fidèles à cette maxime vraiment chrétienne qu'un vil métal ne pouvait payer l'être racheté par le sang du Messie. Ils ne leur imposaient pas non plus de fardeau

1. « Aliquandò enim non paucos ex ruricolis obvios habuit qui derelictis coloniis suis in aliam provinciam transmigrabant 886. » (Odon de Cluny, *Vie de saint Gérald*, lib. I, ch. XXIV.)

2. Pierre le Vénérable, *opere citato*.

au-dessus de leurs forces, et les aidaient volontiers dans les années stériles en leur prêtant une partie des blés qu'ils avaient fait mûrir. Mais, bien que tempéré par l'influence des idées évangéliques, cet esclavage n'en était pas moins la conservation du fait odieux de la propriété humaine, que la loi nouvelle semblait avoir voulu détruire. En vain les esclaves avaient fondé la civilisation chrétienne : en vain, comme la courageuse Blandina, ils en avaient cimenté les premières pierres de leur sang; ils ne s'appartenaient pas plus sous le règne moral du divin crucifié, que sous l'empire brutal de Jupiter. Et les prêtres, les évêques, les abbés du moyen âge, dix siècles après la ruine du paganisme, possédaient, comme toute autre espèce de bétail, un aussi grand nombre de leurs semblables qu'en avaient possédé les flamines, les augures, les pontifes de la vieille Rome. Telle est en effet la marche du progrès en ce monde : à chaque instant arrêté par l'égoïsme, il met des siècles pour faire un pas; tandis que les iniquités anciennes, quand elles servent une partie de la société, suivent la course rapide des générations. Oui, les contemporains ont raison, le peuple de ces temps, déplorablement torturé sur la glèbe féodale, ressemblait à la vache amaigrie qui paît sur une lande dans l'inquiétude et la tristesse; car elle sait que des mains avides exprimeront ses mamelles jusqu'à la dernière goutte, et qu'un maître ingrat attend qu'elle soit mère [1].

1. « Vacca ipsa suâ inquietudine et depastione nobiles et advocatos

ÉTAT LITTÉRAIRE.

Quel travail intellectuel pouvait-on attendre d'une pareille époque? Écrasé par le couvercle de plomb qui avait pesé sur le déclin du neuvième siècle et sur les cent ans du dixième, en proie à ces vagues terreurs de mort prochaine, à ces sombres prophéties de fin du monde, de cataclysme universel que répandaient les millénaires, l'esprit humain ne se sentait pas la force de secouer ses ailes engourdies. Voyez si la pensée dans les Œuvres de la duchesse de Septimanie ne se dégage pas des nuages épais du siècle aussi pâle, aussi froide qu'un rayon affaibli du soleil d'hiver. Duodena, qui vivait vers 840, était la femme de Bernhard, fils de Guilhem-le-Pieux : la noble franque, reléguée à Usez par la volonté de son époux, employa ses loisirs à dicter un manuel destiné à guider les pas de son fils dans le monde. Voici la préface de ce tendre enseignement maternel :

« En l'heureuse année du Christ qui était la onzième du règne éclatant de notre seigneur Ludwig, le 8 des calendes de juillet, je fus légalement donnée comme épouse, dans le palais d'Aix-la-Chapelle, à ton père Bernhard, et la treizième année du règne du même empereur, le troisième jour des calendes de décembre, Dieu, ô mon fils! t'accorda à mes

temporis nostri designat, » etc., etc. (Cæsar Heisterbach, *De miraculis*, lib. II. cap. VII.)

vœux ardents. Les troubles et les calamités du siècle s'accroissant toujours, abrégèrent la vie du pieux Ludwig, qui finit sa carrière mortelle avant le temps, au bout de vingt-huit années de commandement. L'année qui suivit sa mort vit la naissance de ton frère. Il fut le second qui sortit de mon sein. C'était le onze des calendes d'avril, et nous résidions alors à Usez. Il n'avait pas encore reçu la grâce du baptême lorsque votre père Bernhard se le fit apporter, et le montra à l'évêque Éléphantus et à ses fidèles. Privée depuis long-temps, hélas! du bonheur de votre présence, et seule dans cette ville où vous êtes nés, j'ai dicté, dans ma faible intelligence, et fait transcrire, en pensant à vous, ce codicile, témoignage de mon amour. Bien que votre éloignement, mes enfants, me fasse vivement souffrir, je m'incline néanmoins devant la volonté de Dieu. Je voudrais m'y résigner de même, si Dieu m'en donnait la force; mais, comme je ne suis qu'une pauvre pécheresse, je ne peux que vouloir, et mon âme se dessèche dans cet effort. J'ai appris que, conduit par ton père, tu avais fait hommage au roi Karle, et prêté serment entre ses mains. Applique-toi entièrement à remplir les devoirs de tes dignités : toutefois, comme dit l'Écriture, cherche avant tout le royaume de Dieu, et tu rencontreras les biens du corps et ceux de l'âme. »

Suit une longue série de soixante-treize chapitres dans lesquels la belle-fille du saint fondateur de l'abbaye de Gellone trace minutieusement le plan d'une vie régulière et chrétienne tout à fait en de-

hors des mœurs sauvages de l'époque. Son livre se termine ainsi :

« Je te conjure de faire écrire sur ce codicille les noms de tous ceux de ta famille qui mourront avant toi; fais-y mettre également le seigneur Arbert, ton oncle, si tu lui survis, et prie pour leurs âmes à tous[1]. Quant à moi, tu auras soin qu'on grave ces mots sur ma tombe :

Le corps de Duodena, fait de terre, gît en ce sépulcre;
Roi tout-puissant, reçois son âme dans ton sein[2]!

En même temps que Duodena, Jonas l'Aquitain cultivait les lettres avec éclat dans sa ville épiscopale d'Orléans. A ne s'en rapporter qu'aux vers du moine Bertold, qui ne paraît pas avoir voulu déplaire à son évêque, Jonas unissant la sagesse aux charmes de l'esprit, et la prudence aux dons d'une éloquence ambroisienne, serait l'Homère et le Virgile du siècle. Malheureusement ce panégyrique est beaucoup trop exagéré. Il nous reste, en effet, trois ouvrages de lui qui sont loin de justifier l'enthousiasme du poète. Le premier, intitulé : *Institution des Laïcs*, est une sorte d'instruction pastorale composée en partie avec des textes des livres saints et des morceaux détachés des pères de l'Eglise. Le second, écrit pour Pépin, le roi d'Aquitaine, contient dans la même forme, et sous un titre à peu près semblable

1. « Anno feliciter Christo propitio XI domno nostro Ludovico quondam fulgente in imperio,» etc. (Pierre de Marca. *Marca hispanica in appendice*, p. 777.)

2. *Histoire littéraire de la France* par les Bénédictins, t. v.

ble, *Institution du Roi*, une dissertation, moitié pédagogique [1], moitié théologique, sur les droits et les devoirs de la royauté [2]. Son *Traité des images* offre seul quelque importance. Claudius, évêque de Turin, avait fait un livre dans lequel les erreurs des iconoclastes étaient reproduites avec beaucoup d'art et présentées sous une forme assez incisive. L'église gallicane, directement attaquée, confia sa défense à Jonas, qu'on regardait comme le premier théologien du temps [3]; et celui-ci plongeant le scalpel catholique dans l'œuvre de l'hérésiarque, la disséqua impitoyablement ligne à ligne. Il faut dire, pour être juste, qu'un jugement sain et calme, une grande raison éclatent d'un bout à l'autre de cette réfutation scolastique; mais ayant affaire à un esprit vif et spécieux, le bon prélat reste quelquefois court ou faible devant les objections. Claudius avait dit par exemple :

« Si vous rendez aux images des saints le culte qu'obtenaient autrefois les démons, vous n'avez pas abandonné les idoles; vous n'avez fait que changer leurs noms. Qu'on peigne sur un mur les portraits de Pierre ou de Paul, de Jupiter, Saturne ou Mercure : les premiers ne seront pas des apôtres, ni les seconds des dieux, et ni les uns ni les autres ne

1. Expression du temps. « O pædagoge sacer meritis, Aimoine, piis radians, etc. (*Hist. litt.*, t. v, p. 643.)

2. Spicilège de D'Achery.

3. « Non te lateat, candide lector, Jonam hunc magni nominis scriptorem unum fuisse de theologis, » etc. (Max., *Biblioth. veterum Patr.*, t. xiv, p. 166.)

seront des hommes. Un seul mot cependant fait toute la différence de l'erreur qui a seulement changé d'objet et qui se perpétue à la faveur de ce changement [1]. »

A cette objection d'un esprit assez captieux, Jonas répond :

« Qui ne sent que dans ces reproches pleins de légèreté et d'indiscrétion, c'est la Gaule que tu as en vue? Chez nous, en effet, on révère les images des saints; mais on regarderait comme une *abomination* le culte qui leur serait rendu, s'il se rapprochaît de l'adoration des idoles. Non, la Gaule ne les adore point, comme tu l'affirmes, et certes elle est loin de conserver l'idolâtrie à la faveur d'un changement de nom; car elle a quitté le démon pour suivre Jésus-Christ, et d'infidèle elle s'est faite très-fidèle. Du reste, si elle honore les images des saints, ce n'est point à dire qu'elle leur rende le même culte qu'on rendait aux démons autrefois; car ceux qui, emportés par l'ardeur d'un zèle trop indiscret, adressent des prières aux saints ne peuvent, à mon avis, être regardés comme des idolâtres. Ils me paraissent mériter plutôt le nom de superstitieux, d'autant qu'ils ont d'ailleurs la foi la plus complète en la sainte Trinité [2]. »

Un peu faible dans sa réplique, Jonas prend sa

1. Quà si sanctorum imagines in dæmonum cultum venerantur non idola reliquerunt, sed nomina sanctorum, » etc. (Max , *Biblioth. veterum Patr.*, t. XIV. p. 166.)

2. Loco citato.

revanche en relevant cette autre assertion de Claudius qui lui disait :

« Les reliques de vos saints ressemblent non pas seulement aux bêtes qui n'ont ni sens ni raison; mais aux morceaux de bois et de pierre, objets inanimés. »

« Ces paroles, s'écrie le prélat avec indignation, ces paroles que profère ta bouche impudente sont pleines de blasphème. Qu'il faut que tu sois éloigné des sentiments du fidèle *pour comparer à des pierres, pour comparer à des morceaux de bois les précieux restes de ces martyrs qui donnèrent leur vie à Dieu, et dont l'esprit saint enflamma les âmes*[1] ! »

Ce Claudius, en effet, assez malheureusement organisé, voyait toutes les grandes choses du christianisme avec les yeux d'un scepticisme ignorant et froid. Ainsi le culte de la croix, de cet instrument du supplice devenu tout à coup, selon la belle expression de saint Chrysostome, le signe de ralliement de tout un monde, ne lui inspirait que cette misérable pointe :

« Si l'on adore la croix, il faut adorer les vierges; car c'est une vierge qui mit au monde le Messie. »

Jonas, se plaçant plus loin dans l'absurdité du sophisme, répond d'abord qu'en vertu d'une pareille logique il faudrait aussi adorer les ânes, puisqu'un âne porta Jésus. Ensuite il consacre toute sa troisième partie à la réfutation de ce raisonnement vicieux, et, tout en écrasant son adversaire avec les

1. Eodem loco, p. 174.

textes de l'école, il verse à flots la grosse ironie du temps, et le perce à chaque passage de ses sarcasmes de grammairien. Toutefois, on le suit avec moins de plaisir dans cette lutte scolastique et nécessairement aride que lorsque, s'asseyant dans sa vieille chaire sculptée, la mitre en tête et le crucifix d'or sur sa table de chêne, il trempe dans l'encre son roseau grossièrement taillé et trace en caractères fermes ces mots sur le parchemin :

« Rappelle-toi, Claudius, le châtiment d'Oza : pour avoir voulu toucher témérairement à l'arche, il tomba frappé de mort soudaine. Apprends de l'apôtre saint Paul lui-même à ne juger personne, et mets à l'avenir un frein à ton esprit et à tes paroles. En attendant, cet ouvrage, comme un navire, va s'élancer dans la mer du monde; puisse le Christ en prendre le gouvernail, puisse le souffle catholique en gonfler les voiles, et, le dirigeant à travers les écueils du siècle, le conduire heureusement au port [1] ! »

Divers écrits frappés au même coin, de Smaragdus, abbé d'Aniane, plus connu sous le nom de saint Ardon, et de Raoul, archevêque de Bourges, achèvent de remplir la liste littéraire de l'époque, qui fut fermée, en 874, par Adon de Vienne. Bien que né à Sens, le savant prélat ayant vécu et composé ses ouvrages dans la Burgondie méridionale mérite d'être compté parmi ses enfants. Commencée à la création du monde, sa Chronique est faite avec

1. Eodem loco, p. 196. Voir, pour les deux autres traités, le Spicilége de D'Achery.

clarté mais faiblement tissue. On lui doit également un Martyrologe. Au dixième siècle, ainsi que nous avons eu déjà l'occasion de le remarquer, le culte des saints fut la passion dominante; une pieuse émulation s'empara de chaque cité, de chaque monastère, et ceux que le flambeau littéraire éclairait encore, soulevant leur épais capuchon et taillant le lourd roseau des cloîtres, mirent leur gloire à retracer les vies des fondateurs du christianisme en Aquitaine avec les couleurs les plus merveilleuses. Alors les biographies et la translation des corps de saint Tillon, abbé de Solignac; de saint Turiave, du chef de saint Jean-Baptiste; de saint Martin, de saint Chaffre, de saint Ursin et de saint Martial; de saint Alpinien, de saint Front, de saint Gilles, de saint Laurien de Vatan, de saint Cybar, de saint Véran, de saint Génulfe et de saint Mélénée l'Auvergnat, brillèrent à la fois aux yeux de la société catholique comme les cierges de l'autel. Sans doute, au milieu des ténèbres de l'époque, toutes ces lueurs étaient obscurcies par des flots de fumée [1], mais il s'en dé-

1. Les doctes Bénédictins qui ont écrit l'Histoire littéraire de la France traitent un peu trop sévèrement, selon nous, ces pièces religieuses. Voici ce qu'ils disent de saint Front :

« Les Périgourdins voyant que plusieurs peuples de leur voisinage se vantoient de l'honneur de faire remonter leur église au temps des apôtres, ne purent souffrir de leur être inférieurs en ce point; ils empruntèrent ou, pour mieux dire, gagnèrent la plume du chorévêque Gausbert pour avoir des actes de saint Front qui pussent faire penser en apparence que ce premier évêque de leur pays n'étoit pas moins ancien que saint Martial de Limoges, ni saint Ursin de Bourges, ni saint George du Puy. Gausbert satisfit à leur désir par une espèce de pieux roman. » (*Hist. litt*, t. VI, p. 441.)

« Les actes de saint Gilles, ajoutent-ils, ne méritent guère plus d'estime...

gageait toujours quelque pur rayon de vérité et de morale; et la génération suivante n'eût-elle recueilli que le plus faible résultat, il faudrait se garder de jeter la pierre à ces travaux. Placés d'ailleurs sur les tombes de ceux dont ils faisaient l'histoire, les moines du moyen-âge avaient reçu les événements de première main et, malgré la fiction dorée dont ils les parent, ils conservent leur physionomie contemporaine. Prenons pour exemple la Vie de l'abbé de Lérins.

« Lorsqu'il ne resta plus un coin en mer ni sur terre que la rage des Sarrazins n'eût dévasté, ce fut le tour de l'île sainte de Lérins. Il y avait en effet dans cette île, en des temps bien éloignés de nous, une maison religieuse habitée par un très-grand nombre de moines, et dont le nom resplendissait de sainteté. Un saint homme, appelé Porcarius, gouvernait alors le monastère. Tandis que les fils d'Agar ravageaient la Provence et se baignaient dans le sang des soldats du Christ, un ange apparut dix fois pendant son sommeil à saint Porcarius en disant :

« Lève-toi sur-le-champ, et enterre les reliques vé-

» On ne peut que porter un jugement encore plus désavantageux sur la légende de saint Laurien, évêque et martyr honoré à Vatan en Berry.

» La légende de saint Mélénée est un tissu d'anachronismes et d'erreurs.» (Même tome, p. 93.)

Voir, pour tous ces ouvrages : Bollandus, 7 juin, p. 376; 24, p. 755; juillet, p. 309; 12 août, p. 739. — Barrali, *Chronolog. de Lérins*, t. I, p. 220 — Baluze, *Miscellanées*. t. VII, p. 170; le *Gallia Christiana*, t. I, p. 159, et t. II, p. 183. — Mabillon, *Acta ordinis sancti Benedicti*, lib. XLVII. — *Analecta vetera*, du même, t. II, p. 112; la Bibliothèque nouvelle de Labbe, t. I, p. 323; t. II, p. 525 et 690; et son Recueil des anciens monuments de l'hist. d'Aquitaine.

nérables qui sont honorées en cette île. Il est écrit que ce lieu sera livré aux Barbares et consacré par le sang des moines. Rassure donc leurs âmes, de peur qu'ils ne fléchissent devant le péril. » Porcarius, s'éveillant en sursaut, vit une grande et radieuse flamme qui s'élançait jusqu'au ciel. Ne doutant plus dès lors de la réalité de sa vision, il courut plein de joie se prosterner au pied de l'autel du bienheureux Pierre, protecteur de Lérins, et se mit à le supplier avec gémissements et avec larmes de lui accorder son secours.

Les moines, voyant l'homme de Dieu plongé dans l'amertume, se hâtent de le relever et lui demandent la cause de sa douleur. Porcarius commence par célébrer la messe du Saint-Esprit, puis, les réunissant tous dans le cloître, il leur dit :

« Je vous annonce, mes chers frères, le bonheur éternel : Dieu qui a planté notre saint ordre, en a élevé la tige au-dessus de tous les monastères et multiplié les rejetons dans l'univers. Or, voici que le père de famille, visitant sa vigne qu'il a si magnifiquement nourrie, appelle les colons et veut qu'ils revêtent la robe sanglante pour s'asseoir au festin nuptial de l'Agneau. » Il n'avait pas fini de parler, qu'une nuée éclatante descendit sur les assistants ; et ils entendirent une voix céleste qui disait distinctement : « Venez, ô vous qui êtes bénis, car le royaume des cieux vous attend. » Porcarius leur adressa une courte allocution, dans laquelle il les engageait à mériter les palmes du martyre et à se

détacher de cette terre qu'ils allaient quitter. Tous versèrent des larmes de joie quand le saint ajouta : « Cachons nos vénérables reliques, de peur qu'elles ne soient souillées par le contact des sacriléges. » Ce qui fut fait sur-le-champ. Alors il leur dit : « Nous avons ici seize enfants et trente-six adolescents qui ne pourraient résister peut-être aux séductions ou aux menaces des païens; je vous conseille donc de les envoyer en Italie, afin que, lorsque cette furieuse tempête sera passée, ils reviennent et nous remplacent. » Tous approuvant cet avis, il reprit : « Si quelqu'un de vous redoute le combat, qu'il se retire avec les enfants; de peur qu'il ne vienne à faillir dans le péril, car le corps n'a pas quelquefois autant de force que l'âme. » Ils scrutèrent leur cœur pendant deux jours, et il s'en trouva cinq cent cinq armés d'une volonté assez ferme pour souffrir au nom du Christ. Mais, après s'être couverts de l'égide des sacrements, ils s'aperçurent que deux des plus jeunes craignaient encore. Ces moines timides s'appelaient : l'un Columbus, et l'autre Eleutherius. La peur les sépara de leurs frères et les conduisit dans une caverne de la côte où ils se cachèrent. Cependant la race profane aborde nos rivages, et se précipite dans l'île en frémissant de rage contre les saints. Les églises sont détruites, les croix arrachées, les autels couverts d'outrages. Les enfants d'Agar se jettent sur les moines et les torturent de mille manières pour les forcer à dire où ils avaient caché les objets précieux. Mais, ne trouvant rien à

prendre que les habits qu'ils portaient, ils éloignèrent les jeunes des vieillards, et leur firent les plus belles promesses, s'ils voulaient embrasser leur culte; les menaçant, dans le cas d'un refus, de tourments effroyables. Alors les vieillards tremblèrent, et ils priaient tous avec ferveur pour que le Dieu fort soutînt la constance de ces jeunes gens. Pendant ce temps les Barbares, acharnés sur eux comme des chiens hydrophobes, les torturaient cruellement et ne cessaient d'exhorter cette jeunesse sacrée à se rendre. Voyant toutefois que ni la terreur ni leurs paroles perfides ne pouvaient les subjuguer, ils les égorgèrent tous.

Eleutherius et Columbus avaient tout vu de leur retraite. Celui-ci, apercevant les âmes des martyrs qui étincelaient dans le ciel, radieuses de la gloire des anges, dit à Eleutherius : « Ne vois-tu pas le triomphe de nos frères? n'entends-tu pas leurs voix qui nous appellent? courons les rejoindre, et montons aux pieds du Seigneur ceints de la couronne de laurier. » Mais Eleutherius ne voulut pas sortir, et Columbus alla seul rejoindre ses frères. Quand il ne resta plus un seul mur debout, les païens se rembarquèrent. Or, pendant qu'ils faisaient de l'eau sur une île voisine, quatre jeunes moines, les plus beaux de la communauté, qui avaient seuls été épargnés, parvinrent à s'échapper et à gagner Lérins sur un radeau. Que de larmes coulèrent, hélas! que de gémissements furent poussés à la vue des cadavres horriblement mutilés et pleins de blessures des pères!

Eleutherius, entendant ces lamentations de son asile, sortit, et vint mêler ses pleurs à leurs sanglots. Au lever du soleil ils commencèrent à les enterrer, et durant tout le temps qu'ils mirent à creuser les tombes une nuée d'oiseaux de mer voltigeant au dessus de leurs têtes sembla rendre un dernier hommage aux martyrs en battant des ailes et en poussant des cris plaintifs [1]. »

A côté des œuvres hagiographiques on trouve des essais d'un autre genre, qui sont aujourd'hui devenus des pièces précieuses pour l'histoire. Ainsi rien ne donne une idée plus exacte du nombre prodigieux des églises et des autels dédiés aux saints, en Aquitaine, que cet extrait de la nomenclature de l'anonyme clermontois :

Des églises et des autels existants à Clermont en 950.

« Il y a d'abord dans l'église épiscopale l'autel de Sainte-Marie, de Saint-Agricola et de Sainte-Vertu ; ceux de Sainte-Croix, de Saint-Gervasius, de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Julien, martyr, et de Saint-Ange.

» Dans la grande église de Sainte-Marie on rencontre premièrement l'autel de Sainte-Marie et ceux de Saint-Julien, de Saint-Privat, de Saint-Sulpice, où reposent saint Avit, saint Guérin et saint Sigo.

1. « Cùm jam nullus penè locus superesset in terris nec in mari quem nefandorum hominum rabies non devastasset, » etc. (*Acta Sanctorum, Augusti*, t. II, p. 737-38.)

» Il y a dans l'église de Saint-Laurent : l'autel de Saint-Laurent, sous lequel dorment saint Gal, saint Brice, et une foule d'autres dont Dieu sait les noms.

» Dans l'église de Saint-Bonnet, les autels de Saint-Maurice, de Saint-Ange, de Saint-Pierre et de Sainte-Marie; là repose le corps entier de saint Bonnet.

» Dans celle de Saint-Christophe, les autels de Saint-Christophe, de Saint-Hilaire, de Saint-Martin et de Saint-Isidore.

» Et dans l'église de Saint-Pierre, l'autel de cet apôtre. »

L'écrivain anonyme compte en tout, pour la seule ville de Clermont, trente-quatre églises et soixante et un autels[1]; ce qui donnerait un chiffre énorme, même en ne prenant que la moitié de ce nombre dans les autres cités et en se contentant d'en ajouter un par village et par monastère. Le travail de Richard de Fleury, qui vivait à la même époque, est encore plus important; car si la statistique monumentale de l'anonyme nous fixe à peu près sur la multitude de saints honorés en Aquitaine et sur les immenses développements du culte, la charte de Richard peint avec une triste éloquence l'exploitation humaine exercée au nom de ces mêmes saints. Voyez si nulle part éclate plus douloureusement la servitude des populations liées à la glèbe de l'Église, qui, pour avoir été meilleure maîtresse que la féo-

1. Ph. Labbe, *Biblioth. nov. miscellaneis opusculis*, t. II, p. 709.

dalité militaire, sa sœur, n'en emprisonnait pas moins la vie de ses vassaux dans des langes éternels.

Droits et coutumes de l'église de la Réole.

« Qu'on sache avant tout que le vénérable duc notre frère, en nous faisant la concession de cette ville, se réserva pour lui et pour ses successeurs le droit d'*alberc* une fois par an, s'il était obligé d'y passer par terre et sans armée. C'est pourquoi, lorsque le duc viendra réclamer son droit avec sa famille, tous ses hommes d'armes et ses serviteurs seront convenablement hébergés. Si le duc le préfère, toutefois, il recevra en place du droit d'alberc un cheval de Bordeaux du prix de 200 sols. Sauf cette réserve, le duc abandonne tout à l'abbé.

» Il est établi que nul prévôt ou prieur ne sera assez audacieux pour donner maisons, terres ou vignes sans attacher à la donation la redevance d'usage. Si quelqu'un s'avisait de commettre cet excès de pouvoir, la concession serait nulle; parce qu'il y a peine d'excommunication et pour celui qui donne et pour celui qui accepte ainsi.

» Il est établi pareillement que si quelqu'un veut vendre les biens qu'il tient en fief de l'Église, il peut le faire avec le consentement du prieur ou du prévôt. Et le prieur a le droit de les acheter s'ils lui conviennent.

» Il est encore établi que l'Église doit avoir tous les

ans, de chaque maison placée dans la ville ou au dehors, deux hommes et deux femmes, avec leurs instruments pour sarcler les blés. Il sera donné à ces personnes le second dimanche de février, une livre carnassière; le troisième dimanche, au matin, une tourte de four et du vin, et à la nuit une livre. A la fête des apôtres Pierre et Paul, chaque maison est tenue d'envoyer un fagot d'herbe au prieur, et un pain tel qu'il puisse suffire à la consommation d'un homme, aux Chaînes de Saint-Pierre. Le prieur prendra en outre un homme dans chaque maison pour faire ses vendanges.

» Tout homme qui demeure dans la ville ou dans le ressort du prieur, doit le droit de justice au prieur et au clavaire[1].

» Le vassal qui portera son blé au moulin ou ses vins au marché, marchera sous la sauvegarde du prieur; et nul bourgeois n'osera le troubler à partir du moment où il quittera sa maison jusqu'à son retour. S'il se rencontre des bourgeois assez hardis pour enfreindre cet établissement, ils paieront l'amende au prieur.

» Il est établi semblablement que tous les bourgeois qui achèteront du vin et voudront le revendre ensuite, paieront une obole par charge. De plus, le prieur a le ban du sel pendant un mois; et nul n'osera vendre ni acheter sans le consentement du prieur. Une amende de 64 sols punirait celui qui contreviendrait à l'ordonnance.

1. L'officier qui avait les clefs de la ville.

» Tous les ans à la fête de Saint-Martin, les cordonniers apporteront au prieur de beaux souliers; et les pelletiers une bonne pelisse le jour des Rameaux, à la fête de Saint-Pierre et Saint-Paul et aux Chaînes de Saint-Pierre. Et ni chevaliers, ni bourgeois ne seront libres dans ces jours saints et affranchis du tribut payable au prieur pour tout ce qui sera acheté ou vendu.

» Un marché qui se tiendra le jour du sabbat est à toujours établi dans la ville de La Réole. Le seigneur de Gironde possède en fief du prieur la justice de ce marché. Ledit seigneur fournira, pour l'aller et le retour, un sauf-conduit en règle à ceux qui viendront au marché.

» Les bouchers et ceux qui se rendent aux moulins de l'église jouiront de la même sécurité sous peine de six sols d'amende pour les perturbateurs. Nos meuniers pourront recevoir tous les jours dans chaque moulin une conque de blé; mais aucun d'eux n'ira chercher le grain dans la ville sous peine de six sols d'amende. Les meuniers remettront tous les vendredis, entre les mains du clavaire, et cela sous la foi du serment, la quatrième partie du blé qu'ils auront gagné. Il est établi que le clavaire doit recevoir pour chaque porc une obole, pour une vache deux deniers, autant pour un veau; et ni la viande ni le poisson ne se vendront ailleurs que dans les places fixées.

» Si un étranger apporte un esturgeon, le clavaire recevra un denier.

» Si un porc, une vache ou un mouton appartiennent à deux ou à trois vassaux, le clavaire exigera *trois fois le droit mentionné plus haut, quand bien même il n'y aurait qu'un vendeur*. Si un étranger apporte semblablement un saumon, il donnera une obole, un denier pour une douzaine de lamproies, une obole pour une demi-douzaine. S'il apporte douze aloses par eau, il devra un denier et une obole pour les six. S'il les apporte avec un âne, il sera payé trois deniers; et quatre avec une jument ou un mulet.

» Si l'on apporte une *baleine* par eau, il en sera donné un morceau au clavaire. Si elle vient par terre, qu'on fasse pour la baleine ou pour tout autre poisson ainsi qu'il est prescrit plus haut.

» Le clavaire recevra de ceux qui vendent au marché: pour une chèvre, un denier si elle en vaut vingt; une obole si elle vaut moins. Le même droit pour une vache et pour une brebis. Pour un bœuf, un denier; pour l'âne comme pour le bœuf, pour le cheval et le mulet quatre deniers: pour une charge de bête de verres et de salade, quatre verres et quatre salades; deux de chacun pour une charge d'homme. Que personne, du reste, ne vende rien le samedi sans payer les droits d'usage au clavaire.

» Il est établi que de tous socs de charrue, couteaux, bêches, sarcloirs et autres instruments de labourage qui se vendront au marché une fois l'an, le clavaire en prendra un. Les habitants de Papeyrand sont libres, toutefois pour les choses qui nais-

sent sur leur terre; mais ils perdent ce privilége en achetant quelque chose ailleurs.

» Le clavaire reçoit de chaque marchand qui vend le samedi une poignée de sel, et, pour abréger, on dira que, de quelque façon et quelque jour que ce soit, tout étranger qui apportera marchandise au marché, ou en transit, paiera le droit au clavaire.

» Le passeur recevra, de chaque fagot de lin qu'il transportera sur son bac, une palmée et une pleine main de laine : chaque marchand lui donnera une obole tous les quinze jours, à la charge par lui d'éclairer le dortoir et la chambre du prieur.

» Il est établi que celui que le prieur citera devant lui se présentera sur-le-champ avec ses cautions, à moins qu'il n'ait déjà lavé les mains pour le repas, et qu'il ne se prépare à se laver la tête. S'il est convoqué après les vêpres, il doit comparaître le lendemain matin avec ses cautions. Celui qui, au jour fixé, n'aurait pas comparu devant le prieur avant la sixième heure, sera jugé comme coupable. Si le prieur est absent, il doit se présenter au clavaire.

» A toutes les portes où les étrangers arriveront avec une charge de bois, ils donneront un fagot.

» Le prieur enverra pendant les vendanges ses hommes dans la ville; et partout où ils se présenteront, la dîme et la quarte du vin leur seront fidèlement payées. Ceux qui ont des vignes doivent apporter eux-mêmes le raisin au pressoir du prieur. Tous ceux mêmement qui auront des champs de fèves

en donneront une charge au cuisinier ou aux autres serviteurs du couvent. Les servants de la cuisine pourront entrer librement dans les vignes, et prendre aussi partout des légumes et des poireaux dans les jardins, depuis Noël jusques à Quadragésime.

» Il est établi que nos baillis recevront dans les bailliages, nos rentes en blé ou avoine, et en argent.

» Lorsque le comte viendra réclamer son droit d'alberc, le clavaire ira prendre dans les maisons de la ville les poules et les porcs nécessaires.

» Tous les baillis doivent, de leur côté, héberger le prieur une fois par an [1].

» Si le prieur est forcé de faire la guerre, les bourgeois paieront la moitié de la dépense, et le prieur l'autre moitié. Lesdits bourgeois sont tenus de se présenter dans ce cas aux seigneurs de Gironde, de Taurignac et de Berned.

» Si un juif passe dans la ville, il paiera quatre deniers.

» Qu'on ne lève dans les discussions ni couteau, ni épée, ni lance, ni hache, ni faux, ni épieu, sous peine de six sols d'amende, si personne n'a été touché, et de 66 s'il a coulé du sang, non compris la réparation due au blessé. Si l'agresseur ne peut payer l'amende et satisfaire celui qu'il a frappé, il sera mutilé d'un membre. Si la mort suit la blessure,

1. Suit une série d'exceptions pour les habitants de Pins, de Lévizon, de Taurignac, etc.

le meurtrier sera déshérité et tous ses biens reviendront au prieur.

» Si quelqu'un fait violence à une femme, et que cette femme soit de plus basse condition que le coupable, celui-ci lui donnera un mari au choix de ses amis, ou il l'épousera lui-même. Si la femme est plus noble que lui, il sera tenu de donner la satisfaction que règlera le prieur de concert avec les amis de cette femme et de payer 66 sols d'amende au prieur.

» Tout autre attentat aux mœurs sera puni de six sols d'amende. Quant à celui qui enlèverait une femme mariée, et qui s'enfuirait avec elle, il serait statué à son égard comme à l'égard des homicides[1]. »

Cette pièce, qui reflète assez fidèlement les traits principaux de la vie seigneuriale des moines, est aussi le monument littéraire le plus concluant de l'époque. Dans ces formes lourdes et bizarres, dans ce style terre à terre où la trivialité de la phrase reste au-dessous de la trivialité de l'idée à rendre, on reconnaît la barbarie qui se rend maîtresse, et veut avoir ses coudées franches. De grammaire, hélas! il en est à peine question; le solécisme règne fièrement et le barbarisme non moins audacieux effraie l'antique et pure langue d'Ausone de ses accents étranges. Par une conséquence très-juste, une

1. Consuetudines vero et jura ecclesiæ Regulæ. Inprimis sciendum est quod dux venerabilis, » etc. (Ph. Labbe, *Bibliotheca nov.*, t. II; *Miscellaneis opusculis*, p. 744 et sequentes.)

partie du pouvoir féodal s'étant abaissée jusqu'au peuple, en tombant sur les épaules des moines, et ceux-ci sortant du sein du peuple, et n'ayant pour ainsi dire de rapports qu'avec lui, ce fut son latin corrompu et vulgaire qui prévalut et que l'on retrouve dans cette foule de mots nouveaux ou dénaturés de l'œuvre de Richard, tels que *couca* pour concha, *nomeriis* pour vomeribus, *solutaris* pour calceus, *saginum* pour lardum, lard; *colagus*, ancien mot celte (colac) latinisé, pour clupea, alose; *fosseriis*, pour ligonibus, bêches; et beaucoup d'autres termes, déjà romans, qu'il était presque rare de rencontrer dans les écrits de Jonas [1].

Même en ce siècle, cependant, l'intelligence franchissant comme la colombe les dédales obscurs des cloîtres, s'éleva jusqu'aux sommets les plus ardus des sciences et parcourut dans son vol le cercle moins vaste alors des connaissances humaines. Heureux comme ces hommes prédestinés qui viennent à temps pour recueillir l'héritage moral de plusieurs générations, Gerbert d'Aurillac, dont nous avons déjà dit l'étonnante fortune, arriva par hasard au moment où les travaux des Maures avaient réuni les rayons épars de la science, et il eut le bonheur de leur dérober ce faisceau lumineux. Soit avant d'être pape, soit en dirigeant le monde chrétien, Gerbert ou Sylvestre II connut et employa toutes les idées mises en circulation depuis leur naissance par le paganisme,

1. Où pourtant quelques tours de phrase, comme *posuisti in directum*, quelques mots, tels que *grandis*, avaient déjà revêtu la signification moderne.

le christianisme et la religion de Mahomet. Il y avait en lui trois hommes très-distincts. Le littérateur païen qui, puisant à la vieille source toujours jaillissante au milieu des débris des dieux et des temples de l'empire, composait, à l'exemple de Quintilien, un traité de rhétorique et des épitaphes en vers; le scolastique [1], auteur du traité Du raisonnable et du raisonnant (*De rationali et ratione uti*), de l'ouvrage sur l'Eucharistie, des Actes du concile de Bâle, du Traité de l'information des évêques, du Cantique sur le Saint-Esprit, et des lettres signées Sylvestre pape; enfin l'élève de Cordoue, pour lequel la géométrie, l'astronomie, la musique n'avaient plus de secrets, et qui, faisant luire dans les ténèbres de son temps le flambeau ravi aux sages de l'Orient, écrivait un traité élémentaire sur les mathématiques, une théorie de l'arithmétique, l'athmomachie ou combat des nombres, un livre sur la géométrie et le traité des sphères. Doué en outre d'une adresse merveilleuse, Gerbert était mécanicien; et, pendant les longues heures de loisir des cloîtres, quand l'esprit de ce moine était fatigué, il demandait des distractions au travail manuel et fabriquait sa fameuse horloge, son abaque, son instrument pour observer l'étoile polaire : ce qui ne l'empêchait pas de trouver du temps pour perfectionner le jeu de l'orgue et d'entrevoir la miraculeuse puissance de la vapeur.

Son mérite, comme écrivain, fut bien au-dessous

1 Titre équivalant à écolâtre ou maître des écoles d'un diocèse.

de son vaste savoir; l'influence barbare du siècle pesait trop sur les esprits pour que le sien s'en dégageât tout à fait : mais une qualité précieuse qu'il possédait au plus haut degré, et qui manque en général aux contemporains, c'est une clarté, une transparence de style qui laisse voir toute sa pensée, même lorsqu'il s'agit de matières abstraites et de définitions mathématiques.

C'est ainsi, par exemple, qu'il décrit la sphère à son ami Constantin, moine de Fleury :

« La sphère dont tu me demandes la forme, ô mon frère, pour montrer les cercles ou les signes célestes, est ronde de toutes parts. Une ligne médiale qui la coupe en deux la divise en soixante parties égales. Place un pied du compas à un bout de cette ligne, et l'autre à l'endroit où finissent les six dernières parties des soixante; en faisant tourner le compas, tu enfermes alors douze parties. Car, en changeant le premier pied du compas, le second touche le point où finit la onzième partie de la ligne, et il trace ainsi en le promenant autour de la sphère les douze parties complètes. On tourne le compas de la même manière, jusqu'à l'extrémité de la quinzième partie de la grande ligne, et la moitié de la sphère se trouve coupée en trente parties [1]. »

C'est avec la même lucidité qu'il s'exprime dans son discours de l'information des évêques [2] :

1. Gerberti scholastici epist. de sphera constructione. (Mabillon, *vetera Analecta*, p. 102.)
2. Eodem loco, p. 103.

« Si quelqu'un, mes frères, se souvient de la parabole dans laquelle l'homme noble dit au serviteur négligent : *Si tu avais placé le marc d'argent que je t'avais confié, aujourd'hui je le retirerais avec les intérêts*[1], jamais il ne gardera pour lui seul le dépôt de la grâce divine; mais, en le communiquant à tous, il le possédera plus sûrement et offrira ainsi de beaux fruits d'édification. Semblable à l'arbre qui, en se couvrant des fruits de l'automne, prouve qu'il n'occupe pas inutilement une place sur la terre et fait jouir les vivants de ses dons, selon cette parole de l'apôtre : *Que personne ne cherche ce qui lui est propre, mais que chacun cherche ce qui est propre pour autrui. Je complais à tous en toutes choses, ne cherchant point ma commodité propre, mais celle du grand nombre, afin que le grand nombre soit sauvé*[2]. C'est pourquoi, nous qui avons reçu la garde du troupeau du Christ; nous qui sommes chargés de le paître et de le nourrir, nous commettrions un grand péché si nous négligions, non-seulement d'observer la sainte doctrine, mais encore de la répandre parmi nos frères. Et, quoique la brièveté de la vie nous empêche de la propager autant que nous le voudrions, l'autorité du précepte nous y engage cependant; et, de même que je pourrais dire : Malheur à moi si je ne prêchais point, et que je laissasse le trésor enfoui dans mon cœur et la lumière du verbe de Dieu cachée sous le boisseau, au lieu de *la*

1. Luc, chap XIX, v. 33.
2. Corinthiens, chap. X, v. 24 et 33.

faire éclater sur le candelabre aux yeux de tous ; de même si j'entr'ouvre les portes de l'ignorance humaine, à l'aide des clefs que nous avons, nous prêtres, reçues du bienheureux apôtre, je mériterai qu'on dise de moi, à cause de la faiblesse de mes accents : *Bon et digne serviteur ! parce que tu as été fidèle en peu de chose, je t'établirai sur beaucoup ; entre dans la joie de ton Seigneur* [1]. »

La poésie demeure enterrée sous les glaces du dixième siècle. L'inscription de l'église de Moissac prouve à quel degré de décadence elle était tombée. Huit prélats s'étaient réunis aux ides d'octobre 1063 pour consacrer la nouvelle basilique. Il fut décidé que ce morceau poétique serait gravé sur les pierres du monument.

Ce temple, dédié le huit des ides de décembre,
Peut se glorifier d'avoir réuni de célèbres prélats.
Auch lui envoya Austen ; Lectoure, Raimond ;
Saint-Bertrand (de Comminges), Guilhem ; Agen, Wilhem.
Bigorre fit venir le doux Héraclius ;
Oleron, Étienne ; Bayonne, Pierre ;
Et toi, Durand, tu nous arrivas de Toulouse ;
Cahors vit exclure Foulque-le-Simoniaque.
C'était en l'an mil soixante-trois.
La Vierge donnait un Sauveur au monde.
Ce temple, ô Christ ! te fut élevé par Chlovis ;
Et la magnificence de Ludwig le combla de présents [2].

1. Matth., chap. xxv, v. 21.

2. Idibus octonis domus ista dicata decembris,
Gaudet pontifices hos convenisse celebres.
Auxius Ostindum, Lactora dedit Raimundum,
Convena Guilhelmum, direxit Aginna Wilhelmum

L'Aquitaine paya son contingent d'hommes remarquables au onzième siècle. Aimoin du Périgord, moine de Fleury, l'historien le plus distingué de cette ère ténébreuse, après avoir écrit les annales des Franks, depuis leur apparition en Gaule jusqu'à 650, retraça les miracles de saint Benoît et la vie du vénérable Abbon, abbé de Fleury. *On a dit de lui qu'il était très-docte en toute science;* aussi, le meilleur éloge que nous puissions en faire, c'est de rappeler combien de fois il a été cité plus haut. Son compatriote, Adhémar du Limousin, ne lui cède en rien sous le rapport de l'intérêt historique et du grand nombre de faits contenus dans sa Chronique, dont une foule de morceaux sont passés sous nos yeux. Quelques discours d'Israël du Dorat, des lettres et une relation de l'église de Ripoll par Oliba, évêque de Vic, et la tradition des élégants sermons de Jordan, évêque de Limoges, remplissent l'intervalle qui sépare Aimoin et Adhémar d'Odilon de Cluny. Cet illustre enfant de l'Auvergne, biographe tout à la fois et poète, joignit aux nobles qualités du cœur

Jussit et Heracleum non deesse Beorra benignum;
Elloreus Stephanum concessit et Adura Petrum.
Te Duranne, suum nostrumque Tolosa patronum.
Respuitur Fulco Simonis dans jura Cadurco.
Myriades lustris apponens tres duodenis.
Virgineum partum dabat orbi tunc venerandum,
Hanc tibi, Christe Deus, rex instituit Clodoveus :
Auxit magnificus post hunc donis Ludovicus.

Labbe, dans ses Conciles, t. IX, p. 1179, rapporte cette inscription et ne paraît pas l'avoir mieux comprise que Catel (*Histoire des comtes de Toulouse*).

que nous avons déjà signalées un mérite littéraire réel, attesté encore aujourd'hui par quatorze sermons imprimés sous son nom et par l'Éloge de saint Maïeul [1].

ÉTAT RELIGIEUX.

Cette pente vers l'apothéose des saints et les miracles sur laquelle la plupart des écrivains monastiques du dixième siècle s'étaient efforcés d'entraîner les esprits, continua de les attirer avec la même force dans le siècle suivant. Vers 1020, un célèbre abbé d'Angers, nommé Baudouin, prétendit avoir trouvé dans une châsse de marbre faite en forme de pyramide, la tête de saint Jean-Baptiste. A cette nouvelle, le duc Guilhem IV, qui revenait de Rome, accourut plein de joie après les fêtes de Pâques. Le précieux chef fut déposé dans un ostensoir d'or orné d'une inscription. Au bruit que fit cette découverte, l'Europe méridionale s'émut. Toute l'Aquitaine, toute la France, toute l'Italie, toute l'Espagne vinrent pour ainsi dire à Angers. Le roi Robert avec la reine, le roi de Navarre; Sanche, le duc de Gascogne; Odon, le comte de Champagne, les barons et les princes, les évêques et les abbés, toutes les puissances de l'époque enfin s'y rendirent avec empressement, et chacun laissa des présents au monastère. Mais nul ne se montra plus généreux que le

1. Biblioth. de Cluny, p. 731.

roi de France, qui offrit une conque d'or massif du poids de trente livres. Bientôt arrivèrent, escortés d'une foule immense, les moines de Limoges apportant dans un char doré et tout incrusté de pierreries les reliques de saint Martial et celles de saint Étienne.' Girald, évêque d'Angers, était allé à leur rencontre avec une multitude de nobles et tout son peuple. Il les rencontra à la première pierre milliaire. Le temps, jusque-là pluvieux, s'éclaircit tout à coup, et aux rayons d'un soleil magnifique les moines angevins, qui ébranlaient les airs du chant des antiennes, conduisirent les moines de Limoges à la basilique de Saint-Sauveur, où après la célébration de la messe Girald bénit le peuple avec le chef de saint Jean-Baptiste [1]. Toutefois, dès que le premier moment d'enthousiasme fut passé, des doutes s'élevèrent sur l'authenticité de la trouvaille de Baudouin, et il fallut, pour convaincre la multitude, l'arrêt d'un synode tenu à Angers et plusieurs miracles.

C'était alors l'époque triomphale de saint Léonard et de saint Antonin. On n'entendait parler que de leurs prodiges. On ne voyait que pèlerins courir à Limoges pour invoquer le premier, et traverser les collines du Quercy pour se rendre au monastère dédié au second dans le lieu autrefois nommé *Vallée-Noble* [2]. Cependant l'auréole des autres saints ne resplendissait pas avec moins de gloire; et

1. Ademarus.— Pithou, *Fragment de l'histoire d'Aquitaine*, et l'auteur anonyme de la *Vie de saint Léonard* dans *Surius*.
2. Vallis-Nobilis.— Voyez la Vie du roi Robert par Helgaud.

lorsqu'on transportait à Angers les reliques de saint Cybar, afin d'honorer le précurseur, on dit qu'un bâton de feu, pareil à celui du saint confesseur, brilla toute la nuit dans le ciel, et que les porteurs des reliques avaient traversé le Cher sans que leurs tuniques fussent mouillées. Tous ces miracles édifiaient le peuple, mais ne rendaient pas ceux qui le conduisaient meilleurs. A la mort de Girald, l'évêché de Limoges fut mis à l'enchère; et la simonie marcha le front si haut, que le duc Guilhem se crut obligé d'intervenir. Paraissant soudain à Limoges avec le comte d'Angoulême, son conseiller fidèle, il convoqua, dans le monastère de Saint-Junien, le vicomte Guy et les principaux de Limoges, et choisit, en leur présence, Jorda, le prévôt de l'église de Saint-Léonard, homme aussi simple de mœurs que sa naissance était illustre. Le nouveau prélat ayant été consacré par les évêques de Périgueux et de Poitiers avant d'en avoir obtenu la permission du métropolitain de Bourges, vit son diocèse excommunié et n'obtint grâce qu'en allant nu-pieds avec tout son clergé demander pardon à Gauslin.

Mais un souci plus sérieux que celui de maintenir la prérogative hiérarchique tourmentait le haut clergé. Sans cesse aux prises avec le pouvoir féodal, il avait à contenir cette violence aveugle et brutale qui éclatait à chaque instant contre lui. Or, pour enchaîner ces lions rugissants, l'Église s'arma de son autorité morale, et jeta l'anathème sur ceux qui, à partir de l'heure de none du samedi jusqu'au

lever du soleil du lundi suivant, oseraient ensanglanter leurs armes. Telle était la rage des barons que, malgré son immense ascendant, l'église eut la plus grande peine à leur arracher ces courts instants de répit, appelés, en 1027, par le concile d'Elne en Roussillon, la trêve de Dieu. Dix ans plus tard, Isembert, évêque de Poitiers, essayant un autre pas dans cette voie pacifique, réussit à désarmer les plus acharnés; et enfin, en 1041, on commença la trêve le mercredi soir, en l'étendant en ces termes jusqu'au lundi :

« Qu'à partir du quatrième jour de la semaine au terme ordinaire, nul n'ait l'audace de tirer vengeance de son ennemi, ni d'ajourner ses répondants; car tout transgresseur de ce règlement public encourrait la peine de mort, le bannissement perpétuel ou l'expulsion de la société chrétienne. La colère divine et le glaive des hommes ont déjà frappé les téméraires qui n'ont pas craint de violer la trêve. Et nous en avons vu des exemples si nombreux qu'il est superflu de les rappeler. Un tel châtiment était juste; car, de même que le dimanche est un jour sanctifié par la résurrection du Seigneur, de même le cinquième, le sixième et le septième doivent rester purs de toute action inique, en souvenir de la cène et de la passion de Jésus-Christ [1]. »

1. « In ipso tempore, inspirante divinâ gratiâ, primitùs in *partibus Aquitanicis*, deinde paulatim per universum Galliarum territorium cœpit firmari pactum propter timorem Dei pariter et amorem, » etc. (Ph. Labbe, t. IX, p. 940.)

Cette grande mesure atténua le mal, elle ne put le guérir. Quatre ans après, le concile de Narbonne tonnait contre les envahisseurs des biens ecclésiastiques. Vers 1056 celui de Saint-Gilles s'assemblait pour fulminer de vaines menaces contre les nobles qui attaquaient à main armée les monastères, et pour décréter, sans grand succès probablement, un nouveau genre de trêve; et, en 1059, le pape lui-même était forcé d'enjoindre au comte de Rodez de restituer les terres du monastère de Verdun qu'il avait usurpées.

« L'on vit alors une triste image de ce qui se passa parmi les premiers hommes qui, vivant sans crainte et sans loi, s'abandonnèrent à toutes leurs passions. De même en ce siècle chacun faisait ce qui lui plaisait, méprisant les lois divines et humaines et les ordonnances des évêques. Les puissants opprimaient les faibles, tous étaient pleins de violences contre les pauvres; la porte fut ouverte à tous les vices, et l'impunité assurée. Rien n'était plus commun, dit Abbon de Saint-Germain, que de voir régner l'orgueil, l'avarice et la débauche.

» Les désordres, à la vérité, n'étaient guère moins grands dans l'état ecclésiastique[1]. » « Un concile avait dû défendre aux évêques de garder des femmes dans leurs palais[2]. » Celui de Tours fut tenu dans le but d'empêcher le trafic des bénéfices et d'interdire le

1. État des lettres pendant le dixième siècle, *Histoire littéraire de la France*, t. VI.

2. Sacrosanct. Conc., Ph. Labb., t. IX, p. 819.

cumul aux clercs qui se chargeaient de plusieurs églises dans des diocèses différents [1]. Une année auparavant, le pape Nicolas II, écrivant aux évêques d'Aquitaine, leur ordonnait avec douleur de faire rentrer dans le sein de l'Église les clercs qui l'abandonnaient, et de rappeler les moines fugitifs à leurs cellules [2]. Dans le même temps, l'évêque du Puy s'était rendu indépendant dans son domaine, et y battait monnaie [3]; l'évêque de Béziers avait donné en fief l'archidiaconé de son église [4]; Adalgerius, l'abbé de Conques, vendait cette abbaye avec celle de Figeac afin de payer l'archevêché de Narbonne, que Guiffred, comte de Cerdagne, acheta cent mille sols pour son fils âgé de dix ans [5]; une guerre scandaleuse s'élevait dans la suite entre ce dernier prélat, excommunié pour crime de simonie, et le vicomte de la cité; l'évêque de Nîmes tyrannisait les abbayes de son diocèse; Etienne de Polignac, évêque de Clermont, acquérait comptant le siége du Puy [6]; Frotarius se maintenait dans l'évêché d'Alby, malgré le pape, bien que, tout meurtri des anathèmes de Grégoire VII, Pierre de Narbonne jouît en paix de son archevêché, et l'on ne pouvait réunir neuf évêques pour consacrer la nouvelle basilique de Moissac, sans être obligé d'exclure un simoniaque.

1. Eodem loco. p. 1108.
2. Ad episcopos Aquitaniæ et Vasconiæ, eodem loco, 1096.
3. Gallia Christiana, t. II, p. 411.
4. Marca Hispanica, p. 1034.
5. Hug. de Flavigny, chron., p. 197.
6. Sacrosanct. Conc., t. IX, p. 1179.

Le souffle pestilentiel de l'égoïsme gâtait tous les cœurs. Le clergé d'alors était plus susceptible quand il s'agissait de ses intérêts que lorsqu'il n'y avait en jeu que son honneur ou son devoir. Et Rome l'éprouva toutes les fois qu'elle voulut mettre la main sur le coffre que le clergé regardait comme son arche sainte. En 1068, Hugues-le-Blanc, légat du pape, qui présidait le concile d'Auch, proposa de décider qu'à l'avenir les églises donneraient la quatrième partie des dîmes à leur siége épiscopal. Ces mots excitèrent une vive rumeur, et le seigneur Raimond, abbé de Saint-Orens, se levant aussitôt, déclara qu'il ne consentirait jamais à ce qu'un tel joug fût imposé à son église, qui de tout temps avait été libre. Devant cette énergique résistance le cardinal-légat recula : il feignit d'interroger Austen, l'archevêque d'Auch ; et, sur la réponse de celui-ci que le corps de saint Orens reposait dans le monastère, il s'empressa de reconnaître qu'en considération de l'illustre confesseur, l'abbaye devait rester libre. Comme on le pense bien, les autres abbés ne furent pas plus faciles que Raimond de Saint-Orens, et, en établissant leur règlement au profit des évêques Austen et Hugues-le-Blanc, se virent dans l'obligation d'en excepter les vingt-cinq églises les plus riches de la Gascogne [1].

En cette société étrange, dont le cœur était dur et froid comme le marbre, dont les extrémités sem-

1. In eodem, p. 1195.

blaient plus molles que le plomb, ce qu'il y avait encore de meilleur c'était la tête. Nous avons signalé déjà la foi ardente et profonde qui animait le duc Guilhem IV. Son ami Wilhem, le comte d'Angoulême, était un croyant non moins sincère. Un des premiers il montra le chemin de Jérusalem aux princes d'Aquitaine. Accompagné du comte de Bourges, des abbés de Saint-Cybar et du Bourgdieux, et d'un assez grand nombre de nobles, Wilhem alla par la Bavière et la Hongrie jusqu'à Jérusalem. Il revenait, heureux d'avoir visité les lieux saints, lorsqu'à son arrivée un déplorable événement mit le deuil en son âme. Un incendie allumé, dit-on, par des scélérats, avait consumé la ville de Saintes et la basilique de Saint-Pierre. Malheureusement le bon Wilhem n'eut pas le temps de trouver les coupables. Une maladie tellement prompte le saisit qu'on n'hésita point à l'attribuer à quelque maléfice. Une pauvre femme, accusée de sorcellerie, fut jetée dans les fers. Selon l'usage germanique on interrogea Dieu par le duel, et deux champions, l'un pour la sorcière, l'autre pour le comte, entrèrent en lice. Celui du malade en sortit vainqueur, ce qui n'empêcha point la sorcière de nier le crime qu'on lui imputait, bien que trois femmes, ses complices, l'eussent déclarée coupable. Plus clément toutefois que son siècle, le comte lui pardonna en mourant, et prescrivit d'éteindre le bûcher préparé déjà pour elle[1].

1. Ademari chronic.

Alors tout était prodige : les cieux réagissaient constamment sur la terre par une série de signes miraculeux ayant dans l'opinion du temps la relation la plus étroite avec les événements humains. Une pluie de sang tombe-t-elle, au dire de quelques moines, sur les côtes de l'Aquitaine, et les grands veulent-ils savoir la signification de cette effrayante merveille, l'oracle théologique leur répond en se couvrant la tête des sombres voiles de l'allégorie :

« Il a plu du sang. Celui qui a rougi la pierre ou les chairs de l'homme, on n'a pu l'essuyer : l'eau a lavé facilement celui qui n'a fait que baigner le bois. Or, le prodige désigne évidemment trois classes d'hommes : la pierre, signifiant les impies; la chair, les libertins; le bois, qui n'est ni dur comme la pierre ni mou comme la chair, ceux qui ne sont ni libertins ni impies. Lorsque la peste ou le glaive, que le sang annonce, se lèveront contre cette nation; si les pécheurs au cœur dur se repentent, ils ne mourront point dans l'éternité : quant aux autres dont le libertinage et l'impiété n'ont point souillé les âmes, ils pourront trouver grâce devant la miséricorde impénétrable du souverain juge [1]. »

Malgré le respect dont il marchait entouré, le duc Guilhem lui-même ne put sauver sa famille des soupçons superstitieux de l'époque. Il avait donné une de ses sœurs, nommée Marie, à Raimond de Lusignan. Cette jeune femme, surnommée Mélusine,

1. Fulbert de Chartres, ép. 95.

à cause du château de Melle et de celui de Lusignan que possédait son époux, avait sans doute, comme autrefois la blonde Gisla, le goût de l'étude et des lettres. Il suffit au vulgaire de la voir s'enfermer avec des livres pour égarer son imagination dans les conceptions les plus monstrueuses. On répéta bientôt à voix basse et en frissonnant de terreur que la comtesse Mélusine était magicienne, et que tous les huit jours elle se changeait en serpent [1]; rêve incroyable de démence qui, accepté avec ardeur par le siècle comme une réalité, ira refléter sa lueur merveilleuse sur tous les récits des générations suivantes.

Cette passion des choses surnaturelles, engendrée par la faiblesse de l'intelligence et par le besoin d'activité morale qui tourmentait cette société, dont toutes les idées étaient parquées d'avance dans un cercle de fer, secondait énergiquement le mouvement religieux en tant qu'il avait pour but le déplacement des individus et le changement de sphère. Le milieu du onzième siècle, en effet, ouvrit l'ère des pèlerinages. Sur les pas du comte d'Angoulême, Isembert, l'évêque de Poitiers; Jorda, évêque de Limoges; le comte d'Anjou et une foule de nobles Aquitains allèrent à Jérusalem. Les voyageurs encombraient les chemins de la ville sainte et de Rome, parce que Jérusalem était le berceau de l'autorité, et que Rome en était le siége. Au Vatican, en effet,

1. « Quanquam non me præterit circumferri jampridem libellum vernaculâ linguâ conscriptum de fœminæ Melyssinæ præstigiis octavo quoque die pube tenus in anguem commutari solitæ. » (Conrad Vecerius, *Rerum Aquitanic.*, I, p. 393.)

trônait le véritable souverain. La miraculeuse omnipotence de l'anneau de l'apôtre avait rendu le fils d'un forgeron maître de l'univers; et voici comment, de cette main qui couvrait le monde, l'ancien moine Hildebrand dirigeait l'Aquitaine sous le nom de Grégoire VII.

« De tous les princes de notre temps, écrivait-il, en 1073, à l'évêque de Cavaillon, qui, mus par une cupidité perverse, vendent les biens de l'Église de Dieu et foulent aux pieds, comme une vile servante, cette vénérable mère à laquelle ils doivent tout honneur et tout respect, Philippe, le roi des Franks, est certainement le plus audacieux et le plus coupable. Son crime odieux nous est depuis long-temps connu, et il froisse d'autant plus notre cœur, il le blesse d'autant plus cruellement que sa puissance est plus grande, et qu'il fut autrefois plus soumis à l'Église romaine. La voix de notre devoir et le péril des églises nous portaient à réprimer vigoureusement ces insolents excès, lorsque son chambrier Alberic arrêta notre censure prête à éclater, en nous assurant qu'il allait corriger ses écarts, et respecter désormais les droits des églises. Si donc il refuse de tenir sa promesse, qu'il sache bien que nous ne tolérerons pas plus long-temps la ruine de vos églises, et qu'armé de la sévérité des bienheureux apôtres Pierre et Paul, nous châtierons cette résistance opiniâtre [1]. »

1. Sacrosanct. Conc. Ph. Labb., t. x. — Gregorii papæ VII Epistolæ, epist. xxxv.

Après avoir jeté ces fières paroles au roi de France, Grégoire VII s'adressa avec plus de douceur, mais avec une voix non moins impérieuse, aux gouverneurs des monastères. Arnold, abbé de Saint-Sever, mandé plusieurs fois à Rome, ne se pressait pas de s'y rendre. Tout en lui envoyant sa bénédiction apostolique, et en prenant sous sa protection l'abbaye de Sainte-Croix, Grégoire ajourne Arnold aux fêtes de la Toussaint [1]. Ce sont ensuite les chanoines de Saint-Hilaire de Poitiers qu'il rappelle aux coutumes antiques; ce sont les suffragants du métropolitain d'Auch dont il réprime l'indiscipline [2]. C'est le déploiement tyrannique de l'autorité épiscopale qu'il arrête sur le seuil des cloîtres. Il fallait l'entendre apostropher les féodaux : « Nous nous adressons à toi, noble comte, écrit-il à Guilhem de Die, et nous sommes étrangement surpris de ce qu'après avoir choisi un évêque du consentement de tous, et sous l'inspiration divine, tu n'as point craint d'exciter une sédition contre lui, de piller le clergé et les citoyens de sa ville lorsqu'il est venu prendre possession de son siége, et, ce qui est plus révoltant encore, d'élire un simple clerc à sa place. Bien qu'une présomption si haute et si criminelle mérite au plus haut degré les censures apostoliques, jusqu'ici néanmoins, à la sollicitation de ce même évêque, nous avons différé de lancer nos foudres contre toi. Mais, de peur que notre longanimité

1. Eodem loco, epist. LI.
2. Epist. LIV, LV.

n'augmente ton audace, et ne nous entraîne à l'oubli de nos devoirs de juge, nous te mandons et t'ordonnons de réparer convenablement les torts causés à ton évêque, et de ne lui nuire en rien à l'avenir; car, en vertu de notre pouvoir apostolique, il te chargerait comme un ennemi et un rebelle des liens de l'anathème, et te chasserait de l'Église [1]. »

Tenant, du reste, la balance d'une main impartiale pour tous les membres de la société chrétienne, Grégoire VII déployait autant de zèle contre les évêques qui opprimaient leurs inférieurs que contre les laïcs oppresseurs des évêques. Ainsi ce ne fut pas en vain que les moines de Poitiers réclamèrent contre leurs prélats. Le pape frappa Isembert de ses censures les plus rigoureuses; mais ce dernier laissa crever le nuage, et n'obéit point. Cette volonté arrêtée d'ailleurs d'imprimer partout à l'Église une marche uniforme sur un signal parti de la grande cité forçait Grégoire VII à faire comme le batelier qui, traversant un fleuve rapide, est contraint, pour résister au courant, de s'élancer, avec la perche et la rame, tantôt à l'avant, tantôt à l'arrière, tantôt sur les flancs de son bateau que les flots emportent. A peine avait-il plaidé la cause des moines de Poitiers et chargé les évêques de Die et d'Oloron de pacifier les différends des abbés de Saint-Sever et de Sainte-Croix, que la révolte du monastère de Déols ou du Bourgdieux, en Berry, lui remettait la plume à la main :

1. Epist. LXIX.

« Vous avez élu Gualterius, malgré l'excommunication lancée contre lui! Malheur à son âme s'il ose s'immiscer dans l'administration de l'abbaye! Malheur à vous si vous ne reconnaissez immédiatement pour votre abbé notre confrère Wormond, l'archevêque de Vienne, que nous avons choisi de notre autorité apostolique! Comme votre désobéissance n'est pas un petit forfait, vous comparaîtrez à Valence le premier dimanche de la Pentecôte devant Hugo, l'évêque de Die, et vous vous soumettrez humblement à tout ce qu'il vous prescrira de notre part. Que si vos esprits superbes refusaient de fléchir devant nos paroles, sachez que ce jour même vous serez excommuniés par notre vicaire [1]. »

Une missive semblable était envoyée aux nobles du Berry, et tous les archevêques, évêques, clercs et laïcs non excommuniés de la Provence recevaient à leur tour cette épître impérative :

« Personne de vous n'ignore que le monastère de Montemaior est placé depuis long-temps sous la protection spéciale du Saint-Siége. Or, si nous devons par devoir veiller avec soin sur toutes les églises, celles qui sont les plus voisines de Rome ont les premiers droits à notre protection. Ayant donc appris qu'on avait envahi, contre toute sorte de droit et de justice, les biens dudit monastère, nous vous avertissons paternellement et vous enjoignons de forcer sur-le-champ les usurpateurs de ces biens à les res-

1. Epist. Gregorii VII pap., lib. VI, epist. XXVII.

tituer et à se garder à l'avenir, sous peine d'excommunication apostolique, de toucher aux propriétés de l'Église[1]. »

Après les intérêts matériels du clergé venaient les intérêts moraux de la société chrétienne. Dans la jurisprudence canonique de Rome, les alliances entre parents étaient réputées incestueuses. Cette horreur des mélanges du même sang, qui se fait jour dans la plupart des actes religieux de l'époque, dicte à Grégoire VII sa lettre au comte de Poitiers (dans laquelle il va jusqu'à dire que *la postérité d'un noble dégénère lorsqu'elle ne sort pas du sein d'une épouse légitime*), et lui inspire cet habile mandement transmis au comte de Béarn, Centulle.

« GRÉGOIRE, *évêque, serviteur des serviteurs de Dieu,*

» *Au comte* CENTULLE, *salut et bénédiction apostolique.*

» Nous avons appris de personnes dignes de toute notre confiance que tu possédais ces qualités qui recommandent un bon prince à l'estime de tous, aimant à rendre justice, à défendre les faibles et à consolider la paix. Ces récits ont fait que nous t'avons pris en affection comme un bon fils de l'Église romaine. Pourquoi faut-il que ta conduite offre un côté répréhensible? On nous a dit que tu étais uni à une de tes parentes, et nous nous hâtons de t'avertir de peur que cette faute ne consume le fruit de

1. Eodem loco, epist. XXVIII et XXXI.

toutes tes bonnes actions. Consulte donc Amatus, l'évêque d'Oloron, et Bernard, l'abbé de Marseille, et fais la pénitence qu'ils t'imposeront afin de sauver ton âme et de ne pas entraîner la noble femme mise sous ta tutelle dans l'éternelle perdition. Vénère avant tout l'Église de Dieu, honore-la, défends ses droits sans cesse, et rends l'obéissance et le respect aux évêques comme à tes pères spirituels : en agissant ainsi tu te couvriras de gloire devant le siècle, et mériteras la vie sans fin de l'éternité. Si tu pouvais venir vers nous, nous te verrions avec plaisir, et nous nous occuperions plus efficacement du salut de ton âme[1]. »

Quand les féodaux demeuraient sourds, ce monitoire était affiché à la porte de toutes les églises et fulminé devant tous les autels de leurs comtés :

« *Aux Angevins et aux Tourangeaux*,

» GRÉGOIRE, *évêque, serviteur des serviteurs de Dieu.*

» Vous savez, nous n'en doutons pas, que le comte d'Anjou a été frappé d'une excommunication qui s'étend sur tous ses fauteurs. Loin de rentrer dans une voie meilleure, il a dernièrement poussé l'audace jusqu'à expulser notre frère de Tours de son siége, en le dépouillant de tous ses biens. C'est pourquoi nous vous ordonnons, en vertu de notre autorité apostolique, de *vous séparer entièrement dudit comte* et de ses complices, et de n'avoir avec eux

1. Eodem loco, epist. xx.

aucune communication. Quant à l'archevêque, notre frère, qui souffre pour la justice, continuez à lui obéir et à l'aider comme de tendres fils[1]. »

Quelque formidable que nous semble aujourd'hui cette voix en retentissant dans le passé, on ne peut s'empêcher de reconnaitre qu'elle s'élevait presque toujours en vain au onzième siècle. Le comte d'Anjou, par exemple, qui s'était brouillé avec son archevêque, parce que celui-ci voulait le forcer à chasser sa femme, ne devait pas pour un motif semblable être touché bien profondément des anathèmes de Grégoire VII, derrière lequel apparaissait toujours placée à peine dans l'ombre la noble et séduisante figure de Mathilde. Aussi une anarchie funeste ne cessait d'agiter l'Église, et la chancellerie romaine, obligée d'écrire à la fois pour réprimer des usurpations à Die, à Marseille, à Narbonne, à Bourges, à Bordeaux, à Auch, n'avait pas un instant de repos. Tout en invoquant l'aide pontificale, le clergé d'Aquitaine, de son côté, s'aidait lui-même avec ardeur. En 1029, un concile avait été tenu à Poitiers pour confirmer l'apostolat de saint Martial et corroborer la foi du peuple en ce propagateur du christianisme. La même année, le synode de Charroux, présidé par le duc Guilhem, proscrivit l'hérésie des Manichéens. Quatre ans plus tard, celui de Limoges excommunia Pons, le comte d'Auvergne, qui avait renvoyé sa femme. En 1034, une seconde assemblée réunie dans

1. Epist. XXIII, lib. IX.

la même ville lança l'anathème sur les féodaux qui troublaient l'ordre; à quarante et un ans de distance le concile de Poitiers condamna l'hérésie de Bérenger qui niait la présence réelle, et le novateur eut peine à s'échapper couvert de blessures. Plus heureux, à ce qu'il paraît, au synode de Bordeaux, vers 1080, il trouva le moyen de satisfaire ses juges.

Entre ces deux réunions eut lieu un autre synode, dont les canons réfléchissent avec assez d'exactitude l'état moral du clergé.

Le synode décide d'abord que nul abbé, nul prêtre, nul clerc n'acceptera de la main d'un roi, d'un comte ou d'un laïc, de quelque rang qu'il puisse être, le don d'un évêché, d'une abbaye ou de tout autre bénéfice ecclésiastique. L'évêque ne devra recevoir que de son métropolitain; l'abbé, de son évêque; et les autres clercs inférieurs, de ce dernier. Si les laïcs méprisent les canons et cherchent à s'emparer violemment du bien des églises, qu'ils soient excommuniés; que l'office divin cesse dans les temples, que personne n'y prie, qu'on y éteigne les lumières; qu'on laisse les morts sans sépulture, et que les seuls sacrements administrés soient le baptême pour les enfants, la confession pour les infirmes.

Que nul ne songe à conserver deux évêchés, deux abbayes, deux archidiaconés, deux prébendes, deux églises, et ne se procure aucun de ces saints emplois à prix d'argent.

Que ni clerc ni laïc ne s'avise de revendiquer l'hé-

ritage des propriétés ecclésiastiques sous prétexte de parenté.

Que nul évêque n'ose réclamer de l'argent pour les ordinations, la consécration des églises ou tout autre acte de son ministère sacré;

Que les abbés, moines et chanoines ne vendent point leurs églises.

Que les fils des prêtres et autres individus nés illégitimement ne puissent parvenir aux degrés de la cléricature. Ils auront la faculté néanmoins de se faire moines ou chanoines; et *il en sera de même des serfs*, à moins qu'ils n'aient été affranchis par leurs maîtres.

Que les diacres, prêtres ou sous-diacres renvoient leurs concubines.

Que les clercs qui porteront les armes et feront l'usure soient excommuniés [1].

A la même époque, un de ces hasards étranges qui frappent le vulgaire rendait fameux le synode de Die. Le légat du pape avait réuni les nobles, les bourgeois et les citoyens de la cité pour tâcher de remplacer le simoniaque Lancelinus, qui, retranché dans le palais épiscopal avec des soldats, bravait ses ordres et ses menaces. Tout à coup Hugo, le camérier de Lyon, entra dans l'église où délibérait le synode pour y faire sa prière en ceinture de voyage et en éperons, car il se rendait à Rome. Sa présence inattendue frappa tout le monde, et on l'élut à la

1. Sacrosanct. Conc., t. x, p. 367.

place de Lancelinus d'une commune voix[1]. Pendant ce temps le pape Urbain II était arrivé en Aquitaine. Voyageant à grandes journées, il s'arrêta quelques instants à peine au Puy, pour y tenir une sorte d'assemblée préparatoire, et arriva, comme il l'avait annoncé, à Clermont, dans l'octave de Saint-Martin, le 14 novembre 1095.

PREMIÈRE CROISADE.

Treize archevêques et trois cents évêques ou abbés l'y attendaient. Le concile s'ouvrit le 18, et, s'occupant d'abord du gouvernement intérieur et de la discipline de l'Église, les prélats commencèrent par voter, sous la présidence du pape, trente-deux canons, ayant principalement pour objet:

De maintenir la paix;

De compter comme pénitence le voyage en Terre-Sainte;

D'empêcher les clercs de porter les armes, de se marier, d'exiger un salaire pour ensevelir les morts, de garder chez eux des concubines, d'élever leurs fils à la prêtrise;

De sauvegarder ceux qui se réfugieraient au pied des croix;

De défendre aux laïcs de se faire élire évêques;

Et aux évêques, de devenir les hommes-liges des laïcs;

1. Ph. Labbe, Sacrosanct. Conc., t. x, p. 307.

D'ordonner à ces derniers d'avoir à payer exactement la dime, de rendre les églises et les autels usurpés, de ne plus s'arroger le droit de nommer aux bénéfices ecclésiastiques ;

Et de décider enfin que le noble qui mettrait la main sur un évêque serait voué à une infamie éternelle et déclaré indigne de conserver ses armes.

A ces mots, tous les pères s'écrièrent par acclamation: Qu'il soit fait ainsi[1] ! Et ces mesures préliminaires arrêtées, le pape Urbain passa immédiatement au but sérieux du concile. Ce n'était pas en effet afin d'ajouter quelques articles au code épiscopal que ce grand concours d'archevêques et de prélats se trouvait réuni à Clermont. La féodalité, parvenue à son plus haut point de développement et fière de sa force, menaçait d'écraser l'Église. La loi évangélique n'était plus qu'une lettre morte, le souffle incrédule du siècle éteignait la foi, toute vertu périclitait, toute charité s'effaçait des cœurs. Tandis que le prince des ténèbres allait étendant tous les jours son empire parmi les féodaux[2], la nation entière, en état continuel d'hostilité, était livrée au plus affreux désordre : le brigandage des seigneurs assiégeait et désolait les routes; on ne voyait partout que fer et flamme. A chaque instant éclatait le choc des combats, sans autre prétexte qu'une indomptable cupidité; et, pour tout dire en un mot,

1. Idem, p. 509.
2. Willelmi Tyrensis archiep. Historiæ liber primus; in Gestis Dei per Francos, p. 639.

il suffisait de l'exciter, cette cupidité infâme, pour devenir aussitôt la victime des nobles. Il fallait donc, sous peine de mort temporelle, enchaîner cette violence du pouvoir civil, saigner largement pour l'affaiblir le corps féodal étouffant de pléthore, et, afin d'arracher des flancs de l'Église ces lions furieux qui la déchiraient, ouvrir une arène lointaine et vaste où leur rage sanglante pût s'exercer sans autre péril que pour eux-mêmes[1]. L'idée des guerres d'outre-

1. « Erat eo tempore, antequàm gentium fieret tanta profectio, maximis ad invicem hostilitatibus, istius Francorum regni facta turbatio ; crebra ubique latrocinia, viarum obsessio passim audiebantur; imò fiebant incendia infinita; nullis præter solà et indomità cupiditate existentibus causis, exstruebantur prælia, et, ut brevi totum claudam, quicquid obtutibus cupidorum subjacebat, nusquam attendendo cujus esset, prædæ patebat. Mox ergo , et mirà et incredibili ob insperabilitatem animorum immutatione commoti, signum pontificis prædicti præceptione indictum, cruces videlicet ab episcopis et presbyteris sibi precantur imponi; et sicut rapidissimi venti impetus, sola non magna pluviæ unda restringi : ita illico contigit ad invicem simultates universorum, et bella sopiri per inditam sibi aspirationem, haud dubium quin Christi.» (L'abbé Guibert, *Histoire de Jérusalem*, liv. II, ch. VII.)

« Feliciter et anteà sedandis tot civilibus comitum bellis occurrit, decreta in concilio Claromontano ab Urbano II, in Syriam expeditio.» (D. Hauteserre, *De ducibus et comitibus provincialibus Galliæ*, p. 115.)

« Non solùm in Oriente ita fideles ab impiis opprimebantur, verùm in Occidente et in omni penè orbe terrarum, maximè inter eos qui fideles dicebantur, fides defecerat, et Domini timor erat de medio sublatus; perierat de rebus justitia; et æquitate subactà, violentia dominabatur in populis. Fraus, dolus et circumventio latè involverant universa. Virtus omnis locum dederat, et cesserat quasi inutilis, malitià subintrante. Videbatur sanè mundus declinasse ad vesperam, et Filii hominis adventus secundus fore vicinior. Nam multorum refrixerat charitas, et fides non inveniebatur super terram : confusis ordinibus cuncta ferebantur, et in chaos pristinum mundus videbatur redire velle. Majores enim principes, qui subjectos ad pacem tenebantur dirigere, neglecto pacis fœdere, pro causis levibus contendentes ad invicem, regiones tradebant incendiis, prædas passim exercebant, pauperum bona impiis satellitibus suis exponebant ad rapinam. Ec-

mer se présentait naturellement : car, d'une part, les esprits étaient déjà familiarisés avec ces sortes d'expéditions où, indépendamment d'un riche butin, les barons allaient chercher en Espagne, comme nous l'avons vu plusieurs fois, une expiation morale ; et, de l'autre, les mœurs musulmanes avaient réagi sur le christianisme, au point que les chrétiens imi-

clesiarum et monasteriorum non parcebatur prædiis ; nec sanctorum possessionibus conferebant aliquid à piis principibus indulta privilegia, sed nec immunitatem solitam et pristinam sibi vindicabant dignitatem. Effringebatur sanè sanctuarium, et usibus dedicata cœlestibus vi rapiebantur utensilia. Non distinguebat sacrum à profano manus sacrilega ; sed, sublatâ differentiâ, prædæ patebant altarium vestes, amictus sacerdotum et vasa Domini.

» Itaque dominus Urbanus, videns hominum malitiam modum excessisse, divina passim conculcari monita, doctrinam evangelii sordere è contrario adversæ potestatis, et principis tenebrarum longè latèque patere imperium, anxiùs plurimum quomodo tot vitiorum monstris posset occurrere concilium generale apud Clarummontanum convocare disposuit, etc. » (Willelmi Tyrensis archiepiscopi Historiæ lib. I, p. 634 et 639, De gestis Dei per Francos, t. I.)

« Romæ papa secundus, vir egregius, videns christianitatis fidem enormiter ab omnibus tam clero quam populo pessumdari et *terrarum principibus incessanter certamine bellico* nunc illis nunc istis inter se dissidentibus pacem postponi, loca sancta violari villasque igne cremari, divina et humana ludibriis haberi, in Arverniâ concilium fecit. » (Fulcherii Carnotensis Gesta peregrina Francorum, p. I.)

« Jam enim eò usque flagitiorum consuetudo proruperat, ut omnes palàm et passim ad turpia declinarent, » etc. (Historia hierosolymitana auctoris incerti, p. 1.)

Telles sont les véritables causes, tel est le seul but des croisades. Jusqu'ici, faute de recourir aux sources, *les historiens n'avaient pas même soupçonné ce but :* mais après ces preuves, qu'on pourrait multiplier à l'infini; après l'aveu d'Urbain, si formel, si clairement exprimé dans son discours, il ne saurait rester l'ombre d'un doute. Nous ajouterons avec un regret respectueux, que si le bon M. Michaud ne s'est pas élevé plus souvent à ce point de vue dans son livre, c'est que la pente de son esprit le portait plutôt vers les compositions poétiques et brillantes que vers les rudes labeurs de l'érudition; il s'est arrêté de prime abord à la surface du sujet et n'a bien peint que le côté chevaleresque des croisades.

taient les Sarrazins dans les deux pratiques les plus importantes de leur religion. Comme les musulmans en effet accomplissant pour saluer le tombeau de Mahomet le pèlerinage de la Mecque, les chrétiens accomplissaient le pèlerinage de Jérusalem pour saluer le tombeau du Christ. A l'instar des imans qui avaient prêché si long-temps dans leurs mosquées l'algihed contre les infidèles, les évêques prêchaient dans les églises la guerre sainte contre les Sarrazins. Dire comment la réaction chrétienne avait rapporté ces idées d'Espagne, ce serait expliquer comment le vent prend en passant les graines qui ont mûri sur un champ et va les semer dans un autre. Le fait existait, il ne s'agissait plus que d'en profiter et de lancer sur le chemin de Jérusalem, déjà frayé par le comte d'Angoulême et ses nobles compagnons, toute cette féodalité en armes qui depuis deux cent quatre-vingts ans ensanglantait le sol aquitain. Fort à propos, pour presser l'accomplissement de ce grand projet, un ermite d'Amiens, appelé Pierre, dont le cerveau, échauffé par le soleil d'Asie et par les méditations ascétiques, rêvait sans cesse des apparitions, venait de remettre au pape des lettres du patriarche de Jérusalem qui implorait à grands cris du secours contre les païens. Urbain s'empara de ce prétexte, et, se transportant après le concile dans la place publique de Clermont, il prononça le discours suivant :

« Nous avons appris, frères bien-aimés, et vous avez appris comme nous ce qu'il nous est impossi-

ble de répéter sans pousser des sanglots, c'est-à-dire à quelles misères, à quelles persécutions, à quelle déplorable tyrannie les chrétiens nos frères, les membres de Jésus sont livrés en victimes en Palestine, à Antioche et dans les autres contrées orientales. Vos parents, vos alliés les plus proches, car vous êtes fils du même Christ, du même Dieu, sont esclaves dans leur héritage, ilotes sur la terre de leurs aïeux. Le sang chrétien, racheté par le Christ, coule à torrents; la chair chrétienne, sœur de la chair du Christ, appartient à des maîtres impies! Partout le deuil, partout la misère, partout les gémissements dans leurs villes. Hélas! je soupire à ces mots : les églises où était autrefois célébré le saint sacrifice, les églises, ô douleur! sont maintenant changées en étables. Les Turcs infâmes et immondes possèdent nos villes sacrées et oppriment nos frères! L'église même d'Antioche, ils l'ont souillée de leurs abominables superstitions!

» Les patrimoines des saints sont devenus la proie de leurs sicaires : des maîtres cruels jouissent des biens donnés aux pauvres par les nobles. Le sacerdoce de Dieu est foulé aux pieds, le sanctuaire de Dieu est profané de toutes parts. Le peu de chrétiens qui se cachent dans les lieux saints gémissent dans l'angoisse. Je me tais sur Jérusalem, ô mes frères! je n'ose vous en parler; car cette cité trois fois sainte, dans laquelle vous savez tous que Jésus-Christ a souffert pour nos crimes, soupire sous le joug ignominieux des païens. A quoi sert maintenant l'é-

glise de la bienheureuse Marie, dans laquelle furent ensevelis ses restes, au fond de la vallée de Josaphat ?

» Pourquoi n'osons-nous vous parler du temple de Salomon, dans lequel les nations barbares adorent leurs idoles qui ont été placées dans ce lieu vénérable contre tout droit et toute justice[1] ? Ah! comprenez notre silence sur le sépulcre du Seigneur que vous avez abandonné à l'abomination.

» Ils enlèvent violemment les offrandes dont vous l'aviez orné; ils le couvrent tous les jours de dérisions et d'outrages. Et dans ce sépulcre cependant Dieu mourut, descendit, s'endormit pour nous, et chaque année il ne dédaigne pas d'y faire un miracle; car les lampes éteintes le jour de la Passion, dans l'église et dans le sépulcre, se rallument toutes seules au souffle céleste... Quel est le cœur de pierre que ne toucherait un tel miracle! Croyez-moi, il est plongé dans la bestialité, celui dont le cœur ne se sent point traversé par ce rayon de la grâce divine. Chrétiens et gentils néanmoins voient cela, et n'en sont pas meilleurs; ils tremblent, mais ne retournent point à la foi. Et ce n'est pas merveille, car l'aveuglement les domine.

» Nous disons ces choses, frères bien-aimés, afin

1. Sachant à quels auditeurs il avait affaire, le pape avance ici deux faits fort inexacts : l'existence du temple de Salomon et l'adoration des idoles en Orient. On sait que les musulmans les avaient, au contraire, si fort en horreur, qu'une idole d'or massif prise dans l'Inde formait le seuil d'une de leurs mosquées pour que les croyants y crachassent dessus et la foulassent aux pieds en venant faire leur prière.

de vous avoir ici pour garants de nos paroles. Les calamités de nos frères sont grandes, et la dévastation de l'Église de Dieu s'accroît de jour en jour. Ses larmes et ses gémissements, ses soupirs et ses sanglots ne cessent de s'élever vers nous. Pleurons, frères, oh! pleurons, et allons gémissant avec le psalmiste sur nos malheurs et nos misères, car cette prophétie du Seigneur s'accomplit :

» *O Dieu! les nations sont entrées dans ton héritage; on a profané le temple de ta sainteté, on a mis Jérusalem en monceaux de pierres. On a donné les corps morts de tes serviteurs pour nourriture aux oiseaux des cieux, et la chair de tes bien-aimés aux bêtes de la terre. On a répandu leur sang comme de l'eau autour de Jérusalem, et il n'y avait personne qui les ensevelît.* Malheur à vous, frères, malheur à vous *qui avez été en opprobre à nos voisins, en moquerie et en raillerie à ceux qui s'abritent autour de nous*[1]!

» Compatissons donc à la désolation de nos frères, et mêlons nos larmes à leurs larmes. Nous qui sommes l'abjection du genre humain et les plus mauvais fils du Christ, déplorons l'oppression de la Terre-Sainte. O martyr Etienne! qu'elles furent heureuses, les pierres qui ceignirent ton front de la couronne de laurier! Qu'elles furent heureuses, ô Jean-Baptiste! les ondes du Jourdain qui baptisèrent le Sauveur! Les enfants d'Israël, sortis d'E-

1. Psaume d'Asaph LXXIX, v. 1. 2, 3, 4.

gypte, conquirent, par les armes, cette terre illustre sous la conduite de Josué, en chassèrent l'étranger, et purent jouir de la Jérusalem terrestre comme de la Jérusalem céleste.

» Que disons-nous, frères? Ecoutez et comprenez. *Continuellement armés de fer, vous passez votre vie à déchirer vos semblables et à vous entre-égorger.* Celui qui frappe les brebis du Rédempteur n'est point de la milice du Christ. La sainte Eglise, pour avouer enfin la vérité, désirant secourir les siens, cherche à créer une milice dont nous sommes ici le héraut. Vous ne suivez pas la voie qui mène au salut et à la vie éternelle. *Oppresseurs de l'orphelin, ravisseurs des biens de la veuve, homicides, sacriléges, hardis violateurs de la justice pour l'effusion du sang chrétien, vous attendez le butin des brigands; et comme les vautours volent au cadavre, vous flairez les dépouilles et le sang du champ de bataille.* En vérité cette voie est la pire, car elle conduit le plus loin de Dieu. Si donc vous avez quelque souci de vos âmes, cessez toutes ces guerres impies et courez à la défense de l'église d'Orient. C'est d'elle qu'émanent en effet toutes les joies de votre salut, c'est elle qui a pressé sur vos lèvres ses mamelles pleines du lait divin; c'est à elle que nous devons les dogmes sacrosaints de l'Evangile. *Je parle ainsi, frères bien-aimés, afin que vous ne trempiez plus dans le sang vos mains fratricides*, que, vous levant tous contre les nations étrangères, vous marchiez sous les ordres du Christ comme une phalange invincible,

que vous combattiez mieux que les Israélites pour votre Jérusalem, et que vous écrasiez ces Turcs plus méchants encore que les Jébuséens.

» Il sera beau de mourir pour le Christ dans une cité où le Christ est mort pour vous. Si la mort vous frappe en chemin, ne craignez rien, pourvu que Dieu vous trouve dans ses rangs : Dieu donne le même denier pour la première et pour la sixième heure. *C'est une chose horrible, frères bien aimés, une chose horrible que de tourner contre les chrétiens une main ennemie.* En ceignant le glaive contre les Sarrazins, vous ferez au contraire une œuvre singulièrement pie: car la charité ordonne de mourir au besoin pour ses frères. Ne soyez point en peine de l'avenir, rien ne fait défaut à ceux qui craignent le Seigneur et qui l'aiment véritablement. *Les dépouilles de nos ennemis vous appartiendront, vous vous saisirez de leurs trésors; et ou vous reviendrez chargés de butin et de gloire, ou, revêtus de la robe de pourpre des martyrs, vous irez jouir d'un bonheur éternel.*

» Engagez-vous sans crainte sous le chef qui multiplie les pains et ne laisse aucun service sans salaire. La vie est courte, et il ne faut pas redouter le labeur qui peut vous valoir la couronne immortelle. Voici l'heure de vous dire, avec l'autorité du prophète : *Que les plus puissants ceignent leur glaive sur la cuisse*[1]. *Tirez l'épée, et soyez les fils des puissants : car il vaut mieux pour vous mourir dans la*

1. Psaume XLV, Maskil des Enfants de Corée.

guerre que de voir les malheurs de notre nation et des saints. Et que les séductions de vos femmes, que l'amour de vos biens ne vous détournent pas de ce voyage, et ne viennent point vous effrayer des fatigues qu'il doit coûter...

» Quant à vous, frères et coévêques, prêtres et cohéritiers du royaume des cieux, allez répéter mes paroles dans vos églises, et prêchez à pleine voix, prêchez partout le voyage de Jérusalem. *Et vous qui partirez, sachez bien que nous prierons pour vous tandis que vous combattrez pour nous. Notre devoir est de prier, et le vôtre de combattre contre les Amalécites.* Nous étendrons vers le ciel, comme Moïse, des mains infatigables. Partez donc, et courez frapper Amalec d'une main intrépide. Amen [1]. »

Cette déclaration de la croisade, comme toutes les choses arrangées d'avance, se passa très-froidement. L'enthousiasme imaginé plus tard, le fameux Dieu le veut (Deus lo vol), et ce concours immense de barons cousant la croix rouge sur l'épaule, n'existèrent que dans l'imagination des chroniqueurs du second âge. Il y a mieux : c'est avec beaucoup de peine que le pape réussit à trouver un chef; et, comme il n'y avait au concile aucun personnage d'assez haute naissance pour conduire l'armée, Urbain fut forcé de choisir Adémar, l'évêque du Puy, qui se fit prier long-temps, et accepta de très-mauvaise

1. « Sermo Urbani papæ II in concilio Claromontanensi. » (Extrait des manuscrits de la bibliothèque du Vatican.)—Voir Labbe, Sacrosancta Concil., t. x, p. 514.

grâce [1]. Le nouveau projet ne commença de remuer sérieusement les masses que lorsque les évêques, de retour dans leurs diocèses, se mirent à parcourir les paroisses, appelant le peuple à la guerre sainte. D'abord cette multitude d'esclaves qui couvrait la glèbe de l'Eglise et de la féodalité civile prêta l'oreille à l'ardente prédication des évêques, en entendant dire qu'elle pouvait briser sa chaîne, sortir du carcan de fer qui meurtrissait son cou dans cette société tyrannique, et aller vivre au loin dans l'indépendance, avec la perspective des cieux si le sort était contraire, et l'espoir d'un riche butin s'il favorisait l'entreprise; elle se leva tout entière. Pourquoi aurait-elle hésité ? Il lui était impossible de tomber à une existence plus misérable, et, en partant pour l'Orient, elle échappait, du moins momentanément, au joug féodal. Aussi est-ce parce que la croix rouge émancipait l'homme et le dérobait, pour toute la durée de l'expédition, au pouvoir arbitraire de son seigneur en l'élevant au titre de soldat de Dieu, que les serfs s'empressèrent de la coudre sur l'épaule droite.

Alors s'accomplit véritablement la parole évangélique : *Je ne suis point venu porter la paix ici-bas, mais la guerre*. Les maris se séparaient de leurs femmes, les femmes abandonnaient leurs époux, les fils quittaient leurs pères, les pères délaissaient leurs enfants; il n'y avait pas de lien assez doux,

1. « Ille itaque licet invitus suscepit. » (Roberti monachi Historia hierosolymitana, lib. I, p. 2.)

assez cher qui pût retenir les esprits et les empêcher de suivre le torrent[1]. Ces misérables populations, engourdies dans la servitude, sortaient de leur abrutissement bestial à la voix des prêcheurs, et, heureuses de changer de place et d'existence, se précipitaient vers les sables de la Palestine, qui devenaient pour la seconde fois la terre promise. Entraînés par le mouvement, les vieillards, les femmes, les enfants grossissaient les flots de l'émigration : les moines eux-mêmes, entassés dans les cloîtres, en brisaient les portes ; des croix saignantes affreusement incisées au front comme marques de la mission divine, ils venaient joindre les croisés.

Le zèle et la foi n'étaient cependant pas les seuls mobiles de cet enthousiasme. Beaucoup s'expatriaient pour suivre leurs amis, un grand nombre afin de ne pas se laisser accuser de lâcheté, d'autres par folie, et la plupart dans le but de se débarrasser de leurs créanciers[2].

Ceux qu'il importait surtout de faire partir se montraient les plus tièdes. Soit qu'ils répugnassent aux excursions lointaines, ou, ce qui est plus probable, qu'ils eussent deviné les projets de l'Eglise, les barons ne se pressaient nullement de gagner Jérusalem. Une double manœuvre, habilement conçue

1. « Nec erat caritatis vinculum quod huic fervori posset præjudicium facere. » (Willelmi Tyrensis archiep. Hist., lib. I, p. 641.)

2. Idem, loco citato : Deindè laici nobilissimi, *totusque vulgus, tam casti quàm incesti, adulteri, homicidæ, fures, perjuri, prædones,* qui et sexus fœmineus, pœnitentiâ ducti ad hanc lætanter concurrunt viam. (Alberti Aquensis Hist. hierosol., lib. I, p. 1.)

et plus habilement exécutée, les y contraignit néanmoins. Le chef de la croisade, Adémar, gouvernait Raimond, comte de Toulouse, avec la puissance qu'un évêque instruit et ferme devait exercer à cette époque sur l'esprit d'un vieillard croyant et faible : il usa de son ascendant, et n'eut point de peine à le déterminer. Or, en prenant la croix, Raimond entraîna par son exemple, et sans doute aussi par ses ordres, Guilhem de Sabran, seigneur du diocèse d'Usez ; Decan de Posquières, baron nîmois ; Guilhem V, seigneur de Montpellier ; Pierre Béranger de Grignac, Pierre Raymond de Montpeyroux ; Bernard Raymond, du diocèse de Béziers; Raimond Bertrand, de l'Isle-en-Jourdain ; Pierre Raimond d'Haulpoul, Roger de Mirepoix ; Roger II, comte de Foix ; Raimond Pelet d'Alais ; Isarn, comte de Die ; Raimbaud, comte d'Orange; Guilhem, comte du Forez ; Guilhem, le fils du comte d'Auvergne ; Gérard, fils du comte de Roussillon ; Gaston, vicomte de Béarn ; Amanieu d'Albret; Raimond Ier, vicomte de Turenne; Raimond, vicomte de Castillon, et le Limousin Goulfier de Las Tours.

En même temps, l'évêque Adémar rangeait sous le saint étendard, par sa propre influence, Guilhem Hugo de Monteil, son frère ; Héraclius de Polignac, Pons de Fayn, Pons de Balazun et Gérente, seigneur de Biage dans le Vélay. La majeure partie de ces barons avaient fait testament avant leur départ en faveur de l'Eglise [1], les autres s'étaient vus forcés

1. Hist. de l'église de Maguelonne, p. 130 et 344.

de vendre ou d'engager leurs fiefs : en sorte que lorsque ce pieux insensé, nommé Pierre-l'Ermite, à force de promener dans les campagnes sa face osseuse et pâle de jeûnes, son squelette courbé et caché à peine sous une sale serpillière[1], à force d'agiter son crucifix trempé de larmes, eut réuni cette multitude confuse qui devait périr en prenant les devants dans les marais de la Hongrie; lorsque les bannières féodales flottèrent sur le chemin de Jérusalem, à l'état de trouble quotidien succéda le calme, et, délivrée de ces cruels élements de violence, la société méridionale respira un instant l'air de la paix.

Ce n'est pas à dire toutefois que le bruit des armes cessât entièrement. Trois ans après, pendant que le sage Raimond battait les escadrons de Soliman, en Palestine, le duc Guilhem, joignant ses troupes à celles de Guillaume-le-Roux, roi des Anglais, ravageait la Normandie. A son retour à Poitiers, il apprit que les croisés obtenaient les plus beaux triomphes. Les Aquitains se racontaient avec orgueil les nouvelles de la Terre-Sainte. Le comte de Toulouse avait emporté Marrah, place voisine d'Antioche, et le Limousin Goulfier de Las Tours, *homme magnifique d'audace, était monté le premier à l'échelle.* La seule ombre funèbre jetée

1. « Patrus, nomine vir quidem summæ religionis sanctisque deditus actibus... cujus nimirum color penitùs incultus erat, spiritus fervens, pedes nudi, statura brevis, faciens macilentæ, tegmen vilissima cappa : qui non equi, non muli, mulæve, sed asini tantùm vehiculo quòcumque pergebat utebatur.» (Histoire de la guerre sainte, de Grégoire, évêque de Terracine, témoin oculaire, rapportée du Mont-Cassin par Mabillon.)

sur leur gloire était la mort d'Adémar, le chef de la croisade. Mais cette ombre s'effaça bientôt devant la prise de Jérusalem ; conquête éclatante due en grande partie aux soins de Gaston de Béarn, qui dirigeait les travaux du siége et les machines[1]. Le retentissement de ces nobles faits d'armes tira Guilhem VIII de sa torpeur. Jaloux de laver dans les eaux du Jourdain le sang qui souillait sa cuirasse, en l'an 1109 il prit la croix à Limoges, avec tous ses barons, et peignit ainsi, en empruntant les formes de la nouvelle langue d'Aquitaine[2], ses irrésolutions et ses regrets au moment du départ :

Puisque de chanter il m'a pris l'envie,
Je ferai un vers triste et dolent ;
Je ne serai plus le voisin
De Poitou ni de Limousin.

Moi, je vais partir en exil,
Et je laisserai mon fils en guerre,
En grand' peur et en péril ;
Et ils lui feront du mal, ses voisins.

Puisque le partir m'est si grief
Du seigneurage de Poitiers,

1. Raimond d'Agiles, *Hist. hierosol.*, lib. III, cap. IX.

2. Pus de chantar m'es pres talens,
Farai un vers don sui dolens,
Non serai mais obediens
De Peytau ni de Lemozi.

Ieu m'en anarai en essyl ;
Laissarai en guerra mon filh,
En gran poor et en perilh ;
E faran li mal siey vezi...

(Manuscrit de la bibliothèque du Roi 7226, fol. 230, v°, col. 2.)

En la garde de Foulques d'Angers
Je laisse ma terre et mon cousin.

Si Foulques d'Angers ne le secourt
Et le roi de qui je tiens mes honneurs,
Mal lui feront tous les autres,
Car ils le verront jeune et faible.

S'il n'est brave, loyal et preux,
Gai, ardent et courtois,
Ils le fouleront aux pieds
Les Gascons félons et les Angevins.

Pour lui j'eus prouesse et valeur,
Mais je me sépare de lui,
Et je vais aux pieds de celui
Qui pardonne à tous les pécheurs.

Bien j'ai été dispos et gai,
Mais notre Seigneur ne le veut plus;
Maintenant je ne peux supporter le faix,
Tant je suis près de la fin.

Ici je laisse ce que j'aimai tant,
La cavalerie et l'orgueil,
Et je cours sans regrets
Aux lieux où les péchés prennent fin.

Je demande à mon compagnon
Le pardon si je lui fis tort,
Et je dis oraison à Jésus
En roman et en latin.
Ici j'abandonne tout à fait
Le vair, le gris et la zibeline.

Soixante mille cavaliers et plus de deux cent mille fantassins levés dans les comtés des frontières et en Gascogne suivaient sa bannière qui se déployait fièrement au-dessus des pennons du comte de Bour-

gogne, d'Hugo de Lusignan, de Hugues de Vermandois, frère du roi de France, et d'Étienne de Blois. A l'avant-garde marchait Herpin, le comte de Bourges, qui, pour suffire aux frais de l'expédition, vendit sa ville au roi Philippe de France soixante mille sols. Toute cette multitude se dirigea vers Jérusalem par Constantinople; mais, livrée aux archers de Soliman, car les Grecs se hâtaient de trahir les chrétiens pour les infidèles, beaucoup moins dangereux encore, elle laissa, dit-on, cent mille cadavres sur le premier champ de bataille, les accidents de terrain et les bois sauvèrent le reste. Guilhem rentra dans Antioche dépouillé jusqu'à la chemise. Le sac de Tortose le remit bien un peu en armes, selon l'expression contemporaine; mais, écrasé de nouveau sous les murs de Ramula, où périt entre autres nobles combattants Hugo de Lusignan, où le comte Herpin fut fait prisonnier, le souverain de Poitiers songea au retour. S'embarquant alors à Joppé, il revint seul dans cette Aquitaine qui demandait avec lamentations et avec larmes où étaient les trois cent mille enfants qu'il lui avait pris[1]! Peu de temps après, le malheureux Herpin, dont le hasard avait sans doute brisé les fers, revint aussi en Europe. Comme il ne lui restait plus rien de sa grandeur passée, il se rendit auprès du pape. Pascal II donna sa bénédiction à l'héroïque soldat du Christ, et, se trouvant probablement fort em-

1. Orderic Vital, *Hist. ecclésiastique*, liv. x, et les auteurs déjà cités.

barrassé de sa misère, qui lui était venue en écoutant les prédications de l'Église, il lui conseilla de renoncer aux armes et de s'ensevelir dans le cloître de Cluny. Herpin suivit ce conseil; mais lorsque les bruits du monde bourdonnaient de loin à son oreille, lorsque, ramené vers le passé par le souvenir et les rêves involontaires, il se réveillait en sursaut dans sa cellule froide et nue, l'ancien comte de Bourges dut regretter plus d'une fois sa ville et méditer avec amertume sur la reconnaissance de l'Église[1].

Le cliquetis des lances et le bruyant sifflement des flèches vinrent troubler ses réflexions. Guilhem avait guerre avec le comte d'Anjou, auquel on attribuait l'incendie des châteaux de Thouars et de Niort. Il fallut, pour séparer les deux voisins également irascibles, l'intervention de leurs moines et une pluie tellement orageuse qu'elle dura deux jours et deux nuits. On était alors en 1106, et l'Aquitaine ne parlait que des miracles de saint Léonard. Le fameux Boémond, prince d'Autriche, croyant avoir été délivré par le secours du saint des chaînes sarrazines, arriva cette année à Limoges pour accomplir le vœu qu'il avait fait de visiter son tombeau. Les dix premières années du douzième siècle s'écoulèrent ainsi entre des pèlerinages et des combats: les chroniqueurs du temps retracent admirablement et en peu de mots la stérilité et la tristesse de ces jours ternes: « Grande famine et mortalité; le sel fut

1. Idem, loco citato.

trop cher, et il s'éleva entre le duc Guilhem et Hugo de Lusignan, dit le Brun, une guerre qui dura long-temps[1]. » Les Gascons, à la même époque, battaient les Sarrazins d'Espagne, et l'excommunication tombait sur la tête de Guilhem VIII.

Le duc d'Aquitaine, que le voyage de la Terre-Sainte paraissait avoir rendu plus indocile aux avis de l'Église et moins respectueux pour les prélats, scandalisait alors le siècle du spectacle de ses désordres. Laissons parler un instant William de Malmesbury, et nous verrons que l'Église, malgré sa puissance morale, était encore renversée comme une vassale, et criait à terre sous le pied brutal de la féodalité.

« Dès que Guilhem, homme léger et libertin, fut de retour de Jérusalem, il commença à se plonger dans le bourbier des vices comme s'il eût cru que le monde, dirigé avec tant de soin par la main de la Providence, roule et marche au hasard. Toutes les choses sacrées, il les tournait en ridicule et les exposait sans cesse, par ses railleries, aux rires moqueurs des barons. Tel était l'excès de son délire qu'il ne craignit pas de faire bâtir des cellules dans le château de Niort, et de les peupler de femmes de mauvaise vie qu'il appelait, selon la célébrité qu'elles s'étaient acquise dans le vice, la prieure, l'abbesse, les officiales. Bientôt, marchant la tête haute dans cette voie coupable, il chassa la duchesse, et amena dans son palais la femme d'un vicomte voisin

1. Chronique de Saint-Maixent, dite de Maillezais.

pour laquelle il s'éprit d'une passion si violente qu'il la fit peindre sur son bouclier, avec un jeu de mots obscène. A l'annonce de ces désordres, le sévère Gérard, évêque d'Angoulême, partit pour Poitiers, et somma hardiment le duc de renvoyer Malberge. Mais Guilhem, qui trouvait partout matière à sarcasme : « Tu verras, lui répondit-il, les cheveux » repousser sur ton front chauve avant que je quitte » ma vicomtesse. » Pierre, l'évêque de Poitiers, voulut joindre sa voix à celle de son confrère, et, l'ayant repris en termes trop libres, Guilhem le saisit d'une main aux cheveux, et, brandissant son épée de l'autre : « Tu vas mourir, lui dit-il, si tu » ne m'absous. » Pierre feignit l'effroi, demanda un répit, et, achevant la formule de l'excommunication, il s'écria : « Frappe, maintenant, frappe, maudit ! — Je te hais trop, reprit le duc du même ton » railleur, pour t'envoyer en paradis[1]. »

Malgré son impiété, Guilhem prit part aux guerres d'Espagne, qui durèrent neuf ans, et dans lesquelles Gaston de Béarn ; Centulle, comte de Bigorre ; le vicomte du Gabardan ; Auger de Miramont, évêque de Lascar ; Arnold, vicomte du Labour, et une foule d'autres barons aquitains se couvrirent de gloire. Dans la dernière bataille, livrée en 1120, les nôtres tuèrent quinze mille Maures, et prirent deux mille chameaux[2]. Cinq ans après cette victoire, Guilhem, qui aurait été excom-

1. De gestis Anglorum, lib. v.
2. Chronique de Maillezais, an 1120.

munié au concile de Reims, présidé par le pape Calixte II, si un jeune ambitieux, évêque de Saintes, n'eût excusé adroitement son refus de comparaître au concile où l'accusait sa femme répudiée; le duc Guilhem ne put railler la mort, et alla se coucher dans les caveaux de Fontevrault à côté du célèbre fondateur de cette abbaye, Robert d'Arbrissel, dont la tombe était toute fraîche.

Malheureusement son fils lui succéda : nous disons malheureusement, car il eût mieux valu pour l'Aquitaine que Guilhem IX[1] ne fût jamais né. Dans les commencements de son règne, il porta la couronne ducale avec assez de dignité. Une fâcheuse affaire l'ayant mis en lutte avec le roi de France, il ne céda rien de ce que ses pères avaient conquis, et, plantant sa bannière au milieu du chemin du nord, força Louis-le-Gros à reculer devant elle. Comme jadis l'évêque de Rodez, celui de Clermont, une fois chassé de sa ville par le comte Eustache, y était rentré grâce au secours de Louis-le-Gros, son cousin, qui avait joué dans cette circonstance le rôle de Clovis avec saint Quintien. Vers 1131, Eustache, indigné de le voir usurper la puissance temporelle, expulsa de nouveau l'évêque. Celui-ci court aussitôt auprès du roi de France, qui réunit ses troupes, et, assisté des comtes de Flandres, d'Anjou, de Montfort et de Bretagne, envahit l'Auvergne, assiége et surprend Montferrand. Il venait d'entrer dans la ville lorsque Guilhem arriva avec

1. Presque tous les auteurs l'ont confondu avec le troubadour son père.

ses Poitevins. Un message respectueux, mais ferme, fut adressé par lui au camp du roi. Le comte y prenait la défense de son vassal, et priait Louis-le-Gros de rentrer dans ses domaines en offrant de se présenter à un plaid spécial avec le comte d'Auvergne, et de soumettre le litige au jugement de ses pairs. Le roi, ayant consulté les barons, se retira, et l'on convint, pour terminer ce différend, d'un plaid qui fut tenu à Orléans [1].

Mais le duc Guilhem était loin de déployer cette noble fermeté dans ses rapports avec l'Église. Un schisme affligeant divisait le monde catholique. En 1130 Innocent II, élu souverain pontife, avait trouvé un concurrent dangereux dans Pierre de Léon. Banni de Rome par ce dernier, il parcourait la France en y cherchant des défenseurs et en excommuniant son rival. Celui-ci avait dans son parti l'Allemagne, l'Espagne et l'Aquitaine, et il devait surtout l'adhésion de cette dernière contrée à l'influence de Gérard-le-Chauve, évêque d'Angoulême, qui, depuis fort long-temps légat du siége apostolique, *commandait à toute l'Aquitaine, depuis les monts Ibériens jusqu'à la Loire et l'Océan* [2].

Ardent sectateur de Pierre de Léon, Gérard gagna le duc et fit expulser de leurs cités les évêques de

1. « Profectusque est in Galliam ad sobrinum suum Ludovicum regem ut auxilio illi esset adversus comitem Arvernorum , » etc. (Jacob Meyer, *Annales belges.*)

2. « Quidquid à collibus Iberorum usquè ad Ligerim amplectitur et claudit Oceanus paruerat ejus imperio. » (L'abbé de Bonneval, *Vie de saint Bernard*, liv. II, chap. VI.)

Poitiers, de Bordeaux et de Limoges. En vain le fameux abbé de Clairvaux, saint Bernard, accourut avec Joslin, prélat de Soissons, pour implorer la grâce des proscrits : le duc fut inflexible, et persista quatre années dans le schisme. Au bout de quatre ans, saint Bernard revint accompagné de Gaufrid, évêque de Chartres, légat d'Aquitaine pour Innocent; mais leurs instances et leurs menaces n'ayant produit aucun effet sur l'esprit de Guilhem, saint Bernard, transporté de fureur, sort après la messe de l'église, tenant la patène où était l'hostie, et allant se placer devant la porte du palais, le feu dans ses regards et d'un accent terrible, il somma le duc, au nom de Dieu, de reconnaître le pouvoir d'Innocent. Tout effrayé à ce spectacle, Guilhem tomba aux genoux de saint Bernard, et accorda tout ce qu'on voulut [1]. Les évêques rentrèrent dans leurs villes; l'Aquitaine s'inclina sous la vice-royauté spirituelle d'un homme du nord, et ce légat étranger se montra si barbare, que l'infortuné Gérard, trouvé mort dans son lit, ayant été enterré secrètement sous les dalles d'une basilique, il ordonna d'exhumer son cadavre, et le fit jeter dans un champ [2].

A cet acte déplorable de faiblesse, Guilhem en ajouta bientôt un autre qui devait avoir les conséquences les plus funestes pour l'avenir de la nation. Afin d'expier je ne sais plus quels ravages commis en Normandie, les moines francs qui le gouvernaient

1. Épîtres de saint Bernard.
2. Hauteserre, *Rerum Aquitanic.*, lib. x.

l'envoyèrent à Saint-Jacques-de-Compostelle avec le bourdon de pèlerin. Guilhem mourut en chemin : comment? on ne l'a jamais su! La fin du dernier duc d'Aquitaine reste enveloppée d'un mystère que la politique violente du clergé du nord expliquerait peut-être, mais qu'on n'a jamais éclairci[1]. Ce qui aiderait à l'entrevoir, c'est que Louis-le-Gros *fut le premier qui apprit sa mort* et qu'il prétendit avoir reçu du messager qui vint lui annonçer cet événement si grave un testament dans lequel Guilhem donnait la main de sa fille Aliénor[2] à Louis-le-Jeune *en lui assignant pour dot l'Aquitaine et le Poitou.* En vertu de cette pièce manifestement supposée[3], les mêmes barons francs qui avaient naguère accompagné Louis-le-Gros en Auvergne, tels que les comtes de Champagne et de Vermandois, conduisent brusquement à Poitiers cet enfant, frêle, pâle et tondu comme un moine, qu'on appela depuis Louis-le-Jeune; et environnant les deux orphelines d'une forêt de lances, marient l'aînée, qui avait à peine seize ans, au chétif nourrisson des chanoines de Notre-

1. Il faut dire, cependant, pour être juste, que les barons du Limousin auraient bien pu être accusés de sa mort, car il songeait à les punir de l'enlèvement de sa fiancée Émine. « Ob quam injuriam Lemovicinos dux subvertere dictans apud sanctum Jacobum peregrinus obiit. » (Chronica Gaufredi prioris Vosiensis, p. 304.)

2. Sa mère s'appelait Ænor on la nomma une autre Ænor, Alia, Ænor.

3. Voir Hauteserre (loco superiùs citato). — Besly, *Histoire des comtes de Poitou*, p. 137. — Larrey, l'*Héritière de Guienne*. — D. Vaissete lui-même, qui paraît avoir été payé pour écrire l'histoire du Languedoc au point de vue de l'unité monarchique, avoue la fausseté de ce testament. (T. II, p. 324.)

Dame. Les barons francs profitèrent avec si peu de retenue de la faiblesse des orphelines et l'ardeur spoliatrice les dominait à un tel degré, que Radulfe, comte de Vermandois, emmena Pétronille, la plus jeune, qui n'était qu'un enfant; attendit cinq ans, bien que marié, qu'elle eût grandi, et lorsqu'elle devint nubile il répudia sa femme et épousa la fille de Guilhem pour s'emparer de ses fiefs de Bourgogne[1].

C'est ainsi que les rois du nord franchirent la Loire et parvinrent à rétablir momentanément leur autorité sur ce pays qui, depuis trois cent vingt-trois ans, avait cessé de la reconnaître.

1. Hauteserre, *Rerum Aquitanic.* lib. x.

SIXIÈME PARTIE.

Guerres et domination des Anglais (première période). Municipalités.

DEUXIÈME CROISADE.

Un million d'hommes perdu dans les sables de la Palestine et l'épouvantable série de misères qui signala la première croisade n'avaient pu dissiper la fatale illusion des peuples. Les mêmes motifs d'ailleurs animaient l'Église. « Le Saint-Siége n'avait jamais eu plus de raisons pour faire prêcher une croisade. Un esprit de sédition et d'hérésie commençait à s'introduire parmi les peuples et même parmi le clergé d'Occident, *et menaçait à la fois la puissance des papes et les doctrines de l'Église*. Eugène III se trouvait en butte aux troubles suscités par Arnaud de Bresse. *On ne parlait*, dans la capitale du monde chrétien, *que de rebâtir le Capitole et de substituer à l'autorité pontificale celle des consuls et des tribuns de l'ancienne Rome;* dans cet état de choses, un grand événement comme celui de la croisade *devait détourner les esprits des nouveautés dangereuses* [1]. »

Le fameux abbé de Clairvaux emboucha donc la trompette évangélique. Le jour des Rameaux de l'an 1146, une vaste tribune fut élevée sur une colline

1. Michaud, *Hist. des croisades.*, t. II, p. 147.

aux portes de Vézelai; et debout avec ses modestes habits de cénobite, à côté de Louis-le-Jeune couvert de son magnifique manteau royal, saint Bernard prêcha la guerre sainte de la même manière et à peu près dans les mêmes termes que le pape Urbain l'avait prêchée à Clermont. Dès qu'il eut fini de parler, Louis se jeta à ses pieds pour lui demander la croix; et paré de ce signe sacramentel il balbutia quelques phrases bibliques péniblement apprises par cœur, à la suite desquelles un certain nombre de barons prirent l'engagement de revenir à Jérusalem. L'éloquent prédicateur de la croisade en avait été élu le chef: mais, plus prudent qu'Adémar du Puy, saint Bernard s'y refusa nettement; et tandis que les milliers d'infortunés égarés à sa voix allaient périr sous le cimeterre des Turcs, il resta tranquillement dans son monastère, n'en sortant que pour jouir de son immense popularité, pour guérir les malades qu'on lui montait aux fenêtres avec une échelle, tant la presse était grande aux lieux où il s'arrêtait, et pour faire des miracles qui étaient si nombreux qu'il fallait les annoncer au peuple au son des cloches. Le nouveau croisé, dont le corps débile et contrefait cachait la férocité de l'hyène, ce misérable Louis-le-Jeune qui avait fait brûler vifs treize cents vassaux dans l'église de Vitry, joignait à la semence de toutes les mauvaises passions une défiance et une jalousie extrêmes. Pour ne pas perdre un instant de vue cette jeune victime que les intrigues sanglantes de Suger lui avaient livrée, il voulut qu'elle prît la

croix et qu'elle vînt partager les fatigues des pèlerins. Avec une cruauté froide et inflexible il refusa de la laisser respirer quelques jours l'air embaumé du printemps d'Antioche auprès de son oncle Raimond. Toujours prêt à déployer la violence contre elle, il l'enleva pendant la nuit, à main armée, la traîna, de Tripoli à Jérusalem, comme une prisonnière, et sans rougir à la face de ses barons et de l'Europe de se proclamer déshonoré par un Arabe. Lorsqu'il fut de retour en France, il s'empressa, malgré les supplications de Suger, de convoquer un synode, gagné d'avance, au château de Beaugency.

Par une coïncidence singulière, cette assemblée se réunit en 1151, comme celle de Vézelai, le jour des Rameaux. Les archevêques de Rouen, de Sens, de Reims et de Bordeaux, accompagnés de leurs suffragants et d'une foule de barons du nord, s'y étaient rendus à l'appel du roi. Bien contre son gré, en voyant détruire par cet acte de démence les sages combinaisons de sa politique, Suger exposa que des parents du roi étaient venus se plaindre à lui de ce qu'au mépris des lois ecclésiastiques il avait pour femme une de ses parentes. « Le roi, ajouta-t-il, soumettait cette question à leur jugement. On entendit aussitôt pour la forme quelques cousins éloignés des deux époux qui jurèrent qu'il existait des liens de parenté entre eux, et qu'on devait prononcer le divorce. Alors les prélats de consentement des parties déclarèrent le mariage dissous [1]. »

1. Ph. Labb., Sacrosancta Concil., t. x, p. 1129.

L'évêque de Langres annonça la décision du concile à la noble fille de Guilhem, et lui apprit en même temps que toutes les provinces qu'elle avait apportées à Louis-le-Jeune lui étaient rendues. Le 18 mars 1151, Aliénor sortit donc répudiée de Baugency, et reprit le chemin de la demeure de ses pères.

Le comte de Foix l'accompagnait par ordre du roi de France, ce qui ne l'empêcha point, durant toute la route, d'exhaler sa colère par les plus violentes menaces [1]. Et cependant, malgré l'affront dont elle était ternie, la riche héritière vit briguer avec ardeur son amour et sa main. Thibaut, comte de Blois, ne voulut-il pas l'épouser de force, et, sur les flots de la Loire, ne vit-on pas glisser, la nuit, une barque qui ne s'arrêta qu'aux murs fidèles de Tours? Tandis que sonnaient les cloches, tandis que volaient les sujets au-devant de leur souveraine, un groupe d'hommes d'armes, le casque en tête, la visière baissée, marchait silencieusement au Port-de-Piles : un chevalier couvert de fer les conduisait. C'était un fils du comte d'Anjou, Geoffroi Plantagenet, parti pour enlever Aliénor. Elle fut avertie à temps, et, par des chemins de traverse, se rendit à Poitiers. Voilà les tours du palais natal, du château de Clain et Boivre; voilà les ormeaux qui ont ombragé son enfance, les doux gazons qu'elle foulait, les fleurs cueillies par la fiancée du prince royal de

1. Olgaray.

Paris. Au confluent de ces deux rivières aux eaux fraiches et vertes elle relit le doux sirvente de Bernard de Ventadour, qui lui dit encore :

L'amour me fiert si gentiment
L'âme d'une douce saveur :
Cent fois meurs le jour de tourment,
Et revis cent fois de bonheur.

Bien la voudrais seule trouver,
Qui dormît ou qui fît semblant,
Pour lui ravir un doux baiser,
Puisque dit : Non ! moi la priant [1].

Écoutez ces fanfares! Au bruit des cors et des trompettes une brillante cavalcade s'avance vers les tours ; les pieds des chevaux résonnent sur les ponts-levis. La belle Aliénor se présente pour recevoir ses hôtes. Mille acclamations éclatent autour d'elle; devant elle s'abaissent et flottent les plumes de mille toques. Un prince tombe à ses genoux ; elle l'a relevé en souriant. Accourez à la cathédrale, nobles Poitevins ; à la cathédrale, peuple et bourgeois, évêque et moines ; et sonne, cloche de Saint-Hilaire : Aliénor se relève femme d'Henri Plantagenet.

Ce mariage eut lieu à la Pentecôte, et au commencement de l'automne les deux époux allèrent visiter le haut pays. A Limoges, ils furent reçus avec enthousiasme : le peuple se porta en foule sur

1. Aquest amors me fiert tan gen....
Ben la volgra sola trobar...
(Mss. de la Bibliothèque royale, n° 7226, fol. 58, col. 1.)

leur passage, et les moines de Saint-Martial accoururent les prendre en procession pour les conduire à leur église. Mais tout se borna, de la part du clergé et du peuple, à ces démonstrations extérieures : quand le duc exigea son droit d'alberc dans la ville, l'abbé le refusa sous prétexte qu'il n'était point tenu de l'acquiter hors de l'enceinte du château, et les bourgeois insultèrent ses hommes, ce qui l'obligea à raser les murs de ce château et à rompre le pont[1].

Henri, le *jeune rousseau,* comme l'appelaient ses ennemis, était un prince brave et déterminé; mais, sans la main d'Aliénor, jamais le genêt de la maison d'Anjou n'aurait fleuri sur le trône d'Angleterre. La dot de l'héritière d'Aquitaine, composée de Guienne et Poitou, d'Aunis et de Saintonge, du Limousin et du Quercy, de l'Angoumois et du Périgord, jointe à l'héritage du Plantagenet, à qui la mort de son père Geoffroi légua, l'année suivante, l'Anjou, le Maine et la Touraine, forma un état bien plus redoutable que la monarchie féodale des Français.

Il n'en fallait pas tant pour appuyer victorieusement les droits de sa mère Mathilde à la couronne d'Angleterre, aussi s'empressa-t-il de passer la Manche; et l'enthousiasme qu'il avait excité naguère à Carlisle, en se faisant armer chevalier par son oncle, David, le roi d'Écosse, éclata de toutes parts autour de lui[2]. Étienne, qui occupait le trône, battu dans plusieurs rencontres, fut donc très-heureux d'accep-

1. Chronica Gaufredi prioris Vosiensis, p. 308.
2. O'Goldsmith, *Histoire d'Angleterre.*

ter la médiation du comte d'Arundel; et bientôt, à la suite d'une entrevue où Mathilde le convainquit qu'Henri était le fruit adultère de leurs amours, il le déclara son successeur.

Dès qu'on eut porté son cercueil aux moines de Feversham, le Plantagenet prit le pouvoir sous le nom d'Henri II. Son premier soin fut de faire revivre les prétentions d'Aliénor[1] au comté de Toulouse; mais, ne trouvant pas Raimond de Saint-Gilles disposé à les reconnaître, il eut recours aux armes. Tombant d'abord sur le Quercy, il s'empare de Moissac par force, de Cahors par ruse. Non loin de cette antique cité des druides, un bruit miraculeux l'arrête : un bourgeois de Castelnau-de-Bretenous, inspiré du ciel à son lit de mort, a voulu être enterré sur le seuil de la chapelle de la Vierge, en creusant la fosse on a trouvé le corps de saint Amadour encore entier.

Ces restes, que l'on supposait appartenir au fondateur de l'oratoire, furent à l'instant exposés, sur l'autel de la Vierge, à la vénération de la foule; les populations voisines accouraient, lorsque le roi, attiré par la rumeur publique, les devança toutes, et vint s'agenouiller des premiers dans l'église aérienne de l'ermitage. En se relevant, il ouvrit les deux mains qu'il avait pleines d'aumônes; il or-

1. Gesta Ludovici VII.— Nangis chronic.— Roger de Howeden.

2. « Comme héritière de Philippa, sa grand' mère, ou, sous prétexte que le duc d'Aquitaine avait autrefois engagé ce comté aux aïeux de Raimond. » (Histoire universelle anglaise, t. LXXV.)

donna d'élever un oratoire, et de couvrir le corps d'Amadour de lames d'argent [1].

Après avoir rendu ces pieux devoirs au saint, il revint à Limoges et frappa les bourgeois d'une contribution de trente sols : l'abbé Pierre dût en payer sept et autant de mules. De Limoges Henri se porta sur Périgueux à la tête de son armée. Là, passant une revue générale dans la prairie de l'Évêque, il donna le ceinturon militaire à Malcolm, le roi d'Écosse, qui l'avait suivi dans son expédition. Ce nouveau chevalier conféra le même honneur à trente des siens, et, par la route de Brives et de Cahors qu'ils prirent en passant, les deux rois se dirigèrent sans perdre de temps vers Toulouse.

Pendant qu'Henri s'avançait du côté du nord, en forçant les châteaux de Castelnau-d'Estrètesfonts [2] et de Verdun, le comte de Barcelone, le vicomte de Béziers, et le seigneur de Montpellier, montaient du côté du midi, enfermant Raimond dans un cercle de lances qui se resserrait à chaque instant. Pour résister à ce double choc, le comte de Toulouse n'avait que les murailles de sa ville et les troupes de son beau-frère Louis-le-Jeune qui venait d'arborer la bannière royale au sommet des tours. Les murailles étaient bonnes, la présence du roi de France soutenait l'ardeur des Toulousains ; ils furent invincibles. En vain l'impétueux Thomas Becket fit

1. Chronique de l'abbé Robert du Mont.

2. « Henrico rege Anglorum cum exercitu suo super Raimondo Tolosanorum consule instante et ad oppidum Castri Novi de Strictis Fontibus manente. » (Actes de l'abbaye de Saint-Marcel, 1157.)

caracoler autour de la place la brillante cavalerie levée dans ses domaines, en vain des nuées de Catalans, de Languedociens, d'Anglais, de Poitevins, de Normands, de Gascons, se succédant continuellement, essayèrent de franchir les fossés. Au bout de trois mois, il fallut lever le siége : à la Saint-Michel de 1159, Henri se retira sous prétexte que la présence de son suzerain l'empêchait de donner l'assaut. Avant de repasser la mer toutefois une trêve[1] fut convenue entre les deux princes, et servit en quelque sorte de transition au traité signé l'année suivante.

Les barons du centre profitèrent de ce temps de calme pour rallumer la guerre civile. Bernard, oncle du vicomte de Limoges Adémar, retenu prisonnier par celui-ci, venait d'être forcé de donner en échange de sa liberté le château d'Excideuil. Peu de jours après cet acte de violence, la garnison, ne pouvant se plier à la dureté d'Adémar, rendit le château à son légitime propriétaire. Une rude querelle s'éleva donc entre eux à cette occasion; mais, leurs amis étant intervenus, ils firent la paix, et s'engagèrent, par les plus terribles serments, à ne rien entreprendre l'un contre l'autre. La réconciliation avait eu lieu à Excideuil. Le jour même, Adé-

1. Daniel a eu tort de dire qu'ils firent la paix : il est constant, par un acte de l'abbaye de Saint-Marcel, que la guerre durait encore en 1163. « Alexandro papa tertio, Ludovico rege Francorum, Geraldo Hectore ca» turcensi episcopo, Henrico rege Angliæ et Raimundo Tolosanorum con» sule inter se litigantibus...» On en trouve une autre preuve en 1165 dans un acte du doyen de Cairac.

mar invita ses deux oncles Bernard et le vieil Hélias à venir fêter les Rois dans son château de Ségur. Ils acceptèrent sans défiance; mais à peine s'étaient-ils mis à table, que des hommes d'armes, entrant tout à coup dans la salle, les saisirent et les jetèrent dans les fers. Fort heureusement pour sa tête, Olivier de Lastours n'avait pas voulu rester; car, s'il se fût montré moins impatient, le sang aurait coulé dans la salle. A la nouvelle de ce guet-apens, tous les témoins de l'accord d'Excideuil prirent les armes contre Adémar, et sans l'arrivée du comte de la Marche il aurait eu fort à faire. Mais par les soins de ce puissant allié les choses s'arrangèrent : Bernard reprit son château et il n'y eut de sacrifié que le malheureux Hélias qui, fuyant devant son neveu non loin de Pierre-Buffière, glissa sur le chemin détrempé par la pluie et fut traversé d'un coup de lance[1].

L'effervescence féodale se tourna ensuite contre Henri. Guilhem dit Taille-Fer, comte d'Angoulême, Audebert de la Marche, Robert de Sélit, et quelques autres, essayèrent de se rendre indépendants. Ils étaient ouvertement soutenus par les armes de Louis-le-Jeune charmé de susciter des embarras à son rival. Grâce à la puissante diversion que le roi de France opéra sur les frontières de la Normandie, et à la terrible querelle de Thomas Becket et d'Henri, qui mettait en feu l'Angleterre, les insurgés prolon-

1. Chronic. Gauf. prioris Vosiensis, p. 317.

gèrent deux ans la lutte. Elle finit par le triomphe du Plantagenet, qui abusa cruellement de sa bonne fortune : car, ayant pris Robert de Sélit, il le fit charger de fers, et, joignant une épouvantable ironie à son supplice, au moment où l'abondance était si grande qu'un setier de froment ne valait que cinq sols et cinq deniers, et une charge de vin un denier, il voulut qu'on lui retranchât peu à peu les aliments, et le laissa mourir de faim et de soif dans une agonie lente et terrible [1].

Cette querelle apaisée, il s'en éleva une autre beaucoup plus grave et d'autant plus difficile à étouffer qu'elle avait ses racines au sein de la famille royale d'Angleterre. Réponds, aigle des deux royaumes, réponds ! Où étais-tu quand tes aiglons, s'élançant de leurs nids, osèrent lever leurs serres contre le roi du Nord ? C'est toi, nous l'a-t-on dit, c'est toi qui les excitas contre leur père [2] !

La malheureuse fille de Guilhem semblait destinée à jeter dans sa vie toutes les semences de discorde et de sang. Depuis long-temps elle était jalouse : Henri, plus jeune, la dédaignait, et portait aux femmes de sa cour des hommages coupables. La belle Rosamonde Clifford avait volé à la reine le cœur de son époux. Cachée dans le labyrinthe de *Woodstock-Parc*, elle en jouissait en paix. Elle croyait son bonheur éternel. — Pauvre Rosamonde ! Le roi met sa couronne à tes genoux, les sirventes

1. Chron., etc., p. 318.
2. Le moine Richard de Poitiers.

des troubadours célèbrent ta beauté avec enthousiasme, le sévère Ralph de Glanville lui-même te reconnait pour souveraine dans ses entrevues mystérieuses avec son maître; le ciel est pur, les chênes de *Woodstock-Parc* sont tranquilles; demain ton léger palefroi foulera l'herbe au son des cors, demain tu triompheras à la loge!.... — Pauvre Rosamonde, elle rêvait ainsi! Un bruit de pas la réveilla en sursaut : terrible et les yeux étincelants, Aliénor était là, debout devant elle, comme un juge implacable! Un peloton de soie l'avait guidée dans les détours du labyrinthe. Rosamonde pleurait en demandant grâce; ses mains étaient jointes et ses lèvres tremblaient : Aliénor fut inflexible, et, le poignard sur le cœur, la força, malgré ses gémissements, malgré ses larmes, à boire le poison[1].

Non contente de cette affreuse vengeance, elle parvint à faire partager à ses enfants le sentiment de son injure, et à leur inspirer sa haine pour leur père. Le jeune Henri, dit au Court-Mantel, gendre du roi de France; Geoffroi et Richard, appelé depuis Cœur-de-Lion, se retirèrent à la

1. Henri II fit planter des croix dans tous les endroits où l'on avait posé son corps lorsqu'on le portait en terre; et sur ces croix il inscrivit ces deux vers :

« Qui meat hac oret, signum salutis adoret;
« Utque sibi detur veniam Rosamunda precetur! »

et cet autre distique qu'on a rendu ainsi :

Cy gît, dans un triste tombeau,
L'incomparable Rosamonde,
Ou plutôt la reine du monde,
Dont le règne fut court mais beau.

cour de ce prince. Louis-le-Jeune les accueillit à bras ouverts, et fit avec eux une ligue où entrèrent immédiatement Philippe, le comte de Flandre; Matthieu, le comte de Boulogne; le comte de Blois Théobald; le comte d'Eu, Henri, et Guillaume, le roi d'Écosse. En même temps les peuplades poitevines s'émurent aux plaintes d'Aliénor.

« Aigle d'Aquitaine, s'écrient les moines du haut » de la chaire, aigle d'Aquitaine, qui as rompu nos » liens[1], jusques à quand tes cris se feront-ils enten- » dre sans être écoutés? Reviens, pauvre captive, » reviens à tes villes si tu le peux; s'ils te ferment » le chemin, répète en gémissant avec le roi pro- » phète : « Hélas! mon exil se prolonge; j'habite chez » la plus barbare des nations. » Le roi du Nord te » tient assiégée; eh bien! élève la voix comme la » trompette retentissante. Tes fils l'entendront; ils » voleront vers toi, et tu reverras la patrie de tes » ancêtres[2]. »

A cet appel patriotique répondirent les Poitevins en armes; Richard, leur comte, se mit à leur tête, et joignit ses efforts aux efforts de ses confédérés. Dès qu'ils eurent déployé l'étendard, les lords principaux d'Angleterre se rallièrent autour de ses plis. Cette rébellion éclata sur tous les points, comme un coup de foudre. Le roi d'Écosse l'appuyait outre-mer, le roi de France en Normandie. Trois armées

1. Une prophétie de Merlin avait représenté Aliénor comme un aigle étendant les ailes sur la France et sur l'Angleterre.

2. Richard de Poitiers, Recueil de D. Bouquet, t. IX.

fondaient à la fois, l'une dans ce duché, les deux autres en Bretagne et en Guienne. Les grands vassaux de France s'engageaient par serment à ne point rentrer dans leurs châteaux, qu'ils n'eussent mis Henri-au-Court-Mantel, surnommé le jeune roi, sur le trône de Londres.

Dans ce péril, le fils de Mathilde, s'armant de toute son énergie, part d'Irlande, débarque en Normandie, et fait reculer, en paraissant seulement devant son camp, le roi de France, qui venait de brûler Verneuil. Pendant ce temps, le comte de Chester, l'un des chefs des rebelles, entrait en Bretagne; le roi d'Écosse, réuni à Leicester, se jetait sur le Northumberland, et le jeune Lavardin soulevait la Touraine.

Henri II ne se déconcerte pas, il vole en Bretagne. Trois jours lui suffisent pour emporter Dol et prendre le comte de Chester, qui s'y était enfermé. La fortune ne le favorisa pas moins en Angleterre. Son connétable Humphrey battit le roi d'Écosse et Leicester, qui, en demeurant prisonnier, laissa dix mille Flamands couchés sur le champ de bataille. Alors le roi de France, qu'effrayaient ces succès, essaya d'en neutraliser les résultats au moyen de feintes négociations. C'est, comme on fait presque toujours en pareil cas, la ruse et la mauvaise foi qu'il opposa au courage et à la victoire. Une entrevue fut ménagée à Gisors entre le vieux roi et ses enfants. Désireux d'avoir la paix, Henri se mit, pour ainsi dire, à leur merci. Il offrit de partager

avec son fils aîné les revenus de l'Angleterre ou de la Normandie, à son choix, et avec Richard ceux de l'Aquitaine. Ce n'était pas le compte de Louis; aussi eut-il soin de remuer hypocritement tous les levains de haine et de défiance, et de semer entre eux une irritation telle, que la conférence se rompit brusquement sans résultat. Henri II se retira ulcéré de douleur de quitter ses enfants sous la bannière de son ennemi.

Il attendit néanmoins jusqu'à la fin de novembre 1174; mais, le repentir ne venant point dans le cœur des princes, Henri ne voulut pas laisser finir l'année sans frapper un coup de vigueur. Entrant dans la Touraine, il reprit une à une les places que le jeune Lavardin lui avait enlevées, et l'assiégea lui-même dans Vendôme. Lavardin fit une défense héroïque; son père l'engageait à se rendre, il le chassa de la ville; mais il avait affaire au premier capitaine du siècle, et toute son ardeur fut inutile. Huit jours ne s'étaient pas écoulés que Vendôme et son défenseur étaient au pouvoir d'Henri.

Sur ces entrefaites, le roi d'Écosse tenta une diversion de l'autre côté du détroit. A la nouvelle de son soulèvement, Henri vole en Angleterre, il accourt en toute hâte à Northampton; mais en entrant dans la ville par une porte, il trouve quatre lords fidèles, Mandeville, Sotteville, de Vescy et Baillol, qui arrivaient par l'autre apportant le roi d'Écosse garroté en travers sur son cheval. Il lui fit traverser en cet état tout le Northumberland : partout les rebelles,

frappés de terreur, se soumirent. Henri gracia tout le monde, et, emmenant le roi d'Écosse, il courut au secours de Rouen assiégé et serré de près par ses enfants et le roi de France. Celui-ci se flattait de prendre bientôt possession de la place sous le nom de son gendre, lorsque, du haut de la montagne Sainte-Catherine, où flottait son pavillon, il entendit la trompette sonner sur toutes les tours, et les cloches lancées à toute volée : c'était Henri dont les voiles remontaient la Seine. Presque aussitôt un héraut se présenta de la part du roi d'Angleterre au camp de Louis-le-Jeune, et le somma de lever le siége. Celui-ci, n'osant lutter contre le vainqueur, se retira.

Après avoir agi en roi, Henri agit en père. Quelques officiers de ses enfants avaient été faits prisonniers ; il les leur renvoya chargés de présents, en leur promettant le pardon le plus large s'ils venaient le chercher dans ses bras. Il fit supplier Louis de ne plus mettre obstacle à la paix : avances et prières, tout fut rejeté.

Alors décidé à en finir, le roi, qui dans le cours de cette guerre avait été réduit à cette extrémité, de mettre en gage son épée et sa couronne entre les mains des Brabançons, pour conserver ces brigands sous ses drapeaux[1], le roi se porta rapidement sur

1. Ce prince, toujours à cheval, ayant quelquefois éprouvé de rudes mécomptes lorsqu'il voulait opposer, dans les guerres de la couronne, sa noblesse anglaise à la noblesse du continent, et réciproquement, imagina, pour fortifier la royauté, de l'entourer d'un corps de mercenaires. Afin d'être

Poitiers. Les révoltés n'osèrent l'y attendre et demandèrent la paix, qui leur fut accordée aux conditions suivantes :

Le seigneur-roi donne au jeune roi, son fils, en vertu de la présente convention, certains châteaux de Normandie qu'il se réserve de choisir, et quinze mille livres d'Anjou de rente.

Il cède à son fils Richard deux fiefs convenables dans le Poitou.

Il s'engage à compter à Geoffroi la moitié du revenu de la dot de la fille de Conan, comte de Bretagne, qu'il lui destine en mariage[1].

Ce furent les barons d'Aquitaine qui payèrent pour tous avec l'infortunée Aliénor. Richard ayant compris le but des premiers, se chargea de la vengeance du roi en dévastant leurs domaines; et la seconde, livrée sans conditions par ses trois fils dénaturés, alla expier le meurtre de Rosamonde au château de Salisbury. Inexorable à son tour, le Plantagenet jura, *par les yeux de Dieu*, qu'elle y mourrait captive.

plus sûr d'un dévouement aveugle, il avait formé ses bandes d'hommes ramassés dans tous les pays (en Brabant surtout, d'où ce nom leur resta); et comme il n'exigeait d'eux que l'obéissance et la fidélité à sa personne, la plus effroyable licence s'était introduite dans leurs rangs. En guerre ils commettaient des désordres inouïs, mais qui, étouffés par le bruit des armes, demeuraient impunis En paix ils ne respectaient rien, et pour se tenir en haleine ils pillaient les villages, les églises, les monastères, les châteaux qu'ils pouvaient forcer, n'épargnaient ni faible ni fort, ni pauvre ni riche, ni âge ni sexe, mais se répandaient par le pays, volant, brûlant et saccageant tout comme des païens. » (Bertrand de Born, t. I, p. 31.)

1. « Dominus rex per hanc conventionem donat regi filio, » etc. (Rymer, Act., t. II.)

Mais les trois frères ne pouvaient vivre long-temps paisibles. Vaincus par leur père, ils se mirent à guerroyer entre eux. Richard était duc d'Aquitaine; mais il devait à son frère aîné, Henri-au-Court-Mantel, l'hommage de son duché[1]. Trop arrogant pour ployer le genou devant l'héritier de la couronne, Richard le refusa. Le jeune Henri et Geoffroi marchèrent alors contre lui avec toutes leurs forces; et les barons aquitains, qu'il avait humiliés naguère, saisirent cette occasion pour reprendre, en déployant de nouveau la bannière, leur plan secret d'indépendance féodale. Au milieu d'eux était un homme qui résume admirablement son siècle; car il en avait dans la tête toute la poésie, dans le cœur toutes les passions violentes. Seigneur d'une terre qui comptait à peine mille vassaux, Bertrand de Born par sa bravoure et son génie exerçait une influence immense sur les esprits les plus indociles, les plus impatients de tout frein. Ces barons couverts de fer, dont la force était la seule loi; ces bourgeois égoïstes, enfermés dans leurs municipes, ces fils odieux d'Aliénor que le peuple, dans sa terreur, appelait la race du diable, tressaillaient à sa voix. Cette voix les remuait tous parce qu'elle était vibrante d'honneur et de patriotisme et qu'elle allait frappant avec force les fibres nationales. Bertrand de Born éprouvait d'ailleurs au plus haut degré les répugnances qu'inspirait ce joug d'un roi étranger à ces féodaux qui

1. « C'était une ruse du père pour diviser ses enfants. » (Rapin Thoyras, *Histoire d'Angleterre*.)

avaient vécu si long-temps sans maître, obéissant nominalement à un duc d'Aquitaine, leur compatriote. Et comme cette répulsion et cette haine éclataient avec une verve brûlante dans chacun de ses vers, ses vers étaient devenus populaires parmi les barons d'Aquitaine; sa pensée exprimait leurs pensées, son cri de guerre trouvait de l'écho dans toutes leurs âmes.

Pour la première fois, en cette occasion, nous le voyons paraître sur la scène politique. Une ligue, dans laquelle entrèrent Adémar, le vicomte de Limoges, Taleyrand, le comte de Périgord, Guilhem de Gourdon, seigneur du Quercy, le seigneur de Montfort, les vicomtes de Ventadour, de Comborn, de Ségur, de Turenne avec les barons et les bourgeois de ces contrées, fut formée par ses soins. A l'intérêt général qu'ils prenaient à la cause d'Henri-au-Court-Mantel se mêlait, pour les confédérés, un intérêt particulier; car Richard exigeait de leurs vassaux un droit mis par le roi sur les charrettes, et que le jeune Henri, à qui ce droit appartenait, ne demandait probablement pas. La ligue ayant été jurée solennellement sur un missel, Bertrand de Born lança aux peuplades d'Oc ce manifeste poétique :

Puisque Ventadour et Comborn et Ségur,
Et Turenne et Montfort et Gourdon,
Ont fait accord et serment avec le Périgord,
Puisque les bourgeois se ferment à clef dans leurs murs;
C'est bel et bon qu'aujourd'hui je me mêle
D'un sirvente pour enflammer leur courage:

Car je ne voudrais pas de Tolède,
Si je ne pouvais y vivre tranquillement!
Ah! Puyguilhem, ah! Clarens et Gragnel,
Et saint Astier, vous avez grand honneur!
Et moi-même je peux me comprendre parmi vous,
Et Angoulême de nous tous le meilleur.
Le seigneur-charretier[1] qui abandonne la charrette,
Ne touche deniers et rien ne prend, s'il a peur:
Bien mieux valent gloire et petit héritage
Qu'un empire acquis par déshonneur!

Si le riche vicomte qui est à la tête des Gascons,
Et de qui dépendent Béarn et Gabardan,
Si Vezian le veut avec Bernardon,
Avec le seigneur d'Aix et celui de Marsan,
De ce côté le comte aura besogne;
Promptement donc ici puisqu'il est preux,
Avec la grand' ost[2] qu'il recrute et amasse,
Qu'il vienne et se choque avec nous.

Si Taillebourg et Pons et Lusignan,
Et Mauléon et Taunay étaient en pied,
Et qu'à Sieurac il y eût un vicomte ardent et sensé,
Je ne crois pas qu'ils fussent loin de notre bannière,
Ainsi que le seigneur de Thouars. Puisque le comte menace [celui-ci,
Qu'il vienne avec nous, et à ce fier comte
Allons demander qu'il nous rende
Les hommes qu'il nous a tirés des mains.

Entre Poitou et les îles,
Et Mirabel et Loudun et Chinon,
A Clairvaux on a bâti
Un beau château dans le milieu de la plaine:
Je ne voudrais pas qu'il le vît ou l'apprît,
Le jeune roi, car il serait mécontent;

1. Il désigne ici le jeune roi qui avait un droit sur les *charrettes*.
2. Armée.

Mais j'ai bien peur, tant il blanchit au loin,
Qu'il l'aperçoive de Mattafelon.
Nous verrons bien si le cœur du roi Philippe palpite de peur,
Ou s'il veut suivre les chemins de Charlemagne :
Nous verrons bien ce que fera Taillefer,
A qui son seigneur a donné châteaux ;
Car il n'est pas loyal de ce que roi octroie :
Quand on a dit oui, de dire ensuite non[1].

Ces sirventes s'adressant, pour les rallier contre l'ennemi commun, à tous les membres de la ligue méridionale, parcouraient l'Aquitaine avec une rapidité magique. Les châteaux et les cloîtres les chantaient avec enthousiasme; les chaires en étaient pleines; partout on les répétait, dans les villes, dans les communes. Le caractère national, si impressionnable et si vif, s'enflamma en disant ces refrains

1. Pus Ventedorn et Comborn et Segur,
E Torena, e Montfort, e Guordon,
An fay accort ab Peiregort e Jur,
E li borges se claven d'eviron :
M'es bon et bel hueymais qu'ieu m'entremeta
D'un sirventes per elhs aconortar,
Qu'ieu no vuelh ges sia mia Toleta
Per qu'ieu segurs non i pogues estar.
A Puiguillems, e Clarens, e Granolh,
E sanh Astier molt avetz gran honor,
Et ieu mezeis qui conoisser la m' vol,
Et a sobrier Engolesmes maior,
Qu'EN charretier que gurpis sa charreta,
Non a deniers ni no pren s'es paor ;
Per qu'ab honor pretz mais pauca terreta,
Qu'un emperi tener a dezonor
Si l' rics Vescoms qui es caps dels Guascos,
A cui apens Bearns et Gavardans,
E 'N Vezias o vol e N Bernandos, etc. »
(Manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, M D. fol. 783.)

avec son impétuosité ordinaire. De tous côtés on prit les armes : une chanson devint le levier de l'insurrection la plus patriotique et la plus dangereuse pour Richard. Les quatre grands barons du Périgord, Gaston de Béarn, Vivian de Lomagne, Bernard d'Armagnac, le comte de Toulouse, Raoul de Mauléon, les seigneurs de Tonnay et de Taillebourg, les comtes d'Astarac, de Bigorre, de Barcelone et de Flandres s'étaient joints aux confédérés. Un moment, la position de Richard parut désespérée. Menacé par tant d'ennemis, il allait être contraint de repasser la mer; mais la ruse, cette fois, le servit mieux que son épée. Quelques traités avantageux et beaucoup de promesses détachèrent les membres les plus influents de la confédération. A la voix de l'égoïsme, qu'ils écoutaient avant tout, ceux qui venaient de jurer haine à Richard oublièrent leurs serments et abandonnèrent Bertrand de Born à la vengeance de son terrible adversaire. Aussitôt que celui-ci eût disloqué la ligue, il se présenta avec son armée devant Autefort, et fit serment de ne revenir à Poitiers que lorsqu'il aurait pris Bertrand et son château Mais le généreux troubadour, voulant épargner le sang de ses hommes, baissa lui-même le pont-levis et se présenta seul devant Richard, qui, touché de sa mâle assurance, lui rendit le château et son amitié. Quant au jeune roi, pendant que les plus courageux des barons défendaient encore sa cause et voyaient le bélier briser leurs murs, la flamme dévorer leurs villages, les Brabançons emmener leurs

serfs en esclavage, il passait gaiement le temps, en Lombardie, à courir les tournois et les fêtes. C'était lui qui avait donné le signal des défections en traitant avec son frère. Une telle félonie ne pouvait rester sans châtiment. Battu par la trahison, Bertrand de Born jeta sa lance; et prenant une cruelle revanche avec sa harpe, il exhala, dans ce sirvente plein de fiel, le mépris que lui inspirait la lâche conduite d'Henri.

Pour faire un sirvente il ne faut pas attendre,
Car j'ai hâte qu'il soit répandu et chanté.
J'en ai raison si nouvelle et si grande!
Voici le jeune roi, qui renonce à sa demande
Contre Richard : c'est son père qui l'ordonne.
Et lui est un fils si soumis!
Puisque seul, seigneur Henri, tu n'as ni ne donnes fiefs,
Sois le roi des malvats[1].

Car ce n'est qu'un malvat celui qui vit de rentes,
De solde, de pitié, de honteuse pension.
Roi couronné qui porte la livrée d'autrui
Imite mal Arnaud, le marquis de Bellande;
Mal le brave Guilhem qui conquit Miranda[2],
Et qui furent tous deux si prisés!
Puisqu'il ment aux Poitevins, puisqu'il truande,
Qu'il sache bien qu'on le détestera.

Ce n'est pas en dormant qu'on prend le Cumberland,
Qu'on se fait roi de Londres, et qu'on gagne l'Irlande,
Qu'on est proclamé duc de la terre normande,
Qu'on s'empare d'Angers, de Montsaurelh, de Gand,
Qu'on devient maître de Poitiers
Et comte palatin

1. Mauvais.
2. Le Mss. d'Urfé, fol. 3, col. 2, porte tor Normanda.

De Bordeaux et de Gascogne; puis au delà des Landes
Qu'on devient seigneur de Bazas.
Je veux, bien qu'il ne le demande pas,
Donner à Richard un conseil à l'allemande :
Jamais pour son frère qu'il ne trompe ses hommes,
Comme fait Henri, qu'il ne les épuise ni ne les harasse.
Pendant qu'on bat et qu'on embrase leurs châteaux
De toutes parts,
Qu'il n'aille pas s'amuser au tournoi
Avec ses cousins et ses amis de Garlande.
Je voudrais bien que le comte Geoffroi, qui tient Bretagne,
Fût le premier né,
Car il est courtois; et plût à Dieu que sous ses ordres
Fussent les royaumes et les duchés [1] !

Tandis que cette diatribe tombait comme un bran-n enflammé au milieu de ces passions mal éteintes, ichard, poursuivant sa vengeance, assiégeait, au ois d'avril 1182, le Puy-Saint-Front, l'une des vil-s de Périgueux, qui appartenait à Taleyrand. Vi-ureusement repoussé, il se rabattit sur Excideuil en ravagea les environs avec une atroce barbarie. vieil Henri, qui venait de porter des secours à ilippe-Auguste, successeur de Louis-le-Jeune son

D'un sirventes no m' qual far longor ganda,
Tal talent ai qu'el digua e que l'espanda,
Quar n'ai razon, tan novela e tan granda
Del jove rey quà fenit sa demanda
Son frair Richart, pus sos pairs lo y comanda,
Tant et forsats!
Pus En Enrics terra non te ni manda
Sia reis dels malvats.
Que malvatz fai car aissi viu a renda, etc.
(Manuscrits de la bibliothèque du Roi, n° 7225, col. 1, et de l'Arsenal, M. D., fol. 789.)

père, contre le plus puissant de ses vassaux, le comte de Flandre, l'ayant rejoint peu de temps après, ils se rendirent ensemble au monastère de Grandmont, où, par les soins du légat, la paix fut faite entre le duc, le roi et Limoges, Périgueux et Angoulême. Mais cet accord, troublé tout à coup par des causes inconnues, ne dura pas plus long-temps que les fêtes de la Pentecôte, et le duc Richard reparut la flamme à la main devant les tours d'Excideuil et de Pierre-Buffière. La prise de ces deux châteaux rétablit la bonne intelligence entre les parties belligérantes, et une réconciliation générale eut lieu à Grandmont le jour de la Saint-Jean. Geoffroi, suivi de la plupart de ses adhérents, y reçut le pardon de son père, et, pour la première fois depuis long-temps, s'assit à la même table, avec ses barons et tous les moines de l'abbaye qui ce jour-là sortent de leurs cellules[1].

Le jeune Henri, de son côté, partant de Limoges au milieu des vives acclamations du peuple et du clergé; car il commença par offrir à Saint-Martial un pallium magnifique sur lequel brillaient ces mots brodés en fil d'or : Henri, roi, vint retrouver son père à Périgueux. Là on traita définitivement, sous l'invocation de saint Martial : le vicomte de Limoges donna ses deux fils comme otages, et promit de ne plus aider les barons angoumois, et le comte Elie de Taleyrand rendit son château que Richard rasa jusqu'aux dernières pierres. N'ayant plus, dès lors,

1. Chronica Gauf. prioris Vosiensis, p. 330.

à combattre contre les Anglais, les barons limousins recommencèrent leurs sanglants débats. Un acte de perfidie et de violence souilla la Nativité de saint Martial. Le maître du château de la Roche, songeant au voyage de la Terre-Sainte, s'occupait loin de ses tours à lever des soldats; Pierre de Tulle, conduit par le propre frère du castellan, attaqua le donjon à l'improviste, croyant l'emporter par surprise; mais découvert à temps, il périt au pied des murailles avec le traître qui l'avait amené et une douzaine des siens. Le feu des combats se rallumait peu à peu sur tous les points. Le jour de la fête de Saint-Pardulfe, Adémar prit d'assaut et détruisit le bourg de Saint-Germain : le jour de la Toussaint, en revanche, le château de Blansac fut forcé par Richard. Olivier, frère du vicomte de Castillon, ne craignit pas de donner le signal de la guerre en se fortifiant dans Calez. Les moines emportaient leurs saints à Tulle; des rumeurs sourdes circulaient partout; les châteaux s'approvisionnaient avec activité de cairels et de flèches; et le peuple qui avait vu un fils tuer sa mère et la lune se couvrir tour à tour d'un voile noir et d'un bandeau de sang, s'attendait dans sa stupeur à des événements extraordinaires.

L'attente ne fut pas longue; le 3 des ides de décembre Henri et Geoffroi, levant le masque, déclarèrent la guerre à Richard. Autour d'eux se groupèrent aussitôt Élie et Taillefer, frères du duc d'Angoulême, le vicomte Adémar, Raimond de Turenne, Pierre de Castillon, Foulques d'Archiac, Geoffroi de

Lusignan et l'infatigable Bertrand de Born, dont les conseils avaient soufflé ces nouvelles discordes. Les princes se portèrent d'abord sur Limoges, et le vicomte Adémar contraignit, à force de menaces, les bourgeois de cette partie de la ville appelée le Château à conjurer contre le duc. Cependant celui-ci, averti de ce mouvement, accourait en toute hâte à la tête d'une troupe d'élite. Si les chevaux de ses hommes d'armes n'étaient tombés de fatigue, il aurait pris, le lendemain des ides de février 1183, le vicomte Adémar et ses vassaux qui assiégeaient une église. Sa première fureur, à laquelle Adémar se déroba promptement par la fuite, tomba dès lors sur Guillem Arnald, neveu du fameux Raimond-le-Brun, chef de ces Brabançons, Hennuyers, Aspères, Basques, Pailers, Navarrais, Cottereaux, Aragonais, *dont les dents et les armes déchiraient sans relâche la malheureuse Aquitaine*[1]. Au premier choc, Richard écrasa ceux que menait Guillem Arnald : tout fut passé au fil de l'épée ou noyé dans la Vienne, à l'exception de quatre-vingts prisonniers auxquels on arracha les yeux.

En apprenant ces choses, le vieil Henri s'approcha de Limoges avec un petit corps de troupes. La guette, voyant luire les lances de ses chevaliers, crut que ceux de la ville allaient sortir pour les attaquer, et, criant de toutes ses forces au haut de la tour, elle les excitait au combat. En ce moment, un

1. Chronica Gauf. prioris Vosiensis, p. 328.

soldat, poussé par une inspiration diabolique, répandit le bruit que Geoffroi, surpris par l'ennemi, allait succomber sous le nombre. Soulevé à ces mots, le peuple sort en tumulte de la ville, et fond sur les hommes du roi. Un Anglais, qui se trouva par bonheur dans ses rangs, et qui reconnut la bannière royale, sauva son souverain. Henri eut néanmoins beaucoup de peine à regagner Aixe. Une flèche partie des remparts avait même blessé son cheval au poitrail. A l'entrée de la nuit, Henri au Court-Mantel se transporta tout armé auprès de son père pour tâcher d'excuser les bourgeois; mais, ayant refusé de s'asseoir à sa table, il ne put obtenir le pardon des rebelles. Le vicomte de Limoges n'avait pas attendu son retour pour réunir les bourgeois dans la basilique de Saint-Pierre du Queyroix, et leur faire prêter serment de fidélité. Plein d'une ardeur extraordinaire, et acceptant volontiers les périls de leur situation, ceux-ci fortifient le château, élèvent de nouveaux murs, creusent des fossés, coupent les arbres du jardin de Saint-Martial qui auraient gêné la défense, et se préparent à opposer une résistance énergique.

C'est alors que plusieurs bandes de ces brigands qui louaient leurs services entrèrent dans le Limousin par Terrasson. Ils étaient aux gages du vicomte de Limoges, et se divisaient en deux troupes principales, dont l'une reconnaissait pour chef Saussy de Saranne, tandis que l'autre suivait le pennon déshonoré de Courbaran. Leur premier exploit fut la

prise de Pierre-Buffière. Se voyant vaincu, le seigneur fit accord avec Adémar; et après que les bannières de ce dernier, de Courbaran et du jeune roi eurent flotté vingt-quatre heures sur le donjon, après que les trompettes eurent proclamé, pendant le même espace de temps, la victoire de Limoges, le castellan de Pierre-Buffière recouvra son château [1].

De là le vicomte Adémar conduisit ses mercenaires à Mayssac; et tournant rapidement vers Brives, il tenta de surprendre la ville. Un bourgeois nommé Delqua dînait, à ce que l'on assure, au moment de leur arrivée. Il s'interrompit tout à coup en disant : « L'ennemi est proche, et l'un de nous va mourir et remplir la ville de deuil. » Le premier coup de flèche lui ôta en effet la vie. Ses compatriotes ayant eu le temps de se retirer dans le château, les routiers reprirent le chemin d'Issoudun, traînant avec eux deux moines de Pierre-Buffière à demi nus dont le seigneur Pierre vengea les avanies en pendant celui qui les avait vendus huit sols à Saussy [2].

Comme s'il n'y eût pas eu assez d'éléments de désordre en Aquitaine, Philippe-Auguste s'empressa d'envoyer au secours du jeune Henri, son beau-frère, les légions infernales de ses paillers, ainsi nommés du brandon de paille roulé autour de leurs bourguignotes, et qu'ils détachaient à tous moments pour

1. Chron., etc., p. 333.
2. Ibidem, p. 334.

incendier les villages. Les nouveaux auxiliaires signalèrent leur arrivée par le sac de Nobiliac, où le sang coula à torrents. Le monastère de Brantôme essuya ensuite leur furie; ils pillèrent cette sainte demeure et la ruinèrent de fond en comble. A peine si les moines, dépouillés jusqu'à la chemise, purent emporter en fuyant le corps de saint Sicard, et le mettre en sûreté dans le château de Bourdeille.

Henri II s'ébranla enfin avec son armée. Voulant frapper la révolte au cœur, il marcha sur Limoges; il détruisit d'abord le pont, afin d'intercepter toute communication et de couper les vivres aux insurgés. Telle était la position des trois princes ; le père occupait la cité, Henri-au-Court-Mantel le château, et Richard campait dans le faubourg de Sainte-Valérie. Une infinité de bannières de diverses couleurs ondulaient sur ces vieux pignons aux brises de la Vienne. Les moines ne cessaient de promener la châsse dorée de saint Martial autour des remparts pour que ce puissant protecteur les sauvât de leur ruine, et le château étincelait nuit et jour de lumières consacrées par les femmes au bienheureux apôtre et aux autres saints. La saison, du reste, ne fut pas moins propice aux assiégés que ces prières : rebuté par les pluies glaciales de mars, le vieil Henri se retira après quinze jours d'attaques infructueuses.

Alors les bandits que le jeune vainqueur avait à sa solde réclamèrent le prix de leurs services : il leur donna vingt mille sols empruntés aux bourgeois;

mais cette somme ne put rassasier l'avidité de ces paillers, de ces Basques, de ces Brabançons qui le menaçaient à grands cris de passer sous la bannière de son père. Afin de les retenir autour de la sienne, il prit un parti héroïque. Descendant au monastère à l'entrée de la nuit, il mit dehors tous les jeunes moines et les novices, et força les vieillards à lui livrer le trésor de Saint-Martial. Hélas! quel lamentable jour pour les religieux! La couverture du saint sépulcre, ornée de cinq figures, avec la table de l'autel, toute d'or massif, où étaient sculptés les douze apôtres; un calice d'or et un vase d'argent merveilleusement ciselé, la croix de saint Pierre avec son étui, la châsse du bienheureux Austriclinien, et une grande croix qui pesait cinquante marcs d'or et cent trois marcs d'argent; la précieuse cuirasse de Guy de Grandmont; tout ce trésor sacrosaint fut distribué aux fléaux du peuple[1]!

Chassé de Limoges par les malédictions des habitants, Henri alla passer joyeusement, avec une partie de ces objets sacrés, les fêtes de Pâques à la cour d'Angoulême; et quand ses finances s'épuisèrent, revenant avec promptitude sur ses pas, il dépouilla de la même manière le monastère de Grandmont, ne respectant pas même deux colombes d'or, offrande de son père, qui contenaient les hosties consacrées. Un riche monastère de l'Angoumois eut le même sort. Rejoint peu après à Uzerche par le duc

1. « Quid dicam? proh dolor! sacrosanctum thesaurum rex dedit grassatoribus populorum... » (Ubi suprà, p. 336.)

de Bourgogne et le comte de Toulouse, il gourmanda vivement les moines qui venaient le recevoir en procession, et ne lui apportaient pas de l'argent. Pillant les églises sur son passage, il partit d'Uzerche bien qu'un peu malade, le lendemain de l'Ascension, pour se rendre à Donzenac, et de là à Martel, d'où, sous prétexte d'accomplir un pèlerinage, il se traîna jusqu'à Rocamadour. Cette visite coûta cher à l'abbé : Henri ne laissa rien dans le célèbre oratoire, et enleva, d'une main impie, les lames d'argent dont était couvert le corps du saint. Ce fut sa dernière profanation. Tous ces voyages avaient envenimé son mal; rapporté mourant à Martel, il se coucha pour ne plus se relever dans le lit d'Étienne Fabri, le riche bourgeois.

A son chevet accoururent aussitôt l'abbé de Dalon et l'évêque de Cahors [1]. Le roi lui-même, au bruit de sa maladie, se hâta de lui envoyer son anneau en signe de pardon, et prit le chemin de Martel; mais il ne devait plus revoir son fils. Le 12 juillet 1183, Henri expira sur la cendre entre les bras des évêques de Nevers, de Cahors, d'Agen, et du légat du pape. Ses dernières paroles exprimèrent un vif repentir de sa conduite passée; son dernier souvenir fut pour sa mère oubliée dans les fers. Le vicomte de Limoges et son ami Bertrand de Born remportèrent son corps. L'abbé d'Uzerche le reçut dans son église, et fit les frais du service funèbre. Telle était la misère

1. « Antequam rex descenderet, venerunt episcopus nivernensis et Theobaldus, abbas cluniacensis, etc. » (Ibidem, p. 337.)

qui entourait cette défunte royauté qu'à l'offrande il ne tomba que douze deniers dans le plat d'argent, encore le chapelain du mort s'en saisit-il avec avidité. Que peut-on dire de plus? toute l'escorte mourait de faim. On avait été forcé de mettre son cheval en gage pour payer les soins de sa maladie, et ces mêmes moines qu'il dépouillait naguère donnèrent du pain aux porteurs de son cadavre exténués de besoin, et tellement pressés par la nécessité qu'un d'entre eux avait vendu ses braies pour vivre[1]. Le vieil Henri attendait cependant avec une grande anxiété sur les bords de la Vienne, lorsqu'un moine de Grandmont entra dans sa tente, et s'inclina devant lui sans parler : « Hé bien, s'écria vivement le roi, que venez-vous m'annoncer? — Prince, répondit le moine à voix basse, je n'apporte pas de bonnes nouvelles. » A ces paroles Henri éclata en sanglots, et, faisant sortir tout le monde, s'abandonna librement à sa douleur. Elle était si vive qu'il ne put assister aux obsèques de son fils célébrées le lendemain à Grandmont. On enterra, devant l'autel de Saint-Martial, comme expiation, les entrailles, les yeux et la cervelle; et le corps, rempli d'aromates et enveloppé d'un manteau vert de sandal sur lequel fut cousu un cuir de bœuf, partit pour la cathédrale de Rouen, où il avait demandé qu'on l'enterrât auprès de son oncle Guillaume Plantagenet.

Plus irrité par cette perte douloureuse contre les

1. « Equum regis pretiosum pro his quæ infirmo fuerant necessaria pro arrabone tradiderunt, etc. » (Chron., etc, p. 338.)

fauteurs de désordre, le vieux roi déploya pour les châtier toute l'activité, toute la vigueur de sa jeunesse. En peu de jours, le vicomte de Limoges avait demandé grâce ; les comtes du Perche et de Bretagne s'étaient humiliés à ses pieds, et les barons angevins et normands expiaient leur révolte. Ces premiers coups portés, Henri, impatient de punir le boutefeu de ses discordes domestiques, courut à Autefort, dans l'intention hautement avouée de raser le château et d'enterrer Bertrand de Born sous ses ruines. La fortune cependant sembla servir le moderne Achitophel. Lassé de battre ces murs sans succès, et manquant de vivres, Henri se retirait, lorsqu'une perfidie du roi d'Aragon[1], qui se trouvait dans son camp, l'aida, dit-on, à s'emparer de la place. Pris sur la brèche, Bertrand de Born fut conduit au pavillon du roi qui l'apostropha en ces termes :

« Bertrand, Bertrand, vous vous êtes vanté de n'avoir jamais eu besoin que de la moitié de votre sens ; mais sachez bien que voici l'heure où tout

1. « Lo reis Henric d'Englaterra si tenia assis *en* B. de Born dedins Autafort, e l' combattia ab sos edificis que molt li volia gran mal, cal el crezia que tota la guerra qu'el rey joves, sos fil y lavia faicha que *en* Bertrand l'a i agues faita far. E l' reis d'Aragon venc en l'ost del rey Henric denant Autafort. E can Bertrand o Saub, si fo molt alegres quel reis d'Aragon era en l'ost, per so qu'el era sos amics especials. E l' reis d'Aragon si mandet sos messatges dins lo castel, qu'*en* Bertrand li mandes pan e vin e carn ; et el si len' mandet assatz ; e per lo messatge per cui el mandet los présenz el li mandet pregan si quel fezes mudar los edificis e far traire en autra part qu'el murs on il ferion era tot rotz. Et el per gran aver del reis Henric, li dis tot so qu'en Bertrans l'avia mandat à dir. » (Manuscrits de l'Arsenal, D., fol. 786.)

celui que vous possédez vous est grandement nécessaire.

» — Seigneur, répondit Bertrand de Born, mon sens est bien déchu maintenant!

» — Et pourquoi ?

» — Le jour où le vaillant jeune roi votre fils est mort, j'ai perdu l'esprit, le jugement et la raison...»

Quand le roi entendit ce qu'il lui disait en pleurant de son fils, une si vive douleur lui monta à l'âme, qu'il tomba sans connaissance. Puis, dès qu'il eut rouvert les yeux, il s'écria, avec larmes et sanglots :

« — Ah! Bertrand, malheureux Bertrand, c'est bien raison que vous ayez perdu le sens pour mon fils, car il vous aimait plus qu'aucun homme de ce monde : et moi, pour l'amour de lui, je vous tiens quitte de votre personne, de vos gens et de votre château ; je vous rends mon amitié et mes bonnes grâces, et vous donne de plus cinq cents marcs d'argent pour réparer les dommages que vous avez reçus[1]. »

Après cet acte de clémence, qui n'empêcha pas le fougueux castellan d'Autefort de recommencer plus tard ses ardents sirventes et ses intrigues, Richard se mit à dévaster les domaines du comte de Périgord, et une conjuration de paysans qui s'appelaient eux-mêmes les pacificateurs s'organisa pour l'extermination des paillers.

1. « E'l reis quant auzi so qu'en Bertrans li dis, en ploran del fill vend li granz dolors al cor de pietat et als oils si que no s' poc tener qu'el non pasmes, » etc. (Loco citato ; et Mss du Roi, n° 7225.)

Chaudement poursuivis dans le Berry, ces enfants des ténèbres perdirent près de dix mille hommes en diverses rencontres. On leur reprit l'immense butin qu'ils avaient dans leur camp, où se trouvaient près de quinze cents courtisanes parées de joyaux précieux. Vingt jours plus tard, Courbaran, battu auprès de Millau, fut pendu avec cinq cents de ses bandits, et, quinze jours avant l'Assomption, la tête de l'infâme Raimond-le-Brun tomba sous la hache dans les murs de Castelnau.

Ayant ainsi coupé par la racine les germes de révolte et purgé le pays des brigands qui l'infestaient depuis si long-temps, Henri semblait devoir finir ses jours en paix. Mais ce bonheur, chèrement acheté cependant, n'était point réservé à sa vieillesse. A peine Richard eut-il recueilli l'héritage de son frère, que, secrètement d'accord avec Philippe-Auguste, il fit une irruption sur les terres de Raimond de Toulouse pour fournir un prétexte au roi de France[1]. Philippe s'en empara promptement. Tandis que Richard, traversant la Guienne, ravageait le Quercy, emportait Moissac, brisait les portes de dix-sept châteaux, et commençait à bloquer Toulouse, Philippe entra dans l'Anjou[2]. Le vieil Henri avait volé au secours de ses sujets d'outre-mer; il se renferma dans les murs du Mans. Philippe et Richard l'y assiégèrent, et, trois jours après, prirent la place. Le sénéchal d'Anjou fut cause de cette prompte reddi-

1. Guill.-le-Breton (Philippide), Olivier Goldsmith.
2. Rigord, Rog. de Howeden.

tion. Il avait fait mettre le feu aux faubourgs; mais les flammes gagnèrent la ville, et c'est à peine si le monarque anglais put échapper à l'incendie et aux poursuites de Richard.

Encouragés par ce succès, les deux confédérés poussèrent leurs conquêtes avec ardeur. La Ferté-Bernard, Amboise, Chaumont, leur ouvrirent les portes. Ils investirent Tours; et le vieux roi, retiré à Saumur, préparait la plus vigoureuse résistance, lorsque la paix fut ménagée par l'entremise du comte de Flandre et du duc de Bourgogne[1]. Les deux monarques, à cheval et suivis d'une bonne escorte, en réglaient verbalement les conditions; tout à coup le tonnerre éclate, tombe, les sépare par une traînée de feu et fait reculer leurs chevaux. En se rejoignant, ils discutèrent trois heures le traité dont voici les clauses :

1° Toutes les places prises au roi d'Angleterre lui seront rendues.

2° Il paiera au roi de France mille marcs d'argent.

3° Il fera épouser la princesse Alix à Richard.

4° Il fera couronner ce prince roi d'Angleterre, de son vivant.

5° Tous les barons anglais seront garants de l'observation du traité.

6° Il accordera une amnistie complète à tous ses sujets qui ont pris le parti de Richard.

1. Le Gendre, Hist. de France, t. II; et Hist. univers., par une société de gens de lettres, t. LXVIII, p. 199.

Cette dernière condition fut le coup de grâce pour le malheureux père; car, ayant demandé la liste de ceux à qui il pardonnait[1], et voyant en tête le nom de Jean, le fils bien-aimé, son cœur se brisa, il ne put résister à la violence de son désespoir[2], et maudissant ses enfants ingrats il mourut à Chinon. Le fils de Rosamonde fut le seul qui suivit son corps à Fontevrault.

On pourrait bien dire que Richard monta sur le trône les pieds teints du sang de son père; car le sang jaillit de la bouche et des narines du cadavre au moment où Richard entra dans la salle mortuaire. Ce prodige, regardé[3] comme la preuve du meurtre en face du meurtrier, frappa d'horreur le fils d'Henri II, et d'effroi tous ses peuples. Mais la politique, plus forte que la superstition, étouffa dans le cœur du roi d'Angleterre craintes et remords. Il s'empressa de resserrer avec Philippe-Auguste les liens du traité qui avait tué son père. Alliés comme rois, fidèles à jamais comme amis, ils s'embarquèrent tous deux pour aller cueillir de chevaleresques lauriers en Palestine.

TROISIÈME CROISADE.

Il n'est pas de notre sujet de toucher aux querelles dont le ferment commença à s'irriter à Messine,

1. Nic. Trivet. Roger de Howeden, p. 654.
2. Matthieu Pâris, *in Henrico II*.
3. Dom Calmet, dans son livre des *Vampires*.

où les avaient jetés les vents contraires; nous ferons seulement mention de l'œuvre peu généreuse qu'ils y consommèrent en secret. Par un traité dont semblait bannie toute pudeur, ils arrêtèrent la spoliation du dauphin d'Auvergne et du comte de Toulouse, et il demeura convenu que l'Auvergne serait pour Philippe, et pour Richard le Quercy, sauf les deux abbayes royales de Figeac et de Souillac [1].

Nous ne suivrons Philippe ni dans sa courte expédition, ni dans son retour, nous ne nous inquièterons pas plus des stériles lauriers que Richard conquit dans les déserts de la Syrie : parti avec cent mille hommes, il revint aussi après Philippe, mais seul, et honteusement caché sous la mante du pèlerin. L'œil d'un ennemi le reconnut cependant, Léopold d'Autriche l'arrêta, le vendit à l'empereur, et l'empereur le jeta dans une tour où sa captivité fut longue.

Cette fierté normande qu'il avait puisée dans le sang des Plantagenet et l'orgueil de sa mère, alliage de son indomptable caractère, subirent dès lors de rudes épreuves. Prisonnier, accablé de mauvais traitements, le lion perdit son aveugle impétuosité. Il devint doux dans les chaînes : lui qui avait pesé avec tant d'arbitraire et de folie sur les Aquitains [2],

1. Cathala-Coture, *Histoire du Quercy*, t. I, pag. 151.

2. « L'historien ne doit pas taire toutes les atrocités qu'il commit pour avoir de l'argent. Il vendit les terres et les charges de la couronne, extorqua des juifs et de tous ses sujets des sommes énormes, confisqua leurs biens sous les plus légers prétextes, dépeupla et ruina son pays pour aller en Palestine, et n'en rapporter qu'une vaine gloire. » (Brissot de Warville.)

ne craignit plus de les supplier humblement quand il s'agit de sa rançon. Les barons d'Aquitaine, les comtes d'Angoulême et de Toulouse n'étaient guère disposés, comme on le pense bien, à briser les fers de leur despote. Ils voyaient fumer encore les débris de leurs donjons et de leurs villages et bénissaient la tour de l'empereur, lorsqu'à travers les barreaux de sa geôle le roi captif, empruntant la poésie et la langue d'Oc, leur adressa cette complainte suppliante :

Jamais homme captif ne dira sa raison
Tranquillement et bien comme en liberté; non!
Mais pour se consoler on fait une chanson!
Assez d'amis, j'en ai; mais bien pauvre est leur don.
Honte, honte sur eux si, faute de rançon,
Je suis deux hivers prisonnier!

Or, qu'il le sache bien, mien homme et mien baron,
L'Anglais, le Poitevin, le Normand, le Gascon,
Je n'ai jamais connu si pauvre compagnon
Que j'eusse délaissé pour finance en prison.
Je ne dis pas ceci par forme de raison;
Mais encor suis-je prisonnier!

Je le sais, je le vois aujourd'hui clairement :
Pour l'homme mort ou pris nul ami, nul parent;
Si je suis oublié pour or ou pour argent,
C'est douloureux pour moi mais honteux pour ma gent.
Je leur lègue à ma mort un reproche cuisant,
S'ils m'abandonnent prisonnier.

Ce n'est pas merveilleux si j'ai le cœur dolent,
Alors que mon seigneur met ma terre en tourment;
Il ne lui souvient donc plus du dernier serment
Que nous avons juré tous deux spontanément?

Dieu m'aide toutefois, car éternellement
Je ne serai pas prisonnier.

O comtesse, ô ma sœur, votre pauvre parent
Dieu sauve! garde Dieu celle que j'aime tant,
Et de qui je suis prisonnier[1]!

Nos pères furent très-peu sensibles à la prière de Richard, et le sirvente serait mort sans écho en Aquitaine si une de ces circonstances rares dans l'histoire des peuples n'était venue réveiller vivement la vieille nationalité. Aliénor, le désespoir dans le cœur, s'épuisait en supplications auprès des princes pour faire rendre la liberté à son fils : les princes restèrent sourds. Jetant sur sa grandeur passée et sur ses trois diadèmes le manteau de l'humilité chrétienne, elle s'agenouilla alors devant le pape : écoutons religieusement, à travers un passé de six cents années, cette voix qui s'élève si grande encore et si majestueuse :

« Au révérend père et seigneur Célestin, souverain pontife par la grâce de Dieu; Aliénor, par sa colère, reine d'Angleterre, duchesse de Normandie, comtesse d'Anjou : à son père, une mère malheureuse, salut.

» J'avais résolu de garder le silence, de peur de me

1. Ja nul hom pres non dira sa razon.
Adrechamen, si com hom dolens non :
Mas per conort deu hom faire canson :
Pro n'ai d'amics mas paure son li don
Ancta lur es si per ma rezenzon
Soi, sa dos yvers pres.
(Manuscrits de l'Arsenal, man. M., fol. 67.)

faire accuser de hauteur ou de présomption si, dans l'effusion de mon cœur et la véhémence de mes peines, il m'échappait quelques mots peu mesurés sur le prince des prêtres. Dans la violence de ses transports, la douleur diffère peu de la folie. Elle ne connaît ni ami ni maître; elle n'a ni crainte, ni déférence; elle n'épargne personne, pas même vous.

» Qu'on ne s'étonne donc pas si l'amertume de mes chagrins perce dans mes paroles : je déplore une calamité publique; et les soucis ont jeté dans mon cœur d'éternelles racines. Les flèches du Seigneur me déchirent; leur colère se désaltère dans mon sang. Voici les puissances divisées, le peuple qu'on met en lambeaux, les provinces qu'on désole; voici toute l'Église d'Occident, accablée de désespoir et d'humiliations, qui vous implore, vous que Dieu a élevé, dans la plénitude de son pouvoir, au-dessus des trônes et des nations.

» Je vous en conjure, que le cri des affligés arrive à vos oreilles : nos calamités sont grandes et comblent la mesure, vous n'y pouvez rester insensible sans note de crime ou d'infamie; car vous êtes le vicaire du crucifié, le successeur de Pierre, le pontife de ce Dieu christ du Seigneur et Dieu lui-même de Pharaon.

» Rappelle donc ta sagesse, ô mon père! dis à tes yeux de voir l'équité! — Devant votre arrêt et devant la justice de votre tribunal, attendent les vœux du peuple.

» Si votre main ne se presse pas de lancer ce juge-

ment, vous êtes responsable du dénouement de cette malheureuse tragédie. Mais, puisque vous êtes le père des orphelins, l'appui des veuves, le consolateur des affligés, la cité de refuge de tous; arrivés à ce comble de misères, nous attendons tous aide et protection de votre pouvoir.

» Dans les jours difficiles, les enfants d'Israël demandaient conseil à Moïse, dont vous tenez ici la place, et se réfugiaient auprès de l'arche d'alliance; notre roi est dans les fers, et de toutes parts le pressent les embûches. Voyez la situation ou plutôt le danger du royaume, la perfidie du temps, la cruauté du tyran qui, dans sa forge d'avarice, trempe incessamment des armes d'iniquité contre le roi; contre lui qu'il a fait prisonnier pendant le saint voyage, lorsqu'il était sous la protection de Dieu et de l'Église; contre lui qu'il tient enchaîné, et qu'il tue de barbarie. Car, méprisant Dieu et ses jugements terribles, il pèse sur sa proie, et nul ne peut l'arracher de ses mains.

» Si l'Église romaine applaudit à ce grand mépris du Christ, que Dieu se réveille, et sur la face de son fils qu'il regarde notre cause. Où donc est le zèle d'Élie contre Achab..., le zèle de Jean contre Hérode, celui d'Ambroise contre Valens? Où donc est le zèle d'Alexandre III que nous avons vu et entendu, par le plein pouvoir du siége apostolique, retrancher solennellement de la communion des fidèles Frédéric, le père de ce prince? Mais le tyran se moque

des clefs de l'Église, et prend la loi de Dieu pour un vain mot!

» Il serait temps de saisir le glaive spirituel, qui est le verbe de Dieu; car il a été écrit: « Qui vous méprise me méprise; » et si vous fermez les yeux sur les outrages que subit l'Église romaine, vous ne pouvez cependant dissimuler l'opprobre de Pierre et le mépris du Christ.

» N'enchaînez donc pas sur vos lèvres la parole du Seigneur : que la crainte des hommes n'étouffe pas en vous le souffle de la liberté. Mieux vaut tomber dans leurs mains que d'oublier la loi de Dieu. Ils se confient dans leur valeur, ils se glorifient dans la richesse de leurs trésors, les ennemis de la croix; mais leur fin sera la tombe, et leur gloire ira au néant. L'insatiable faim de l'avarice engloutit le bien des pauvres et des églises; mais le jour est proche où le Seigneur exercera une juste vengeance, où il arrivera ce que le bienheureux Job disait de son voleur impie : « Il vomira les richesses qu'il a dévorées, et Dieu les arrachera de ses entrailles. Il payera tous ses crimes; et s'il évite le jugement des hommes, le jugement de Dieu, bien plus terrible, le menace. Le triomphe ne dure qu'un instant, le châtiment est éternel comme le feu et le ver.

» Où a-t-on jamais lu que les persécuteurs des innocents aient échappé à la main vengeresse de celui qui retranche les jours des princes, et qui du haut de sa puissance punit puissamment? Sans parler des châtiment corporels, nous voyons que Dieu dispose

souvent à son gré des trônes et des empires, qu'il élève ou abaisse quand il veut les pouvoirs de la terre.

» Pour des causes souvent minimes, vos cardinaux sont partis de Rome avec les pouvoirs les plus étendus; et aujourd'hui qu'il s'agit d'un cas si grave et si déplorable, vous n'avez pas même dérangé un diacre ou un acolyte.

» Quoi de plus glorieux néanmoins pour vous que la délivrance du roi? quelle occasion plus belle d'exalter le pouvoir du souverain pontife, le sacerdoce de Phinée et d'Aaron?

» O mon seigneur et mon Dieu! les yeux de ta servante se tournent vers toi; sauve ton fils, et ne songe à le punir ni des crimes de son père, ni des fautes de sa mère[1]! »

Le pape Célestin resta sourd comme les princes: et c'est après qu'elle eut cherché en vain la pitié dans les cours et sur la chaire de saint Pierre que la mère de Richard songea aux Aquitains. Tout à coup le peuple des contrées méridionales vit la fille de ses anciens maîtres, la veuve des rois de France et d'Angleterre, avec ses habits de deuil, ses cheveux blanchis dans les fers, ses yeux pleins de larmes, passer tristement en tendant la main pour la rançon de son fils; et le peuple jeta, dans cette main chérie et rendue tremblante par tant d'infortunes, les deniers d'argent, les pites, les mailles qui devaient aller grossir le trésor de l'empereur Henri.

1. Rymer, Act. publica.

Le clergé seul ne se pressait guère de faire assaut de dévouement; mais, comme le remarque Bouchet, à son grand scandale, on y suppléa en prenant des églises les croix, calices et autres joyaux d'or et d'argent[1]. Guillaume d'Ely porta le tout en Allemagne, et revint avec deux lettres assez étranges pour les barons d'Aquitaine et d'Angleterre.

La première était de Richard, à l'adresse de ses justiciers :

« Richard, par la grâce de Dieu...., vous faisons savoir à tous que, depuis le départ de notre vénérable Hubert et de Guillaume de Sainte-Marie, nous avons reçu la visite de l'archevêque d'Ely, et, par ses fidèles négociations entre l'empereur et nous, il est parvenu à nous faire quitter le château où nous étions prisonnier, et nous sommes allé au-devant de l'empereur à Haguenau, où nous avons reçu le plus brillant accueil de la part de l'impératrice et de toute la cour. Notre seigneur l'empereur et notre dame l'impératrice nous ont honoré d'une infinité de riches présents. Et, ce qui est non moins important, nous nous sommes lié avec l'empereur par un traité et une amitié réciproque, nous promettant mutuellement aide et protection contre tous nos ennemis. Nous demeurons en attendant auprès de lui *par courtoisie*, jusqu'à ce que nos affaires soient terminées, et qu'il ait *touché les derniers soixante et dix mille marcs d'argent*. C'est pourquoi nous vous prions et

1. Jean Bouchet, *Annales d'Aquitaine*.

nous vous adjurons, au nom de la foi que vous nous devez, et vous, nos justiciers, qui commandez aux autres dans notre royaume, de donner l'exemple, d'employer pour notre secours les biens que vous tenez de nous et les dons que vous pourrez obtenir, et de vous montrer les plus empressés pour l'exemple... Vous prendrez tout l'argent des églises, en ayant soin d'en faire dresser un état par les prélats, et vous affirmerez sur le Saint-Sacrement, avec ceux de mes barons que vous voudrez, que tout sera exactement rendu.

» Vous recueillerez toutes les sommes ramassées par ma mère et par ceux qu'elle avait chargés de ce soin. Celui que nous trouverons prompt à nous écouter dans la nécessité retrouvera en nous amitié et récompense. Et il nous sera plus agréable de recevoir un don en notre absence que le double à notre arrivée[1]. »

La seconde venait d'Henri et portait cette suscription :

Henri aux barons d'Angleterre.

« Nous avons ordonné qu'on vous fît savoir qu'il nous a plu de fixer la délivrance de notre bien-aimé Richard, l'illustre roi des Anglais, à la seconde férie après Noël, dans trois semaines à Spire, et que nous avons promis de le couronner dans sept jours roi de Provence, afin que vous le sachiez. — Notre

1. Rymer, Act., t. 1, p. 84.

volonté est aussi que vous receviez votre seigneur comme notre ami particulier, avec honneur et magnificence[1] »

Aussitôt que, moyennant argent et otages pour sa rançon de cent cinquante mille marcs, le diable, évalué à la somme de sept millions cinq cent mille francs, fut déchaîné, il revint guerroyer en Aquitaine. L'infatigable Bertrand de Born était encore en campagne avec le vicomte de Limoges. Ils agissaient d'accord avec Philippe-Auguste, fidèles dans cette nouvelle alliance à un système de bascule au moyen duquel ils espéraient recouvrer leur indépendance en se fortifiant contre l'ennemi le plus proche du moins dangereux. Mais les deux rois, qui avaient aussi leur politique, pénétrèrent sans doute ces projets, car ils firent la paix sans combattre à Issoudun. Une des clauses de ce traité portait formellement que le roi d'Angleterre serait mis en possession des châteaux de Peyrille et de Concorès en Quercy, s'il prouvait, par le témoignage de trente hommes de race noble, qu'il les avait confiés à Fortuné de Gourdon, qui s'en disait le propriétaire. Richard, dont la feinte douceur s'était évaporée au grand air de la liberté et de la royauté, et qui avait oublié les sentiments de l'infortune, s'investit lui-même de ces châteaux à main armée. Il y trouva néanmoins une vigoureuse résistance, et ce n'est qu'en passant sur les cadavres de Fortuné de Gourdon et de ses deux

1. Rymer, Act., t. 1, p. 14

fils qu'il en franchit les portes : heureux acte de violence qui devait venger l'Aquitaine de son ravageur!

Une nouvelle guerre avec le roi de France ayant abouti à une nouvelle paix, celle de Louviers, il semblait que les deux pays allaient respirer quelque temps, malgré la voix provocatrice du ménestrel d'Hautefort. Il n'en fut pas ainsi. Richard avait rasé le château d'un vassal de France : Philippe s'en offensa et recommença les hostilités; elles se terminèrent par une trêve due aux instances du légat. Richard en profita pour repasser en Aquitaine.

Adémar, le vicomte de Limoges, avait découvert dans un champ un trésor dont les bruits publics exagéraient la richesse. Ce n'était rien moins, disait-on, qu'un empereur romain à table avec sa femme et ses enfants : les statues, de grandeur naturelle, passaient pour être d'or massif ainsi que la table[1].

Vassal du roi d'Angleterre, il avait réservé la part du suzerain; mais Richard voulait celle du lion. Il réclama tout le trésor, et, sur le refus du vicomte, courut cerner Chalus, où l'on croyait que l'or était caché. A sa vue, la garnison offrit d'ouvrir les portes : « — Puisque vous m'avez fait déployer la bannière d'Angleterre, répondit-il, je ne veux entrer que par la brèche : vous serez tous pendus aux créneaux. »

Les hommes d'armes d'Adémar, se le tenant pour dit, bordent aussitôt la muraille avec la ferme résolution de vendre chèrement leur vie.

1. Larrey, *l'Héritière de Guienne.*

Il y avait déjà trois jours que le siége durait, et les Anglais n'étaient guère plus avancés que le premier, lorsque, le 26 mars, sur le soir, Richard vint attaquer la tour en personne. Repoussé à diverses reprises, il fit tirer une nuée de traits contre les assiégés, et, afin d'examiner la position plus à son aise, il s'assit sur un bloc de rocher adhérent au sol, nommé la pierre de Malmont[1]; deux chevaliers le couvraient d'une vaste targe. Impatient de voir, Richard la baissa de sa main, et ce moment décida de son sort.

Léopold d'Autriche l'avait reconnu à son bourdon de pèlerin. Un archer de Chalus le reconnaît à sa masse d'armes : il bande son arbalète, et un cri de joie suit le sifflement de la flèche; car, en déchirant son épaule, elle a terrassé le fier roi d'Angleterre[2]. Richard, frémissant de colère, tandis qu'on le transporte à son logement, ordonne de donner l'assaut, et de ne l'abandonner que lorsque tous les hommes d'Adémar seront pris et pendus. Pendant le tumulte de l'attaque, il faisait écrire son testament, léguait la couronne à son frère Jean, et lui laissait tous ses trésors, à l'exception d'un quart dont il gratifia ses soldats quand ils vinrent lui an-

1. De Malo-Monte : elle existe encore.

2. Le 26 mars, un évêque chassé par le roi, célébrant la messe à Rome, vit tomber une flèche au pied de l'autel, et entendit ces mots :

« Telum Limogiæ
» Occidit leonem Angliæ. »
Le dard de Limoges
A tué le lion d'Angleterre.
(Le moine de Cologne.)

noncer que le château était pris, et qu'il avait là son meurtrier.

Se soulevant alors sur son lit de douleur, Richard fixa ses grands yeux bleus, qui semblaient lancer des éclairs, sur un jeune archer immobile devant lui. « Quel mal t'ai-je fait, misérable? dit-il en montrant sa chemise sanglante à l'épaule; quel mal t'ai-je fait pour vouloir me tuer?

» — Je suis Bertrand de Gourdon, Richard. Tu as tué, de ta main, mon père et mes deux frères, et tu voulais me faire pendre! Me voilà vengé! venge-toi maintenant : je souffrirai avec joie tes supplices, puisque j'ai mis à mort le fléau de mon pays!

» — Par saint George, tu es un brave! s'écria Richard. Je te pardonne; vis et souviens-toi de Richard-Cœur-de-Lion! Écoute, Mercaders, cent shillings et la liberté à ce noble jeune homme! »

Avec un caractère moins bouillant et un meilleur chirurgien, sa blessure eût été peu de chose; mais, le péril passé, il se moquait du saint : la fièvre, qui avait abattu ses forces, s'étant légèrement adoucie, il se crut sauvé et recommença sa vie ordinaire. Établi dans le château pendant la fin de la semaine sainte et les fêtes de Pâques, il en fit retentir les voûtes par des orgies continuelles.

Le prétendu trésor, qui ne consistait en réalité que dans trois ou quatre vases antiques pleins de médailles, allait s'épuisant au train de ces débauches; l'inflammation gagnait la blessure, et devenait mortelle. Le 8 avril 1199, il expira en recom-

mandant à Mercaders son médecin et le chef de ses routiers, de détruire Nontron, Montaigut et tous les châteaux du vicomte de Limoges. Mais le cruel serviteur ne se souvint ni des ordres dictés par la vengeance ni de ceux que la clémence avait inspirés. En apprenant sa mort, il leva le siége de Nontron, et fit écorcher vif ce brave Bertrand de Gourdon, auquel Richard avait pardonné.

Ainsi périt Richard-Cœur-de-Lion, type de toutes les vertus et de tous les vices de son siècle, mélange brutal d'orgueil et de bonté, de générosité et d'avarice, de courage porté jusqu'à la folie et d'abandon extrême poussé jusqu'à la faiblesse. Par l'éclat que réfléchissaient sur lui ses qualités brillantes, Richard avait ému d'admiration ses contemporains; et par l'ombre épaisse dont l'entouraient ses nombreux défauts, il s'était attiré leur haine. Rien ne peindrait plus éloquemment, du reste, le néant de ces grandeurs royales que la fin de cet illustre champion de la chrétienté, qui, après avoir battu Saladin et avoir rempli du bruit de son nom l'Europe et l'Orient, vint, tout couronné des poétiques palmes de Solime, tomber sans gloire sous la flèche d'un enfant, au pied d'une mauvaise tour du Limousin. Il est vrai que la main de la fortune s'appesantit cruellement sur sa maison. Comme si Dieu eût voulu leur faire payer cette élévation extraordinaire, les trois premiers Plantagenets moururent avant le temps dans le délire et dans le désespoir. Leurs quarante-huit années de règne n'en furent pas moins fatales à

l'Aquitaine : la malheureuse fécondité d'Aliénor n'en légua pas moins à notre patrie trois siècles de deuil et de misères. En épousant un roi, la fille de Guilhem avait mis la royauté aux prises avec la féodalité. Du moment où cette lutte s'engagea, les rois de France ne la perdirent pas un instant de vue, espérant bien, quand les deux partis se seraient épuisés mutuellement, supplanter la royauté anglaise. La politique déployée par eux en poursuivant ce but ne cessa jamais d'être habile et persévérante: mais ce qui prouve quelle connaissance profonde des forces de la société il y avait dans leurs conseils, c'est le soin qu'ils mirent à soutenir, à fortifier, à produire une classe dédaignée jusqu'alors, et dont il est temps de s'occuper; car son heure sonne aux beffrois municipaux, et elle vient à son tour peser dans la balance.

MUNICIPALITÉS.

Nous avons laissé au neuvième siècle les cités méridionales en possession de la vieille franchise romaine. Malgré l'usurpation ecclésiastique et féodale qui s'était efforcée de l'anéantir, ce débris du grand peuple avait résisté comme le ciment pétri par ses mains, et ni l'injure des siècles, ni les attaques des hommes n'en avaient entamé la base antique. La plupart de ces soixante cités, où florissait la liberté au cinquième siècle [1], jouissaient encore au douzième

1. Voir le premier volume, p. 167.

de ce bienheureux privilége, et en jouissaient plus complétement. Le temps, en effet, avait été mis à profit par les héritiers des municipes. Pendant les querelles de l'Église et de la féodalité, la classe urbaine, appelée *bourgeoisie*, s'était tenue loin du choc derrière ses murailles, grandissant en véritable indépendance et en force à mesure que la féodalité et l'Église s'affaiblissaient. Les croisades, en rejetant outre-mer la sanglante turbulence des barons, lui laissèrent pendant un siècle ses coudées franches : elle s'étendit dès lors, et se développa si vigoureusement qu'en 1200 elle formait au milieu de la société une masse forte et compacte, divisée en quatre grandes sections qu'on trouvait retranchées, la première dans les villes libres et dans les bourgs municipaux, la seconde dans les villes nouvelles ou communales, la troisième dans les villes affranchies, la quatrième dans le Béarn.

VILLES LIBRES.

Il faut entendre par ce mot les anciennes cités municipales du cinquième siècle, dont les droits ne cessèrent jamais d'être en vigueur. Au premier rang nous placerons, par ordre alphabétique, Arles, Auch, Bourges, Clermont, Marseille, Narbonne, Nîmes, Poitiers, Périgueux, Tours, Toulouse et Vienne. A l'époque dont il s'agit maintenant, toutes ces villes se gouvernaient elles-mêmes par des magistrats de leur choix, et vivaient d'une vie individuelle et en-

tièrement séparées les unes des autres. Périgueux, par exemple, qui n'avait de rapport avec aucune des cités que nous venons de nommer, soutenait sur sa montagne une lutte acharnée et perpétuelle contre les comtes de Périgord, et repoussait le joug féodal avec autant de bonheur que de courage[1]. Toulouse, pendant ce temps, fière de ses victoires remportées sur les Raimond, déployait tranquillement sa bannière entre la Garonne et le Tarn, et envoyait ses consuls soumettre les bourgs rebelles[2]. Narbonne traitait avec Gênes[3]. Quant à la ville de Bourges, montrant sur l'ancienne table romaine de la Curie la signature de Louis-le-Jeune, elle se parait avec orgueil de ces deux titres si divers, et appelait ses bourgeois les barons de la cité[4]. Une activité plus vive et, si l'on peut ainsi s'exprimer, une autre vie sociale fermentaient dans les villes du littoral. Se souvenant des beaux jours de leurs pères, les citoyens d'Arles et de Marseille avaient repris possession de la Méditerranée. Leurs nombreux vaisseaux labouraient de nouveau cette belle mer creusée pour les hommes du Midi, et, jetant partout les germes du commerce, fertilisaient

1. Mémoire in-4°, 1775, sur la constitution politique de Périgueux.

2. La Faille, *Annales de Toulouse*, t. I.

3. Raynouard, *Histoire du droit municipal*, t. II, p. 208.

En 1080, la présence du corps municipal dans une assemblée est mentionnée en ces termes : « Cuncti vero affuere Narbonenses *cives*, scilicet Raimundus Arnaldi cum filiis suis, Bernardi Petri de Regia-Porta cum patre suo Raimondo, » etc. (Preuves de l'histoire générale du Languedoc, t. II, p. 308.)

4. « Barones civitatis. » (Voir les Ordonnances des rois de France, t. I, charte de Louis-le-Jeune.)

ses sillons humides. Arles et Marseille étaient redevenues les deux marchés de l'univers : Arles et Marseille, unies par des traités aux villes maritimes d'Italie et d'Espagne, constituaient, avec Gênes, Pise, Barcelone, Nice, Grasse, Ampurias et Nîmes, ce célèbre groupe républicain dont l'organisation et l'influence méritent d'être exposées en détail.

Toutefois, avant de remettre en lumière cette partie si obscure de nos annales, et de montrer le soleil de la liberté rayonnant sur Marseille, Arles, Nice, Avignon, Brignolles, Grasse, Tarascon, Apt, Reillanc, Saignon, Sisteron, Gap et Embrun, nous avons à esquisser rapidement l'histoire féodale du pays. Après la catastrophe de Louis-l'Aveugle, roi de la Bourgogne transjurane, Rodulfe II prit son titre de souverain d'Arles, et Boson, frère de l'autre Rodulfe ou Raoul, roi de France, prit le comté de Provence. Après la mort de ce Boson, le comté passa en 948, par l'investiture de Conrad-le-Pacifique, à un seigneur allemand du même nom qui fonda la plus paisible et la plus nulle des dynasties : grand bonheur pour les Provençaux à cette époque funeste, où l'ardeur militaire du seigneur tournait toujours contre ses hommes! Après quatre-vingt-quatre ans d'une existence presque monacale, Conrad-le-Salique, et avec lui les empereurs d'Allemagne, ayant hérité de la souveraineté d'Arles, les comtes de Provence s'affranchirent à petit bruit vers 1032. Cette indépendance de fait fut consolidée, grâce au mouvement antiféodal des croisades, par la main d'une femme :

la comtesse Etiennette, à qui le pape Urbain, en revenant de Clermont, avait sans doute confié ses projets, les seconda de tout son pouvoir; et quand elle eut délivré la Provence de cette foule de perturbateurs armés qui allèrent avec le vieux et difficile Raimond de Saint-Gilles dépenser leur brutale énergie en Orient, ses vassaux vécurent en paix jusqu'en 1109 sous sa tutèle et sous le bon gouvernement de son gendre Gilbert, comte de Gévaudan et de Milhau.

Malheureusement, Gilbert ne pouvait toujours vivre. Il laissa deux filles, dont l'aînée, appelée Douce, épousa Raimond-Bérenger, comte de Barcelone. L'autre fut donnée à Raimond-des-Baux. Par le premier mariage, la Provence échut aux comtes de Barcelone, à l'exception cependant du marquisat, comprenant tout le pays situé entre la Durance, l'Isère et le comté de Forcalquier, qu'Alphonse Jourdain, comte de Toulouse, obtint comme héritier de la fille de Rotbold, dans un traité de partage signé le 16 septembre 1125. Le second mariage engendra une guerre d'ambition entre les princes de Barcelone et Raimond-des-Baux qui voulait s'agrandir à leurs dépens. Cette guerre finit par l'hommage que Raimond-Bérenger II fut contraint de promettre à Frédéric Ier, empereur d'Allemagne, dont les arrière-pensées fomentaient toutes ces intrigues. Mais le jeune comte ne jouit pas des bienfaits du traité : tué peu de jours après d'un coup de flèche sous les remparts de Nice, il laissa la Provence se débattre pendant quarante-deux ans dans la plus violente anar-

chie. A la nouvelle de sa mort, Raimond V, comte de Toulouse, au fils duquel était promise sa fille, s'empresse de passer le Rhône, d'épouser lui-même sa veuve et de s'emparer du comté. Le roi d'Aragon, de son côté, fils du comte de Barcelone, accourait avec son armée, repoussait Raimond et jetait successivement le manteau comtal sur les épaules de ses frères Raimond-Bérenger et Sanche, et de son fils Alfonse II. Ce dernier mourait dix ans plus tard, en 1208, et don Sanche, oncle du roi d'Aragon, exerçait faiblement un simulacre de pouvoir au nom de son fils au berceau. C'est au milieu de tous ces troubles, et pendant que les féodaux se déchiraient entre eux, que les républiques provençales prirent leur vigoureux accroissement.

RÉPUBLIQUES PROVENÇALES.

MARSEILLE.

Dans les premières années du douzième siècle, Marseille était divisée en trois villes, appelées ville haute ou épiscopale, ville basse ou vice-comitale, et ville de l'abbaye. La ville basse, placée au bord de la mer, et qui s'étendait depuis les Présentines et la rue Sainte-Barbe actuelle jusqu'à la rue des Fabres, et à l'endroit nommé aujourd'hui le Petit-Mazeau, enfermant dans ses vieux remparts le port et la Cannebière, appartenait aux citoyens. L'archevêque et l'abbé de Saint-Victor possédaient les deux autres, qu'une vive sympathie, malgré la différence de

condition, unissait à la ville libre. Avant la fin du onzième siècle, celle-ci, dirigée par les consuls qu'on élisait publiquement au son de la cloche sur la place de Sainte-Marie-des-Accoules, était rentrée dans tout le territoire de l'ancienne république phocéenne[1]. Le mouvement des croisades acheva de rendre aux Marseillais du moyen-âge la force et l'antique influence des Marseillais païens, en livrant de nouveau à leur audace cette mer que sillonnaient seuls depuis si long-temps les pirates normands et sarrazins. Poussés par le même intérêt que les Génois, les Pisans, les Vénitiens, ils devinrent les facteurs de la croisade. Mais, tandis que cette foule inintelligente et passive, qu'ils transportaient journellement dans les vastes cimetières de la Palestine, soupirait après le tombeau du Christ et mourait contente de l'avoir vu, les Marseillais, poursuivant un but plus solide, s'enrichissaient par le trafic de ces vaines expéditions, et fondaient des comptoirs dans le Levant. En 1136, les consuls vinrent lire au peuple, sur le perron de Sainte-Marie, la charte suivante :

« Qu'il soit notoire à tous présents et à venir, que nous, Foulques, par la grâce de Dieu troisième roi des Latins et de Jérusalem, et Mélissende, notre femme, nous donnons à perpétuité, pour le salut de

1. « Il était important de faire remarquer que la nouvelle république avait repris ce qui avait été enlevé à l'ancienne, et que les prétentions de celle-là étaient fondées sur les droits de celle-ci : rapprochement qui n'est pas sans intérêt. » (Le comte de Villeneuve, *Statistique des Bouches-du-Rhône*, t. II, p. 354.)

nos âmes et de celles de nos héritiers, à la commune de Marseille, en échange des bons offices qu'elle n'a cessé de rendre à nos sujets et à nos personnes pendant la guerre sainte, la franchise dans toutes les terres de Jérusalem et de notre royaume. Nous entendons qu'elle possède à Jérusalem, à Saint-Jean-d'Acre, et dans toutes les villes de notre obéissance, une rue et une église lui appartenant en propre. Nous lui donnons de plus à perpétuité une rente annuelle de quatre cents bezants sarrazins, payable en quatre termes tous les trois mois, et hypothéquée sur Joppé; et vous, citoyens de Marseille, pour la franchise que nous vous accordons, vous devez servir et aider, par mer et par terre, nous et les rois qui viendront après nous.

» Fait à Jérusalem, l'an du Seigneur 1136[1]. »

Ce ne fut pas, à coup sûr, sans éprouver un juste sentiment d'orgueil que cette poignée d'hommes libres, réunie au pied du perron consulaire, entendit un roi établissant en Orient l'indépendance de Marseille, et se reconnaissant son tributaire. Seize ans après, on réunit de nouveau la commune pour lui faire lecture de cet autre titre :

« *Le roi de Jérusalem aux Marseillais.*

» Au nom de la Trinité sainte et indivisible, qu'il soit notoire à tous présents et à venir que moi,

1. « Notum sit omnibus præsentibus quod ego Fulco Dei gratiâ tertius Jerusalem rex latinus,» etc. (*Hist. de Provence* de Papon, Preuves du t. II, p. 14.)

Baudouin, par la grâce de Dieu roi des Latins dans la sainte cité de Jérusalem, j'accorde et concède à perpétuité à la commune de Marseille, en reconnaissance des secours et des conseils qu'elle a donnés à notre gouvernement, à notre personne et à nos prédécesseurs, tant par mer que par terre, pendant la conquête du royaume de Jérusalem et de Tyr, le droit d'avoir à Jérusalem, à Acre, et dans toutes les villes maritimes de nos états, une église, un four, et une rue appartenant en propre à ladite commune. Lesquels lieux seront librement et à toute heure ouverts à ses citoyens ; et ils pourront entrer, sortir, vendre, acheter, sans payer aucune espèce de droit. J'entends qu'ils y vivent affranchis de toute redevance, en paix et en liberté. J'accorde et concède en même temps à ladite commune de Marseille, pour l'avance qu'elle nous fit de trois mille bezants sarrazins, lorsqu'il nous fallut secourir Ascalon et Joppé, un mien château nommé Rama, situé entre ces deux villes, avec sa terre et ses esclaves[1]. »

En 1190, Guy de Lusignan et sa femme Sibylle confirmèrent et accrurent tous ces priviléges. Bien que les droits des anciens vicomtes, représentants d'une autorité impériale ou royale qui n'existait plus, ne pussent inspirer le moindre ombrage, les Marseillais, pour arracher jusqu'aux dernières racines du despotisme, les achetèrent à la maison de Baux. Seuls maîtres alors dans leur ville, ils se donné-

1. « In nomine sanctæ et individuæ Trinitatis, » etc. (Extrait des Archives de Marseille, au même tome, p. 17.)

rent les lois qu'ils voulurent; et comme le commerce était leur but principal, comme le maintien et le déploiement de leur puissance maritime était leur première pensée, ce fut vers cette époque ou à peu près qu'ils adoptèrent ce fameux code de la mer apporté de Barcelone, dont nous transcrirons les principales dispositions, afin de peindre l'état de la marine provençale au douzième siècle.

« Lorsque le seigneur du grand ou du petit navire voudra commencer à construire, ayant intention d'intéresser plusieurs personnes à cette construction, il doit leur dire pour combien de parts chacune y sera : il doit aussi leur dire de quelle grandeur il sera, quelle sera sa capacité, combien il aura de sentine d'ouverture et de carène.

» Si le seigneur du navire a dit tout ce qui est ci-dessus à ses participants, et que ceux-ci aient accepté, la part au navire qu'ils ont promis de prendre, ils doivent la prendre, parce que le patron n'eût point fait un si grand navire, mais un peu plus petit, s'il eût su que ce participant lui ferait faute.

» Si le maître de haches et le calfat travaillent pour un patron à un grand ou petit navire, ils sont tenus de faire un bon ouvrage, stable, qui ne défaille en rien. S'ils le font ainsi, le seigneur du navire ne pourra les chasser, agir de rigueur envers eux, ni *les renvoyer pour quelques paroles, ou parce qu'il en trouvera d'autres qui travailleront à meilleur marché.*

» Le patron est tenu de donner à chacun de ces maîtres trois deniers par jour pour pain et boire.

» Le seigneur du navire peut mettre l'écrivain, qui n'est point son parent, sur son vaisseau, avec le consentement des participants. Il doit lui faire prêter serment, en présence de ces derniers des matelots et des marchands, d'être doux et loyal envers les mariniers, les marchands et les passagers, et de ne rien écrire sur le cartulaire qui ne soit vérité sous peine d'*avoir le poing droit coupé*, d'*être marqué au front d'un fer chaud*, et de *perdre tout ce qu'il aura*.

» Le patron est tenu de sauver, de garder aux marchands passagers, à toute autre personne, *tant aux plus petits qu'aux plus grands*, de les aider en toutes choses, avec ses hommes, de tout son pouvoir, de les défendre contre les corsaires et quiconque voudrait les maltraiter.

» De plus, le patron doit faire jurer aux nochers les choses ci-dessus dites par la raison que les mariniers les ont jurées, et de plus encore qu'il dira la vérité aux marchands de tout ce qu'ils lui demanderont, et qu'il ne sortira du port, qu'il n'y entrera point contre leur volonté.

» Le nocher ne doit jamais dormir dépouillé.

» Robe (cargaison) qui sera trouvée mouillée par l'effet de la couverture (écoutilles), ou par les flancs du navire, ou parce qu'il n'aura pas été bien calfeu-

tré, le seigneur du navire doit supporter tout le dommage survenu.

» Si quelques marchandises sont endommagées dans le navire par les rats, *faute de chat,* le patron est tenu à des dédommagements.

» Le seigneur du navire est tenu envers les marchands de lever leur coffre, leur lit, leur serviteur et compagnon, et de donner place à celui-ci au taga (place d'honneur).

» Toute cargaison qui sera jetée du navire à cause du mauvais temps ou par peur de vaisseau armé, sera comptée par sou et par livre ou par bezants sur la totalité, et le navire participera dans ce jet pour la moitié de sa valeur.

» Dans ce cas, le seigneur du navire doit dire, en présence de tous ceux qui seront dans le navire :

« Seigneurs marchands, si nous ne nous allégeons,
» nous sommes en grand danger de nous perdre, de
» perdre notre avoir, et tout ce que nous avons ici.
» Si vous voulez que nous nous allégions, avec la vo-
» lonté de Dieu nous pourrons sauver les personnes
» et une grande partie de leur avoir; car si nous ne
» jetons, nous nous perdrons, et perdrons tout ce que
» nous avons. »

» S'il y avait quelque corsaire ou sagette (vaisseau long) qui fît peur aux marchands pour entrer dans le port, le seigneur du navire ne pourrait y entrer sans leur volonté.

» Tout homme qui donne nolis de sa personne,

ou d'une cargaison qui n'est point marchandise, est appelé pèlerin.

» Si le pèlerin meurt sans parents, le seigneur du navire et le nocher héritent.

» Le barquier du navire a ses souliers, son couteau et sa courroie; le gardien du navire, les braies.

» Le seigneur du navire ne doit renvoyer le marinier que pour trois choses :

» La première, pour vol;

» La seconde, s'il est sans qualité;

» La troisième, pour désobéissance.

» Si le marinier meurt, tout ce qu'il aura laissé doit être remis à ses enfants ou à sa femme, s'il était avec elle lorsqu'il vivait.

» Est tenu le seigneur du navire couvert de donner à manger de la viande aux mariniers trois jours de la semaine : savoir le dimanche, le mardi et le jeudi.

» Chaque matin et l'après-midi, il doit leur faire donner trois fois du vin, encore qu'il valût trois bezants et demi.

» Le marinier ne peut vendre ses armes jusqu'à ce qu'il ait achevé le voyage[1]. »

Appuyée au dehors sur cette constitution maritime, et au dedans sur la liberté municipale, Marseille entra dans une voie nouvelle de prospérité et

1. Consulat de la mer (t. II, de la page 55 à la page 254, traduction de Boucher, que nous conservons, bien que défectueuse, parce que nous n'avons pas une bonne version originale sous les yeux).

de splendeur où nous la retrouverons avançant toujours pendant des siècles, lorsque nous aurons suivi quelque temps la marche rapide de la civilisation, et reconnu les autres républiques ses voisines.

ARLES.

Arles était la cité qui approchait le plus de l'indépendance marseillaise. Sœur aînée de la colonie phocéenne et la fille chérie de Rome, elle vit briller long-temps dans ses murs la gloire éclatante de l'empire; et, lorsque les faisceaux furent brisés par la hache barbare, elle ne tomba point de son rang illustre de métropole de la Gaule. Capitale des empereurs faits par les Goths, capitale de Boson, Arles, toujours le siége de la puissance, n'avait pas eu le temps d'oublier sa vieille histoire; la page où était écrite la liberté municipale fut celle dont elle se souvint le mieux. Nous l'avons déjà trouvée au neuvième siècle en pleine jouissance de ce droit antique. Au dixième, le comte ne faisait rien sans le conseil et l'approbation de ses magistrats[1]. Au onzième, Grégoire VII écrivait au peuple d'Arles. Le comte de Provence se prévalait de l'adhésion des citoyens d'Arles : il mentionnait solennellement son fief com-

1. « Jam prædicto consule et comite excellentissimo hanc notitiam diffinitionis consentiente ejus filio Rothbaldo, et fratre ejus Wuillelmo comite, atque *consiliantibus Arelatensium principibus*, in conspectu Bosonis atque in præsentiâ *omnium virorum arelatensium*. » (Guesnay, *Provincia massiliensis*, p. 227.)

munal dans les donations[1], et enfin, vers 1150, le consulat était établi dans la ville[2]. Cette organisation entièrement républicaine eut lieu, chose assez remarquable, sous les auspices et avec le concours de l'archevêque; c'est en sa présence que furent rédigés ces statuts :

« Moi, Raimond, archevêque d'Arles, après avoir pris l'avis de quelques chevaliers et des prud'hommes, dont il m'a plu de m'entourer, j'ai, au su du peuple et par sa volonté, établi dans cette ville et dans le bourg un consulat légal, bon et commun, tout en réservant les droits des deux nobles et des deux bourgeois qui étaient alors consuls.

» Tout citoyen exercera sous ce consulat nouveau la plénitude de ses droits, sans préjudice des priviléges et bonnes coutumes adoptés et jurés pendant les consulats précédents.

» Si quelque chevalier ou quelque autre citoyen commet vol ou délit dans le ressort du consulat, qu'il soit jugé selon la coutume, et puni, comme le veut la loi, à la volonté des consuls.

» Si les filles dotées du vivant de leurs pères ou de leurs mères réclamaient, après leur mort, une part de la succession, les consuls, selon l'antique coutume d'Arles, les déclareront non recevables. Le vol, l'adultère, l'homicide, le rapt, l'effusion du sang et autres actions criminelles rentrent dans la juridiction des consuls. Ils doivent corriger et châ-

1. Anibert, *Mémoire sur la république d'Arles*; in-12, première partie.
2. Idem, deuxième partie.

tier ceux qui s'en rendront coupables, et juger selon leur conscience et l'avis des chevaliers et prud'hommes qui formeront le conseil.

» S'il devient nécessaire de tenir dans le consulat des assemblées extraordinaires, de changer ou d'améliorer la charte qui le constitue et les coutumes, de faire la guerre dans un but d'utilité générale ou de lever des impôts, les consuls ne pourront agir qu'après avoir consulté le conseil commun.

» L'administration est gratuite. Tout consul qui aurait reçu de l'argent sera sur-le-champ expulsé du consulat. Le conseiller pareillement qui trahirait le secret des délibérations cessera de faire partie du conseil.

» Ce consulat est composé de douze consuls, savoir : quatre chevaliers, quatre bourgeois, deux marchands et deux citoyens de la campagne [1].

» Le consul élu prêtera ce serment :

» Moi..., élu consul, je jure de gouverner et d'administrer la cité aussi bien que mon intelligence me le permettra, selon les conseils de ceux qui seront dans le consulat, et de rester en place jusqu'aux nouvelles élections. S'il s'élève des discussions entre mes collègues et moi, je promets de m'en rapporter à la décision de l'archevêque et du conseil de la cité. Pendant mon administration, je n'accepterai ni salaires ni services particuliers, et n'appellerai per-

1. Du *bourian* : composé du gre *borà*, pâturage.

sonne en jugement pour cause étrangère aux affaires du consulat[1]. »

Quant à ceux qui voulaient entrer dans le consulat d'Arles, voici la formule de leur serment :

» Je jure le consulat pour cinquante ans, et l'obéissance aux consuls avec bonne intention et franchise. Si je suis élu consul, je ne m'opposerai pas à l'élection[2]. Que Dieu m'aide ainsi et le saint Évangile[3]! »

Qu'on ne s'y trompe pas, du reste, ces dehors respectueux pour l'archevêque n'étaient qu'une affaire de forme : sans cesse en éveil et craignant pour sa chère liberté, la population municipale transigeait volontiers sur le parchemin des chartes avec l'orgueil de ses anciens oppresseurs, pourvu qu'au fond la transaction constatât le droit dont elle s'était ressaisie. Ainsi les citoyens d'Arles laissèrent l'empereur Barberousse céder tout à son aise, en 1164, sa suzeraineté imaginaire à l'archevêque, et il est présumable qu'ils ne s'émurent pas davantage de ces bulles ridicules de Célestin III et d'Innocent III, qui conféraient de propos délibéré au même prélat le pouvoir d'élire les consuls. L'archevêque, d'ailleurs, étant seul contre eux tous, ils étaient bien

1. « In nomine Domini J. C., ego Raimundus, arelatensis archiepiscopus, *cum consilio* quorundam militum et proborum virorum quos nobiscum habere voluimus et *voluntate* et sensu aliorum facimus in civitate Arelatensi et Burgo consulatum bonum, legalem et communem, » etc. (*Gallia christiana*, t. I, in Instrumentis, p. 98.)

2. Tradition du *Décurionat*.

3. *Gallia christiana*, eodem loco.

sûrs qu'il n'abuserait pas de ce pouvoir. Cependant, quoique ces ménagements ne pussent avoir de suite fâcheuse, il se rencontrait des villes qui les repoussaient avec fierté.

NICE.

Nice, par exemple, se pliait difficilement aux actes ayant apparence de soumission à la tyrannie féodale. Raimond-Bérenger III venait lui demander, en 1165, un hommage qu'elle regardait comme avilissant; elle lui répondit à coups de flèches, et les barons provençaux emportèrent bientôt, en levant le siége, le corps de leur seigneur. Alfonse, qui réunissait sur son front trois couronnes, celle d'Aragon, celle de Barcelone et celle de Provence, Alfonse, malgré sa triple dignité de roi, de marquis et de comte, recula devant la noble fermeté de ces marchands républicains. A la fin du douzième siècle, un traité mémorable montra que le droit suit parfois le courage, et peut se ranger du côté des moins forts:

« Au nom de Dieu, qu'il soit notoire à tous présents et à venir, que moi, Alfonse, par la grâce de Dieu roi des Aragonais, comte de Barcelone et marquis de Provence, agissant d'un commun accord avec mes frères Raimond-Bérenger III et Sanche, d'après l'avis et l'autorisation de mon parlement, je mets fin en toute bonne foi et sans fraude aux réclamations civiles et criminelles que jusqu'à ce jour j'avais à former contre les citoyens et le peuple de

Nice, et que je fais la paix avec eux en leur rendant franchement mon affection et mes bonnes grâces. De plus, nous donnons, concédons, approuvons, confirmons à tous les citoyens de Nice, tant présents que futurs, le consulat avec sa juridiction civile et criminelle, et le *pouvoir de se choisir eux-mêmes des consuls librement et à perpétuité*. Nous leur confirmons et leur accordons semblablement les coutumes et usages qui sont en vigueur dans la ville, et qu'ils pourraient adopter à l'avenir[1]. »

Pour couvrir sa retraite, Alfonse exigeait, en échange de ces concessions et de cette reconnaissance expresse, vingt-cinq mille sols melgorois, et deux mille pièces de la même monnaie tous les ans pour racheter le droit de gîte ou d'albere. A ces conditions, que les citoyens de Nice pouvaient bien accepter sans honte, Alfonse et ses frères donnèrent le baiser à Pierre Riquier et à Jean Badati, consuls de la république, et le traité, dûment scellé par ce gage de paix, reçut la signature des mandataires et témoins du roi, parmi lesquels on remarque Pons de Mataplana, Blacas, et Boniface de Castellane.

1. « Notum sit omnibus tam futuris quam præsentibus quod ego Ildefonsus Dei gratiâ rex Aragonensium, comes Barch. et marchio Provinciæ, unà cum fratribus bona fide absque omni fraude civibus Niciensibus scilicet *consulibus*, et toti populo Niciensi de omnibus querimoniis facimus pacem, » etc. (Charte extraite par Bouchet et Papon de la Tour du trésor, troisième carré, dixième liasse.)

AVIGNON.

Conservée sans doute comme à Nice dans les murs épais du municipe romain, la liberté s'éleva tout à coup au-dessus des tours d'Avignon au commencement du douzième siècle, comme ces arbres que l'on croyait morts et qui se couvrent aux premières chaleurs du printemps d'une végétation magnifique. Le gouvernement populaire, appelé consulat, fut établi dans la cité, et la dirigea souverainement un demi-siècle. Au bout de ce temps la discorde se mit parmi les citoyens, et, soit qu'ils se crussent opprimés ou qu'une nouvelle organisation leur parût nécessaire, au milieu de l'année 1154 ils se réunirent sous la présidence de leur évêque Gaufred, et rédigèrent les statuts suivants :

« Quiconque voudra vivre sous notre consulat, jurera d'abord d'obéir aveuglément aux consuls de la ville d'Avignon toutes les fois qu'il s'agira de la défense et de l'utilité commune.

» Si un citoyen est élu juge ou consul, il ne pourra rien objecter contre son élection.

» S'il entend les prêtres à l'église, et les crieurs dans les places, publier qu'un vol ou un acte répréhensible vient d'être commis, et que les consuls l'interrogent, il doit déclarer tout ce qu'il sait.

» Pareillement s'il découvre que les consuls ou les juges élus ont reçu eux-mêmes ou par des tiers de l'argent, des services ou des promesses pour fait de leur charge, ou bien ont violé leur serment de

quelque manière que ce soit, il est tenu de le faire connaître.

» De leur côté, les consuls en entrant en charge jureront de gouverner équitablement et selon leur intelligence, de concert avec l'évêque et le *conseil de la cité*, tous ceux qui font partie du consulat.

» Pour les jugements qu'ils auront à rendre, les cavalcades qu'ils feront et les soins ou peines qu'ils pourront prendre, il leur est *expressément défendu de rien recevoir* en dehors du traitement annuel qui leur est fait par la commune.

» Ce traitement, qu'ils ne pourront toucher qu'à la fin de leur exercice, sera pour le consul noble de cent sols, et de cinquante pour le consul bourgeois. Dans le cas où ils n'auraient pas été fidèles, ils ne leur sera rien donné.

» Les pères seront responsables des délits de leurs enfants.

» Ni le juge, ni les consuls ne pourront être réélus. Il faut laisser entre leurs fonctions au moins une année d'intervalle, de peur qu'ils ne soient *gâtés par l'habitude du pouvoir*.

» Deux fois par an les consuls vérifieront les poids et mesures en présence de l'évêque, et ils infligeront aux délinquants telle amende qu'ils jugeront convenable[1]. »

1. « Nel medesimo anno 1154, insurta tra i cittadini d'Avignone discordia intorno al regolamento del nuovo governo libero della loro republica... » (Sebastiano Fantoni, *Istoria della città d'Avignone e del contado Venesino*, t. II, lib. I, p. 64.)

Voir à la même page, la charte promulguée à cette occasion et conservée

GRASSE.

Émancipée à la même époque[1], Grasse eut sa commune et ses consuls; et l'établissement démocratique se consolida si vite dans ses murs, que c'est la première république provençale que nous voyions s'allier avec les républiques d'Italie. En 1179, un traité conçu en ces termes unit pour vingt-six ans les deux cités :

« Au nom de la Trinité sainte et indivisible. Comme le souvenir de la paix, soit à cause de l'esprit oublieux des hommes, soit à cause de la brièveté de la vie, s'efface facilement sur terre, nous allons l'écrire dans cette charte, afin qu'il soit stable et demeure à toujours. Nous donc, Pierre Galcus et Gausserand Roland, et Raimond Grajol et Barrère, par la grâce de Dieu consuls de Grasse, et nous pareillement, Mauvoisin et Raimond Garcin, consuls désignés pour l'année prochaine, nous faisons alliance avec les consuls, la cité, le peuple de Pise et tous les citoyens du district de Pise, et nous convenons pour nous et pour tous les hommes de notre district d'être bons et fermes alliés des Pisans, qu'il s'agisse de leurs biens ou de leurs personnes, de leur venir en aide de toutes nos forces soit sur mer, soit sur terre, et de ne les attaquer ni de les faire

par Henri Suarès, qui commence ainsi : « Hæc est charta pacis et concordiæ atque consulatus quam ego Gaufredus de *consilio et assensu* consulum qui tunc *Avenionensi civitati præerant* et multorum civium tam militum quam proborum hominum statuens,» etc. (Tirée des Archives de l'Hôtel-de-Ville.)

1. En 1154 le pape Adrien IV adressa une lettre « dilectis filiis consulibus et *universo populo* in Castro Grasse.» (Cartulaire de Lérins)

attaquer par personne. *Nous promettons également que si nous apprenons jamais que le roi d'Aragon, le comte de Provence ou son bailli trament quelque chose contre les Pisans, nous avertirons leurs consuls le plus promptement possible, et les aiderons à se défendre* [1]. »

Une alliance tout à fait semblable fut contractée en 1198 avec la république de Gènes. « Jusqu'à ce que vingt-neuf ans soient accomplis, nous Génois nous sauvegarderons et prendrons sous notre protection spéciale les personnes et les biens des citoyens de Grasse, et ne leur ferons payer aucun droit nouveau. S'ils ont à se plaindre des citoyens de Gênes, nous leur rendrons bonne justice dans le délai de quarante jours. Albert de Madallo, podestat de Gênes, du consentement et par l'ordre de la majorité du sénat, jura cette convention pour qu'elle fût maintenue et inviolable jusqu'au terme fixé. »

Les citoyens de Grasse, de leur côté, se lièrent par les mêmes obligations et s'engagèrent en outre, le 15 juin de cette année, à ne secourir les Pisans et à ne fréquenter leurs marchés que lorsque la guerre qu'ils avaient avec Gênes serait finie [2]. »

TARASCON.

Cette cité était placée également sous l'égide con-

1. Antiquités du moyen-âge, t. IV, p. 345.

2. « Ab hac die in antea usque ad annos viginti novem completos, nos homines de Grassa salvabimus et custodiemus Jauuenses et homines illorum districtus, » etc. (Archives de l'Hôtel-de-Ville de Grasse. — Voir Papon, *Hist. de Provence*, t. II, Preuves, p. 32.)

sulaire au commencement du douzième siècle. Voici ses vieux titres de liberté visés et certifiés véritables par le roi d'Aragon.

« Moi Alfonse II, je donne à vous tous, nobles et plébéiens de la commune, et je confirme à perpétuité toutes les libertés, toutes les anciennes coutumes que vous avez dans votre consulat, toutes les franchises et toutes les immunités dont vous jouissiez sur mer et sur terre dans toute l'étendue de mon comté, *du vivant de mon illustre aïeul*, le comte de Barcelone, et du seigneur roi d'Aragon mon père. C'est pourquoi je veux, j'entends et je décrète à toujours que ni moi, ni mes successeurs, ni mes baillis ne pourrons attenter en rien à vos libertés et à vos coutumes. Et je veux de plus que *cette concession qui n'est pas nouvelle et qui sert à constater seulement l'antique jouissance de vos droits, soit éternellement pour vous une confirmation forte et durable*. Fait à Tarascon, dans l'assemblée publique, le III des calendes de janvier, et l'an de notre Seigneur 1202[1]. »

Dans une sphère moins élevée, mais indépendante au même titre, et sous le gouvernement consulaire, on trouve ensuite Apt, Reillane, le bourg de Saignon, Embrun, Sisteron et Brignoles. Cette dernière cité présentait une exception singulièrement remarquable, et qui prouve combien l'excellence du régime consulaire frappait alors les esprits. Les nobles, formant la grande majorité de la population, avaient, à

1. Archives de Tarascon, sac 3.

l'exemple des autres villes, élu des consuls et choisi dans leurs rangs une municipalité démocratique[1].

Telle était la situation des villes libres et des républiques provençales au douzième siècle et au commencement du treizième. Tournons maintenant nos regards vers les villes nouvelles où existait la commune proprement dite. Or, toutes les fois que ce mot commune sera prononcé désormais dans les contrées méridionales, il signifiera la *liberté concédée postérieurement au onzième siècle par un comte, un prélat ou un roi.*

VILLES NOUVELLES OU COMMUNALES.

MONTAUBAN.

Sur un magnifique plateau, appelé le *Mont doré* (Montauriol), qui s'élève à deux pas du Tarn, et regarde à travers une immense plaine les sommets bleuâtres des Pyrénées dans le lointain; une abbaye avait été construite ou restaurée au huitième siècle, qui portait le nom de Saint-Théodard. Auprès de ses vieilles murailles entourées de legs, de concessions pieuses, végétait une population servile que les seigneurs abbés baptisaient à sa naissance, faisaient travailler toute sa vie, et enterraient au bout de cette existence bestiale dans leur cimetière de Saint-Michel. Cet état de choses durait depuis quatre siècles lorsque, réveillés tout à coup, en 1144, par les sons éclatants de la cloche municipale de Toulouse,

1. Papon; *Mémoire sur les municipes, les communes et les bourgeoisies en Provence*, p. 539 et 547. — Archives d'Aix, — Archives d'Apt, Livre rouge.

ou fuyant devant les exigences toujours croissantes de l'abbé[1], les vassaux désertèrent le bourg, et se retirèrent au bord du Tarn sur une colline qui appartenait au comte de Toulouse. Malgré leur zèle ardent pour les pèlerinages et les croisades, les Raimond, qui étaient déjà sourdement en guerre avec l'Église, accueillirent les fugitifs et leur accordèrent la permission de s'établir librement autour de leur château, par une charte de témoignage ainsi conçue :

« Sachent tous les hommes qu'Alfonse, comte de Toulouse, et Raimond de Saint-Gilles, son fils, ont donné un lieu appelé *Montauban*, pour l'œuvre de la construction d'une ville ou bourg, à tous ceux qui voudraient l'habiter, sous réserve de leurs cens et droits qui seront : de 12 deniers de droit de mise en possession, et de pareille somme annuellement payée pour un jardin de 6 toises de large et de 12 de long.

» Sur deux setiers de blé apportés par un étranger, le seigneur en aura un demi-boisseau; s'il en est vendu moins d'un setier, on ne paiera rien au Seigneur.

» Le boulanger et la boulangère qui ne feront du pain pour vendre qu'une fois la semaine, paieront une maille au seigneur.

» Le charbonnier-forgeron établi dans le bourg fera, avec le fer qui lui sera donné, les ferrements des portes dudit bourg et de la porte du château du seigneur, et ferrera son cheval s'il le lui commande.

1. Il n'est pas question, bien entendu, de cette ridicule version du *jus cunni*, qui n'est appuyée sur aucune preuve.

» Si quelqu'un vient dans ledit lieu pour y demeurer et y bâtir une maison, qu'il soit libre et à l'abri de toute poursuite étrangère.

» Les habitants dudit lieu entreront en campagne avec les hommes d'armes qu'ils auront levés, lorsque le seigneur le leur ordonnera.

» Ils bâtiront un pont sur la rivière du Tarn.

» Et, quand le pont sera construit, *le seigneur comte conférera avec six prud'hommes de bon conseil habitants dudit lieu* sur les droits qu'il sera convenable d'imposer pour subvenir aux frais d'entretien et de réparation du pont.

» Les dispositions dernières de toute personne habitant ledit lieu, seront inviolablement maintenues. »

Et le seigneur Alfonse et Raimond de Saint-Gilles, son fils, promirent et jurèrent sur les quatre Évangiles qu'ils ne vendraient point cette ville, ni ne la donneraient en gage ni en fief, ni ne l'échangeraient contre une autre, et ne feraient aucune donation de son domaine[1].

Les féodaux prenaient, comme on le voit, toutes les précautions imaginables afin que les vassaux qu'ils enlevaient à la glèbe de l'Église fussent étroitement liés à leur puissance seigneuriale, malgré ces concessions apparentes faites pour les attirer.

1. Notum sit omnibus hominibus quod Ildephonsus comes Tholosæ, dux Narbonæ, marchio Provinciæ, et Raimundus de Sancto Ægidio ejus filius dederunt locum qui vocatur Montalbano; quod ipse comes misit ei tale nomen ad opus ædificandi villam sive burgum, » etc. (Archives de l'Hôtel-de-Ville de Montauban, livre des Serments, fol. 55.)

Mais ils avaient beau tenir la main fermée, les semences de liberté et d'indépendance s'échappaient à travers leurs doigts avares; et, tombant sur ce douzième siècle si plein de fermentation et de chaleur, y faisaient germer rapidement une moisson vigoureuse. Moins de cinquante ans après le serment prêté aux comtes de Toulouse, les habitants de Montauban se réunissent sur la place publique et choisissent dix capitouls.

Ces magistrats sont élus pour un an :

« Toute la commune leur doit secours, obéissance et conseil. »

A ces mots, le viguier du comte, apercevant la liberté, se récrie au nom des droits de son maître; mais on l'apaise en disant :

« Ceci n'empiète en rien sur la seigneurie de monseigneur, car les capitouls jureront d'abord de tenir et garder ses priviléges. »

Il est vrai qu'on ajoute aussitôt : « Ils jureront également de conserver et maintenir les *franchises* et les *coutumes de la ville* [1]. »

A la même époque, les villes que régissaient encore les coutumes, informes débris du droit municipal et de la loi romaine, revendiquèrent la liberté communale.

1. « A Montalba deu aver capitols x proshomes de la vila o daqui enjos atal que li proshomes sacordon il comunal de la vila. Et aquels devon restar un an. Et an aquels juro tost lo comunals de la vila, forsa cosselh et obediensa.» (Idem, Livre rouge, fol. 2 et 3.)

PERPIGNAN.

C'est en 1197 que les bourgeois de Perpignan, ville fondée à peine depuis deux siècles sur les ruines de quelque mutation romaine, se réunirent devant l'église de Saint-Jean, et dictèrent ce qui suit au clerc de la communauté :

« Qu'il soit notoire à tous ceux qui liront ou entendront lire cette charte, que nous tous, citoyens et habitants de la ville de Perpignan, sous le bon plaisir et de l'avis de Pedro II, roi d'Aragon et comte de Barcelone par la grâce de Dieu, nous avons nommé entre nous cinq consuls pour garder, défendre, maintenir et gouverner le peuple de Perpignan, *tant grand que petit.*

» Ces consuls resteront en charge une année.

» Si, aux prochaines calendes de mars, ils ne peuvent continuer à donner leur temps à la ville ou qu'ils aient perdu la confiance du peuple, qu'ils soient remplacés par cinq nouveaux élus. »

Assurément l'adoption de cette forme administrative, bien qu'elle rendît aux Perpignanais le droit le plus naturel, le plus légitime des hommes, celui de se gouverner eux-mêmes, ne détruisait aucune des usurpations de la royauté; et cependant la royauté tremblait dès qu'elle voyait les bourgeois sur les places publiques, et les forçait d'ajouter promptement comme à Perpignan :

« Nous tous, habitants et citoyens de ladite ville, jurons sincèrement et sans aucune arrière-pensée,

en tenant la main droite étendue sur les quatre Évangiles et touchant la sainte Écriture, de nous montrer toujours fidèles, dévoués au seigneur roi et à ses successeurs; de respecter inviolablement ses droits; d'être prêts à sacrifier nos biens et nos vies pour sa défense, et de marcher avec lui contre tous ceux qui n'habitent point Perpignan[1]. »

Il y avait des endroits où l'influence féodale comprimait le mouvement en pesant de haut sur la commune; mais dans ces endroits mêmes étaient posés de grands principes, et le pouvoir consulaire y marchait l'égal de la féodalité.

MONTPELLIER.

Au huitième siècle, à la place de Montpellier, on ne voyait encore qu'un pauvre village inconnu et oublié sur sa colline hérissée de forêts. En fuyant les Sarrazins, les habitants de Maguelonne l'agrandirent, et peu à peu le désert se couvrit de magasins et de maisons. Marchands héréditaires, les Maguelonais apportent leur activité dans la nouvelle ville, renouent leurs vieilles relations avec les cités d'Italie; et bientôt, sur le *Valfère*, le commerce fait briller ses riches rameaux d'or. Deux cents ans après sa fondation, Montpellier était l'entrepôt de l'Espagne,

1. « Notum sit quod nos omnes insimul populi totius villæ Perpiniani habitantes et stantes in eadem villa Perpiniani, consilio et voluntate ac mandato inclyti domini Petri, regis Aragonum, comitis Barchinonæ, constituimus inter nos v consules in villa dicti Perpiniani. » (Preuves de l'histoire du Roussillon, t. I, p. 516.)

et le rendez-vous des trafiquants de la Grèce et de l'Italie. La grande liberté dont ils pouvaient y jouir attirait ces derniers en foule. Nobles, en effet, et généreux, mais au seul point de vue des intérêts, comme sont tous les négociants, les citoyens de Montpellier s'oubliaient eux-mêmes pour songer d'abord aux étrangers. Avant qu'il fût question de leurs propres droits, on lisait dans les statuts de la cité :

« Si un étranger a déposé quelque somme entre les mains d'un homme de Montpellier, ou s'il lui a prêté son or, son argent ou autre chose ; ou s'il est entré avec lui en société de biens ; ou s'il exerce lui-même quelque art ou métier, il doit avoir sûreté pour tous ses fonds en temps de paix et de guerre[1].

» De même s'il a mis en apprentissage son fils, petit-fils ou autres personnes, eux tous, avec ce qu'ils possèdent, doivent être en sûreté dans la ville en temps de paix et de guerre.

» Toute personne, de quelque pays qu'elle soit, peut, en temps de paix ou de guerre, entrer en sûreté avec ses biens dans Montpellier, y séjourner, et en sortir sans opposition. Alors ses marchandises doivent être en sûreté dans la ville même en son absence. Mais si les habitants de Montpellier, après avoir été maltraités dans la ville d'où est cet étranger, n'y ont pu trouver satisfaction des outrages qui leur ont été faits, la cour doit enjoindre aux hommes dudit lieu de se retirer, et sortir de Montpellier

1. Preuves de l'histoire de Montpellier, par d'Aigrefeuille, t. I, p. 663, 664, 665.

avec leurs biens; mais, après leur départ, il est permis aux habitants de Montpellier offensés d'user contre eux de pignoration, c'est-à-dire de se venger sur les biens de ces étrangers. »

Après avoir stipulé ces garanties pour ceux qui fréquentaient leur marché devenu européen, les citoyens font écrire dans les statuts :

« Que le seigneur de Montpellier ni personne par son ordre ne doit donner de sauf-conduit ou de sauvegarde à aucun homme, fût-il chevalier ou clerc, qui aurait blessé, tué quelque habitant de Montpellier, ou ravi ses biens sans le consentement de la personne lésée ou celui de ses héritiers; et si l'offenseur entre dans Montpellier sans ce consentement, l'offensé a plein pouvoir de se venger de sa propre autorité. »

Douze prud'hommes et loyaux hommes de Montpellier devaient servir de conseil à la communauté et au représentant du comte, *lequel de son côté était tenu de prendre l'avis et de suivre le conseil desdits prud'hommes dans tout ce qui regardait la communauté et la seigneurie de Montpellier* [1].

LA ROCHELLE.

Tandis que les ballots de Gênes et de l'Asie encombraient le port des Lates, tandis que les arts de luxe avaient pris un tel développement à Montpellier qu'on n'y fabriquait plus que de la vaisselle d'or et

1. Ibidem, p. 704.

d'argent fin [1], quelques misérables cabanes composaient La Rochelle. Des moulins qui tournaient pour le comte nous révèlent seuls son existence au milieu du douzième siècle. Vers 1137, et au moment où la noble Aliénor était livrée à Louis-le-Jeune, une troupe de colliberts [2], caboteurs demi-sauvages dont la vie errante échappait à moitié à la servitude, vint s'y établir du Bas-Poitou. Cette émigration et la ruine de Chatel-Aillon élevèrent promptement La Rochelle au rang de cité. La dernière fille de l'Aquitaine, soixante-deux ans plus tard la trouvant déjà murée et impatiente de sonner à son tour la cloche communale, reconnut en ces termes sa jeune liberté :

« Aliénor, par la grâce de Dieu, humble reine d'Angleterre, duchesse de Normandie, d'Aquitaine, et comtesse d'Anjou, aux archevêques, évêques, comtes, sénéchaux, prévôts, justiciers, baillis, et à tous ceux qui ces présentes verront, salut :

» Sachez tous que nous avons accordé à perpétuité et confirmé dans la présente charte à nos clercs et fidèles citoyens de La Rochelle et à leurs descendants le droit de commune, afin qu'ils puissent mieux défendre dans cette ville leurs droits et les nôtres. Nous

1. Statuts précités.

2. « Collibertus a cultu imbrium descendere putatur ab aliquibus. Progenies autem istorum collibertorum hinc foret istud ore vulgi multa interdum ex usibus rerum vera dicentis contraxit vocabulum, quoniam ubi inundantia pluviarum separis excrescere fecisset fluvium, relictis quibus incolebant locis : hinc enim habitabant nonnulli, properabant illo causa piscium. » (Petrus Malleacensis monachus, p. 223.)

voulons donc et nous établissons que tous jouissent à La Rochelle du bienfait de ces antiques coutumes dont jouissaient leurs pères sous nos prédécesseurs, et qu'ils puissent au besoin déployer toutes leurs forces contre l'ennemi qui viendrait attaquer nos droits ou menacer la commune[1].

VILLES AFFRANCHIES.

Qu'on ne prenne pas cette qualification en mauvaise part. Loin de songer à l'écrire au fronton de certaines cités comme un reste d'inscription de l'esclavage ancien, nous ne voulons qu'exprimer le triomphe du droit populaire sur l'usurpation féodale. Le clergé, la royauté et les barons, à la faveur de l'épouvantable chaos social dont nous sortons, s'étaient emparés d'une grande partie des villes. A mesure donc, et toutes les fois que nous verrons le pouvoir consulaire s'élever dans une ville à côté de l'autorité, jusque-là souveraine, du clergé, de la féodalité et du roi, nous dirons que cette ville est affranchie ou plutôt s'est affranchie; car ces concessions, si libérales en apparence, n'étaient au fond que la consécration forcée d'un fait produit contre la volonté des donateurs. Aussi, quoique partout le

1. « Alienor, Dei gratia humilis regina Angliæ, ducissa Normanniæ, Aquitaniæ, etc., archiepiscopis, episcopis, comitibus, senescallis, etc.; sciatis nos concessisse in perpetuum et in præsenti charta confirmasse dilectis et fidelibus nostris universis hominibus de Rupella et eorum hæredibus, *communiam juratam*, » etc. (Preuves de l'histoire de La Rochelle, par Arcère, t, I, p. 660.)

but poursuivi fût le même, la bourgeoisie vassale l'atteignait plus ou moins vite, plus ou moins complétement, selon qu'elle semblait plus patiente ou plus redoutable, comme nous allons le prouver en donnant trois exemples de l'affranchissement accordé par la royauté, par le clergé et par les nobles.

BORDEAUX, POITIERS.

Lorsque la royauté anglaise, qui se rencontra dans le monde aux premiers symptômes de ce mouvement, fut contrainte de lui céder, elle revêtit ses concessions d'une forme particulière, et qu'Henri II, le grand politique, n'adopta pas à coup sûr sans intention. Tandis que sur tous les points, en effet, on fondait des consulats en éparpillant l'autorité, le Plantagenet la concentra sur une seule tête, et il appela le magistrat unique qu'il permettait d'élire tous les ans le maire [1]. Par ce moyen, à Bordeaux, à Poitiers, à Saintes, à Bayonne, l'unité de la puissance royale, représentée sans cesse par un seul délégué, ne pouvait s'effacer des esprits, et au besoin il devait devenir plus facile de faire fléchir ou de corrompre un homme isolé que douze consuls surveillés par toute une ville, et n'agissant que par ses ordres.

1. « Henricus, rex Angliæ, Leonoræ maritus, concedit Burdigalensibus ut eligant sibi libere *majorem* civitatis, 1173. Fuit hic magistratus deinceps annuus. » (Lurbeo, Burdigalarum rerum chronicon.)

SAINT-NICOLAS.

En l'année 1135, une révolte sérieuse sans doute éclata dans les murs de Saint-Nicolas ; car l'abbé de Moissac, si jaloux de son autorité[1], crut devoir accorder le droit de commune à ses habitants, et leur dresser des statuts[2]. Or, l'Église ne faisait pas ces sortes de libéralités volontairement : loin d'affranchir les villes, au contraire elle s'efforçait constamment de s'emparer de celles qui obéissaient aux barons, et d'étouffer la liberté partout où elle en avait la force. Dans le Dauphiné par exemple, où toutes les villes appartenaient aux évêques[3], malgré quelques faibles débris des institutions municipales existant encore à Vienne, et une ombre de liberté faite à Grenoble, par de vaines coutumes et de vains statuts, on trouvait une cité, une seule, régie par le consulat. Gap, durant tout le douzième siècle, éleva fièrement sa libre bannière au milieu de ces vassales de la féodalité et de l'Église. Eh bien ! les évêques et les dauphins conspirèrent cinquante-sept ans contre son indépendance; et quand ils virent le moment favorable, ils l'anéantirent et se partagèrent le pouvoir[4]. »

1. En 1199, l'abbé força le comte de Toulouse à reconnaître qu'il tenait le château de l'abbaye, et à lui payer tous les ans une obole d'or de redevance. L'année suivante il se fit céder le droit de haute et basse justice à Sehtalens.» (*Gallia christiana*, t. I, instrumenta, p. 165.)

2. « Communitatem statuit et statuta edidit.» (A la même page.)

3. Chorier, *Histoire générale du Dauphiné*, t. II, p. 87.)

4. Ibidem, p. 136.

CLERMONT.

Les barons, qui n'avaient pas la force des rois et l'adresse des évêques, ne pouvaient se dispenser de subir le consulat.

Et certes si le comte Guy II avait eu à sa disposition une armée royale, il n'aurait pas dit de si bonne grâce aux Clermontais :

« Au nom du Seigneur, nous promettons franchement à tous les hommes et femmes nés ou à naître dans la cité de Clermont, de ne mettre la main sur leurs biens ni sur leurs personnes, sauf pour le crime d'homicide, d'adultère, ou tout autre délit entraînant la mort ou la mutilation. Nous voulons également et nous approuvons que les citoyens de ladite ville forment une commune délibérante et puissent jouir de tous les avantages attachés à cet état de choses. Nous nous engageons, en outre, à protéger et à défendre au besoin la commune contre tous ceux qui viendraient l'attaquer.

» Nous abandonnons encore aux citoyens de la ville la garde des murs, des tours, des tourelles, des fossés et des places.

» Nous consentons expressément à ce qu'il soit établi dans Clermont une commune ou *université*, et à ce que la commune ou la *majorité* puisse élire les consuls que bon lui semblera. Cette commune et ces consuls exerceront le plein pouvoir que

le droit et les coutumes attribuent aux consuls et à la commune [1].

BAGNÈRES.

Il résultait de cette répugnance toute naturelle des barons à diminuer leur pouvoir une rédaction telle dans les chartes constitutives, que souvent la concession semblait illusoire. Voyez par exemple quelle était la franchise accordée aux citoyens de Bagnères par le comte Centulle III.

« Au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, qu'il soit notoire à tous hommes et femmes, vivants et à vivre, que moi Centulle [2], comte de Bigorre, lors des ravages et des incursions de mes voisins navarrais, montagnards de l'Aragon et Basques, qui plusieurs fois sont entrés sur mon territoire, ayant trouvé bonne aide et conseil dans le bourg de Bagnères, je donne à toujours, du consentement de ma cour et de mes barons, au peuple et aux habitants dudit bourg, les franchises et coutumes énoncées dans le présent écrit :

» Ces franchises consistent principalement : 1° dans le droit pour les citoyens de Bagnères de posséder leurs maisons à titre héréditaire, *pourvu qu'ils paient*

1. « In nomine Domini concedimus, promittimus bonâ fide omnibus hominibus et mulieribus præsentibus et futuris Claromontensis villæ et civitatis, » etc. (Archives de Clermont, an 1200. Voir le président Savaron, *Origines de Clermont*, p. 369.)

2. Il s'appelait *Centod*; mais on a tellement pris l'habitude de travestir les noms historiques en France, qu'on serait ridicule de les écrire comme ils doivent être écrits.

tous les ans à la Noël la redevance convenue entre le comte et les bourgeois ;

» 2° Dans la faculté de se choisir des juges annuels, *pourvu que ceux-ci prêtent serment entre les mains du comte, et se soumettent à l'appel qu'on peut former contre leurs décisions à la cour comtale de Tarbes ;*

» 3° Dans le pouvoir de se soustraire à l'obligation du combat ordonné par le comte dans le jugement de Dieu, *pourvu qu'ils paient à ce dernier soixante-cinq sols d'amende*[1]. »

Cette liberté restrictive et rampante aux pieds des seigneurs était la seule qu'on rencontrât à Tarbes, à Lourdes, à Ibos, à Vic, à Maubourguet et à Rabastens. Le reste du Béarn vivait sous un régime plus féodal encore.

FORS[2] DE BÉARN.

Le célèbre Pierre Marca disait dans son histoire de ce pays : « Je puis asseurer que les fors de Béarn ont » esté arrestés au commencement pour suppléer le » défaut des cas non décidés par la loi romaine, » nommément en ce qui regarde les droits de vasse- » lage et de seigneurie inconnus au temps de l'em-

1. « Coneguda causa sia à totz homes e femnas présentz et abieders que nos *Centod*, comte de Begorra, sufertas mantas bergonhas e grans damatges el comtat de Begorra per nostres frontaders, etc., per so nos avant dig *Centod* agut cosselh et ab ferm autrey des baros e de tota la cort de la terra de Begorra, dam franquezas et durables costumas als pobladors del borgs de Banheras, » etc. (Voir d'Avezac, *Essais historiques sur le Bigorre*, t. I, p. 235.)

2. C'est le même mot que *fueros*.

» pire[1]. » Il est impossible de mieux expliquer l'origine des fors. Ce mot venu en effet, non de *forus*, comme le voudrait le même auteur, mais de *forum*, lieu d'assemblée publique, exprime un usage purement romain que les féodaux s'approprièrent, et qui arriva jusqu'au moyen âge dénaturé par la transformation dont il fut l'objet. Comme on ne peut fouiller la terre méridionale sans y trouver les ruines de Rome, il se fait ici que par un étrange hasard les deux extrémités de l'histoire municipale sont formées avec des débris d'institutions romaines, et que ces deux extrémités se touchent : si d'un côté les municipalités du douzième siècle viennent en droite ligne des municipes du cinquième, les fors sortent incontestablement de ces assemblées provinciales que les préfets de l'empire convoquaient pour régler les affaires publiques, *agere fora;* car le mot est avec la chose. Seulement ce qui est remarquable, c'est que le principe aristocratique de ces assemblées, composées originairement de patriciens, se transmit sans altération des nobles de Théodose aux nobles des Centulle, et fonda cette république féodale qui couvrait l'ancienne et libre patrie des Ibères depuis le pont de la Faderne jusqu'au Saranh, depuis l'hôpital du Luc jusqu'aux vallées d'Ossau.

Car primitivement l'ancienne tradition latine de ces chefs égorgés dans le sénat par des patriciens jaloux de leur indépendance, vivait aussi au fond des

1. Liv. v, p. 344.

souvenirs historiques du Béarn. C'est elle qu'on rencontre d'abord en ouvrant le livre des Fors :

Autrefois le Béarn n'avait pas de maître. Et en ce temps-là on entendit parler avec éloge d'un chevalier du Bigorre. On alla le chercher, et on l'établit seigneur pendant un an : mais plus tard, ce chevalier ne voulant pas maintenir les fors et les coutumes, la cour de Béarn se réunit à Pau, et le somma de maintenir les fors et les coutumes; il refusa, et alors il fut tué au sein de la cour.

Ensuite on vanta aux Béarnais un preux chevalier d'Auvergne; ils allèrent le quérir, et le firent seigneur deux ans. Mais, il se montra trop orgueilleux, la cour fut forcée de le faire occire au bout du pont du Saranh, par un écuyer qui le perça de part en part avec un épieu.

En troisième lieu, les gens du Béarn ouïrent parler favorablement d'un chevalier de Catalogne que sa femme avait rendu père de deux jumeaux. Délibération prise, ils envoient deux prud'hommes afin de demander l'un de ces enfants pour seigneur; et quand les prud'hommes furent là, ils trouvèrent les enfants endormis, l'un les mains fermées, l'autre les mains ouvertes, et ils s'en revinrent avec celui qui avait les mains ouvertes [1].

1. « Antiquamens en Bearn no have senhor, et en aquet temps audin laudar ung cavaler en Begorre, et anan lo coelher e fen lo senhor ung an et aprés no los volo thier en fors ni en costumes, e la cort de Bearn se amassa lasbetz à Pau e requireren lo qu'eus thienços en fors et en costumes et eg no a bolo far el asbetz aucigon lo en la cort. » (Fors de Béarn, manuscrit du quatorzième siècle.)

Tout en notant l'air de famille de ces meurtres avec ceux de Romulus et de César égorgés dans le sénat en des circonstances et pour des motifs tout à fait semblables, empressons-nous de constater deux faits capitaux ; le premier, que, jaloux avant tout de leur indépendance individuelle, les seigneurs frappèrent dans le principe quiconque voulut la menacer ; le second, qu'ils n'acceptèrent pour maître que celui qui leur laissa l'autorité réelle dont les investissaient les fors.

Les fors ou coutumes n'étaient effectivement qu'un vaste réseau féodal jeté sur le pays, et qui l'enveloppait tout entier.

Divisée en trois classes, les barons, possesseurs de fiefs, les cavers ou chevaliers, les domagers ou barons inférieurs, la noblesse avait le gouvernement, l'administration et la justice.

Une haute cour appelée *mayor*, composée de deux évêques, des abbés et des barons, jugeait en dernier ressort au nom du vicomte.

Morlàas possédait une cour secondaire formée de jurés dont la juridiction ne s'étendait pas au delà des limites de ce canton.

Soit du reste dans les fors de Morlàas, soit dans ceux d'Oloron, des deux vallées d'Ossau et d'Aspe, de Baretons, du Lavedan, d'Andorre ou de Barége, il n'existait de véritables garanties et de priviléges réels que pour les nobles. Toutes ces fameuses assises tenues sous les chênes n'avaient pour but que de consacrer les droits des sei-

gneurs, et de prononcer des amendes à leur profit[1].

Quant aux peuplades basques répandues sur le premier versant des Pyrénées et dans la basse Navarre, la Soule et le Labour, elles vivaient dans une sauvage indépendance qu'effleuraient à peine les arrêts d'une sorte de sénat patriarcal, appelé bilçar, qui à l'instar des cours béarnaises tenait ses séances au milieu des rochers et des bois.

Ainsi donc, les cités libres ou municipales, les républiques de Provence, et les villes nouvelles ou consulaires, formaient cette bourgeoisie unie étroitement et forte, qui, placée entre la noblesse et l'Église, était comme la colonne vertébrale de la société. Secrètement appuyée par le pouvoir royal dont Louis-le-Gros avait trahi déjà les projets dans le nord dès le douzième siècle, la bourgeoisie était en lutte avec les deux classes supérieures. Plus d'un rude combat avait été livré entre les barons; plus d'une fois le sang noble avait coulé.

Dans un de ces chocs sanglants entre les bourgeois du Puy-Saint-Front et la cité de Périgueux, un chevalier d'illustre naissance était tombé sous les coups d'un bourgeois nommé Pierre Vivota : celui-ci périt bientôt après frappé par le fils de sa victime; mais

1. On commence en ce moment à Pau la publication de ces fors. Nous avouons qu'il nous est impossible de comprendre dans quel but : rien de plus indigeste aujourd'hui que ces procès-verbaux de la féodalité béarnaise qui apprennent minutieusement à la postérité que la cour des chênes d'Escure a donné gain de cause à Monic au sujet d'un troupeau de moutons, et qu'on payait six sols d'amende en prenant une perdrix rouge. Quiconque ne sait pas choisir en dressant une compilation historique, fait un travail inutile.

sa mort fut vengée, car son propre fils abattit la tête du meurtrier d'un coup de sa miséricorde[1]. Quelques années plus tard, les bourgeois de Béziers massacraient dans l'église de Sainte-Madeleine, Trencavel, leur vicomte, qui songeait à les opprimer[2]. Les citoyens indépendants de Limoges repoussaient le roi d'Angleterre à coups de flèches; et Jean Casan, à la tête de sa famille, le dernier dimanche de septembre de l'an 1178, saisissait en plein jour à Martel, le vicomte de Turenne, Raimond, et l'enfermait dans une tour[3].

La guerre de la bourgeoisie avec l'Église était non moins sérieuse, non moins acharnée; car il s'agissait entre elles d'une de ces questions que les sociétés n'agitent que tous les trois ou quatre siècles, et qui entravent pour autant de temps ou accélèrent la marche du progrès humain. Bientôt ce grand problème va être posé sur les champs de bataille à l'occasion des Albigeois; mais pendant que les nuages sanglants s'amoncèlent à l'horizon, que les foudres du Vatican grondent dans le lointain, que l'Église menacée organise derrière les portes du treizième siècle une épouvantable croisade, hâtons-nous de voir de près cette société brillante qui va mourir, d'observer ses mœurs, de l'entendre parler sa noble langue, et nous redire après six cents années de silence ses magnifiques et mélodieuses poésies.

1. Chronic. Gaufredi prioris Vosiensis, p. 402, cap. 44.
2. Ibidem, p. 315, cap. 63.
3. Ibidem, p. 324, cap. 70.

SEPTIÈME PARTIE.

ÉTAT SOCIAL ET LITTÉRAIRE.

Les conditions sociales n'avaient pas changé pendant les siècles que nous venons de parcourir. Les hommes étaient toujours divisés en quatre classes séparées complétement et placées dans la vie avec une inégalité monstrueuse. Aux derniers degrés de la société, on trouvait toujours ce bétail servile abruti par quinze siècles d'esclavage, et qui ne concevait pas d'autre existence que de naître, travailler et mourir pour le seigneur. Ces malheureux formaient deux groupes, on pourrait presque dire deux espèces, où la servitude allait se graduant : ainsi les serfs de corps appartenaient au seigneur, qui pouvait les vendre, les donner, les échanger contre tout objet mercantile comme bon lui semblait; ils n'avaient de volonté et d'initiative que la sienne. Les serfs de corps et de glèbe étaient les anciens *mancipia* de Rome, encore attachés au domaine du seigneur, et l'arrosant de père en fils de leurs sueurs héréditaires [1]. Ils ne pouvaient pas faire un mouvement ni les uns ni les autres sans se heurter au joug féodal.

1. En 1298, Philippe-le-Bel avait aboli la servitude de corps et de vasselage dans la sénéchaussée de Toulouse; mais cette ordonnance, ainsi que le remarque Bouche (*Histoire de Provence*, t. II, p. 210), ne fut jamais reconnue.

S'ils tuaient une vache, le bailli venait chercher le foie pour le seigneur; s'ils voulaient couper leurs raisins, il fallait apporter la première charge et la plus belle au seigneur; si le seigneur contractait un emprunt, ils devenaient forcément ses cautions; s'il faisait la guerre, ils se battaient à leurs dépens; s'il était pris, ils le rachetaient. Toutes les fois qu'il l'exigeait, ils étaient tenus de le suivre en armes; toutes les fois que le désœuvrement le poussait hors de son château, il avait le droit de disposer, lui et ses hommes, de leur logis, de leur pain, de leur vin et de leurs volailles [1]. Ce qui échappait à la rapacité du seigneur quand il n'était ni évêque, ni abbé, ni clerc, l'Église venait le réclamer sous forme de dîme. Les serfs ne vivaient donc dans le labeur et l'angoisse que pour que le clergé et la noblesse pussent vivre dans le loisir et l'abondance, et, les nobles et les clercs leur enlevant tout, il ne leur restait que leur dégradation morale et une affreuse pauvreté. Les masures où croupissaient misérablement ces populations étiques étaient chaqúe jour visitées par la fièvre, la famine et la peste [2], tandis que derrière les murs opulents du château ou de l'abbaye la santé animait de ses fraîches couleurs les joues de la châ-

1. *Gallia christiana*, t. III, preuves, p. 237.— Archives de l'évêché de Marseille.— Bouche, *Histoire de Provence*, t. II, p, 340.

2. Il y eut dix famines dans le dixième siècle, *vingt-six* dans le onzième, deux dans le treizième. On déterrait les morts. A Tournus on mit de la chair humaine en vente. On compte treize pestes dans le dixième siècle, vingt-quatre dans le onzième, deux dans le douzième.— Maret, médecin, mémoire couronné en 1771 par l'Académie d'Amiens.

telaine et fleurissait l'embonpoint vermeil de l'abbé. Aussi le serf ne rêvait qu'au moyen de sortir de ces limbes, pour s'élancer dans la classe affranchie. Et lorsqu'il avait obtenu ce bonheur, soit au lit de mort de son maître, soit en se rachetant, grâce à un pécule laborieusement acquis; se retournant vers le passé et contemplant la douloureuse existence de ses pères, il songeait d'abord à ses enfants et demandait la liberté pour eux, la liberté pour leurs descendants. « Qu'il soit notoire, disait alors le seigneur, comme Gaillard de Montpezat, que sûr de mon fait et de mon droit, après avoir délibéré avec mes amis sur tout ce qui est écrit ci-dessous, j'affranchis purement et simplement vous, Guiral Bru, stipulant pour vous et votre femme, et tous ces hommes et ces femmes qui de vous, Guiral Bru, et de votre femme sont issus et procréés, ou qui de vous et d'elle naîtront désormais : entendant parler du lignage mâle ou femelle qui sortirait, à dater de ce jour, de vous ou des vôtres. Je vous libère et vous tiens quitte *à toujours*, de toute servitude de corps, de toute obligation envers moi et les miens, et vous mets hors de ma main et de ma seigneurie, et vous délivre de tout esclavage et de toute condition servile à laquelle vous pourriez être tenu comme homme de corps, taillable et serf. Je vous libère de toutes quêtes, tailles, contributions, de tous services, albergues, chevauchées, levées de blé et de vin, et de toutes corvées à faire ou acquitter pour moi, Gaillard de Montpezat, par raison d'esclavage originaire, permanent, perpétuel. Je vous oc-

troie pure et franche liberté, et franchise, par pure et simple donation entre vifs, non révocable pour quelque méfait, pour quelque raison que ce soit. Et je vous promets solennellement de ne jamais rien vous demander ni pour quête, ni pour taille, ni pour aller outre-mer, ni pour marier mes filles, ni pour chevauchées, ni pour tout autre motif[1]. »

Ces affranchissements se payaient deux cent cinquante sols. Mais il y en avait d'autres spontanés et généreux qui puisaient leurs considérants dans un ordre d'idées plus noble. « Sachent tous, écrivait en 1099 la bonne vicomtesse de Foix, que, moi, Hermangarde, et Atton, mon fils, nous avons affranchi en l'honneur du Seigneur et de sa bienheureuse mère Martin Spérand et Pons Spérand, son frère, et leurs enfants et toute leur postérité. Et nous voulons que la présente charte les maintienne en paix et en liberté pour toujours[2]. »

Scellé aux armes du seigneur, ce morceau de parchemin servait de passe-port aux affranchis pour entrer dans la classe bourgeoise, la seconde de la société prise, comme nous le faisons, de bas en haut. La distance qu'il franchissait alors d'un pas était immense. Il y avait un monde entre les serfs et les

1. « Notum sit quod anno ab incarnatione Domini 1278, regnante Philippo *rege Francorum*, sede Caturicensi vacante decima die in introitu septembris: — que ju Gaillard de Monpesat de mo bo grat et de mo cert saber e certs que so de mo fag e de mo dreg, » etc. (Acte d'affranchissement donné par Dominici — Voir l'*Histoire du Quercy* de Cathala Coture, t. II, p. 450.)

2. Preuves de l'Histoire générale du Languedoc, t. II, p. 330.

bourgeois. Outre la liberté dont ceux-ci jouissaient sans entraves dans les consulats et dans les républiques, ils se trouvaient en possession d'une aisance certaine, qu'il leur était très-facile d'acquérir et de conserver, car nul ne venait périodiquement prendre les fruits de leur travail. Cette aisance domestique s'élevait très-fréquemment jusqu'à la richesse et à l'opulence par les transactions commerciales. Comme du temps des Ioniens le grand mouvement du commerce était d'Orient en Occident, du Midi au Nord. Arrivant par la Méditerranée et par l'Espagne, il se répandait dans les bassins du Rhône, de la Garonne et de l'Hérault et, franchissant les hauts plateaux du centre, refluait jusqu'aux montagnes d'Auvergne et du Velay. Huit villes inégalement jetées entre la mer et ces divers pays, Narbonne, Béziers, Montpellier, Lunel, Beaucaire, Saint-Gilles, Arles et Marseille, étaient les principaux points d'appui de ce mouvement, et les entrepôts des produits asiatiques, italiens et mauresques. A tous ces marchés se rendaient en foule les négociants chrétiens et mahométans des Algarves, les Lombards, les Romains, les Égyptiens, les Syriens, les Grecs, les Français, les Catalans, les Anglais, les Pisans et les Génois[1]. On y rencontrait des marchands de toutes les langues. Les uns apportaient les soieries du Levant, les autres le poivre

1. « Ad mercaturam confluunt christianorum et muhamedanorum plurimi et regionibus Algarbiæ, Lombardiæ et regno magnæ illius Romæ universo, regno ægyptio, terrâ israeliticâ et Græciâ, Galliâ, Hispaniâ et Angliâ, etc. » — Itinera doctoris Benjamini F. M. (Elzévir).

et la cannelle; ceux-ci des armes trempées à Damas, ceux-là des cuirs teints à Cordoue, d'autres l'ambre du Nord, le safran si recherché pour la cuisine, l'acier de Poitou, le drap d'or, les faucons d'Irlande et de Norwége, les perroquets, le rouge, les miroirs, les peignes et les vases d'argent.

Afin que tous ces objets de luxe destinés à la noblesse ne pussent, en passant par leurs mains, éblouir les yeux de leurs femmes, les bourgeois marchands avaient enfermé leur vie dans des règlements somptuaires qui tranchaient aussi profondément que possible la ligne de démarcation tracée entre la bourgeoisie et les barons. « Que nulle femme en ses robes ni en ses vêtements de laine, ni sur son chaperon, disaient, vers 1274, les consuls de Montauban, ne porte orfroi ni argent broché, ni aucune parure d'or, d'argent, de soie, de perles, ou d'autres pierres précieuses; d'hermine, de loutre, de gris, ni aucun autre ornement cousu ou brodé sur le drap, mais seulement drap et bordure de peaux ou de sendal[1]: qu'elle ne porte chaînes d'argent ni fermoirs, ni agrafes, et ne fasse faire robes de sandal de pourpre, de samit[2], de drap d'or ou de soie.

Item: que dans les rues elle ne porte ni argent, ni perles;

Item, on établit que nul mari de Montauban ne

1. Et *sendail*, étoffe rouge.

Le pannureau rouge comme *sendal*.

(Roman de la belle Maguelonne et de Pierre de Provence.)

2. Étoffe tramée de lames d'or ou d'argent.

souffrirait que sa femme portât aucun des objets défendus;

Item, que les bourgeoises ne porteraient ni épingles, ni agrafes en leurs robes ou corsets, mais seulement dix boutons valant trois tournois chacun.

On autorise toutefois lesdites femmes à porter sur leurs mantelets une tresse de soie fine du prix de cinq sols tournois, et des cordons également de soie, mais sans or ni argent sur leurs robes.

Item : qu'aucun tailleur de cette cité ou de son honneur ne taille ni ne s'avise de tailler aucune robe à aucune dame dans cette ville ou de l'honneur d'icelle, qui ait plus d'une palme de drap traînant à terre. La robe doit être toute ronde, c'est-à-dire aussi longue devant que derrière à bonne foi. En violant l'ordonnance ci-dessus, il encourrait une amende de xx sols caorsins et ne taillerait plus désormais de robe dans cette ville ni dans son honneur[1].

Les bourgeoises de Marseille, plus exposés à la tentation et placés plus directement en contact avec les instruments de luxe, avaient eu meilleur marché de leurs maris. Les statuts de l'hôtel-de-ville leur per-

1. « Coneguda causa sia quels Ramon Folcaut, veguier de Montalba, per nostre senhor lo rey e l's capitols d'aquela ad honor de Dio e de Nostra Dona Sancta Maria e de mossenhor saint Jacme... appelat parlamen communal ab las trompas et ajustat los *borges* e l's mercadiers, e l's menestrals fero aquest establimen per tost temps valedor so es assaler : « Que neguna » dona de Montalba, en sas raubas ni en sos vestiments de lana, » etc. (Archives de l'Hôtel-de-Ville de Montauban, Livre rouge, fol. 20.)

mettaient les pelisses brodées, les robes, chlamydes et tuniques de soie, les manteaux de couleur ornés de fourrures et des corsets que paraient des tresses dorées et des plumes. Quant à leur manière de vivre, elle était réglée d'avance par les statuts qui muraient inflexiblement l'existence matérielle et morale de la cité. Ainsi s'exprimaient les consuls dans ce cas particulier :

« Que nulle dame ni autre femme de la ville ou de son honneur (territoire) ne fréquente ni ne s'avise de fréquenter sa voisine, à moins qu'elle ne soit sa parente au second degré, sa cousine-germaine, celle de son mari, ou plus proche encore, ou bien sa commère; et que ces fréquentations ne puissent avoir lieu que le dimanche, et non un autre jour de la semaine. Sont exceptées toutefois les baladines et femmes de mauvaise vie. Une amende de cinq sols frappera celles qui iraient à l'encontre.

Item, que nulle dame ou autre femme n'invite ni ne s'avise d'inviter, ni d'aller inviter à des noces ou à quelque sorte de festin que ce soit, plus de quatre personnes. Sont exceptées les baladines et femmes de mauvaise vie.

Item, que nul homme ni aucune femme de cette ville ne fasse ni ne présume faire invitation et repas, sous prétexte de fiançailles et de noces, avant d'aller à l'église.

Item, que nul homme ni aucune femme n'aille et n'ose aller courir les rues avec une fiancée.

Item, qu'aucun jongleur ni aucune baladine du

pays ou étrangers n'aient l'audace d'entrer dans les maisons de cette ville pour fait de noces, de festins, ni pendant l'Avent, ni à la Noël, ni aux fêtes de Noël, s'ils n'y sont appelés par la personne qui exerce l'autorité au logis. Celle ou celui qui contreviendrait au présent règlement sera chassé pour toujours de la ville et de son honneur[1].

Rien n'était laissé au hasard dans ces codes municipaux. Les consuls allaient au-devant de tous les sujets de plainte et prévoyaient tous les délits. Mais pour concevoir la nécessité de ces mesures réglementaires poussées jusqu'à la minutie, et se représenter cette vie communale de la bourgeoisie du treizième siècle, il faut lire les chartes des bourgs, des petites communes, des bastides.

Tous ceux qui habitaient dans leurs murs pouvaient vendre, donner, affermer ou aliéner leurs biens à qui bon leur semblait.

Ils étaient libres au même degré de marier leurs filles, et de promouvoir leurs enfants à l'ordre de cléricature.

Tout homme ou femme qui entrait de jour dans le jardin, vigne ou pré d'un autre sans sa permission, devait douze deniers d'amende aux consuls. La *bête grosse* qui commettait le même délit était taxée à un denier tournois d'amende; les brebis, chèvres,

1. « Item que neguna dona ni autra femna de la vila ni de la honor de » Montalba, no corteje ni auze cortejar neguna jazent, si no era cozina se» gonda dela o de so marit, o cozina germana e d'aqui en amont o co» maires, » etc. (Ibidem, fol. 59.)

chevreaux, payaient une obole. Les *étrangers passants* étaient seuls exceptés, en considération de leur ignorance présumée des coutumes.

Les maraudeurs surpris la nuit dans les vignes et les jardins encouraient la peine de vingt sols d'amende; et les marchands qui vendaient à faux poids, celle de soixante sols.

Les bouchers ne pouvaient exposer en vente dans leurs mazels que de la viande bonne et saine au jugement des consuls. Il ne leur était permis de gagner qu'un denier par sol, sous peine de soixante sols d'amende, et de punition corporelle si la viande semblait mauvaise.

Il était expressément défendu de vendre un objet avant qu'il eût paru sur la place publique.

Les testaments écrits ou faits verbalement devant des témoins dignes de foi étaient valables : pourvu que les enfants ne fussent point fraudés, bien qu'on n'eût point suivi, d'ailleurs, les formes du droit.

Si quelqu'un épousait une femme et qu'elle reçût *mille sols* pour dot, il lui en assurait cinq cents à titre de donation nuptiale. Si la femme mourait avant lui, il conservait la jouissance de cette dot sa vie durant, et la dot revenait après son décès aux héritiers de la femme. Que si au contraire cette dernière survivait à son mari, elle recouvrait sa dot.

Les paroles *grosses* ou *contumélieuses* coûtaient à ceux qui les avaient proférées vingt-quatre deniers : douze pour le délit, et douze pour la criée de la peine.

On payait pour avoir tiré malicieusement l'épée contre quelqu'un, même sans le frapper, vingt sols d'amende, trente sols s'il était blessé et que le sang coulât, soixante s'il perdait un membre, plus les dommages-intérêts. L'homicide, outre la peine capitale, entraînait la confiscation de tous les biens du coupable.

Les adultères surpris en flagrant délit nus, par un ou deux consuls ou deux habitants dignes de foi, devaient courir nus par la ville ou payer cent sols d'amende.

Tous ceux qui venaient demeurer dans la ville libre étaient libres[1].

Voyez maintenant ce labyrinthe obscur de ruelles sombres, étroites et sales, cet amas de maisons en pans de bois noircis par les pluies et le temps, dont les pignons aigus laissent reluire l'ardoise au soleil, dont les toits de chaume verdissent de loin comme une prairie. Regardez auprès de cette colline la maison des malades que la prévoyance consulaire relégua hors des murs soigneusement réparés et flanqués de tours. Suivez ces lépreux en chapeau écarlate[2] qui s'y rendent appuyés sur leur bâton, tandis que le pèlerin vêtu de sa longue robe de tabis gagne précipitamment l'autre côté de la route, et que le mercadier (marchand), assis au haut de sa charrette,

1. Archives de l'Hôtel-de-Ville de Lafrançaise (Tarn-et-Garonne). Il existe dans les Archives de Pau, liv. III, Périgord et Limousin, p. 8, un *vidimus* de cette pièce fait à Caussade, en 1359, par Jean d'Armagnac.

2. Guilhem Raymond (Recueil de Sainte-Palaye, K, fol. 208.)

fouette ses mulets pour passer plus vite, et détourne les yeux avec horreur; voilà la cité communale du moyen âge. Les cloches sonnent à toute volée, leurs carillons joyeux ébranlent les airs. Les voûtes de monseigneur Saint-Front retentissent d'hymnes latines; c'est fête solennelle, et vous êtes à Périgueux.

Les archers, couverts de belles casaques d'écarlate et suivis de deux trompettes, précèdent les consuls, dont la robe d'écarlate et de drap noir est bordée d'hermine. Ces puissants magistrats, se plaçant gravement sous la coupole de plomb de l'*andeix*, petit bâtiment octogone soutenu au milieu par un pilier de pierre et circulairement par des barres de fer scellées dans le sol, viennent recevoir les redevances de mariage. Aussitôt, à l'appel du clerc de la ville qui récite rapidement les articles du livre vert, les jeunes mariées de la ville et banlieue apportent aux consuls une pelote losangée de drap ou de cuir de diverses couleurs; la femme mariée deux fois dépose à leurs pieds un pot de terre avec treize bâtons de divers bois et arbres portant fruit, et à celui qui le rompt en lançant les bâtons les yeux bandés il est donné pour le souper deux sols six deniers. La femme mariée trois fois offre un tonneau de cendres tamisées treize fois, et treize cuillers de bois divers et arbres portant fruit; la femme du quatrième mari remet la donation d'une maison de treize chevrons située sur la rivière de l'Isle, dans laquelle vont danser treize hommes, habillés de blanc, aux dépens

de la vieille veuve ; enfin celle qui a eu cinq maris en est quitte avec une cuve de fiente de géline blanche. Desquels devoirs les hommes sont exempts[1].

Une existence toute différente, des mœurs empreintes de toute l'élégance, de toute la politesse que peut produire la civilisation parvenue à son apogée chez une nation déjà vieille, caractérisaient la noblesse. Voulez-vous apprendre de leur propre bouche ce qui constituait le suprême bon ton au treizième siècle, voici le seigneur qui, profitant d'une fraîche matinée d'octobre, fait prendre deux faucons à deux de ses donzels, un autour au troisième avec les lévriers et les chiens, et, suivi d'une dizaine de cavaliers, va chasser au vol dans ses garennes. Mais à peine a-t-il passé le pont-levis de son caslar, qu'un jeune chevalier l'accoste, et le prie instamment de l'initier aux fines coutumes d'amour. Le castellan y consent avec courtoisie, le conduit dans le verjan, et, s'asseyant sous un laurier, commence à lui dire :

« Ami, vous allez apprendre ce que vous me demandez : si vous voulez être courtois, il faut d'abord que votre ajustement soit propre et agréable ; car c'est à la manière de se vêtir qu'on reconnaît le preux chevalier. Ayez des chemises de Tansan fines et blanches, et des habits bien collants ainsi que les manches et le sobrecot. Que votre gonelle soit courte et juste. Faites-vous faire un chaperon très-ample et retombant sur les épaules, un man-

1. Archives de Périgueux, Livre vert.

teau de drap avec un collet gracieux et une agrafe devant. Gardez tous vos cheveux, cela donne du prix à l'homme. Mais lavez-les souvent, et ne les portez pas trop longs, non plus que les favoris et la barbe. Entourez-vous d'écuyers pour vous servir, et soyez noble et généreux. Ayez une maison courtoise sans porte et sans clefs, et ne prenez pas pour exemple ceux qui y tiennent des portiers pour en éloigner à coups de bâton les écuyers, les novices, les truands et les jongleurs. Jouez, et toujours gros jeu : on ne s'honore qu'en jouant ainsi. Qui prend les dés et les quitte, perd toute considération. Quoique vous perdiez, ne cessez jamais, et ne changez pas de place. Ayez un bon cheval, léger à la course, et facile à manier. Que vos armes soient riches et belles; que votre lance, votre écu, votre cuirasse, où brillent vos armoiries, soient de bon acier bien trempé; que votre cheval soit équipé avec soin de selle, de bride et de chanfrein; que la housse et la selle soient de même couleur que votre écu et la banderole de votre lance. Prenez un roussin de bât pour porter une armure de rechange. Car si tout n'est pas disposé d'avance dans votre château, si tout ne se trouve sous votre main quand on vous cherchera querelle, vous serez obligé de faire vos préparatifs à la hâte, et les dames n'aiment point les serviteurs qui ne sont pas toujours prêts à marcher aux coups ou aux tournois. Elles veulent des gens empressés à saisir toutes les occasions de se faire honneur. Lorsque vous irez au tournoi, ayez une armure complète de

rechange, des jambards d'acier, et au côté une épée capable de frapper de grands coups. Aux flancs et au poitrail de votre coursier faites attacher de larges sonnettes et des grelots retentissants; rien n'est plus propre à donner joie et audace au seigneur et crainte à ses ennemis. Soyez enfin le premier à l'attaque et le dernier à la retraite; car c'est ainsi que doit faire un bon chevalier [1]. »

Ce n'était point là une vaine théorie. Tous ces préceptes étaient mis en pratique, et ils retracent avec une exactitude parfaite les habitudes de la classe noble. La plupart des barons, à cette époque, déployaient en effet dans leurs châteaux toute la libéralité rustique, tout le désintéressement chevaleresque conseillés par le seigneur Arnaud de Marsan. Citons, en preuve, deux exemples pris dans ce Limousin, qui devait devenir plus tard le but de tant d'agréables sarcasmes.

Le comte Guilhem, étant passé à Limoges, fut hébergé selon son droit par ce vicomte Adémar qui se fit dans la suite moine de Cluny. Le cuisinier du

1. Aisso fo en octembre
C'a dos mieus donzelos,
Fis penre II falcos
Et al III un, austor
Vec vos un chivayer
Me trais ad una part....,
Et deves un laurier
Fi l' denan mi assire
E comensei l' a dire :
Si voletz eser drutz,
Vostre cors gen tenetz ....
(Arnaud de Marsan, collection Raynouard, t. IV.)

comte demande à l'un des officiers d'Adémar, appelé Constantin de la Sana, s'il avait du poivre. Celui-ci le conduisit alors dans une maison où cette épice si rare était amoncelée par terre comme du gland, et lui dit : « En as-tu assez pour les sauces de ton maître? » En parlant ainsi, il lui jetait du poivre avec une pelle, et en répandait beaucoup plus qu'il n'en donnait. Ce trait excita un murmure d'approbation dans la cour du vicomte; le Poitevin seul garda le silence. Mais il n'oublia point l'espèce de bravade de Constantin de la Sana, et, le vicomte s'étant rendu à Poitiers quelque temps après, défense fut faite aux marchands de lui vendre du bois. Aussitôt les hommes d'Adémar achètent toutes les noix qu'ils peuvent trouver, dressent un bûcher colossal, et, se chauffant à sa flamme resplendissante, émerveillent de leur présence d'esprit le comte et la cité [1].

Les barons étaient en général si riches, qu'ils pouvaient lutter sans trop de désavantage avec leur seigneur suzerain, comme le vicomte de Ventadour sut le prouver à Guilhem VIII. La folie des vers et l'amour des dames les avaient rendus rivaux. Chacun d'eux s'efforçait d'éclipser l'autre. Il ne faut donc pas s'étonner si Èbles, un jour que le service se fit attendre au palais ducal de Poitiers, s'écria d'un ton d'humilité railleuse : « Pourquoi vous met-

1. « Petiit ergo dapifer piper à Constantino de la Saua, qui ducens illum in domum quandam ubi piper erat expositum solo veluti glans porcis servitura, » etc. (Chronica Gaufredi prioris Vosiensis, p. 322.)

tre ainsi en frais? il ne convient pas que le comte se dérange pour un si petit baron. » Le comte ne dit rien ; mais partant secrètement quelque temps après de la ville de Saint-Hilaire, il tomba à l'improviste avec cent chevaliers chez le vicomte de Ventadour pendant que ce dernier était à table. Èbles, sans quitter son siége, fait signe qu'on donne à laver aux Poitevins. Les vassaux du vicomte, avertis à la hâte, apportent sur-le-champ dans les cuisines du château des monceaux de provisions. C'était par bonheur jour de foire, et la volaille ne manquait pas. On immola une telle quantité d'oies et de poules, on chargea la table d'un si grand nombre de plats, qu'on aurait cru assister aux noces d'un prince, et que ces chevaliers à jeun trouvèrent la chère exquise. Puis voici que sur le soir un paysan entre dans la cour à l'insu d'Èbles, conduisant une charrette traînée par des bœufs, et se met à crier de toutes ses forces : « Que les garants du comte de Poitiers viennent voir comment on délivre la cire chez le vicomte de Ventadour! A ces mots, ayant coupé avec une doloire les cercles d'un tonneau placé sur sa charrette, il s'en échappa une centaine de pains de cire blanche que le bouvier laissa par terre comme chose de peu d'importance, en remontant sur sa charrette et retournant chez lui[1].

Le faste seigneurial était généralement empreint de ce caractère grossier que l'orgueil poussait quelquefois jusqu'à l'extravagance. Ainsi pour un Rai-

1. Ibidem.

mond d'Agout, distribuant généreusement à cent de ses vassaux les mille sols que lui donnait le comte de Toulouse, on vit un Bertrand Raimbaud faire labourer par douze attelages de bœufs la plate-forme de son château, et semer trente mille sols dans les sillons; un Guilhem Gros de Martel, qui avait une escorte de trois cents chevaliers, ordonner d'apprêter un festin pour eux à la flamme des cierges; un Raimond de Venoul, encore plus fou, brûler publiquement par ostentation trente chevaux de prix [1].

Les chocs continuels du combat ou des tournois, car, soit en paix, soit en guerre, les barons ne laissaient jamais rouiller leur lance, entretenaient ce reste de barbarie dans les mœurs de la classe noble. La civilisation n'avait adouci ni leur valeur turbulente, ni leur indépendance ombrageuse et sauvage, et voilà pourquoi on a peine à comprendre comment ces mêmes hommes, encore brouillés dans la vieille armure féodale, et qui passaient la moitié de leur vie à verser le sang comme de l'eau, pouvaient s'assouplir aux usages pleins de mollesse et de fadeur de la société d'alors.

Figurez-vous en effet les idées de l'Orient transportées en Provence par le mouvement des croisades, et doucement écloses au soleil civilisateur qui brillait à Cordoue [2], au phare éclatant de ce commerce qui unissait par des relations quotidiennes notre patrie à l'Espagne, à l'Italie, à la Grèce et aux régions asiatiques.

1. Ibidem.

2. Voir le t. II de l'*Essai sur l'histoire des Arabes*, par M. L. Viardot, où la question de l'influence mauresque est développée avec talent.

Elles germent avec rapidité dans la chaude imagination de ces populations méridionales, filles cadettes des Romains, et bientôt un état social sans analogue dans l'histoire, une civilisation toute nouvelle naissent de leur mélange avec les idées chrétiennes.

Toute l'activité de cette société moitié arabe, moitié romaine se dirige vers le château, le champ de bataille, ou le cloître. L'amour, l'honneur, l'espoir chrétien, voilà le triple but du siècle : et ici, confondus sous la même bannière, poussés par la même impulsion, les bourgeois y tendent d'un pas presque aussi hardi que les nobles. Esclave dans le Nord, la femme joue au Midi le premier rôle : elle est l'aimant de cet âge d'or et de fer, elle est l'étoile de ces générations intelligentes. C'est pour elle qu'on vole au combat, pour elle qu'on franchit les barrières de la lice, pour elle qu'on se montre noble et courtois, pour elle qu'on exerce son esprit; et lorsque, abandonnant le monde, on descend les tristes degrés de Grandmont ou de Cîteaux, c'est encore pour elle.

L'amour était dès lors l'occupation principale de la haute classe, et il se pratiquait d'une étrange façon. Un seigneur ou un troubadour voyait la femme de son voisin, la trouvait belle, et se déclarait immédiatement son chevalier. Il s'établissait sur-le-champ entre le galant et la dame un commerce de tous les jours, de tous les instants. Vers ne cessaient d'aller et venir d'un château à l'autre. L'amant, sous des noms supposés, tels que *Belvezer*, *Beau-Regard*, *Dalfi*, *Dauphin*, *Tort-Navetz* (vous avez tort), célébrait dans

tous les rhythmes la grâce et la beauté de celle qui avait son cœur : s'il advenait querelle entre eux, les cavaliers les plus courtois du pays plaidaient la cause de la dame, les plus gracieuses châtelaines de la Provence venaient demander le pardon du serviteur. Et tout cela se passait au grand jour, sous les yeux des maris, qui regardaient cette intimité poétique sans murmure, et ne se fâchaient que dans les grandes occasions. Beaucoup, il est vrai, pouvaient, à ce qu'il paraît, compter sur la vertu de leurs femmes, que n'effleurait point ce jeu dangereux. Il s'en trouvait en effet un certain nombre qui, par calcul, par amour-propre ou par vertu, poussaient le rigorisme, tout en se laissant aimer comme les autres, jusqu'à ses dernières limites. Ainsi la comtesse de Baux fut si courroucée d'un baiser que lui avait pris un pauvre insensé par surprise, qu'elle força le coupable à s'expatrier [1]; et une autre fière Provençale, renchérissant sur cet excès de pruderie, se montra fort offensée de ce qu'un cavalier, avant de lui rendre son gant de soie brodé d'or qu'elle venait de laisser choir, l'avait approché de ses lèvres. Mais ce n'était là que l'exception, et en général le siècle marchait dans la voie contraire; comme il est facile de s'en convaincre en écoutant le vieil annaliste :

1 « Can venc un dia Peire Vidal saup qu'en Barrau se era levatz e que la domna era tota sola en sa cambra. El s'en enet denan ela, et atrobet la dormen, et aginollet se e baiset li la boca. Et ela rizen se levet e can vi lo fol comenset à cridar..., e grans menassas fezia de lui. P. Vidal, per paor, monta en una nau, et anet sen à Genoa. » (Mss. de la Bibliothèque royale, nº 2701, fonds de La Vallière, 7225, in-fol.)

« Pons de Capdueil, a-t-il écrit sur le parchemin aux vignettes bleues et dorées, était un gentil baron de l'évêché du Puy, qui *trouvait,* jouait de la viole et chantait à ravir; bon cavalier d'armes, causeur agréable, courtois avec les femmes, grand, beau et plein d'instruction, il faisait le plus grand honneur de sa personne. Or il advint qu'il aima d'amour madame Alazaïs de Mercœur, femme du seigneur Ozils de-Mercœur, un puissant comte d'Auvergne, et fille du seigneur Bernard d'Anduze, honorable baron de la marche de Provence. Il l'adorait, ne cessait de la louer et de composer pour elle maintes bonnes chansons. Pons de Capdueil aimait donc cette dame, comme je vous dis, et en était aimé; et cet amour réjouissait tous les honnêtes gens, et il donna lieu à maintes cours gracieuses, à maintes joutes, à maints chants excellents. Mais voici qu'au milieu de ces joies il lui prit tout à coup fantaisie, fol qu'il était, d'éprouver le cœur de sa dame. Il fit donc semblant d'aimer la belle Audiart, femme du seigneur de Marseille, et partit pour la Provence. Madame Alazaïs, voyant que Pons de Capdueil, qu'elle avait tant aimé et honoré, s'éloignait d'elle, en eut grand chagrin, et il ne se passait pas de jour qu'elle ne demandât de ses nouvelles. Pons, cependant, restait à Marseille, mais il ne put y rester long-temps ainsi; et, ne recevant ni message ni nouvelle d'Alazaïs, il tomba dans la tristesse, revint en Auvergne et manda son repentir à la dame par lettres humbles et suppliantes, la conjurant de lui donner pardon.

Mais Alazaïs refusa de l'écouter et ne voulut pas croire que son départ n'eût été qu'une feinte. Prenant alors avec lui madame Marie de Ventadour, la comtesse de Montferrand et la vicomtesse d'Aubusson, il se rendit à Mercœur, et, vaincue par les prières de ces dames, Alazaïs lui pardonna. Pons de Capdueil fut donc l'homme le plus heureux du monde, mais il se promit bien de ne plus faire d'épreuve de sa vie. »

Pareille intervention fut nécèssaire pour raccommoder le fougueux Bertrand de Born et la douce Maënz de Montignac :

En 1195, quelques vers avaient été échangés entre la vicomtesse de Combor et Bertrand de Born. Le hasard fit que cette dame, passant de nuit avec une de ses sœurs sous les murs d'Autefort, y reçut l'hospitalité ; à cette nouvelle, qui se répandit bientôt, accompagnée de commentaires peu flatteurs pour le vicomte de Combor Maënz furieuse, rompit avec son amant. Il eut beau écrire, beau supplier, et prouver son innocence ; elle refusa de lire ses lettres, d'écouter ses preuves, et soutint sa résolution avec une fermeté incroyable. Heureusement pour lui Bertrand s'avisa d'aller offrir son cœur à sa meilleure amie, une jeune et jolie baronne de Saintonge, appelée Tibors de Montausier. Celle-ci, comme il le savait bien, ne pouvant, selon les lois d'amour, agréer son hommage, vint à Montignac et les remit bien ensemble[1]. Rentré en grâce par ce

1. Loco citato.

moyen, Bertrand de Born conserva l'amour de Maënz, bien qu'il lui fût disputé, à lui, pauvre vavasseur, par le comte de Toulouse, le duc de Bretagne et le roi d'Aragon [1]. Arnaud de Mareuil, le savant et gai troubadour du Périgord, n'eut pas autant de bonheur. Il aimait la vicomtesse de Béziers, mère du brave Trencavel que nous rencontrerons bientôt au milieu des Albigeois. L'histoire ne dit pas que la dame vit l'amour d'Arnaud avec peine; mais le roi d'Aragon, qui était d'un avis tout opposé, exigea son départ, et, plus accessible que Maënz aux séductions de la vanité, la vicomtesse de Béziers sacrifia sans hésiter le troubadour au roi [2].

Certes, si derrière tous ces faits ne se trouvaient

1. « Una domna qu'es fresq'e fina,
» Cuenda e guaia e mesquina,
» Pel saur ab color de robina,
» Blanca pel cors cum flor d'espina,
» Sai ieu ab un entendedor;
» Per que ma sos lauzars sabor;
» E vol mais paubre vavassor
» Que comte ni duc gualiador
» Que la menes à dezonor.»

Une dame agréable et fine,
Gracieuse, gaie, enfantine,
Blonde et de couleur purpurine,
Blanche comme fleur d'aubépine,
Je sais avec ami de cœur.
La louer m'est douce saveur,
Car plus lui plait un vavasseur (pauvre baron)
Que tel comte ou tel duc trompeur,
Qui ne voudraient que son honneur.

(Bertrand de Born, mss. de l'Arsenal M. D.)

2. Mss. de la Bibliothèque royale, nos 2701, 7225, 7614, 7698.

d'incontestables preuves [1], on se persuaderait difficilement que les mœurs conjugales aient pu réellement tomber à ce degré de licence. Cet état de choses existait cependant, il s'était établi dans la société, mais non sans soulever d'énergiques résistances. Toutes les fois en effet que la jalousie troublait le cœur des barons, elle y éveillait ce naturel féroce qui ne se calmait plus qu'en versant du sang. L'infortuné Pierre Vidal, que nous avons déjà cité, en offrit un cruel exemple. Il était occupé à chanter des vers amoureux à la châtelaine de Saint-Gilles. Le seigneur, qui goûtait peu ces chants, ne trouva rien de mieux pour les interrompre que de faire couper la langue à Vidal [2]. Un seigneur de Roussillon fut plus barbare encore. Guilhem de Cabestanh entretenait commerce d'amour avec sa femme, il l'apprit et enferma étroitement celle-ci dans une tour : puis, non content de l'y torturer sans pitié, il dresse une embuscade à Guilhem, le tue, lui arrache le cœur qu'il fait rôtir *avec force poivre*, et le donne à manger à sa femme, en feignant d'y goûter le premier. Lorsque la châtelaine, qui aimait beaucoup la venaison, eut achevé ce mets horrible, il lui montra la tête de Guilhem en lui demandant comment elle avait trouvé son cœur?

1. Les troubadours ont fait des pièces sur tous ces incidents de la vie de château.

2. « E fon vers que un cavaliers de San Gili li fes *talhar* la lengua per so qu'el dava ad entendre qu'el era drutz de sa molher. » (Mss. du Roi aux numéros précités.)

— Si bon, répondit-elle, que pour en conserver la saveur je ne mangerai plus.

A ces mots le seigneur tira son épée avec rage; mais pour ne pas mourir de sa main la dame se précipita du haut d'un balcon [1].

Hâtons-nous de dire que l'épouvantable vengeance de ce cannibale que le roi d'Aragon punit de mort, si nous en croyons l'annaliste roman, se présente comme un fait isolé et complétement exceptionnel. Pour un acte comme celui du vicomte de Ventadour qui se contenta de renvoyer le troubadour Bernard de son château, pour une boutade analogue à celle d'Henri Plantagenet, qui ne voulut pas souffrir le même personnage auprès d'Aliénor, on trouverait cent exemples de mansuétude et d'indulgence [2]. Et il ne pouvait en être autrement si l'on considère le peu de stabilité des unions conjugales aux onzième, douzième et treizième siècles, et la facilité avec laquelle on brisait les nœuds du mariage.

Sans parler de cette comtesse de Toulouse qui avait eu trois maris vivants [3], on voit qu'il suffisait du consentement des époux, ou même simplement de la volonté de l'un d'eux pour amener le divorce.

1. « E can l'ac manjat el li dis que so que avia manjat, era l' cor d'en Guilhem de Cabestanh, e mostret li la testa e demandet si l'era estat bros e la donna conosc la testa e dis que tan bos li era estat, que jamais autre manjar ni autre beure no l' tolria la sabor. » (Mss. du Roi, n°° 2701, 7225, 7614.)

Le fond de cette histoire servit de type au lai français de la dame de Coucy. Voyez à ce sujet Bouche, *Histoire de Provence*, t. II, p. 267.

2. Voir surtout la Vie de Raimbaud de Vaqueiras, sous les n°s 2701, 7614, 7698.

3. Histoire générale du Languedoc, t. II, p. 192.

La belle Esmangarde de Castres était recherchée d'amour par Raimond de Miravals, qui donnait son pauvre château bâti non loin de Carcassonne en fief à toutes les dames.

Esmangarde était pleine de beauté, de savoir, de courtoisie, et savait très-bien se gagner des amis. Elle avait en ce temps intelligence en Olivier de Saissac qui sollicitait sa main. Et cependant elle accueillit gracieusement Miravals, et se laissa élever par lui en prix et en renom. Puis, lorsque celui-ci demanda récompense, elle répondit qu'elle ne lui ferait jamais plaisir passager d'amour, mais qu'elle le prendrait pour mari (car l'attachement qu'il lui avait inspiré ne pourrait jamais venir à fin), s'il consentait à quitter Gaudarensa sa femme. Miravals fut enchanté de ces paroles; il courut au sien château, et déclara à sa femme qu'il ne voulait point de dame sachant *trouver*, qu'il y avait assez d'un troubadour dans un alberc, et qu'elle n'avait qu'à retourner chez ses parents. Or, il existait un cavalier nommé Guillem Bremon, dont la dame faisait ses danses, ce qui fut cause qu'elle écouta Miravals sans trop de colère. Voici donc qu'elle mande à ce Bremon de venir et qu'elle le prendra pour mari. Celui-ci réunit ses amis et arrive tout joyeux devant le castel. Il envoie prévenir Gaudarensa, qui annonce à Miravals que ses amis l'attendent et qu'elle veut les suivre. Miravals était enchanté, et la dame plus contente encore. Il la mena courtoisement dehors, et trouva là Bremon avec sa compagnie, à qui il fit le meilleur

accueil ; à ce moment, et avant de monter à cheval, Gaudarensa lui dit que, puisqu'il voulait l'abandonner, elle le sommait de la donner pour femme à Bremon. Il y consentit volontiers, céda tous ses droits, et Guillem, lui ayant mis l'anneau au doigt devant tous les cavaliers, mena Gaudarensa à l'autel[1].

Malgré la licence du siècle sur ce point, et à part quelques hommes d'une imagination exaltée, que l'amour amenait à la folie comme Guillem de la Tour, ou à la mort comme Jaufre Rudel de Blaye, qui, épris d'une passion chimérique pour la comtesse de Tripoli qu'il n'avait jamais vue, alla expirer entre les bras de cette dame, tous ces amants si tendres finissaient par le mariage et par le cloître, par le cloître surtout. Les trois abbayes de Dalon, de Grandmont et de Citeaux recueillaient une à une toutes ces existences orageuses, depuis l'impétueux Bertrand de Born jusqu'au galant Folquet, que nous ne tarderons pas à voir évêque de Toulouse. Est-ce à dire pour cela que le clergé fût plus moral que la noblesse? Hélas, non : relativement il l'était même beaucoup moins.

D'abord les chambres les mieux nattées étaient celles des ecclésiastiques, le meilleur clairet vieillissait dans leurs caves, la bourse la plus lourde pendait à leur ceinture. Si l'orfroi, la soie, le ve-

1. « En Gaudairença can volc montar el caval et ela dis a N. Miraval que pus quel volia partir de lieis que la des a N' Guilhem Bremon per molher. Miraval dis que voluntiers si el o volia. En G. se trais enan e pres l'anel per espozar : en Miraval la det per molher e menet la N. » (Mss. du Roi, nos 2701, 7225, 7614, 7698.)

lours, le samit (étoffe tramée de lames d'argent et d'or), si les pierreries et les perles formaient l'éclatante parure des femmes, si ces mêmes barons dont les aïeux se contentaient de peaux de loutre ou de renard portaient des vêtements ornés de fourrures magnifiques, si leur *aiol* ou cape peinte choquait les yeux par sa coupe bizarre, si leurs pelisses à larges manches rappelaient le froc des cénobites, si la jeunesse noble affectait de se couvrir la tête de mitres, de chapeaux de lin ou de poil de chameau [1], un luxe plus grand encore brillait dans les habits rouges et bleus des ecclésiastiques. Riches du produit de leurs fiefs, des dîmes et de l'argent qu'ils levaient au nom de l'Église, on les voyait beaucoup trop souvent remuer les dés ou livrer des monceaux d'esterlings, de sols melgorois et de marabotins d'or aux chances stratégiques des échecs. Comme les nobles ils montaient des chevaux de mille sols et se seraient crus déshonorés si on leur en eût offert un de trente. Tandis que les bourgeois et ceux du menu peuple pouvaient très-convenablement se faire héberger pour deux sols, en donnant douze deniers pour le boire et le manger, huit pour le lit et le feu, et les quatre derniers pour satisfaire l'hôte et pour la chambre, les ecclésiastiques dépensaient vingt fois cette somme seulement pour payer leur chambre aux plafonds peints, pour le vieux pain d'orge si estimé, le gros saumon cuit à l'heure de none, et le vin changé de

1. Chronica Gaufredi prioris Vosiensis, p. 328.

vaisseau, sans compter la sauce au poivre et au safran, le piment et le miel aux herbes. De même, au premier mai, ils n'étaient pas les derniers à offrir aux dames, comme celles-ci à leurs amants, des anneaux, des manches, des lacets, des bracelets et des ceintures [1].

Telle était au treizième siècle la situation de la société. Nous connaissons maintenant son organisation et ses mœurs; il ne nous reste plus qu'à l'entendre développer elle-même ses idées dans ces formes brillantes qu'a brisées le temps, mais qui jettent encore dans la nuit des siècles des reflets radieux comme les débris d'un vase d'or.

ÉTAT LITTÉRAIRE.

Langue et poésies des troubadours.

Commençons par faire connaître l'instrument qui servit à exprimer ces idées nouvelles. Quand le gouvernement impérial qui englobait dans sa vaste circonscription toute la Gaule méridionale s'écroula devant les barbares, la langue latine reçut une partie du choc et fut ébranlée. Jusqu'à l'arrivée des hordes du Nord le latin seul avait régné : l'administration civile et militaire, la religion, les patriciens ne connaissaient pas d'autre langue. Cependant, parallèlement

1. Sainte-Palaye; poésies des Troubadours; Pierre Vidal, mss. G, fol. 251; Raymond Vidal, mss. G, fol. 127; le moine de Montaudon, mss. D, fol. 188; Guilhem Magret, mss. O, fol. 136; Marcabrus, mss. G, fol. 4; Amanieu des Escas, mss. G, fol. 980.

au langage vainqueur de Rome, un idiome plus modeste s'était formé des débris de l'ancien celte et celtibère, du grec mêlé aux locutions latines usuelles, et ce langage mixte et corrompu connu sous le nom de *rustique* était le seul interprète des populations rurales et du peuple des cités. L'invasion et l'établissement des Goths changèrent cet état de choses.

A cette époque, semblable à la statue allégorique de Daniel, dont les jambes étaient de fer et les pieds partie de fer et partie d'argile, la langue latine, dont la tête d'or[1] avait été élevée au-dessus des rois et des nations, et qui se soutenait encore dans la Gaule méridionale appuyée au bouclier de Rome, tomba sous les coups des barbares et couvrit le sol de ses ruines. Sa chute dut favoriser immensément les progrès de sa rivale, la *langue du peuple*. Le pouvoir romain abattu, la langue qui lui servait d'organe perdit tout crédit. Les Goths, d'un côté, ne cherchèrent probablement qu'à effacer en elle les souvenirs odieux ou rivaux de Rome, et l'Église, qui seule aurait pu la conserver intacte, croyait fermement faire œuvre chrétienne en la renouvelant et achevant d'accabler sous ses restes le paganisme qu'elle rappelait[2]. Abandonnées dès lors à elles-mêmes[3], et libres de jeter leurs idées dans les formules ou plus énergiques ou plus rapprochées de la

1. Encyclopédie du dix-huitième siècle, art. *Grammaire*.
2. Tertullien.
3. Vers 580, selon Grégoire de Tours, on ne tenait plus compte de la grammaire.

concision brusque et heurtée de l'idiome paternel, les hautes classes finirent par adopter cette langue commune [1] dont nous avons analysé le fond ailleurs [2], et à laquelle il est temps de donner son nom en l'appelant *romano provençale* [3].

En se reportant aux premiers temps de notre histoire, on se souvient que de l'époque conservée par Timagène à 1200, c'est-à-dire pendant vingt-huit siècles, six peuples divers ont habité le pays nommé

1. « Atque indè sensim invaluit vulgaris illa romana lingua, quæ etsi aliquid latinitatis redoleret, latina tamen non esset, ut quæ et barbara non agnosceret vocabula, et longè aliis grammaticæ legibus regeretur. Eapropter jam non latina lingua cœpit appellari; sed romana quod Romani, qui in Galliis et Hispaniis post septentrionalium nationum irruptionem remanserant, eâ uterentur. » (Isidore.)

» Ita nempè rusticam appellabant, quia latinitatis legibus absona esset prorsùs et barbaris potissimum aspersa vocabulis. » (Ducange, *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, t. I.)

L'ancienne langue française reçut le nom de *romane* parce qu'elle conservait beaucoup d'expressions de la langue des Romains, à laquelle elle avait succédé dans l'usage vulgaire : *elle prit des caractères différents selon les conquérants qui vinrent y mêler la leur; ce furent les Francs au nord, au midi les Ostrogoths, les Visigoths, les Sarrazins. Il se forma ainsi deux langues nouvelles qui se partagèrent la France.* Toute la partie en deçà de la Loire se servant du mot *oil*, pour dire *oui*, et toute la partie qui était au-delà, du mot *oc*, on appela l'une d'*oil* et l'autre d'*oc*. Comme Raimond Béranger possédait en outre une grande partie de la Gothie et de l'Aquitaine, on désigna tous ses états par le nom de Provence, et l'on appela *provençale* la langue commune qu'on y parlait. » (Millin, *Voyage dans le midi de la France*.)

2. Voir notre *Tableau historique et littéraire de la langue parlée dans le midi de la France*, travail couronné en 1841 par l'Institut; de la page 23 à la page 72.

3. Le premier mot de cette définition caractérise la langue par sa couleur néo-romaine; il exprime en même temps la prédominance de l'élément latin, et possède de plus l'avantage de la représenter encore comme mot en usage. Le second était indispensable pour rappeler la formation multiple, sinon avec une exactitude rigoureuse, du moins approximativement.

J'insiste sur cette dénomination, et personne n'en sera surpris en son-

successivement Armorique, Aquitaine et Provence, savoir :

geant qu'une qualification différente a égaré l'homme dont les travaux ont eu en ce genre un si grand retentissement. (M. Raynouard, *Grammaire romane*.)

D'abord, en disant seulement langue *romane*, M. Raynouard oublia tous les éléments primordiaux, et il embrassa un système qui le conduisit à les nier et à soutenir que dans toute cette langue née chez les Celtes, et modifiée pendant neuf siècles par sept ou huit peuples divers, on ne trouve que cent cinquante-deux mots étrangers au latin. (Dans la seule banlieue de Marseille M. Tolozan en a cité *mille*, dérivés du grec.)

Or, le contraire a été prouvé plus haut trop clairement pour insister.

Mais ce n'est pas tout; en disant seulement langue romane, M. Raynouard confondait les deux idiomes romans : *celui du midi* et *celui du nord*. Les Romains n'avaient pas habité que le sud de la Gaule; ils avaient couvert la Gaule entière aussi bien depuis le bord septentrional de la Loire au Rhin, que du premier de ces fleuves à la Méditerranée. Le romain dégénéré devait donc y être parlé après le renversement du pouvoir de Rome, en même temps et de la même manière à peu près qu'au midi et simultanément avec le tudesque. Et en effet, cela était ainsi et nous est attesté par les conciles (tenus au nord) de Mayence, de Tours, de Reims, le Capitulaire de Charlemagne, l'aveu d'Éginhard et une foule d'auteurs particuliers : Eginhard, Orderic Vital, Helganet, l'auteur de la *Vie de saint Suger*, Rheginon, saint Éloy, l'auteur de la *Translation de saint Germain*, Pascase Radbert, Gérard de Corbie, Bérenger (*Opera Abælardi*), Mabillon, Ducange, Fleury (*Histoire ecclésiastique*).

« Dans la suite on distingua de la poésie française la poésie provençale. Celle-ci différait de l'autre en ce que le génie de la langue demeura presque pur roman, au lieu que la *française, quoique pur roman dans son origine comme l'autre*, fut adoucie peu à peu, tant par de nouvelles inflexions et terminaisons que par les autres endroits qui la rapprochèrent successivement du génie français. C'était la langue qu'employaient ordinairement les poètes d'en deçà de la Loire; ceux d'au delà versifiaient au contraire en *langue provençale*. » (Histoire littéraire de la France, t. IX.)

« Je me contente d'avancer, comme une chose très-vraisemblable, que *dans la plupart des provinces des Gaules on parloit vulgairement une langue peu différente* de celle des Provençaux, des Périgourdins, des Limousins. » (L'abbé Lebeuf, *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XVII.)

« On croit pouvoir conclure de là que les traductions étoient alors (1137) bien nécessaires en France, et qu'il en falloit autant qu'il y avoit de pro-

Les Celtes, Celtibères ou Gaulois, au moins quatorze cents ans;

Les Phéniciens et les Grecs, six cents ans;

Les Romains et les Goths, six cents ans;

Les Sarrasins, deux cents ans.

D'où il faut nécessairement conclure que la langue formée dès le douzième siècle ne pouvait être et ne fut qu'un mélange des langues de ces peuples.

Dans cet amalgame qui s'opéra définitivement au creuset barbare des invasions, en reconnaissant la matière fournie par chaque idiome, nous trouvons des preuves de la plus haute importance et qui donnent une base forte et certaine à ce qui pouvait sembler conjectural dans l'histoire des premiers temps. Ainsi la grande part que prit le grec à la formation de la langue nouvelle; les traces si nombreuses qu'il laissa sur tous les dialectes romans en les marquant d'une empreinte particulière, démontrent l'existence des anciens établissements ioniens sur tous les points du pays, et justifient complétement cette assertion, ou, qu'on me permette de le dire, cette découverte historique exposée au premier volume[1].

vinces différentes, *où la langue latine étoit devenue, quoique différemment, langue romane.*» (Idem in ibid.)

« De cette latinité viciée sortirent en France deux autres idiomes auxquels on donna aussi le nom de langue romane, savoir : celle du nord, qui devint langue française; celle du midi, partagée par la Loire...» (L'abbé de La Rue, *Essais historiques sur les Bardes, les Jongleurs et les Trouvères.*)

M. Paulin Paris, dans sa remarquable introduction du roman de *Garin le Loherain*, réfute à ce sujet, selon nous, avec un grand succès certaines idées trop exclusives émises précédemment.

1. Voir notre *Tableau de la langue du midi de la France*, p. 43 à 56, où l'on montre les traces multipliées du grec, non-seulement à Marseille et

Appréciant maintenant d'une manière approximative dans quelle proportion chacun de ces idiomes divers pût contribuer à la formation de la langue, nous croyons que le celte, le punique et le grec entrèrent pour un tiers dans sa constitution fondamentale, et le latin pour tout le reste, sauf une petite portion de gothique et d'arabe[1]. La fusion de ces éléments, de nature opposée, s'accomplit lentement et par gradation. Il fallut des siècles pour enchâsser dans les règles brisées de la grammaire ces groupes de mots étrangers les uns aux autres, pour établir une apparence d'ordre dans ce pêle-mêle barbare. Aux premières lueurs du dixième siècle, la lumière commença cependant à jaillir de ce chaos. L'ébauche du roman provençal se dessina peu à peu en traits confus, indécis encore, mais tracés du moins visiblement. Cent ans s'écoulèrent, et l'indécision, l'embarras, l'obscurité qui pesaient sur la langue, se dissipèrent glorieusement; enfin, dans les deux siècles suivants, elle atteignit son apogée entre les mains des troubadours.

Voici, selon les contemporains, quel était alors l'état des connaissances humaines. Les sept arts libéraux formaient la base de l'éducation. La grammaire apprenait d'abord à parler latin, à décliner, à faire des constructions et des dérivés, et à se garder en prononi-

dans les anciennes colonies ioniennes, mais dans le Languedoc, la Gascogne, le Béarn, le Quercy, le Rouergue, le Périgord, l'Auvergne, le Limousin et l'Angoumois.

1. Même ouvrage, de la page 66 à la p. 73.

çant, de barbarisme; la dialectique, à poser fort raisonnablement, repousser et fausser des arguments; sophistiquer, conclure, et tout ingénieusement mener l'adversaire vers la déconfiture; par la rhétorique, on savait, à l'aide de belles tournures, colorer ses paroles et les parer d'ornements. La musique enseignait mélodieusement quatre tons principaux et quatre inférieurs; l'arithmétique donnait la clef de ses quatre opérations fondamentales[1]. A cette instruction spéciale qu'on allait puiser dans les cloîtres, succédait une éducation toute poétique pour ceux qui se destinaient aux armes ou aux lettres. Les jeunes adeptes de la chevalerie, au sortir des mains du moine, passaient dans celles du châtelain, et, devenus donzels ou damoisels, étaient instruits (jusqu'au jour où ils devaient revêtir la chemise purpurine du chevalier) selon les préceptes courtois d'Arnaud de Marsan. Ceux qu'une imagination ardente poussait au contraire vers la poésie, commençaient

1. En totas las set artz sui assatz conoissens,
Per *grammatica* sai parlar latinamens,
Declinar e costruire e far derivamens...
E m'gar de barbarisme en prononciamens.
Per *dialectica* sai molt razonablamenz,
Apauzar e repondre, e falsar argumenz,
Sophismar e concluire, e tot ginhosamens
Menar mon adversari a desconfezimens.
De *rethorica* sai per bels afachamens
Colorar mas paraulas e mettra azautimens...
De *muzica* sai yeu tot sondozamens
Quatre tons principals e quatre sotz jazens...
D'*arismetica* sai totz los acordamens,
Cresser, multiplicar et mermar, dividens...
(Pierre de Corbiac, dans son *Trésor*, 1260.)

par étudier cette mythologie nouvelle, fille des tribus arabes ou des anciens druides, et qui charma huit cents ans les loisirs du moyen âge. Les contes de Tristan, Absalon-le-Beau, le roi Marc, Palamède, Argilen, l'enchanteur Charlemagne, Ariel-le-Doux, Merlin (l'Anglais), venaient tour à tour inspirer leur muse féconde.

Les sciences exactes brillaient d'un autre côté d'un vif éclat, tant à cause du voisinage de Cordoue et de Grenade, où la lumière intellectuelle de l'Orient resplendissait sur un trépied d'or, que par ces nombreuses académies que les Juifs avaient répandues sur toute la surface des contrées méridionales. Outre la célèbre école de médecine établie à Montpellier, les Juifs avaient partout des colléges ouverts à ceux qui voulaient apprendre l'Écriture et la loi. Et non-seulement les élèves trouvaient dans ces savants gymnases une instruction gratuite, mais ils y étaient encore nourris et entretenus aux frais des professeurs. L'histoire a conservé les noms de ces hommes généreux. Grâce au souvenir de ceux qui les virent, on n'oubliera ni le docte rabbin Ascher, si versé dans les connaissances talmudiques, ni le célèbre docteur Abraham, qui illustra l'académie de Beaucaire, ni les sages de Saint-Gilles, ni Siméon et le rabbin Jacob, préfet du grand gymnase de Marseille, ni le riche Phirphien et son gendre Abraham, qui dirigeaien[t] le petit collége[1].

Mais cependant ces études sérieuses étaient u[...]

1. « R. Ascher talmudicæ doctrinæ peritissimus... doctore Abraham

exception : la pente du siècle allait à la poésie et non à la science. Ainsi, tandis que des solitaires cultivaient encore, dans les tours dédiées aux saints, l'austère et sombre théologie; tandis que les jurisconsultes secouaient la poussière romaine des Pandectes, que les Juifs expliquaient la Bible, que les Arabes d'Espagne faisaient connaître les recherches médicales d'Avicenne (Abou-Aly-Al Hosayn-Ebn-Syna), d'Abou-Al-Razy (Averroës), d'Albucasis, d'Aben Zohar, traduisaient les auteurs grecs et inventaient le papier[1], les peuplades méridionales, entraînées par leur nature vive et harmonieuse, empruntaient à ces mêmes Mores d'Espagne les jeux si variés et si brillants de la rime, les types principaux de leur littérature[2] orientale, éblouissante d'un vernis de galanterie, de bravoure et d'honneur; et la poésie provençale s'épanouissait tout à coup comme un arbre en fleurs, et les troubadours remplissaient de leurs chants sonores les échos de trois siècles.

Les sujets de ces chants furent principalement les beautés de la nature, l'amour, les croisades, les batailles, et la question religieuse du treizième siècle. Toutes les idées des troubadours roulèrent dans ces

factis excellebat sapientiâ. Simeonem et rabbi Jacobum superiori collegio præfecti sunt, etc.» (Itinera doctoris Benjamini.)

1. Voir Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana;* Casiri, *Bibliotheca arabico Escurialensis;* Bailly, *Lettres à Voltaire;* Hyde, *De linguæ arabicæ præstantiâ;* Louis Viardot, *Essai sur l'histoire des Arabes et des Mores d'Espagne*, t. I.

2. Voyez notre *Tableau historique et littéraire de la langue parlée dans le midi de la France*, de la p. 125 à la p. 130.

cinq orbes généraux qui réfléchissent encore aujourd'hui comme de vastes glaces les mœurs, les passions et les grands événements du moyen âge. C'est donc enfermée dans ces cadres si divers qu'il faut voir en détail la poésie provençale, en notant à mesure les formes qu'elle revêtit.

La magnifique et riante nature du Midi fit éclore d'abord la chanson descriptive (canso), genre pittoresque et gracieux, où réussirent une foule de troubadours et dont quelques fragments vont donner une idée plus exacte que toutes les dissertations possibles. Écoutez Pierre d'Auvergne, Bernard de Ventadour, Jaufre Rudel, Vidal, le comte de Barcelone, Alazaïs de Porcaraigues, Gaucelm Faidit, Guiraut de Borneilh, le vicomte de Saint-Antonin, Aimeric de Belenoi, Raimond de Miravals et Cercamons.

J'aime la fleur de l'églantier
Lorsque j'entends la douce joie
Qu'exhale l'oiseau printanier,
Au temps où la plaine verdoie
Et qu'on n'aperçoit dans les champs
Que bouquets rouges, verts et blancs.

«Belha m'es la flors d'aguilen
»Quant aug del fin joy la doussor
»Que fan l'auzel novellamen,
»Pel temps qu'es tornat en verdor,
»E son de flors cubert li reynh
»Gruec vermelh e vert e blan [1].

1. Raynouard, *Choix des poésies originales des Troubadours*. Pierre vivait en 1150.

Pré me semble vert et vermeil,
Comme dans les beaux jours de mai,
Si l'amour me tient le cœur gai;
La neige est fleur blanche et vermeille
Et la glace au printemps pareille...

« Prat me sembla vert e vermeil
» Issamen com lo temps de mai,
» Si m'ten fin amor coint e gai
» Neu fin es flor blanc e vermeilla
» E l'ivers chalen de maia [1]. »

Quand doucement il vente
Du côté du pays,
J'ai l'odeur enivrante
Qu'on sent en paradis
Par amour pour la gente
A qui je suis soumis.

« Quan la douss'aura venta
» De ves nostre païs,
» M'es vejaire qu'ieu senta
» Odor de paradis
» Per amor de la genta
» Vers cui ieu son aclis. »

Quand je vois la feuille
Sous les arbres choir
Que triste on recueille,
Moi j'aime à la voir.

Non pas que je veuille
Fleurs ni feuilles voir,

1. Littéralement: *Et l'hiver calende de mai* (Mss. de l'Arsenal B. C., fol. 12). Je traduis en vers parce qu'il est impossible de sentir la grâce et l'originalité de la poésie des Troubadours si l'on ne conserve la mesure et le caprice des rimes.

Car plus ne m'accueille
Ce que veux avoir,

« Lan quan vei la foilla
» Jos dels albres cazer,
» Cui que pes ni duoilla
» A mi de moltz plazer.

» Non creatz qu'eu voilha
» Flors ni foilla vezer,
» Qaur vas me s'orgueilla
» So que plus volgr'aver [1]. »

Moi, comme un rameau se plie
Où veut le pousser le vent,
Je suis celle qui me lie,
Humble à son commandement,

« Aissi com lo rams se pleia
» Là ol' vens lo va menan,
» Eu vas celui que m' guerreia
» Per far totz jors son coman [2]. »

Pour le chant assez de docteurs
J'ai maintenant et de maîtresses,
Prés et vergers, arbres et fleurs,
Cris d'oiseaux, voix enchanteresses,
Célébrant ce joyeux printemps
Qui réjouit toujours mes sens,
Bien qu'il ne me puisse charmer
Comme le franc plaisir d'aimer.

« Pro ai del cant ensenhadors
» Entor mi et ensenhairitz,
» Pratz e vergiers, albres e flors,

1. Le même, même pièce.
2. Idem.

» Voutas d'auzels e lais e critz
» Per lo dous terminis suau
» Qu'en un petit de joy m'estau,
» Don nul deport no m'pot jauzir
» Tan cum solats d'amor valen [1].

Neige, fange, glaces ni pluie
Ne peuvent m'ôter ma gaîté :
Temps obscur me semble clarté,
Tant je me sens l'ame ravie.
Car jeune dame m'a conquis
Et si conquérir je la puis,
Quand si belle je la verrai
De plaisir voler je croirai.

« Neu ni gel ni plueja ni fanh,
» No m' tollon deport ni solatz :
» Que l'temps escur me par clardatz
» Pel novel joy en que m'refranh,
» Quar jove domna m'a conques :
» E sieu lieis conquerre pogues
» Quan la remir tan bela m' par
» Que de gaug cujera volar [2]. »

Par maintes causes me sont donnés
Joie et plaisir et soulas :
Par les vergers et les prés
Et par feuilles et par fleurs ;
Et pendant la fraîcheur du temps printanier,
Par les chants joyeux des cantadours.
Mais ni neige ni glace
N'excitent, n'arrêtent mon chant,

1. J. Rudel, mss. de la Bibliothèque royale, n° 7226.
2. P. Vidal, mss. de la Bibliothèque du Roi, n° 2701, fonds de la Vallière.

Que Dieu seul et l'amour inspirent.
Et pourtant le soleil brillant et doux
Ne me déplaît en aucun temps,
Ni le chant mélodieux
Des oiseaux, ni la verdure.

« Per mantas guisas m'es datz
» Gaug e deport e solatz :
» Que per vergiers e par pratz
» E per foillas e per flors,
» E pel temps qu'es refrescatz,
» Aug alegrar cantadors;
» Mas al mieu cant neus ni glatz
» No m' not, ni m'ajud estatz
» Ni res fors Dieus et amors.
» E pero ges no m' desplatz
» Lo bel temps ni la clardatz,
» Ni l' dous cant qu'es pels plaissatz
» Dels auzels ni la verdors [1]... »

Maintenant que le temps froid est venu,
Que la glace, la boue et la neige couvrent la terre,
Les oiselets restent muets :
Nul d'eux ne chante plus :
Les rameaux desséchés pendent dans les bois,
Les fleurs et les feuilles sont mortes,
Et le rossignol ne pousse plus un seul de ces cris
Qu'il faisait entendre partout au mois de mai.

« Ar em al freg temps vengut [2].... »

Le rossignolet sauvage
J'ouïs qui s'ébaudissait

1. Le roi d'Aragon, fils du comte de Barcelone, mss. du roi 7225, ancien fonds. — Vivait en 1170.

2. Azalaïs de Porcaraigues, mss. du roi, n° 7225. — Même époque.

Par amour en son langage,
Et d'envie il me brûlait :
Car plus je n'admire
Ce que je désire
Et mon cœur en vain soupire.

Aussi le doux chant
On me voit cherchant
Pour relever mon courage,
Et rendre puissant
Mon cœur en chantant
Dont j'allais désespérant.

« Lo rossignolet salvatge
» Ai auzit que s'esbrudeja
» Per amor en son lenguatge,
» E m' fai si morir d'enveja ;
» Car lieis cui desir
» Non vei ni remir [1]... »

Le clair temps je vois s'assombrir,
Et les oiseaux éperdus
Que le froid tient tristes et muets
Sont plongés dans l'abattement.
Mais moi, dont le cœur soupire
Pour la plus belle qui fut jamais,
Je suis si joyeux
Qu'il me semble maintenant
Que feuilles et fleurs s'épanouissent.

« Lo clar temps vei brunezir,
» E l's auzeletz esperdutz
» Que l' freg ten destreg e mutz
» E ses conort de jauzir [2].... »

Gaucelm Faidit, mss. du roi, n° 2701. Il y a dans cette pièce encore strophes avec les mêmes rimes. — Il naquit en 1150.

Raimond Jorda, vicomte de Saint-Antonin, mss. du roi, n° 7225. — it en 1212.

Puisque le gai temps de la verdure
Se renouvelle et revient
Vêtu de feuillages et de fleurs,
Je vais le chanter.

« Pos lo gai temps de pascor
» Renovelh e ve
» Vestit de folh e de flor,
» Cantarai de se[1]. »

Il m'est doux de chanter et de trouver
Quand l'air est tiède et le temps gai,
Et que par les vergers et les plaines
On entend les sons agréables
Que font retentir les petits oiseaux
Au milieu des bouquets blancs, verts et bleus.

« Bel m'es qu'ieu cant e condei
» Pos l'aur'es douss'e l' temps guais[2]..... »

Quand la douce brise se refroidit,
Que la feuille tombe des vergers,
Que les oiseaux chantent dans leur latin,
Je soupire ici et je chante
La captivité où me retient l'amour
Et dont je ne sais comment sortir.

« Quan l'aura doussa s'amarzis,
» E l' folha cai de sul verjan[3].... »

Bien me réjouit la douce voix du bocage
Qui murmure sous le rameau verdoyant,

1. Aimeric de Belenoi, mss. 2701. — Vivait en 1264.
2. Raimon de Miravals (idem). — En 1217.
3. Cercamons, mss. du roi, 2701. — En 1217.

Quand le rossignol fait entendre sa mélodie,
Et que j'entends dans le lointain l'oiseau du pays,
Dont les chants me rappellent la terre chérie et le ciel natal.

« Mout m'alegra douza votz per boscage
» Can retentis sobra l' ram que verdeia [1].... »

Je ne peux empêcher qu'à la douleur
De ma dent, la langue ne tourne;
Elle chante à la fleur nouvelle
Quand on voit les bouquets s'épanouir.
Aussitôt que dans le bocage
J'entends la voix des oiseaux amoureux
Avec les champs, les vergers et les bois
Je me renouvelle et me réjouis.
Plus alors n'ai d'autre labeur
Que de chanter et me tenir en joie;
Or, une nuit de printemps
Voici l'agréable rêve que je fis :
Je rêvai qu'un bel épervier en chantant
S'était venu poser sur mon pont;
Jamais je n'en vis d'aussi effarouché,
Mais peu à peu il s'apprivoisait,
Et bientôt il se laissa prendre et mettre en cage.
Peu après il dit à son seigneur
Ce qu'on doit dire à un ami,
Il me parla de mon amour
Et m'assura que je ne pouvais faillir,
Et que dans le plus haut parage
Je conquerrais, après maintes peines,
Une amie telle que jamais homme de mon lignage
N'en aima de meilleure ni n'en fut mieux aimé [2].

oici maintenant quels étaient ces hommes dont la

Guilhem de Cabestanh, mss. 7225, 2701. — Mort en 1213.
Girautz de Borneilh, idem.—Vivait en 1164. (Voir l'*Hist. littéraire* *ance*, t. XVII, p 449)

facile imagination transportait dans la poésie les vives couleurs de la nature, et qui se jouaient avec tant de facilité des chaînes du rhythme le plus riche et le plus varié qu'aient jamais employé les poëtes. Nous laissons parler leur naïf biographe :

« Pierre d'Auvergne fut de l'évêché de Clermont. Fils d'un bourgeois et fort avenant de sa personne, il chantait et trouvait bien. Il jouit de la faveur des plus nobles barons et des plus vaillantes dames, et passa pour le premier troubadour du monde, avant que Giraut de Borneilh eût chanté. Il vécut longtemps, et mourut religieux[1].

Le château de Ventadour, en Limousin, avait vu naître Bernard, qui eut pour père le fournier du seigneur. C'était un homme adroit et beau, chantant et trouvant bien, qui devint courtois et lettré. Le vicomte de Ventadour le prit en affection et lui fit grand honneur. Mais la vicomtesse ayant imité son mari, le pauvre Bernard fut chassé du château. Il se rendit auprès d'Aliénor, qui était jeune et de grand prix, et se connaissait en honneur et en bons éloges, et elle se plut fort aux chansons de Bernard et l'accueillit parfaitement. Il était auprès d'elle lorsque Henri Plantagenet l'épousa. Ce prince, qui n'aimait pas la poésie, s'empressa de renvoyer le troubadour, qui tout marri vint à Toulouse à la cour du comte Raimon. Celui-ci étant mort peu de temps

1. « Peire d'Alvernhe si fo del evescat de Clermon. Savis hom fo e ben lettrat e fo fil dùn borges.» (Uc de Saint-Cyr. Voir le *Parnasse occitanien*, p. 135.)

après, Bernard du grand deuil qu'il en eut entra dans le monastère de Dalon[1].

La vie de Jaufre Rudel ne se présente pas sous un aspect moins poétique. Riche et heureux dans son château de Blaye, il devint tout à coup amoureux, comme on sait, de la comtesse de Tripoli sans l'avoir jamais vue, sur le grand bien qu'il ouït dire de cette dame aux pèlerins qui revenaient d'Antioche; et après avoir fait d'elle maintes bonnes chansons, le voilà qui se croise un beau jour et s'embarque pour l'aller voir. En mer une maladie si cruelle vint l'assaillir, que ses compagnons comptaient qu'il mourrait dans le navire : ils firent tant, cependant, qu'ils arrivèrent jusqu'à Tripoli, et purent le débarquer mourant et sans connaissance. La comtesse, mandée en toute hâte, accourut aussitôt, vint à son lit, et le prit dans ses bras. En l'entendant nommer, le mourant recouvra l'ouïe, la vue et la parole; il remercia Dieu de la lui avoir laissé voir avant de mourir, et peu après expira dans les bras de la comtesse. Celle-ci le fit ensevelir en grande pompe dans l'église des Templiers, et de désespoir prit le voile le même jour[2].

Plus fou encore et d'une démence au moins aussi bizarre, Pierre Vidal, fils d'un pâtissier de Toulouse, le même à qui ce barbare cavalier de Saint-Gilles

1. « Bernat de Ventadorn fo de Limozi del castel de Ventadorn. Hom fo de paubra generatio, fil d'un sirven del castel que era forniers... » (Idem, p. 3.)

2. « Jaufre Rudel de Blaia si fo mot gentils hom prince de Blaia, et enamoret se de la comtessa de Tripol ses vezer... » (Idem, p. 19.) Molto scrisse in lode della che amo e appresso cui morì l'anno 1162. (M. Crescimbeni, *Istoria della volgar poesia*, p. 6.)

coupa la langue pour un vers indiscret, le même que la dame de Baux exila pour un baiser surpris, s'était imaginé qu'il était empereur de Constantinople. Toujours bercé par ce rêve étrange, il erra pendant trente ans dans les cours de Richard Cœur-de-Lion, de Raimon (de Toulouse), du roi d'Aragon, portant le front haut, son diadème de papier doré, et ne songeant qu'à reconquérir son empire. C'est un douloureux spectacle que l'existence de ce pauvre insensé chez lequel la folie n'avait pu étouffer le talent, et qui après avoir servi aux passe-temps inhumains des barons et des châtelaines, plus cruelles peut-être, car elles inventaient chaque jour pour lui de nouvelles tortures[1], sentait aux rayons d'un brillant soleil, à la vue d'une femme belle, se réveiller subitement sa nature poétique, et composait des vers charmants. Bien différente était la destinée du fils du comte de Barcelone, que nous trouvons à côté du pauvre fou. Il n'eut pas plus de talent, mais il eut plus de bonheur, et tout en chantant il fonda la dynastie des rois d'Aragon, et se fit couronner à Rome[2].

D'Azalaïs de Porcaraïgues, nous n'en dirons pas plus que son discret historien. Née auprès de Montpellier, elle fut belle et fort instruite, et trouva maintes bonnes chansons[3].

Quant à Gaucelm Faidit, figurez-vous un de ces

1. La louve de Penautier le fit déchirer par des chiens en le chassant comme une bête fauve.

2. Uc de Saint-Cyr, mss. du roi, n° 7225, 7614, in-fol.

3. Idem.

joyeux caractères courant sans cesse au-devant du plaisir, et oubliant en chemin tout ce qui est utile et même indispensable ici-bas. Son père, bon bourgeois d'Uzerche, lui avait laissé une bourse bien garnie et un honorable patrimoine sur les plateaux du Limousin. Gaucelm vida la bourse sur les tables de jeu, et à force de jeter les dés écorna tellement le patrimoine, qu'il ne lui resta bientôt plus qu'une maison à Uzerche. Alors il se fit jongleur, et s'adonna avec tant d'abandon aux plaisirs de la table, qu'il prit un embonpoint monstrueux. Il s'était associé une soudadière nommée Guilhelma la religieuse, femme pleine d'esprit et de charmes, mais qui en menant cette vie dissolue devint aussi grosse que lui. Pendant vingt ans ils coururent les châteaux ensemble, ne cessant d'engraisser et d'être trompés, le mari par la châtelaine de Ventadour, Audiart de Malamort et la vicomtesse d'Aubusson; et la femme, par les protecteurs de Gaucelm.

Avec plus de décence, le vicomte de Saint-Antonin, Raimon Jorda, s'acquit une brillante réputation parmi les troubadours : il fut toutefois moins célèbre par ses chansons que par son aventure touchante avec la dame de Penne, qui le croyant mort à la croisade prit le voile dans un couvent hérétique. Son compatriote, Aimeric de Bélenoi, destiné d'abord à la clergie, devait prier toute sa vie les saints de Lesparre; mais il aima mieux troquer la tunique de clerc contre la robe pelée du jongleur, et enchaîné au char de madame Gentils de Ruis, il trouva de bonnes chansons, et

finit sa vie en Catalogne[1]. Cercamons le jongleur, de Gascogne, dut sa fugitive renommée à quelques pièces dans le goût antique, comme il devait son nom à sa passion pour les voyages. Nous avons déjà parlé de Miravals, le pauvre cavalier de Carcassonne, qui donnait son château en fief à toutes les dames, et n'y passait pas un mois de l'année, de l'infortuné Cabestanh, si cruellement immolé par la jalousie du châtelain de Roussillon, en sorte qu'il ne nous reste plus qu'à faire connaître en deux mots Guiraut de Borneilh. Guiraut de Borneilh était d'Excideuil, fort château dépendant des vicomtes de Limoges. Il avait beaucoup de sens et de savoir, et fut le meilleur des troubadours qui l'avaient précédé ou qui le suivirent. On l'appelait le maître, et nul ne reçut plus d'honneurs des vaillants barons et des nobles dames qui entendaient ses chansons. Et voici le genre d'existence qu'il menait. Tout l'hiver il restait à l'école, et l'été, accompagné de deux jongleurs qui chantaient ses pièces, il allait d'une cour à l'autre donnant tout ce qu'il gagnait à ses pauvres parents et à l'église de Saint-Gervais[2].

Comme on le voit, et ainsi que nous l'avions déjà dit, les idées de ces hommes à vie errante ou poétique étaient surtout tournés vers l'amour; il en résulte que les compositions consacrées à exprimer ce sentiment furent très-supérieures en douceur, en inven-

1. Parnasse occitanien, p. 204.

2. Ibidem, p. 123. Dante le caractérise ainsi (Volgare eloquenza, lib. II, cap. 2) : Beltrane di Bornio le armi, Arnaldo Daniello lo amore *Geraldo de Bornello la rettitudine.*

tion même et en poésie à toutes celles qu'on a retranscrites sur le vélin more. Outre les douze troubadours dont nous venons d'esquisser la vie, il faudrait citer, pour être exacts, deux ou trois cents noms; mais, faute d'un cadre assez large pour contenir des fragments de leurs œuvres, nous prenons au hasard ceux qui frappent les premiers nos yeux dans cette phalange d'élite.

DE COLS.

Tant me voit doux et sous sa volonté,
Celle dont j'ai si fort l'amour au cœur,
Qu'elle me tient en frisson et frayeur,
Comme la grue au cri dans l'air jeté
Par le gerfaut; car elle s'épouvante
A ce cri seul, et de saisissement
Se précipite aussitôt et se rend.
Ma dame ainsi, noble, pure et charmante,
Me lie et m'enlace et me prend [1],

BERTRAND DE BORN.

Il faut qu'amour ait ma vie,
Car de ma divine amie
N'ai pardon.
Quand vois sa gente façon,

1. Be m'troba bas et à sa volontat,
Selha qu'ieu am ses tot autr'amor,
Qu'ieu aissi m'ten en fre et en paor,
Com lo girfalx, quant à son cri levat
Fa la grua, que tan la desnatura
Ab son sol crit ses autres batemen
La fai cazer et ses tornas la pren.
Tot en aissi ma domna nobla e pura,
Me li e m'lassa et m'pren!
(Collection Raynouard.)

Je comprends qu'en vain je prie;
Qu'elle peut, à son envie,
Choisir bon
Chevalier ou preux baron.
Quand on a la seigneurie
De prix et de courtoisie,
C'est raison
De suivre sa fantaisie [1].

PONS DE CAPDUEIL.

Quand je la vois mon œil est tout riant,
Quand elle part c'est un tel serrement,
Qu'en chantant pleure et veut mon cœur partir;
Ainsi l'amour me fait vivre et mourir [2].

FOLQUET DE MARSEILLE.

Tant me poursuit le tendre sentiment
Qui maintenant en mon cœur se retire,

1. Ab que s'tanh qu'amors m'aucia,
Per la gensor qu'el mon sia
En perdos:
Quan mir sas bellas faissos
Conosc que ja non es mia:
Que chausir pot si volia
Des plus pros
Castellas o rics baros;
Qu'en lyeis es la senhoria
De pretz e de cortesia
De faitz bos
E deu far que ben l'estia.
(Collection Raynouard.)

2. Tan quan la vey me te l' vezers jauzen
E quan m'en part siu en tal pessamen,
Qu'en chantan plor e m' vol lo cor partir
En aissi m' fai s'Amors viur' e murir. — Vivait en 1180.
(Idem.)

Que je ne peux autre pensée avoir [1],
Et nul ami ne m'est doux si plaisant;
J'attends déjà que de chagrin j'expire,
Ou que l'amour allège mon martyre:
Il me promet mais un ajournement
Que le trompeur m'a tenu longuement!

Dame, ayez donc un cœur compatissant
Pour mon amour, ou le mal va m'occire;
De le souffrir je n'ai plus le pouvoir :
Partageons-le tous deux également;
Ou si vous voulez qu'autre part je soupire,
Renvoyez donc la beauté, le doux rire,
Le gai plaisir qui m'ont fait votre amant,
Car je ne puis vous quitter autrement [2].

RAMBAUD DE VACQUEIRAS.

Truands, mauvaise guerre,
Je sais vont commencer,

1. J'ai conservé l'ordre des rimes; et, comme on le voit, par une étrange singularité le troisième vers de la première strophe rime avec le troisième vers de la seconde.

2. Tant m'abellis l'amoros pessamen
Que s'es vengut en mon fis cor assire,
Per que no i pot nuls autres pens'aber
Ni mais negus no mes dous si plazens;
E fin amors m'aleyza mon martire
Que m' promet joy mas trop lo m' dona len
Qu'ab bel semblan m'a tengut longamen.
Bona dompna, si us platz, siatz suffrens
Del bes qn'ie ut vuel, qu'ieu sui del mal suffrire;
E puefs li mal no' m'poirian dan tener,
Ans m'er semblan qu'els partam egalmens:
Però si us platz qu'en autra part me vire
Partetz de vos la beütat e l' dous rire,
E l' gai solas que m'afolis mos sen,
Pueis partir mais de vos mon essien.

Dames de cette terre
Et villes ravager.
D'une cité guerrière
Ils veulent couronner
Hauteurs,
Pour rendre des honneurs
A celle qui sur terre
Dispose de leurs cœurs,
Car fleurs
Ont moins belles couleurs
Que Béatrix qui pour eux est si fière
Qu'ils vont lever contre elle la bannière
Et guerre et sang et fumée et poussière [1].

MARCABRUS LE GASCON.

Amour est comme l'étincelle
Que le feu couve dans la suie:
Écoutez!
Puis il ne sait où elle vole
Celui qui est brûlé déjà [2].

1. Truan, mala guerra,
Sai volon comensar,
Donas d'esta terra
E vilas contrafar.
En plan o en serra
Volon ciutat levar
Ab tors,
Quar tan pueia onors
De lieys que sotz terra,
Lor pretz, e l' sieu ten car
Qu'es flors:
De totas las melhors
Na Biatritz, car tan lor es Sobreyra
Qu'encontra lieys volon levar senhieyra,
Guerra e foc e fum e polverieyra. — Écrivait en 1220.

2. Amors es com la beluga
Que coa l' fuec en la suga
Escoutatz. . . . — Vivait en 1160.

HUGUES DE SAINT-CYR EN QUERCY.

Belle dame gaie et honorable,
Noble courtoise et instruite
Fleur de beauté et fleur d'honneur,
Fleur de jeunesse et de valeur,
Fleur de sens et de courtoisie.
Votre fin ami dévoué
Qui vous est fidèle et sincère
Vous salue et vous mande
Que depuis qu'il vous a quittée
La joie n'habite plus son cœur [1].

DURBAN.

Tant l'amour a de force et d'énergie
Qu'il nous fait tous, quand il nous tient, trembler
Comme le vent fait les roseaux tourner,
Comme le vent, s'ils vont trop haut, les plie [2].

LA DAME TIBORS DE MONTAUSIER.

Vous me voyez bien peu, beau doux ami,
Autant que vous cent fois j'en ai gémi...
Beau doux ami, je peux bien vous le dire,
Il n'est de jour où je ne vous désire...
Et si partez en colère d'amour
Je n'ai plaisir que par votre retour [3].

ARNAUD DE MARUEIL EN PÉRIGORD.

Enseignement et beauté,
Conversation gracieuse,

[1] Bella domna gaia e valentz,
Pros e corteza e conoissentz
Flors de beltat e flor d'onors. . . .— Vivait en 1257
[2] Tant es amors fortz e corals e dura
Que tot quan te fai aissi tremolar. . . .
[3] Bel douz amics qu'eu soven no us vezes
Ni anc no fo sazos que m'en pentis. . .

Gent accueil et honorable,
Courtoisie et gai semblant
Vous élèvent au-dessus de toutes les femmes;
En vous la joie et le plaisir
Semblent renaître à chaque instant,
Et ce n'est pas l'amour qui me le fait dire
Mais la vérité et votre valeur [1].

ARNAUD DANIEL (DE RIBEYRAC).

Je refuserais l'empire de Rome,
Je ne voudrais pas qu'on me fit pape,
Car je ne peux trouver de bonheur
Qu'auprès de celle qui me brûle l'âme.
Quand j'admire sa blonde chevelure
Et son beau corps jeune et blanc,
Je suis plus heureux que si on me donnait Lucerne.

Je ne cesse de faire dire des messes
Et d'allumer des cierges et des lampes,
Pour que Dieu me soit favorable
Et fléchisse enfin sa rigueur.
Mais s'il ne m'exauce bientôt,
L'amour qui me pleut dans le cœur
Finira par le consumer.

Hélas! je suis ce Daniel qui aime le vent,
Qui chasse le lièvre avec le bœuf,
Et nage contre le courant [2].

1. Ensenhamen e beutatz
Plazers ab gen parlan. . . .
(Mss. du roi, nº 2701.)

« Arnoldo, cognominato di Maraviglia, fiorì circa anno 1190 e morì nel 1220. » (M. Crescimbeni, *Istoria della volgar poesia*, lib. 1.)

2. No volh de Roma l'emperi. . .
(Idem.)

C'était la baronne de Beauville qu'il aimait: « Auta domna de Gascuenha molher d'En G. de Bovila.

PIERRE VIDAL (DE TOULOUSE).

J'aime ma dame comme le prêtre Noël,
Et elle m'aime comme le Sarrazin aime à donner :
J'aime ma dame comme un Catalan la courtoisie,
Et elle m'aime comme les courtisans aiment l'ail ;
J'aime ma dame comme les pèlerins un beau jour,
Et elle m'aime comme les juifs la croix ;
J'aime ma dame comme nos serviteurs le vol,
Et elle m'aime comme les matelots aiment le vent contraire[1].

Ainsi, comme est belle celle de qui chante,
Et beau son nom, sa terre et son château,
Comme sont beaux ses faits, ses dits et ses manières,
Je veux que tous mes couplets tournent en beau[2].
(Guillem de Saint-Didier.)

Toutes ces poésies étaient connues sous les noms synonymes de *chant*, *chantars*, *chanso*, *sonet*, *mueia chanso* (demi-chanson), et *cobla*, couplet. On appelait tenson une pièce dialoguée, dans laquelle deux interlocuteurs défendaient tour à tour et par cou-

1. Ieu am mi dons cum prestre fai Nadal
Et ela mi cum Sarrazis ufrir,
Et ieu am lieis cum Catalan servir,
Et ela mi cum alh amon reyal
Et ieu am lieis cum bel jorn fai romieu,
Et ela mi cum la crotz fal Juzieu
Et ieu am lieis cum raubar fai sirben
Et ela mi cum marinier mal ven.
(Mss. de l'Arsenal B et C, fol. 9, copié sur un mss. de Lancelot, conforme à celui du président de Mazauges.)

2. Aissi cum es bella sil de cui chan,
E belhs son nom sa terra e son castelh,
E belh siey dig siey fag et siey semblan,
Vuelh mas coblas moven totas en belh.

plets de même mesure et de rimes semblables, leur opinion contradictoire sur diverses questions d'amour, de chevalerie et de morale[1]. Dans la tenson suivante, par exemple, Peirols (l'Auvergnat) se met en scène avec l'Amour :

PEIROLS.

Quand l'Amour trouva parti
Mon cœur de son doux penser,
D'une tenson il m'assaillit
Que vous pouvez écouter.

L'AMOUR.

Ami Peirols, méchamment
Vous allez vous éloignant,
Puisque ni moi ni le chant
N'avons plus d'attraits pour vous,
Dites-moi, que vaudrez-vous?

PEIROLS.

Amour, tant vous ai servi
Que nul tort ne m'en revient,
Et vous savez combien peu
J'en ai retiré de joie.
Aussi, je ne vous demande plus
La bonne paix que j'implorais,
Car désormais nul autre bonheur
Ne peut valoir celui que j'ai[2].

Le dialogue continue sur ce ton, et se termine par une nouvelle protestation de fidélité pour la

1. Raynouard, *Choix des poésies originales des Troubadours*, t. II, p. 186.

2. Quant amor trobet partit
Mon cor del sieu pessamen. . .
(Mss. de l'Arsenal B C, fol. 42. — Il vivait vers 1150)

dame que l'Amour conseillait à Peirols de mettre en oubli. Il y a des tensons ravissantes de Lantelm et de Gaucelm Faidit; car en général ce genre de pièces l'emportait sur le descort, la sixtine, la pastorelle et la chanson.

Par ce mot *descort*, on entendait une chanson dont chaque couplet était écrit dans une langue différente. Ainsi Raymbaud de Vacqueiras faisait d'ordinaire entrer dans les siens les quatre langues méridionales[1]. La sixtine consistait dans un sextuple, redoublement des mêmes rimes que personne n'assembla mieux qu'Arnaud Daniel. Voici la moitié d'un exemple de ce genre puéril :

Le ferme vouloir qui au cœur m'entre
Ne peut arracher le bec ni l'ongle
Du médisant qui perd, à médire, son âme;
Et puisque je ne l'ose battre avec bâton ni avec verge,
Du moins avec adresse là où il n'y aura oncle
Je jouirai joyeusement dans le verger ou dans la chambre.
Quand il me souvient de la chambre
Où à ma perte je sais qu'homme du monde n'entre,
Alors me sont tous plus que neveu ni oncle,
Je n'ai membre qui ne me frémisse ni ongle,
Comme fait l'enfant devant la verge,
Car peur j'ai que je ne lui sois proche de son âme[2].

La pastorelle et la vachère (vacqueyra) reproduisaient avec une naïveté assez fraîche, bien qu'un peu étudiée, les types de l'églogue antique. Tel était du reste le ton ordinaire des pastorelles :

1. Mss. de l'Arsenal A, fol. 17.
2. Lo ferm voler qu'el cor m' intra.
(A. D., mss. du roi 7225.)

Hier le long d'un bois feuillu
Je trouve en ma voie
Un pâtre tout éperdu
Qui chante et larmoie :
Amour, quel malheur !
Que je maudis le menteur !
Car par la douleur
Qu'il fait à ma mie
La mienne est aigrie[1].

Une gracieuse vivacité et une allure pleine d'entrain formaient le caractère distinctif de la ballade destinée à presser les élans joyeux de la danse :

Gentille suis, hélas! et j'en soupire,
Car un mari ne veux ni ne désire ;
Sachez pourquoi : c'est qu'un autre m'adore,
Gentille suis !
Et parce que je suis petite encore
Gentille suis;
Donnez-moi donc celui qui vous implore
Pour qu'avec lui j'aille jouer et rire,
Gentille suis.

Me sauve Dieu si je tombe amoureuse,
Gentille suis;
De son amour pas ne suis envieuse,
Gentille suis;

1. L'autrier lonc d'un bosc fulhos,
Trobey en ma via
Un pastre molt angoissos
Chantan e dizia, etc.— Vivait vers 1160.
(Cadenet, mss. du roi, n° 7225.)

Ces traductions littérales m'ont semblé nécessaires pour sionomie originale des Troubadours. Sans ce décalque fidèl comme notre langue, et que W. Schlegel jugeait impossib n'arriverait jamais à se faire une idée même approximat lante poésie.

Mais quand il vient je me sens si honteuse
Que je voudrais que la mort put l'occire,
Gentille suis.
Sur un seul point je suis déterminée,
Gentille suis;
Si mon ami m'a son amour volée
Gentille suis;
Voyez à qui je me suis confiée,
Loin de l'ingrat je pleure et je soupire,
Gentille suis [1].

A la ballade il faut ajouter la danse et la ronde comme à la tenson les *jeux partis* et le *bref double*, comme à la pastorelle la *retroensa*, pièce à cinq couplets de rimes diverses, comme à la retroensa l'on doit joindre après le congé [2] (comjat) l'énigme (devinhalh), la justification (l'escondig), l'estampide (estampida), la prédication (predicanza), le salut (salutz), la joute (torney), et le chariot (carros), l'épître et la nouvelle. (Nous ne parlerons des poèmes qu'au volume suivant.)

L'épître roulait comme chez les Latins sur toute sorte de sujets : les textes le plus généralement adoptés avaient trait cependant à la religion et à la morale. L'épître dans ce dernier cas s'appelait en-

1. Coindeta sui, si cum n'ai greu cossire
Per mon marit, car no l' vuelh ni l' desire
Qu'eu be us dirai per que soi aissi drusa
Coindeta sui. . .
(Mss. du Vatican, n° 3206.)

2. Toutes ces pièces consacrées à peindre l'amour avaient à peu près la même forme. On nommait *estampida* les livrets écrits après coup sur une musique déjà composée, *torney* les relations des tournois, *carros* un éloge amoureux fait en termes empruntés au vocabulaire des batailles, et *salutz* une douce flatterie à l'adresse des châtelaines.

seignement. Les meilleures qui nous restent sont signées par Amanieu des Escas, Arnaud de Marsan et Raimond Miravals. Quant à la nouvelle ou conte c'était un de ces cadres fabuleux rapportés de l'Orient par les héros des croisades dans lesquels les troubadours jetaient à la manière des conteurs du désert ou une histoire merveilleuse ou une amoureuse allégorie. Ainsi Arnaud de Carcassés, pour faire sans doute une déclaration d'amour, mit en scène un perroquet qui vient saluer une dame de la part de son maître Antiphanor, et conduit les choses de façon en raisonnant comme un vrai docteur de la cour de Signe, que le mari de la dame aurait eu toutes les raisons du monde de punir l'officieux messager.

Bien que ces formes lyriques, surtout dans les œuvres de Riquier de Narbonne, Giraud de Calanson, Savary de Mauléon, Hugo de La Bachellerie le Limousin et du dauphin d'Auvergne, ne fussent dépourvues ni de variété ni de grâce, l'aubade semble cependant préférable par sa douceur. Le concert que les jeunes patriciens amoureux donnaient à l'aube sous les fenêtres de leur Lesbie, avait inspiré ce chant poétique. Vieille réminiscence romaine, l'aubade peignit les espérances ou les tristesses de l'amour comme les exprimèrent en leur temps Catulle et le doux Ovide. Et il est peut-être douteux que ces deux favoris de la muse aient produit en ce genre quelque chose de plus délicat, de plus naïvement touché que ce morceau de Bertrand d'Allamanon le Provençal, fils du seigneur de Bruyères.

Cavalier bien près avait
La dame qu'il adorait;
L'embrassant il lui disait:
Que faire, doux cœur? Déjà
Le jour vient, la nuit s'en va.
Ah!
J'entends la guette sonore
Crier sus! Je vois le jour
Luire après l'aurore.

Doux cœur, si jour s'éteignait,
Si plus aube ni brillait,
Quel grand bonheur ce serait!
Bien près du moins j'aurais là
Ce qui toujours me plaira.
Ah!
J'entends la guette sonore
Crier sus! Je vois le jour
Luire après l'aurore!

Doux cœur, si l'on y songeait,
Nul tourment n'égalerait
La peine qu'un départ fait
Las! par moi je sais cela.
La courte nuit que voilà!
Ah!
J'entends la guette sonore
Crier sus! Je vois le jour
Luire après l'aurore.

Doux cœur, suis vôtre, en effet,
Partout où le sort me met.
Un souvenir, un regret,
Mon âme qui reste là
Jamais ne vous quittera.
Ah!
J'entends la guette sonore

seignement. ... vois le jour,
signées par ... après l'aurore.
et Raimc ... cœur, s'il ne vous voyait,
c'était ... ami bientôt mourrait;
rien Le grand regret l'occirait.
tr Mais vite il vous reviendra;
Sans vous il ne vit plus jà.
Ah!
J'entends la guette sonore
Crier sus! Je vois le jour
Luire après l'aurore [1].

Les foyers principaux qui entretenaient cette ardeur poétique étaient outre les cours d'Aragon, de Provence et de Toulouse, les tournois et ces tribunaux féminins connus sous le nom de *Cours d'amour*. Dans les châteaux de Signe, de Romani, de Pierrefeu à Bordeaux, à Avignon, siégeaient au nombre de dix, douze, quatorze et même de soixante des dames chargées de juger selon les coutumes d'amour les questions les plus subtiles de la galanterie et parfois les plus scabreuses, telles que celles-ci par exemple:

1. Doussa res, s'ieu no us vezia
Breumens crezatz que morria,
Qu'el gran dezirs m'auciria;
Per qu'ieu tost retornarai
Que ses vos vida non ai,
Ay!
Qu'ieu aug que la gaita cria,
Via sus qu'ieu vei lo jorn
Venir aprep l'alba, etc.— Vers 1250.
(Mss. du roi; n° 7226, mss. Puimisson.)

Le désir d'en donner une idée à nos lecteurs a pu seul nous décider à oser une traduction de ce petit chef-d'œuvre, dont la grâce et surtout l'harmonie nous paraissent intraduisibles dans notre langue.

L'amour peut-il exister entre deux époux? question qui fut résolue négativement sous la présidence de la reine Aliénor [1]. Il y avait là toute une jurisprudence, un code spécial et des lois [2], et le vélin fidèle a conservé la plus grande partie des arrêts basés sur ce principe,

Que le premier devoir de l'homme
Était d'avoir un cœur franc et bon
Afin d'honorer les dames [3].

Il ne faut pas croire cependant que la muse des troubadours restât continuellement assise sous les arbres en fleurs du printemps ou les verts lauriers de Romani à écouter nonchalamment la voix du rossignol ou les entretiens pleins de courtoisie des Azalaïs d'Avignon, Bertrane de Signe, Rostangue de Pierrefeu, Constance de Foix, madame Rogesta, comtesse de Rodez, Guilhelma de l'Isle et de la belle marquise de Gourdon; aussitôt que la trompette retentissait au pied des tours et qu'on entendait le vent agiter les plis des bannières, pendant l'écu au col et saisis-

1. « Utrum inter conjugatos amor possit habere locum?... Dicimus enim et stabilito tenore firmamus amorem non posse inter duos jugales extendere vires, nam amantes sibi invicem gratis omnia largiuntur. » (André le Chapelain, mss. du Roi, n° 8758, fol. 56.)

Voir Nostradamus, *Vies des anciens poètes provençaux*, et le t. II du Choix des poésies originales des mêmes, par M. Raynouard.

2. On les publie en ce moment à Toulouse.

3. Per sola leys cui hom so
Dei aver franc cor e bo
Per totas domnas honrar.
(Bernard de Lafon (de Ventadour), mss. du Roi, n° 1226, mss. Pqimisson.)

Des deux parts ; d'entendre hennir
Chevaux seuls sous l'ombrage !

D'ouïr crier : Aidez ! aidez !
De voir rouler dans les fossés
Peuple et grand sur l'herbage,
Puis les morts qui dans les côtés
Ont des tronçons outreplantés [1].

Guerre veut sang et carnage
Et feu sur ses pas,
Et qu'on ne soit jamais las
De donner ou mettre en gage [2].

Épées et lances, écus et casques de couleur,
Nous verrons dégarnir et briser,
Dès le commencement du combat,
Et maints vassaux frapper ensemble
Et fuir à l'aventure
Les chevaux des morts et des blessés ;
Et quand le combat sera bien mêlé,
Que nul homme de haut parage
Ne songe qu'à fendre tête et bras,
Car mieux vaut le mort qu'un vivant vaincu [3].

Le fougueux Castellan d'Autefort, qu'on a sans doute reconnu à sa violence, eut en ce genre de dignes

émules dans Pierre de Bergerac, Élias Cairels de Sarlat, Raymbaud de Vacqueiras et Sordels le Mantouan.

PIERRE (DE BERGERAC).

Il m'est doux d'entendre le son
Que fait le haubert sur l'arçon :
Les cris, le bruit rauque et profond
Que les cors et les trompes font :
D'ouïr tinter par monts et vaux
Les sonails au cou des chevaux :
De voir cairels, engins nouveaux,
Éclater sur les garnisons.
De voir onduler les pennons, etc. [1].

RAYMBAUD (DE VACQUEIRAS).

Belles armes, bons combattans,
Siéges et machines et coups,
Et percer murs nouveaux et vieux,
Et renverser troupes et tours;
J'ai vu et ouï : et je ne puis voir
Rien qui me puisse servir dans mon amour.
Je vais cherchant en riche équipage
Guerres et mêlées et tournois,
Et m'enrichis dans les combats.
Ni Alexandre, ni Charlemagne,
Ni ce roi Louis si honoré,
Ni le preux Aimeri, ni Roland avec ses paladins,
Ne conquirent un empire aussi beau
Que celui que nous avons conquis et soumis à notre loi.
Nous avons fait des empereurs, des ducs, des rois,
Bâti des châteaux au milieu des Turcs et des Arabes,

1. Bel m'es cant aug lo resso
Que fai l'ausberq ab l'arso, etc.— — Vivait vers 1180.

Et ouvert les chemins et les ports
De Jérusalem au Jourdain [1].

ÉLIAS CAIRELS.

Puisque la feuille du chêne tombe
Je ferai un sonnet nouveau
Que j'enverrai au delà de Montgibel,
Au marquis Gui de Montferrat,
Qui prend le surnom de sa mère,
En laissant celui que son père conquit
Mal il ressemble le fils de Robert Guiscard,
Qui força Montgiscard et Antioche.

Marquis, les moines de Cluny
Veulent faire de vous leur capitaine,
Ou que vous soyez abbé de Citeaux,
Puisque vous avez le cœur si bas
Et que vous aimez mieux deux bœufs et une charrue
A Montferrat, qu'un empire outre mer.
On peut bien dire que jamais fils de léopard
Ne se cacha dans une tanière comme le renard [2].

BERNARD ARNAUD (DE MONTCUQ).

Bien me plaît l'archer
Près la barbacane
Quand le lourd pierrier
Le rempart trépane,
Que par maint verger
Croît l'armée immense ;
Alors je voudrais
Que telle ordonnance
Plût au prince anglais

1. Mss. du Roi, n° 2701.

2. Pos cai la foilla del garic,
Farai un gai sonet novel. . . . — Mourut en 1260.
(Mss. du Roi, n° 2701.)

Comme à moi
Sur ma foi
Plaît, dame, la grâce
Qu'ici je retrace,
Et le premier prix de beauté
Que vous avez remporté [1].

Le sirvente parlait aux grands, comme on le voit, avec une liberté qui fut poussée aux dernières limites par Sordels. Ce hardi troubadour qui chantait en Provence, après avoir fait un magnifique éloge de son confrère Blacas, ne craignit pas de proclamer hautement que tous les potentats de l'Europe devaient manger un morceau de son cœur pour redevenir braves, et il convia à ce festin symbolique dans les termes les plus amers : l'empereur pour qu'il recouvrât le Milanais, le roi de France pour qu'il osât reprendre la Castille, celui d'Angleterre afin qu'il reparût sur le continent, celui de Castille pour qu'il fût digne de ses deux diadèmes, le roi d'Aragon dans l'espoir qu'il laverait la honte essuyée sous les murs de Marseille, le roi de Navarre afin qu'il ne valût pas moins avec la couronne de roi qu'avec la couronne comtale, les comtes de Toulouse et de Provence pour que ce repas leur donnât la force de redemander leur héritage les armes à la main [2].

1. Be m' plano l'arquier
Près la barbacana. . . .
(Idem.)

J'ai essayé de donner une idée du rhythme de cette pièce, qui a cinq strophes sur les mêmes rimes.

2. Premier mange del cor, per so que grans ops l'es
L'emperaire de Roma s'el vol lo Milanès. — Vivait vers 1225.
(Même mss.)

Mais si le sirvente s'attaquait sans ménagement à la royauté, il n'avait pas plus de respect pour l'Église. On eût dit que les troubadours semblaient prendre plaisir à tremper dans le fiel les traits acérés qu'ils décochaient à cette reine du christianisme.

« Si Dieu sauve pour bien manger et avoir des » femmes, les moines noirs, les moines blancs, les » templiers, les hospitaliers et les chanoines auront le » paradis, et *saint Pierre* et *saint André* sont bien » dupes d'avoir tant souffert de tourments pour un » paradis qui coûte si peu aux autres. »

« Les clercs, ajoute Guilhem Montagnagout de » Toulouse, encore plus amer que Castelnau, les » clercs prétendent que l'orfroi ne convient plus aux » femmes, ah! qu'elles ne fassent pas plus grand » mal avec la richesse de leurs habits, elles conserve» ront les bonnes grâces de Dieu. Ce n'est point avec » des robes noires ou des frocs blancs qu'on les ob» tient si on n'a que ce mérite. Que les gens d'Église » renoncent au monde et songent uniquement à leur » salut. Qu'ils dépouillent la vanité et la convoitise, » qu'ils n'usurpent pas le bien d'autrui et on les » croira. A les entendre, ils ne veulent rien; mais à les » les voir, ils prennent tout [1]. »

Pourquoi le clerc veut-il belle parure?
Pourquoi veut-il vivre si richement?

1. Nous employons pour ces deux strophes la traduction de Millot, non qu'elle nous semble excellente, mais afin d'avoir l'occasion de citer son ouvrage, réimprimé en partie dans le premier volume de la *Littérature du midi de l'Europe*, par M. *Sismonde de Sismondi*.

Pourquoi veut-il une belle monture,
Sachant que Dieu vécut si pauvrement?
Pourquoi prend-il le bien d'autrui souvent,
Puisqu'il sait bien qu'il vole à l'indigent
Pour son manger, son vêtir élégant,
L'argent qu'il perd, si ne ment l'Écriture [1].

Pour épancher, dit Bertrand Carbonel de Marseille, la colère [et la douleur
Que j'ai dans l'âme, et fort de ma confiance en Dieu,
Je commence un sirvente contre la grande démence
Qui, sous des apparences décevantes, travaille ce clergé trompeur,
Prodigue de belles paroles mais accoutumé à faire le mal;
Ce qui me perce le cœur, car ceux qui montrent la loi de Dieu
Devraient bien faire et marcher droit,
Mais la faiblesse humaine les entraîne et ils tombent.

C'est le docteur qui pèche le plus,
A dit Caton, lorsqu'il ne reprend pas :
Et plus un homme a de valeur plus il est coupable
En commettant une faute :
Quiconque prêche d'avoir confiance en Dieu
Et de faire le bien pour lui plaire,
Dit certes deux bonnes choses: mais les actions démentent ces [discours,
Car la bonne foi ne porte pas de poignard
Pour frapper, meurtrir ou faire œuvre homicide.

Hélas! clercs faux et perfides,
Parjures, larrons débauchés et impies,
Vous faites maintenant tant de mal,
Que vous avez mis le monde en erreur.

1. A! per que vol clercs bela vestidura,
Ni per que vol viure tan ricamen?
Ni per que vol bela cavalgadura? — Vivait vers 1230.
(Mss. du Roi, nº 7225.)

Cependant saint Pierre ne vous a pas confié sa balance
Pour la remplir avec l'argent que vous donnent les pécheurs.
N'allez pas croire, cependant, que je sois assez insensé
Pour blâmer tous les clercs, je n'entends parler que des mauvais.
N'allez pas vous figurer non plus que je doute de l'église ;
Je voudrais ardemment, au contraire, qu'elle rétablît la paix
Parmi les princes occupés à guerroyer,
Et que ceux-ci l'année prochaine, passant outre-mer avec le [pape,
Employassent tout leur courage à relever la chrétienté [1].

Rome, s'écrie à son tour Pierre Vidal, les faux docteurs
Et le pape corrompent sainte église et irritent le Seigneur.
Tant il y a par delà les monts de folie et de péché
Que déjà se lève l'hérétique [2].

Ce n'étaient là que les préludes du sirvente, il allait reprendre ses ailes de feu en passant par les lèvres de Pierre Cardinal. L'ancien chanoine du Puy qui est peut-être un peu suspect de partialité, car il avait quitté la robe rouge et bleue pour le sobrecot de samit des nobles, s'exprime en ces termes violents :

Vautour et corbeau dans l'air
Flairent avec moins de joie
La charogne, que le clerc
Et le prédicant leur proie.
Ils la gardent sans éclat,

1. Per espassar l'ira e la dolor
Qu'ai, dins mon cor e per confizamen
Qu'ai, bon en Dieu, fas lo comensamen
D'un sirventes contra la gran folor,
Que fals clergue fan sotz bela semblansa, etc. — Vivait vers 1200.
(Mss. du Roi, n° 2701, et *Parnasse occitanien*, p. 240.)

2. Mss. de l'Arsenal, M. A. fol. 4.

Et lorsque le mal la bat
La font tester et si bien,
Que les parents n'ont plus rien.

Français et clercs ont l'honneur
Du mal, et bien leur en prend;
Au prêche du novateur
Le siècle par eux se rend.
Dans une erreur si profonde
Ils ont entraîné le monde,
Que chaque religion
Sait aujourd'hui sa leçon.

Savent-ils où tombera
La richesse mal acquise?
Un fort ravisseur viendra
Qui nous dépouille à sa guise.
Oui, la mort qui les veillait
Dans quatre aunes de filet
Les apportera tout nus
Où les biens ne servent plus[1].

Par sa position dans la société autant que par sa naissance, Pierre Cardinal peut être regardé comme l'organe des sentiments de la haute classe : aussi le voit-on séparer avec soin les bons clercs des mauvais, et ne foule-t-il aux pieds de sa colère que l'or changé en un plomb vil. Cette distinction qui est de toute justice ne fut pas faite alors par tout le monde. Et le peuple, les masses qui enveloppent aveuglément dans

1. Tartarassa ni voutor
Non sen plus leu car puden
Com clerc e prezicador
Senton ont es lo manen, etc.—Vécut cent ans, jusqu'en 1306.
(Mss. du Roi, n° 2701.)

leur proscription l'innocent et le coupable, jugeant en bloc les abus ecclésiastiques, condamnèrent l'Église tout entière, et commencèrent à la lapider dans la personne de ses chefs. On ne saurait se faire une idée de l'exaspération populaire à cet égard, et il faut pour concevoir le degré de fureur où elle était montée, prêter l'oreille à une de ses manifestations. Il y avait alors à Toulouse un jongleur nommé Guillem Figueiras. Fils d'un tailleur, et tailleur lui-même d'abord, Guillem abandonna l'établi pour les vers, et la viole en sautoir il se mit à courir les villes. Contrairement aux coutumes du temps, Guillem se fit une loi de fuir les barons et les châteaux. Resté peuple de cœur et de mœurs il ne vivait qu'avec les bourgeois, les *arlots* ou vagabonds et les filles de joie [1]; l'opinion du peuple qu'il recueillait jour par jour en ses rangs les plus infimes éclate donc dans les sirventes de Guillem comme le tapage infernal des tavernes et nous arrive entre le choc des verres et les blasphèmes des arlots avec une odeur de vin répandu et de mauvais lieu :

Je ne laisserai par peur
D'un sirvente le labeur,
Contre ces clercs abhorrés,
Et mes vers élaborés,
On saura l'esprit trompeur,
L'âme félonne qu'aiguise
Cette fausse gent d'église

1. Non fos hom que saubes caber entre l's'baros ni entre la bona gent, mas mout se fez grazir als arlots et als putans et als hostes taverniers, etc. (Mss. du Roi, n[os] 7225, 7614.)

Qui plus elle a de force et de pouvoir
Plus elle cause et mal et désespoir.

Tous ces faux prédicateurs
Ont mis le siècle en erreurs;
Ils font les mortels péchés,
Et puis ceux qu'ils ont prêchés,
Se font leurs imitateurs.
Par tous fausse route est prise;
Qu'un aveugle me conduise,
Et nous allons tous deux au fossé choir;
Ainsi font-ils, et Dieu sait bien les voir.

Puis c'est autre déshonneur
Au siècle, à Dieu bien meilleur!
Avec femme ayant couché
Le lendemain du péché
Ils recevront le Seigneur.
Et c'est damnable hantise!
Il faudrait qu'un clerc d'église
Charnellement s'abstînt au moins le soir
Lorsque sitôt il doit Dieu recevoir.

Si vous en faites clameurs
Ils sont vos accusateurs;
Et vite excommuniés
Si biens ne leur sont donnés
Vous n'avez pas leurs faveurs,
Et nul d'eux pour nous ne prie.
O sainte Vierge Marie,
Que grâce à vous je puisse un jour me voir
Leur partisan ou loin de leur pouvoir [1].

A l'aigreur et à la violence de ces attaques on sent que l'hérésie et l'Église sont en présence et que la

1. No m' laissarai per paor

querelle religieuse, tous les jours plus envenimée, va se vider sur le champ de bataille.

Qu'un sirventes no labor
En servici dels fals clergatz,
E can sara laboratz
Conoisseran li plusor
L'engan e la felonia
Que mov de falsa clerzia
Que lai on an mais forza ni poder
Fan plus de mal e plus de desplazer.— Vivait en 1230.
(Sous les numéros précédemment indiqués.)

Cette traduction peut donner une idée du caractère particulier de la poésie des sirventes, qui emprunte toute sa grâce à la richesse et à la répétition des mêmes rimes. Pour ne pas enchaîner plus long-temps l'action historique, nous renvoyons, ainsi que nous l'avons déjà dit, l'examen des poèmes au prochain volume.

HUITIÈME PARTIE.

CROISADE CONTRE LES ALBIGEOIS.

On a beaucoup écrit sur l'hérésie des Albigeois, mais, sauf quelques exceptions, tous les historiens se sont bornés à se copier les uns les autres, en sorte que la vérité nous arrivant jusqu'ici par un seul écho, s'est plus d'une fois altérée en chemin. Nous allons essayer de la faire connaître tout entière en retraçant fidèlement sans haine et sans passion les scènes de ce triste drame qui mit la vieille Aquitaine en deuil et toute la Langue d'Oc en sang.

De tout temps l'hérésie avait germé dans le sol méridional. Les semences réformatrices d'Arius, de Priscillien, de Claudius, loin de s'envoler au vent des siècles ou de mourir sous la cendre des générations disparues poussaient de toutes parts au milieu de la moisson catholique et semblaient en 1200 sur le point de l'étouffer. Des novateurs qu'on appelait tantôt Vaudois, du pays d'où ils venaient, et tantôt Albigeois, de celui qu'ils habitaient principalement, avaient entrepris de ramener le christianisme à sa simplicité primitive. Allant à l'apostolique en san-

dales et couverts modestement d'habits noirs ils s'arrêtaient dans les châteaux, sur les places communales, au milieu des campagnes et disaient aux seigneurs, aux bourgeois et aux serfs ruraux :

Il se trouve des hommes au temps présent,
Qui, peu connus du peuple,
Voudraient bien montrer la voie en Jésus-Christ,
Mais on les poursuit si vivement qu'ils ont peine à l'oser,
Tant l'erreur aveugle les faux chrétiens!
Et surtout ceux qui devraient être pasteurs,
Qui vont poursuivant et tuant les bons,
Et laissant en paix les hypocrites et les méchants.
Mais vous pouvez connaître qu'ils sont mauvais bergers,
Car ils n'aiment *leurs brebis que pour la toison.*
Et vous pouvez voir, comme dit l'Écriture [1],

1. Ma encar s'en troba alcun al temp present
Lical son manifest a mot poc de la gent
La via de Yeshu Xrist mot fort volrian mostrar,
Ma tan son persegu que a pena o poyon far;
Tan son li fals Xristian enceca per error
E majorment aquilh que devon ess' pastor.
Que ilh persegon e aucion aquilh que son melhor.
E laysan en paetz li fals e li enganador!
Ma en czo se pot conoyser qu'ilh bon pastor no son,
Car non aman las feas sinon per la toyson,
Ma nos o poen ver e l'escriptura dist
Que si ni a alcun bon q'ame e tema Yeshu Xrist,
Que non volha maudire ni jurar ni mentir,
Ni avoutrar, ni penre de l'autruy, ni aucir,
Ni venjar se de li seo enemis,
Ilh dion ques Vaudes e degne de punir,
E li troban cayzon en meczonja e engan.
Ma forment se confort' que sufre pel segnor
Car li cel al partir d'aquest mon es per lor,
Adonca aure gran gloria, si el a agu desonor.
Ma yo aus o dire, car en ver se troba
Entre en aquest que tuit de Silvestr' li papa,



Que s'il est un honnête homme aimant et craignant Jésus,
Ne voulant ni jurer, ni blasphémer, ni mentir,
Ni commettre adultère, ni voler, ni verser le sang,
Ils diront que cet homme est *Vaudois*, qu'il faut le punir,
Et ils lui chercheront mal par mensonges et par embûches.
Mais qu'ils soient forts, ceux qui souffrent pour le Seigneur,
Car, au sortir de ce monde, ils trouveront le royaume des cieux,
Où sur eux rayonnera grande gloire s'ils ont eu déshonneur
[ici-bas.
Mais il faut oser le dire, car c'est la vérité;
Depuis Sylvestre jusqu'à celui-ci, tous les papes,
Tous les cardinaux, les évêques et les abbés,
Tous ensemble n'ont pas eu le pouvoir

E tuit li cardinal, e tuit vesque e li alba,
Tut aquisti ensemp non han tan de potesta,
Qu'ilh poissan perdonar un sol peccat mortal,
Solament Dio perdon' qu' autre non ho po far.
Ma ayczo devon far aquilh que son pastor
Predicar devon poble e istar en oracion
E paiser li soven de divina doctrina,
Castigar li peccant, don' à lor disciplina,
Co es vraya amonestancza qu'il ayan pentimen;
Puramen se confesson sencz' alcun mancamen,
Qu'ilh faczan penitencia en la vita present
De junar, far almonas e aurar an cor bullient;
Car per aquestas cosas troba l'arma salvamen.
De nos caytio crestias lical aven pecca :
La ley de Yeshu Xrist aven habandonna,
Car non haven temor ni fe ni carita,
Repentir nos conven e non y deven tarczar;
Au plor et au pentimen nos conven smendar
L'offensa qu'haven fayt' per trey peccat mortal,
Per cubitia d'olh e per deleyt de carn,
E per superbia per que aven nos feyt li mal,
Car per aquesta via nos devan legre e tenir
Se nos volen amar e segre Yeshu Xrist,
Pauretat spiritual de cor deven tenir
Et amar castita e Dio humilment servir.
Adonca segrian la via del segnor Yeshu Xrist.
(La nobla leyczon, Bibliothèque de Genève, mss. n° 207.)

De remettre en ce monde un seul péché mortel.
Seulement Dieu pardonne, et nul autre que lui ne peut le faire.
Mais voici le devoir de ceux qui sont pasteurs et qui guident [autrui :
Ils doivent prêcher le peuple et prier,
Et le repaître souvent de doctrine céleste,
Et châtier les pécheurs à coups de discipline.
Pour qu'ils aient repentir par l'avertissement sincère,
Qu'ils confessent leurs méfaits sans aucun oubli,
Qu'ils fassent pénitence en la vie présente,
Jeûnant, faisant l'aumône et priant avec un cœur fervent,
Car c'est ainsi que l'âme trouve le salut.
Mais quant à nous, mauvais chrétiens, qui avons péché,
Qui avons abandonné la loi de Jésus-Christ,
Car nous n'avons ni pudeur, ni foi, ni charité,
Repentir nous convient, et il faut y venir sans retard.
Par pleurs et par repentance il nous faut racheter
L'offense que nous avons faite par trois péchés mortels,
La convoitise d'œil, le plaisir de la chair,
Et l'orgueil, principales sources de mal.
Voici donc la voie qu'il faut tenir,
Si nous voulons aimer et suivre Jésus-Christ,
Pauvreté spirituelle au cœur il faut avoir,
Aimer la chasteté, servir humblement le Seigneur,
Car alors nous suivrons Jésus-Christ en sa voie.

Quand les prêcheurs vaudois étaient passés, formulant ainsi leur doctrine, le lendemain un moine blanc, fougueux missionnaire de Rome, suivi humblement de l'évêque ou de l'archevêque du diocèse, arrivait avec des soldats, faisait allumer un bûcher devant l'église, et réunissant autour de sa chaire ceux qui avaient écouté le sermon de la veille, les apostrophait en ces termes :

Dis donc, toi l'hérétique, viens me parler un peu [1] :
Tu te tairais, je parie, si l'on te laissait faire,

1. Diguas-me, tu heretje, parl' ab me un petit,
Que tu non parlaras gaire que ja t' sia grazit,
Si per forsa no t' ve segon c'avem auzit :
Segon lo mien veiaire, ben as Dieu escarnit.
Ta fe, ton baptisme renegat et guerpit,
Car crezes que diables t'a format e bastit
E tan mal a obrat e tant mal a ordit,
Pot dar salvatio ; falsamen as mentit
E de malvaiz escol' as apres et auzit,
E ton crestianisme as falsat e delit.
Veramen fetz Dieus-home et el l'a establit,
E 'l formet de sas mas, aisi com es escrit.
Manus tuæ fecerunt me et plasmaverunt me...
Ar pauzem o aisi com tu dizes que fo
Que taia fach diables, dei cap tro al talo,
Car et os e membres d'entorn e de viro ;
Falsamen as mentit et ieu dirai te co
Nos no trobam escrig el fag de Salomo,
Propheta ni apostol en loc non o despo,
Que obra de diable done salvatio.
Ni anc Sant-Esperit tan vernassals no fo,
Qu'en vaissel de diable establis sa maizo :
E tu fas ne vieutat maior que de baco
C'aissi ab ma pausada salvas ton companho.
Tu no vols demostrar ta predicatio
En gleiza ni en plassa ni vols dir ton sermo.
Si non o fas en barta, en bosc o en boisso,
Lai on es Domergua, Rainaut o Bernardo,
Garsens o Peironela que filon lur cano...
Lus teis e l'autra fila, l'autra fai son sermo,
Cossi a fag diables tota creatio.
Ancmais aital mainada trobada no fo
C'anc no saupro grammatica ni de lettra que s' fo...
Aras veias heretje si fas ben trassio
Qu'el home filh de Dieu apelas avoutro
E 'l donas autre paire aquel don anc no fo.
Falsamen as mentit a guiza de lairo...
Enqueras vuelh que m' diguas per que as renegat
Ta fe e ton baptisme ni ta crestiantat,
Per que emblas a Dieu la sua potestat

Si la force ne t'arrachait les paroles, à ce que l'on m'a dit.
D'après ce que je vois tu as crucifié ton Dieu,

Que diguas que diable t'a bastit e format:
Non es hom crestias que aco a trobat
Que done a diable so que Dieus a creat.
Meravilhas me do, cant m'o ay cossirat
Don as aiut maistre que t'aia ensenhat
Que puescas salvar home aisi ab ma pauzat.
Anc non aguis de Dieu aquesta potestat.
S'aquela tua ma que tan mal a obrat
Si diablel'a facha puesc' aver dignitat
Que tenga ni m'amble lo nom de Dieu sagrat.
B' te volgra convertir mas tan y ai penhat
Et attrobi t' tan dur e plen d'iniquitat,
Per que no m'es veiaire que ja t'vei atemprat.....
Tu non cres que Dieu aia cel ni terra creat,
Ni nulha ren c'om veia prezen ni trepassat;
Falsamen as mentit a for de renegat,
San Joan evangelista que pus aut a volat...
E dis en l'evangeli el premié commensat:
Omnia per ipsum facta sunt et sine ipso nihil.
Apres lui vec en autre que tai apparelhat
Sant Paul lo ric apostol, que n' so a confermat
Per sancta escriptura e per la veritat:
Et tu, Domine, in principio terram fundasti.
E' s'aquest no vols creyre vec te 'l foc aizinat
Que art tos companhos.
Aras vuelh que m' respondas en un mot o en dos,
Si cauziras et foc o remanras ab nos...

. . . .

Aissi deves-tu creire coma o crezem nos...
E totz nostres covens que son catholicos,
E crezo l's mandamens.
Encar te vuelh cometre d'autres disputamens,
D'afar de matrimoin percal cauza l'demens....
E tu malvat heretje, i'est ton desconoissens
Que nulha re qu' ie t' mostre per tant de bos guirens
Com es de Dieu et sant Paul non iest obediens.
Ni t' pot intrar en cor ni passar per las Deus,
Per 'quel foc s'aparelha e ia pen' e l'turmens
Per on deves passar.
Ans que t'don comjat ni t' lais al foc intrar

Tu as quitté et renié ta foi et ton baptême,
Car tu crois que le diable t'a formé et bâti,
Et que lui qui a si mal opéré et si mal ourdi
Peut donner le salut : tu en as menti félon !
Et à mauvaise école tu as écouté et péché.
Dieu seul fit l'homme et seul il l'établit,
Et le forma de ses mains ainsi qu'il est écrit.
Manus tuæ fecerunt me et plasmaverunt me.
Mais supposons un moment qu'il en soit comme tu dis,
Que le diable t'ait fait, depuis la tête jusqu'au talon,
Chair, os, membres, taille et visage :
Faussement tu as menti, et je vais te dire pourquoi.
Nous ne trouvons pas cela écrit dans Salomon ;
Aucun prophète, aucun apôtre n'a jamais dit
Que le salut pût sortir de l'œuvre du diable.

De resurrectio vuelh ab tu disputar :
Car segon ta crezensa e segon ton pessar
E segon ton fals orde que t'a fag renegar
Totas aquelas cauzas que t' deurian salvar
Tu non crezes c'om ni femma puesca ressuscitar...
E tu dizes heretje cauza que no s'pot far
Ni no s'pot endevenir ni no s'pot acabar.
Dizes que car novela venra renovelar
Los esperitz dels homes en que s' devo salvar.
Aizo es gran messorga c'om no deu escotar,
Si Peire Capella m'o podia mostrar
Ni Joan del Coler ni hom de vostre afar
C'autra carn que sia vengua penre ni amparar
Lo be que Dieu nos manda establir ni donar
Si per lunha escriptura podes aiso mostrar,
Si per lunh testimoin, ab tu m'en vuelh anar,
Que m' rendrai per heretje si m'o podes proar.
Tant hom e tanta femna as tu fag renegar
Sa fe e son baptisme san Dieu dezamparar,
Lo cal non crezes tu que puesc'ome salvar !...
Heretje be volria anc quel fo te prezes
Que diguas to veiaire per cal razo descies
Lo nostre baptistili que bos e sanctes es...
(Izarn l'Inquisiteur; Millot, *Hist. des Troubad*, t. II; Raynouard, t. V, p. 234.)

Ni que le Saint-Esprit fût si printanier (fou),
Que d'aller prendre domicile chez le démon.
Mais toi tu trouves cela bon comme de la vache,
Et tu sauves ton compagnon en lui imposant les mains.
Seulement tu te gardes bien de prêcher comme moi,
Dans l'église et sur les places. Ce n'est pas ici où tu viens faire [sermon.
Mais tu le débiteras derrière un buisson, dans un bois, sous [les broussailles,
Là où Domergua, Rainaut, Bernardonne,
Garsens et Peironella filent leur quenouille,
L'un tisse, l'autre file, et l'autre dit en son prêche
Comment le diable a tout créé.
Vit-on jamais pareille nichée, je vous le demande?
Ne sachant mot de grammaire ni de lettres!
Vois donc, hérétique, si tu n'as pas mérité la mort,
En appelant bâtard l'homme, fils de Dieu,
En lui donnant un autre père que celui qu'il eut,
En mentant faussement comme un larron?

Ce fait paraissant incontestable au moine blanc, il faisait garrotter ceux qui lui tombaient les premiers sous la main au haut du bûcher, et continuait à la lueur de ces flammes horribles, en s'adressant à ses auditeurs glacés d'horreur et d'effroi :

Je veux que vous me disiez vous autres, pourquoi vous avez renié
Votre chrétienté, votre foi et votre baptême?
Pourquoi vous enlevez à Dieu sa puissance,
En criant que c'est le diable qui vous a formés?
Ce n'est pas un homme chrétien qui a trouvé cela,
Et qui attribue à Dieu l'œuvre du démon.
Je ne suis surpris que d'une chose,
C'est que vous ayez découvert un maître qui vous ait enseigné
Qu'on peut sauver l'homme tout bonnement en lui imposant [les mains,

Ce n'est pas de Dieu qu'il a eu ce pouvoir.
Je voudrais bien vous convertir, mais j'y ai tant pioché
Et je vous trouve si durs, et si pleins d'iniquités
Qu'à mon jugement vous ne serez bons qu'après avoir passé par
[le feu.
Vous ne croyez pas que Dieu ait créé le ciel et la terre.
Ni rien de ce qu'on voit vivant ou mort,
Vous avez faussement menti comme des renégats.
Saint Jean l'évangéliste qui est monté un peu plus haut que
[vous,
A dit dans le premier évangile :
Omnia per ipsum facta sunt et sine ipso nihil.
Saint Paul, le grand apôtre, nous l'a confirmé
Par la sainte Écriture et par la vérité.
Et tu, Domine, in principio terram fundasti.
Et si vous ne voulez pas le croire, regardez ce feu ardent.
Qui brûle vos compagnons!
A présent, hérétiques, il faut répondre en un mot ou en deux
Et choisir des flammes ou de notre croyance;
Il faut croire à l'incarnation comme nous,
Et comme nos couvents qui sont tous catholiques.
Je voudrais bien disputer encore sur d'autres points avec vous,
Et traiter du mariage dont vous parlez avec tant de démence;
Mais vous autres, méchants hérétiques, vous êtes tellement
[insensés,
Qu'on a beau vous faire toucher les choses du doigt et avoir
[pour garants
Dieu et saint Paul, on ne vous rend pas plus dociles.
Et le repentir ne peut vous entrer dans le cœur, ni venir sous
[vos dents,
Qu'au milieu de ce feu, de ces tortures et de ces supplices
Par lesquels vous allez passer.
Mais avant que je vous fasse jeter dans les flammes,
Je veux bien disputer avec vous sur la résurrection.
Selon votre croyance et votre erreur,

Selon la fausse hérésie qui vous fait renier
Toutes ces choses qui auraient sauvé vos âmes,
Vous ne croyez pas qu'homme ni femme puissent ressusciter
Et vous avancez, hérétiques, une autre chose qui ne peut se [faire,
S'arranger, s'accomplir;
Vous dites qu'une nouvelle chair viendra rajeunir
Les âmes de ceux qui doivent se sauver.
Ceci est un gros mensonge que personne ne doit écouter.
Si Pierre Capella pouvait me montrer cela,
Si Jean de Colet ou homme de votre secte,
Pouvait me prouver qu'une autre chair vient remplacer
Celle que nous a donnée Dieu,
Si vous pouvez me le faire voir dans l'Écriture,
Dans l'un des deux testaments je veux m'en aller avec vous,
Et me faire hérétique, aussi moi.
Que d'hommes et que de femmes avez-vous fait renier, mé- [chants hérétiques!
A combien de gens avez-vous fait abandonner leur foi, leur [baptême et leur Dieu,
Qui ne peut sauver l'homme, osez-vous dire!
Tenez, avant que le feu vous enveloppe,
Il faut me dire pour quelle raison vous parlez ainsi de notre bon [et saint baptême.

Effrayés par les cris de ceux qu'on brûlait, et vaincus d'avance par la peur des tortures, quelques Albigeois se trouvaient faibles et s'écriaient :

« Izarn, assurez-moi et faites-moi donner parole que je ne serai pas brûlé, ni enfermé ni maltraité. Je me soumets à toutes les autres peines qu'il vous plaira. Si je puis compter que vous ne m'abandonnerez point, que vous ménagerez mon honneur et ne me ferez aucune violence, je vous révélerai tout

le secret de nos croyants. Car quoi que Bérit et Parazols aient pu découvrir, ils ne savent pas la dixième partie des choses concernant les hérétiques dont ils ont fait des enquêtes. Mais je vous demande le plus grand secret; si je vous croyais capable de me tromper, je ne me confesserais ni à vous ni à aucun autre frère prêcheur, et je vous en dirai la raison. Depuis que l'on me fit évêque j'ai, de mes mains que vous voyez, sauvé pour le moins cinq cents hommes. Si je les abandonne c'est autant de livré au diable. C'en est fait de moi si je viens par hasard à trouver quelqu'un de leurs amis, et que vous ne me donniez point asile. Je perdrais la dignité où je suis élevé et je deviendrais l'objet du mépris de toute notre cour. Mais, puisque je me suis rendu ici sur la foi d'un sauf-conduit, je veux être libre et que vous me donniez toutes mes sûretés [1].

L'inquisiteur écoutait la confession des relaps, et disait ensuite comme s'il n'eût fait que la répéter au peuple:

« Les Albigeois croient que le pape est l'antechrist;

» Que les sacrements de confirmation, extrême-onction, baptême ne sont que superstition;

» Que le saint sacrement de la messe est une invention humaine;

» Qu'il faut abattre, briser, démolir les églises et massacrer les prêtres;

» Ils pratiquent la magie;

1. Izarn, même fol.

» Se donnent et se prostituent aux diables;

» Vont au sabbat avec eux;

» Ont foi aux éternuments [1]!

» Adorent le grand Lucifer;

» Disent qu'il a inspiré Moïse;

» Et commettent d'abominables incestes dont ils font périr le fruit, à moins qu'il ne provienne de l'union infâme de deux prostituées.

» Ils poussent du reste leurs excès nocturnes à un tel degré de débauche, que Vierna, la femme de Sicard de Boysse, a confessé aux pieds du vénérable Garin, archevêque de Bourges, et en présence de l'évêque d'Auch et de Gérald, évêque de Cahors, qu'elle s'était livrée une nuit à cinquante de leurs ministres [2]! »

Après cette déclaration vociférée d'une voix tonnante et entrecoupée d'exclamations et de cris d'horreur, les moines blancs faisaient prêter ce serment à chaque converti :

« Je veux être baptisé, et pleinement convaincu de la religion que vous m'avez enseignée, vous et frère Ferrier, et si on vous demande quel est ce nouveau baptisé, vous pourrez dire : c'est Sicard de Figueiras, etc., qui a abjuré ses erreurs, et qui autant il a été l'ennemi de l'Église romaine, autant il devien-

1. André Favyn Parisien, 1612.

2. « Garino olim archiepiscopo Bituricensi illic prædicanti Vierna, conjux Sicardi de Boyssa, palàm confessa est à quinquaginta religiosioribus ejusdem sectæ nocte quâdam fuisse stupratam, cùm ipsa eisdem, vitæ causâ sanctioris, thoro viri spreto, se conjunxisset. » (Gaufredi prioris Vosiensis chronica, p. 327, lib. LXXII.)

dra le persécuteur des hérétiques sans avoir ni paix ni trêve avec eux. Si jamais je fus indulgent pour Pierre Capella et les chefs de son parti; si j'eus de l'amitié pour Jean de Colet, je serai désormais leur ennemi déclaré, à moins qu'ils ne se convertissent tous avant le mois de février. Je les ferai tous prendre par nos écuyers et archers. Berit, Pierre Parazols et Ricard le portier sauront bien les chemins détournés, les enclos, les cavernes où ils cachent leur argent. Il ne sera pas besoin que vous y soyez, ni vous ni frère Ferrier, s'ils n'abjurent pas à la vue de nos messagers [1]. »

D'autres fois ils leur délivraient des lettres de rémission ainsi conçues :

« Frère Dominique, chanoine d'Osma, le plus humble des prédicateurs, à tous les fidèles qui verront ces lettres, salut en Jésus-Christ. Nous avons réconcilié à l'Église, par l'autorité du seigneur abbé de Citeaux, légat du saint-siége apostolique, qui nous a commis ce soin, Pierre Roger, porteur des présentes, lequel s'est converti. Nous le condamnons, en vertu du serment qu'il nous a prêté, à être conduit *les épaules nues pendant les dimanches et fêtes par un prêtre qui lui donnera la discipline depuis l'entrée du village de Tréville jusqu'à l'église*. Il portera l'habit religieux de même forme et de même couleur que ceux des moines, avec deux petites croix cousues des deux côtés de la poitrine. Nous lui ordonnons

1. Izarn, ouvrages précités.

de plus de s'abstenir toute sa vie de chair, d'œufs et de fromage, excepté les jours de Pâques, de la Pentecôte et de la Nativité, auxquels nous lui commandons d'en user pour preuve qu'il a renoncé à ses erreurs. Il fera *trois carêmes pendant l'année*, entendra tous les jours la messe, gardera une chasteté perpétuelle et demeurera toute sa vie à Tresville, dont le chapelain veillera sur sa conduite jusqu'à ce que l'abbé de Citeaux en ordonne autrement[1]. »

Tel était l'état de la question religieuse au commencement du treizième siècle. En écartant ces accusations extravagantes et brutales que l'obscène imagination des moines empruntait aux calomniateurs païens du christianisme, on trouve que la doctrine albigeoise se réduisait au fond à dire :

« Que le baptême était inutile;

» Qu'il ne fallait point bâtir d'églises;

» Que le corps et le sang de Jésus-Christ ne sont pas présents dans l'Eucharistie;

» Que le sacrifice de la messe n'est qu'une invention humaine;

» Que les prières et les aumônes ne profitent en rien aux morts;

» Que l'on n'est pas obligé de rendre compte de sa foi;

» Que le corps de Jésus-Christ pouvait être consacré par un laïque homme de bien, qu'il ne l'était pas par un mauvais prêtre.

» Que les prêtres seuls n'avaient pas le droit de

1. Martène, Anecd. hist., t. I, p. 80. V. D. Vaissète, t. III, p. 148.

lier et de délier, et qu'ils ne pouvaient exiger aucune dîme[1]. »

Quant à ces pratiques du culte, telles que l'*imposition des mains* et la *consolation* que la profonde ignorance du clergé d'alors prenait pour des actes d'idolatrie, elles n'étaient que le renouvellement des formules initiatrices des premiers chrétiens, qui eux aussi, comme on s'en souvient, *se saluaient* au grand scandale du paganisme *par des baisers mutuels*, et imposaient les mains aux néophytes.

Il y avait donc malentendu et par suite dissentiment complet entre ces réformateurs un peu trop mystiques, un peu trop égarés dans l'idéal des croyances chrétiennes primitives, et ce clergé valétudinaire, grossièrement matériel, dont la corruption gangrenait les membres, dont la vieille robe romaine offrait la souillure de tous les vices. Forcées dès lors de se prononcer, de porter leurs sympathies et leur confiance vers les parfaits, hommes de savoir et de mœurs pures, ou vers les clercs, gens pour la plupart aveuglés par l'ignorance et plongés dans le déréglement, les populations intelligentes de la Languedoc n'hésitèrent point. Elles se rangèrent du côté des parfaits. En songeant à quel point l'opinion publique était contraire à l'Église[2], on a peu de peine à comprendre leur préférence :

1. Le père Benoist, dominicain, *Histoire des Albigeois*.

2. « Capellani autem tanto contemptui habebantur à laicis quod eorum nomen ac si Judæi essent in juramentum à pluribus sumebatur. Sic dice-

Tous ces reproches reposaient sur des faits [1]; ne les pouvant nier, et voyant que les disputes publiques avec les Albigeois, que les prédications armées du cardinal d'Albano, de saint Dominique et des moines de Citeaux ne produisaient pas plus d'effet que les menaces de ses papes et de ses conciles, l'Église s'en prit, dans sa colère, au comte de Toulouse, et lui adressa en 1207, par la bouche d'Innocent III, cette fulminante allocution :

« Si nous pouvions ouvrir votre cœur, nous y trouverions et nous vous y ferions voir les abominations détestables que vous avez commises [2]. Mais

batur: *mallem esse capellanum quam hoc facere.* » (Guillelmi de Podio Laurentii *Historia Albigensium*, p. 1.)

Lorsque Folquet vint prendre possession du siége de Toulouse, ce qui était déjà un grand sujet de scandale que de voir ce troubadour licencieux évêque, il n'osait pas envoyer ses mulets à l'abreuvoir public. On les faisait boire chez lui.

« Quandò intravit episcopatum, quatuor mulos quos adduxerat nisi guidatos ad amnem communem mittere non audebat, sed aquam bibebant putei intra domum. » (Le même, ch. VIII.)

1. Le légat Castelnau déposa la plupart des évêques comme convaincus des vices qu'on leur reprochait.

2. Pour s'expliquer la violence du pape, il faut savoir que le clergé reprochait à Raimond :

D'avoir six femmes vivantes;

De s'être plongé dès sa jeunesse dans toute sorte d'impudicités;

De vouloir faire élever son fils chez les hérétiques;

D'adorer les parfaits en les embrassant;

D'avoir dit un jour qu'il attendait quelqu'un : Il paraît bien que c'est le diable qui a fait le monde, car rien de ce que je désire ne m'arrive;

D'avoir, en entendant la messe, engagé son bouffon à contrefaire le célébrant au *Dominus vobiscum*.

(Petri Vallium Sarnaii monachi historia Albigensium, *Recueil des historiens de France*, t. XIX.)

La plume se refuse à retracer les principaux chefs d'accusation, les uns parce qu'ils sembleraient trop ridicules, les autres parce qu'ils sont trop horribles.

parce qu'il paraît plus dur que la pierre, on pourra, à la vérité, le frapper par les paroles du salut, mais difficilement y pourra-t-on pénétrer. Ah! quel orgueil s'est emparé de votre cœur, et quelle est votre folie, homme pestilentiel, de ne pouvoir pas conserver la paix avec vos voisins, et de vous écarter des lois divines pour vous joindre aux ennemis de la foi? Comptez-vous pour rien d'être à charge aux hommes; voulez-vous l'être encore à Dieu, et n'avez-vous pas sujet de craindre les châtiments temporels pour tant de crimes, si vous n'appréhendez pas les flammes éternelles? Prenez garde, méchant homme, et craignez que par les hostilités que vous commettez contre votre prochain, et par l'injure que vous faites à Dieu en favorisant l'hérésie, vous n'attiriez une double vengeance sur votre double prévarication.

» Vous feriez quelque attention à nos remontrances, et la crainte du châtiment vous empêcherait du moins de poursuivre vos abominables desseins, si votre cœur insensé n'était entièrement endurci, et si Dieu, dont vous n'avez aucune connaissance, ne vous avait abandonné au sens pervers. Considérez, insensé que vous êtes, considérez que Dieu, qui est le maître de la vie et de la mort, peut vous faire mourir subitement, pour livrer, dans sa colère, à des flammes éternelles, celui que sa patience n'a pu porter encore à faire pénitence. Mais, quand même vos jours seraient prolongés, songez de combien de sortes de maladies vous pouvez être attaqué.

» Et qui êtes-vous, pour refuser tout seul de signer la paix, afin de profiter des divisions de la guerre, comme les corbeaux qui se nourrissent de charognes, tandis que le roi d'Aragon et les plus grands seigneurs du pays font serment d'observer la paix entre eux, à la demande des légats du siége apostolique. Ne rougissez-vous pas d'avoir violé les serments que vous avez faits de proscrire les hérétiques de vos domaines? Lorsque vous étiez à la tête de vos routiers et que vous commettiez des hostilités dans toute la province d'Arles, l'évêque d'Orange vous ayant prié d'épargner les monastères, et de vous abstenir, du moins dans le saint temps et les jours de fêtes, de ravager le pays, vous avez pris sa main droite, et vous avez juré par elle que vous n'auriez égard ni pour le saint temps, ni pour les dimanches, et que vous ne cesseriez de causer des dommages aux lieux pieux et aux personnes ecclésiastiques. Le serment que vous avez fait en cette occasion et que l'on doit appeler plutôt un parjure, vous l'avez observé plus fidèlement que ceux que vous avez faits pour une fin honnête et légitime.

» Impie, cruel et barbare tyran, n'êtes-vous pas couvert de confusion de favoriser l'hérésie et d'avoir répondu à celui qui vous reprochait d'accorder votre protection aux hérétiques, que vous trouveriez parmi eux un évêque qui prouverait que sa croyance est meilleure que celle des catholiques? Depuis, ne vous êtes-vous pas rendu coupable de perfidie, lorsque, ayant assiégé un certain château, vous avez rejeté

ignominieusement la demande des religieux de Candeil qui vous priaient d'épargner leurs vignes que vous avez fait ravager, tandis que vous conserviez soigneusement celles des hérétiques?

» Nous savons que vous avez commis plusieurs autres excès contre Dieu; mais nous vous portons principalement compassion, si vous en ressentez de la douleur, de vous être rendu extrêmement suspect d'hérésie, par la protection que vous donnez aux hérétiques. Nous vous demandons quelle est votre extravagance de prêter l'oreille à des fables et de favoriser ceux qui les aiment? Êtes-vous plus sage que tous ceux qui suivent l'unité ecclésiastique? Serait-il possible que tous ceux qui ont gardé la foi catholique fussent damnés, et que les sectateurs de la vanité et du mensonge fussent sauvés?

» C'est donc avec raison que nos légats vous ont excommunié et jeté l'interdit sur vos terres. Tant pour ces raisons, que parce que vous avez ravagé le pays avec un corps d'Aragonais; que vous avez profané les jours de carême, les fêtes et les Quatre-Temps, qui doivent être des jours de sûreté et de paix; que vous refusez de faire justice à vos ennemis qui vous offraient la paix, et qui avaient juré de l'observer; que vous donnez les charges publiques à des juifs, à la honte de la religion chrétienne; que vous avez envahi les domaines du monastère de Saint-Guilhem et des autres églises; que vous avez converti diverses églises en forteresses, dont vous vous servez pour faire la guerre; que vous avez augmenté

nouvellement les péages ; et qu'enfin vous avez chassé l'évêque de Carpentras de son siége; nous confirmons leur sentence, et nous ordonnons qu'elle soit inviolablement observée, jusqu'à ce que vous ayez fait une satisfaction convenable.

» Cependant quoique vous ayez péché grièvement, tant contre Dieu et contre l'Église en général, que contre nous en particulier, suivant l'obligation où nous sommes de redresser ceux qui s'égarent, nous vous avertissons et nous vous commandons, par le souvenir du jugement de Dieu, de faire une prompte pénitence proportionnée à vos fautes, afin que vous méritiez d'obtenir le bienfait de l'absolution. Sinon, comme nous ne pouvons laisser impunie une si grande injure faite à l'Église universelle, et même à Dieu, sachez que nous vous ferons ôter les domaines que vous tenez de l'Église romaine; et si cette punition ne vous fait pas rentrer en vous-même, nous enjoindrons à tous les princes voisins de s'élever contre vous, comme contre un ennemi de Jésus-Christ et un persécuteur de l'Église, avec permission à chacun d'eux de retenir toutes les terres qu'il pourra vous enlever, afin que le pays ne soit plus infecté d'hérésie sous votre domination. La fureur du Seigneur ne s'arrêtera pas encore; sa main s'étendra sur vous pour vous écraser et vous faire sentir qu'il est difficile d'échapper à sa colère, quand on l'a une fois provoquée[1]. »

1. Epist. Inn. III, lib. x, ep. 69. Nous conservons, en la corrigeant, la traduction de Dom Vaissete, *Hist. générale du Languedoc*, t. III, p. 150.

Raimond VI, qui était en réalité un homme assez faible de cœur, fléchit devant ces menaces; il donna la permission de brûler ses vassaux: mais ce n'était pas encore assez, Rome voulait qu'il les brûlât lui-même. Un religieux de Fontfroide, abbaye du Narbonnais, nommé Pierre de Castelnau, qui exerçait depuis quatre ans dans le Languedoc les fonctions de légat d'Innocent III, après avoir excommunié son souverain et s'être montré à son égard d'une véhémence sans exemple, osa venir l'appeler en face *lâche*, *parjure* et *tyran*. Piqué au vif, Raimond laissa échapper une parole qui fut l'arrêt de mort de Castelnau. Un homme d'armes du comte le tua d'un coup de lance où moment où il allait traverser le Rhône. Il mourut comme un martyr en priant pour son assassin.

A cette nouvelle, tous les échos du Vatican retentirent d'un cri de vengeance et de mort. Innocent n'était pas le premier, du reste, qui eût fait gronder ses foudres. La fureur du Saint-Siége avait éclaté déjà par la voix de deux papes, à Tours et à Montpellier.

« Une damnable hérésie, disait au concile de Tours Alexandre III, s'est élevée depuis long-temps dans le pays de Toulouse, d'où elle a gagné la Gascogne et autres provinces, et a infecté plusieurs personnes. C'est pourquoi nous ordonnons, sous peine d'excommunication, aux évêques et aux ecclésiastiques de cette contrée d'y apporter remède..... Que tous

évitent le contact des hérétiques albigeois[1]. » Cette défense est vaine, les doctrines des bons hommes se répandent avec plus de sécurité encore; et telle est la faveur dont on les entoure, que sur les chaires du concile de Lombers, quatorze ans après, on voit assis face à face des clercs et des évêques aux manteaux éblouissants de soie et d'or, les Bons Hommes et les Parfaits avec leurs habits noirs.

Lisez le procès-verbal de cette assemblée, rédigé par l'inquisition[2] :

« L'an 1165, par-devant les évêques d'Alby, de Lodève, de Nîmes, de Toulouse, d'Agde, l'archevêque de Narbonne Pons, les abbés de Castres, Ardorelle, Candeil, Sendras, Fontfroide, Trencavel, vicomte d'Alby; Constance, femme de Raimond de Toulouse; Sicard, vicomte de Lautrec, et une foule de citoyens d'Alby, de Lombers et de Castres, sont comparus ceux qui se font appeler *Bons Hommes*, lesquels, sur l'invitation de l'évêque d'Alby et de ses assesseurs, ont été interrogés par l'évêque de Lodève de la manière suivante:

» Adoptez-vous la loi de Moïse, les Prophètes, les Psaumes, l'Ancien-Testament et les interprètes du Nouveau?

» Nous n'adoptons, ont-ils répondu hautement, ni la loi de Moïse, ni les Prophètes, ni les Psaumes, ni l'Ancien-Testament, ni les interprètes du Nou-

1. Concile de Tours, quatrième canon, 1151.

2. Extrait des archives de l'inquisition de la cité de Carcassonne, collationné sur un livre en parchemin contenant 247 feuillets, par Jean de Doat. (Mss. de la Bibliothèque royale, Collect. Doat, n° 21.)

veau, et nous ne reconnaissons que l'Évangile, sept épîtres, les Actes des Apôtres et l'Apocalypse.

» Faites-nous l'exposition de votre foi?

» Nous ne la ferons que contraints par la force.

» Croyez-vous que les enfants soient sauvés par le baptême?

» Nous nous en tenons là-dessus aux paroles de l'Écriture et des Épîtres.

» Que pensez-vous de la consécration du corps de Notre-Seigneur; vous paraît-elle meilleure faite par un bon prêtre que par un mauvais?

» Ceux qui communient en état de grâce seront sauvés; ceux qui reçoivent le corps du Seigneur en état de péché se damnent volontairement. Quant à la consécration, elle peut être faite indifféremment par tout homme de bien, qu'il soit clerc ou laïque.

» Quelle opinion avez-vous du mariage? deux époux, selon votre croyance, peuvent-ils être sauvés?

» Sans nous expliquer sur ce point, nous dirons seulement comme le bienheureux Paul dans son épître, que c'est la luxure qui fait la plupart des mariages.

» Quelle idée vous faites-vous de la pénitence et de la confession? Croyez-vous que les soldats qui meurent sur les champs de bataille puissent se sauver par le repentir, et reconnaissez-vous qu'il faut confesser ses péchés au prêtre?

» Une confession à l'article de la mort suffit si on la veut faire; quant à ce qui touche les soldats, le

bienheureux Jacques n'ayant parlé que des malades, nous n'avons rien à dire.

» Croyez-vous que la contrition et la confession orale soient suffisantes pour racheter les péchés, et ne pensez-vous pas qu'il faille jeûner, se mortifier et répandre quelques aumônes ?

» Le bienheureux Jacques n'a dit que ceci : Confessez vos péchés et vous vous sauverez. Pour nous, nous ne voulons pas être meilleurs que l'apôtre, et ne nous croyons pas le pouvoir d'ajouter à ses paroles comme font les évêques. »

A ces réponses générales, ils ajoutèrent une infinité de choses qu'on ne leur demandait pas, disant qu'ils ne juraient point, parce que Jésus l'avait défendu dans son Évangile, et saint Jacques dans son Épître. Que Paul avait dit comment on devait ordonner les clercs et les évêques, et que ceux dont l'ordination avait eu lieu d'une autre manière n'étaient ni des évêques, ni des clercs, mais des loups dévorants, des hypocrites, des pharisiens, aimant les salutations de la place publique, la meilleure place et le meilleur lit dans les festins[1], voulant qu'on les appelât rabbins et maîtres contre le précepte de l'Écriture, et portant des habits éclatants, des anneaux d'or et des diamants aux doigts; ce que ne leur avait pas ordonné le divin maître. Leur conclusion fut que, les évêques ressemblant à ceux qui

1. « Et *primos accubitus*, volentes vocari rabbi et magistri contra præceptum Christi, ferentes albas et candidas vestes, gestantes in digitis aureos annulos, » etc.

trahirent Jésus, on devait leur refuser l'obéissance; car ils étaient les mercenaires et non les docteurs de la loi.

Toutes ces allégations ayant été réfutées une à une avec des textes du Nouveau-Testament par le seigneur Pons, archevêque de Narbonne, l'évêque de Nîmes et les abbés de Sendras et de Fontfroide, le concile condamna, article par article, la doctrine des hérétiques, et les excommunia d'une voix unanime[1].

Mais loin de se tenir pour battus, les Parfaits, dont les dogmes s'étaient propagés de château en château et de village en village, depuis Pamiers jusqu'à Bordeaux, tinrent, de leur côté, à Saint-Félix de Caraman, un concile général qui fut présidé par Niquinta, leur pape. Qu'on juge de l'inquiétude du saint-père à la vue d'une propagande aussi hardie.

Il écrit à Raimond pour se plaindre, pour le prier de mettre un terme aux exactions dont, corps et biens, l'Église est victime. On pille ses domaines, on lui dénie ses dîmes; on brise violemment ses temples[2]; mais le comte de Toulouse n'accorde pas grande attention aux lettres de Célestin III, et les choses restent en même état jusqu'à l'exaltation du fougueux *Innocent*. Celui-ci, athlète ardent du pontificat, semble d'abord n'avoir qu'une pensée, de le défendre;

1. « Contra ea quæ dicebant inductæ sunt Novi Testamenti auctoritates *multæ* à Pontio Narbonnæ archiepiscopo, et à Nemausensi episcopo, et à Sendracensi abbate, et abbate de Fonte Frigido, » etc. (Même procès-verbal inédit.)

2. « Ecclesiam de Scieura hostiliter destruxisse, messes earum de Cussanicis, de Stagello pro tuâ diripiens voluntate... » (Baluze, Bibliothèque royale, Bulles, n° 25.)

qu'un but, de le faire triompher à tout prix. A peine sous le dais du Vatican, il écrit aux prélats contre les Albigeois; il écrit aux princes, il les exhorte à se croiser[1]. Six ans plus tard, nouvelle lettre à Philippe-Auguste. Il réclame son bras ou celui du prince Louis. « Contraignez, lui dit-il, en vertu du pouvoir que vous avez reçu d'en haut, les comtes et les barons à confisquer les biens des hérétiques, et usez d'une semblable peine envers ceux qui refuseront de les chasser de leurs terres... Aidez le légat, afin que dans cette circonstance le glaive séculier se joigne au glaive spirituel[2]. » Et non content de ces supplications, il emploie pour le déterminer l'influence de l'évêque d'Auxerre et des autres prélats. Mais, politique adroit, Philippe-Auguste feint d'abord de demeurer neutre de sa personne; bien sûr de la part du lion, il envoie ses barons au pape, et voici le consentement qu'il leur octroie. « Nous avons reçu votre lettre par laquelle vous nous mandez que le légat vous presse de vous mêler de l'affaire albigeoise, et qu'il vous promet de grands secours de la part des clercs, des églises, et de la sienne propre pour cette entreprise. Or nous vous répondons que nous ne voulons que votre bien et celui de votre honneur, et que si tel est l'avis de vos peuples et de vos barons, nous vous verrons sans déplaisir mêler de cette affaire, sous la réserve expresse toutefois de nos droits féodaux, tant et quand il nous plaira les

1. 1198. (Dom Vaissete.)
2. Raynaldi annalia 1204,59 et 69. (Manriquez, *Annales de Citeaux*. — Langlois, *Histoire des Albigeois*.

réclamer. Sachez, en outre, que nous n'entendons rien promettre ni nous lier en rien dans cette affaire, parce que la guerre est toujours imminente pour nous, et que la trêve faite avec le roi d'Angleterre expire de la Pâque prochaine en un an. Il ne convient donc pas que nous nous engagions dans une expédition, quand nous sommes obligé de veiller exclusivement à notre défense et à celle du royaume[1]. » Mais lorsqu'en punissant de mort le zèle trop ardent peut-être de Pierre de Castelnau, l'hérésie eut jeté le gant à Rome, Innocent le releva aussi fièrement qu'aurait pu le faire jadis le sénat quand il s'agissait de ses envoyés. Veillant avec autant de soin à ce que l'inviolabilité de ses représentants ne perdît rien de son prestige, le pape envoie de toutes parts, comme Jacob, la tunique sanglante de son fils, en demandant vengeance. Les moines de Citeaux s'abattent comme un essaim d'oiseaux de proie sur la Languedoc, la France et la Provence, et remplissent toutes les chaires de cris de guerre et de meurtres. Une croisade est résolue. Tout le Nord, poussé

1. « Philippus comiti Theobaldo trecensi. Misistis ad nos litteras vestras de credentiâ per Lambertum Bochittum qui nobis dixit quod legatus albigensis locutus fuerat cum comitissâ matre vestrâ ut vos intromitteretis de negocio terræ Albigensis et caperetis super vos affarium albigense et vos multa et magna haberetis auxilia à legato et clero et ecclesiis ad istud factum faciendum. Nos autem vobis ad hoc respondemus... » (1212, manuscrits Colbert, n° 2669.)

« *Innocent* lui écrivit à cette occasion en 1208, et quelque temps après lui envoya *Milon* et l'abbé de *Citeaux*, pour l'engager à la croisade. Philippe-Auguste leur répondit: J'ai à mes côtés deux trop grands lions (le roi d'Angleterre et l'empereur) pour sortir du royaume. » (Fleury, *Histoire ecclésiastique*, liv. LXXVI, an 1208.)

par la vieille haine nationale, se rue sur le Midi.

Les circonstances réclamaient un chef énergique. Il fallait à la tête de la Languedoc un de ces hommes audacieux et offensifs qui se décident sur-le-champ, et entraînent une nation quand ils se meuvent. Au lieu d'un tel homme, la formidable maison de Toulouse, l'égale en force des royales maisons de France et d'Angleterre, était représentée par une de ces natures lymphatiques, paresseuses et corrompues, chez lesquelles la chair en vieillissant achève d'énerver l'âme. Loin de crier aux armes en entendant arriver la croisade, Raimond VI courut à Aubenas s'humilier aux pieds du légat, dans le moment même où ce funeste abbé de Citeaux y soulevait le Vivarais contre lui. Repoussé avec dédain, il assemble ses barons, et leur demande conseil : tous, par la voix du brave vicomte de Béziers, son neveu, répondirent unanimement de déployer la bannière, d'appeler en selle la noblesse, et de se hâter de munir d'hommes d'armes et de provisions les châteaux et les places. Mais le vieux comte répondit d'un ton hargneux qu'*il ne voulait pas se brouiller avec l'Église*, et qu'il était déterminé à se soumettre. Là-dessus ils se séparèrent; le jeune Trencavel alla fortifier Béziers et Carcassonne, et Raimond descendit à Arles, où après avoir long-temps hésité, ne sachant à quel parti se résoudre, il finit par envoyer une députation au pape, pour lui déclarer qu'il subirait toutes les conditions qu'on voudrait bien lui imposer si elles étaient formulées par un autre légat.

Voyant dès lors parfaitement à qui il avait affaire, Innocent III s'empressa d'écrire à l'abbé de Citeaux : « Vous nous avez demandé de quelle manière les » croisés doivent se conduire avec le comte de Tou- » louse ; nous vous conseillons avec l'apôtre d'*em-* » *ployer la ruse*, qui dans cette occasion doit être » plutôt appelée prudence. Ainsi, après en avoir dé- » libéré avec les chefs les plus expérimentés, vous » attaquerez séparément chacun des barons. Gar- » dez-vous donc de vous en prendre d'abord au » comte, si vous prévoyez qu'il ne s'empresse pas » de secourir les autres. Mais le laissant momenta- » nément de côté, *suivant l'art d'une sage dissimu-* » *lation*, vous commencerez par écraser les autres » hérétiques, *de crainte que s'ils étaient tous réunis* » *il fût plus difficile de les vaincre ; de cette manière,* » *n'étant point secourus par le comte, ceux ci seront* » *défaits plus aisément et on le battra ensuite bien* » *plus facilement lui-même*[1]. »

En traçant avec sa franchise italienne ce plan de campagne de la croisade, le pape envoya deux nouveaux légats, Milone, son notaire, et un chanoine génois appelé Thedisio. Il paraissait ainsi céder aux vœux de Raimond ; mais ce nouveau choix n'était qu'un leurre, car, dans ses instructions à Milone, il avait grand soin de lui dire : *Vous n'agirez que par les ordres de l'abbé de Citeaux ; il fera tout et vous ne serez que son organe, parce qu'il est suspect au comte*

1. Labbei Sacrosancta concilia, t. xi, epist. 232.

de Toulouse, lequel n'a aucune défiance de vous[1]. Ces ordres furent suivis à la lettre. Milone s'abouche en arrivant avec l'abbé de Citeaux, qui lui remet une liste de questions à faire, touchant la croisade, à certains évêques choisis qu'on réunit en concile à Valence. Le 18 juin 1209, Raimond est cité devant cette assemblée; il s'y rend, promet obéissance au légat, consent à ce qu'il soit dit que, s'il vient à y manquer, les consuls d'Avignon, de Nîmes et de Saint-Gilles seront déliés de la fidélité qu'ils lui doivent, et que le comté de Melgueil sera *confisqué au profit du pape*. Il livra de plus aux légats les sept plus forts châteaux de ses domaines, Oppède, Montferrand, Baumes, Mornas, Fourques, Roquemaure et Fanjaux, et, descendant dans sa déplorable lâcheté les derniers degrés de la faiblesse et de la honte, se laissa conduire à Saint-Gilles. Là, devant les archevêques d'Arles, d'Aix, d'Auch, devant les évêques de Marseille, Avignon, Cavaillon, Carpentras, Vaison, Trois-Châteaux, Nice, Apt, Sisteron, Usez, Viviers, Orange, Nîmes, Agde, Maguelonne, Lodève, Béziers, Fréjus, Toulouse, et une foule de peuple, il lut une formule d'amende honorable écrite par le légat en termes si avilissants que nous rougirions de la transcrire[2], et fut publiquement fouetté, les épaules nues, sur la tombe de Pierre de Castelnau.

1. Petr. Vall. Sarnaii hist. Albigensium, cap. 10.

2. Elle est rapportée par D. Vaissete et se trouve dans les archives de l'inquisition de Carcassonne. (Voir la Collection manuscrite de J. Doat, à la Bibliothèque royale, n° 21.)

Le lendemain de cette humiliation, et quand il se fut livré pieds et poings liés aux légats en jurant d'abandonner les hérétiques, d'affranchir l'Église de tous droits, de tenir pour Albigeois tous ceux que lui dénonceraient les évêques, et d'obéir aveuglément aux ordres de Rome; quand il eut donné les clefs de ses forteresses et renvoyé ses troupes soldées de Brabançons et de Routiers, il apprit qu'une grosse armée de croisés, commandée par les comtes de Nevers, de Montfort, de Bar-sur-Seine, de Saint-Paul, par le sénéchal d'Anjou, les archevêques de Rouen, de Reims et de Sens, et par les évêques de Lizieux, de Chartres, de Beauvais, de Bayeux, d'Autun, de Nevers et de Clermont, était arrivée à Lyon. Traître à son pays par lâcheté, Raimond alla au-devant de ces fanatiques, mit comme eux la croix de soie rouge sur la poitrine, et les conduisit tout droit contre son neveu Trencavel, à Béziers, où ils arrivèrent le 21 juillet, ayant ce fatal abbé de Citeaux pour généralissime.

Dès qu'il aperçut cette multitude, le vieux Réginald, évêque de Béziers, sentit s'émouvoir ses entrailles, et ayant demandé la permission au légat d'entrer dans la cité, il s'établit médiateur entre les croisés et les bourgeois; mais ceux-ci lui répondirent unanimement qu'avant de se rendre à l'abbé de Citeaux ou à son ost, ils mangeraient leurs enfants. Force fut donc au vieux prélat d'aller redire ces paroles au légat, qui s'en montra si courroucé, qu'il fit aussitôt le serment de ne laisser dans Béziers pierre sur pierre, d'y mettre tout à feu et à sang, et de n'y faire

grâce ni aux hommes, ni aux femmes, ni aux enfants à la mamelle.

Sur ces entrefaites, voici qu'il survient deux nouvelles armées. L'une, conduite par le comte Gui (d'Auvergne), le vicomte de Turenne, Bertrand de Cardalhac, les seigneurs de Castelnau, de Montratier et de Gourdon, par l'archevêque de Bordeaux, les évêques de Limoges, de Bazas, d'Agen et de Cahors, descend du nord-ouest par l'Agenais, et après avoir pris Puylaroque et le château de Cassaneuil, où l'on brûla quelques Albigeois et une très-belle hérétique, se dirige à marches forcées sur Béziers et vient y joindre le légat. L'autre suivait l'évêque du Puy, qui, débouchant par les vallons du Rouergue, rançonna en passant Saint-Antonin et Caussade, et, laissant à gauche Villemur (dont les habitants eurent si grande frayeur qu'ils incendièrent le fort et se sauvèrent la nuit au clair de lune), arriva au camp peu de jours après. Lorsqu'ils eurent tous investis la ville et tendu leurs tentes, il y avait un si grand nombre de bannières et de pavillons, qu'on eût dit que le monde entier campait autour des murs.

Ce spectacle toutefois ne découragea point les habitants : ils s'arment le mieux qu'ils peuvent, et portant des bannières de toile blanche ils vont donner résolument sur les pèlerins, en criant : Béziers! Béziers! D'aventure un croisé avait poussé jusque sur le pont par bravade; il n'eut pas le temps de s'enfuir, et fut précipité percé de coups par-dessus

le parapet. A cette vue il s'éleva un tel mugissement des tentes ennemis, que le sol en paraissait ébranlé, et les Truands[1], au nombre de quinze ou vingt mille, tous en chemise et les pieds nus, s'élancent contre la cité, comblant les fossés, sapant les murailles à coups de pioche, enfonçant les portes à coups de hache. Aussitôt la masse de l'armée, s'ébranlant à la fois, monte à l'assaut, chasse cette poignée de défenseurs des remparts, et les renversant du choc de ses trois cent mille hommes, envahit la ville. Les Truands, qui étaient entrés les premiers, s'étaient répandus avec ardeur dans les maisons, égorgeant, massacrant tout, car les barons de Paris avaient résolu de faire un exemple, et Dieu, selon le généralissime, devait reconnaître les siens. Ceux qui avaient pu échapper à la première rage du fer s'étaient réfugiés dans la grande église de Saint-Nazaire : là le clergé, en surplis noirs, faisait sonner l'office des morts pour désarmer les Truands; mais ces forcenés, ces misérables inondérent l'église de sang; et comme l'avait juré le légat, des vingt mille habitants que comptait Béziers le matin, il ne resta de vivant après l'assaut ni un homme, ni une femme, ni un enfant à la mamelle[2].

Les massacreurs avaient fait un butin immense :

1. Quod videntes servientes exercitus qui publicâ linguâ dicuntur *Ribaldi* cum indignatione maximâ muros adeunt civitatis, » etc. (Petr. Vallium Sarnaii hist. Albig., p. 20.)

2. Tous on les égorgea; on ne pouvait leur faire pis.
« Que trastotz los aucidron no lor podon far pis... »
(*Histoire originale de la croisade*, mss. du Roi, n° 2708, v. 493.)

mais quand les Français l'aperçurent, ils s'en saisirent, commencèrent à en charger leurs montures et chassèrent les Ribauds à coups de bâton. Ceux-ci, furieux de se voir arracher leur proie, coururent aux torches et mirent le feu à la ville, qui fut consumée tout entière. C'est aux lueurs sanglantes de l'incendie que le jeune et noble Trencavel vit arriver les croisés à Carcassonne. Peu effrayé de leur nombre et de leurs menaces, il ne songea d'abord qu'à venger les malheureuses victimes de Béziers; et tandis que son oncle, qui venait d'assister paisiblement au massacre, avait son riche pavillon dressé au milieu de ses ennemis, Trencavel repoussa les avances du légat, la médiation bienveillante du roi d'Aragon, et, bien secondé par ses chevaliers, il tint les croisés à distance de ses murailles. Quoique les vivres fussent rares et les puits à sec, le brave vicomte n'aurait pas rendu Carcassonne; mais, ne pouvant la prendre à force ouverte, l'abbé de Citeaux se souvint des conseils d'Innocent, et *il employa la ruse*. Croyant à la loyauté des autres comme à la sienne, Trencavel se laissa attirer dans le camp des croisés sous prétexte d'un traité de paix. Il n'y fut pas plutôt, que l'abbé-généralissime, au mépris de la foi jurée, s'empara de sa personne. Les habitants de Carcassonne et la garnison, en apprenant ce guet-apens, s'échappèrent par un souterrain, en sorte que les croisés purent sans danger entrer dans la ville.

Alors eut lieu une misérable parodie de la croisade d'Orient. Les hérauts, criant de tous côtés: Au par-

don! avertissent l'armée que l'abbé de Citeaux veut prêcher. On y court, et, du haut d'un perron de marbre, le légat propose aux croisés de donner le pays conquis à un puissant baron. Tous les pèlerins crient à la fois qu'ils le veulent bien; l'abbé de Citeaux les mène à l'église, chante la messe du Saint-Esprit, et quand il a dit dans son sermon comment Jésus-Christ vint au monde, il déclare que le choix de Dieu s'est arrêté sur le comte de Nevers. Mais celui-ci répondit par un refus absolu; et le comte de Saint-Pol, que l'abbé élisait ensuite, en fit autant en disant qu'ils avaient tous deux trop de terre sous leurs pieds en France pour déshériter leur prochain. Tous les barons auxquels s'adressa successivement le légat refusèrent, et il n'y en eut pas un qui ne se fût tenu pour lâche s'il eût ramassé la dépouille du vicomte de Béziers. De refus en refus le légat arriva à Simon de Montfort. C'était un de ces barons mendiants du Nord, qui, bien qu'il tînt un pied en France et l'autre en Angleterre dans les deux seigneuries de Montfort et de Leicester, brûlait d'échanger ses landes d'outre-mer et ses genêts de Bretagne contre un riche domaine provençal. Aussi à peine le légat se fut-il tourné vers lui qu'il se hâta de crier qu'il acceptait. De leur côté les croisés ayant rempli leur but, et voyant que l'hiver approchait, regagnèrent le Nord. Simon se trouva donc, après leur départ, jouer sur une petite scène exactement le même rôle qu'avait joué Godefroi à Jérusalem, et comme le seigneur de Bouillon, par le refus de ses

supérieurs, il resta le chef de la croisade. Animé par un courage brutal et une ambition effrénée, cet homme avait tous les vices des chevaliers d'outre-Loire, sans laisser percer sous la triple cuirasse de barbarie qui entourait son âme un seul rayon de générosité ou d'honneur. A l'amour de l'or et du sang il joignait une insigne mauvaise foi, et la fourberie bretonne qui doublait son caractère violent le rendait tout à fait propre à servir d'instrument au légat, d'exécuteur séculier à ces prêtres italiens vieillis dans la ruse.

Remettre le généreux Trencavel dans les mains de cet homme, c'était le livrer au bourreau. On ne tarda pas en effet à venir apprendre à ses anciens vassaux que le vicomte était mort la nuit en prison. Montfort, l'héritier provisoire de sa victime, fit exposer le cadavre dans l'église de Carcassonne; et aux lamentations du peuple, aux malédictions énergiques lancées contre les pèlerins, il dut comprendre la haine qu'inspiraient les meurtriers[1]. Elle était si vive

1. « Quascus plor e planh son damnatge,
» Sa malanansa e sa dolor,
» Mas ieu, las! n'ai en mon coratge
» Tan gran ira e tan gran tristor,
» Que ja, mos jorns, plant ni plorat
» Non aurai lo valen, prezat
» Lo pros vescomte que mortz es
» De Bezers, l'ardit e l' cortes.
» Mort l'an, e anc ta grant otratge
» No vi hom, ni tan gran error
» Mais far, ni tan gran estranhatge
» De Dieu et à Nostre Senhor,
» Cum an fag li can renegat

qu'au moindre prétexte la guerre éclata entre l'usurpateur et ses nouveaux sujets. Un Français avait tué l'oncle d'un chevalier languedocien; bien que Montfort, pour que la paix ne fût pas troublée, eût fait enterrer l'assassin tout vivant, le chevalier se mit en campagne, brûla un château-fort aux croisés et prit Bouchard de Marly avec soixante de ses hommes. Après cet exploit, ce brave chevalier implora l'appui du comte de Toulouse. Mais Raimond ne voulut pas même l'écouter. Or, tandis qu'il ménageait ainsi Montfort, il reçut une lettre du légat qui le sommait de livrer à l'Église tous ses sujets soupçonnés d'hérésie. En même temps le concile d'Avignon le proclamait excommunié en cas de refus. Le printemps approchait et les croisés revenaient par milliers avec les feuilles; toujours constant dans ses expédients dilatoires, Raimond partit pour Rome et s'y vit merveilleusement accueilli. Le pape lui donna un anneau

» De fals lignatge de Pilat. . .
(Guillem de Béziers, mss. du Roi, n° 7225.)

Que chacun déplore ses pertes,
Son infortune et sa douleur;
J'ai le cœur plein, hélas !
D'une si grande colère et d'une telle tristesse,
Que jamais je ne pourrai assez regretter
Le noble et vaillant,
Le preux, le hardi et le courtois
Vicomte de Béziers qui est mort.
Ils l'ont assassiné, et jamais
L'on n'a vu commettre envers Dieu
Un crime, une infamie, une action barbare
Qui approchent de ce qu'ont fait ces chiens renégats
De la race impie de Pilate.

d'or enrichi d'un camée antique, lui montra la sainte face de Jésus-Christ et le renvoya absous sur tous les points. Mais ce n'était point le compte du légat. Pendant son absence, Montfort avait forcé les châteaux de Minerve et de Penautier, et enlevé Termes au brave Roger qui n'eût pas prisé la croisade un bouton s'il était resté une goutte d'eau dans ses citernes. Lorsque le comte arriva et signifia son absolution au légat, maître Thedisio, le rusé chanoine de Gênes, prétendit qu'il ne pouvait la reconnaître, parce qu'il n'avait pas rempli toutes les prescriptions du saint-siége, et afin d'en éluder l'effet il convoqua un premier concile, où l'on ne pût s'entendre, à Saint Gilles, et un second à Arles en 1211.

Le comte y comparut accompagné du roi d'Aragon son beau-frère. Là, quand on eut rédigé en forme de charte un projet de traité, l'abbé de Citeaux ordonna d'introduire le roi et le comte, qui attendaient à la porte au vent et à la pluie, et mit l'œuvre du concile entre les mains de ce dernier. Raimond appela aussitôt son écrivain et se fit lire la charte à voix basse, puis, quand il l'eut entendue, ému enfin d'indignation, il appela le roi son beau-frère, et lui dit avec un triste sourire : « Venez, sire roi, et écoutez les étranges commandements que me fait aujourd'hui l'Église. » L'écrivain relut alors par ses ordres cette charte, qui était ainsi conçue :

« 1° Le comte de Toulouse congédiera immédia-

tement toutes les troupes qu'il a levées ou qui sont en marche pour venir le joindre [1].

» 2° Il sera obéissant et soumis à l'Église, et réparera tous les maux qu'il lui a causés.

» 3° On ne servira aux repas dans tous ses domaines que deux sortes de viandes.

» 4° Il chassera les hérétiques et tous leurs fauteurs de ses états.

» 5° Il livrera à Montfort et au légat, dans le délai d'un an, tous ceux qui lui seront désignés par les légats; ceux-ci les traiteront comme bon leur semblera.

» 6° Aucun habitant de ses domaines, noble ou bourgeois, ne pourra porter ni soie, ni draps de prix, mais seulement de mauvaises chapes noires.

» 7° Il fera raser les fortifications de toutes ses places.

» 8° Les villes sont défendues à tout gentilhomme et noble lui devant hommage; ils ne pourront habiter que la campagne.

» 9° Il n'exigera ni feux ni péages nouveaux.

1. « Premieramen que lodit conte cessaria et donnaria congiet tout incontinen. . .

» Item que à la Gleysa sera obedien. . .

» Item que en touta la terra. . .»

(Histoire vulgaire de la croisade en manuscrit à la Bibliothèque royale, sous le n° 9646, et publiée par D. Vaissette, t. III; par MM. Naudet et Daunou, dans le t. XIX des *Historiens de France*, et par M. Guizot. Elle ne peut être, ainsi que l'a très-bien remarqué M. Fauriel en éditant le poème de G. de Tudèle déjà cité plus haut, que l'abrégé assez moderne de ce récit contemporain.)

» 10° Chaque famille paiera quatre deniers toulousains par an au légat.

» 11° Le comte restituera tous les deniers qu'il a tirés de ses nouveaux domaines.

» 12° Le comte de Montfort et ses gens voyageront avec sauvegarde dans les pays du comte Raimond, et partout ils seront défrayés.

» 13° Quand Raimond aura exécuté toutes les prescriptions du concile, il passera dans la terre sainte, et ne rentrera dans ses états qu'avec la permission du légat.

» 14° Toutes ses terres et seigneuries lui seront ensuite remises par le légat et par le comte de Montfort quand bon leur semblera.

Lorsque le roi d'Aragon ouït cela : « Vous n'avez, dit-il à Raimond, que ce que vous méritez ; mais suivez-moi, la main de Dieu corrigera cette pièce. Le comte le suivit sans rien dire. Dès ce moment son parti était pris : à force de le frapper et d'accumuler sur lui les outrages, Rome l'avait réveillé; c'était plus de honte qu'il n'en pouvait porter ; il rejeta tout le fardeau, et revêtit, pour ne plus la quitter, la vieille armure de ses pères. En arrivant à Toulouse il réunit devant son château les clercs, les chevaliers et les bourgeois, et leur fit lire cette charte. Tous s'écrièrent qu'avant de subir ces conditions et de devenir des serfs et des paysans ils se laisseraient écorcher vifs [1]. Ceux de Moissac répon-

1. Disen cascun que aban quels fassen ne consenten en aquo que plus

dirent que plutôt que d'avoir pour seigneurs les clercs ou les Français, ils s'enfuiraient par la rivière à Bordeaux, et ceux de Montauban et de Castel-Sarrazin, qu'ils aimeraient mieux manger leurs enfants.

Sur ces entrefaites, les croisés, renforcés par de nouvelles bandes que l'évêque de Toulouse était allé chercher en France, assiègent et prennent la forte ville de Lavaur.

Là furent renouvelées toutes les horreurs de Béziers, et mal en prit à ces infortunés d'avoir connu les ensabattés et les hérétiques. Le vicomte Aimeri d'abord fut pendu avec quatre-vingts chevaliers; on brûla dans une prairie quatre cents Albigeois, et la bonne Girauda, sœur du vicomte, qui n'avait jamais renvoyé un pauvre les mains vides, traînée par les cheveux, malgré ses cris, ses prières, ses larmes, et précipitée en travers dans un puits, y mourut écrasée sous les pierres qu'y jetaient en hurlant ces cannibales[1].

Ils ne tardèrent point à payer cette boucherie. Cinq mille Allemands venaient rejoindre la croisade. En passant à Montjoie, ils rencontrèrent le comte de Foix à la tête de ses chevaliers. Les lances du noble chef qui portait vrai cœur de baron, couchèrent sur le carreau la moitié de ces bourdonniers,

leu se layssaran tous vius scorgiar. . . » (Histoire originale de la croisade en prose.)

1. « Après le massacre des gentilshommes ils brûlèrent de même environ trois cents hérétiques, et, par le commandement du légat, ils jetèrent dans un puits la dame de Lavaur, hérétique très-opiniâtre, et on l'accabla de pierres. » (Fleury, *Histoire ecclésiastique*, liv. LXXVII, an 1211.)

et les bâtons des serfs et des vilains assommèrent le reste. Montfort, secouru bien à propos par les comtes de Bar et de Châlons, emporte quelques petits châteaux par force et par trahison, et tout à coup se rabat furieux sur Toulouse. Mais, après quelques vains assauts et quinze jours d'escarmouches, il fallut se contenter d'arracher les vignes et se rejeter sur le comté de Foix, qui porta la peine de la bravoure de son maître. Les croisés y détruisirent les moissons, et pendirent tous les hérétiques qu'ils purent saisir. Et après avoir pris et rançonné Pamiers, trop faibles pour arrêter Raimond qui regagnait rapidement le terrain, ils s'enfermèrent dans Castelnaudary. Le comte y cerne Montfort, l'y presse, et touche déjà aux remparts. Une nuée de croisés, l'évêque de Cahors et l'abbé de Castres en tête, accourent dégager leur chef. Le comte de Foix les attendait : parti à l'improviste de son embuscade, il en fit un carnage horrible[1]. Ramenés au combat, ils furent rompus : saint Dominique, en agitant son crucifix, s'élance en vain au-devant des fuyards : la déroute est complète. Les Algaïs eux-mêmes, ces quatre célèbres Routiers qui sucèrent aux mêmes mamelles l'amour du butin et du sang,

1. « Aqui viratz la doncs tanta targa brizia,
E tant' asta fronia en mieg la pradaria
Lai anar entre pes la terra n'es junquia... »

Là vous auriez vu donc des monceaux de targes brisées,
Et une telle quantité de lances rompues dans la prairie,
Qu'on marche sur les débris dont la terre est jonchée.
(Histoire originale en vers de la croisade, vers 2141.)

et qu'on voit servir la croisade sous les ordres de Martin, le frère aîné, les Algaïs ont disparu ; l'évêque de Cahors, qui conduisait les pèlerins, s'est enfui jusqu'à Fanjaux. Du haut des tours de Castelnaudary Montfort découvrit la déroute des siens; il vit le brave Bouchard revenir au galop avec son pennon de soie sur lequel était peint le lion déchiré par les coups de lance. S'armant aussitôt, il sort de la ville à la tête d'une troupe d'élite, surprend les hommes du comte de Foix occupés à piller le convoi, et les met en pleine déroute. Martin-l'Algaï reparut alors en disant qu'il venait de poursuivre les fuyards [1].

Ces passes d'armes sans importance précédèrent la bataille de Muret.

Le roi d'Aragon don Pedro III était accouru en armes au secours du comte son ami. « En arrivant dans la Langue-d'Oc, il envoya un héraut pour dénoncer la guerre à Montfort [2] et tout aussitôt fit faire des courses sur ses terres. Montfort, avant que de faire aucun acte d'hostilité, expédia un gentilhomme fort discret et valeureux, nommé Lambert de Turreio, avec des lettres pleines de soumissions, auxquelles,

1. Celz de Marti l'Algaï que om vos en dia
Sen' fugiro ab lui a aicela envazia...
(Poème de la Croisade, vers 2145.)

Cette même année (1212), ce célèbre Routier, qui était passé au service de Raimond, fut pris dans le château de Biron : pour punir ce qu'il appelait sa perfidie, Montfort le fit écarteler et pendre tout meurtri à un peuplier. Quem comes arripiens obtulit ei confessionem; post hæc ligatum ad caudam equi per exercitum distrahi fecit, distractumque patibulo suspendi. (Petri Vallium Sarnaii *Hist. albigens.*, p. 66.)

2. Nous empruntons ce récit à un vieux traducteur de Vaux-Sarnai, dont les pages 86 et 87 sont assez naïvement reproduites.

si le roi n'avait égard, il lui en bailla d'autres, èsquelles sans aucun titre d'honneur il acceptait la dénonciation, et lui signifiait que désormais il ne le reconnaîtrait point comme son roi, à la lecture desquelles Lambert courut grand risque de sa vie. Toutefois enfin le roi lui permit de s'en retourner, ayant admiré son courage : car, comme quelques courtisans parlaient mal de Montfort, il offrit de combattre corps à corps contre tout homme qui parlerait mal du comte; mais personne n'osa accepter le défi.

» La guerre donc étant déclarée, le comte fit le dégât à l'entour de Tolose, et envoya son fils en Comenge qui assiégea Rochefort; mais, ayant appris que le roi d'Aragon venait avec une grosse puissance, il le rappela. Le jeune homme se disposait à lever le siége; mais la nuit même les assiégés se rendirent : le comte aussi envoya deux abbés au roi d'Aragon pour le détourner de son entreprise. Sa réponse fut qu'il ferait en tout et partout la volonté du pape, sans s'expliquer autrement. Il entra donc en Comenge, et reprit toutes les places qui s'étaient rendues à Montfort, puis alla droit à Muret, qui ne se voulut pas rendre. Le roi donc vint à Tolose, donnant une telle épouvante par tout le pays que plusieurs abandonnèrent Montfort; et, comme il ne venait plus de pèlerins à cause que la révocation de l'indulgence fut sue par toute la France en un moment, et la déclaration du pape au contraire ne le fut pas sitôt, le parti des catholiques fut grandement affaibli.

» Le siége donc fut planté devant Muret le 10 septembre de l'an 1213 par Pierre d'Aragon, accompagné des comtes de Tolose, de Foix, de Comenge, et autres seigneurs. Muret est une petite ville à trois lieues de Tolose; un pont de bois d'architecture fort exquise joint les deux rivages de la Garonne. Il n'y saurait avoir deux ou trois cents familles dans le pourpris des murailles. Les ennemis l'assaillirent vigoureusement, et prirent le premier faubourg à la première attaque, d'autant que les assiégés, qui n'étaient que trente gendarmes et peu de fantassins, ne le pouvaient pas garder. Il n'y avait point d'habitants, ni hommes ni femmes; car ils s'étaient tous réfugiés dans Tolose. Ils donnèrent donc promptement avis de tout à Montfort, qui était du côté de Carcassonne, lui marquant nommément qu'ils n'avaient aucune provision de bouche; et partant que s'ils n'étaient promptement secourus, ils seraient contraints de se rendre ou de quitter la place.

» Le messager n'était pas encore arrivé lorsque la comtesse raconta à son mari un songe qu'elle avait eu la nuit précédente, disant qu'il lui semblait que grande quantité de sang sortait des bras d'icelui, et qu'elle était en grand trouble pour cette vision. Le comte lui répondit : « Alix, tu parles en femme !
» Si j'avais songé que je dusse mourir en cette ren-
» contre, je ne resterais pas d'y aller; car nous ne
» sommes pas comme les Espagnols qui observent
» les songes. » Et de vrai, s'il fallait ajouter quelque

foi à ce songe, il signifiait l'effusion du sang des ennemis qui fut répandu peu de jours après par la force du bras de Montfort et de ses gens. Il se mit donc en chemin vers Saverdun; et le messager le rencontra à Fanjaux, d'où il écrivit à la comtesse la nouvelle qu'il avait reçue. Elle s'en allait à Carcassonne, et pria le vicomte de Corbeil, qui s'en retournait, de rebrousser chemin, et d'assister son mari en cette occasion, ce qu'il fit.

» Le comte vint à Saverdun, puis à Bolbone, et se recommanda aux prières des moines, et, s'étant mis en prière après une longue oraison, il mit son épée sur l'autel, et se recommanda à Jésus-Christ. Ayant fait cela, il sortit menant avec soi sept évêques et trois abbés que l'archevêque de Narbonne avait assemblés pour les envoyer au roi d'Aragon, qui refusa de leur envoyer un sauf-conduit.

» Guillaume de Barris, frère utérin de Montfort, était aussi venu avec un petit renfort de vingt gentilshommes. Le lendemain matin, le comte se confessa, fit son testament, et l'envoya à l'abbé de Bolbone, qu'il pria de le faire ratifier au pape s'il mourait en cette bataille. Les évêques s'étant assemblés en l'église excommunièrent le comte de Tolose et son fils, le comte de Comenge, le comte de Foix et son fils, avec tous leurs fauteurs, sans faire mention expresse du roi d'Aragon, chef et auteur de ce nouveau trouble, et ce pour la révérence de la majesté royale. Après cela ils partirent de Saverdun et vinrent à Auterive, où ils ne s'arrêtérent pas nonob-

stant la pluie qui les incommodait grandement. Le comte entra dans une église pour y faire sa prière : la pluie cessa, de sorte qu'ils arrivèrent de bonne heure à Muret. Les évêques envoyèrent le même jour vers le roi, qui ne voulut pas seulement les écouter.

» Or, n'y avait-il pas dans la ville des vivres que pour un jour, ce qui fut cause que le comte prit résolution de faire le lendemain quelque sortie pour essayer de faire lever le siége, et vaincre ou mourir glorieusement en cette rencontre. Tous les gens de pied allèrent ouïr de bon matin la sainte messe. Les évêques, quoique rebutés, voulurent aller au roi d'Aragon, et ce tous à pieds nus pour l'émouvoir davantage; et pour cette raison le comte fit ouvrir la porte du faubourg : ce que voyant les ennemis, ils se jetèrent dedans. Adonq le comte pria les évêques de lui donner congé d'aller au combat, et alla prendre ses armes. Comme il passait devant l'église, il vit l'évêque d'Uzès qui disait la messe et, tourné devers le peuple, le saluait avec la formule ordinaire, disant : *Dominus vobiscum*. Après l'évangile, le comte donc accourut à lui et se mit à genoux, les mains jointes, disant : « Je vous offre et donne mon » corps et mon âme, » et s'en alla armer. Au retour il renouvela son offre ; et comme il était à genoux, un des cuissarts se rompit. Il ne se troubla pas pour cela, mais en fit porter un autre tout froidement. Comme il voulait monter à cheval en un lieu élevé de sorte que l'ennemi le voyait, le cheval, levant la

tête, lui donna un si rude coup qu'il cuida le renverser. Ce que ceux de Tolose ayant aperçu élevèrent un grand cri en se moquant de lui, et il leur dit : « Vous vous riez de moi; mais j'espère, » avec l'aide de Dieu, vous donner aujourd'hui la » chasse jusques aux portes de Tolose. » Comme il fut à cheval, quelqu'un lui dit qu'il serait bon de compter ses gens : « Il n'est pas besoin, répondit- » il. Nous sommes assez pour vaincre avec l'aide de » Dieu. » Or n'étaient-ils que huit cents, tous à cheval; car il voulut que l'infanterie, qui était en fort petit nombre, gardât la ville, et les ennemis étaient pour le moins cent mille.

» Comme ils étaient tout prêts à sortir, l'évêque de Tolose parut ayant la mitre en tête et la croix à la main. Le comte descendit pour l'adorer, et, comme les autres voulaient aussi descendre (ce qui eût tiré l'affaire en longueur), l'évêque de Comenge prit la croix, et, monté sur un lieu éminent, leur donna la bénédiction, disant : « Allez au nom de Jésus- » Christ, et je vous promets, de sa part, que ceux » qui mourront en ce glorieux combat iront droit au » ciel pour jouir de la gloire des martyrs; moyennant » qu'ils se soient confessés et contrits, ou du moins » qu'ils aient contrition avec un ferme propos de se » confesser s'ils échappent de la mêlée. » Ce que les gens de guerre firent répéter par plusieurs fois aux évêques, et après, se pardonnant mutuellement leurs querelles, si d'aventure il y en avait, ils sortirent comme des lions. Les évêques et autres ec-

clésiastiques entrèrent en l'église, où ils prièrent Dieu continuellement. »

Divisant sa cavalerie en trois corps, le comte de Leicester fondit à l'improviste sur le camp du roi d'Aragon, surprit ses hommes à peine armés ; et le prince ayant été tué d'un coup de lance, lorsqu'il secourait au bruit, ce ne fut plus qu'une déroute : Aragonais et Toulousains, frappés d'une terreur panique, s'enfuirent de tous côtés sans même lancer une flèche. « Ce que voyant ceux qui défendaient les murailles et le château, ils ne se purent plus tenir dedans et sortirent pour avoir leur part de la tuerie, et dépouiller les morts, parmi lesquels on reconnut le roi d'Aragon : ce qu'un soldat étant venu dire au comte, il se fit conduire au corps ; et, descendant de cheval, il pleura sur lui comme un autre David sur Saül, et, ayant quitté le cuissart et les bottines, il s'en retourna nu-pieds à la ville rendre grâces à Dieu, pour l'amour duquel il donna son cheval et ses armes aux pauvres. Ceci arriva le jeudi dans l'octave de Notre-Dame de septembre, an 1213 [1], » et grands furent le dommage, le deuil et la perte, grande fut la honte pour Toulouse et la chrétienté [2] !

Après ce dernier désastre, il ne resta plus qu'à plier sous les lois du nouveau légat. Le cardinal de Bénévent offrit la paix de Rome, c'est-à-dire une

1. J. Baïole. *Histoire sacrée d'Aquitaine*, liv. III, ch. XIX, p. 455, 456 et suivantes.

2. Mot fo grans lo damnatges e l'dols e l'perdementz... (Histoire manuscrite de la Croisade, vers 3093.)

spoliation complète. Le malheureux comte se vit forcé de livrer des otages avec ses deux derniers boulevards, le château narbonnais et Montauban. Mais avant de remettre cette dernière place il y fit faire une effrayante exécution. Baudouin, son frère, l'avait trahi pour s'unir à Montfort. Après avoir rendu lâchement le château de Montferrand il avait égorgé jusqu'au dernier les habitants de Graves, qui, ayant massacré les croisés mis en garnison dans leurs murs, s'attendaient à des éloges de la part du frère de leur souverain. Il venait de guider à Muret un des trois corps de bataille de Montfort, et se reposait, fier de sa victoire, dans le château de l'Olmie, qu'il avait reçu pour prix de ses services. Une nuit, l'ancien maître du château, fermant à double tour la clef de sa chambre, courut à toute bride la porter à Ratier de Castelnau, qui, arrivant avec ses Routiers, le chargea de fers, força les croisés qui tenaient Montcuq à ouvrir les portes, sous peine de voir égorger leur chef au pied des murs, et le traîna ensuite à Montauban. Là, le comte de Foix, Bernard, son fils, et un Aragonais nommé Bernard de Portellis, qui voulait venger la mort de son maître, pendirent le malheureux Baudouin en présence du comte son frère et des consuls, à un vieux noyer planté sur la route de Toulouse. Trois jours plus tard, les templiers, qui priaient aux pieds du cadavre, le décrochèrent, et allèrent l'enterrer à côté de leur église de la Villedieu [1].

1. Quiescente igitur comite Balduino et illis qui cum eo erant dominus castri clavem cameræ in quâ comes Balduinus dormiebat ad prædictum

Peu de jours après, Montfort ruinait la terre du brave Ratier de Castelnau; de nouvelles bandes de bourdonniers brûlaient le château de l'Olmic; l'évêque Gerald faisait hommage de la cité de Cahors au chef de la croisade; le pape, après avoir achevé de dépouiller Raimond, lui accordait une pension de quatre cents marcs d'argent, laissait le comtat Venaissin et une partie de la Provence à son fils, et donnait tous ses fiefs à Montfort. Ce tissu d'iniquités ne put durer long-temps. Montfort traita ses nouveaux sujets en peuple conquis. Toulouse essuya les plus brutales conséquences de la victoire. Ce fut le règne de la violence et du pillage; ce fut aussi la perte du sauvage conquérant. Pendant une excursion qu'il faisait en Provence, les capitouls rappelèrent leur seigneur.

L'opiniâtre résistance de cette ville est un fait important et qui mérite de fixer l'attention. Nous connaissons assez la croisade pour la juger maintenant : conçue par les clercs italiens, exécutée par les barons de France, elle fut à peu près exclusivement

Raterium, et Ruptarios properavit. (Petri Vallium Sarnaii *Monach. hist. albig.*, p. 92.)

Baudoinus frater comitis Tolosani secesserat in partes Agennenses ubi sibi terram contulerat Simon comes quam in castro quod dicitur Olmia venditum proditionaliter fratri suo comiti tradiderunt. Qui cum captum eum apud Montem Albanum diebus pluribus tenuisset, pravo tandem usus consilio Rogerii Bernardi filii comitis Fuxensis et Bernardi de Portella Catalani in ultionem regis Aragonum, quia in campo illo fuerat, fratrem suum suspendio condemnavit. Cujus corpus fratres Templarii petitum et concessum deposuerunt de arbore, et apud Villam-Dei in claustro suo tradiderunt juxta ecclesiam sepulturæ. (Guill. de Podio Laurent. *Hist. albigens.*, cap. XXIII.)

l'œuvre de l'étranger. La ruse habile des premiers et la brutale barbarie des seconds, en envahissant les contrées méridionales, y trouvèrent deux obstacles très-grands, le développement des lumières d'abord et ensuite l'établissement municipal. Si d'un côté les délégués de Rome étaient effrayés de ce progrès de la civilisation et des lettres, poussé jusqu'au point de mettre le catholicisme en question et de lui substituer une forme religieuse nouvelle, de l'autre les barons absolus du nord ne devaient pas moins s'épouvanter en voyant surgir entre eux et leurs vassaux une classe forte, riche, éclairée, qui se déclarait fièrement indépendante, et qui avait des tours assez hautes et des remparts assez épais pour soutenir ses prétentions. Sentant parfaitement tout ce qu'un pareil état de choses pouvait offrir de périlleux, ils tournèrent principalement leurs efforts contre les villes municipales et cherchèrent à les affaiblir et à les ruiner en toute circonstance. Ainsi, tandis qu'ils traitaient assez facilement avec les châteaux, la rigueur la plus inflexible était déployée contre les villes, comme à Béziers, Carcassonne, Lavaur, Graves, Marmande, Cassaneuil, où le sang coula par torrents. Et ce qui prouve que les villes ne se méprenaient point sur les motifs de cet acharnement, c'est qu'elles levèrent presque partout la bannière contre la croisade; que Marseille, Arles, Avignon vinrent d'elles-mêmes se jeter dans la querelle pour soutenir Raimond, et que Toulouse ayant à lutter à la fois contre Rome et Paris ne céda jamais un pouce de son terrain libre.

En cette occasion la comtesse Alix était fort tranquille dans le château Narbonnais, lorsqu'elle entendit un grand tumulte du côté de la ville. On vint en même temps lui annoncer que Raimond, suivi des comtes de Foix et de Comminges, reprenait possession de sa vieille cité. La fière comtesse battit des mains de colère en dépêchant en toute hâte un messager à son époux. Celui-ci, qui ravageait les bords du Rhône, accourut avec confiance, car il croyait avoir abattu le courage des Toulousains en leur extorquant trente mille marcs et mettant leurs murs au niveau de l'herbe. Quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'il trouva de nouveaux remparts, des tours garnies d'archers et des palissades hérissées de lances ! Les bourgeois, les nobles, les riches marchands, les hommes, les femmes, les enfants, tous avaient travaillé jour et nuit pour élever des lices, des barrières, des murs de traverse, des postes d'archers. Alors s'engage un combat acharné et de tous les instants entre la ville et le château. Les nobles comtes de Foix et de Comminges, les braves Montaut, de l'Isle, Montpezat, Montaigut, La Barthe, La Mothe, Saint-Béat, Pestillac, Arnaudon, Caraman frappent les écus, brisent les heaumes et jonchent la terre de morts. Vive Toulouse, qui a maté les superbes ! La croix vient d'abreuver le lion de sang frais, et les rayons de l'étoile illuminent ce qui était obscur [1] !

1. E dins cridan Toloza, que los malz a matalz!
Car la crotz escarida a l' leo abeurat,
E lo rays de l'estela a l'escur alumnat.
(Histoire originale de la Croisade, vers 6118.)

Le courage de ses Bretons échouant au pied de ces fortifications improvisées, Montfort eut recours à l'art des ingénieurs. Des trébuchets de toute force furent dressés contre les murs et les battirent en vain; à plusieurs reprises une gatte pleine de ses meilleurs chevaliers roula jusqu'au bord des fossés, mais les haches des assiégés et le feu grégeois la forcèrent toujours de reculer. Et cependant le sang et les cadavres ne cessaient d'engraisser les gazons du Val de Montolieu. Sur ces entrefaites le jeune comte arriva dans la ville avec des renforts, et la défense devint plus vigoureuse encore. Le général de la croisade allait se déterminer à lever le siége, lorsqu'il voulut tenter un dernier effort. Un assaut est livré, et Simon, déployant cette intrépidité ardente et ferme qu'on ne peut s'empêcher de louer en lui, s'approcha beaucoup plus des murs qu'il n'avait fait jusqu'alors. Les carreaux d'acier, les pierres et les flèches y tombaient comme une pluie d'orage. Blessé au flanc et à la tête, son frère Guy fut renversé à ses pieds; il le relevait en gémissant, lorsque d'un pierrier placé près du cormier de Saint-Sernin, et que des femmes tendaient, une pierre partit et, venant droit où il fallait, écrasa le front de celui qui s'était joué tant de fois de l'honneur des femmes[1].

Cette mort releva les espérances du parti national. Les troubadours firent éclater aussitôt un long cri d'enthousiasme :

1. Ecce lapis mangonello adversariorum projectus percussit in capite militem Christi. (Petri Vallium Sarn *Hist. albig.*, p. 113.)

O Raimon, duc de Narbonne,
Marquis de Provence,
L'univers entier rayonne
De votre vaillance.
Car de la mer de Bayonne
Jusques à Valence,
Cette gent fausse et félonne
Fuit votre présence.
Car, plus brave chaque jour,
Ils vous font peur au retour
Comme perdrix au vautour,
Ces buveurs de France[1] !

En perdant Montfort, les bourdonniers, comme le dit si bien l'évêque de Toulouse, perdaient en effet le grain et l'épi. Il était la tête et le bras de la croisade; lui mort, tout cet édifice funèbre de la conquête, bâti sur des ruines et cimenté avec du sang, allait s'écrouler. Le conseil des croisés se hâta de lui donner une autre base. Amaury, le fils de Simon, fut d'abord élu son successeur.

Mais trop faible pour presser le siége, il dut l'abandonner et implorer l'appui du roi de France. D'accord pour l'œuvre de la croisade, Rome et la royauté s'étaient querellées autour du butin. Elles

1. Coms Raymon, ducx de Narbona,
Marques de Proensa,
Vostra valors es tan bona
Que tot lo mon gensa;
Quar de la mar de Bayona
Entro a Valensa,
Agra gent falsa e fellona
Lai ab viltenensa.
(Pierre Cardinal.)

en étaient même à la froideur, aux gros mots[1], parce que Rome se croyait la plus forte et que d'elle seule devait relever Montfort. Mais quand la Jaël toulousaine eut brisé le front de son Machabée, quand le buvedor[2] franc fut étendu sur la poussière avec la bannière déchirée de l'Église, l'Église se rapprocha de la royauté qu'elle menaçait; elle redevint douce, flatteuse, caressante. « Très-excellent seigneur, écrivit le légat à Philippe-Auguste, notre amé et féal comte Amaury vous supplie, sous votre bon plaisir, de daigner accepter, *pour vous et vos héritiers à perpétuité*, toutes les terres qu'il a, lui ou son père, possédées ou dû posséder dans l'Albigeois et les contrées voisines. Nous nous réjouissons de sa proposition, ne désirant rien tant que de voir l'Église et ce pays *gouvernés à l'ombre de votre nom* et suppliant aussi affectueusement qu'il est en nous votre très-haute majesté royale, sous les yeux du Roi des rois, pour la gloire de notre sainte mère l'Église et de votre royaume d'accepter l'offre susdite[3]. — Le clergé se joint au légat. —

1. *Fleury*. « Le cardinal de Bénévent ne fut pas content de l'arrivée de Louis, car, disait-il, ce païs... »

« Louis, qui était un prince très-doux, répondit qu'il se conformerait à sa volonté et à son conseil. » (Idem.)

2. *Ivrogne*. Sobriquet que le peuple donnait aux Français, qu'il appelait aussi taverniers, bourdonniers...

3. Excellentissime domine..., cum venerabilis et fidelis noster comes Amalricus supplicaverit... ut dignemini juxta beneplacitum vestrum terram accipere vobis et hæredibus vestris in perpetuum quam tenuit aut tenere debuit ipse vel pater suus in partibus Albigensibus et sibi vicinis : gaudemus super hoc desiderantes Ecclesiam et terram illam sub umbra vestri nominis gubernari et rogantes affectuosè quantùm possumus, quatenus

» Que Dieu, lui dit-il, qui vous a fait tant de fois un instrument de salut sur la terre, délivre par votre secours, dans ces temps pour lesquels il semble vous avoir réservé, la sainte Église catholique rachetée par le Christ sur la croix au prix de tout son sang, de ceux qui la crucifient tous les jours dans l'Albigeois; qu'il lui rende le culte de la foi chrétienne, et que pour immortaliser votre gloire il agrandisse et élève le royaume très-chrétien des Francs[1]. »

La mort empêche Philippe-Auguste d'accepter, ce sera Louis VIII à sa place. Mais, quelle que soit la douceur de son caractère, quelque respect qu'il mette aux pieds du pape, le roi va stipuler soigneusement ses conditions. Le seigneur roi demande d'abord des indulgences, et la rémission des péchés pour lui et ses croisés : après ce premier tribut payé à l'esprit de son siècle, il exige pour les archevêques de Reims et de Bourges le pouvoir d'excommunier quiconque troublerait ses vassaux ou ravagerait les terres du roi et de ceux

celsæ majestatis vestræ regia potestas intuiti Regis regum et pro honore sanctæ matris Ecclesiæ ac regni vestri terram prædictam accipiatis. (Lettre du cardinal légat à Philippe-Auguste, 1222; *Preuves de l'histoire de Languedoc*, t. III.)

1. Ut Deus qui per vos multoties operatus est salutem in medio terræ, iis temporibus quibus ad hoc vos reservavit sanctam Ecclesiam catholicam Christi quam crucifixus pretio cruoris redemit, iterùm captivatam ab eis qui iterùm in partibus Albigensibus Christum crucifigunt ope vestrâ liberet, fidei christianæ cultum restituat et perennibus gloriæ vestræ titulis christianissimum Francorum regnum augeat et sublimet. (Lettre des évêques d'Agde, de Nîmes, de Lodève et du cardinal Conrad à Philippe-Auguste, 1223; *Preuves de l'histoire de Languedoc*, t. III.)

de sa suite ; l'*investiture de tous les domaines des Raimond;* celle des vicomtes de Béziers, de Carcassonne et généralement de toutes les terres et pays situés dans le royaume[1], *pour être possédés par lui et ses héritiers à perpétuité*. Il veut en outre qu'il soit formellement reconnu que tous fiefs donnés à son bon plaisir ou en récompense de quelque service dans cette guerre ne seront hommagers qu'envers lui seul[2].

A ce prix, le roi partit pour la croisade albigeoise; mais héritier des instructions de son père, initié à sa politique cauteleuse, il se garda bien de relever les affaires d'Amaury[3]. Partout le peuple du midi brisait le joug apporté par les croisés du nord; Louis assista paisiblement à ce spectacle, il laissa tomber peu à peu tout le pouvoir d'Amaury, et la veille de sa dernière chute, sous prétexte que les quarante-cinq jours fixés pour la durée de la croisade étaient expirés, il se retira. Amaury n'eut plus dès-lors que l'alternative ou d'un dépouillement complet, ou d'une cession de ce que le pape appelait ses droits. Il choisit ce dernier parti, et les vendit en 1224 pour l'épée de connétable. Aussitôt Louis lève le masque; toujours armé du motif banal de la croisade contre les

1. C'était une précaution pour apaiser l'empereur et le roi d'Angleterre, qui, voyant clairement le but de la croisade, se fâchaient déjà tout haut. Le pape leur écrivit en outre, et les conjura de laisser punir les Albigeois. (Matthieu Pâris.)

2. Primo petit dominus rex quod ipse et omnes alii qui cum eo ibunt in Albigesium... (Mss. Colb., 1669.)

3. Le prince Louis VIII vint au secours d'Amaury; mais il se garda bien de presser trop les Toulousains pour mieux forcer Amaury à céder ses droits. (Père Benoît, dominicain, *Histoire des Albigeois*.)

Albigeois, il s'avance du fond du nord suivi des comtes de Boulogne, de Bretagne, de Dreux, de Chartres, de Saint-Paul, de Rouci, de Vendôme, de Matthieu de Montmorency, de Robert de Courtenay, de Raynaud vicomte d'Aubusson, du sénéchal d'Avignon, des vicomtes de Sésanne et de Châteaudun, de Savary de Mauléon, d'Henri de Silly, de Philippe de Neuterel, d'Étienne de Sancerre, de Raynaud de Montfaucon, de Robert de Poissy, de Folquet de Toulouse, l'évêque troubadour, l'ardent prédicateur de la croisade. Une multitude de soldats les suivaient, et, malgré toute sa bravoure, le jeune Raimond, qui avait succédé à son père sur le champ de bataille[1], écrasé par le nombre, fut obligé de reculer devant l'oriflamme rouge de France. Louis VIII s'apprêtait à lui porter le dernier coup, croyant déjà tenir sous ses pieds tout le midi envahi, lorsque la mort alla frapper au château de Montpensier, où il s'était retiré, et le renvoya à Saint-Denis, cloué dans un cercueil[2].

Après la mort de Louis VIII, Blanche de Castille prit comme régente les rênes du gouvernement de

1. Raimond-le-Vieux mourut excommunié en 1222, et son cadavre, enfermé dans une bierre mal jointe, pourrit sans sépulture au milieu du cimetière de Saint-Jean, et certes on aurait bien pu écrire sur ces planches vermoulues la triste réflexion qu'il répéta si souvent en sa vie :

Non es en mon nulh hom tan ric e poderos,
Que mi pogues destruire si la Gleisa no fos.

(Histoire originale de la Croisade, vers 3806.)

Il n'y a aucun homme assez puissant au monde
Pour me détruire si l'Eglise n'existait pas.

2. Baluze, *Histoire de la maison d'Auvergne.*

Auterive, Cassaneuil, Puicelsis, Auvillar, Pujols, Peyrusse, Laurac, et huit autres places au choix du légat, qu'il ne pourra jamais rétablir, à moins d'en avoir obtenu la permission du légat et du roi de France.

Quand ces conditions seront remplies, le comte ira se constituer prisonnier dans la tour du Louvre entre les mains du roi; et il n'en sortira point qu'il ne lui ait livré le château narbonnais, La Roche de Bèdes, Verdun, et sa fille Jeanne.

Jeanne épousera un frère du roi; et si elle *meurt sans enfants*, le comté de Toulouse sera réuni à la couronne. Quant aux pays et domaines qui sont au delà du Rhône, dans l'empire, Raimond les cédera expressément, absolument et à perpétuité au cardinal Saint-Ange, représentant de l'Église[1].

Tel fut le traité rédigé à Meaux en 1228, et signé à Paris dans la tour du Louvre au mois d'avril de l'année suivante. Dans cette œuvre inique, la croisade avoua son but : le grossier intérêt temporel qui poussait Rome, la cupide ambition de la royauté s'y démasquèrent franchement; on vit alors que les malheureux Albigeois n'étaient plus qu'un prétexte, et que ce drame terrible, qui marchait depuis vingt ans

1. « Or dis l'historia que can lodit conte Ramon fouc mort et aisso escumeniat l'an 1228 so troba que lodit conte jove volguet pacificar et accordar tot e cascuns dels debats e questius qu'el e son dich payre avian agut. . . » (Suite de l'histoire originale en prose de la croisade; *Recueil des historiens de France*, édit. par MM. Naudet et Daunou, t. XIX, p. 48 — *Preuves de l'histoire générale de Languedoc*, t. III, p. 339. — G. de Podio Laurentii, cap. 39. Petri Vallium Sarnaii *Hist. albig.*, p. 111. — Bouche, *Histoire de Provence*, t. II, p. 308. — Catel, *Hist. des comtes de Toulouse*, p. 333,

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES.

CINQUIÈME PARTIE.

à travers le sang et le feu sur quatre cent mille cadavres, n'avait été joué jusqu'au bout que pour donner Avignon au pape et Toulouse au roi de France[1].

1. Ce fut ce qui donna lieu à nos monarques Philippe-Auguste, Louis huitième, saint Louis, Philippe-le-Hardi d'appuyer les croisades, de fournir des troupes et de l'argent, et de les commander quelquefois eux-mêmes, parce que, sous ce projet nécessaire et avantageux à l'Église, ils entrevirent un moyen juste et infaillible de réunir à leur couronne ces provinces séparées en autant de petits souverains qu'il y avait de comtes. (Père Benoît, dominicain, *Histoire des Albigeois*.)

FIN DU TOME DEUXIÈME.

SEPTIÈME PARTIE.

HUITIÈME PARTIE.

FIN DE LA TABLE.





